

EUSÈBE DE CÉSARÉE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

I



EUSÈBE DE CÉSARÉE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

NIHIL OBSTAT :
Divione, die 2^a junii 1951.
CH. BATTAULT

IMPRIMATUR :
Divione, die 5^a junii 1951.
L. VERPEAUX,
vic. gen.

*Ce volume a été publié pour la première fois en 1952,
avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.*

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 31

EUSÈBE DE CÉSARÉE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

LIVRES I-IV

TEXTE GREC
TRADUCTION ET ANNOTATION

PAR

Gustave BARDY (†)

Édition revue et corrigée

PARIS
LES ÉDITIONS DU CERF
29, BOULEVARD DE LA TOUR-MAUBOURG, 29

—
1986

© Les Editions du Cerf, 1952
ISBN 2-204-01265-3 (4^e tirage)

2115
1 ANH 8130

AVANT-PROPOS

Le texte et la traduction de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe rempliront trois volumes. S'il plaît à Dieu, un quatrième volume renfermera l'introduction et les tables. Personne ne sera surpris de l'importance de cet ouvrage. Comme l'a écrit Mgr Duchesne, « si Eusèbe n'avait pas, avec une diligence sans égale, fouillé les bibliothèques palestiniennes où le docteur Origène et l'évêque Alexandre avaient recueilli toute la littérature chrétienne des temps anciens, nos connaissances sur les trois premiers siècles de l'Église se réduiraient à bien peu de chose. Grâce à lui, nous nous trouvons en mesure, non sans doute de ne pas regretter le naufrage de cette littérature, mais au moins de pouvoir l'apprécier sur de notables débris ¹ ».

Le texte que nous reproduisons ici est, à peu de choses près, celui qui a été établi par E. Schwartz pour la collection des *Griechische Christliche Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderten*, Leipzig, 1903. Ce texte est, à bon droit, devenu classique ². Les changements que pourront y apporter

1. L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Eglise*, Paris 1906, t. I, p. vii-viii.
2. La petite édition de Schwartz, parue en 1909, reproduit intégralement le texte de la grande édition. Il est inutile d'en parler à part. De toutes les variantes relevées par E. SCHWARTZ, nous ne retenons ici que quelques-unes, celles qui nous ont semblé les plus importantes ou celles qui peuvent apporter

les éditeurs de l'avenir ne porteront que sur des détails, et il nous semble que les travailleurs d'aujourd'hui sont sollicités par des tâches plus urgentes que la perpétuelle remise sur le métier de textes fort bien publiés déjà par leurs devanciers.

La traduction que nous donnons est entièrement nouvelle, mais il va sans dire que nous avons toujours eu sous les yeux la plus récente traduction française, celle de E. Grapin, qui a paru dans la collection « Textes et documents pour l'étude historique du christianisme », Paris, 1905 et suiv. Nous faisons entièrement nôtres les remarques du vaillant travailleur : « La traduction est aussi littérale que possible. Quelques lecteurs la trouveront lourde et embarrassée; mais nous ne pouvions donner au style d'Eusèbe les qualités qui lui manquent le plus ». Il y a longtemps déjà que, comme saint Jérôme, nous nous sommes interrogé sur la grave question *De optimo genere interpretandi*; et comme, jusqu'à présent du moins, nous nous sommes toujours trouvé en présence de textes qui valaient par leurs idées plus que par leur forme littéraire, nous n'avons jamais hésité à proposer aux lecteurs des traductions littérales, dût l'élégance en souffrir.

Eusèbe est d'ailleurs un auteur difficile. Il écrit mal. Il fait de longues phrases embrouillées à plaisir et dans lesquelles il lui arrive de se perdre. Nous aurions mauvaise grâce de reprocher à M. Grapin un certain nombre d'erreurs, de faux sens ou même de contre-sens : il est impossible de les éviter complètement et nous sommes assuré qu'on pourra nous reprocher aussi bien des faiblesses. D'avance nous remercions très cordialement les critiques qui voudront prendre la peine de nous corriger; nous ferons de notre mieux pour profiter de leurs remarques et pour en faire profiter nos lecteurs.

une modification au sens. Beaucoup d'autres auraient pu être signalées. Il doit être entendu, une fois pour toutes, que l'apparat critique de Schwartz reste indispensable et que nous n'avons pas eu l'intention de le refaire.

Eusèbe est lui-même l'auteur de la division des livres en chapitres et des titres auxquels elle correspond. Mais le système de références généralement adopté ne correspond pas toujours aux divisions que fournissent les meilleurs manuscrits. Il arrive donc quelquefois que les références du texte grec ne sont pas d'accord avec celles de la traduction française, pour laquelle nous avons conservé les divisions qu'on peut appeler traditionnelles. Les différences sont assez peu nombreuses et assez peu importantes pour ne pas offrir d'inconvénient notable. Il suffit d'avertir le lecteur de leur existence et de lui en expliquer la raison.

Dans les manuscrits, conformément à l'usage ancien, la table des chapitres figure en tête de chaque livre; mais, dans le texte, chaque chapitre est seulement précédé d'un numéro d'ordre. Il nous a paru utile de reproduire son titre en tête de chaque chapitre dans la traduction française.

Une annotation complète et détaillée de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe deviendrait facilement un commentaire et notre but n'était pas de commenter, mais de présenter un texte destiné à être lu et étudié. Il fallait cependant un certain nombre de notes. D'abord des références : Eusèbe cite beaucoup d'auteurs; il se cite davantage lui-même et à tout instant revient sur ce qu'il a dit ou annonce ce qu'il dira. Il est indispensable de donner soigneusement les références en question. Puis, quelques indications bibliographiques. Tant de problèmes sont touchés en passant par l'historien qu'on éprouve le besoin de savoir où il est possible d'en trouver la solution ou du moins l'étude : on ne demandera pas à ces indications d'être ce qu'elles ne veulent pas être, une véritable bibliographie; elles visent à orienter, rien de plus. Puis encore, des renseignements chronologiques : nous attachons beaucoup d'importance aux dates qui, généralement, laissaient les anciens assez indifférents; à défaut de dates précises, nous

avons du moins essayé de donner des points de repère assez nombreux pour être utilisables. Et finalement quelques remarques de critique historique : les uns les trouveront inutiles, les autres trop peu nombreuses. Nous les livrons telles quelles aux lecteurs, sans essayer de les justifier autrement.

Notre traduction a été très soigneusement revue par M. Ihar Chevtchenko et par le R. P. Fr. Halkin, S. J. Nous ne saurions assez dire combien nous sommes redevable à cette révision et il nous est très agréable de témoigner publiquement notre gratitude à nos bienveillants censeurs. Notre reconnaissance s'adresse également au R. P. Mondésert qui a bien voulu s'occuper de maints détails d'ordre matériel et qui, de plus, nous a communiqué bien des remarques utiles.

Comment enfin dire un suffisant merci aux Éditions du Cerf, qui, malgré les difficultés actuelles, n'ont pas hésité à faire imprimer notre travail ?

SIGLES DES MANUSCRITS

- A Paris, Bibliothèque Nationale 1430.
- T Florence, Laurentiana 70, 7.
- E Florence, Laurentiana 70, 20.
- R Moscou, Bibliothèque du Saint-Synode 50.
- B Paris, Bibliothèque Nationale 1431.
- D Paris, Bibliothèque Nationale 1433.
- M Venise, Marciana 338.
- Mss Manuscrits grecs.
- c Correcteur ancien.
- r Correcteur récent.
- m En marge.
- Ios Josèphe.

TRADUCTIONS

- L Rufin.
- S Syriaque.

ΕΥΣΕΒΙΟΥ

ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ

Α

Τάδε ἡ πρώτη περιέχει βίβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Α Τίς ἡ τῆς ἐπαγγελίας ὑπόθεσις.
- Β Ἐπιτομή κεφαλαιώδης περὶ τῆς κατὰ τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ προουπάρξεώς τε καὶ θεολογίας.
- Γ Ὡς καὶ τὸ Ἰησοῦ ὄνομα καὶ αὐτὸ δὴ τὸ τοῦ Χριστοῦ ἔγνωστό τε ἀνέκαθεν καὶ τετίμητο παρὰ τοῖς θεσπεσίοις προφήταις.
- Δ Ὡς οὐ νεώτερος οὐδὲ ξενίζων ἦν ὁ τρόπος τῆς πρὸς αὐτοῦ καταγγελθείσης πᾶσι τοῖς ἔθνεσιν εὐσεβείας.
- Ε Περὶ τῶν χρόνων τῆς ἐπιφανείας αὐτοῦ τῆς εἰς ἀνθρώπους.
- Ϛ Ὡς κατὰ τοὺς χρόνους αὐτοῦ ἀκολούθως ταῖς προφητείαις ἐξέλιπον ἄρχοντες οἱ τὸ πρὶν ἐκ προγόνων διαδοχῆς τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους ἡγούμενοι πρῶτός τε ἀλλόφυλος βασιλεύει αὐτῶν Ἡρώδης.
- Ζ Περὶ τῆς ἐν τοῖς εὐαγγελίοις νομιζομένης διαφωνίας τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ γενεαλογίας.
- Η Περὶ τῆς Ἡρώδου κατὰ τῶν παίδων ἐπιβουλῆς καὶ οἷα μετήλθεν αὐτὸν καταστροφή βίου.
- Θ Περὶ τῶν κατὰ Πιλάτον χρόνων.
- Ι Περὶ τῶν παρὰ Ἰουδαίους ἀρχιερέων καθ' οὓς ὁ Χριστὸς τὴν διδασκαλίαν ἐποίησατο.
- ΙΑ Τὰ περὶ Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ καὶ τοῦ Χριστοῦ μαρτυρημένα.
- ΙΒ Περὶ τῶν μαθητῶν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν.
- ΙΓ Ἱστορία περὶ τοῦ τῶν Ἐδεσσηνῶν δυνάστου.

EUSÈBE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

LIVRE PREMIER

Voici ce que contient le premier livre de l'*Histoire ecclésiastique* :

- I. Sujet de l'ouvrage projeté.
- II. Résumé sommaire au sujet de la préexistence et de la divinité de Notre Sauveur et Seigneur, le Christ de Dieu.
- III. Le nom de Jésus et celui de Christ ont été autrefois connus et honorés par les divins prophètes.
- IV. La religion annoncée par lui à toutes les nations n'est ni nouvelle ni étrangère.
- V. Les temps de sa manifestation parmi les hommes.
- VI. En son temps, conformément aux prophéties, ont fait défaut les chefs du peuple juif pris jusqu'alors dans la succession ancestrale et Hérode est le premier étranger qui règne sur eux.
- VII. La soi-disant divergence dans les Évangiles au sujet de la généalogie du Christ.
- VIII. L'attentat d'Hérode contre les enfants et quelle mort le châtie.
- IX. Les temps de Pilate.
- X. Les grands prêtres des Juifs sous lesquels le Christ enseigna sa doctrine.
- XI. Les témoignages sur Jean-Baptiste et sur le Christ
- XII. Les disciples de notre Sauveur.
- XIII. Récit sur le roi des Édesséniens.

Α'

- [1] 1 Τὰς τῶν ἱερῶν ἀποστόλων διαδοχὰς σὺν καὶ τοῖς ἀπὸ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν καὶ εἰς ἡμᾶς διηγουσμένοις χρόνοις, ὅσα τε καὶ πηλίκᾳ πραγματευθῆναι κατὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν λέγεται, καὶ ὅσοι ταύτης διαπρεπῶς ἐν ταῖς μάλιστα ἐπισημοτάταις παροικίαις ἠγγήσαντό τε καὶ προέστησαν, ὅσοι τε κατὰ γενεὰν ἐκάστην ἀγράφως ἢ καὶ διὰ συγγραμμάτων τὸν θεῖον ἐπρέσβευσαν λόγον, τίνες τε καὶ ὅσοι καὶ ὀπηνίκα νεωτεροποιίας ἡμέρω πλάνης εἰς ἔσχατον ἐλάσαντες, ψευδωνύμου γνώσεως εἰσηγητὰς ἑαυτοὺς ἀνακεκηρύχασιν, ἀφειδῶς οἷα λύκοι βαρεῖς τὴν Χριστοῦ
- [2] ποίμνην ἐπεντρίβοντες, πρὸς ἐπὶ τούτοις καὶ τὰ παραυτικά τῆς κατὰ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιβουλῆς¹ τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος περιελθόντα, ὅσα τε αὐτῶν καὶ ὅποια καθ' οἴους τε χρόνους πρὸς τῶν ἐθνῶν ὁ θεῖος πεπολέμηται λόγος, καὶ πηλίκῳ κατὰ καιροὺς τὸν δι' αἵματος καὶ βασάνων ὑπὲρ αὐτοῦ διεξῆλθον ἀγῶνα, τὰ τ' ἐπὶ τούτοις καὶ καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς μαρτύρια καὶ τὴν ἐπὶ πᾶσιν ἔλεω καὶ εὐμενῇ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀντίληψιν γραφῇ παραδοῦναι προηρημένος, οὐδ' ἄλλοθεν ἢ ἀπὸ πρώτης ἀρξομαι τῆς κατὰ τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν

1. ἡμῶν ἔνεκεν ἐπιβουλῆς BSL.

1. *I Tim.*, vi, 20.

2. *Act. Apost.*, xx, 29.

3. Sur le plan que se propose de suivre Eusèbe dans son ouvrage et sur la manière dont l'historien a réalisé son dessin, nous reviendrons à loisir dans notre *Introduction*.

I

SUJET DE L'OUVRAGE PROJETÉ

[1] Les successions des saints apôtres, ainsi que les temps écoulés depuis notre Sauveur jusqu'à nous, toutes les grandes choses que l'on dit avoir été accomplies le long de l'histoire ecclésiastique; tous les personnages de cette histoire qui ont excellemment présidé à la conduite des plus illustres diocèses; ceux qui, dans chaque génération, ont été par la parole ou par les écrits les ambassadeurs de la parole divine; les noms, la qualité, le temps de ceux qui, entraînés aux dernières extrémités de l'erreur par le charme de la nouveauté, se sont faits les hérauts et les introducteurs d'une science mensongère¹ et qui, tels des loups ravisseurs², ont cruellement ravagé le troupeau du Christ; [2] en outre les malheurs arrivés à toute la nation des Juifs aussitôt après le complot contre notre Sauveur; la nature, la qualité, les temps des combats livrés par les gentils contre la parole divine; les grands hommes qui, selon les circonstances, ont traversé pour elle le combat par le sang et les tortures; de plus les témoignages rendus de nos jours et la bienveillance miséricordieuse de notre Sauveur sur nous tous : voilà ce que j'ai entrepris de livrer à l'écriture³. Je ne commencerai pas autrement que par le début de l'économie⁴ de notre Sauveur et Seigneur Jésus, le Christ de Dieu.

4. L'ὀκονομία désigne généralement, dans la langue chrétienne, l'activité humaine extérieure du Verbe incarné. Ce mot apparaît pour la première

- [3] Χριστὸν τοῦ θεοῦ οἰκονομίας. ἀλλὰ μοι συγγνώμην εὐγνωμόνων ἐντεῦθεν ὁ λόγος αἰτεῖ, μείζονα ἢ καθ' ἡμετέραν δύναμιν ὁμολογῶν εἶναι τὴν ἐπαγγελίαν ἐντελῆ καὶ ἀπαράλειπτον ὑποσχεῖν, ἐπεὶ καὶ πρῶτοι νῦν τῆς ὑποθέσεως ἐπιβάντες οἷά τινα ἐρήμην καὶ ἀτριβῆ ἶέναι ὄδον ἐγχειροῦμεν, θεὸν μὲν ὁδηγὸν καὶ τὴν τοῦ κυρίου συνεργὸν σήσειν εὐχόμενοι δύναμιν, ἀνθρώπων γε μὴν οὐδαμῶς εὐρεῖν οἷοί τε ὄντες ἴχνη γυμνὰ τὴν αὐτὴν ἡμῖν προωδευκότων, μὴ ὅτι σμικρὰς αὐτὸ μόνον προφάσεις, δι' ὧν ἄλλος ἄλλως ὧν διηυνάσῃ χρόνων μερικὰς ἡμῖν καταλελοίπασι διηγῆσεις, πόρρωθεν ὥσπερ εἰ πυρσοὺς τὰς ἑαυτῶν προανατείνοντες φωνὰς καὶ ἄνωθ' ἐποθεν ὡς ἐξ ἀπόπτου καὶ ἀπὸ σκοπῆς βοῶντες καὶ διακελευόμενοι, ἢ χρῆ βεδίξειν καὶ τὴν τοῦ λόγου πορείαν
- [4] ἀπλανῶς καὶ ἀκινδύνως εὐθύνειν. ὄσα, τοίνυν εἰς τὴν προκειμένην ὑπόθεσιν λυσιτελεῖν ἡγοῦμεθα τῶν αὐτοῖς ἐκείνοις σποράδην μνημονευθέντων, ἀναλεξάμενοι καὶ ὡς ἂν ἐκ λογικῶν λεμίωνων τὰς ἐπιτηδείους αὐτῶν τῶν πάλαι συγγραφέων ἀπανθισάμενοι φωνὰς, δι' ὑψηλῆς ἱστορικῆς πειρασόμεθα σωματοποιῆσαι, ἀγαπῶντες, εἰ καὶ μὴ ἀπάντων, τῶν δ' οὖν μάλιστα διαφανεστάτων τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων τὰς διαδοχὰς κατὰ τὰς διαπρεπούσας ἔτι καὶ νῦν μνημονευόμενας ἐκκλησίας
- [5] ἀνασωσαίμεθα. ἀναγκαιότατα δέ μοι πονεῖσθαι τὴν ὑπόθεσιν ἡγοῦμαι, ὅτι μηδένα πω εἰς δεῦρο τῶν ἐκκλησιαστικῶν συγγρα-

fois avec un sens technique, dans saint PAUL, *Ephés.*, I, 10 : εἰς οἰκονομίαν τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν, ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ, afin de marquer toute l'amplitude du dessein divin, réalisé dans le Christ au jour marqué, pour la restauration de toute créature au ciel et sur la terre. Chez saint IGNACE D'ANTIOCHE, *Ephés.*, XVIII, 2, le mot vise le fait précis de la conception virginale par l'opération du Saint-Esprit. Dans le *Dialogue*, saint Justin désigne par le même mot, tantôt le dessein de l'Incarnation comme principe de salut pour les générations humaines, XLV, 4; LXVII, 6; LXXXVII, 5; CIII, 3; CXX, 1; tantôt en particulier le mystère de la croix, XXXI, 1; XXX, 3; tantôt les desseins de Dieu en général, CVII, 3; CXXXIV, 2; CCLI, 4. TATIEN, *Orat.*, V, 1, applique le mot à la Trinité pour désigner la communication de l'Être divin à la seconde personne, et tel est aussi le sens donné par TERTULLIEN, dans l'*Adversum Praxeam*, où la monarchie, c'est-à-dire l'unité divine, est sauvegardée par l'économie des personnes. Avec saint Irénée, le nom d'économie, très fréquemment employé, est réservé à la désignation des effets extérieurs de l'Incarnation et de la Rédemption. Cf. A. D'ALÈS, *le mot οἰκονομία dans la langue théologique de saint Irénée*, dans *Rev. des Études grecques*, XXXI, 1919, p. 1-9. Plus tard, on retrouve très souvent le mot employé par les écrivains chrétiens de langue grecque, dans le sens fixé par Irénée. Cf. W. GASS, *Das patristische*

[3] Mais le sujet demande pour moi l'indulgence des gens bienveillants et je confesse qu'il est au-dessus de mes forces de remplir complètement et parfaitement ma promesse. Je suis en effet le premier à tenter cet ouvrage, à m'avancer pour ainsi dire sur un chemin désert et inviolé⁵ : à Dieu donc je demande d'être mon guide et à la force du Seigneur de m'assister; quant aux hommes qui ont suivi avant moi la même route, il ne me sera pas possible d'en trouver les simples traces; je découvrirai seulement les faibles renseignements de ceux qui, chacun à sa manière, nous ont laissé des récits partiels des temps qu'ils ont traversés : leurs paroles seront comme des flambeaux qu'on élève en avant, comme les cris des veilleurs qui, du haut d'une tour, appellent de loin; ils indiqueront où il faut passer pour diriger sans erreur et sans danger la marche du récit.

[4] Par suite, tout ce que j'estimerai profitable au but indiqué, je le choisirai parmi les choses qu'ils rapportent çà et là; comme en des prairies spirituelles, je cueillerai les passages utiles des écrivains anciens; et j'essaierai d'en faire un corps dans un récit historique. Je serais heureux de sauver de l'oubli les successions sinon de tous les apôtres de notre Sauveur, du moins des plus illustres d'entre eux dans les Églises qui sont encore aujourd'hui vivantes dans les mémoires.

[5] Pour moi, je regarde comme tout à fait nécessaire la réalisation de ce projet, car jusqu'à présent, personne des écrivains ecclésiastiques n'a, que je sache, eu le souci d'entre-

Wort ὀνομαζία, dans *Zeitschr. für wissenschaft. Theol.*, XVII, 1874, p. 465-504. En latin, ce terme est traduit par *dispositio, dispensatio, administratio*.

5. Avant Eusèbe, il y avait eu un certain nombre de chroniqueurs qui s'étaient efforcés d'établir les synchronismes entre les faits de l'histoire profane et ceux de l'histoire judéo-chrétienne : Théophile d'Antioche, saint Hippolyte, Jules Africain. Cf. H. BRUDERS, *la Part de la chronique juive dans les erreurs de l'Histoire universelle*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, 1934, p. 928-951. Il y avait eu aussi des hommes pour recueillir leurs souvenirs, et les récits qu'ils avaient entendus, tel Hégésippe. Mais personne n'avait eu le temps ou l'idée d'écrire une histoire du christianisme, et Eusèbe a raison de faire valoir la nouveauté de son entreprise.

φέων διέγωνων περὶ τοῦτο τῆς γραφῆς σπουδὴν πεπονημένον τὸ μέρος· ἐλπίζω δ' ὅτι καὶ ὠφελιμωτάτῃ τοῖς φιλοτίμως περὶ
 [6] τὸ χρηστομαθὲς τῆς ἱστορίας ἔχουσιν ἀναφανήσεται. ἤδη μὲν οὖν τούτων καὶ πρότερον ἐν οἷς διευτυπωσάμην χρονικοῖς κανόσιν ἐπιτομὴν κατεστησάμην, πλήρεστάτην δ' οὖν ὁμῶς αὐτῶν ἐπὶ τοῦ παρόντος ὠρμήθην τὴν ἀφήγησιν ποιήσασθαι.

B'

- [7] Καὶ ἄρξεται γέ μοι ὁ λόγος, ὡς ἔφην, ἀπὸ τῆς κατὰ τὸν Χριστὸν ἐπινοουμένης ὑψηλοτέρας καὶ κρείττονος ἢ κατὰ ἄνθρωπον οἰκονομίας τε καὶ θεολογίας. καὶ γὰρ τὸν γραφῆ μέλλοντα τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὑψηλῆς παραδώσειν τὴν ἱστορίαν, ἀνωθεν ἐκ πρώτης τῆς κατ' αὐτὸν τὸν Χριστόν, ὅτι περ ἐξ αὐτοῦ καὶ τῆς προσωνομίας ἠξιώθημεν, θειοτέρας ἢ κατὰ τὸ δοκοῦν τοῖς πολλοῖς οἰκονομίας ἀναγκαῖον ἂν εἴη κατάρξασθαι.
- [1] 2 Διττοῦ δὲ ὄντος τοῦ κατ' αὐτὸν τρόπου, καὶ τοῦ μὲν σώματος ἐοικότος κεφαλῆ, ἢ θεὸς ἐπινοεῖται, τοῦ δὲ ποσὶ παραβαλλομένου, ἢ τὸν ἡμῖν ἄνθρωπον ὁμοιοπαθεῖ τῆς ἡμῶν αὐτῶν ἐνεκεν ὑπέδυσωτηρίας, γένοιτ' ἂν ἡμῖν ἐντεῦθεν ἐντελής ἢ τῶν ἀκολούθων διήγησις, εἰ τῆς κατ' αὐτὸν ἱστορίας ἀπάσης ἀπὸ τῶν κεφαλαιωδεδεσμένων καὶ κυριωτάτων τοῦ λόγου τὴν ὑφήγησιν ποιή-

6. La *Chronique* (χρονικοὶ κανόνες καὶ ἐπιτομὴ παντοδαπῆς ἱστορίας Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων) a été publiée par Eusèbe aux environs de 303. L'historien dit expressément ici qu'il la regarde comme un ouvrage préparatoire et que l'*Histoire Ecclésiastique* en est le développement. On s'explique ainsi certains caractères de ce dernier ouvrage. Cf. *Introduction*.

7. La théologie s'oppose à l'économie; celle-ci s'occupe de l'élément humain dans le Christ, celle-là de son élément divin. Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Orat.*, xxxviii, 8; *P. G.*, XXXVI, 320 B : « Voilà pour le moment assez de raisonnements sur Dieu, car ce sujet n'est pas de saison, puisque nous avons à nous occuper non de théologie, mais d'économie ». SÉVÉRIEN DE GABALA,

prendre une œuvre de ce genre. J'espère qu'elle paraîtra très utile à ceux qui s'intéressent aux enseignements précieux de l'histoire.

[6] Déjà du reste, dans les *Canons des temps*⁶ que j'ai composés, j'ai naguère donné un résumé des événements dont je me dispose aujourd'hui à faire le récit très complet.

[7] Et, comme je l'ai dit, mon exposé commencera par l'économie et la théologie du Christ⁷, qui dépassent en puissance et en force la raison humaine. [8] En effet, quiconque veut confier à l'écriture le récit de l'histoire ecclésiastique doit remonter jusqu'aux débuts de l'économie du Christ, puisque c'est de lui que nous avons l'honneur de tirer notre nom, et cette économie est plus divine qu'il ne semble à beaucoup.

II

RÉSUMÉ SOMMAIRE AU SUJET DE LA PRÉEXISTENCE ET DE LA DIVINITÉ DE NOTRE SAUVEUR ET SEIGNEUR LE CHRIST DE DIEU

[1] La nature du Christ est double : l'une ressemble à la tête du corps¹ et par elle il est reconnu Dieu; l'autre est comparable aux pieds : par elle, il a revêtu un homme passible comme nous, pour notre salut. L'exposition de ce qui va suivre sera désormais parfaite, si nous faisons le récit de toute son histoire en commençant par les choses

De sigillis, 5, 6; *P. G.*, LXIII, 509-541, distingue les synoptiques du Quatrième Évangile. Les synoptiques s'adressant à toutes les nations, ont pris pour point de départ l'économie; saint Jean a voulu approfondir la théologie et commence par affirmer la divinité du Christ. Cf. F. KATTENBUSCH, *Die Entstehung einer christlichen Theologie. Zur Geschichte der Ausdrücke, θεολογία, θεολογεῖν, θεολόγος*, dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, 1900, XI, p. 161-205. A. J. FESTUGIÈRE, *la Révélation d'Hermès Trismégiste, II. Le Dieu cosmique*, Paris, 1949, p. 598-605. C'est saint Justin qui a introduit ce mot dans la langue chrétienne, *Dialog.*, LVI, 11; CXXIII, 2.

1. Cf. *I Cor.*, XI, 3; *Ephés.*, IV, 15.

σαίμεθα· ταύτη δὲ καὶ τῆς Χριστιανῶν ἀρχαιότητος τὸ παλαιὸν ὁμοῦ καὶ θεοπρεπὲς τοῖς νέαν αὐτὴν καὶ ἐκτετοπισμένην, χθὲς καὶ οὐ πρότερον φανεῖσαν, ὑπολαμβάνουσιν ἀναδειχθήσεται.

- [2] Γένους μὲν οὖν καὶ ἀξίας αὐτῆς τε οὐσίας τοῦ Χριστοῦ καὶ φύσεως οὕτις ἂν εἰς ἔκφρασιν αὐτάρκτης γένοιτο λόγος, ἢ καὶ τὸ πνεῦμα τὸ θεῖον ἐν προφητείαις « τὴν γενεὰν αὐτοῦ » φησὶν « τίς διηγῆσεται; » ὅτι δὴ οὔτε τὸν πατέρα τις ἔγνω, εἰ μὴ ὁ υἱός, οὔτ' αὖ τὸν υἱὸν τις ἔγνω ποτὲ κατ' ἀξίαν, εἰ μὴ μόνος ὁ γεννήσας αὐτὸν πατήρ, τό τε φῶς τὸ προκόσμιον καὶ τὴν πρὸ αἰώνων νοερὰν καὶ οὐσιώδη σοφίαν τὸν τε ζῶντα καὶ ἐν ἀρχῇ παρὰ τῷ πατρὶ τυγχάνοντα θεὸν λόγον τίς ἂν πλὴν τοῦ πατρὸς καθαρῶς ἐνόησειεν, πρὸ πάσης κτίσεως καὶ δημιουργίας ὄρωμένης τε καὶ ἀοράτου τὸ πρῶτον καὶ μόνον¹ τοῦ θεοῦ γέννημα, τὸν τῆς κατ' οὐρανὸν λογικῆς καὶ ἀθανάτου στρατιᾶς ἀρχιστράτηγον, τὸν τῆς μεγάλης βουλῆς ἄγγελον, τὸν τῆς ἀρρήτου γνώμης τοῦ πατρὸς ὑπουργόν², τὸν τῶν ἀπάντων σὺν τῷ πατρὶ δημιουργόν, τὸν δεῦτερον μετὰ τὸν πατέρα τῶν ὄλων αἴτιον³, τὸν τοῦ θεοῦ παῖδα γνήσιον καὶ⁴ μονογενῆ, τὸν τῶν γεννητῶν ἀπάντων κύριον καὶ θεὸν καὶ βασιλέα τὸ κύριον ὁμοῦ καὶ τὸ κράτος αὐτῇ θεότητι καὶ δυνάμει καὶ τιμῇ παρὰ τοῦ πατρὸς ὑποδεδεγμένον, ὅτι δὴ κατὰ τὰς περὶ αὐτοῦ μυστικὰς τῶν γραφῶν θεολογίας « ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος, καὶ ὁ λόγος ἦν πρὸς τὸν θεόν, καὶ θεὸς ἦν ὁ λόγος· πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο,

1. πρῶτον καὶ μόνον Α μόνον TERBMS.

2. ὑπουργόν TM μηνυτήν R ἐκφάντορα A^c τελειωτήν B^c efficaciam L.

3. τὸν δεῦτερον...αἴτιον del. E | μετὰ τὸν πατέρα : ἀμα τῷ πατρὶ A^c.

4. παῖδα γνήσιον καὶ : λόγον ἐνυπόστατον καὶ μόνον A^c.

2. *Is.*, LIII, 8; Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXXVI, 2.

3. Cf. ΜΑΤΘ., XI, 27.

4. Cf. ΙΟΑΝ., I, 9-10.

5. Cf. *Prov.*, VIII, 23.

6. Cf. ΙΟΑΝ., I, 4-2.

7. *Colos.*, I, 15-16.

8. Les mots καὶ πρῶτον ont été supprimés dans bon nombre de mss. grecs; ils semblaient indiquer que Dieu avait d'autres rejetons que son Fils unique. L'expression est cependant employée par JUSTIN, I *Apol.*, XXI, 1.

les plus élevées et les plus importantes : ainsi seront manifestées l'antiquité et la divinité du christianisme à ceux qui le regardent comme nouveau et étranger, apparu d'hier et non d'ancienne date. [2] La génération, la dignité, la substance même et la nature du Christ, aucune parole ne suffirait à les exprimer, selon que l'Esprit divin le dit dans les prophéties : « Qui racontera sa génération² ? » Car « personne ne connaît le Père sinon le Fils et personne ne connaît le Fils selon sa dignité, sinon seul le Père qui l'a enfanté³ ». [3] La lumière⁴ antérieure au monde, la Sagesse⁵ intelligente et substantielle qui est avant les siècles, le Dieu Verbe qui vit et se trouve au commencement près du Père⁶, qui le comprendrait purement en dehors du Père ? Il est, avant toute création⁷ et organisation visible et invisible, la première et seule progéniture de Dieu⁸, l'archistratège de l'armée⁹ raisonnable et immortelle du ciel, l'ange du grand conseil¹⁰, le ministre de l'ineffable pensée du Père; le démiurge de l'univers avec le Père; la seconde cause de toutes choses après le Père¹¹, l'enfant authentique et unique de Dieu; le Seigneur, Dieu et roi de toutes choses créées, doué par le Père de la domination et de la force, ainsi que de la divinité, de la puissance et de l'honneur, car, selon la mystérieuse assertion des Écritures qui se rapportent à lui et enseignent sa divinité, « Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu et le Verbe était Dieu : tout a été fait par lui et sans lui rien n'a été fait¹² ».

9. Cf. JOSUÉ, v, 14. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXI, 1.

10. Cf. *Is.*, ix, 6. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXXVI, 8.

11. Tout ce passage a exercé le zèle des correcteurs. Un correcteur du ms. E efface les mots τὸν δεῦτερον μετὰ τὸν πατέρα τῶν ὄλων αἰτίων. Un correcteur de A change μετὰ τὸν πατέρα en ἅμα τῷ πατρί; παῖδα γνήσιον καὶ ἐν λόγῳ ἐνυπόστατον καὶ μόνον. Les mots δεῦτερον — τὸν πατέρα ne sont traduits ni en syriaque ni en latin. Pourtant les expressions d'Eusèbe ne sont autres que celles des apologistes du II^e siècle. Cf. A. PUECH, *les Apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris, 1912; J. LEBRETON, *Histoire du dogme de la Trinité, des origines au Concile de Nicée*, Paris, 1928, t. II, p. 395 s. Cf. JUSTIN, *I Apol.*, XIII, 3; EUSÈBE, *Demonst. evangel.*, IV, VII, 2.

12. IOAN., I, 1-3.

- [4] καὶ χωρὶς αὐτοῦ ἐγένετο οὐδὲ ἓν ». τοῦτό τοι καὶ ὁ μέγας Μωυσῆς, ὡς ἂν προφητῶν ἀπάντων παλαιότατος, θείῳ πνεύματι τὴν τοῦ παντός οὐσίωσιν τε καὶ διακόσμησιν ὑπογράφων, τὸν κοσμοποιὸν καὶ δημιουργὸν τῶν ὄλων αὐτῷ δὴ τῷ Χριστῷ καὶ οὐδὲ ἄλλῳ ἢ τῷ θείῳ δηλαδὴ καὶ πρωτογόνῳ ἑαυτοῦ λόγῳ τὴν τῶν ὑποβεβηκότων ποιήσιν παραχωροῦντα διδάσκει αὐτῷ τε κοινολογούμενον ἐπὶ τῆς ἀνθρωπογονίας· « εἶπεν γὰρ » φησὶν « ὁ θεὸς ποιήσωμεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν ». ταύτην δὲ ἐγγυᾶται τὴν φωνὴν προφητῶν ἄλλος, ὧδέ πως ἐν ὕμνοις θεολογῶν « αὐτὸς εἶπεν, καὶ ἐγενήθησαν· αὐτὸς ἐνετείλατο, καὶ ἐκτίσθησαν », τὸν μὲν πατέρα καὶ ποιητὴν εἰσάγων⁵ ὡς ἂν πανηγυμιόνα βασιλικῷ νεύματι προστάττοντα, τὸν δὲ τούτῳ δευτερεύοντα θεῖον⁶ λόγον, οὐχ ἕτερον τοῦ πρὸς ἡμῶν κηρυττομένου, ταῖς πατρικαῖς ἐπιτάξεις ὑπουργοῦντα.
- [6] τοῦτον καὶ ἀπὸ πρώτης ἀνθρωπογονίας πάντες ὅσοι δὴ δικαιοσύνη καὶ θεοσεβείας ἀρετῇ διαπρέψαι λέγονται, ἀμφὶ τε τὸν μέγαν θεράποντα Μωυσέα καὶ πρὸ γε αὐτοῦ πρῶτος Ἀβραάμ τούτου τε οἱ παῖδες καὶ ὅσοι μετέπειτα δίκαιοι πεφῆνασιν καὶ προφηταί, καθαροῖς διανοίας ὁμμασι φαντασθέντες ἐγνωσάν τε καὶ οἶα
- [7] θεοῦ παιδί τὸ προσῆκον ἀπένευμαν σέβας, αὐτὸς τε, οὐδαμῶς ἀπορραθυμῶν τῆς τοῦ πατρὸς εὐσεβείας, διδάσκαλος τοῖς πᾶσι τῆς πατρικῆς⁷ καθίστατο γνώσεως. ὧφθαι γοῦν κύριος ὁ θεὸς ἀνεῖρηται οἷά τις κοινὸς ἄνθρωπος τῷ Ἀβραάμ καθημένῳ παρὰ τὴν δρυὸν τὴν Μαιβρῆ· ὁ δ' ὑποπεσὼν αὐτίκα, καίτοι γε ἄνθρωπον ὀφθαλμοῖς ὄρων, προσκυνεῖ μὲν ὡς θεόν, ἐκετεῦει δὲ ὡς κύριον, ὁμολογεῖ τε μὴ ἀγνοεῖν ὅστις εἶη, ῥήμασιν αὐτοῖς λέγων
- [8] « κύριε ὁ κρίνων πᾶσαν τὴν γῆν, οὐ ποιήσεις κρίσιν; » εἰ γὰρ

5. πατέρα καὶ ποιητὴν εἰσάγων AT¹B πατέρα τῶν ὄλων καὶ ποιητὴν εἰσάγων T^cEM πατέρα καὶ ποιητὴν εἰσάγων τῶν ὄλων R.

6. θεῖον AT¹R θεόν T^cEBM.

7. πατρικῆς ATBMS πνευματικῆς R E.

13. *Gen.*, 1, 26. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXII, 1. Sur cette interprétation des théophanies de l'Ancien Testament, cf. J. LEBRETON, *op. cit.*, II, 663-677.

14. *Ps.* xxxii, 9; cklviii, 5.

15. Cf. JUSTIN, I *Apol.*, x, 7.

16. L'idée que le Fils est le serviteur de Dieu revient très souvent chez

[4] C'est là ce qu'enseigne aussi le grand Moïse, le plus ancien de tous les prophètes, décrivant sous l'action divine la création et l'ornementation de l'univers : le créateur et démiurge de l'univers a accordé au Christ et à nul autre qu'à son Verbe divin et premier-né la création des êtres inférieurs, et il le présente comme conversant avec lui de la création de l'homme : « Dieu dit, écrit-il, Faisons l'homme à notre image et ressemblance¹³. » [5] Un autre prophète garantit cette parole en parlant ainsi de Dieu dans ses hymnes : « Il dit et les choses ont été faites; il ordonna et elles ont été créées¹⁴. » Il introduit le Père et créateur comme un chef suprême qui ordonne d'un geste royal, et le Verbe divin, le second¹⁵ après lui, celui-là même qui nous est prêché, comme obéissant aux ordres paternels¹⁶.

[6] Le Verbe, tous ceux que, depuis la première création de l'homme, on dit s'être distingués par la justice et la vertu de religion, les compagnons du grand serviteur de Dieu, Moïse et avant lui Abraham, le premier, ainsi que ses enfants; puis tous ceux qui se sont montrés justes et prophètes, l'ont contemplé avec les yeux purs de l'intelligence, l'ont reconnu et lui ont rendu un hommage qui convenait à un enfant de Dieu. [7] Et lui-même, en ne négligeant nullement la piété envers le Père, a été pour tous le maître de la connaissance du Père. Le Seigneur Dieu, dit l'Écriture, a été vu, comme un simple homme par Abraham assis sous le chêne de Mambré : celui-ci se prosterne aussitôt, quoique ses yeux voient un homme; il l'adore comme Dieu, il le supplie comme Seigneur; il confesse ne pas ignorer qui il est, en disant en propres termes : « Seigneur, toi qui juges toute la terre, ne feras-tu pas le jugement¹⁷ ? » [8] En effet, s'il est impos-

saint JUSTIN, *Dialog.*, LVI, 22; LVII, 3; LVIII, 3; LX, 2; LX, 6; LXI, 1; CXIII, 4, et ailleurs, cf. J. LEBRETON, *op. cit.*, p. 467-468.

17. Cf. *Gen.*, XVIII, 1-25. Voir JUSTIN, *Dialog.*, LVI; IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, VI, 1; P. G., VII, 860; IV, X, 19, c. 1000; IV, XXV, 1, c. 1050; *Praedic. Apost.*, XLIV; TERTULLIEN, *Adv. Prax.*, XIII et XVI : *De carne Christi*, VI; ORIGÈNE, *In Ioan.*, II, XXIII, éd. PREUSCHEN, p. 79. On verra également les interprétations de ce passage par JOSÈPHE, *Ant. iud.*, I, XII, et par PHILON, *De Abrahamo*, XXIV, Cf. J. LEBRETON, *op. cit.*, p. 672.

- μηδεις επιτρέποι λόγος τὴν ἀγένητον καὶ ἄτρεπτον οὐσίαν θεοῦ τοῦ παντοκράτορος εἰς ἀνδρὸς εἶδος μεταβάλλειν μηδ' αὐτὸ γενητοῦ μηδενὸς φαντασίᾳ τὰς τῶν ὄρωντων ὄψεις ἐξαπατᾶν μηδὲ μὴν ψευδῶς τὰ τοιαῦτα πλάττεσθαι τὴν γραφήν, θεὸς καὶ κύριος ὁ κρίνων πᾶσαν τὴν γῆν καὶ ποιῶν κρίσιν, ἐν ἀνθρώπου ὁρώμενος σχήματι, τίς ἂν ἕτερος ἀναγορευοίτο, εἰ μὴ φάναι θέμις τὸ πρῶτον τῶν ὄλων αἰτίων, ἢ μόνος ὁ προὖν αὐτοῦ λόγος; περὶ οὗ καὶ ἐν ψαλμοῖς ἀνείρηται « ἀπέστειλεν τὸν λόγον αὐτοῦ, καὶ ἴασατο αὐτούς, καὶ ἐρρύσατο αὐτούς ἐκ τῶν διαφθορῶν αὐτῶν ».
- [9] τοῦτον δεῦτερον μετὰ τὸν πατέρα κύριον σαφέστατα Μωυσῆς ἀναγορεύει λέγων « ἔβρεξε κύριος ἐπὶ Σόδομα καὶ Γόμορρα θεῖον καὶ πῦρ παρά κυρίου » τοῦτον καὶ τῷ Ἰακώβ αὐθις ἐν ἀνδρὸς φανέντα σχήματι, θεὸν ἢ θεία προσαγορεύει γραφή, φάσκοντα τῷ Ἰακώβ « οὐκέτι κληθήσεται τὸ ὄνομά σου Ἰακώβ, ἀλλ' Ἰσραὴλ ἔσται τὸ ὄνομά σου, ὅτι ἐνίσχυσας μετὰ θεοῦ », ὅτε καὶ « ἐκάλεσεν Ἰακώβ τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκεῖνου εἶδος θεοῦ », λέγων « εἶδον γὰρ θεὸν πρόσωπον πρὸς πρόσωπον, καὶ ἐσώθη μου ἡ ψυχὴ ».
- [10] καὶ μὴν οὐδ' ὑποβεβηκότων ἀγγέλων καὶ λειτουργῶν θεοῦ τὰς ἀναγραφείσας θεοφανείας ὑπονοεῖν θέμις, ἐπειδὴ καὶ τούτων ὅτε τις ἀνθρώποις παραφαίνεται, οὐκ ἐπικρύπτεται ἡ γραφή, ὀνομαστὶ οὐ θεὸν οὐδὲ μὴν κύριον, ἀλλ' ἀγγέλους χρηματίζει λέγουσα, ὡς διὰ μυριῶν
- [11] μαρτυριῶν πιστώσασθαι ῥᾶδιον. τοῦτον καὶ ὁ Μωυσέως διάδοχος Ἰησοῦς, ὡς ἂν τῶν οὐρανίων ἀγγέλων καὶ ἀρχαγγέλων τῶν τε ὑπερκοσμίων δυνάμεων ἡγούμενον καὶ ὡς ἂν εἰ τοῦ πατρὸς ὑπάρχοντα δύναμιν καὶ σοφίαν καὶ τὰ δευτερεῖα⁸ τῆς

8. ὡσανεὶ τοῦ $\overline{\text{πρσ}}$ ὑπάρχοντα δύναμιν καὶ σοφίαν καὶ τὰ δευτερεῖα A ὡς ἂν εἰκόνα τοῦ $\overline{\text{πρσ}}$ ὑπάρχοντα καὶ τὰ δευτερεῖα TE ὡς ἂν εἰ τοῦ $\overline{\text{πρσ}}$ ὑπάρχοντα καὶ τὰ δευτερεῖα R ὡσανεὶ τοῦ $\overline{\text{πρσ}}$ ὑπάρχοντα ἰσοκλεῖ B ὡσανεὶ τοῦ $\overline{\text{πρσ}}$ ὑπάρχοι τὰ δευτερεῖα M ὑπάρχοι : ὑπάρχων corr. M¹.

18. *Psal.*, cvi, 20.

19. *Gen.*, xix, 24. La première formule de Sirmium, en 351, déclare anathème quiconque refuse d'admettre cette interprétation. A. HΛΗΝ, *Bibliothek der Symbolen und Glaubenregeln der alten Kirche*, 3^e édit., Breslau, 1897, § 160, p. 198.

sible d'admettre que la substance innée et immuable du Dieu tout-puissant se change en forme d'homme ou trompe les yeux des spectateurs par l'apparence d'une créature, ou encore que l'Écriture imagine mensongèrement de tels récits, le Dieu et Seigneur qui juge toute la terre et fait le jugement, qui est vu en apparence d'homme, comment l'appeler autrement, s'il n'est pas permis de dire qu'il est la première cause de l'univers, sinon le Verbe qui seul préexiste au monde ? De ce Verbe il est dit aussi dans les Psaumes : « Il a envoyé son Verbe et les a guéris et les a délivrés de leur corruption ¹⁸. » [9] Ce Verbe, Moïse le déclare très clairement le second Seigneur après le Père, en disant : « Le Seigneur fait pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe, du soufre et du feu de la part du Seigneur ¹⁹. » Ce Verbe encore, qui apparut de nouveau à Jacob sous forme humaine, la divine Écriture l'appelle Dieu, lorsqu'il dit à Jacob : « On ne t'appellera plus de ton nom Jacob, mais ton nom sera Israël, car tu as combattu avec Dieu ²⁰. » Alors aussi « Jacob appela cet endroit Vision de Dieu, disant : J'ai vu Dieu face à face et mon âme a été sauvée ²¹. »

[10] Que les théophanies ainsi décrites se rapportent à des anges inférieurs et serviteurs de Dieu, il n'est pas permis de le supposer, car lorsqu'un de ces derniers apparaît aux hommes, l'Écriture ne le cache pas; elle ne les appelle par leur nom ni Dieu ni Seigneur, mais anges, comme il est facile de s'en convaincre par d'innombrables témoignages.

[11] Ce Verbe, le successeur de Moïse, Josué l'appelle l'archistratège de l'armée du Seigneur en tant que chef des anges et des archanges célestes et des puissances supérieures au monde ²², en tant que subsistant comme la puissance et la Sagesse du Père ²³, et comme celui à qui a été confiée

20. *Gen.*, xxxii, 29. Cf. La même formule de Sirmium...

21. *Gen.*, xxxii, 31.

22. *Josué*, v, 14.

23. Cf. *I Cor.*, i, 24. Ici encore, et pour des raisons théologiques, les mss présentent de nombreuses divergences. V. l'apparat.

κατὰ πάντων βασιλείας τε καὶ ἀρχῆς ἐμπεπιστευμένον, ἀρχιστράτηγον δυνάμεως κυρίου ὀνομάζει, οὐκ ἄλλως αὐτὸν ἢ αὐθις

- [12] ἐν ἀνθρώπου μορφῇ καὶ σχήματι θεωρήσας. γέγραπται γοῦν· « καὶ ἐγενήθη, ὡς ἦν Ἰησοῦς ἐν Ἱερικῶ, καὶ ἀναβλέψας ὄρᾳ ἄνθρωπον ἐστηκότα κατέναντι αὐτοῦ, καὶ ἡ ῥομφαία ἐσπασμένη ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ προσελθὼν Ἰησοῦς εἶπεν, ἡμέτερος εἶ ἡ τῶν ὑπεναντίων; καὶ εἶπεν αὐτῷ, ἐγὼ ἀρχιστράτηγος δυνάμεως κυρίου· νυνὶ παραγέγονα. καὶ Ἰησοῦς ἔπεσεν ἐπὶ πρόσωπον ἐπὶ τὴν γῆν καὶ εἶπεν αὐτῷ, δέσποτα, τί προστάσεις τῷ σῷ οἰκέτῃ; καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος κυρίου πρὸς Ἰησοῦν, λῦσαι τὸ ὑπόδημα ἐκ τῶν ποδῶν σου· ὁ γὰρ τόπος, ἐν ᾧ σὺ ἐστηκας, [13] τόπος ἅγιός ἐστιν ». ἔνθα καὶ ἐπιστήσεις ἀπὸ τῶν αὐτῶν ῥημάτων ὅτι μὴ ἕτερος οὗτος εἶη τοῦ καὶ Μωυσεῖ κεχρηματικότος, ὅτι δὴ αὐτοῖς ῥήμασι καὶ ἐπὶ τῷ δέ φησιν ἡ γραφὴ « ὡς δὲ εἶδεν κύριος ὅτι προσάγει ἰδεῖν, ἐκάλεσεν αὐτὸν κύριος ἐκ τοῦ βᾶτου λέγων, Μωυσῆ Μωυσῆ· ὁ δὲ εἶπεν, τί ἐστίν; καὶ εἶπεν, μὴ ἐγγίσῃς ᾧδε· λῦσαι τὸ ὑπόδημα ἐκ τῶν ποδῶν σου· ὁ γὰρ τόπος, ἐν ᾧ σὺ ἐστηκας ἐπ' αὐτοῦ, γῆ ἅγια ἐστίν. καὶ εἶπεν αὐτῷ, ἐγὼ εἰμι ὁ θεὸς τοῦ πατρός σου, θεὸς Ἀβραάμ καὶ θεὸς Ἰσαὰκ καὶ θεὸς [14] Ἰακώβ ». καὶ ὅτι γέ ἐστιν οὐσία τις προκόσμιος ζῶσα καὶ ὑφ' ἐστῶσα, ἡ τῷ πατρὶ καὶ θεῷ τῶν ὄλων εἰς τὴν τῶν γενητῶν ἀπάντων δημιουργίαν ὑπηρετησαμένη, λόγος θεοῦ καὶ σοφία χρηματίζουσα, πρὸς ταῖς τεθειμέναις ἀποδείξεις ἐτι καὶ αὐτῆς ἐξ ἰδίου προσώπου τῆς σοφίας ἐπακοῦσαι πάρεστιν, διὰ Σολομῶνος λευκότερα ᾧδὲ πως τὰ περὶ αὐτῆς μυσταγωγούσης· « ἐγὼ ἡ σοφία κατεσκήνωσα βουλήν, καὶ γνῶσιν καὶ ἔννοιαν ἐγὼ ἐπεκαλεσάμην. [15] δι' ἐμοῦ βασιλεῖς βασιλεύουσιν, καὶ οἱ δυνάσται γράφουσι δικαιοσύνην· δι' ἐμοῦ μεγιστᾶνες μεγαλύνονται, καὶ τύραννοι δι' ἐμοῦ κρατοῦσι γῆς »· οἷς ἐπιλέγει· « κύριος ἔκτισέν με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ εἰς ἔργα αὐτοῦ, πρὸ τοῦ αἰῶνος ἐθεμελίωσέν με· ἐν ἀρχῇ πρὸ τοῦ τὴν γῆν ποιῆσαι, πρὸ τοῦ προελθεῖν τὰς πηγὰς τῶν ὑδάτων, πρὸ τοῦ ὄρη ἐδρασθῆναι, πρὸ δὲ πάντων βουνῶν γεννᾶ με. ἡνίκα ἠτόμαζεν τὸν οὐρανόν, συμπαρήμην

24. Josué, v, 13-15.

25. Exod., III, 4-6. Cf. JUSTIN, *I Apol.*, LXIII, 2; *Dialog.*, LX, 1.

26. *Prov.*, VIII, 12, 15, 16.

la seconde place dans la royauté et le gouvernement de l'univers, et cela après l'avoir contemplé lui aussi en forme et en apparence d'homme. [12] Car il est écrit : « Et il arriva, comme Josué était à Jéricho, il leva les yeux et vit un homme debout en face de lui; un glaive nu était dans sa main; et Josué, s'étant avancé, dit : Es-tu des nôtres ou des ennemis ? Il lui répondit : Je suis l'archistratège de l'armée du Seigneur et maintenant je suis là. Et Josué tomba le visage contre terre et lui dit : Maître, qu'ordonnes-tu à ton serviteur ? Et l'archistratège du Seigneur dit à Josué : Délie la sandale de tes pieds car le lieu où tu te tiens est un lieu saint²⁴. » [13] On voit, par les mots eux-mêmes, qu'il ne s'agit pas d'un autre que de celui qui a parlé à Moïse, car l'Écriture dit de ce dernier dans les mêmes termes : « Lorsque le Seigneur vit qu'il avançait pour voir, le Seigneur l'appela du buisson en disant : Moïse, Moïse. Ce dernier dit : Qu'est-ce ? Et il dit : N'approche pas ici. Délie la sandale de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. Et il lui dit : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob²⁵. »

[14] Et qu'il y a une substance antérieure au monde, vivante et subsistante, qui a secondé le Père et Dieu de l'univers dans la création de toutes les choses créées, appelée Verbe de Dieu et Sagesse, en outre des preuves exposées plus haut, on peut l'apprendre de la Sagesse elle-même, qui découvre très clairement ce qui la concerne par la bouche de Salomon : « Je suis la Sagesse qui habite dans le conseil; je m'appelle science et intelligence. Par moi les rois règnent et les puissants écrivent la justice. Par moi les grands sont magnifiés et les tyrans par moi dominant la terre²⁶. » [15] Et elle ajoute : « Le Seigneur m'a créée principe de ses voies pour ses œuvres; avant les siècles, il m'a établie; au commencement, avant de faire la terre, avant de faire couler les sources des eaux, avant de fonder les montagnes, avant toutes les collines, il m'a engendrée. Quand il préparait le ciel, j'étais auprès de lui; quand il plaçait les sources cons-

- αὐτῶ, καὶ ὡς ἀσφαλεῖς ἐτίθει πηγὰς τῆς ὑπ' οὐρανόν, ἤμην σὺν αὐτῶ ἀρμύζουσα. ἐγὼ ἤμην ἢ προσέχαιρεν καθ' ἡμέραν, εὐφραινόμενην δὲ ἐνώπιον αὐτοῦ ἐν παντὶ καιρῶ, ὅτε εὐφραίνεται
- [16] τὴν οἰκουμένην συντελέσας ». ὅτι μὲν οὖν προῆν καὶ τισὶν, εἰ καὶ μὴ τοῖς πᾶσιν, ὁ θεῖος λόγος ἐπεφάνετο, ταῦθ' ἡμῖν ὡς ἐν βραχέσιν εἰρήσθω.
- [17] Τί δὴ οὖν οὐχὶ καθάπερ τὰ νῦν, καὶ πάλαι πρότερον εἰς πάντας ἀνθρώπους καὶ πᾶσιν ἔθνεσιν ἐκηρύττετο, ὧδε ἂν γένοιτο πρόδηλον. οὐκ ἦν πω χωρεῖν οἶός τε τὴν τοῦ Χριστοῦ πάνσοφον
- [18] καὶ πανάρετον διδασκαλίαν ὁ πάλαι τῶν ἀνθρώπων βίος. εὐθύς μὲν γε ἐν ἀρχῇ μετὰ τὴν πρώτην ἐν μακαρίοις ζωὴν ὁ πρῶτος ἀνθρώπος ἤττον τῆς θείας ἐντολῆς φροντίσας, εἰς τουτοῦ τὸν θνητὸν καὶ ἐπίκηρον βίον καταπέπτωκεν καὶ τὴν ἐπάρατον ταυτηνὴ γῆν τῆς πάλαι ἐνθέου τρυφῆς ἀντικατηλλάξατο, οἱ τε ἀπὸ τούτου τὴν καθ' ἡμᾶς σύμπασαν πληρώσαντες πολὺ χείρους ἀναφανέντες ἐκτὸς ἐνός που καὶ δευτέρου, θηριώδη τινὰ τρόπον
- [19] καὶ βίον ἀβίωτον ἐπανήρηντο· ἀλλὰ καὶ οὔτε πόλιν οὔτε πολιτείαν, οὐ τέχνας, οὐκ ἐπιστήμας ἐπὶ νοῦν ἐβάλλοντο, νόμων τε καὶ δικαιοματῶν καὶ προσέτι ἀρετῆς καὶ φιλοσοφίας οὐδὲ ὀνόματος μετεῖχον, νομάδες δὲ ἐπ' ἐρημίας οἶά τινες ἄγριοι καὶ ἀπηγεῖς διῆγον, τοὺς μὲν ἐκ φύσεως προσήκοντας λογισμοὺς τὰ τε λογικὰ καὶ ἡμερα τῆς ἀνθρώπων ψυχῆς σπέρματα αὐτοπροαιρέτου κακίας ὑπερβολῇ διαφθείροντες, ἀνοσιουργίαις δὲ πάσαις ὅλους σφᾶς ἐκδεδωκότες, ὡς τοτὲ μὲν ἀλληλοφθορεῖν, τοτὲ δὲ ἀλληλοκτονεῖν, ἄλλοτε δὲ ἀνθρωποβορεῖν, θεομαχίας τε καὶ τὰς παρὰ τοῖς πᾶσιν βοωμένης γιγαντομαχίας ἐπιτολμᾶν, καὶ γῆν μὲν ἐπιτειχίζειν οὐρανῶ διανοεῖσθαι, μανίᾳ δὲ φρονήματος ἐκτόπου αὐτὸν τὸν ἐπὶ πᾶσιν πολεμεῖν παρασκευάζεσθαι·

27. *Prov.*, VIII, 22-25, 27-28, 30-31. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LXI, 3-5; LXXIX, 3; ATHENAGORE, *Legat.*, x; THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Ad Autol.*, II, x.

28. Le problème du retard de l'Incarnation est l'un de ceux qui n'ont pas cessé de préoccuper les apologistes et les théologiens de l'antiquité.

29. Ce tableau des origines de l'humanité et de l'histoire du monde après la faute s'inspire beaucoup plutôt des traditions littéraires ou philosophiques que de l'enseignement de l'Écriture. On peut trouver des récits analogues, par exemple dans *les Travaux et les Jours*, d'HÉSIODE, au v^e livre du *De natura rerum* de LUCRÈCE, dans l'*Odyssée*, IX, 105 s., et même ailleurs. Naturelle-

tantes sous le ciel, j'étais avec lui, agissante. J'étais là où il se réjouissait chaque jour; je me réjouissais devant lui en toute circonstance, lorsqu'il exultait d'avoir achevé la terre ²⁷. » [16] Le Verbe divin préexistait donc à tout et s'est manifesté à quelques-uns, sinon à tous : voilà ce que nous avons exposé brièvement.

[17] Pourquoi donc n'a-t-il pas été prêché autrefois parmi toutes les nations et à tous les hommes, comme il l'est maintenant ? Il me reste à le dire : les hommes d'autrefois n'étaient pas capables de comprendre l'enseignement tout sage et tout vertueux du Christ ²⁸. [18] Dès le commencement en effet, aussitôt après sa première vie dans le bonheur ²⁹, le premier homme passa outre le commandement divin, tomba dans cette existence mortelle et périssable et reçut en échange des délices divines d'autrefois, cette terre maudite. Quant à ses descendants, ils remplirent toute notre terre, et sauf un ou deux se montrèrent beaucoup plus méchants que lui, s'adonnant à des mœurs bestiales et à une vie déréglée. [19] Ils ne pensaient ni aux cités, ni aux gouvernements, ni aux arts, ni aux sciences. Les lois, la justice, bien plus, la vertu et la philosophie leur étaient inconnues même de nom. Ils menaient une vie nomade, dans les déserts, comme des bêtes sauvages et féroces. La raison qu'ils tenaient de la nature, les semences d'intelligence et de douceur que possède l'âme humaine, ils les corrompaient par l'excès d'une méchanceté librement voulue; ils se livraient tout entiers eux-mêmes à toutes sortes d'œuvres criminelles, se corrompant mutuellement, se tuant les uns les autres, se livrant à l'anthropophagie, osant même entreprendre des combats contre Dieu et ces guerres de géants bien connues de tous, et méditant de fortifier la terre contre le ciel : la folie d'un esprit insensé les poussait même à combattre Celui qui est au-dessus de tout. [20] Sur ces hommes

ment, quelques traits de la description d'Eusèbe se retrouvent aussi dans la Bible.

- [20] ἐφ' οἷς τοῦτον ἑαυτοῖς < εἰς > ἄγουσι⁹ τὸν τρόπον, κατακλυσμοῖς αὐτοὺς καὶ πυρπολήσεσιν ὥσπερ ἀγρίαν ὕλην κατὰ πάσης τῆς γῆς κεχυμένην θεὸς ὁ πάντων ἔφορος μετῆι, λιμοῖς τε συνεχέσι καὶ λοιμοῖς πολέμοις τε αὐτὸν καὶ κεραυνῶν βολαῖς ἀνωθεν αὐτοὺς ὑπετέμνετο, ὥσπερ τινὰ δεινὴν καὶ χαλεπωτάτην νόσον ψυχῶν
- [21] πικροτέροις ἀνέχων τοῖς κολαστηρίοις. τότε μὲν οὖν, ὅτε δὴ καὶ πολὺς ἦν ἐπικεχυμένος ὀλίγου δεῖν κατὰ πάντων ὁ τῆς κακίας κάρου, οἷα μέθης δεινῆς, τὰς ἀπάντων σχεδὸν ἀνθρώπων ἐπισκιαζούσης καὶ ἐπισκοτούσης ψυχάς, ἡ πρωτόγονος καὶ πρωτόκτιστος¹⁰ τοῦ θεοῦ σοφία καὶ αὐτὸς ὁ προὖν λόγος φιλανθρωπίας ὑπερβολῇ τοτὲ μὲν δι' ὀπτασίας ἀγγέλων τοῖς ὑποβεβηκόσι, τοτὲ δὲ καὶ δι' ἑαυτοῦ οἷα θεοῦ δύναιμις σωτήριος ἐνὶ που καὶ δευτέρῳ τῶν πάλοι θεοφιλῶν ἀνδρῶν οὐκ ἄλλως ἢ δι' ἀνθρώπου μορφῆς, ὅτι μὴδ' ἑτέρως ἦν δυνατὸν αὐτοῖς, ὑπεφαίνετο.
- [22] ὡς δ' ἤδη διὰ τούτων τὰ θεοσεβείας σπέρματα εἰς πλῆθος ἀνδρῶν καταβέβλητο ὅλον τε ἔθνος ἐπὶ γῆς θεοσεβεῖα προσανέχον ἐκ τῶν ἀνέκαθεν Ἑβραίων ὑπέστη, τούτοις μὲν, ὡς ἂν εἰ πλήθουσιν ἔτι ταῖς παλαιαῖς ἀγωγαῖς ἐκδεδητημένοι, διὰ τοῦ προφήτου Μωυσέως εἰκόνας καὶ σύμβολα σαββάτου τινὸς μυστικοῦ καὶ περιτομῆς ἑτέρων τε νοητῶν θεωρημάτων εἰσαγωγάς, ἀλλ' οὐκ αὐτὰς ἐναργεῖς παρεδίδου μυσταγωγίας· ὡς δὲ τῆς πρὸς αὐτοὺς νομοθεσίας βωμμένης καὶ πνοῆς δίκην εὐώδους εἰς ἅπαντας ἀνθρώπους διαδιδομένης, ἤδη τότε ἐξ αὐτῶν καὶ τοῖς πλείοσιν τῶν ἔθνῶν διὰ τῶν πανταχόσε νομοθετῶν τε καὶ φιλοσόφων ἡμέρωτο τὰ φρονήματα, τῆς ἀγρίας καὶ ἀπηνοῦς θηριωδίας ἐπὶ τὸ πρᾶον μεταβεβλημένης, ὡς καὶ εἰρήνην βαθεῖαν φιλίας τε καὶ ἐπιμιξίας πρὸς ἀλλήλους ἔχειν, τηνικαῦτα πᾶσι δὴ λοιπὸν ἀνθρώποις καὶ τοῖς ἀνά τὴν οἰκουμένην ἔθνεσιν ὡς ἂν προωφελιμένοι καὶ ἤδη τυγχάνουσιν ἐπιτηδεῖοις πρὸς παραδοχὴν τῆς

9. ἑαυτοῖς εἰσάγουσι Schw ἑαυτοῖς ἄγουσι TERBM ἑαυτοῖς ἄγουσι AS.

10. πρωτόκτιστος AET προαιώνιος R πρωτότοκος BM om. S.

30. Cf. *Colos.*, 1, 15; *Prov.*, viii, 22.

31. Cf. *IOANN.*, 1, 1.

32. Cf. *I Cor.*, 1, 24. Voir J. LEBRETTON, *op. cit.*, II, 663 s.

33. Il y a beaucoup d'optimisme dans cette représentation de l'histoire.

qui se conduisaient de la sorte, Dieu qui surveille toutes choses envoya des déluges d'eaux, des torrents de feu comme sur une forêt sauvage répandue dans la terre entière; il les extermina par des famines continuelles, des pestes, des guerres, des jets de foudre : Il retenait pour des châtimens plus durs une maladie des âmes, terrible et très pernicieuse.

[21] Alors donc, tandis que la torpeur de la méchanceté était répandue sur tous ou à peu près, semblable à une terrible ivresse qui aurait obscurci et enténébré les âmes de presque tous les hommes, la Sagesse de Dieu, sa première-née et sa première créature³⁰, le Verbe préexistant lui-même³¹, par un excès d'amour pour les hommes, se manifesta aux êtres inférieurs, tantôt par l'apparition d'anges, tantôt directement comme pouvait le faire une puissance³² salvatrice de Dieu, à un ou deux des anciens amis de Dieu : il prit alors une forme humaine, car il ne pouvait faire autrement pour eux. [22] Quand déjà les semences de la religion eurent été jetées par eux dans la foule des hommes et que, sur la terre, toute la nation qui descend des anciens Hébreux se fut ralliée à la religion, Dieu donna à cette dernière, par l'intermédiaire du prophète Moïse, comme à des multitudes encore engagées dans les anciennes conduites, des images et des symboles d'un sabbat mystique, les initiations de la circoncision et d'autres observances intelligibles, mais non l'intelligence même de ces mystères cachés.

[23] Lorsque la législation promulguée chez les Juifs fut prêchée et répandue chez tous les hommes comme un parfum d'agréable odeur, alors, grâce aux Juifs, la plupart des peuples eurent leurs pensées adoucies par des législateurs et des philosophes; ils changèrent en douceur leurs coutumes sauvages et féroces, de manière à faire naître une paix profonde faite d'amitié et de bons rapports réciproques; alors, tous les autres hommes, toutes les nations de la terre furent ainsi préparées et dûment capables de recevoir la connaissance du Père³³. Alors de nouveau, le maître des vertus, l'auxiliaire du Père dans tous les biens, le Verbe

- του πατρὸς γνώσεως, ὁ αὐτὸς δὴ πάλιν ἐκεῖνος ὁ τῶν ἀρετῶν ¹¹ διδάσκαλος, ὁ ἐν πᾶσιν ἀγαθοῖς τοῦ πατρὸς ὑπουργός, ὁ θεῖος καὶ οὐράνιος τοῦ θεοῦ λόγος, δι' ἀνθρώπου κατὰ μηδὲν σώματος οὐσία τὴν ἡμετέραν φύσιν διαλλάττοντος ἀρχομένης τῆς Ῥωμαίων βασιλείας ἐπιφανείς, τοιαῦτα ἐδρασέν τε καὶ πέπονθεν, οἷα ταῖς προφητείαις ἀκόλουθα ἦν, ἄνθρωπον ὁμοῦ καὶ θεὸν ἐπιδημήσειν τῷ βίῳ παραδόξων ἔργων ποιητὴν καὶ τοῖς πᾶσιν ἔθνεσιν διδάσκαλον τῆς τοῦ πατρὸς εὐσεβείας ἀναδειχθῆσθαι τό τε παράδοξον αὐτοῦ τῆς γενέσεως καὶ τὴν καινὴν διδασκαλίαν καὶ τῶν ἔργων τὰ θαύματα ἐπὶ τε τούτοις τοῦ θανάτου τὸν τρόπον τὴν τε ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν καὶ ἐπὶ πᾶσιν τὴν εἰς οὐρανούς ἐνθεον ἀποκατάστασιν αὐτοῦ προκηρυττούσας. τὴν γοῦν ἐπὶ τέλει βασιλείαν αὐτοῦ Δανιὴλ ὁ προφήτης θείῳ πνεύματι συνορῶν, ὧδέ πη ἐθεοφορεῖτο, ἀνθρωπινώτερον τὴν θεοπτίαν ὑπογράφων· « ἐθεώρουν γὰρ » φησὶν « ἕως οὗ θρόνοι ἐτέθησαν, καὶ παλαιὸς ἡμερῶν ἐκάθητο. καὶ τὸ ἔνδυμα αὐτοῦ ὡς εἰ χιῶν λευκόν, καὶ ἡ θριξ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ ὡς εἰ ἕριον καθάρων· ὁ θρόνος αὐτοῦ φλόξ πυρός, οἱ τροχοὶ αὐτοῦ πῦρ φλέγον· ποταμὸς πυρός εἶλκεν ἔμπροσθεν αὐτοῦ. χίλια χιλιάδες ἐλειτούργουν αὐτῷ, καὶ μύρια μυριάδες παρειστήκεισαν ἔμπροσθεν αὐτοῦ.
- [24] κριτήριον ἐκάθισεν, καὶ βίβλοι ἠνεῶχθησαν ». καὶ ἐξῆς « ἐθεώρουν », φησὶν « καὶ ἰδοὺ μετὰ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ ὡς εἰ υἱὸς ἀνθρώπου ἐρχόμενος, καὶ ἕως τοῦ παλαιοῦ τῶν ἡμερῶν ἔφθασεν, καὶ ἐνώπιον αὐτοῦ προσηνέχθη· καὶ αὐτῷ ἐδόθη ἡ ἀρχὴ καὶ ἡ τιμὴ καὶ ἡ βασιλεία, καὶ πάντες οἱ λαοὶ φυλαὶ γλῶσσαι αὐτῷ δουλεύουσιν. ἡ ἐξουσία αὐτοῦ ἐξουσία αἰώνιος, ἥτις οὐ παρελεύσεται· καὶ ἡ βασιλεία αὐτοῦ οὐ διαφθαρῆσεται ».
- [26] ταῦτα δὲ σαφῶς οὐδ' ἐφ' ἑτερον, ἀλλ' ἐπὶ τὸν ἡμέτερον σωτῆρα, τὸν ἐν ἀρχῇ πρὸς τὸν θεὸν θεὸν λόγον, ἀναφέροιο ἄν, υἱὸν

11. ἀρετῶν TERBMLS ἀρρήτων Α.

Eusèbe a pu s'inspirer ici de certaines conceptions courantes aux abords de l'ère chrétienne, chez les Juifs d'Alexandrie. On songe par exemple à la lettre d'Aristée ou au III^e livre des Oracles sibyllins. Cf. M. J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, Paris, 1931, p. 494 s. On ne doit pas oublier cependant l'importance prise par la Diaspora. Cf. J. JUSTER, *les Juifs dans*

divin et céleste de Dieu, se manifesta lui-même par le moyen d'un homme qui ne différait en rien de notre nature quant à l'essence du corps, au temps où commençait l'empire romain. Il accomplit et souffrit ce qui était conforme aux prophéties selon lesquelles un homme de Dieu viendrait en cette vie pour faire des œuvres étonnantes et pour enseigner à toutes les nations la piété à l'égard du Père; elles avaient également annoncé le prodige de sa naissance, son enseignement nouveau, les merveilles de ses œuvres, et de plus le genre de sa mort, sa résurrection d'entre les morts et surtout sa divine restauration dans les cieux.

[24] Ce règne final du Verbe, le prophète Daniel, inspiré par l'Esprit divin, l'avait déjà annoncé en décrivant d'une manière humaine sa vision de Dieu : « Car je regardais, dit-il, jusqu'à ce que des trônes fussent placés et que l'ancien des jours fût assis. Et son vêtement était blanc comme de la neige et la chevelure de sa tête était comme une fine toison; son trône était une flamme de feu et les roues en étaient un feu brûlant; un fleuve de feu coulait devant lui. Mille milliers le servaient et dix mille myriades se tenaient devant lui. Il établit un jugement et des livres furent ouverts ³⁴. »

[25] Et plus loin : « Je regardais, dit-il, et voici avec les nuées du ciel, vint comme un fils d'homme : il alla jusqu'à l'ancien des jours et fut porté en face de lui. A lui furent donnés le commandement et l'honneur et le règne et tous les peuples, tribus et langues le servirent. Sa puissance est une puissance éternelle qui ne passera pas, et son règne ne sera pas détruit ³⁵. » [26] Manifestement cela ne s'applique à personne d'autre qu'à notre Sauveur, au Dieu Verbe, qui était au commencement auprès de Dieu ³⁶ et qui par son

l'empire romain ; leur condition juridique, économique et sociale, Paris, 1914, t. I, p. 140-209; M. SIMON, *Verus Israël, Étude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'empire romain 135-425*), Paris, 1948, p. 52 s.

34. DAN., VII, 9-10.

35. DAN., VII, 13-14. Cf. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.*, Fragm. 3; éd. HEIKEL, p. 495. *Eclog. prophet.*, III, 44.

36. Cf. IOAN., I, 1.

ἀνθρώπου διὰ τὴν ὑστάτην ἐνανθρώπησιν αὐτοῦ χρηματίζοντα.

- [27] ἀλλὰ γὰρ ἐν οικείοις ὑπομνήμασιν τὰς περὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ προφητικὰς ἐκλογὰς συναγαγόντες ἀποδεικτικώτερον τε τὰ περὶ αὐτοῦ δηλούμενα ἐν ἑτέροις συστήσαντες, τοῖς εἰρημένοις ἐπὶ τοῦ παρόντος ἀρκεσθησόμεθα.

Γ'

- [1] 3 Ὅτι δὲ καὶ αὐτὸ τὸ ὄνομα τοῦ τε Ἰησοῦ καὶ δὴ καὶ τοῦ Χριστοῦ παρ' αὐτοῖς τοῖς πάλαι θεοφιλέσιν προφήταις τετίμητο, ἤδη
- [2] καιρὸς ἀποδεικνύναι. σεπτὸν ὡς ἐνὶ μάλιστα καὶ ἐνδοξον τὸ Χριστοῦ ὄνομα πρῶτος αὐτὸς γνωρίσας Μωυσῆς τύπους οὐρανίων καὶ σύμβολα μυστηριώδεις τε εἰκόνας ἀκολούθως χρησιμῶ φήσαντι αὐτῷ « ὄρα, ποιήσεις πάντα κατὰ τὸν τύπον τὸν δειχθέντα σοι ἐν τῷ ὕρει » παραδούς, ἀρχιερέα θεοῦ, ὡς ἐνῆν μάλιστα δυνατὸν ἀνθρώπον, ἐπιφημίσας, τοῦτον Χριστὸν ἀναγορεύει, καὶ ταύτη γε τῇ κατὰ τὴν ἀρχιερωσύνην ἀξίᾳ, πᾶσαν ὑπερβαλλούση παρ' αὐτῷ τὴν ἐν ἀνθρώποις προεδρίαν, ἐπὶ τιμῇ καὶ δόξῃ τὸ τοῦ Χριστοῦ περιτίθησιν ὄνομα· οὕτως ἄρα τὸν Χριστὸν
- [3] θεῖόν τι χρῆμα ἠπίστατο. ὁ δ' αὐτὸς καὶ τὴν τοῦ Ἰησοῦ προσηγορίαν εὖ μάλα πνεύματι θείῳ προΐδων, πάλιν τινὸς ἐξαιρέτου προνομίας καὶ ταύτην ἀξιοῖ. οὐποτε γοῦν πρότερον ἐκφωνηθὲν εἰς ἀνθρώπους, πρὶν ἢ Μωυσεῖ γνωσθῆναι, τὸ τοῦ Ἰησοῦ πρόσρημα τούτῳ Μωυσῆς πρῶτῳ καὶ μόνῳ περιτίθησιν, ὃν κατὰ

37. Eusèbe doit viser ici, non comme le dit Valois, d'après un ancien scholiaste, la *Démonstration Évangélique*, qui semble avoir été composée entre 315 et 320, mais l'*Introduction universelle élémentaire*, dont faisaient partie les *Eclogæ propheticæ*. Cette introduction doit avoir été rédigée avant la fin de la persécution, c'est-à-dire avant le 30 avril 311. Cf. O. BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, III, 245-246.

incarnation ultérieure a pris le nom de fils de l'homme. [27] D'ailleurs, dans des commentaires particuliers, j'ai rassemblé des prophéties choisies sur notre Sauveur Jésus Christ³⁷, et j'ai montré en d'autres écrits d'une manière plus explicite ce qui est dit à son sujet; à présent je me contenterai de ce qui vient d'être dit.

III

LE NOM DE JÉSUS ET CELUI DE CHRIST ONT ÉTÉ AUTREFOIS CONNUS ET HONORÉS PAR LES DIVINS PROPHÈTES

[1] Les noms de Jésus et de Christ ont été honorés chez les anciens prophètes aimés de Dieu : c'est maintenant le moment de le montrer. [2] Ayant le premier connu le nom particulièrement vénérable et glorieux du Christ, Moïse donna des figures, des symboles, des images mystérieuses des réalités célestes, conformément à l'oracle qui lui avait dit : « Regarde, tu feras selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne¹ »; et pour glorifier le grand prêtre de Dieu autant qu'il était possible à un homme, il l'appela Christ²; à cette dignité du sacerdoce suprême qui, pour lui, dépassait toute primauté parmi les hommes, il ajouta le nom de Christ comme un surcroît d'honneur et de gloire : ainsi il était convaincu que le Christ est quelque chose de divin.

[3] Le même Moïse vit aussi d'avance, par l'Esprit de Dieu, le nom de Jésus et le jugea également digne d'un privilège choisi. Alors que le nom de Jésus n'avait pas encore été prononcé parmi les hommes avant d'être connu de Moïse, celui-ci le donna d'abord et uniquement à celui qu'il

1. *Exod.*, xxv, 40 ; cf. *Heb.*, viii, 5.

2. *Levit.*, iv, 5, 16; vi, 22.

- τύπον αὐθις καὶ σύμβολον ἔγνω μετὰ τὴν αὐτοῦ τελευταίην δια-
- [4] δεξόμενον τὴν κατὰ πάντων ἀρχὴν. οὐ πρότερον γοῦν τὸν αὐτοῦ διάδοχον, τῇ τοῦ Ἰησοῦ κεχρημένον προσηγορίᾳ, ὀνόματι δὲ ἑτέρῳ τῷ Αὐσῆ, ὅπερ οἱ γεννήσαντες αὐτῷ τέθεινται, καλούμενον, Ἰησοῦν αὐτὸς ἀναγορεύει, γέρας ὡσπερ τίμιον, παντὸς πολὺ μείζον βασιλικῷ διαδήματός, τοῦνομα αὐτῷ δωρούμενος, ὅτι δὴ καὶ αὐτὸς ὁ τοῦ Ναυῆ Ἰησοῦς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν τὴν εἰκόνα ἔφερεν, τοῦ μόνου μετὰ Μωυσῆα καὶ τὸ συμπέρασμα τῆς δι' ἐκείνου παραδοθείσης συμβολικῆς λατρείας, τῆς ἀληθοῦς καὶ καθαρωτάτης εὐσεβείας τὴν ἀρχὴν διαδεξαμένου.
- [5] καὶ Μωυσῆς μὲν ταύτη πη δυσι τοῖς κατ' αὐτὸν ἀρετῇ καὶ δόξῃ παρὰ πάντα τὸν λαὸν προφέρουσιν ἀνθρώποις, τῷ μὲν ἀρχιερεῖ, τῷ δὲ μετ' αὐτὸν ἡγησομένῳ, τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ
- [6] Χριστοῦ προσηγορίαν ἐπὶ τιμῇ τῇ μεγίστῃ περιτέθειται· σαφῶς δὲ καὶ οἱ μετὰ ταῦτα προφήται ὀνομαστὶ τὸν Χριστὸν προανεφώνουν, ὁμοῦ τὴν μέλλουσαν ἔσσεσθαι κατ' αὐτοῦ συσκευὴν τοῦ Ἰουδαίων λαοῦ, ὁμοῦ δὲ καὶ τὴν τῶν ἐθνῶν δι' αὐτοῦ κλήσιν προμαρτυρούμενοι, τοτὲ μὲν ὧδέ πως Ἰερεμίας λέγων « πνεῦμα προσώπου ἡμῶν Χριστὸς κύριος συνελήφθη ἐν ταῖς διαφθοραῖς αὐτῶν, οὐ εἴπομεν ἐν τῇ σικῆ αὐτοῦ ζησόμεθα ἐν τοῖς ἔθνεσιν », τοτὲ δὲ ἀμιχανῶν Δαυὶδ διὰ τούτων « ἵνα τί ἐφρύαξαν ἔθνη καὶ λαοὶ ἐμελέτησαν κενά; παρέστησαν οἱ βασιλεῖς τῆς γῆς, καὶ οἱ ἄρχοντες συνήχθησαν ἐπὶ τὸ αὐτό, κατὰ τοῦ κυρίου καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ ». οἷς ἐξῆς ἐπιλέγει ἐξ αὐτοῦ δὴ προσώπου τοῦ Χριστοῦ· « κύριος εἶπεν πρὸς με υἱός μου εἶ σύ, ἔγω σήμερον γεγέννηκά σε. αἴτησαι παρ' ἐμοῦ, καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχεσίν σου τὰ πέρατα τῆς
- [7] γῆς ». οὐ μόνους δὲ ἄρα τοὺς ἀρχιερωσὺν τε τιμημένους, ἐλαίῳ σκευαστῷ τοῦ συμβόλου χριστομένους ἔνεκα, τὸ τοῦ Χριστοῦ

3. Num., XIII, 16. Les Pères sont très généralement d'accord pour voir dans la personne de Josué le type de Jésus-Christ. Cf. par ex. ORIGÈNE, *In Exod. hom.*, XI, 3; éd. BAEBRENS, I, 254; *in librum Iesu Nave*, hom., 1, 1-2; II, 288-290.

4. Le texte des Septante et ses commentateurs donnent ici le nom d'Ausée; saint JÉRÔME, *In Osée*, 1, proteste contre cette lecture inintelligible et lui substitue le mot Osée. Cf. LACTANCE, *Inst. div.*, IV, 17.

5. JÉRÉMIE, *Lament.*, IV, 20.

connaissait, selon le type et le symbole, devoir lui succéder après sa mort au commandement suprême ³. [4] Auparavant, en effet, le successeur de Moïse, celui qui reçut le nom de Jésus, était appelé d'un autre nom Ausé ⁴ que lui avaient donné ses parents. Moïse lui-même l'appela Jésus, lui donnant avec ce nom un cadeau précieux, beaucoup plus grand qu'un diadème royal, car Jésus, fils de Navé, portait l'image de notre Sauveur, le seul qui, après Moïse et la consommation du culte symbolique transmise par lui, reçut l'héritage du pouvoir dans la véritable et très pure religion. [5] Et de cette manière, aux deux hommes qui selon lui l'emportaient en vertu et en gloire sur tout le peuple, au grand prêtre et à celui qui devait commander après Lui, Moïse imposa le nom de Jésus-Christ notre Sauveur comme le plus grand des honneurs.

[6] C'est d'une manière claire que les prophètes suivants ont annoncé le Christ par son nom, prédisant en même temps le complot que devait ourdir contre lui le peuple des Juifs et l'appel des nations. Ainsi parla Jérémie : « L'esprit de notre visage, le Christ Seigneur a été pris dans leurs corruptions; nous avons dit de lui : A son ombre, nous vivrons parmi les nations ⁵. » De son côté, David, embarrassé par ces mots, dit : « Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils médité des choses vaines ? Les rois de la terre se sont levés et les chefs se sont unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ ⁶ ? » Et plus loin, il ajoute, parlant au nom même du Christ : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui; demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage et pour ton bien les extrémités de la terre ⁷. »

[7] Ce n'étaient pas seulement les hommes honorés du souverain pontificat et oints symboliquement d'huile con-

6. *Psalm.*, II, 1-2.

7. *Psalm.*, II, 7-8. Cf. J. DUPONT, « *Filius meus es tu* ». *L'Interprétation du Ps.*, II, 7 dans le *Nouveau Testament*, dans *Recherches de Science Religieuse*, xxxv, 1948, p. 522-543.

κατεκόσμη παρ' Ἑβραίοις ὄνομα, ἀλλὰ καὶ τοὺς βασιλέας, οὓς καὶ αὐτοὺς νεύματι θείῳ προφηῆται χρίοντες εἰκονικῶς τινὰς Χριστοὺς ἀπειργάζοντο, ὅτι δὴ καὶ αὐτοὶ τῆς τοῦ μόνου καὶ ἀληθοῦς Χριστοῦ, τοῦ κατὰ πάντων βασιλεύοντος θεοῦ λόγου, βασιλικῆς καὶ ἀρχικῆς ἐξουσίας τοὺς τύπους δι' ἑαυτῶν ἔφερον.

- [8] ἤδη δὲ καὶ αὐτῶν τῶν προφητῶν τινὰς διὰ χρίσματος Χριστοῦ ἐν τύπῳ γεγονέναι παρειλήφαμεν, ὡς τούτους ἅπαντας τὴν ἐπὶ τὸν ἀληθῆ Χριστὸν, τὸν ἔνθεον καὶ οὐράνιον λόγον, ἀναφορὰν ἔχειν, μόνον ἀρχιέρεα τῶν ὄλων καὶ μόνον ἀπάσης κτίσεως βασιλέα καὶ μόνον προφητῶν ἀρχιπροφήτην τοῦ πατρὸς τυγχάνοντα. τούτου δ' ἀπόδειξις τὸ μηδένα πῶ τῶν πάλοι διὰ τοῦ συμβόλου κεχρισμένων, μήτε ἱερέων μήτε βασιλέων μήτε μὴν προφητῶν, τσαύτην ἀρετῆς ἐνθέου δύναμιν κτήσασθαι, ὅσην ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ μόνος καὶ ἀληθινὸς Χριστὸς ἐπιδέδεικται. οὐδεὶς γέ τοι ἐκείνων, καίπερ ἀξιωματι καὶ τιμῇ ἐπὶ πλείσταις ὄσαις γενεαῖς παρὰ τοῖς οἰκείοις διαλαμπάντων, τοὺς ὑπηκόους πῶποτε ἐκ τῆς περὶ αὐτοῦ εἰκονικῆς τοῦ Χριστοῦ προσρήσεως Χριστιανοὺς ἐπεφήμισεν· ἀλλ' οὐδὲ σεβάσμιός τις τούτων πρὸς τῶν ὑπηκόων ὑπῆρξε τιμῇ· ἀλλ' οὐδὲ μετὰ τὴν τελευτὴν τσαύτη διάθεσις, ὡς καὶ ὑπεραποθνήσκειν ἐτοίμως ἔχειν τοῦ τιμωμένου· ἀλλ' οὐδὲ πάντων τῶν ἀνὰ τὴν οἰκουμένην ἐθνῶν περὶ τινὰ τῶν τότε τσαύτη γέγονε κίνησις, ἐπεὶ μηδὲ τοσοῦτον ἐν ἐκείνοις ἢ τοῦ συμβόλου δύναμις οἶα τε ἦν ἐνεργεῖν, ὅσον ἢ τῆς ἀληθείας πα-
- [10] ράστασις διὰ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐνδεκνυμένη· ὅς οὔτε σύμβολα καὶ τύπους ἀρχιερωσύνης παρὰ του λαβῶν, ἀλλ' οὐδὲ γένος τὸ περὶ σῶμα ἐξ ἱερωμένων κατὰγων, οὐδ' ἀνδρῶν δορυφορίας ἐπὶ βασιλείαν προαχθεὶς οὐδὲ μὴν προφήτης ὁμοίως τοῖς πάλοι γενόμενος¹, οὐδ' ἀξίας ὄλων ἢ τινος παρὰ Ἰουδαίοις τυχῶν προεδρίας, ὅμως τοῖς πᾶσιν, εἰ καὶ μὴ τοῖς συμβόλοις, ἀλλ'
- [11]

1. γενόμενος A, T¹ corr., ER γενομένοις T¹BMS.

8. Cf. I Reg., xix, 16, mais en dehors du cas d'Élisée, il n'est fait mention nulle part d'une onction prophétique. Cf. E. TOBAC, *les Prophètes d'Israël*, 2^e édit., Malines, 1932, t. I, p. 44-46.

9. Cf. *Hebr.*, vii, 11-14. Le Nouveau Testament ne fait aucune allusion à

sacrée qu'ornait chez les Hébreux le nom de Christ, mais encore les rois que les prophètes oignaient sous l'inspiration divine et faisaient ainsi des images du Christ; car ces derniers, eux aussi, portaient en eux l'image de la puissance royale et dominatrice du seul véritable Christ, du Verbe divin qui règne sur toute chose. [8] Nous avons appris également que, par l'onction, certains prophètes eux-mêmes sont devenus des Christs en figure⁸; de la sorte tous ceux-ci ont eu une ressemblance avec le vrai Christ, le Verbe divin et céleste, le seul grand prêtre de l'univers, le seul roi de toute la création, le seul grand prophète des prophètes du Père.

[9] Cela est démontré, par le fait que personne de ceux qui jadis ont été symboliquement oints, prêtres, rois ou prophètes, n'a possédé une telle puissance de vertu divine que notre Sauveur et Seigneur Jésus, le seul vrai Christ. [10] Aucun de ces hommes, quelque illustres qu'ils fussent chez leurs compatriotes par leur dignité, leur honneur, leurs longues séries d'ancêtres, n'a jamais donné à ses sujets, d'après l'appellation figurative de Christ qui leur était attribuée, le nom de chrétiens. A aucun d'entre eux n'a été rendu par ses sujets un honneur religieux; après leur mort, aucun d'entre eux n'a provoqué des dispositions telles qu'on fût prêt à mourir pour les honorer; pour aucun d'entre eux n'a eu lieu un tel ébranlement de toutes les nations de la terre, car en eux la force de l'image n'était pas capable de provoquer ce que produisait la manifestation de la vérité par notre Sauveur. [11] Lui n'a reçu de personne les symboles et les signes du sacerdoce suprême; charnellement, il ne tirait même pas sa descendance des prêtres⁹; il n'a pas été promu à la royauté par les lances des hommes. Il n'est pas davantage devenu prophète comme ceux d'autrefois; il n'a reçu des Juifs aucune dignité, aucune préséance.

une origine lévitique de Jésus. Voir sur la question, M. J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Luc*, p. 37-39.

- [12] αὐτῇ γε τῇ ἀληθείᾳ παρὰ τοῦ πατρὸς κεκόσμητο, οὐχ ὁμοίω δ' οὖν οἷς προειρήκαμεν, τυχῶν, πάντων ἐκείνων καὶ Χριστὸς μᾶλλον ἀνηγόρευται, καὶ ὡς ἂν μόνος καὶ ἄληθής αὐτὸς ὢν ὁ Χριστὸς τοῦ θεοῦ, Χριστιανῶν τὸν πάντα κόσμον, τῆς ὄντως σεμνῆς καὶ ἱερᾶς αὐτοῦ προσηγορίας, κατέπλησεν, οὐκέτι τύπους οὐδὲ εἰκόνας, ἀλλ' αὐτὰς γυμνάς ἀρετὰς καὶ βίον οὐράνιον
- [13] αὐτοῖς ἀληθείας δόγμασιν τοῖς θιασώταις παραδούς², τό τε χρισῖμα, οὐ τὸ διὰ σωμάτων³ σκευαστόν, ἀλλ' αὐτὸ δὴ πνεύματι θείῳ τὸ θεοπρεπές, μετοχῇ τῆς ἀγεννήτου καὶ πατρικῆς θεότητος ἀπειλήφει· ὁ καὶ αὐτὸ πάλιν Ἑσαίας διδάσκει, ὡς ἂν ἐξ αὐτοῦ ᾧδὲ πως ἀναβοῶν τοῦ Χριστοῦ. « πνεῦμα κυρίου ἐπ' ἐμέ, οὐ εἴνεκεν ἔχρισέν με· εὐαγγελίσασθαι πτωχοῖς ἀπέσταλκέν
- [14] με, κηρῦξαι αἰχμαλώτοις ἄφρονι καὶ τυφλοῖς ἀνάβλεψιν ». καὶ οὐ μόνος γε Ἑσαίας, ἀλλὰ καὶ Δαυὶδ εἰς τὸ αὐτοῦ πρόσωπον ἀναφωνεῖ λέγων· « ὁ θρόνος σου, ὁ θεός, εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος· ῥάβδος εὐθύτητος ἢ ῥάβδος τῆς βασιλείας σου. ἠγάπησας δικαιοσύνην καὶ ἐμίσησας ἀνομίαν· διὰ τοῦτο ἔχρισέν σε, ὁ θεός, ὁ θεός σου ἔλαιον ἀγαλλιάσεως παρὰ τοὺς μετόχους σου »· ἐν οἷς ὁ λόγος ἐν μὲν τῷ πρώτῳ στίχῳ θεὸν αὐτὸν ἐπιφημίζει, ἐν
- [15] δὲ τῷ δευτέρῳ σκήπτρῳ βασιλικῷ τιμᾷ, εἰθ' ἐξῆς ὑποβάς μετὰ τὴν ἔνθεον καὶ βασιλικὴν δύναμιν τρίτῃ ταξεί Χριστὸν αὐτὸν γεγονότα, ἐλαίῳ οὐ τῷ ἐξ ὕλης σωμάτων, ἀλλὰ τῷ ἐνθέῳ τῆς ἀγαλλιάσεως ἠλεμμένον, παρίστησιν· παρ' ὁ καὶ τὸ ἐξαιρετὸν αὐτοῦ καὶ πολὺ κρεῖττον καὶ διάφορον τῶν πάλοι διὰ τῶν εἰκότων σωματικώτερον κεχρισμένων ὑποσημαίνει. καὶ ἀλλαχοῦ δὲ ὁ αὐτὸς ᾧδὲ πως τὰ περὶ αὐτοῦ δηλοῖ λέγων « εἶπεν ὁ κύριος τῷ κυρίῳ μου· κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἂν θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου », καὶ « ἐκ γαστρὸς πρὸ ἑωσφόρου ἐγέννησά σε. ὤμοσεν κύριος καὶ οὐ μεταμεληθήσεται· σὺ εἶ

2. παραδούς AM παραδιδούς T^eERB.

3. διὰ σωμάτων AB *humanis opibus* L δι' ἀρωμάτων TERMS.

10. Cf. *Act. Apost.*, xi, 26.

11. *Luc*, iv, 18-19; *Is.*, lxi 1.

12. *Psalm.*, xliii, 7-8; cf. *Hebr.*, i, 8-9.

13. *Psalm.*, cix, 1.

Cependant il a été orné par son Père de tous les honneurs et non pas en symboles, mais en vraie vérité. [12] Sans rien posséder de semblable à ce que nous avons dit, il est pourtant appelé Christ plus justement que tous les autres; et parce qu'il est le seul vrai Christ de Dieu, il a rempli le monde entier de chrétiens, de son nom réellement vénérable et sacré¹⁰ : ce ne sont pas des figures ni des images, mais les pures vertus et une vie céleste, grâce aux dogmes mêmes de vérité, qu'il a transmises à ses disciples. [13] Quant à son onction, elle n'est pas une préparation corporelle; elle est quelque chose de divin par l'Esprit de Dieu, par la participation de la divinité inengendrée du Père. C'est là ce que nous enseigne encore Isaïe, lorsqu'il s'écrie comme par la voix même du Christ : « L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint; il m'a envoyé pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour prêcher aux captifs la délivrance et aux aveugles la vue¹¹. »

[14] Et non seulement Isaïe, mais aussi David qui dit en s'adressant au Christ : « Ton trône, ô Dieu, est pour les siècles des siècles; un sceptre de droiture est le sceptre de ta royauté; tu as aimé la justice et tu as haï l'iniquité; c'est pourquoi Dieu t'a oint, ton Dieu, d'une huile d'exultation de préférence à tes compagnons¹². » Ici, dans le premier verset, la parole divine l'appelle Dieu; dans le second, elle l'honore du sceptre royal, [15] et plus loin, après avoir parlé de la puissance divine et royale, elle le montre en troisième lieu devenu Christ, oint non par une huile de nature matérielle, mais par l'huile divine de l'exultation : elle signifie ainsi son élection bien supérieure et différente de celle des anciens, qui avaient reçu une onction corporelle et figurative. [16] Et ailleurs, le même David montre encore ce qui concerne le Christ, en disant : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis un escabeau de mes pieds¹³. » Et : « De mon sein, avant l'aurore, je t'ai engendré. Le Seigneur l'a juré et ne se repentira pas : tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre

- [17] ἱερεὺς εἰς τὸν αἰῶνα κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδέκ ». οὗτος δὲ εἰσάγεται ἐν τοῖς ἱεροῖς λόγοις ὁ Μελχισεδέκ ἱερεὺς τοῦ θεοῦ τοῦ ὑψίστου, οὐκ ἐν σκευαστῶ τινι χρίσματι ἀναδεδειγμένος, ἀλλ' οὐδὲ διαδοχῇ γένους προσήκων τῇ καθ' Ἑβραίους ἱερωσύνη· δι' ὃ κατὰ τὴν αὐτοῦ τάξιν, ἀλλ' οὐ κατὰ τὴν τῶν ἄλλων σύμβολα καὶ τύπους ἀνειληφῶτων Χριστὸς καὶ ἱερεὺς ⁴ μεθ' ὄρκου παρα-
- [18] λήψεως ὁ σωτὴρ ἡμῶν ἀνηγόρευται· ὅθεν οὐδὲ σωματικῶς παρὰ Ἰουδαίους χρισθέντα αὐτὸν ἡ ἱστορία παραδίδωσιν, ἀλλ' οὐδ' ἐκ φυλῆς τῶν ἱερωμένων γενόμενον, ἐξ αὐτοῦ δὲ θεοῦ πρὸ ἑωσφόρου μὲν, τοῦτ' ἐστὶν πρὸ τῆς τοῦ κόσμου συστάσεως, οὐσιωμένον ⁵, ἀθάνατον δὲ καὶ ἀγήρω τὴν ἱερωσύνην εἰς τὸν
- [19] ἄπειρον αἰῶνα διακατέχοντα. τῆς δ' εἰς αὐτὸν γενομένης ἀσωμάτου καὶ ἐνθέου χρίσεως μέγα καὶ ἑναργὲς τεκμήριον τὸ μόνον αὐτὸν ἐξ ἀπάντων τῶν πώποτε εἰς ἔτι καὶ νῦν παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις καθ' ὄλου τοῦ κόσμου Χριστὸν ἐπιφημίζεσθαι ὁμολογεῖσθαι τε καὶ μαρτυρεῖσθαι πρὸς ἀπάντων ἐπὶ τῇ προσηγορίᾳ παρὰ τε Ἑλλήσι καὶ βαρβάροις μνημονεύεσθαι, καὶ εἰς ἔτι νῦν παρὰ τοῖς ἀνά τὴν οἰκουμένην αὐτοῦ θιασώταις τιμᾶσθαι μὲν ὡς βασιλέα, θαυμάζεσθαι δὲ ὑπὲρ προφήτην, δοξάζεσθαι τε ὡς ἀληθῆ καὶ μόνον θεοῦ ἀρχιερέα, καὶ ἐπὶ πᾶσι τούτοις, οἶα θεοῦ λόγον προόντα καὶ πρὸ αἰώνων ἀπάντων οὐσιωμένον τὴν τε σεβάσιμον τιμὴν παρὰ τοῦ πατρὸς ὑπειληφῶτα ⁶, καὶ
- [20] προσκυνεῖσθαι ὡς θεόν· τό γε μὴν πάντων παραδοξότατον, ὅτι μὴ φωναῖς αὐτὸ μόνον καὶ ῥημάτων ψόφοις αὐτὸν γεραίρομεν οἱ καθωσιωμένοι αὐτῶ, ἀλλὰ καὶ πάσῃ διαθέσει ψυχῆς, ὡς καὶ αὐτῆς προτιμᾶν τῆς ἑαυτῶν ζωῆς τὴν εἰς αὐτὸν μαρτυ-
- [1] ⁴ ρίαν. ταῦτα μὲν οὖν ἀναγκαίως πρὸ τῆς ἱστορίας ἐνταυθὰ μοι κείσθω, ὡς ἂν μὴ νεώτερόν τις εἶναι νομίσειεν τὸν σωτῆρα

4. ἱερεὺς BMSL ἀρχιερεὺς ATER.

5. οὐσιωμένον ABEMT¹ γεγεννημένον E²RS.

6. ὑπειληφῶτα ABAT¹ ἀπειληφῶτα ET² εἰληφῶτα M.

14. *Psalm.*, cix, 3-4; cf. *Hébr.*, vii, 13.

15. Cf. *Gen.*, xiv, 17-20.

16. Cf. *Hebr.*, vii, 11-27.

17. Cf. A. VON HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*

de Melchisédech¹⁴. » [17] Ce Melchisédech est introduit dans les Écritures sacrées comme un prêtre du Dieu très, haut¹⁵ qui n'a pas été manifesté par une onction corporelle qui n'a pas davantage reçu le sacerdoce des Hébreux par succession héréditaire : à cause de cela c'est selon son ordre, et non selon l'ordre des autres qui ont reçu des symboles et des figures, que notre Sauveur est appelé Christ et prêtre, avec l'assistance d'un serment. [18] Aussi l'histoire montre-t-elle qu'il n'a pas été oint corporellement chez les Juifs et qu'il n'appartient même pas à la tribu des prêtres, mais qu'il a reçu son être de Dieu même, avant l'aurore, c'est-à-dire avant la constitution du monde et qu'il possède le sacerdoce immortel et impérissable pour les siècles infinis¹⁶.

[19] Une preuve forte et éclatante de son onction incorporelle et divine, c'est que seul de tous les hommes qui ont jamais vécu jusqu'à présent, il est appelé, confessé, reconnu Christ par tous les hommes, dans l'univers entier; qu'il est désigné de ce nom chez les Grecs et chez les Barbares; que maintenant encore, ses disciples dans la terre entière l'honorent comme roi, l'admirent plus qu'un prophète, le glorifient comme le vrai et unique souverain prêtre de Dieu, et, par-dessus tout cela, c'est parce qu'il est le Verbe de Dieu préexistant, subsistant avant tous les siècles, parce qu'il a reçu du Père l'honneur religieux, qu'il est adoré comme Dieu¹⁷. [20] Et ce qui est encore le plus extraordinaire de tout, c'est que nous lui sommes consacrés, nous ne le célébrons pas seulement par des mots et par les bruits des paroles, mais par toutes les dispositions de notre âme de telle sorte que nous préférons à notre propre vie le témoignage que nous avons à lui rendre.

Il a été nécessaire, avant de commencer notre récit, de faire ici quelques observations, pour que personne ne croie que notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ est tout récent à cause du temps de son existence incarnée.

καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν διὰ τοὺς τῆς ἐνσάρκο πολιτείας αὐτοῦ χρόνους.

Δ'

- ἵνα δὲ μηδὲ τὴν διδασκαλίαν αὐτοῦ νέαν εἶναι καὶ ξένην, ὡς ἂν ὑπὸ νέου καὶ μηδὲν τοὺς λοιποῦς διαφέροντος ἀνθρώπου συσταῖσαν, ὑπονοήσειεν τις, φέρε, βραχέα καὶ περὶ τούτου δια-
- [2] λάβωμεν. τῆς μὲν γὰρ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ παρουσίας νεωστὶ πᾶσιν ἀνθρώποις ἐπιλαμπάσης, νέον ὁμολογούμενως ἔθνος, οὐ μικρὸν οὐδ' ἀσθενὲς οὐδ' ἐπὶ γωνίας ποι γῆς ἰδρυμένον, ἀλλὰ καὶ πάντων τῶν ἔθνῶν πολυανθρωποτάτον τε καὶ θεοσεβέστατον ταύτη τε ἀνώλεθρον καὶ ἀήττητον, ἥ καὶ εἰς αἰὲ τῆς παρὰ θεοῦ βοηθείας τυγχάνει, χρόνων προθεσμίας ἀρρήτοις ἀθρόως οὕτως ἀναπέφηνεν, τὸ παρὰ τοῖς πᾶσι τῇ
- [3] τοῦ Χριστοῦ προσηγορίᾳ τετιμημένον. τοῦτο καὶ προφητῶν κατεπλάγη τις, θείου πνεύματος ὀφθαλμῶ τὸ μέλλον ἔσεσθαι προθεωρήσας, ὡς καὶ τάδε ἀναφθέγγασθαι· « τίς ἤκουσεν τοιαῦτα, καὶ τίς ἐλάλησεν οὕτως; εἰ ὠδινεν γῆ ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ, καὶ εἰ ἐτέχθη ἔθνος εἰς ἅπαξ ». ὑποσημαίνει δέ πως καὶ τὴν μέλλουσαν ὁ αὐτὸς προσηγορίαν, λέγων· « τοῖς δὲ δουλεύουσίν μοι
- [4] κληθήσεται ὄνομα καινόν, ὃ εὐλογηθήσεται ἐπὶ τῆς γῆς ». ἀλλ' εἰ καὶ νέοι σαφῶς ἡμεῖς καὶ τοῦτο καινόν ὄντως ὄνομα τὸ Χριστιανῶν ἀρτίως παρὰ πᾶσιν ἔθνεσιν γνωρίζεται, ὁ βίος δ' οὖν ὁμοῦ καὶ τῆς ἀγωγῆς ὁ τρόπος αὐτοῖς εὐσεβείας δόγμασιν ὅτι μὴ ἔναγχος ὑφ' ἡμῶν ἐπιπέπλασται, ἐκ πρώτης δ' ὡς εἰπεῖν ἀνθρωπογονίας φυσικαῖς ἐννοίαις τῶν πάλαι θεοφιλῶν ἀνδρῶν

1. *Is.*, LXVI, 8.

2. *Is.*, LXV, 15-16. Sur les chrétiens comme peuple nouveau, voir BARNABÉ, *Epist.*, v, 7 ; VII, 5 ; XIII, 6 ; IGNACE, *Ephes.*, XIX, 20 ; ARISTIDE, *Apol.*, XVI ; JUSTIN, *Dialog.*, CXXIX. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. I, p. 259-281.

IV

LA RELIGION ANNONCÉE PAR LUI A TOUTES LES NATIONS
N'EST NI NOUVELLE NI ÉTRANGÈRE

[1] Mais afin qu'on ne suppose pas non plus sa doctrine d'être nouvelle et étrangère, composée par un homme nouveau et ne différant en rien des autres hommes, expliquons-nous aussi brièvement à ce sujet. [2] En effet, la présence de notre Sauveur Jésus-Christ a brillé récemment pour tous les hommes. C'est assurément un peuple nouveau qui s'est manifesté : ni petit, ni faible, ni installé dans quelque coin de terre, mais le plus nombreux et le plus religieux de tous les peuples et par suite impérissable, invincible, parce que toujours soutenu par le secours de Dieu, apparu soudainement selon les prédictions ineffables des temps : ce peuple est celui qui est honoré partout du nom du Christ. [3] Ce peuple, un des prophètes fut frappé de stupeur en le voyant d'avance dans l'avenir, par l'œil de l'Esprit divin, si bien qu'il s'écria : « Qui a entendu de telles choses et qui a parlé ainsi ? La terre a enfanté en un seul jour et un peuple est né d'un seul coup ¹. » Et il insinue le nom futur de ce peuple, en disant : « Mes serviteurs seront appelés d'un nom nouveau, qui sera béni sur la terre ². »

[4] Mais si évidemment nous sommes nouveaux et si ce nom réellement récent de chrétiens est connu depuis peu dans toutes les nations, notre genre de vie et l'allure de notre conduite selon les doctrines mêmes de la piété n'ont pas été récemment imaginés par nous : c'est dès la première création de l'humanité pour ainsi dire qu'ils ont été appliqués par l'instinct des hommes religieux d'autrefois, comme nous allons le montrer.

- [5] κατωρθοῦτο, ὧδέ πως ἐπιδειξομεν. οὐ νέον, ἀλλὰ καὶ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις ἀρχαιότητα τετιμημένον ἔθνος, τοῖς πᾶσι καὶ αὐτὸ γινώριμον, τὸ Ἑβραίων τυγχάνει. λόγοι δὴ παρὰ τούτῳ καὶ γράμματα παλαιούς ἀνδρας περιέχουσιν, σπανίους μὲν καὶ ἀριθμῶ βραχεῖς, ἀλλ' ὅμως εὐσεβεία καὶ δικαιοσύνη καὶ πάση τῇ λοιπῇ διενεγκόντας ἀρετῇ, πρὸ μὲν γε τοῦ κατακλυσμοῦ διαφόρους, μετὰ δὲ καὶ τοῦτον ἑτέρους, τῶν τε τοῦ Νῶε παίδων καὶ ἀπογόνων ἀτὰρ καὶ τὸν Ἀβραάμ, ὃν ἀρχηγὸν καὶ προ-
- [6] πάτορα σφῶν αὐτῶν παῖδες Ἑβραίων ἀυχοῦσι. πάντας δὴ ἐκείνους ἐπὶ δικαιοσύνη μεμαρτυρημένους, ἐξ αὐτοῦ Ἀβραάμ ἐπὶ τὸν πρῶτον ἀνιοῦσιν ἀνθρωπον, ἔργῳ Χριστιανούς, εἰ καὶ μὴ ὀνόματι, προσειπὼν τις οὐκ ἂν ἐκτὸς βάλῃ τῆς ἀληθείας.
- [7] ὁ γάρτοι δηλοῦν ἐθέλοι τοῦνομα, τὸν Χριστιανὸν ἀνδρα διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ γνώσεως καὶ διδασκαλίας σωφροσύνη καὶ δικαιοσύνη καρτερίᾳ τε βίου καὶ ἀρετῆς ἀνδρεία εὐσεβείας τε ὁμολογίᾳ ἑνὸς καὶ μόνου τοῦ ἐπὶ πάντων θεοῦ διαπρέπειν, τοῦτο πᾶν
- [8] ἐκείνοις οὐ χειρὸν ἡμῶν ἐσπουδάζετο. οὐτ' οὖν σώματος αὐτοῖς περιτομῆς ἔμελεν, ὅτι μὴδὲ ἡμῖν, οὐ σαββάτων ἐπιτηρήσεως, ὅτι μὴδὲ ἡμῖν, ἀλλ' οὐδὲ τῶν τοιῶνδε τροφῶν παραφυλακῆς οὐδὲ τῶν ἄλλων διαστολῆς, ὅσα τοῖς μετέπειτα πρῶτος ἀπάντων Μωσῆς ἀρξάμενος ἐν συμβόλοις τελεῖσθαι παραδέδωκεν, ὅτι μὴδὲ νῦν Χριστιανῶν τὰ τοιαῦτα. ἀλλὰ καὶ σαφῶς αὐτὸν ἵδεσαν τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ, εἰ γε ὄφθαι μὲν τῷ Ἀβραάμ, χρηματίσαι δὲ τῷ Ἰσαάκ, λελαληκέναι δὲ τῷ Ἰσραήλ¹, Μωσεῖ τε καὶ τοῖς μετὰ ταῦτα προφήταις ὠμιληκέναι προδέδευκται·
- [9] ἔνθεν αὐτούς δὴ τοὺς θεοφιλεῖς ἐκείνους εὖροις ἂν καὶ τῆς τοῦ Χριστοῦ κατηξιωμένους ἐπωνυμίας, κατὰ τὴν φάσκουσαν περὶ αὐτῶν φωνήν· « μὴ ἄψησθε τῶν Χριστῶν μου, καὶ ἐν
- [10] τοῖς προφήταις μου μὴ πονηρεύεσθε » ὥστε σαφῶς πρώτην ἡγεῖσθαι δεῖν καὶ πάντων παλαιοτάτην τε καὶ ἀρχαιοτάτην

1. Ἰσραήλ BMS ἰακῶβ ATER.

3. C'est la thèse déjà soutenue par JOSÈPHE, *Contra Apionem*, et reprise par THÉOPHILE D'ANTIOCHE, au 3^e livre *A Autolycus*, par LACTANCE, *Inst. Div.*, iv, 10 et par beaucoup d'autres. Cf. M. SIMON, *op. cit.*, p. 107 s.

4. Cf. JUSTIN, *I Apol.*, xlvī.

[5] Le peuple des Hébreux n'est pas nouveau, mais il est honoré chez tous les hommes par son antiquité et tous le connaissent ³. Chez lui des traditions et des livres rapportent que, autrefois, des hommes, rares sans doute et peu nombreux, mais cependant éminents par la piété, la justice et toutes les autres vertus, ont vécu les uns avant le déluge, d'autres après, par exemple les enfants et les descendants de Noé, et Abraham, que les enfants des Hébreux se vantent d'avoir pour chef et pour ancêtre. [6] Tous ceux dont la justice est attestée, depuis Abraham lui-même en remontant jusqu'au premier homme, on ne se mettrait pas en dehors de la vérité en les appelant chrétiens par leurs actions sinon par leur nom ⁴. [7] Ce nom signifie en effet que le chrétien, grâce à la connaissance et à l'enseignement du Christ, se distingue par la prudence, la justice, la force du caractère et de la vertu, le courage, la pieuse confession d'un seul et unique Dieu au-dessus de tout : tout cela, ces hommes ne le recherchaient pas moins que nous. [8] Tout comme nous, ils ne se préoccupaient pas de la circoncision corporelle, ni de l'observance des sabbats, ni de l'interdiction de tels ou tels aliments, ni des autres discriminations que, plus tard, le premier de tous, Moïse commença à faire observer comme des symboles. Maintenant ces affaires n'intéressent pas non plus les chrétiens. Mais ils connaissent bien le Christ même de Dieu qui, nous l'avons montré, a été vu par Abraham ⁵, a prophétisé à Isaac ⁶, a parlé à Israël ⁷, a conversé avec Moïse et les prophètes postérieurs. [9] C'est pourquoi on trouverait que ces amis de Dieu ont été aussi honorés du nom de Christ, selon la parole qui dit à leur sujet : « Ne touchez pas à mes Christs et ne nuisez pas à mes prophètes ⁸. » [10] Par suite il est raisonnable de penser que cette religion, la plus ancienne et la plus vieille de toutes, celle des amis de Dieu

5. *Gen.*, xviii, 1.

6. *Gen.*, xxvi, 2.

7. *Gen.*, xxxv, 1.

8. *Psalm.*, civ, 15; I *Paral.*, xvi, 22.

- θεοσεβείας εὑρεσιν αὐτῶν ἐκείνων τῶν ἀμφὶ τὸν Ἀβραάμ θεοφιλῶν ἀνδρῶν τὴν ἀρτίως διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας
- [11] πᾶσιν ἔθνεσιν κατηγγελημένην. εἰ δὲ δὴ μακρῶ ποθ' ὕστερον περιτομῆς φασὶ τὸν Ἀβραάμ ἐντολὴν εἰληφέναι, ἀλλὰ πρό γε ταύτης δικαιοσύνην διὰ πίστεως μαρτυρηθεὶς ἀνείρηται, ὧδέ πως τοῦ θεοῦ φάσκοντος λόγου· « ἐπίστευσεν δὲ Ἀβραάμ τῷ θεῷ, καὶ ἐλογίσθη αὐτῷ εἰς δικαιοσύνην ». καὶ δὴ τοιοῦτω πρό τῆς περιτομῆς γενομένῳ χρησμός ὑπὸ τοῦ φήναντος ἑαυτὸν αὐτῷ θεοῦ (οὗτος δ' ἦν αὐτὸς ὁ Χριστός, ὁ τοῦ θεοῦ λόγος) περὶ τῶν ἐν τοῖς μετέπειτα χρόνοις τὸν ὁμοίον αὐτῷ δικαιοῦσθαι τρόπον μελλόντων ῥήμασιν αὐτοῖς προεπήγγελται λέγων· « καὶ ἐνευλογηθήσονται ἐν σοὶ πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς », καὶ ὡς οὗτοι· « ἔσται εἰς ἔθνος μέγα καὶ πολὺ, καὶ ἐνευλογηθήσονται ἐν αὐτῷ πάντα τὰ ἔθνη τῆς γῆς ». τοῦτω δὲ καὶ ἐπιστῆσαι εἰς ἡμᾶς
- [12] ἐκπεπληρωμένῳ πάρεστιν. πίστει μὲν γὰρ ἐκεῖνος τῇ εἰς τὸν ὀφθέντα αὐτῷ τοῦ θεοῦ λόγον τὸν Χριστὸν δεδικαίωτο, πατρῴας μὲν ἀποστάς δεισιδαιμονίας καὶ πλάνης βίου προτέρας, ἕνα δὲ τὸν ἐπὶ πάντων ὁμολογήσας θεὸν καὶ τοῦτον ἔργοις ἀρετῆς, οὐχὶ δὲ θρησκείᾳ νόμου τοῦ μετὰ ταῦτα Μωυσέως θεραπεύσας, τοιοῦτω τε ὄντι εἴρητο ὅτι δὴ πᾶσαι αἱ φυλαὶ τῆς γῆς
- [14] καὶ πάντα τὰ ἔθνη ἐν αὐτῷ εὐλογηθήσεται· ἔργοις δὲ λόγων ἐναργεστέροις ἐπὶ τοῦ παρόντος παρὰ μόνους Χριστιανοῖς καθ' ὅλης τῆς οἰκουμένης ἀσκούμενος αὐτὸς ἐκεῖνος ὁ τῆς θεοσεβείας
- [15] τοῦ Ἀβραάμ ἀναπέφηνε τρόπος. τί δὴ οὖν λοιπὸν ἐμποδῶν ἂν εἴη, μὴ οὐχὶ ἕνα καὶ τὸν αὐτὸν βίον τε καὶ τρόπον εὐσεβείας ἡμῖν τε τοῖς ἀπὸ Χριστοῦ καὶ τοῖς πρόπαλαι θεοφιλέσιν ὁμολογεῖν; ὥστε μὴ νέαν καὶ ξένην, ἀλλ' εἰ δεῖ φάναι ἀληθεύοντα, πρῶτην ὑπάρχειν καὶ μόνην καὶ ἀληθῆ κατόρθωσιν εὐσεβείας τὴν διὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας παραδοθεῖσαν ἡμῖν ἀποδείκνυσθαι. καὶ ταῦτα μὲν ὧδε ἐχέτω.

9. *Gen.*, xv, 6; cf. *Rom.*, iv, 3.

10. *Gen.*, xxii, 18; xii, 3.

11. *Gen.*, xviii, 18.

qui vivaient avec Abraham, est aussi celle qui a été récemment annoncée à toutes les nations par l'enseignement du Christ.

[11] Que si l'on dit qu'Abraham a reçu bien plus tard le précepte de la circoncision, il faut répondre que déjà auparavant, il avait reçu le témoignage de sa justice à cause de sa foi, car la parole de Dieu s'exprime ainsi : « Abraham crut à Dieu et cela lui fut compté en justice ⁹. » [12] C'est donc à un homme justifié avant la circoncision que Dieu — c'est-à-dire le Christ, le Verbe de Dieu — se manifesta lui-même et fit une prédiction sur ceux qui devaient, dans les âges suivants, être justifiés semblablement à lui, disant en propres termes : « En toi seront bénies toutes les tribus de la terre ¹⁰ », et encore : « Il sera pour une nation grande et nombreuse, et en lui seront bénies toutes les nations de la terre ¹¹. » [13] Il est facile d'établir que tout cela a été réalisé pour nous. Abraham, en effet, a été justifié par la foi au Verbe de Dieu, au Christ qui lui est apparu; il a renoncé à la superstition de ses pères et à l'erreur de sa vie antérieure ¹²; il a confessé un seul Dieu au-dessus de tout; il l'a servi par des œuvres vertueuses et non par les observances de la loi de Moïse qui est venue plus tard : c'est à un tel homme qu'il a été dit qu'en lui seraient bénies toutes les tribus de la terre et toutes les nations. [14] Aujourd'hui, c'est dans des œuvres plus claires que des discours, chez les seuls chrétiens répandus dans l'univers entier, qu'on voit pratiquée la forme de religion d'Abraham.

[15] Pourquoi donc serait-on empêché de reconnaître une seule et même manière de vivre, une seule et même religion à nous qui vivons après le Christ et aux anciens amis de Dieu ? Ainsi, nous avons démontré qu'elle ne paraît pas nouvelle et étrangère, mais s'il faut dire la vérité, qu'elle est la première, la seule, la véritable règle de la piété, cette religion transmise par l'enseignement du Christ. Que cela soit suffisant.

12. Cf. *Gen.*, xii, 1.

Ε'

- 5 [1] φέρε δὲ ἤδη, μετὰ τὴν δέουσαν προκατασκευὴν τῆς προτεθείσης ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἤδη λοιπὸν ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιφανείας οἷά τινος ὁδοιπορίας ἐφαψώμεθα, τὸν τοῦ λόγου πατέρα θεὸν καὶ τὸν δηλούμενον αὐτὸν Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν, τὸν οὐράνιον τοῦ θεοῦ λόγον¹, βοηθὸν ἡμῖν καὶ συνεργὸν τῆς κατὰ τὴν διήγησιν ἀληθείας ἐπικαλεσά-
- [2] μνοι. ἦν δὲ οὖν τοῦτο δεύτερον καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος τῆς Αὐγούστου βασιλείας, Αἰγύπτου δ' ὑποταγῆς καὶ τελευτῆς Ἀντωνίου καὶ Κλεοπάτρας, εἰς ἣν ὑστάτην ἦ κατ' Αἴγυπτον τῶν Πτολεμαίων κατέληξε δυναστεία, ὄγδοον ἔτος καὶ εἰκοστὸν, ὀπηνίκα ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς ἐπὶ τῆς τότε πρώτης ἀπογραφῆς, ἡγεμονεύοντος Κυρινίου τῆς Συρίας, ἀκολούθως ταῖς περὶ αὐτοῦ προφητείαις ἐν Βηθλεὲμ γεννᾶται
- [3] τῆς Ἰουδαίας. ταύτης δὲ τῆς κατὰ Κυρίνιον ἀπογραφῆς καὶ ὁ τῶν παρ' Ἑβραίοις ἐπισημότατος ἱστορικῶν Φλαύιος Ἰώρηπος μνημονεύει, καὶ ἄλλην ἐπισυνάπτων ἱστορίαν περὶ τῆς τῶν Γαλιλαίων κατὰ τοὺς αὐτοὺς ἐπιφύσεως χρόνους αἰρέσεως, ἧς καὶ παρ' ἡμῖν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν μνήμην ᾧδὲ πως λέγων πεποιήται· « μετὰ τοῦτον ἀνέστη Ἰούδας ὁ Γαλιλαῖος ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς ἀπογραφῆς, καὶ ἀπέστησε λαὸν ὀπίσω αὐτοῦ κάκεινος ἀπώλετο, καὶ πάντες ὅσοι ἐπείσθησαν αὐτῷ, διεσκορπί-

1. λόγον σὺν τῷ ἁγίῳ καὶ προσκυνητῷ πνεύματι M.

1. Eusèbe se sert très souvent du verbe δηλοῦμαι pour renvoyer simplement à ce qui a été dit. Ce verbe a donc un sens très effacé et il faut éviter de l'interpréter autrement dans une traduction.

2. Un ms. du x^e siècle ajoute après λόγον : σὺν τῷ ἁγίῳ καὶ προσκυνητῷ πνεύματι. Eusèbe ne parlait pas du Saint-Esprit : le copiste a voulu combler la lacune.

3. Cf. *Chronic.*, éd. HELM, p. 169. La mort d'Antoine et de Cléopâtre est fixée dans la *Chronique*, p. 162, à la onzième année d'Auguste. La date indi-

V

LES TEMPS DE SA MANIFESTATION PARMİ LES HOMMES

[1] Et maintenant, après cette introduction nécessaire à l'histoire ecclésiastique que nous nous proposons d'écrire, commençons notre voyage par la manifestation de notre Sauveur dans la chair. Invoquons Dieu, le Père du Verbe, et Jésus-Christ lui-même dont nous parlons¹, notre Sauveur et Seigneur, le Verbe céleste de Dieu, pour être notre aide et notre auxiliaire dans l'exposition de la vérité².

[2] La quarante-deuxième année du règne d'Auguste, la vingt-huitième de la soumission de l'Égypte et de la mort d'Antoine et de Cléopâtre, lors de laquelle s'acheva la domination sur l'Égypte des Ptolémées³, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ naquit au temps du premier dénombrement, alors que Quirinius gouvernait la Syrie⁴, conformément aux prophéties relatives à lui, à Bethléem de Judée⁵.

[3] Le recensement accompli sous Quirinius est aussi mentionné par le plus célèbre des historiens juifs, Flavius Josèphe, lorsqu'il raconte un autre événement, l'insurrection des Galiléens qui eut lieu dans les mêmes temps, insurrection dont chez nous également Luc fait mémoire dans les *Actes* en écrivant : « Après lui se leva Judas le Galiléen aux jours du recensement et il détourna le peuple à sa suite; mais il périt et tous ceux qui avaient eu confiance en lui furent dispersés⁶. »

quée ici pour la naissance du Sauveur correspond à l'an 3-2 avant l'ère chrétienne.

4. Cf. Luc, II, 2; et sur le recensement de Quirinius, F. PRAT, *Jésus-Christ, sa vie, sa doctrine, son œuvre*, Paris, 1933, I, 513-516; E. SCHUERER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4^e édit., I, 508-543; L. RICHARD, *L'Évangile de l'Enfance et le Décret impérial du recensement*, dans *Mémorial J. Chalne*, Lyon, 1950, p. 297-308.

5. *Mich.*, v, 2.

6. *Act. Apost.*, v, 37.

[4] σθησαν ». τούτοις δ' οὖν καὶ ὁ δεδηλωμένος ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας συνάδων ταῦτα παρατίθεται κατὰ λέξιν

« Κυρίνιος δὲ τῶν εἰς τὴν βουλὴν συναγομένων, ἀνὴρ τὰς τε ἄλλας ἀρχὰς ἐπιτετελεκώς καὶ διὰ πασῶν ὁδεύσας ὑπατος γενέσθαι τὰ τε ἄλλα ἀξιώματι μέγας, σὺν ὀλίγοις ἐπὶ Συρίας παρῆν, ὑπὸ Καίσαρος δικαιοδότης τοῦ ἔθνους ἀπεσταλμένος καὶ τιμητῆς τῶν οὐσιῶν γενησόμενος. »

[5] καὶ μετὰ βραχέα φησὶν

« Ἰούδας δὲ, Γαυλανίτης ἀνὴρ ἐκ πόλεως ὄνομα Γαμαλα, Σάδδοκον Φαρισαῖον προσλαβόμενος, ἠπειγέτο ἐπὶ ἀποστάσει, τὴν τε ἀποτίμησιν οὐδὲν ἄλλο ἢ ἀντικρυς δουλείαν ἐπιφέρειν λέγοντες καὶ τῆς ἐλευθερίας ἐπ' ἀντιλήψει παρακαλοῦντες τὸ ἔθνος ».

[6] καὶ ἐν τῇ δευτέρᾳ δὲ τῶν ἱστοριῶν τοῦ Ἰουδαϊκοῦ πολέμου περὶ τοῦ αὐτοῦ ταῦτα γράφει

« ἐπὶ τούτου τις ἀνὴρ Γαλιλαῖος Ἰούδας ὄνομα εἰς ἀποστασίαν ἐνήγε τοὺς ἐπιχωρίους, κακίζων εἰ φόρον τε Ῥωμαίοις τελεῖν ὑπομενοῦσιν καὶ μετὰ τὸν θεὸν οἴσουσι θνητοὺς δεσπότας ».

ζ'

ταῦτα ὁ Ἰώσηπος.

6 [1] Τηνικαῦτα δὲ καὶ τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους Ἡράδου πρώτου τὸ γένος ἀλλοφύλου διειληφότος τὴν βασιλείαν ἢ διὰ Μωυσέως

7. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XVIII, 1. L'historien juif place le recensement de Quirinius la 37^e année après la bataille d'Actium, c'est-à-dire en 7 après Jésus-Christ.

[4] C'est conformément à cela que l'historien cité, au dix-huitième livre de l'*Antiquité*, ajoute en propres termes :

« Quirinius, membre du Sénat, après avoir rempli les autres charges et les avoir toutes traversées de manière à devenir consul, homme de grande réputation, vint en Syrie avec quelques hommes envoyés par César pour y être juge du peuple et censeur des biens ⁷. »

[5] Peu après, il ajoute :

« Judas, Gaulonite d'une ville nommée Gamala, prit avec lui le pharisien Saddoc et poussa le peuple à la révolte; ils disaient que le recensement ne servait à rien autre qu'à apporter directement la servitude et ils excitaient le peuple à la défense de la liberté ⁸. »

[6] Au deuxième livre des *Histoires de la guerre juive*, il écrit encore ceci sur le même personnage :

« Alors un Galiléen, du nom de Judas, poussait ses compatriotes à la révolte, en leur reprochant d'accepter de payer l'impôt aux Romains et de supporter des maîtres mortels en dehors de Dieu ⁹. »

Voilà ce que rapporte Josèphe.

VI

EN SON TEMPS, CONFORMÉMENT AUX PROPHÉTIES, ONT FAIT DÉFAUT LES CHEFS DU PEUPLE JUIF PRIS JUSQU'ALORS DANS LA SUCCESSION ANCESTRALE, ET HÉRODE EST LE PREMIER ÉTRANGER QUI RÈGNE SUR EUX

[1] A ce moment, Hérode, le premier étranger par la race, reçut la royauté du peuple juif et la prophétie faite par Moïse reçut son accomplissement : elle annonçait qu'un chef issu

8. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 4.

9. JOSÈPHE, *De Bello iud.*, II, 118. Cf. E. SCHUERER, *op cit.*, I, 420-486.

- περιγραφὴν ἐλάμβανεν προφητεία· « οὐκ ἐκλείψειν ἄρχοντα ἐξ Ἰουδα οὐδὲ ἡγούμενον ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ » φήσασα, « ἕως ἂν ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται, » ὃν καὶ ἀποφαίνει προσδοκίαν ἕσσεσθαι ἐθνῶν.
- [2] ἀτελῆ γέ τοι τὰ τῆς προρρήσεως ἦν καθ' ὃν ὑπὸ τοῖς οἰκείοις τοῦ ἔθνους ἄρχουσι διάγειν αὐτοῖς ἐξῆν χρόνον, ἄνωθεν ἐξ αὐτοῦ Μωυσέως καταρξαμένοις καὶ εἰς τὴν Αὐγούστου βασιλείαν διαρκέσασιν, καθ' ὃν πρῶτος ἀλλόφυλος Ἑρῳδῆς τὴν κατὰ Ἰουδαίων ἐπιτρέπεται ὑπὸ Ῥωμαίων ἀρχῆν, ὡς μὲν Ἰώσηπος παραδίδωσιν, Ἰδουμαῖος ὢν κατὰ πατέρα τὸ γένος Ἀράβιος δὲ κατὰ μητέρα, ὡς δ' Ἀφρικανός, (οὐχ ὁ τυχῶν δὲ καὶ οὗτος γέγονε συγγραφεύς), φασὶν οἱ τὰ κατ' αὐτὸν ἀκριβοῦντες Ἀντίπατρον (τοῦτον δ' εἶναι αὐτῷ πατέρα) Ἑρῳδοῦ τινός Ἀσκαλωνίτου τῶν περὶ τὸν νεῶ τοῦ Ἀπόλλωνος ἱεροδούλων καλουμένων
- [3] γεγονέναι· δς Ἀντίπατρος ὑπὸ Ἰδουμαίων ληστῶν παιδίον αἰχμαλωτισθεὶς σὺν ἐκείνοις ἦν, διὰ τὸ μὴ δύνασθαι τὸν πατέρα πτωχὸν ὄντα καταθέσθαι ὑπὲρ αὐτοῦ, ἐντραφεὶς δὲ τοῖς ἐκείνων ἔθεσιν¹ ὕστερον Ὑρκανῶ τῷ Ἰουδαίων ἀρχιερεῖ φιλοῦται.
- [4] τούτου γίνεται ὁ ἐπὶ τοῦ σωτήρος ἡμῶν Ἑρῳδῆς. εἰς δὴ οὖν τὸν τοιοῦτον τῆς Ἰουδαίων περιελθούσης βασιλείας, ἐπὶ θύραις ἤδη καὶ ἡ τῶν ἐθνῶν ἀκολούθως τῇ προφητεία προσδοκία παρῆν, ἅτε διαλελοιπότες ἐξ ἐκείνου τῶν παρ' αὐτοῖς ἐξ αὐτοῦ Μωυσέως κατὰ διαδοχὴν ἀρξάντων τε καὶ ἡγησαμένων. πρὸ μὲν γε τῆς αἰχμαλωσίας αὐτῶν καὶ τῆς εἰς Βαβυλῶνα μεταναστάσεως ἐβασιλεύοντο, ἀπὸ Σαοῦλ πρώτου καὶ Δαυίδ ἀρξάμενοι. πρὸ δὲ τῶν βασιλέων ἄρχοντες αὐτοὺς διεῖπον, οἱ προσαγορευόμενοι κριταί, ἀρξαντες καὶ αὐτοὶ μετὰ Μωυσέα καὶ τὸν τούτου
- [6] διάδοχον Ἰησοῦν μετὰ δὲ τὴν ἀπὸ Βαβυλῶνος ἐπάνοδον οὐ διέλιπον πολιτεία χρώμενοι ἀριστοκρατικῇ μετὰ ὀλιγαρχίας (οἱ γὰρ ἱερεῖς² προεστήκησαν τῶν πραγμάτων), ἄχρι οὗ Πομπήιος Ῥωμαίων στρατηγὸς ἐπιστάς τὴν μὲν Ἱερουσαλήμ πολιορκεῖ κατὰ κράτος μιάινει τε τὰ ἅγια μέχρι τῶν ἀδύτων τοῦ ἱεροῦ

1. ἔθεσιν A ἤθεσιν TERBDM.

2. ἱερεῖσ TEBD ἀρχιερεῖσ ARMSL.

1. *Gen.*, XLIX, 10.

2. *JOSÉPHE, Antiq. iud.*, XIV, VIII, 121 *Bel. iud.*, I, 123, 181.

de Juda ne ferait pas défaut, ni un prince sorti de sa race, jusqu'à ce que vienne celui à qui il est réservé¹, celui qu'il montre comme devant être l'attente des nations.

[2] Les termes de la prédiction ne furent pas accomplis durant le temps où il fut permis aux Juifs de vivre sous des chefs de leur race en commençant dans le passé par Moïse lui-même et en descendant jusqu'au règne d'Auguste, au temps duquel le premier étranger, Hérode, gouverna les Juifs sous l'autorité des Romains. A ce que rapporte Josèphe², il était iduméen par son père et arabe par sa mère; mais selon Africain³ qui fut aussi un historien et non un homme quelconque, ceux qui ont écrit sur lui avec exactitude, disent qu'Antipater, c'est-à-dire le père d'Hérode, était né lui-même d'un certain Hérode d'Ascalon, un des hiérodules du temple d'Apollon. [3] Cet Antipater, emmené tout enfant en captivité par des brigands iduméens, resta avec eux parce que son père qui était pauvre ne pouvait pas payer sa rançon; après avoir été élevé selon leurs usages, il fut aimé plus tard par Hyrcan, le grand-prêtre des Juifs. De lui naquit Hérode, au temps de notre Sauveur. [4] La royauté des Juifs étant donc passée entre ses mains, l'attente des nations conformément à la prophétie était déjà aux portes, étant donné qu'à partir de lui les chefs et les princes qui depuis Moïse s'étaient succédé chez les Juifs vinrent à manquer.

[5] Avant leur captivité et leur exil à Babylone⁴, les Juifs avaient eu des rois à partir de Saül, le premier, et puis David, et, avant les rois, des chefs les avaient commandés, ceux qu'on appelle juges : ceux-ci étaient venus après Moïse et son successeur Josué. [6] Après le retour de Babylone, ils ne cessèrent pas d'avoir un gouvernement aristocratique et oligarchique — les prêtres en effet présidaient aux affaires — jusqu'à ce que Pompée, général des Romains, eut assiégé et pris Jérusalem par la force, souillé les lieux saints, pénétré

3. Cf. *infra*, I, vii, 11-12; *Eclog. prophet.*, CLVIII, 4 s.; *Demonstr. Evang.*, VIII, 1, 44.

4. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, II, xi, 112; cf. *Eclog. prophet.*, CLV, 13 s.

- προελθών, τὸν δ' ἐκ προγόνων διαδοχῆς εἰς ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ διαρκέσαντα βασιλέα τε ὁμοῦ καὶ ἀρχιερέα, Ἀριστόβουλος ὄνομα ἦν αὐτῶ, δέσμιον ἐπὶ Ῥώμης ἅμα τέκνοις ἐκπέμψας, Ὑρκανῶ μὲν τῶ τούτου ἀδελφῶ τὴν ἀρχιερωσύνην παραδίδωσιν, τὸ δὲ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος ἐξ ἐκείνου Ῥωμαίοις ὑπόφορον κατεστήσατο. αὐτίκα γοῦν καὶ Ὑρκανοῦ, εἰς ὃν ὕστατον τὰ τῆς τῶν ἀρχιερέων περιέστη διαδοχῆς, ὑπὸ Πάρθων αἰχμαλώτου ληφθέντος, πρῶτος, ὡς γοῦν ἔφην, ἀλλόφυλος Ἡρώδης ὑπὸ τῆς συγκλήτου Ῥωμαίων Αὐγούστου τε βασιλέως τὸ Ἰουδαίων ἔθνος ἐγχειρίζεται, καθ' ὃν ἐναργῶς τῆς τοῦ Χριστοῦ παρουσίας ἐνστάσης, καὶ τῶν ἔθνῶν ἡ προσδοκωμένη σωτηρία τε καὶ³ κλήσις ἀκολούθως τῇ προφητείᾳ παρηκολούθησεν ἐξ οὗ δὴ χρόνου τῶν ἀπὸ Ἰούδα ἀρχόντων τε καὶ ἡγουμένων, λέγω δὲ τῶν ἐκ τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους, διαλελοιπότην, εἰκότως αὐτοῖς καὶ τὰ τῆς ἐκ προγόνων εὐσταθῶς ἐπὶ τοὺς ἔγγιστα διαδόχους κατὰ γενεὰν προιούσης ἀρχιερωσύνης παραχρῆμα συγχεῖται.
- [9] ἔχει καὶ τούτων ἀξιόχρεων τὸν Ἰώσηπον μάρτυρα, δηλοῦντα ὡς τὴν βασιλείαν παρὰ Ῥωμαίων ἐπιτραπείς Ἡρώδης οὐκέτι τοὺς ἐξ ἀρχαίου γένους καθίστησιν ἀρχιερεῖς, ἀλλὰ τισιν ἀσήμοις τὴν τιμὴν ἀπένεμεν· τὰ ὅμοια δὲ πρᾶξαι τῶ Ἡρώδη περὶ τῆς καταστάσεως τῶν ἱερέων⁴ Ἀρχέλαόν τε τὸν παῖδα αὐτοῦ καὶ μετὰ τοῦτον Ῥωμαίους, τὴν ἀρχὴν τῶν Ἰουδαίων παρειαυτοῦ.
- [10] ληφότας. ὁ δ' αὐτὸς δηλοῖ ὡς ἄρα καὶ τὴν ἱερὰν στολὴν τοῦ ἀρχιερέως πρῶτος Ἡρώδης ἀποκλείσας ὑπὸ ἰδίαν σφραγίδα πεποιήται, μηκέτ' αὐτὴν τοῖς ἀρχιερεῦσιν ἔχειν ὑφ' ἑαυτοῦς ἐπιτρέψας· ταῦτόν δὲ καὶ τὸν μετ' αὐτὸν Ἀρχέλαον καὶ μετὰ
- [11] τοῦτον Ῥωμαίους διαπράξασθαι. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν εἰρήρθω εἰς ἑτέρας⁵ ἀπόδειξιν προφητείας κατὰ τὴν ἐπιφάνειαν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ πεπερασμένης. σαφέστατα γοῦν

3. τε καὶ TERBDML τέλος ἐλάμβανεν καὶ ἡ τῶν ἔθνῶν A. Et l'attente de la délivrance et l'appel des païens furent accomplis, comme il-a été dit dans la prophétie S.

4. ἱερέων TERBDML ἱος ἀρχιερέων AS.

5. ἑτέρας AS ἑτέραν TERBDM.

dans les parties sacrées du sanctuaire, envoyé en captivité à Rome avec ses enfants celui qui, par succession ancestrale, avait été jusqu'à ce temps roi et grand-prêtre et qui s'appelait Aristobule, et finalement donné le pontificat suprême à son frère Hyrcan et soumis toute la nation des Juifs à payer le tribut aux Romains. [7] Or Hyrcan, en qui s'achève la succession des grands-prêtres, fut fait prisonnier par les Parthes; et le premier, comme je l'ai déjà dit, l'étranger Hérode, sous l'autorité du Sénat romain et de l'empereur Auguste, prit en mains la nation des Juifs ⁵. [8] De son temps s'établit manifestement la présence du Christ qu'accompagnèrent le salut attendu des nations et leur vocation, conformément à la prophétie. Car à partir de ce temps, le chef et les princes sortis de Juda, je veux dire issus du peuple juif, vinrent à manquer, et semblablement aussi le souverain sacerdoce, qui passait régulièrement des ancêtres à leurs descendants immédiats, selon les générations, fut troublé dans sa succession.

[9] De tout cela, on a comme garant digne de foi Josèphe ⁶ : il montre qu'Hérode après avoir reçu des Romains la royauté, n'installa plus de grands-prêtres de l'ancienne race, mais confia cet honneur à des hommes obscurs. Semblablement à Hérode, pour l'installation des prêtres, se conduisit son fils Archélaüs; et après lui les Romains qui reçurent la domination sur les Juifs. [10] Le même raconte ⁷ encore que le premier, Hérode, mit sous clef, avec son propre sceau, la robe sacrée du souverain pontife et ne permit plus aux souverains pontifes de l'avoir à leur disposition : après lui, Archélaüs et ensuite les Romains suivirent son exemple. [11] Si nous racontons cela, c'est pour prouver une autre prophétie relative à la manifestation de notre Sauveur Jésus-Christ et réalisée alors.

148. Hyrcan fut grand prêtre de 63 à 40. Il fut remplacé par Antigone, qui fut tué en 37 et avec qui s'éteignit la dynastie asmonéenne.

6. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 247, 249. Cf. *Eclog., prophet.*, CLX, 7-21; *Demonstr. évang.*, VIII, II, 93-94.

7. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 92-93. Cf. *Eclog. proph.*, CLX, 25-161, 2; *Demonstr. évang.*, VIII, II, 95. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 168 ss.

ἐν τῷ Δανιήλ ἐβδομάδων τινῶν ἀριθμὸν ὀνομαστί ἕως Χριστοῦ ἡγουμένου περιλαβὼν ὁ λόγος, περὶ ὧν ἐν ἑτέροις διειλήφαιμεν, μετὰ τὸ τούτων συμπέρασμα ἐξολοθρευθήσεσθαι τὸ παρὰ Ἰουδαίους χρῖσμα προφητεύει· καὶ τοῦτο δὲ σαφῶς κατὰ τὸν καιρὸν τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ γενέσεως ἀποδείκνυται συμπεπληρωμένον. ταῦτα δ' ἡμῖν ἀναγκαίως εἰς παράστασιν τῆς τῶν χρόνων ἀληθείας προτετηρήσθω.

Ζ'

7 [1] Ἐπειδὴ δὲ τὴν περὶ τοῦ Χριστοῦ γενεαλογίαν διαφόρως ἡμῖν ὁ τε Ματθαῖος καὶ ὁ Λουκᾶς εὐαγγελιζόμενοι παραδεδώκασιν διαφωνεῖν τε νομίζονται τοῖς πολλοῖς τῶν τε πιστῶν ἕκαστος ἀγνοία τάληθοῦς εὐρησιλογεῖν εἰς τοὺς τόπους πεφιλοτίμηται, φέρε, καὶ τὴν περὶ τούτων κατελθοῦσαν εἰς ἡμᾶς ἱστορίαν παραθώμεθα, ἣν δι' ἐπιστολῆς Ἀριστείδη γραφῶν περὶ συμφωνίας τῆς ἐν τοῖς εὐαγγελίοις γενεαλογίας ὁ μικρῷ πρόσθεν ἡμῖν δηλωθεὶς Ἀφρικανὸς ἐμνημόνευσεν, τὰς μὲν δὴ τῶν λοιπῶν δόξας ὡς ἂν βίαιους καὶ διεψευσμένους ἀπελέγξας, ἣν δ' αὐτὸς παρείληφεν ἱστορίαν, τούτοις αὐτοῖς ἐκτιθέμενος τοῖς ῥήμασιν·

[2] « Ἐπειδὴ γὰρ τὰ ὀνόματα τῶν γενῶν ἐν Ἰσραὴλ ἠριθμεῖτο ἡ φύσει ἡ νόμῳ, φύσει μὲν, γνησίου σπέρματος διαδοχῆ, νόμῳ δέ, ἑτέρου παιδοποιουμένου εἰς ὄνομα τελευτήσαντος ἀδελφοῦ ἀτέκνου (ὅτι γὰρ οὐδέπω δέδοτο ἐλπίς ἀναστάσεως σαφῆς, τὴν μέλλουσαν ἐπαγγελίαν ἀναστάσει ἐμμοῦντο θνητῆ, ἵνα ἀνέκλειπτον τὸ

8. DAN., IX, 24-27.

9. Cf. *Eclg. prophet.*, CLIII, 12-165, 7; *Demonstr. evang.*, VIII, II, 55-129.

1. ΜΑΤΤΗ., I, 1-17; ΛΥΚ., III, 23-38.

2. Cf. *supra*, I, VI, 2. Aristide, le destinataire de la lettre d'Africain est inconnu par ailleurs. La citation de la lettre a été partiellement repro-

Au livre de Daniel donc, l'Écriture, après avoir très manifestement établi un nombre exact de semaines jusqu'au Christ chef ⁸, ainsi que nous l'avons montré ailleurs ⁹, annonce qu'une fois ces semaines achevées, l'onction disparaîtra chez les Juifs : et l'on voit clairement que cela a été accompli au temps de la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ. Il nous était nécessaire de marquer d'abord ces choses pour établir la vérité des temps.

VII

LA SOI-DISANT DIVERGENCE DANS LES ÉVANGILES AU SUJET DE LA GÉNÉALOGIE DU CHRIST

[1] Les évangélistes Matthieu et Luc nous ont transmis différemment la généalogie du Christ ¹ : beaucoup pensent qu'ils se contredisent et chacun des fidèles, dans l'ignorance de la vérité, s'est efforcé de découvrir l'explication de ces passages. Reproduisons donc sur eux le récit venu jusqu'à nous dans une lettre adressée à Aristide, sur l'accord de la généalogie dans les évangiles, par Africain dont nous avons parlé un peu plus haut ². Celui-ci réfute d'abord les opinions des autres comme forcées ou erronées; puis il rapporte en ces termes le récit qu'il a recueilli lui-même :

« [2] En Israël, les noms des générations étaient comptés selon la nature ou selon la loi : selon la nature par la succession des filiations charnelles; selon la loi, lorsqu'un homme avait des enfants sous le nom de son frère mort sans progéniture. En effet, l'espérance de la résurrection n'avait pas encore été clairement donnée et l'on figurait la promesse à venir par une résurrection mortelle, de telle sorte que le nom du tré-

duite par Eusèbe dans les *Quaestiones ad Stephanum*, P. G., XXII, 900-901 et partiellement dans une homélie sur la Nativité de la sainte Vierge attribuée à divers auteurs et particulièrement à saint André de Crète; P. G., XCVII, 847 et ss.

- [3] ὄνομα μείνη τοῦ μετηλλαχότος· ἐπεὶ οὖν οἱ τῇ γενεαλογίᾳ ταύτῃ ἐμπερόμενοι, οἱ μὲν διεδέξαντο παῖς πατέρα γνησίως, οἱ δὲ ἑτέροις μὲν ἐγεννήθησαν, ἑτέροις δὲ προσετέθησαν κλήσει, ἀμφοτέρων γέγονεν ἡ μνήμη, καὶ τῶν γεγεννηκότων καὶ τῶν ὡς γεγεννηκότων. οὕτως οὐδέτερον τῶν εὐαγγελίων ψεύδεται,
- [4] καὶ φύσιν ἀριθμοῦν καὶ νόμον· ἐπεπλάκη γὰρ ἀλλήλοις τὰ γένη, τό τε ἀπὸ τοῦ Σολομῶνος καὶ τὸ ἀπὸ τοῦ Ναθαν, ἀναστάσεις¹ ἀτέκνων καὶ δευτερογαμίαις καὶ ἀναστάσει² σπερμάτων, ὡς δικαίως τοὺς αὐτοὺς ἄλλοτε ἄλλων νομίζεσθαι, τῶν μὲν δοκούντων πατέρων, τῶν δὲ ὑπαρχόντων· ὡς ἀμφοτέρας τὰς διηγήσεις κυρίως ἀληθεῖς οὕσας ἐπὶ τὸν Ἰωσήφ πολυπλόκως μὲν, ἀλλ' ἀκριβῶς κατελθεῖν. Ἰνα δὲ σαφὲς ᾖ τὸ λεγόμενον, τὴν ἐναλλαγὴν³ τῶν γενῶν διηγῆσομαι. ἀπὸ τοῦ Δαυιδ διὰ Σολομῶνος τὰς γενεὰς καταριθμουμένοις⁴ τρίτος ἀπὸ τέλους εὐρίσκεται Ματθαν, δὲ ἐγέννησε τὸν Ἰακώβ, τοῦ Ἰωσήφ τὸν πατέρα· ἀπὸ δὲ Ναθαν τοῦ Δαυιδ κατὰ Λουκᾶν ὁμοίως τρίτος ἀπὸ τέλους Μελχι· Ἰωσήφ γὰρ υἱὸς Ἴηλι τοῦ Μελχι⁵. σκοποῦ τοίνυν ἡμῖν κειμένου τοῦ Ἰωσήφ,
- [6] ἀποδεικτέον πῶς ἑκάτερος αὐτοῦ πατὴρ ἱστορεῖται, ὃ τε Ἰακώβ ὁ ἀπὸ Σολομῶνος καὶ Ἴηλι ὁ ἀπὸ τοῦ Ναθαν ἑκάτερος κατάγοντες γένος⁶, ὅπως τε πρότερον οὗτοι δὴ, ὃ τε Ἰακώβ καὶ ὁ Ἴηλι, δύο ἀδελφοί, καὶ πρό γε⁷, πῶς οἱ τούτων πατέρες, Ματθαν καὶ Μελχι, διαφόρων ὄντες γενῶν, τοῦ Ἰωσήφ ἀναφαίνονται πάπποι.
- [7] καὶ δὴ οὖν ὃ τε Ματθαν καὶ ὁ Μελχι, ἐν μέρει τὴν αὐτὴν ἀγαγόμενοι γυναῖκα, ὁμομητρίους ἀδελφοὺς ἐπαιδοποίησαντο, τοῦ νόμου μὴ κωλύοντος χηρεύουσαν, ἥτοι ἀπολελυμένην ἢ καὶ τε-
- [8] λευτήσαντος τοῦ ἀνδρός, ἄλλω γαμῆσθαι· ἐκ δὴ τῆς Ἔσθα

1. ἀναστάσειςιν AT^cERM ἀνάστασιν T¹BD.

2. ἀναστάσει T, ER ἀναστάσεις T¹BD ἀναστάσει A ἀναστάσειςιν M.

3. ἐναλλαγὴν TEDM ἐπαλλαγὴν AR. La différence S ἀκολουθίαν BDL.

4. καταριθμουμένοις AT¹EMS καταριθμούμενος T¹RBD.

5. Ἰωσήφ γὰρ υἱὸς Ἴηλι τοῦ μελχί BDMSL οὗ υἱὸς ὁ Ἴηλι ὁ τοῦ Ἰωσήφ πατὴρ ATER.

6. ἑκάτερος — γένος ἑκάτερον T², corr. T^c, Africanus n'avait pas ἑκάτερος | γένος TERBDM τὸ γένος A, Africanus écrivait κατάγων τὸ γένος.

7. πρό γε TERBDMS πρόσ γε A, corruption prééusébienne, πρότερον — πῶς interpolé selon Schwartz.

passé demeurât en se perpétuant. [3] Par suite, de ceux dont il est question dans cette généalogie, les uns ont succédé authentiquement à leurs pères; les autres, ayant été engendrés pour tel ou tel, ont reçu le nom de tel ou tel; des uns et des autres il a été fait mention, de ceux qui ont [réellement] engendré et de ceux qui ont engendré par convention. [4] Ainsi ni l'un ni l'autre des évangiles ne commet d'erreur, en comptant d'après la nature ou d'après la loi. Les générations issues de Salomon et celles issues de Nathan sont mélangées les unes aux autres, par suite des résurrections feintes d'hommes sans enfant, de secondes noces, d'attributions de descendants, de sorte que les mêmes personnages sont justement regardés comme descendant, mais de manières différentes, tantôt de leurs pères putatifs, tantôt de leurs pères réels. Ainsi, les deux récits sont absolument vrais et l'on arrive à Joseph d'une façon compliquée mais exacte.

« [5] Afin de rendre clair ce que je dis, j'expliquerai l'entrecroisement des descendants. A compter les générations depuis David par Salomon, le troisième avant la fin³ se trouve Matthan qui a engendré Jacob, père de Joseph. Selon Luc, depuis Nathan, fils de David, semblablement le troisième avant la fin est Melchi, car Joseph est fils d'Héli, fils de Melchi⁴. [6] Or, le terme indiqué pour nous étant Joseph, il faut montrer comment l'un et l'autre est présenté comme son père, Jacob qui descend de Salomon et Héli qui descend de Nathan; comment d'abord ces deux hommes, Jacob et Héli étaient frères, et comment avant eux, leurs pères, Matthan et Melchi, bien qu'étant de descendances différentes, sont déclarés grands-pères de Joseph.

« [7] Donc, Matthan et Melchi, ayant épousé successivement la même femme, en eurent des enfants qui étaient frères utérins, car la loi ne défendait pas à une femme qui avait été répudiée ou dont le mari était mort, d'épouser un autre homme. [8] De cette femme, Estha — car c'est ainsi

3. Cf. MATTH., I, 15-16.

4. Cf. LUC, III, 23-24.

- (τοῦτο γὰρ καλεῖσθαι τὴν γυναῖκα παραδέδοται) πρῶτος Ματθαν, ὁ ἀπὸ τοῦ Σολομῶνος τὸ γένος κατάγων, τὸν Ἰακώβ γεννᾷ, καὶ τελευτήσαντος τοῦ Ματθαν Μελχι, ὁ ἐπὶ τὸν Ναθαν κατὰ γένος ἀναφερόμενος, χηρεύουσαν, ἐκ μὲν τῆς αὐτῆς φυλῆς, ἐξ ἄλλου δὲ γένους ὦν, ὡς προεῖπον, ἀγαγόμενος αὐτήν, ἔσχεν υἱὸν τὸν
- [9] Ἰησὺς. οὕτω δὲ διαφόρων δύο γενῶν εὐρήσομεν τὸν τε Ἰακώβ καὶ τὸν Ἰησὺς ὁμομητρίους ἀδελφούς, ὦν ὁ ἕτερος, Ἰακώβ, ἀτέκνου τοῦ ἀδελφοῦ τελευτήσαντος Ἰησὺς, τὴν γυναῖκα παραλαβὼν, ἐγέννησεν ἐξ αὐτῆς τρίτον τὸν⁸ Ἰωσήφ, κατὰ φύσιν μὲν ἑαυτῷ (καὶ κατὰ λόγον, δι' ὃ γέγραπται « Ἰακώβ δὲ ἐγέννησεν τὸν Ἰωσήφ »), κατὰ νόμον δὲ τοῦ Ἰησὺς υἱὸς ἦν· ἐκείνῳ γὰρ ὁ
- [10] Ἰακώβ, ἀδελφὸς ὦν, ἀνέστησεν σπέρμα. δι' ὅπερ οὐκ ἀκυρωθήσεται καὶ ἡ κατ' αὐτὸν γενεαλογία· ἦν Ματθαῖος μὲν ὁ εὐαγγελιστῆς ἐξαριθμούμενος· « Ἰακώβ δέ » φησὶν « ἐγέννησεν τὸν Ἰωσήφ », ὁ δὲ Λουκᾶς ἀνάπαλιν « ὅς ἦν, ὡς ἐνομιζέτο (καὶ γὰρ καὶ τοῦτο προστίθησιν) τοῦ Ἰωσήφ τοῦ Ἰησὺς τοῦ Μελχι ». τὴν γὰρ κατὰ νόμον γένεσιν ἐπισημότερον οὐκ ἦν ἐξειπεῖν, καὶ τὸ « ἐγέννησεν » ἐπὶ τῆς τοιαύτης παιδοποιίας ἄχρι τέλους ἐσιώπησεν, τὴν ἀναφορὰν ποιησάμενος ἕως « τοῦ Ἀδάμ τοῦ θεοῦ » κατ' ἀνάλυσιν. οὐδὲ μὴν ἀναπόδεικτον ἢ ἐσχεδιασμένον ἐστὶν
- [11] τοῦτο. τοῦ γοῦν σωτῆρος οἱ κατὰ σάρκα συγγενεῖς, εἴτ' οὖν φανητιῶντες εἴθ' ἀπλῶς ἐκδιδάσκοντες, πάντως δὲ ἀληθεύοντες, παρέδωκαν καὶ ταῦτα· ὡς Ἰδουμαῖοι λησται Ἀσκάλωνι πόλει τῆς Παλαιστίνης ἐπελθόντες, ἐξ εἰδωλείου Ἀπόλλωνος, ὁ πρὸς τοῖς τείχεσιν Ἰδρυτο, Ἀντίπατρον Ἡρώδου τινὸς ἱεροδούλου παῖδα πρὸς τοῖς ἄλλοις σύλοις αἰχμάλωτον ἀπῆγον, τῷ δὲ λύτρα ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ καταθέσθαι μὴ δύνασθαι τὸν ἱερέα ὁ Ἀντίπατρος τοῖς τῶν Ἰδουμαίων ἔθεσιν ἐντραφεῖς, ὕστερον Ὑγκρανῶ φιλοῦται
- [12] τῷ τῆς Ἰουδαίας ἀρχιερεῖ· πρεσβεύσας δὲ πρὸς Πομπήιον ὑπὲρ

8. τρίτον τὸν ARM τρίτον TEBD Africanus écrivait τρίτον < ἀπὸ τῆς Ἑσθᾶ > τὸν.

5. C'est en effet la troisième génération discutée : la première est représentée par Mathan et Melchi; la deuxième par Jacob et Héli.

6. ΜΑΤΘ., I, 16.

7. Luc, III, 23-24.

8. Luc, III, 38.

que la tradition l'appelle — Matthan le premier qui descendait de Salomon, engendra Jacob; puis Matthan étant mort, Melchi qui tirait son origine de Nathan épousa sa veuve et en eut un fils Héli : il était de la même tribu, mais d'une autre famille, comme je l'ai dit plus haut. [9] Ainsi, nous trouverons que Jacob et Héli qui étaient de deux descendance différentes, étaient frères utérins. De ces derniers, l'un, Héli, étant mort sans enfants, l'autre, Jacob, son frère, épousa sa femme et, en troisième lieu ⁵, engendra d'elle Joseph, son fils selon la nature, — et selon le texte où il est écrit : Jacob engendra Joseph ⁶, — et fils d'Héli selon la loi, car c'était pour Héli que Jacob, son frère, suscita un descendant. [10] C'est ainsi que la généalogie qui le concerne ne doit pas être regardée comme inexacte. L'Évangéliste Matthieu l'énumère ainsi : « Jacob, dit-il, engendra Joseph », et Luc par contre : « Lequel, à ce qu'on pensait (car il ajoute cette remarque) était fils de Joseph, fils d'Héli, fils de Melchi ⁷. Il n'était pas possible d'exposer plus clairement la descendance légale : jusqu'à la fin, Luc, pour désigner toutes ces générations, a évité le mot : engendra, en poursuivant son énumération jusqu'à Adam, qui fut de Dieu ⁸.

« [11] Cela n'est pas dit sans preuve ni à la légère. Car les parents du Sauveur selon la chair, soit pour se vanter, soit simplement pour raconter, en tout cas en disant la vérité ⁹ ont transmis encore ceci : Des brigands iduméens étant survenus à Ascalon, ville de Palestine, enlevèrent de la chapelle d'Apollon, qui était bâtie près des remparts, le petit Antipater, fils d'un hiérodoule, Hérode, avec le reste du butin et le gardèrent prisonnier. Le prêtre ne pouvant payer la rançon pour son fils, Antipater fut élevé selon les usages des Iduméens, et plus tard, il fut aimé d'Hyrchan, grand-prêtre de la Judée. [12] Il fut ensuite envoyé en ambassade auprès de Pompée

9. Jules Africain, qui vivait au III^e siècle n'a pas pu interroger lui-même les desposynes, c'est-à-dire les parents du Seigneur; il a dû recueillir leurs traditions dans des ouvrages antérieurs, en particulier dans les mémoires d'Hégésippe.

τοῦ Ὑρκανοῦ καὶ τὴν βασιλείαν ἐλευθερώσας αὐτῷ ὑπὸ Ἀριστοβούλου τοῦ ἀδελφοῦ περικοπομένην, αὐτὸς ἠτύχησεν, ἐπιμελητῆς τῆς Παλαιστίνης χρηματίας· διαδέχεται δὲ τὸν Ἀντίπατρον, φθόνῳ τῆς πολλῆς εὐτυχίας δολοφονηθέντα, υἱὸς Ἡρώδης, ὃς ὕστερον ὑπ' Ἀντωνίου καὶ τοῦ Σεβαστοῦ συγκλήτου δόγματι τῶν Ἰουδαίων ἐκρίθη βασιλεύειν οὐ παῖδες Ἡρώδης οἱ τ' ἄλλοι τετράρχαι. ταῦτα μὲν δὴ κοινὰ καὶ ταῖς Ἑλλήνων

[13] ἱστορίαις ἀναγράφτων δὲ εἰς τότε ἐν τοῖς ἀρχαίοις ὄντων τῶν Ἑβραϊκῶν γενῶν καὶ τῶν ἄχρι προσηλύτων ἀναφερομένων, ὡς Ἀχιῶρ τοῦ Ἀμμανίτου καὶ Ροῦθ τῆς Μωαβίτιδος τῶν τε ἀπ' Αἰγύπτου συνεκπεσόντων ἐπιμίκτων, ὃ Ἡρώδης, οὐδὲν τι συμβαλλομένου τοῦ τῶν Ἰσραηλιτῶν γένους αὐτῷ καὶ τῷ συνειδοτι τῆς δυσγενείας κρούμενος, ἐνέπρησεν αὐτῶν τὰς ἀναγραφὰς τῶν γενῶν, οἴμενος εὐγενῆς ἀναφανῆσθαι τῷ μὴδ' ἄλλον ἔχειν ἐκ δημοσίου συγγραφῆς τὸ γένος ἀνάγειν ἐπὶ τοὺς πατριάρχας ἢ προσηλύτους τοὺς τε καλουμένους γειώρας, τοὺς ἐπιμίκτους *.

[14] ὀλίγοι δὲ τῶν ἐπιμελῶν ἰδιωτικὰς ἑαυτοῖς ἀπογραφὰς ἢ μνημονεύσαντες τῶν ὀνομάτων ἢ ἄλλως ἔχοντες ἐξ ἀντιγράφων, ἐναβρύνονται σφωζομένη τῇ μνήμῃ τῆς εὐγενείας· ὧν ἐτύγχανον οἱ προειρημένοι, δεσπόσουνοι καλούμενοι διὰ τὴν πρὸς τὸ σωτήριον γένος συνάφειαν ἀπὸ τε Ναζάρων καὶ Κωχαβα κωμῶν Ἰουδαϊκῶν τῇ λοιπῇ γῇ ἐπιφοιτήσαντες καὶ τὴν προκειμένην γενεαλογία

9. ἢ προσηλύτους et τοὺς ἐπιμίκτους interpolés avant Eusèbe, d'après Schwartz.

10. Cf. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XIV, 127-139. On ne sait pas au juste en quoi consistaient ces fonctions qui semblent avoir été surtout d'ordre financier. SCHUEER, *op. cit.*, I, 343, n. 14, les identifie à celles d'un procureur, titre que César conféra un peu plus tard à Antipater.

11. Cf. JUSTIN, *Dialog.*, LII. On discute encore sur la valeur des traditions rapportées par Africain et qui sont plus romanesques que le récit de JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XIV, I, 3. Mais, comme le remarque M.-J. LAGRANGE, *op. cit.* p. 167, « les desposynes n'ont sûrement pas inventé cette histoire; que leur importait que le mauvais roi ait été iduméen ou ascalonite d'origine? » Cf. E. SCHUEER, *op. cit.*, I, 292, n. 3.

12. Africain peut faire allusion soit à Nicolas de Damas, soit à Ptolémée d'Ascalon; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 164-165.

13. JUDITHÉ, XIV, 10.

14. RUTHÉ, IV, 19-22.

pour Hyrcan et il obtint en sa faveur la liberté du royaume qui avait été enlevée par Aristobule, son frère; lui-même eut la bonne fortune d'être nommé épimélète de la Palestine¹⁰. Puis Antipater ayant été tué par ruse, à cause de la jalousie provoquée par sa chance, son fils Hérode lui succéda; et plus tard, celui-ci fut appelé par Antoine et Auguste, en vertu d'un décret du Sénat, à régner sur les Juifs. Ses enfants furent Hérode et les autres tétrarques¹¹. Cela se trouve aussi dans les histoires des Grecs¹².

« [13] Jusqu'alors, on trouvait copiées dans les archives les généalogies des vrais Hébreux et celles des prosélytes d'origine, comme Achior l'Ammanite¹³, Ruth la Moabite¹⁴, et des gens sortis d'Égypte et mélangés aux Hébreux¹⁵. Hérode, que n'intéressait en rien la race des Israélites et que gênait la conscience de son origine obscure, fit brûler les registres de ces généalogies, s'imaginant qu'il paraîtrait noble, par le fait que personne ne pourrait faire remonter, par des registres publics, son origine jusqu'aux patriarches ou à des prosélytes, ou à des étrangers mélangés¹⁶, appelés géores.

« [14] Quelques personnes soigneuses gardèrent pour elles leurs propres généalogies, soit en se souvenant des noms, soit en en prenant des copies et se glorifièrent d'avoir sauvé la mémoire de leur noblesse. Parmi elles, se trouvaient ceux dont on a parlé, qu'on appelle *desposynes*¹⁷, à cause de leurs acointances avec la famille du Sauveur : originaires des villages juifs de Nazareth et de Kokaba, ils s'étaient répandus dans le reste du pays et ils avaient compilé la sus-dite généa-

15. Cf. *Exod.*, XII, 38; *Deuter.*, XXIII, 8.

16. Selon Schwartz, les mots ἡ προσηλύτους et τοὺς ἐπιμίκτους seraient des interpolations, peut-être antérieures à Eusèbe.

17. Sur les parents du Christ et les établissements judéo-chrétiens, cf. M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Marc*, 4^e édit., Paris, 1929, p. 79-93; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 632 ss.; H. LIETZMANN *Histoire de l'Église ancienne*, Paris, 1936, I, 188 ss.; M. SIMON, *Verus Israël*, 303-314; H. J. SCHORPS, *Theologie und Geschichte des Judenchristentums*, Tubingue, 1949.

ἔκ τε τῆς Βίβλου τῶν ἡμερῶν, ἐς ὅσον ἐξικνοῦντο, ἐξηγησάμενοι ¹⁰.
 [15] εἴτ' οὖν οὕτως εἴτ' ἄλλως ἔχοι, σαφεστέραν ἐξήγησιν οὐκ ἂν
 ἔχοι τις ἄλλος ἐξευρεῖν, ὡς ἔγωγε νομίζω πᾶς τε δεῖς εὐγνώμων
 τυγχάνει, καὶ ἡμῖν αὐτῇ μελέτῳ, εἰ καὶ ἀμάρτυρός ἐστιν, τῷ μὴ
 κρείττονα ἢ ἀληθεστέραν ἔχειν εἰπεῖν· τό γέ τοι εὐαγγέλιον
 πάντως ἀληθεύει. »

[16] καὶ ἐπὶ τέλει δὲ τῆς αὐτῆς ἐπιστολῆς προστίθῃσι ταῦτα·

« Ματθαν ὁ ἀπὸ Σολομῶνος ἐγέννησε τὸν Ἰακώβ. Ματθαν
 ἀποθανόντος, Μελχι ὁ ἀπὸ Ναθαν ἐκ τῆς αὐτῆς γυναικὸς ἐγέν-
 νησε τὸν Ἥλι. ὁμομήτριοι ἄρα ἀδελφοὶ Ἥλι καὶ Ἰακώβ.
 Ἥλι ἀτέκνου ἀποθανόντος ὁ Ἰακώβ ἀνέστησεν αὐτῷ σπέρμα,
 γεννήσας τὸν Ἰωσήφ, κατὰ φύσιν μὲν ἑαυτῷ, κατὰ νόμον δὲ τῷ
 Ἥλι. οὕτως ἀμφοτέρων ἦν υἱὸς ὁ Ἰωσήφ. »

[17] τσαῦτα ὁ Ἀφρικανός. καὶ δὴ τοῦ Ἰωσήφ ὧδέ πως γενεα-
 λογουμένου, δυνάμει καὶ ἡ Μαρία σὺν αὐτῷ πέφηθεν ἐκ τῆς
 αὐτῆς οὔσα φυλῆς, εἴ γε κατὰ τὸν Μωυσέως νόμον οὐκ ἐξὴν
 ἐτέραις ἐπιμίγνυσθαι φυλαῖς· ἐνὶ γὰρ τῶν ἐκ τοῦ αὐτοῦ δήμου
 καὶ πατριᾶς τῆς αὐτῆς ζεύγνυσθαι πρὸς γάμον παρακελεύεται,
 ὡς ἂν μὴ περιστρέφοιτο τοῦ γένους ὁ κληρὸς ἀπὸ φυλῆς ἐπὶ
 φυλῆν. ὧδὲ μὲν οὖν καὶ ταῦτα ἐχέτω·

10. Lacune ancienne. *partim memoriter* L par conjecture. Ils racontaient
 comme ils le pouvaient, d'après le *Livre des Jours*, c'est-à-dire d'après la
 généalogie S.

18. On ne sait pas ce qu'est ce *Livre des Jours*, à moins qu'il ne s'agisse des
Paralipomènes, qui portent ce titre en hébreu, et qui commencent en effet
 par des généalogies. Il semble qu'après le mot ἡμερῶν il y a une lacune et

logie d'après le *Livre des Jours*, autant qu'ils l'avaient pu ¹⁸.

« [15] Qu'il en soit donc ainsi ou autrement, on ne saurait trouver une explication plus satisfaisante, du moins à ce que je pense et à ce que croit tout homme de bon sens. Qu'elle nous suffise donc, même si elle n'est pas garantie, puisqu'il n'y en a pas de meilleure ou de plus vraie à présenter. Du moins l'Évangile est-il entièrement dans la vérité. »

[16] Et, à la fin de la même lettre, Africain ajoute ceci :

« Matthan, descendant de Salomon, engendra Jacob. Matthan étant mort, Melchi, descendant de Nathan, engendra de la même femme Héli. Héli et Jacob étaient donc frères utérins. Héli étant mort sans enfant, Jacob lui suscita un descendant et engendra Joseph, son fils selon la nature, le fils d'Héli selon la Loi. Ainsi Joseph était le fils de l'un et de l'autre ¹⁹. »

Ainsi Africain.

[17] Et la généalogie de Joseph étant ainsi faite, Marie elle aussi apparaît virtuellement être de la même tribu que lui, car, selon la loi de Moïse, il n'était pas permis de se marier dans d'autres tribus que la sienne : il est ordonné en effet de s'unir en mariage à quelqu'un du même bourg et de la même tribu, de telle manière que l'héritage de la famille ne passât pas d'une tribu à une autre ²⁰. En voilà maintenant assez sur le sujet.

qu'Africain devait indiquer, outre le *Livre des Jours*, un autre moyen de suppléer à la disparition des généalogies. Dans la traduction latine, Rufin écrit *partim memoriter, partim ex dierum libris*. Mais *partim memoriter* doit être une conjecture du traducteur.

19. Cf. *Quaestion. ad Stephan.*, 4; P. G., XXII, 901 où Eusèbe reproduit encore cette citation.

20. *Num.*, xxxvi, 8-9. Cf. *Quaestion. ad Stephan.*, I, 7; P. G. XXII, 888-889.

Η'

- 8 [1] ἀλλὰ γὰρ τοῦ Χριστοῦ γεννηθέντος ταῖς προφηταῖς ἀκολουθῶς ἐν Βηθλεὲμ τῆς Ἰουδαίας κατὰ τοὺς δεδηλωμένους χρόνους, Ἡρώδης ἐπὶ τῇ τῶν ἐξ ἀνατολῆς μάγων ἀνερωτήσει ὅπη εἴη διαπυθνανομένων ὁ τεχθεὶς βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων, ἔορακέναι γὰρ αὐτοῦ τὸν ἀστέρα καὶ τῆς τοσῆσδε πορείας τοῦτ' αἴτιον αὐτοῖς γεγονέναι, οἷα θεῶ προσκυνῆσαι τῷ τεχθέντι διὰ σπουδῆς πεποιημένοις, οὐ σμικρῶς ἐπὶ τῷ πράγματι, ἅτε κινδυνευούσης, ὥς γε δὴ ὤετο, αὐτῷ τῆς ἀρχῆς, διακινηθεὶς, πυθόμενος τῶν παρὰ τῷ ἔθνει νομοδιδασκάλων ποῦ τὸν Χριστὸν γεννηθήσεσθαι προσδοκῶν, ὥς ἔγνω τὴν Μιχαίου προφητείαν ἐν Βηθλεὲμ προαναφωνοῦσαν, ἐνὶ προστάγματι τοὺς ὑπομαζίλους ἐν τε τῇ Βηθλεὲμ καὶ πᾶσι τοῖς ὄρλοις αὐτῆς ἀπὸ διετοῦς καὶ κατωτέρω παῖδας, κατὰ τὸν ἀπηκριβωμένον αὐτῷ χρόνον παρὰ τῶν μάγων, ἀναιρεθῆναι προστάττει, πάντως που καὶ τὸν Ἰησοῦν, ὥς γε ἦν εἰκός, τῆς αὐτῆς τοῖς ὁμήλιξι συναπολαῦσαι συμφορᾶς οἰόμενος.
- [2] φθάνει γε μὴν τὴν ἐπιβουλήν εἰς Αἴγυπτον διακομισθεὶς ὁ παῖς, δι' ἐπιφανείας ἀγγέλου τὸ μέλλον προμεμαθηκότων αὐτοῦ τῶν γονέων. ταῦτα μὲν οὖν καὶ ἡ ἱερὰ τοῦ εὐαγγελίου διδάσκει
- [3] γραφῆ· ἄξιον δ' ἐπὶ τούτοις συνιδεῖν τάπιχειρα τῆς Ἡρώδου κατὰ τοῦ Χριστοῦ καὶ τῶν ὁμηλικῶν αὐτῷ τόλμης, ὥς παρ-
αυτικά, μηδὲ σμικρᾶς ἀναβολῆς γεγεννημένης, ἢ θεία δίκη περιόντα ἔτ' αὐτὸν τῷ βίῳ μετελήλυθεν, τὰ τῶν μετὰ τὴν ἐνθένδε ἀπαλ-
- [4] λαγὴν διαδεξομένων αὐτὸν ἐπιδεικνῦσα προοίμια. ὥς μὲν οὖν

1. ΜΙΧ., ν, 2.

2. Cf. ΜΑΤΘ., II, 1-7, 16, 13-15. Eusèbe se contente ici de résumer la narration évangélique.

3. En réalité le déclin de la puissance d'Hérode avait commencé bien avant la naissance de Jésus. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 191,

VIII

L'ATTENTAT D'HÉRODE CONTRE LES ENFANTS
ET QUELLE MORT LE CHATIA

[1] Le Christ étant né conformément aux prophéties à Bethléem de Judée, dans les temps que nous avons indiqués, Hérode fut interrogé par des mages venus d'Orient qui demandèrent où était le roi des Juifs nouveau-né; car ils avaient vu une étoile qui avait été pour eux le motif d'un si long voyage et ils avaient hâte d'adorer l'enfant comme un Dieu. Il ne fut pas médiocrement ému de cette affaire qui, pensait-il, mettait son pouvoir en danger; et ayant demandé aux docteurs de la Loi dans le peuple, où l'on attendait la naissance du Christ, dès qu'il connut la prophétie de Michée qui l'annonçait à Bethléem¹, il ordonna par un édit de tuer les enfants à la mamelle à Bethléem et dans tous les environs, à partir de deux ans et au-dessous, selon le temps que lui avaient exactement indiqué les mages. Il pensait que, selon l'apparence, Jésus lui aussi partagerait le malheureux sort de ses compagnons d'âge. [2] Mais l'enfant devança sa machination et fut porté en Égypte car, par l'apparition d'un ange, ses parents avaient d'avance appris l'avenir. C'est là d'ailleurs ce qu'enseigne le récit sacré de l'Évangile².

[3] Là dessus, il est convenable de voir les châtiments de l'audace d'Hérode contre le Christ et ceux de son âge. Aussitôt après, sans même un léger avertissement, la justice divine le poursuivit alors qu'il était encore en vie, lui montrant les préludes de ce qu'il recevrait lors de son départ d'ici bas.

[4] Alors que tout paraissait bien aller dans son royaume³,

date des environs de l'an 14 le début de ce déclin. L'assassinat des deux fils de Marianne et d'Hérode prend place en 7.

τάς κατὰ τὴν βασιλείαν αὐτῶ νομισθείσας εὐπραγίας ταῖς κατὰ τὸν οἶκον ἐπαλλήλοις ἡμαύρωσεν συμφοραῖς, γυναικὸς καὶ τέκνων καὶ τῶν λοιπῶν τῶν μάλιστα πρὸς γένους ἀναγκαιοτάτων τε καὶ φιλότατων μαιφονίαις, οὐδὲ οἶόν τε νῦν καταλέγειν, τραγικὴν ἅπασαν δραματούργιαν ἐπισκιαζούσης τῆς περι τούτων ὑποθέσεως, ἣν εἰς πλάτος ἐν ταῖς κατ' αὐτὸν ἱστορίαις ὁ Ἰώσηπος [5] διελήλυθεν· ὡς δ' ἄμα τῇ κατὰ τοῦ σωτήρος ἡμῶν καὶ τῶν ἄλλων νηπίων ἐπιβουλῇ θεήλατος αὐτὸν καταλαβοῦσα μάλιστα εἰς θάνατον συνήλασεν, οὐ χειρὸν καὶ τῶν φωνῶν τοῦ συγγραφέως ἐπακοῦσαι, κατὰ λέξιν ἐν ἑπτακαιδεκάτῳ τῆς Ἰουδαϊκῆς Ἀρχαιολογίας τὴν καταστροφήν τοῦ κατ' αὐτὸν βίου τοῦτον γράφωντος τὸν τρόπον·

« Ἡρώδη δὲ μειζόνως ἡ νόσος ἐνεπικραίνετο, δίκην ὧν παρηνόμησεν ἐκπρασσομένου τοῦ θεοῦ. πῦρ μὲν γὰρ μαλακὸν ἦν, οὐχ ὧδε πολλὴν ἀποσημαῖνον τοῖς ἐπαφωμένοις τὴν φλόγῳσιν, ὅσῃν τοῖς ἐντὸς προσετίθει τὴν κάκωσιν, ἐπιθυμία δὲ δεινὴ τοῦ δέξασθαι τι, οὐδὲ ἦν μὴ οὐχ ὑπουργεῖν, καὶ ἔλκωσις τῶν τε ἐντέρων καὶ μάλιστα τοῦ κόλου δεινὰ ἀλγηδόνες καὶ φλέγμα [7] ὑγρὸν περὶ τοὺς πόδας καὶ διαυγές· παραπλησία δὲ καὶ περὶ τὸ ἦτρον κάκωσις ἦν, ναὶ μὴν καὶ τοῦ αἰδοῦλου σῆψις, σκώληκας ἐμποιοῦσα, πνεύματός τε ὀρθία ἔντασις¹, καὶ αὐτὴ λίαν ἀηδὴς ἀχθηδόνι τε τῆς ἀποφορᾶς καὶ τῶ πυκνῶ τοῦ ἄσθματος, ἐσπασμένος² τε περὶ πᾶν ἦν μέρος³, ἰσχύον οὐχ ὑπομενητὴν προστιθέμενος. [8] ἐλέγετο γοῦν ὑπὸ τῶν θειαζόντων καὶ οἷς ταῦτα προαποφθέγγεσθαι σοφία πρόκειται, ποινὴν τοῦ πολλοῦ καὶ δυσσεβοῦς ταύτην ὁ θεὸς εἰσπράττεσθαι παρὰ τοῦ βασιλέως. »

ταῦτα μὲν ἐν τῇ δηλωθείσῃ γραφῇ παρασημαίνεται ὁ προειρημένος· καὶ ἐν τῇ δευτέρᾳ δὲ τῶν ἱστοριῶν τὰ παραπλήσια περὶ τοῦ αὐτοῦ παραδίδωσιν, ὧδέ πως γράφων·

ἐνθεν αὐτοῦ τὸ σῶμα πᾶν ἡ νόσος διαλαβοῦσα ποικίλοις πά-

1. ἔντασις ABERT ἔνστασις D¹MS; *spiritus quoque incredibilis inflatio et lentigo obscena salis et execranda*, L.

2. ἐσπασμένος A¹BDMSL σπασμός T^cER Ios.

3. μέρος BDSL μέλος ATERM Ios.

il ternit la gloire de sa maison par des malheurs successifs, par l'assassinat de sa femme, de ses enfants, de ceux qui lui étaient les plus proches par le sang, et les plus attachés. Il n'est pas possible maintenant de décrire ces événements qui mettent dans l'ombre toutes les tragédies et que Josèphe a rapportés au long dans les *Histoires* qui parlent de lui. [5] Immédiatement après le crime contre le Sauveur et les autres enfants, un fouet tenu par Dieu s'empara d'Hérode et le poussa vers la mort : il n'est pas hors de propos d'entendre l'historien de ces crimes, qui décrit sa mort en propres termes, au dix-septième livre de l'*Antiquité juive*.

« Pour Hérode la maladie devenait plus amère parce que Dieu le châtiât des crimes qu'il avait commis. [6] En effet, un feu doux était en lui, qui ne manifestait pas au toucher une inflammation aussi grande que celle qui exerçait sa nocivité à l'intérieur de son corps. Il avait un atroce désir de prendre des aliments et rien ne pouvait le secourir, un ulcère de l'intestin, et surtout de violentes douleurs d'entrailles; une enflure humide et luisante des pieds; [7] les aines étaient dans un état pareil; le membre viril tombait en pourriture et était rempli de vers; il ne respirait qu'en se dressant et répandait une odeur insupportable par suite de la pesanteur et de la fréquence de son souffle; tous ses membres étaient secoués avec une violence insupportable. [8] Les devins et ceux à qui appartient la sagesse de prédire ces événements, disaient que Dieu se vengeait ainsi des nombreuses impiétés du roi ⁴. »

Voilà ce que rapporte l'historien indiqué dans le livre dont nous avons parlé [9] Dans le second livre des *Histoires* ⁵, il transmet encore des récits semblables sur le même personnage en écrivant ceci :

« Ensuite, la maladie s'empara de son corps entier et le

4. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVII, 168-170. On a pensé, à propos de cette maladie, à une crise de diabète; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 198.

5. En fait, la citation provient du premier livre. Eusèbe connaissait une autre division du *De Bello* que celle de nos mss., à moins qu'il n'y ait ici une erreur du copiste.

- θεσιν ἐμέριζεν. πυρετὸς μὲν γὰρ ἦν χλιαρός, κνησμὸς δ' ἀφόρητος τῆς ἐπιφανείας ὅλης καὶ κόλου συνεχεῖς ἀλγηδόνες περὶ τε τοὺς πόδας ὡς ὑδρωπιῶντος οἰδήματα τοῦ τε ἤτρου φλεγμονή καὶ δι' αἰδοίου σηπεδῶν σκώληκα γεννῶσα, πρὸς τούτοις ὀρθόπνοια καὶ δύσπνοια καὶ σπασμοὶ πάντων τῶν μελῶν,
- [10] ὥστε τοὺς ἐπιθειάζοντας ποινὴν εἶναι τὰ νοσήματα λέγειν. ὁ δὲ παλαίων τοσοῦτοις πάθεσιν ὅμως τοῦ ζῆν ἀντείχετο, σωτηρίαν τε ἤλπιζεν, καὶ θεραπείας ἐπενόει. διαβάς γοῦν τὸν Ἰορδάνην τοῖς κατὰ Καλλιρόην θερμοῖς ἐχρῆτο· ταῦτα δὲ ἔξεισιν μὲν εἰς τὴν Ἀσφαλιτῆτιν λίμνην, ὑπὸ γλυκύτητος δέ ἐστι καὶ πότιμα.
- [11] δόξαν ἐνταῦθα τοῖς ἰατροῖς ἐλαίῳ θερμῷ πᾶν ἀναθάλψαι τὸ σῶμα χαλασθὲν εἰς ἐλαίου πλήρη πύελον, ἐκλύει καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ὡς ἐκλυθεὶς ἀνέστρεψεν. θορύβου δὲ τῶν θεραπόντων γενομένου, πρὸς μὲν τὴν πληγὴν⁴ ἀνήνεγκεν, εἰς δὲ τὸ λοιπὸν ἀπογνοὺς τὴν σωτηρίαν, τοῖς τε στρατιώταις ἀνά δραχμάς πεντήκοντα ἐκέλευσεν διανεῖμαι καὶ πολλὰ χρήματα τοῖς ἡγεμόσι
- [12] καὶ τοῖς φίλοις. αὐτὸς δ' ὑποστρέφων εἰς Ἱεριχοῦντα παραγίνεται, μελαγχολῶν ἤδη καὶ μόνον οὐκ ἀπειλῶν αὐτῷ τι τῷ θανάτῳ· προέκοψεν δ' εἰς ἐπιβουλήν⁵ ἀθемίτου πράξεως. τοὺς γὰρ ἀφ' ἐκάστης κώμης ἐπιστήμους ἀνδρας ἐξ ὅλης Ἰουδαίας συναγαγὼν εἰς τὸν καλούμενον ἱππόδρομον ἐκέλευσεν συγκλιῆσαι,
- [13] προσκαλεσάμενος δὲ Σαλώμην τὴν ἀδελφὴν καὶ τὸν ἀνδρα ταύτης Ἀλεξᾶν οἶδα, ἔφη, Ἰουδαίους τὸν ἐμὸν ἐορτάσσοντας θάνατον, δύναμαι δὲ πενθεῖσθαι δι' ἐτέρων καὶ λαμπρὸν ἐπιτάφιον σχεῖν, ἂν ὑμεῖς θελήσητε ταῖς ἐμαῖς ἐντολαῖς ὑπουργῆσαι. τούσδε τοὺς φρουρουμένους ἀνδρας, ἐπειδὴν ἐκπνεύσω, τάχιστα κτείνετε περιστήσαντες τοὺς στρατιώτας, ἵνα πᾶσα Ἰουδαία καὶ πᾶς οἶκος καὶ ἄκων ἐπ' ἐμοὶ δακρύσῃ ».

- [14] καὶ μετὰ βραχέα φησὶν

4. πληγὴν TERBDM *planctibus* L κραυγὴν A φωνὴν Ios.

5. ἐπιβουλήν TERB DMS Ios ἐπιβολὴν A.

6. Cf. F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, Paris, 1933, I, 461; *Une croisière autour de la mer Morte*, Paris, 1935, p. 21 ss. Sur Callirhoé, voir encore PLINE, *Hist. nat.*, V, 16.

7. Le texte donné ici par Eusèbe semble en mauvais état. Rufin traduit

divisa par diverses souffrances. Il avait en effet une fièvre lente, une démangeaison insupportable sur toute la surface du corps, des douleurs continues de l'intestin, des œdèmes aux pieds comme un hydropique; un gonflement de l'aîne, au membre viril une putréfaction qui donnait naissance à des vers; de plus une respiration asthmatique et pénible; des agitations de tous les membres, de telle sorte que les devins voyaient une punition dans ces maux.

« [10] Mais lui, luttant contre de telles souffrances, s'attachait à la vie, espérait une guérison et cherchait des remèdes. Il franchit donc le Jourdain et fit usage des eaux thermales de Callirhoé⁶ : celles-ci coulent vers le lac Asphaltite et leur douceur les rend même potables. [11] Là les médecins pensèrent réchauffer avec de l'huile chaude tout son corps affaibli en le plongeant dans une baignoire pleine d'huile. Mais il tomba en défaillance et tourna l'œil comme épuisé. Les serviteurs poussèrent des cris, ce qui le fit revenir; mais, pour le reste, voyant la guérison impossible, il ordonna de distribuer cinquante drachmes à chaque soldat et de grandes sommes aux chefs et à ses amis⁷. [12] Puis, il revint à Jéricho, déjà assombri et prêt à affronter la mort elle-même et il fomenta le dessein d'une action abominable. Il fit en effet réunir les notables de chaque bourg de toute la Judée et les enferma dans ce qu'on appelle l'hippodrome; [13] puis il appela sa sœur Salomé et son mari Alexas : « Je sais, dit-il, que les Juifs fêteront ma mort; mais je puis être regretté par d'autres et avoir des obsèques brillantes, si vous voulez bien obéir à mes commandements. Ces hommes emprisonnés, exécutez-les au plus vite lorsque j'aurai expiré, en les faisant entourer par des soldats : ainsi toute la Judée et chaque maison pleurera sur moi, même si elle ne le veut pas⁸. »

[14] Et, un peu plus loin, Josèphe dit :

ainsi ce passage : « Cumque depositus fuisset in huiusmodi fomento, ita resolutus est omnibus membris, ut etiam oculi ipsi e suis sedibus solverentur. Reportatur in Hiericho et famulorum planctibus admonitus, ubi salutem desperare coepit, militibus quidem quinquagenas drachmas dividi jubet. »

8. *JOΣΕΦΗΣ, Bell. iud., I, 656-660.*

« αὐθις δὲ, καὶ γὰρ ἐνδεῖα τροφῆς καὶ βηλί σπασμῶδει διετεί-
νετο, τῶν ἀλγηδόνων ἡσθεῖς * φθάσαι τὴν εἰμαρμένην ἐπεβάλ-
λετο· λαβὼν δὲ μῆλον, ἤτησε καὶ μαχαίριον· εἰώθει γὰρ ἀπο-
τέμνων ἐσθλῆιν· ἔπειτα περιαθρήσας μὴ τις ὁ κωλύσων αὐτὸν
εἶη, ἐπῆρεν τὴν δεξιὰν ὡς πλήξων ἑαυτόν. »

[15] ἐπὶ δὲ τούτοις ὁ αὐτὸς ἱστορεῖ συγγραφεὺς ἕτερον αὐτοῦ γνή-
σιον παῖδα πρὸ τῆς ἐσχάτης τοῦ βίου τελευτῆς, τρίτον ἐπὶ δυσὶν
ἤδη προανηρημένοις, δι' ἐπιτάξεως ἀνελόντα, παραχρῆμα τὴν

[16] ζωῆν οὐ μετὰ σμικρῶν ἀλγηδόνων ἀπορρηξαι. καὶ τοιοῦτο
μὲν τὸ πέρασ τῆς Ἡρώδου γέγονεν τελευτῆς, ποινὴν δικαίαν
ἐκτίσαντος ὧν ἀμφὶ τὴν Βηθλεὲμ ἀνεῖλεν παιδῶν τῆς τοῦ σωτή-
ρος ἡμῶν ἑπιβουλῆς ἕνεκα· μεθ' ἣν ἄγγελος ὄναρ ἐπιστάς ἐν
Αἰγύπτῳ διατρίβοντι τῷ Ἰωσήφ ἀπᾶραι ἅμα τῷ παιδί καὶ τῇ
τούτου μητρὶ ἐπὶ τὴν Ἰουδαίαν παρακελεύεται, τεθνηκέναι
δηλῶν τοὺς ἀναζητοῦντας τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου. τούτοις
δ' ὁ εὐαγγελιστὴς ἐπιφέρει λέγων· « ἀκούσας δὲ ὅτι Ἀρχελάος
βασιλεύει * ἀντὶ Ἡρώδου τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, ἐφοβήθη ἐκεῖ
ἀπελθεῖν· χρηματισθεὶς δὲ κατ' ὄναρ ἀνεχώρησεν εἰς τὰ μέρη

9 [1] τῆς Γαλιλαίας ». τῇ δ' ἐπὶ τὴν ἀρχὴν μετὰ τὸν Ἡρώδη τοῦ
Ἀρχελάου καταστάσει συνάδει καὶ ὁ προειρημένος ἱστορικός,
τὸν τε τρόπον ἀναγράφων, καθ' ὃν ἐκ διαθηκῶν Ἡρώδου τοῦ
πατρὸς ἐπικρίσεώς τε Καίσαρος Αὐγούστου τὴν κατὰ Ἰουδαίων
βασιλείαν διεδέξατο, καὶ ὡς τῆς ἀρχῆς μετὰ δεκαέτη χρόνον
ἀποπεσόντος οἱ ἀδελφοὶ Φίλιππος τε καὶ ὁ νέος Ἡρώδης ἅμα
Λυσανίᾳ τὰς ἑαυτῶν διεῖπον τετραρχίας.

6. ἡσθεῖς BD αἰσθηθεῖς TL. Comme il souffrait, dans sa douleur S
ἤτηθεισ AM ἡ δὲ αἰσθησις ER ἡσθηθεισ (Ios) et ἡ δὲ αἰσθησις
Mss. Ios Cum ex dolorum violentia iam vitae exitum adesse sensisset, malo
accepto L.

7. ἡμῶν ABD ἡμῶν γενομένησ TERM.

8. βασιλεύει TERDMSL βασιλεύει τῆσ Ἰουδαίας AB.

9. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, I, 662.

10. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVII, 187-191; *Bell. iud.*, I, 664-665. Cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, pp. 199-200. Lorsque Hérode mourut, âgé d'environ soixante-dix ans, on était dans la première quinzaine de nisan, à la fin de mars ou au début d'avril en l'an 750 de Rome, 4 ans av. J.-C. Cf. EUSEBE *Chronicon, ad annum 46 Augustii*; édit. HELM, p. 170.

« Et de nouveau, il était tourmenté par le besoin de nourriture et par une toux spasmodique. Sous l'impression de ces douleurs, il décida de prévenir la destinée. Il prit une pomme et demanda un couteau, car il avait l'habitude de couper ce qu'il mangeait; puis, ayant regardé si personne ne l'en empêcherait, il leva la main pour se frapper ⁹ »

[15] Le même historien raconte encore qu'avant le dernier moment de sa vie, il donna l'ordre de tuer encore le troisième de ses propres enfants, en plus des deux qu'il avait déjà fait mettre à mort, et qu'il termina subitement son existence avec de grandes souffrances ¹⁰. [16] Tel fut le terme de la vie d'Hérode qui subit ainsi un juste châtement pour la mort des enfants qu'il avait massacrés autour de Bethléem, lorsqu'il avait comploté contre notre Sauveur. Après cette fin, un ange se présenta en songe à Joseph qui vivait alors en Égypte et lui ordonna de ramener en Judée l'enfant et sa mère, en lui montrant qu'étaient morts ceux qui cherchaient à faire périr l'enfant. A cela, l'évangéliste ajoute : « Ayant appris qu'Archélaüs régnait à la place d'Hérode, son père, il craignit d'y aller, et averti par un songe, il se retira dans le pays de Galilée ¹¹. »

[IX, 1] L'historien mentionné plus haut s'accorde avec l'évangéliste sur l'avènement d'Archélaüs au pouvoir après Hérode et il décrit de quelle manière, selon le testament d'Hérode son père et la décision de César Auguste, il reçut par succession la royauté sur les Juifs, puis comment, Archélaüs étant tombé du pouvoir après dix ans, ses frères Philippe et Hérode le jeune obtinrent leurs tétrarchies en même temps que Lysanias ¹².

11. МАТТ., II, 22.

12. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVII, 188-189, 195, 317-319, 342-344; *Bell. iud.*, I, 668-669; II, 93-94, 111, 167. Les indications d'Eusèbe sont inexactes; dans un codicille à son testament, Hérode avait désigné comme roi Archélaüs et donné à Antipas le titre de tétrarque pour la Galilée et la Pérée, à Philippe celui de tétrarque pour la Trachonitide, la Gaulonitide, la Batanée et Panias. Ces dispositions ne furent pas entièrement ratifiées par Auguste qui divisa le royaume en trois parts, laissa à Antipas et à Philippe les parts et le titre prévus, mais, tout en confiant à Archélaüs la Judée, la Samarie et l'Idumée

θ'

- [2] Ὁ δ' αὐτὸς ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας κατὰ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς Τιβερίου βασιλείας (τοῦτον γὰρ τὴν καθ' ὅλων ἀρχὴν διαδέξασθαι ἑπτὰ ἐπὶ πενήκοντα ἔτεσιν τὴν ἡγεμονίαν ἐπικρατήσαντος Αὐγούστου) Πόντιον Πιλάτον τὴν Ἰουδαίαν ἐπιτραπήναι δηλοῖ, ἐνταῦθα δὲ ἐφ' ὅλοις ἔτεσιν δέκα σχεδὸν
- [3] εἰς αὐτὴν παραμεῖναι τὴν Τιβερίου τελευτήν. οὐκοῦν σαφῶς ἀπελήλεγται τὸ πλάσμα τῶν κατὰ τοῦ σωτήρος ἡμῶν ὑπομνήματα χθές καὶ πρῶν διαδεδωκότων, ἐν οἷς πρῶτος αὐτὸς ὁ τῆς παρασημειώσεως χρόνος τῶν πεπλακῶτων ἀπελέγχει τὸ ψεῦδος.
- [4] ἐπὶ τῆς τετάρτης δ' οὖν ὑπατείας Τιβερίου, ἣ γέγονεν ἔτους ἑβδόμου τῆς βασιλείας αὐτοῦ, τὰ περὶ τὸ σωτήριον πάθος αὐτοῖς τολμηθέντα περιέχει, καθ' ὃν δείκνυται χρόνον μὴδ' ἐπιστάς πω τῆ Ἰουδαίᾳ Πιλάτος, εἰ γε τῷ Ἰωσήφῳ μάρτυρι χρῆσασθαί δέον, σαφῶς οὕτως σημαίνοντι κατὰ τὴν δηλωθεῖσαν αὐτοῦ γραφὴν ὅτι δὴ δωδεκάτῳ ἐνιαυτῷ τῆς Τιβερίου βασιλείας ἐπίτροπος τῆς Ἰουδαίας ὑπὸ Τιβερίου καθίσταται Πιλάτος. ἐπὶ τούτων δὴ οὖν, κατὰ τὸν εὐαγγελιστὴν ἔτος πεντεκαιδέκατον Τιβερίου Καίσαρος ἄγοντος, τέταρτον δὲ τῆς ἡγεμονίας Ποντίου Πιλάτου, τῆς τε λοιπῆς Ἰουδαίας τετραρχούντων Ἡρώδου καὶ Λυσανίου καὶ Φιλίππου, ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ

ne le reconnut pas comme roi et ne lui donna aucune autorité sur ses frères. Archelaüs fut destitué, après neuf ou dix ans de pouvoir, en 6 après J.-C. et la Judée réduite en province romaine. Philippe mourut en 34 et son domaine fut annexé à la province de Syrie. Hérode Antipas fut dépouillé de sa tétrarchie par Caligula en 39 et mourut en exil. Le gouvernement de sa province fut confié à Hérode Agrippa, qui reçut le titre de roi. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 448-449. Quant à Lysanias dont parle Eusèbe et que mentionne déjà saint Luc III, 1, il n'a rien à voir avec les Hérodiens et sa personnalité nous est mal connue. Nous savons seulement que sa tétrarchie fut également annexée au domaine d'Agrippa en 37. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 716-720.

1. *JOZÈPHE, Antiq. iud.*, XVIII, 32-33; 35, 89.

IX

LE TEMPS DE PILATE

[2] Le même Josèphe, au dix-huitième livre des *Antiquités* montre que la douzième année du règne de Tibère — celui-ci avait succédé au pouvoir suprême à Auguste qui avait exercé l'autorité pendant cinquante-sept ans¹ — Ponce-Pilate obtint le gouvernement de la Judée et y resta dix années entières, presque jusqu'à la mort de Tibère². [3] Ainsi est clairement démontrée la fausseté des *Mémoires*³ fabriqués tout récemment contre notre Sauveur; et tout d'abord le temps marqué dans le titre prouve à lui seul le mensonge de leur fiction. [4] Ils placent en effet sous le quatrième consulat de Tibère, qui coïncide avec la septième année de son règne⁴, les audacieuses entreprises des Juifs pour faire souffrir le Sauveur : or, en ce temps là, Pilate ne gouvernait pas encore la Judée, si du moins il faut utiliser le témoignage de Josèphe : celui-ci signifie clairement, dans l'écrit indiqué plus haut, que Pilate fut établi gouverneur de la Judée par Tibère la douzième année de son règne.

[X, 1] En ce temps-là donc, selon l'évangéliste, la quinzième année du règne de Tibère César¹, la quatrième du gouvernement de Ponce-Pilate, Hérode, Lysanias et Philippe étant tétrarques du reste de la Judée, notre Sauveur et Seigneur

2. Sur Ponce Pilate, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 488-492.

3. Sur ces *Mémoires*, cf. EUSÈBE, H. E., IX, v, 1. Saint JUSTIN, I *Apol.* xxxv et xlvi, et TERTULLIEN, *Apolog.*, v et xxi, mentionnent déjà de prétendus *Actes de Pilate*. Sous le règne de Maximien Daza, en 311 ou 312, de nouveaux *Actes de Pilate* furent répandus partout, en particulier dans les écoles pour servir d'arguments contre le christianisme. Ces Actes forment la première partie (chap. 1-16) de ce qu'on appelle l'Évangile de Nicodème.

4. Le quatrième consulat de Tibère prend place en 21 jusqu'au 31 mars. Or, Pilate n'entra en fonctions comme procurateur de Judée qu'en 26; JOSÈPHE *Antiq. iud.*, XVIII, 4, 2. On était alors à la douzième année du règne de Tibère.

1. LUC, III, 1-3.

Χριστός τοῦ θεοῦ, ἀρχόμενος ὡς εἰ ἐτῶν τριάκοντα, ἐπὶ τὸ Ἰωάννου βάπτισμα παραγίνεται, καταρχὴν τε ποιεῖται τηνικαῦτα τοῦ κατὰ τὸ εὐαγγέλιον κηρύγματος.

I'

- [2] Φησὶν δὲ αὐτὸν ἡ θεία γραφὴ τὸν πάντα τῆς διδασκαλίας διατελέσαι χρόνον ἐπὶ ἀρχιερέως Ἄννα καὶ Καϊάφα, δηλοῦσα ὅτι δὴ ἐν τοῖς μεταξὺ τῆς τούτων ἔτεσιν λειτουργίας ὁ πᾶς τῆς διδασκαλίας αὐτῷ συνεπεράνθη χρόνος. ἀρξαμένου μὲν κατὰ τὴν τοῦ Ἄννα ἀρχιερωσύνην, μέχρι δὲ τῆς ἀρχῆς τοῦ Καϊάφα παραμείναντος οὐδ' ὄλος ὁ μεταξὺ τετραέτης παρίσταται χρόνος.
- [3] τῶν γάρ τοι κατὰ τὸν νόμον ἤδη πως καθαιρουμένων ἐξ ἐκείνου θεσμῶν, λέλυτο μὲν ᾧ διὰ βίου καὶ ἐκ προγόνων διαδοχῆς τὰ τῆς τοῦ θεοῦ θεραπείας προσήκοντα ἦν, ὑπὸ δὲ τῶν Ῥωμαϊκῶν ἡγεμόνων ἄλλοτε ἄλλοι τὴν ἀρχιερωσύνην ἐπιτρεπόμενοι, οὐ πλείον ἔτους ἐνός ἐπὶ ταύτης διετέλου. Ἰστορεῖ δ' οὖν ὁ Ἰώσηπος τέσσαρας κατὰ διαδοχὴν ἐπὶ Καϊάφαν ἀρχιερεῖς μετὰ τὸν Ἄνναν διαγενέσθαι, κατὰ τὴν αὐτὴν τῆς Ἀρχαιολογίας γραφὴν ὧδέ πως λέγων·

« Οὐαλέριος Γράτος, παύσας ἱεῖσθαι Ἄνανον, Ἰσμάηλον ἀρχιερέα ἀποφαίνει τὸν τοῦ Φαβι, καὶ τοῦτον δὲ μετ' οὐ πολὺ μεταστήσας, Ἐλεάζαρον τὸν Ἀνάου τοῦ ἀρχιερέως υἱὸν ἀπο-

- [5] δείκνυσιν ἀρχιερέα. ἐνιαυτοῦ δὲ διαγενομένου καὶ τόνδε

2. Luc, III, 23.

3. Eusèbe semble interpréter d'une manière inexacte les données de l'Évangile. Saint Luc ne dit pas que l'enseignement de Jésus commença sous le pontificat d'Anne et dura jusqu'à celui de Caïphe; il semble plutôt marquer qu'Anne et Caïphe exerçaient ensemble le souverain pontificat au moment

Jésus, le Christ de Dieu, commençant environ sa trentième année ³, vint au baptême de Jean et donna alors les prémices de la prédication de l'Évangile.

X

LES GRANDS PRÊTRES DES JUIFS SOUS LESQUELS LE CHRIST ENSEIGNA SA DOCTRINE

[2] L'Écriture divine dit que tout le temps de son enseignement s'accomplit sous le pontificat d'Anne et de Caïphe, montrant ainsi que la durée entière de son enseignement est comprise dans les années déterminées par leur charge. Il commença donc sous le pontificat d'Anne et dura jusqu'à celui de Caïphe ³, ce qui ne donne pas tout à fait un intervalle de quatre ans [3] En effet, dès ce temps-là, les règles établies par la loi étaient déjà violées en quelque sorte; on avait aboli les règles selon lesquelles ce qui concerne le service de Dieu était à vie et transmis par succession ancestrale; et les gouverneurs romains confiaient le souverain sacerdoce tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans que personne le conservât plus d'un an ⁴. [4] Josèphe mentionne donc quatre grands prêtres qui se sont succédé depuis Anne jusqu'à Caïphe en disant, dans le même livre des *Antiquités*, ceci :

« Valérius Gratus, ayant déposé Anne du sacerdoce, proclame grand prêtre Ismaël, fils de Phabi; peu de temps après, l'ayant aussi déposé, il institue grand prêtre Éléazar, fils du grand prêtre Anne. [5] Une année s'étant écoulée, il dépose

où Jésus commença son ministère public, bien qu'en droit il n'y eût qu'un seul grand prêtre. Cf. M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Luc*, Paris, 1921, p. 102-103.

⁴. Eusèbe se trompe en supposant que les grands prêtres ne restent pas en charge plus d'une année. Il est seulement exact que leur consécration est à la merci des gouverneurs romains.

παύσας, Σίμωνι τῷ Καμίθου τὴν ἀρχιερωσύνην παραδίδωσιν. οὐ πλέον δὲ καὶ τῷδε ἐνιαυτοῦ τὴν τιμὴν ἔχοντι διεγένετο χρόνος, καὶ Ἰώσηπος, ὁ καὶ Καϊάφας, διάδοχος ἦν αὐτῷ ».

- [6] Οὐκοῦν ὁ σύμπας οὐδ' ὅλος τετραέτης ἀποδείκνυται τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν διδασκαλίας χρόνος, τεσσάρων ἐπὶ τέσσαρσιν ἔτεσιν ἀρχιερέων ἀπὸ τοῦ Ἄννα καὶ ἐπὶ τὴν τοῦ Καϊάφα κατάστασιν ἐνιαύσιον λειτουργίαν ἐκτετελεκότων. τὸν γέ τοι Καϊάφην ἀρχιερέα εἰκότως τοῦ ἐνιαυτοῦ, καθ' ὃν τὰ τοῦ σωτηρίου πάθους ἐπετελεῖτο, ἢ τοῦ εὐαγγελίου παρεσημῆνατο γραφῆ, ἐξ ἧς καὶ αὐτῆς οὐκ ἀπίδων τῆς προκειμένης ἐπιτηρήσεως ὁ τῆς τοῦ
- [7] Χριστοῦ διδασκαλίας, ἀποδείκνυται χρόνος. ἀλλὰ γὰρ ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν οὐ μετὰ πλεῖστον τῆς καταρχῆς τοῦ κηρύγματος τοὺς δώδεκα ἀποστόλους ἀνακαλεῖται, οὓς καὶ μόνους τῶν λοιπῶν αὐτοῦ μαθητῶν κατὰ τι γέρας ἐξαίρετον ἀποστόλους ὠνόμασεν, καὶ αὐθις ἀναδείκνυσιν ἐτέρους ἐβδομήκοντα, οὓς καὶ αὐτοὺς « ἀπέστειλεν ἀνά δύο δύο πρὸ προσώπου αὐτοῦ εἰς πάντα τόπον καὶ πόλιν οὗ ἤμελλεν αὐτὸς ἔρχεσθαι ».

ΙΑ'

- 11 [1] Οὐκ εἰς μακρὸν δὲ τοῦ βαπτιστοῦ Ἰωάννου ὑπὸ τοῦ νέου Ἡρώδου τὴν κεφαλὴν ἀποτιμηθέντος, μνημονεύει μὲν καὶ ἡ θεία τῶν εὐαγγελίων γραφῆ, συνιστορεῖ γε μὴν καὶ ὁ Ἰώσηπος:

5. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 34-35. Cf. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.* VIII, II, 100. Ananos, ou Anne, fils de Séthi, grand prêtre depuis l'an 6 après J.-C., fut déposé en l'an 15 par Valerius Gratus et remplacé successivement par Ismaël, fis de Phabi, par Eléazar, fils d'Ananos, par Simon, fils de Kamithos et par Joseph surnommé Kaïaphas, vers l'an 18. Ce dernier, qui était d'après saint JEAN, XVIII, 13, le beau-fils d'Anne, fut déposé en l'an 36 par Vitellius et remplacé d'abord par Jonathas, puis par Théophile, l'un et l'autre fils d'Anne. Anne lui-même, bien que déposé de sa charge, reprit beaucoup de

encore ce dernier et confie le souverain sacerdoce à Simon fils de Camith : celui-ci également n'exerce pas sa charge plus d'une année et Joseph, appelé aussi Caïphe, est son successeur ⁵. »

[6] Ainsi la durée entière de l'enseignement de notre Sauveur est démontrée comme n'ayant pas été de quatre années complètes, puisque quatre grands prêtres, depuis Anne jusqu'à l'installation de Caïphe, ont, en quatre ans, occupé la charge annuelle ⁶. Que Caïphe ait été réellement grand prêtre l'année où fut accomplie la passion du Sauveur ⁷, c'est là ce que prouve l'Évangile inspiré : par lui et par l'observation précédente est démontré le temps de l'enseignement du Christ. [7] Ajoutons que notre Sauveur et Seigneur, peu de temps après le commencement de sa prédication, appela les douze apôtres, que, seuls parmi le reste de ses disciples, il nomma apôtres par une faveur spéciale ⁸. Il désigna encore soixante-dix autres hommes, « qu'il envoya eux aussi deux à deux devant lui dans tous les lieux et dans toutes les villes où il devait aller lui-même ⁹. »

XI

LES TÉMOIGNAGES SUR JEAN-BAPTISTE ET SUR LE CHRIST

[1] Le livre divin des Évangiles rapporte aussi que, peu après, Jean-Baptiste eut la tête coupée par Hérode le Jeune ¹ et Josèphe le raconte également lorsque, faisant par son nom

prestige à l'arrivée de Pilate, et garda assez de crédit pour que cinq de ses fils arrivassent au souverain pontificat.

6. Eusèbe ne comprend rien au passage de Josèphe qu'il vient de citer, et ne se rend pas compte de la durée du pontificat de Caïphe. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, II, 270-271.

7. MATTH., XXVI, 3, 57; IOAN, XI, 49; XVIII, 13, 24, 28.

8. MATTH., x, 1; MC, III, 14 s.; LUC, VI, 13; IX, 1 s.

9. LUC, x, 1. Cf. *Demonstr. Evang.*, III, II, 25; III, III, 37.

1. MATTH., XIV, 1-12; MC, VI, 14-19; LUC, III, 19-20; IX, 7-9.

ὀνομαστί τῆς τε Ἑρφιδιάδος μνήμην πεποιημένος καὶ ὡς ἀδελφοῦ
 γυναῖκα οὖσαν αὐτὴν ἠγάγετο πρὸς γάμον Ἑρφίδης, ἀθετήσας
 μὲν τὴν προτέραν αὐτῷ κατὰ νόμους γεγαμημένην¹ (Ἀρέτα
 δὲ ἦν αὐτῆ τοῦ Πετραίων βασιλέως θυγάτηρ), τὴν δὲ Ἑρφιδιάδα

- [2] ζῶντος διαστήσας τοῦ ἀνδρός. δι' ἣν καὶ τὸν Ἰωάννην ἀνελὼν
 πόλεμον αἴρεται πρὸς τὸν Ἀρέταν, ὡς ἂν ἠτιμασμένης αὐτῷ
 τῆς θυγατρὸς, ἐν ᾧ πολέμῳ μάχης γενομένης πάντα φησὶν τὸν
 Ἑρφίδου στρατὸν διαφθαρῆναι καὶ ταῦτα πεπονθῆναι τῆς ἐπι-
 [3] βουλῆς ἕνεκεν τῆς κατὰ τοῦ Ἰωάννου γεγενημένης. ὁ δ'
 αὐτὸς Ἰώσηπος ἐν τοῖς μάλιστα δικαιοτάτον καὶ βαπτιστὴν
 ὁμολογῶν γεγονέναι τὸν Ἰωάννην, τοῖς περὶ αὐτοῦ κατὰ τὴν
 τῶν εὐαγγελίων γραφὴν ἀναγεγραμμένοις συμμαρτυρεῖ, ἱστορεῖ
 δὲ καὶ τὸν Ἑρφίδην τῆς βασιλείας ἀποπεπτωκέναι διὰ τὴν αὐτὴν
 Ἑρφιδιάδα, μεθ' ἧς αὐτὸν καὶ εἰς τὴν ὑπερορίαν ἀπεληλάσθαι,
 [4] Βίενναν τῆς Γαλλίας πόλιν οἰκεῖν καταδικασθέντα. καὶ ταῦτά
 γε αὐτῷ ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας δεδήλωται, ἐνθα
 συλλαβαῖς αὐταῖς περὶ τοῦ Ἰωάννου ταῦτα γράφει·

« τισὶ δὲ τῶν Ἰουδαίων ἐδόκει ὀλωλέναι τὸν Ἑρφίδου στρατὸν
 ὑπο τοῦ θεοῦ, καὶ μάλα δικαίως τινυμένον κατὰ ποινὴν Ἰωάννου
 [5] τοῦ καλουμένου βαπτιστοῦ. κτείνει γὰρ τοῦτον Ἑρφίδης,
 ἀγαθὸν ἄνδρα καὶ τοῖς Ἰουδαίοις κελεύοντα ἀρετὴν ἐπασκοῦσιν
 καὶ τὰ πρὸς ἀλλήλους δικαιοσύνη καὶ πρὸς τὸν θεὸν εὐσεβεῖα
 χρωμένους βαπτισμῷ συνιέναι. οὕτω γὰρ δὴ καὶ τὴν βάπτισιν
 ἀποδεκτὴν αὐτῷ φανεῖσθαι, μὴ ἐπὶ τινῶν ἀμαρτάδων παραιτήσει
 χρωμένων, ἀλλ' ἐφ' ἀγνεία τοῦ σώματος, ἅτε δὴ καὶ τῆς ψυχῆς
 [6] δικαιοσύνη προεκκεκαθαρμένης. καὶ τῶν ἄλλων² συστρεφο-
 μένων (καὶ γὰρ ἤρθησαν³ ἐπὶ πλειῆστον τῇ ἀκροάσει τῶν λόγων),
 δεῖσας Ἑρφίδης τὸ ἐπὶ τοσόνδε πιθανὸν αὐτοῦ τοῖς ἀνθρώποις,

1. γεγαμημένην DMS γεγαμημένην γυναῖκα B γεγενημένην ATER.

2. ἄλλων S Ios mss. *per plurima multitudo* L; Josephé a peut-être écrit Γαλιλαίων.

3. ἤρθησαν T^cERBD^cS Ios ἤσθησαν AT¹ ἤρέσθησαν D¹M.

2. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XVIII, 109-114.

3. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XVIII, 117.

mémoire d'Hérodiade, il dit qu'Hérode la prit en mariage bien qu'elle fut la femme de son frère; qu'il répudia donc sa première femme qu'il avait épousée selon les lois, — elle était elle-même fille d'Arétas, roi de Pétrée —, et qu'il sépara Hérodiade de son mari encore vivant; qu'à cause d'elle, après avoir tué Jean-Baptiste, il fit la guerre contre Arétas dont il avait déshonoré la fille; [2] que, dans cette guerre, la bataille ayant été engagée, il perdit toute son armée et qu'il subit cette défaite à cause de sa cruauté à l'égard de Jean². [3] Le même Josèphe confirme que Jean était un homme des plus justes et qu'il baptisa³, étant en cela d'accord avec ce qui est écrit sur lui dans les Évangiles inspirés. Il raconte aussi qu'Hérode tomba de la royauté à cause de la même Hérodiade, avec qui il fut chassé en exil et condamné à habiter la ville de Vienne en Gaule⁴. [4] Et tout cela est exposé au dix-huitième livre des *Antiquités*, là où il écrit textuellement au sujet de Jean :

« A certains Juifs, il a semblé que l'armée d'Hérode avait été perdue par Dieu qui vengeait très justement la mort de Jean, appelé le Baptiste. Hérode, en effet, l'avait mis à mort, bien que ce fût un homme bon qui exhortait les Juifs à s'exercer à la vertu, à pratiquer la justice les uns à l'égard des autres, ainsi que la piété envers Dieu et à venir au baptême : le baptême lui paraissait ainsi une chose recommandable non pas pour la rémission de certaines fautes, mais pour la purification du corps, l'âme ayant été préalablement purifiée par la justice. [6] Comme les autres se rassemblaient autour de lui et étaient soulevés par l'audition de ses discours, Hérode craignit sa force de persuasion sur les hommes et qu'il les

4. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 240-245; cf. XVII, 344. L'exil d'Antipas date de 39 après J.-C., ou plus probablement de 40. Eusèbe se trompe en parlant de Vienne, car Josèphe assure, dans le passage cité, qu'Antipas fut envoyé à Lyon. Comme il affirme ailleurs, *Bell. iud.*, II, 183, 184, qu'il fut exilé en Espagne, on a supposé que le lieu de l'exil n'était autre que *Lugdunum Convenarum*, Saint-Bertrand-de-Cominges, au nord des Pyrénées. Mais, Saint-Bertrand n'a jamais été en Espagne; et en toute hypothèse, il faut reconnaître que Josèphe s'est trompé dans le *De bello*. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.* I, 448, 45 et 46; G. RICCIORTI, *Histoire d'Israël*, t. II, p. 459.

μη ἐπὶ ἀποστάσει τινὶ φέροι (πάντα γὰρ εἰκόεσαν συμβουλῇ τῇ ἐκείνου πράζοντες), πολὺ κρεῖττον ἡγεῖται, πρὶν τι νεώτερον ὑπ' αὐτοῦ γενέσθαι, προλαβὼν ἀναιρεῖν, ἢ μεταβολῆς γενομένης εἰς πράγματα ἐμπροσθὼν μετανοεῖν. καὶ ὁ μὲν ὑποψία τῇ Ἡρώδου δέσμιος εἰς τὸν Μαχαιροῦντα πεμφθείς, τὸ προειρημένον φρούριον, ταύτη κτίννυται ».

[7] ταῦτα περὶ τοῦ Ἰωάννου διελθὼν, καὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν κατὰ τὴν αὐτὴν τοῦ συγγράμματος ἱστορίαν ὧδέ πως μέμνηται·

« γίνεται δὲ κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον Ἰησοῦς, σοφὸς ἀνὴρ, εἰ γε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρή. ἦν γὰρ παραδόξων ἔργων ποιητής, διδάσκαλος ἀνθρώπων τῶν ἡδονῇ τάληθῇ δεχομένων, καὶ πολλοὺς μὲν τῶν Ἰουδαίων, πολλοὺς δὲ καὶ ἀπὸ τοῦ Ἑλληνικοῦ ἐπηγά-

[8] γετο. ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν, καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ' ἡμῖν σταυρωῖ ἐπιτετιμηκότος Πιλάτου, οὐκ ἐπαύσαντο οἱ τὸ πρῶτον ἀγαπήσαντες· ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν, τῶν θείων προφητῶν ταῦτά τε καὶ ἄλλα μυρία περὶ αὐτοῦ θαυμάσια εἰρηκότων. εἰς ἔτι τε νῦν τῶν Χριστιανῶν ἀπὸ τοῦδε ὠνομασμένων οὐκ ἐπέλιπε τὸ φύλον ».

[9] ταῦτα τοῦ ἐξ αὐτῶν Ἑβραίων συγγραφέως ἀνέκαθεν τῇ ἑαυτοῦ γραφῇ περὶ τε τοῦ βαπτιστοῦ Ἰωάννου καὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν παραδεδωκότος, τίς ἂν ἔτι λείποιτο ἀποφυγῆ τοῦ μη ἀναισχύντους ἀπελέγχεσθαι τοὺς τὰ κατ' αὐτῶν πλασαμένους ὑπομνήματα; ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐχέτω ταύτη·

5. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 117-119; cf. EUSÈBE, *Demonstr. Evang.*, IX, v, 15. On ne songe pas à discuter l'authenticité du témoignage de Josèphe sur Jean-Baptiste. Cf. M.-J. LAGRANGE, *L'Évangile selon saint Marc*, p. 155-158.

6. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 63-64. Cf. *Demonstr. Evang.*, III, III, 105-106; *Theoph.*, V, 44. La littérature relative au *Testimonium Flavianum* est immense. Voir en particulier : Ch. MARTIN, *le Testimonium Flavianum. Vers une solution définitive*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XX, 1941, p. 409-465. Selon cet auteur, Josèphe aurait bien parlé de Jésus; mais son texte aurait été modifié par trois notes qui, écrites d'abord en marge d'un manuscrit, auraient ensuite été introduites dans le texte lui-même. Ces notes

portât à quelque révolution, car ils paraissaient devoir tout faire par son conseil; aussi jugea-t-il beaucoup mieux, avant qu'un coup fût fait par lui, de prendre l'initiative et de le tuer, plutôt que d'avoir à se repentir s'il y avait une révolution, d'être tombé dans l'embarras. Sur le soupçon d'Hérode, Jean fut donc envoyé en captivité à Machéronte, la prison signalée plus haut et il y fut tué⁵. »

[7] Voilà ce que Josèphe rapporte de Jean. Il fait également mention de notre Sauveur, dans le cours du même ouvrage, de la manière suivante :

« A cette époque fut Jésus, homme sage, si du moins il faut l'appeler un homme. Il était l'auteur d'œuvres extraordinaires et le maître d'hommes qui recevaient la vérité avec plaisir; il entraîna après lui beaucoup de Juifs et aussi beaucoup de Grecs. [8] Il était le Christ, et sur la dénonciation des premiers des nôtres, Pilate le condamna à la croix, mais ceux qui l'avaient d'abord aimé, ne cessèrent pas de le faire. Il leur apparut, en effet, le troisième jour, de nouveau vivant; les divins prophètes avaient prédit ces merveilles et beaucoup d'autres encore à son sujet. Encore aujourd'hui la race des chrétiens qui tirent son nom de lui n'a pas disparu⁶. »

[9] Alors qu'un historien, issu des Hébreux eux-mêmes, transmet dès les origines, dans ses propres écrits, de telles choses sur Jean-Baptiste et sur notre Sauveur, quelle échappatoire resterait-il à ceux qui ont fabriqué les *Mémoires*⁷ relatifs à ces personnages pour n'être pas convaincus d'impudence ?

Mais que cela suffise sur ce sujet.

seraient les suivantes : 1° εἰ γε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χριστῆ; 2° ὁ χριστὸς οὗτος ἦν; 3° ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τριτὴν ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν τῶν θείων προφητῶν ταῦτά τε καὶ ἄλλα μυρία περὶ αὐτοῦ θαυμάσια εἰρηκότων. Les gloses en question seraient anciennes, puisque certainement antérieures à Eusèbe; elles pourraient même avoir Origène pour auteur. Cette dernière hypothèse ne s'impose pas; mais l'explication de Martin est plus vraisemblable que celle de l'interpolation du passage complet.

7. Il s'agit toujours ici des faux *Actes de Pilate*.

IB'

- 12 [1] τῶν γε μὴν τοῦ σωτῆρος ἀποστόλων παντὶ τῷ σαφῆς ἐκ τῶν εὐαγγελίων ἢ πρόσρησις· τῶν δὲ ἐβδομήκοντα μαθητῶν κατάλογος μὲν οὐδεὶς οὐδαμῆ φέρεται, λέγεται γε μὴν εἰς αὐτῶν Βαρναβᾶς γεγονέναι, οὐ διαφόρως μὲν καὶ αἱ Πράξεις τῶν ἀποστόλων ἐμνημόνευσαν, οὐχ ἥμιστα δὲ καὶ Παῦλος Γαλάταις γράφων. τούτων δ' εἶναι φασὶ καὶ Σωσθῆνην τὸν ἄμα Παύλῳ
- [2] Κορινθίους ἐπιστειλαντα· ἢ δ' ἱστορία παρὰ Κλήμεντι κατὰ τὴν πέμπτην¹ τῶν Ὑποτυπώσεων ἐν ἧ καὶ Κηφᾶν, περὶ οὗ φησὶν ὁ Παῦλος· « ὅτε δὲ ἦλθεν Κηφᾶς εἰς Ἀντιόχειαν, κατὰ πρόσωπον αὐτῷ ἀντέστην », ἕνα φησὶ γεγονέναι τῶν ἐβδομήκοντα μαθητῶν,
- [3] ὁμώνυμον Πέτρῳ τυγχάνοντα τῷ ἀποστόλῳ. καὶ Ματθίαν² δὲ τὸν ἀντὶ Ἰούδα³ τοῖς ἀποστόλοις συγκαταλεγέντα τὸν τε σὺν αὐτῷ τῇ ὁμοίᾳ ψήφῳ τιμηθέντα τῆς αὐτῆς τῶν ἐβδομήκοντα κλήσεως ἡξιῶσθαι κατέχει λόγος. καὶ Θαδδαῖον δὲ ἕνα τῶν αὐτῶν εἶναι φασὶ, περὶ οὗ καὶ ἱστορίαν ἐλθοῦσαν εἰς ἡμᾶς αὐτίκα μάλα ἐκθή-

1. *in quarto* L.

2. Ματθίαν Tolmai S.

3. Ἰούδα τοῦ προδότου BD.

1. Remarque importante. Après Eusèbe, on a établi des listes complètes des soixante-dix ou soixante-douze disciples, et aux environs de l'an 500 ces listes étaient largement répandues. Cf. R. A. LIPSIVS, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, Brunshwig, 1883-1884; Th. SCHERMANN, *Propheten und Apostellegenden (Texte und Untersuchungen, XXXI, 3)*, Leipzig, 1907. E. HENNECKE, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2^e édit., Tübingen, 1924, p. 125 ss.

2. *Act. Apost.*, iv, 36; xi, 22, 25; xiii, 2, etc.; xv, 37-39.

3. *Gal.*, ii, 1, 9, 13. Barnabé est déjà compté au nombre des soixante-douze par CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, *infra*, II, i, 4; *Stromat.*, II, xx, 116.

4. *I Cor.*, i, 1. Peut-être le nom de Sosthène était-il déjà indiqué par Clément dans les *Hypotyposes* : cf. Th. ZAHN, *Forschungen zur Geschichte des N. T. Kanons*, III, p. 68 et 148 s.

XII

LES DISCIPLES DE NOTRE SAUVEUR

[1] Les noms des apôtres du Sauveur sont bien connus de tout le monde par les Évangiles. Par contre la liste des soixante-dix disciples n'existe nulle part¹. On dit pourtant que l'un d'entre eux a été Barnabé, dont les *Actes des Apôtres*², et tout autant Paul écrivant aux Galates³ rappellent excellemment le souvenir. On dit aussi que parmi eux était encore Sosthène qui, avec Paul, a écrit aux Corinthiens⁴.

[2] Clément dans le cinquième livre des Hypotyposes rapporte que Céphas, dont Paul a écrit : « Quand Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face⁵ », a été l'un des soixante-dix disciples, homonyme de l'apôtre Pierre⁶. [3] On raconte aussi que Matthias⁷ qui fut élu au nombre des apôtres à la place de Judas, ainsi que celui qui fut honoré avec lui d'un pareil suffrage⁸, avaient été jugés dignes du même appel parmi les soixante-dix. On dit encore que Thaddée⁹ fut l'un d'entre eux; à son sujet, je rapporterai sans tarder un récit qui est venu jusqu'à nous.

5. *Gal.*, II, 11.

6. Dans l'*Epistola apostolorum*, Céphas est déjà distingué de Pierre, mais il figure parmi les Douze, concurremment avec Pierre; cf. L. GUERRIER, *le Testament en Galilée de N.-S. J.-C.*, 13; P. O., XI, 3, p. 188 [483].

7. Cf. *Act. Apost.*, I, 26. Voir aussi CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, III, IV, 26; IV, VI, 35; VII, XVII, 108.

8. *Act. Apost.*, I, 23. Cf. PHILIPPE DE SIDE, dans C. DE BOOR, *Neue Fragmente der Papias Hegesippos und Pierius, in bisher unbekanntem Exzerpten aus der Kirchengeschichte des Philippus Sidetes. (Texte und Untersuchungen.*, V, 2), Leipzig, 1883, p. 170.

9. Thaddée est regardé expressément comme un des Douze par MATTH., X, 3 Mc., III, 18; mais il est absent des listes de saint Luc. Eusèbe n'avait certainement pas trouvé son nom dans Clément, car il se réfère à une tradition anonyme qui le confondait avec Addée; cf. *infra*, I, XIII. Plus tard, on a distingué clairement deux personnages du nom de Thaddée, l'apôtre et le disciple.

- [4] σομαι. καὶ τῶν ἐβδομήκοντα δὲ πλείους τοῦ σωτῆρος πεφηνένοι μαθητὰς εὐροις ἂν ἐπιτηρήσας, μάρτυρι χρώμενος τῷ Παύλῳ, μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἔγερσιν ὄφθαι αὐτὸν φήσαντι πρῶτον μὲν Κηφᾶ, ἔπειτα τοῖς δώδεκα⁴, καὶ μετὰ τούτους ἐπάνω πεντακοσίοις ἀδελφοῖς ἐφάπαξ, ὧν τινὰς μὲν ἔφασκεν κεκοιμηθῆσαι, τοὺς πλείους δ' ἔτι τῷ βίῳ, καθ' ὃν καιρὸν αὐτῷ
- [5] ταῦτα συνετάττετο, περιμένειν ἔπειτα δ' ὄφθαι αὐτὸν Ἰακώβῳ φησίν· εἷς δὲ καὶ οὗτος τῶν φερομένων τοῦ σωτῆρος ἀδελφῶν⁵ ἦν. εἴθ' ὡς παρὰ τούτους κατὰ μίμησιν τῶν δώδεκα πλείστων ὄσων ὑπαρξάντων ἀποστόλων, οἷος καὶ αὐτὸς ὁ Παῦλος ἦν, προστίθησι λέγων « ἔπειτα ὄφθη τοῖς ἀποστόλοις πᾶσιν ». ταῦτα μὲν οὖν περὶ τῶνδε⁶.

II'

- 13 [1] τῆς δὲ περὶ τὸν Θαδδαῖον ἱστορίας¹ τοιοῦτος γέγονεν ὁ τρόπος. ἢ τοῦ κυρίου καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ θεϊότης, εἰς πάντας ἀνθρώπους τῆς παραδοξοποιῦ δυνάμεως ἔνεκεν βοωμένη, μυρίους ὄσους καὶ τῶν ἐπ' ἄλλοδαπῆς πορρωτάτω ὄντων τῆς Ἰουδαίας² νόσων καὶ παντοίων παθῶν ἐλπίδι θερα-
- [2] πείας ἐπήγετο. ταύτη τοι βασιλεὺς Ἄβγαρος, τῶν ὑπὲρ Εὐφράτην ἔθνῶν ἐπισημότατα δυναστεύων, πάθει τὸ σῶμα δεινῶ

4. τοῖς δώδεκα *illis undecim* L.

5. μαθητῶν ἀλλὰ μὴν καὶ ἀδελφῶν B.

6. τῶνδε ATERM τῶνδε ἀρκούντως εἴρηται BD soit dit en abrégé S.

1. ἱστορίας ATERDMS ἱστορίας ἡμῖν λεχθείσης B *quam promissimus* L.

2. τῆς Ἰουδαίας ATERD^o MS; om. T¹BD¹ *tam de vicinis quam de peregrinis et longe positis* L.

10. *I Cor.*, xv, 5-7.

11. Sur les autres apôtres que les Douze, cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, 340-344.

[4] Et l'on trouverait, en y réfléchissant, qu'il y eut plus de soixante-dix disciples du Sauveur, si l'on fait appel au témoignage de Paul : celui-ci dit qu'après la résurrection d'entre les morts, le Sauveur a été vu, d'abord de Céphas, puis des Douze et après ceux-ci de plus de cinq cents frères à la fois dont quelques-uns, ajoute-t-il, sont morts, dont la plupart demeurent encore en vie, au temps où il compose sa lettre ¹⁰. [5] Ensuite, dit-il, il apparut à Jacques : celui-ci était un de ceux qu'on appelait les frères du Sauveur. Puis, comme en dehors de ceux-ci, il y avait à l'imitation des Douze, un grand nombre d'apôtres, parmi lesquels prenait place Paul lui-même, il ajoute : « Ensuite, il apparut à tous les apôtres ¹¹. » Que cela soit dit sur les apôtres.

XIII

RÉCIT SUR LE ROI DES EDESSÉNIENS

[1] Quant à l'histoire de Thaddée, en voici le récit. La divinité de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ayant été proclamée parmi tous les hommes, à cause de sa puissance thaumaturgique, amena de grandes multitudes d'entre eux, même des régions étrangères les plus éloignées de la Judée, avec l'espoir qu'ils seraient guéris des maladies et des souffrances de toutes sortes. [2] Le roi Abgar ¹ qui régnait d'une manière très distinguée sur les nations d'au delà de l'Euphrate,

1. Le roi dont il est ici question est Abgar le Noir qui régna à Edesse de 4 avant J.-C. à 7 après J.-C., et de nouveau de 13 à 50 après J.-C. La légende l'a confondu avec Abgar IX, qui régna de 179 à 216 et qui fut le premier roi chrétien d'Edesse. Cf. *Chronic. ad annum* 218, édit. HELM, p. 214 : « Abgarus, vir sanctus, regnavit Edessae, ut vult Africanus ». Voir là-dessus J. TIXERONT, *les Origines de l'Église d'Edesse et la légende d'Abgar*, Paris, 1888; R. DUVAL, *Histoire politique et littéraire d'Edesse*, Paris, 1892; J. LABOURT, *le Christianisme dans l'Empire perse, sous la dynastie sassanide*, Paris, 1904; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 678 ss.

καὶ οὐ θεραπευτῶ ὄσον ἐπ' ἀνθρωπείᾳ δυνάμει καταφθειρόμενος, ὡς καὶ τοῦνομα τοῦ Ἰησοῦ πολὺ καὶ τὰς δυνάμεις συμφώνως πρὸς ἀπάντων μαρτυρουμένης ἐπύθετο, ἰκέτης αὐτοῦ πέμψας δι' ἐπιστοληφόρου γίνεται, τῆς νόσου τυχεῖν ἀπαλλαγῆς ἀξιῶν.

- [3] ὁ δὲ μὴ τότε καλοῦντι ὑπακούσας, ἐπιστολῆς γοῦν αὐτὸν ἰδίας καταξιοῖ, ἕνα τῶν αὐτοῦ μαθητῶν ἀποστέλλειν ἐπὶ θεραπείᾳ τῆς νόσου ὁμοῦ τε αὐτοῦ σωτηρίᾳ καὶ τῶν προσηκόντων ἀπάντων
- [4] ὑπισχνούμενος. οὐκ εἰς μακρὸν δὲ ἄρα αὐτῷ ἐπληροῦτο τὰ τῆς ἐπαγγελίας. μετὰ γοῦν τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν³ αὐτοῦ καὶ τὴν εἰς οὐρανοῦς ἀνοδὸν Θωμᾶς, τῶν ἀποστόλων εἰς τῶν δώδεκα, Θαδδαῖον, ἐν ἀριθμῷ καὶ αὐτὸν τῶν ἐβδομήκοντα τοῦ Χριστοῦ μαθητῶν κατειλεγμένον, κινήσει θειοτέρᾳ ἐπὶ τὰ Ἔδεσσα κήρυκα καὶ εὐαγγελιστὴν τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐκπέμπει, πάντα τε δι' αὐτοῦ τὰ τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν τέλος
- [5] ἐλάμβανεν ἐπαγγελίας. ἔχεις καὶ τούτων ἀνάγραπτον τὴν μαρτυρίαν, ἐκ τῶν κατὰ Ἔδεσσαν τὸ τηνικάδε βασιλευομένην πόλιν γραμματοφυλακείων ληφθεῖσαν· ἐν γοῦν τοῖς αὐτόθι δημοσίοις χάρταις, τοῖς τὰ παλαιὰ καὶ τὰ ἀμφὶ τὸν Ἀβγαρον πραχθέντα περιέχουσι, καὶ ταῦτα εἰς ἔτι νῦν ἐξ ἐκείνου πεφυλαγμένα εὐρηται, οὐδὲν δὲ οἶον καὶ αὐτῶν ἐπακοῦσαι τῶν ἐπιστολῶν, ἀπὸ τῶν ἀρχείων ἡμῖν ἀναληφθεισῶν καὶ τόνδε αὐτοῖς ῥήμασιν ἐκ τῆς Σύρων φωνῆς μεταβληθεισῶν τὸν τρόπον.

ΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝ ΕΠΙΣΤΟΛΗΣ ΓΡΑΦΕΙΣΗΣ ΥΠΟ ΑΒΓΑ-
ΡΟΥ ΤΟΠΑΡΧΟΥ⁴ ΤΩΙ ΙΗΣΟΥ ΚΑΙ ΠΕΜΦΘΕΙΣΗΣ
ΑΥΤΩΙ ΔΙ' ΑΝΑΝΙΟΥ ΤΑΧΥΔΡΟΜΟΥ ΕΙΣ ΙΕΡΟΣΟ-
ΛΥΜΑ

3. ἀνάστασιν αὐτοῦ ΑΤΕΡ ἀναβίωσιν ΒΔΜ.

4. τοπάρχου Eus. Roi. S a rege (Abgaro) vel toparcha L.

2. D'après la tradition rapportée par Origène, Eusebe, H. E., III, 1, 1, Thomas aurait évangélisé le pays des Parthes. Cependant, à la fin du IV^e siècle, les reliques de l'apôtre étaient vénérées à Edesse et le 22 août 394, on les transféra solennellement dans une église neuve. ΕΠΘΕΡΙΣ, *Itin.*, 17, put prier au *martyrium* de saint Thomas et admirer toutes les curiosités de la ville. Cf.

était alors consumé par de terribles souffrances corporelles, incurables, du moins selon la puissance humaine. Lorsqu'il apprit le nom illustre de Jésus et ses miracles unanimement attestés par tous, il devint son suppliant et lui fit porter une lettre, pour lui demander la délivrance de son mal. [3] Celui-ci n'obéit pas alors à son appel, mais il l'honora d'une lettre particulière, lui promettant d'envoyer un de ses disciples pour guérir sa maladie et pour le sauver avec tous ses sujets. [4] La promesse fut accomplie pour le roi peu de temps après. En effet, après que Jésus fut ressuscité des morts et monté aux cieux, Thomas, un des douze Apôtres, envoya à Edesse² par un mouvement divin, Thaddée³ qui était, lui aussi, compté au nombre des soixante-dix disciples du Christ, comme héraut et évangéliste de la doctrine sur le Christ : par lui toutes les promesses de notre Sauveur reçurent leur accomplissement. [5] On a de cela le témoignage écrit, emprunté aux archives d'Edesse qui était alors une ville royale : c'est en effet dans les documents publics du pays, qui contiennent les actes anciens et ceux du temps d'Abgar, que l'on trouve cette histoire conservée depuis lors jusqu'à présent. Il n'y a rien de tel que de prendre connaissance des lettres elles-mêmes empruntées par nous aux archives et traduites littéralement du syriaque en ces termes⁴ :

*Copie de la lettre écrite par le toparque Abgar à Jésus
et à lui envoyée par le courrier Ananias à Jérusalem.*

ΕΠΗΡΕΙΕ, *Journal de Voyage*, trad. par H. ΠΕΤΡΑΪ (Sources Chrétiennes, 21, Paris, 1948, p. 168-174).

3. Le vrai nom de l'apôtre d'Edesse est Addaï, qui paraît bien avoir été une personnalité historique et avoir exercé son action en Osroène dans la seconde moitié du II^e siècle. Le nom de Thaddée, qui a remplacé celui d'Addaï, est destiné à donner à la légende un caractère apostolique.

4. Il est possible que les documents cités par Eusèbe aient été conservés dans les archives d'Edesse; l'Osroène était chrétienne à la fin du II^e siècle; cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 678 ss. Eusèbe ne dit pas qu'il a traduit lui-même l'original syriaque ni qu'il connaît les archives d'Edesse; il a pu trouver les renseignements qu'il donne dans un texte grec qu'il se borne à transcrire.

- [6] « Αβγαρος Ούχαμα ⁵ τοπάρχης ⁶ Ἰησοῦ σωτῆρι ἀγαθῷ ἀναφανέντι ἐν τόπῳ Ἱεροσολύμων χαίρειν. ἤκουσται μοι τὰ περὶ σοῦ καὶ τῶν σῶν λαμάτων, ὡς ἄνευ φαρμάκων καὶ βοτανῶν ὑπὸ σοῦ γινομένων. ὡς γὰρ λόγος, τυφλοὺς ἀναβλέπειν ποιεῖς, χωλούς περιπατεῖν, καὶ λεπρούς καθαρίζεις, καὶ ἀκάθαρτα πνεύματα καὶ δαίμονας ἐκβάλλεις, καὶ τοὺς ἐν μακρονοσίᾳ
- [7] βασανιζομένους θεραπεύεις, καὶ νεκροὺς ἐγείρεις. καὶ ταῦτα πάντα ἀκούσας περὶ σοῦ, κατὰ νοῦν ἐθέμην τὸ ἕτερον τῶν δύο, ἢ ὅτι σὺ εἶ ὁ θεὸς καὶ καταβάς ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ ποιεῖς ταῦτα, ἢ
- [8] υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ ποιῶν ταῦτα. διὰ τοῦτο τοίνυν γράψας ἐδεήθην σου σκυλῆναι πρὸς με ⁷ καὶ τὸ πάθος, ὃ ἔχω, θεραπεῦσαι. καὶ γὰρ ἤκουσα ὅτι καὶ Ἰουδαῖοι καταγογγύζουσί σου καὶ βούλονται κακῶσαι σε. πόλις δὲ μικροτάτη μοί ἐστι καὶ σεμνή, ἥτις ἐξαρκεῖ ἀμφοτέροις » ⁸.

ΤΑ ΑΝΤΙΓΡΑΦΕΝΤΑ ΥΠΟ ΙΗΣΟΥ ΔΙΑ ΑΝΑΝΙΟΥ
ΤΑΧΥΔΡΟΜΟΥ ΤΟΠΑΡΧΗ ΑΒΓΑΡΩΙ

- [10] « Μακάριος εἶ πιστεύσας ἐν ἐμοί, μὴ ἔορακώς με. γέγραπται γὰρ περὶ ἐμοῦ τοὺς ἔορακώτας με μὴ πιστεύσειν ἐν ἐμοί, καὶ ἵνα οἱ μὴ ἔορακώτες με αὐτοὶ πιστεύσωσι καὶ ζήσονται. περὶ δὲ οὗ ἔγραψάς μοι ἐλθεῖν πρὸς σέ, δέον ἐστὶ πάντα δι' αὐτὴν ἀπεστάλην

5. *Ouchamae filius L.*

6. τοπάρχης TBDMSL τοπάρχης ἐδέσσης ΑΕ τοπάρχης πόλεως ἐδέσσης R.

7. *ut digneris ad me fatigari L.*

8. ἀμφοτέροις ATMSL ἀμφοτέροις καὶ ταῦτα μὲν οὗτος [οὕτως Β] ἔγραψεν [ἔγραψε R] τῆς θείας αὐτὸν τέως μικρὸν ἀυγασάσης ἐλλάμψεως ἄξιον δὲ καὶ τῆς πρὸς τοῦ ἰω αὐτῶ διὰ τοῦ αὐτοῦ γραμματικομιστοῦ ἀποσταλείσης ἐπακοῦσαι ὀλιγοστίχου μὲν πολυδυνάμου δὲ ἐπιστολῆς τοῦτον ἐχούσης καὶ αὐτῆς τὸν τρόπον ERBD.

5. ΜΑΤΘ., XI, 5.

6. Cf. LUC, VII, 21.

7. Cf. ΜΑΤΘ., XI, 5; LUC, VII, 22. Ce passage est composé assez curieusement d'après saint Mathieu et saint Luc. Il semble même que le faussaire cite le *Diatessaron* de Tatien, ce qui fixerait un *terminus a quo*, pour la composition de cette lettre.

8. Cf. *Eccli.*, IX, 14.

« [6] Abgar, fils d'Ouchamas, toparque, à Jésus bon Sauveur manifesté au pays de Jérusalem, Salut.

« J'ai entendu parler de toi et de tes guérisons, que tu accomplirais sans remèdes ni plantes. A ce qu'on dit, tu fais voir les aveugles et marcher les boiteux; tu purifies les lépreux⁵; tu chasses les esprits impurs et les démons, tu guéris ceux qui sont frappés de longues maladies⁶, tu ressuscites les morts⁷. [7] Ayant entendu tout cela à ton sujet, je me suis mis dans l'esprit que de deux choses l'une : ou bien tu es Dieu, et, descendu du ciel, tu fais ces merveilles; ou tu es le fils de Dieu faisant ces merveilles. [8] C'est pourquoi donc, je t'écris maintenant et je te demande de prendre la peine de venir à moi et de guérir l'infirmité que j'ai. Car j'ai encore appris que les Juifs murmurent contre toi et te veulent du mal. Ma ville est très petite, mais honorable et elle nous suffira à tous deux⁸. »

[Telle est la lettre écrite par Abgar qu'éclairait alors quelque peu la lumière divine. Il vaut la peine d'écouter la lettre que lui écrivit Jésus et qui lui fut apportée par le même courrier, courte sans doute mais pleine de sens : en voici également le texte⁹ :]

Réponse de Jésus par le courrier Ananias au toparque Abgar.

« [10] Heureux es-tu d'avoir cru en moi, sans m'avoir vu¹⁰. Car il est écrit de moi que ceux qui m'ont vu ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'ont pas vu croient et vivent¹¹. Quant à ce que tu m'écris de venir à toi, il faut que j'accom-

9. Le passage entre crochets figure dans plusieurs manuscrits d'Eusèbe mais il est omis par plusieurs autres et par les traductions syriaque et latine; il a donc de grandes chances d'être une interpolation.

10. Cf. IOAN., XX, 29.

11. Ce passage ne se trouve nulle part sous cette forme dans l'Écriture. On peut en rapprocher Is., VI, 9-10; MATTH., XIII, 14; IOAN., XII, 39-40; Act. Apost., XXVIII, 25. Cf. A. RESCH, *Agrapha, ausserkanonische Schriftfragmente*, 2^e édit., Leipzig, 1906, n^o 103; J. H. ROPES, *Die Sprüche Jesu*, Leipzig 1896, p. 112.

ένταῦθα, πληρῶσαι καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι οὕτως ἀναληφθῆνα πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με. καὶ ἐπειδὴν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σοὶ τινα τῶν μαθητῶν μου, ἵνα ἰάσῃται σοὶ τὸ πάθος καὶ ζώῃν σοὶ καὶ τοῖς σὺν σοὶ παράσχηται ⁹ ».

[11] Ταῦταις δὲ ταῖς ἐπιστολαῖς ἔτι καὶ ταῦτα συνῆπτο τῇ Σύρων φωνῇ·

« Μετὰ δὲ τὸ ἀναληφθῆναι τὸν Ἰησοῦν ἀπέστειλεν αὐτῶ Ἰούδας, ὁ καὶ Θωμᾶς, Θαδδαῖον ἀπόστολον, ἕνα τῶν ἑβδομήκοντα ¹⁰. ὃς ἐλθὼν κατέμενε πρὸς Τωβίαν τὸν τοῦ Τωβία. ὡς δὲ ἤκουσθη περὶ αὐτοῦ ¹¹, ἐμηνύθη τῷ Ἀβγάρῳ ὅτι ἐλήλυθεν

[12] ἀπόστολος ἐνταῦθα τοῦ Ἰησοῦ, καθὰ ἐπέστειλέν σοι. ἤρξατο οὖν ὁ Θαδδαῖος ἐν δυνάμει θεοῦ θεραπεύειν πᾶσαν νόσον καὶ μαλακίαν, ὥστε πάντας θαυμάζειν. ὡς δὲ ἤκουσεν ὁ Ἀβγαρος τὰ μεγαλεῖα καὶ τὰ θαυμάσια ἃ ἐποίει, καὶ ὡς ἐθεράπευεν ¹², ἐν ὑπονοίᾳ γέγονεν ὡς ὅτι αὐτός ἐστιν περὶ οὗ ὁ Ἰησοῦς ἐπέστειλεν λέγων· ἐπειδὴν ἀναληφθῶ, ἀποστελῶ σοὶ τινα τῶν μαθητῶν

[13] μου, ὃς τὸ πάθος σου ἰάσεται. μετακαλεσάμενος οὖν τὸν Τωβίαν, παρ' ᾧ κατέμενε, εἶπεν· ἤκουσα ὅτι ἀνὴρ τις δυνάστης ἐλθὼν ¹³ κατέμεινε ἐν τῇ σῆ οἰκίᾳ· ἀνάγαγε αὐτὸν πρὸς με ¹⁴. ἐλθὼν δὲ ὁ Τωβίας παρὰ Θαδδαίῳ, εἶπεν αὐτῷ· ὁ τοπάρχης Ἀβγαρος μετακαλεσάμενός με εἶπεν ἀναγαγεῖν σε παρ' αὐτῷ, ἵνα θεραπεύσης αὐτόν. καὶ ὁ Θαδδαῖος· ἀναβαίνω, ἔφη, ἐπειδήπερ

[14] δυνάμει ¹⁵ παρ' αὐτῷ ἀπέσταλμαι. ὀρθρῖσας οὖν ὁ Τωβίας τῇ ἐξῆς καὶ παραλαβὼν τὸν Θαδδαῖον ἦλθεν πρὸς τὸν Ἀβγαρον. ὡς δὲ ἀνέβη, παρόντων καὶ ἐσώτων τῶν μεγιστάνων αὐτοῦ, παραχρῆμα ἐν τῷ εἰσιέναι αὐτὸν δρᾶμα μέγα ἐφάνη τῷ

9. παράσχηται AT¹DMSL παράσχηται ὧδε καὶ ταῦτα ἐχέτω T^oER παράσχηται ὧδε δὲ καὶ ταῦτα ἐχέτω B.

10. ἕνα τῶν ἑβδομήκοντα : ἕνα ὄντα ὡς ἔφην τῶν ἑβδομήκοντα μαθητῶν τοῦ ὁσῶ B.

11. αὐτοῦ AT¹MSL αὐτοῦ καὶ δῆλος γέγονε [γέγονεν D] διὰ τῶν ἐπιτελουμένων παρ' αὐτοῦ θαυμασίων T^oERBD.

12. ἐθεράπευεν ATMS ἐθεράπευεν ἐν ὀνόματι καὶ δυνάμει ἰϋ χϋ ERBD.

13. ἐλθὼν ATMSL ἐλθὼν ἀπὸ ἱεροσολύμων ERBD.

14. ἀνάγαγε αὐτὸν πρὸς με ATMSL καὶ πολλὰς ἰάσεις ἐπ' ὀνόματι

plisse ici tout ce pour quoi j'ai été envoyé¹² et qu'après l'avoir ainsi accompli, je retourne à celui qui m'a envoyé. Et lorsque j'aurai été élevé¹³, je t'enverrai un de mes disciples pour te guérir de ton infirmité et te donner la vie, à toi et à ceux qui sont avec toi. »

[11] A ces lettres était encore joint ceci, en langue syriaque :

« Après l'ascension de Jésus, Judas, qu'on appelle aussi Thomas¹⁴, envoya à Abgar l'apôtre Thaddée, un des soixante-dix. A son arrivée, celui-ci demeura chez Tobie, fils de Tobie. Lorsqu'on entendit parler de lui, on signifia à Abgar qu'un apôtre de Jésus était là, selon qu'il l'avait promis. [12] Thaddée avait donc commencé à guérir toute maladie et toute langueur par la puissance de Dieu¹⁵, de sorte que tous en étaient étonnés. Et lorsque Abgar apprit les merveilles et les miracles qu'il faisait, les guérisons qu'il accomplissait, il lui vint à la pensée qu'il était celui dont Jésus lui avait écrit : Lorsque j'aurai été élevé, je t'enverrai un de mes disciples qui guérira tes souffrances. [13] Il appela donc Tobie, chez qui demeurait l'apôtre, et lui dit : J'ai appris qu'un homme puissant est venu habiter dans ta maison. Amène-le moi. Tobie, revenu auprès de Thaddée, lui dit : le toparque Abgar, après m'avoir appelé, m'a dit de t'amener auprès de lui pour que tu le guérisse. Et Thaddée répliqua : J'irai, puisque je suis envoyé avec puissance auprès de lui.

« [14] Le lendemain donc, au point du jour, Tobie prit avec lui Thaddée et vint près d'Abgar. Lorsqu'il entra, les principaux du pays étaient là, debout autour du toparque. Dès son arrivée, Abgar vit subitement un grand spectacle

12. Cf. ΜΑΤΘ., III, 15.

13. Cf. ΙΟΑΝ., XII, 32.

14. Sur ce double nom de saint Thomas chez les Syriens, cf. E. HENNECKE, *op. cit.*, p. 122.

15. Cf. ΜΑΤΘ., IV, 23; IX, 35; X, 1.

ἰὺ ἐργάζεται· ὁ δὲ εἶπεν [εἶπε R]. ναὶ καὶ ξένος τις ἐλθὼν ἐνώκησεν [ἐνώκησε R ἐνοίκησεν ED] παρ' ἐμοὶ καὶ πολλὰ θαύματα ἐπιτελεῖ· ὁ δὲ ἀνάγαγε αὐτὸν ἔφη πρὸς με ERBD.

15. Schwartz propose : ἐν δυνάμει, *maxime propter ipsum L.*

- 'Αβγάρω ἐν τῷ προσώπῳ τοῦ ἀποστόλου Θεοδδαίου· ὅπερ ἰδὼν
 "Αβγαρος προσεκύνησεν τῷ Θεοδδαίῳ, θαυμά τε ἔσχεν πάντας
 τοὺς περιεστῶτας· αὐτοὶ γὰρ οὐχ ἑοράκασιν τὸ δράμα, ὁ μόνῳ
 [15] τῷ 'Αβγάρῳ ἐφάνη· ὃς καὶ τὸν Θεοδδαῖον ἤρετο εἰ ἐπ' ἀληθείας
 μαθητῆς εἶ 'Ιησοῦ τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ, ὃς εἰρήκει πρὸς με· ἀποστελῶ
 σοὶ τινα τῶν μαθητῶν μου, ὅστις ἰάσεται σε καὶ ζωήν σοι παρέ-
 ξει. καὶ ὁ Θεοδδαῖος ἔφη· ἐπεὶ μεγάλως πεπίστευκας εἰς τὸν
 ἀποστείλαντά με, διὰ τοῦτο ἀπεστάλην πρὸς σέ. καὶ πάλιν,
 ἐὰν πιστεύσης ἐν αὐτῷ, ὡς ἂν πιστεύσης ἔσται σοὶ τὰ αἰτήματα
 [16] τῆς καρδίας σου. καὶ ὁ "Αβγαρος πρὸς αὐτόν· οὕτως ἐπίστευσα,
 φησὶν, ἐν αὐτῷ, ὡς καὶ τοὺς 'Ιουδαίους τοὺς σταυρώσαντας
 αὐτὸν βουληθῆναι δύναμιν παραλαβὼν κατακόψαι, εἰ μὴ διὰ τὴν
 βασιλείαν τὴν 'Ρωμαίων ἀνεκόπην τούτου. καὶ ὁ Θεοδδαῖος
 εἶπεν· ὁ κύριος ἡμῶν τὸ θέλημα τοῦ πατρὸς αὐτοῦ πεπλήρωκεν
 [17] καὶ πληρώσας ἀνελήφθη πρὸς τὸν πατέρα. λέγει αὐτῷ "Αβγα-
 ρος· κάγω πεπίστευκα εἰς αὐτὸν καὶ εἰς τὸν πατέρα αὐτοῦ. καὶ
 ὁ Θεοδδαῖος· διὰ τοῦτο, φησὶ, τίθημι τὴν χειρὰ μου ἐπὶ σέ ἐν
 ὀνόματι αὐτοῦ. καὶ τοῦτο πράξαντος, παραχρῆμα ἐθεραπεύθη
 [18] τῆς νόσου καὶ τοῦ πάθους οὗ εἶχεν. ἐθαύμασέν τε ὁ "Αβγαρος
 ὅτι καθὼς ἤκουσται αὐτῷ περὶ τοῦ 'Ιησοῦ, οὕτως τοῖς ἔργοις
 παρέλαβεν διὰ τοῦ μαθητοῦ αὐτοῦ Θεοδδαίου, ὃς αὐτὸν ἄνευ
 φαρμακείας καὶ βοτανῶν ἐθεράπευσεν, καὶ οὐ μόνον, ἀλλὰ καὶ
 "Αβδὸν τὸν τοῦ "Αβδου, ποδάγραν ἔχοντα· ὃς καὶ αὐτὸς προσ-
 ελθὼν ὑπὸ τοὺς πόδας αὐτοῦ ἔπεσεν, εὐχάς τε διὰ χειρὸς
 λαβὼν ἐθεραπεύθη, πολλοὺς τε ἄλλους συμπολίτας αὐτῶν ὁ
 αὐτὸς ἰάσατο, θαυμαστά καὶ μεγάλα ποιῶν καὶ κηρύσσων τὸν
 [19] λόγον τοῦ θεοῦ. μετὰ δὲ ταῦτα ὁ "Αβγαρος· σὺ Θεοδδαῖε, ἔφη,
 σὺν δυνάμει τοῦ θεοῦ ταῦτα ποιεῖς καὶ ἡμεῖς αὐτοὶ ἐθαυμάσαμεν·
 ἀλλ' ἐπὶ τούτοις δέομαι σου, διήγησαί μοι περὶ τῆς ἐλεύσεως
 τοῦ 'Ιησοῦ πῶς ἐγένετο, καὶ περὶ τῆς δυνάμεως αὐτοῦ, καὶ
 [20] ἐν ποίᾳ δυνάμει ταῦτα ἐποίει ἅτινα ἤκουσται μοι. καὶ ὁ Θεοδ-
 δαῖος· νῦν μὲν σιωπήσομαι, ἔφη, ἐπεὶ δὲ κηρῦξαι τὸν λόγον

16. Lieu commun dans l'hagiographie. Cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921, p. 297-298.

17. Cf. *Act. Apost.*, ix, 7.

18. Cf. *Mc.*, ix, 23 ?

sur le visage de l'apôtre Thaddée¹⁶; et à cette vue, Abgar adora Thaddée, ce qui étonna tous les assistants car ils n'avaient pas vu le spectacle qui s'était manifesté au seul Abgar¹⁷. [15] Celui-ci demanda à Thaddée : Es-tu en vérité disciple de Jésus, le fils de Dieu, qui m'a dit : Je t'enverrai un de mes disciples qui te guérira et te donnera la vie ? Thaddée dit : Puisque tu as cru fortement en celui qui m'a envoyé, c'est pour cela que j'ai été envoyé près de toi. Et maintenant si tu crois en lui, les demandes de ton cœur seront réalisées pour toi comme tu auras cru¹⁸. [16] Et Abgar lui répondit : J'ai cru en lui tellement que j'aurais voulu prendre une armée et détruire les Juifs qui l'ont crucifié, si je n'en avais pas été empêché par l'empire romain. Et Thaddée dit : Notre Seigneur a accompli la volonté de son Père; et, après l'avoir accomplie, il est retourné auprès du Père. [17] Abgar lui dit : Et moi aussi j'ai cru en lui et en son Père. Et Thaddée dit : A cause de cela, j'étends la main sur toi en son nom. Lorsqu'il l'eut fait, aussitôt le roi fut guéri de sa maladie et des souffrances qu'il éprouvait. [18] Abgar admira que, selon qu'il avait entendu dire de Jésus, de même il l'avait éprouvé en fait par le moyen de son disciple Thaddée : celui-ci l'avait guéri sans remèdes ni plantes; et non seulement lui, mais encore Abdos, fils d'Abdos, qui était podagre. Ce dernier lui aussi, étant venu, se jeta aux pieds de Thaddée, obtint ses prières et fut guéri par sa main. Thaddée guérit encore beaucoup d'autres de leurs concitoyens, fit de grands miracles et prêcha la parole de Dieu.

« [19] Après cela, Abgar dit : Toi, Thaddée, tu fais cela avec la puissance de Dieu et nous-mêmes en sommes dans l'étonnement. Mais avec cela, je t'en supplie, renseigne-moi sur la venue de Jésus, comment elle s'est produite, et sur sa puissance, par quelle puissance il a fait tout ce que j'ai entendu dire¹⁹. [20] Et Thaddée répondit : Pour l'instant, je me tairai; mais puisque j'ai été envoyé pour prêcher la parole,

19. Cf. MATTH., XXI, 23.

ἀπεστάλην, αὐριον ἐκκλησιάσόν μοι τοὺς πολίτας σου πάντας, καὶ ἐπ' αὐτῶν κηρύξω¹⁶ καὶ σπερῶ ἐν αὐτοῖς τὸν λόγον τῆς ζωῆς, περὶ τε¹⁷ τῆς ἐλεύσεως τοῦ Ἰησοῦ καθὼς ἐγένετο¹⁸, καὶ περὶ τῆς ἀποστολῆς αὐτοῦ, καὶ ἕνεκα τίνος ἀπεστάλη ὑπὸ τοῦ πατρός, καὶ περὶ τῆς δυνάμεως καὶ τῶν ἔργων αὐτοῦ καὶ μυστηρίων ὧν ἐλάλησεν ἐν κόσμῳ, καὶ ποία δυνάμει ταῦτα ἐποίει¹⁹, καὶ περὶ τῆς καινῆς αὐτοῦ κηρύξεως, καὶ περὶ τῆς μικρότητος καὶ περὶ τῆς ταπεινώσεως²⁰, καὶ πῶς ἐταπείνωσεν ἑαυτὸν²¹ καὶ ἀπέθετο²² καὶ ἐσμίκρυνεν αὐτοῦ τὴν θεότητα, καὶ ἐσταυρώθη²³, καὶ κατέβη εἰς τὸν Ἄϊδη, καὶ διέσχισε φραγμὸν τὸν ἐξ αἰῶνος μὴ σχισθέντα, καὶ ἀνήγειρεν νεκροὺς καὶ κατέβη μόνος, ἀνέβη δὲ μετὰ πολλοῦ ὄχλου πρὸς τὸν πατέρα αὐτοῦ²⁴.

- [21] ἐκέλευσεν οὖν ὁ Ἄβγαρος τῇ ἔωθεν συνάξει τοὺς πολίτας αὐτοῦ καὶ ἀκοῦσαι τὴν κήρυξιν Θεοδωτοῦ, καὶ μετὰ ταῦτα προσέταξεν δοθῆναι αὐτῷ χρυσὸν καὶ ἄσημον. ὁ δὲ οὐκ ἐδέξατο, εἰπὼν. εἰ τὰ ἡμέτερα καταλελοίπαμεν, πῶς τὰ ἀλλότρια ληψόμεθα; ἐπράχθη ταῦτα τεσσαρακοστῷ καὶ τριακοσιοστῷ ἔτει

ἃ καὶ οὐκ εἰς ἄχρηστον πρὸς λέξιν ἐκ τῆς Σύρων μεταβληθέντα φωνῆς ἐνταυθὰ μοι κατὰ καιρὸν κείσθω.

16. κηρύξω TBDMSL κηρύξω τὸν λόγον τοῦ ἰουδαίου AER.

17. περὶ τε — πατέρα αὐτοῦ. La fin du § 20 serait une addition antérieure à Eusèbe, qui l'a introduite dans son texte, selon Schwartz.

18. περὶ — ἐγένετο répété du § 19.

19. καὶ ποία — ἐποίει répété de la p. 44, avant dernière ligne.

20. καὶ περὶ τῆς μικρότητος—ταπεινώσεως : cf. ce qui suit : ἐταπείνωσεν—θεότητα dittographie | ταπεινώσεως TM ταπεινώσεως αὐτοῦ A sur sa petitesse et sa bassesse S (*quod ita parvius et humilis* L ταπεινώσεως τοῦ φαινομένου ἕξωθεν ἄνου EBD ταπεινώσεως τοῦ φαινομένου ἄνου R).

21. ἑαυτὸν ATMSL ἑαυτὸν γενόμενος ὑπήκοος τῷ πρὶ διὰ τὴν τῶν ἄνων σριαν ERBD.

22. ἀπέθετο TMSL πῶς ἀπέθετο BD ἀπέθανε A πῶς ἀπέθανε ER.

23. καὶ ἐσταυρώθη ATMSL ὅσα τε ὑπὸ τῶν [τῶν > R] ἰουδαίων ἔπαθε R] καὶ πῶς ἐσταυρώθη ERBD | ἀνήγειρεν νεκροὺς MS *mortuos suscitaret* L ἀνήγαγεν [ἀνήγαγε T] νεκροὺς AT ἀνέστη καὶ ἀνήγειρεν [ἀνήγειρε R] νεκροὺς [τοὺς νεκροὺς ER] τοὺς ἀπ' αἰῶνων κεκοιμημένους ERBD καὶ [καὶ πῶς RBD] κατέβη μόνος

assemble-moi demain tous tes concitoyens; je leur prêcherai et je sèmerai en eux la parole de la vie ²⁰, sur la venue de Jésus, comment elle s'est produite, sur sa mission, pourquoi il a été envoyé par le Père; sur sa puissance, ses œuvres, les mystères qu'il a enseignés dans le monde : par quelle puissance il agissait ainsi; sur la nouveauté de son message, sa faiblesse, son humiliation : comment il s'est humilié lui-même ²¹, comment il a déposé et rapetissé sa divinité, comment il a été crucifié, est descendu aux enfers, a brisé la barrière qui n'avait jamais été brisée, a ressuscité les morts et, après être descendu seul, est remonté avec une grande multitude auprès de son Père ²². [21] Abgar ordonna donc de rassembler dès l'aurore ses concitoyens pour entendre la prédication de Thaddée; et après cela, il ordonna qu'on lui donnât de l'or, en pièces et en lingots. Celui-ci refusa en disant : Si nous avons abandonné nos biens propres, comment accepterons-nous ceux des autres ? Cela se passa en l'an 340 ²³. »

[22] Voilà ce qu'il ne m'a pas semblé inutile et inopportun de rapporter ici, et qui a été traduit littéralement du syriaque.

20. Cf. MATTH., XIII, 19; LUC, VIII, 12.

21. Cf. Philip., II, 8.

22. Cf. I Petr., III, 19; *Evangel. Petri*, 41; IGNACE, *Magn.*, IX, 2; PSEUDO-IGNACE, *ad Trall.*, IX, 2. « Le Christ est descendu seul aux enfers, mais il est remonté avec une multitude ». JUSTIN, *Dialog.*, LXXII; voir H. QUILLIET, art. *Descente de Jésus aux enfers*, dans *Dict. de Théol. cathol.*, IV, 565 ss. Voir surtout B. REICKE, *The disobedient Spirit and christian baptism*. Copenhague, 1946; A. GRILLMEIER, *Der Gottessohn im Totenreich*, dans *Zeitschr. für Kathol. Theologie*, 1949, p. 1-53, 184-203; W. BIEDER, *Die Vorstellung von der Höllenfahrt Jesus Christi*, Zürich, 1949.

23. La date est donnée d'après l'ère des Séleucides, dont le point de départ est la bataille de Gaza (312 avant J.-C.) ou plutôt la mort d'Alexandre IV, fils d'Alexandre le Grand (311 avant J.-C.). Cette ère s'appelle aussi ère des Grecs ou ère d'Alexandre.

ἀνέβη δὲ μετὰ πολλοῦ ὄχλου TERBDMSL καταβάς γὰρ μόνος
συνήγειρεν πολλοὺς εἰθ' οὕτως ἀνέβη Α.

24. αὐτοῦ ATMSL αὐτοῦ καὶ πῶς κάθηται ἐν δεξια τοῦ θυ καὶ
πρσ μετὰ δόξης ἐν τοῖς οὐνοῖς καὶ πῶς ἐλευσέσθαι μέλλει πάλιν
μετὰ δυνάμεως κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς ERBD.

Β

Τάδε καὶ ἡ β' περιέχει βίβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Α̅ Περὶ τῆς μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ Χριστοῦ διαγωγῆς τῶν ἀποστόλων.
- Β̅ Ὅπως Τιβέριος ὑπὸ Πιλάτου τὰ περὶ τοῦ Χριστοῦ διδαχθεὶς ἐκινήθη.
- Γ̅ Ὅπως εἰς πάντα τὸν κόσμον ἐν βραχεῖ χρόνῳ διέδραμεν ὁ περὶ τοῦ Χριστοῦ λόγος.
- Δ̅ Ὡς μετὰ Τιβέριον Γάϊος Ἰουδαίων βασιλέα καθίστησιν Ἀγρίππαν, τὸν Ἡρώδην αἰδίῳ ζημιώσας φυγῆ.
- Ε̅ Ὡς Φίλων ὑπὲρ Ἰουδαίων πρεσβείαν ἐστείλατο πρὸς Γάϊον.
- Ϛ̅ Ὅσα Ἰουδαίους συνερρῆ κακὰ μετὰ τὴν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τόλμαν.
- Ζ̅ Ὡς καὶ Πιλάτος ἑαυτὸν διεχρήσατο.
- Η̅ Περὶ τοῦ κατὰ Κλαύδιον λιμοῦ.
- Θ̅ Μαρτύριον Ἰακώβου τοῦ ἀποστόλου.
- Ι̅ Ὡς Ἀγρίππας ὁ καὶ Ἡρώδης τοὺς ἀποστόλους διώξας τῆς θείας παραυτίκα δίκης ἤσθητο.
- ΙΑ̅ Περὶ Θευδᾶ τοῦ γόητος.
- ΙΒ̅ Περὶ Ἑλένης τῆς τῶν Ἀδιαβηνῶν βασιλίδος.
- ΙΓ̅ Περὶ Σίμωνος τοῦ μάγου.

LIVRE II

Voici ce que contient le deuxième livre de l'Histoire ecclésiastique :

- I. La conduite des apôtres après l'ascension du Christ.
- II. Comment Tibère fut ému en apprenant par Pilate ce qui concernait le Christ.
- III. Comment la doctrine concernant le Christ se répandit en peu de temps dans le monde entier.
- IV. Après Tibère, Gaïus établit comme roi des Juifs Agrippa et condamna Hérode à l'exil perpétuel.
- V. Comment Philon fut envoyé en ambassade pour les Juifs auprès de Gaïus.
- VI. Les malheurs qui arrivèrent aux Juifs après leur acte audacieux contre le Christ.
- VII. Comment Pilate se tua lui-même.
- VIII. La famine sous Claude.
- IX. Martyre de l'apôtre Jacques.
- X. Comment Agrippa, appelé aussi Hérode, après avoir persécuté les apôtres, ressentit aussitôt la vengeance divine.
- XI. Theudas le magicien.
- XII. Hélène reine des Adiabéniens.
- XIII. Simon le mage.

- ΙΔ Περὶ τοῦ κατὰ Ῥώμην κηρύγματος Πέτρου τοῦ ἀποστόλου.
 ΙΕ Περὶ τοῦ κατὰ Μάρκον εὐαγγελίου.
 ΙϚ Ὡς πρῶτος Μάρκος τοῖς κατ' Αἴγυπτον τὴν εἰς τὸν Χριστὸν
 γνῶσιν ἐκήρυξεν.
 ΙΖ Οἷα περὶ τῶν κατ' Αἴγυπτον ἀσκητῶν ὁ Φίλων ἱστορεῖ.
 ΙΗ Ὅσα τοῦ Φίλωνος εἰς ἡμᾶς περιῆλθεν συγγράμματα.
 ΙΘ Οἷα τοὺς ἐν Ἱεροσολύμοις Ἰουδαίους συμφορὰ μετῆλθεν ἐν
 τῇ τοῦ πάσχα ἡμέρᾳ.
 Κ Οἷα καὶ κατὰ Νέρωνα ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις ἐπράχθη.
 ΚΑ Περὶ τοῦ Αἰγυπτίου, οὗ καὶ τῶν ἀποστόλων αἱ Πράξεις
 ἐμνημόνευσαν.
 ΚΒ Ὡς ἐκ τῆς Ἰουδαίας εἰς τὴν Ῥώμην δέσμιος ἀναπεμφθεὶς
 Παῦλος ἀπολογησάμενος πάσης ἀπελύθη αἰτίας.
 ΚΓ Ὡς ἐμαρτύρησεν Ἰάκωβος ὁ τοῦ κυρίου χρηματίας ἀδελφός.
 ΚΔ Ὡς μετὰ Μάρκον πρῶτος ἐπίσκοπος τῆς Ἀλεξανδρέων
 ἐκκλησίας Ἀννιανὸς κατέστη.
 ΚΕ Περὶ τοῦ κατὰ Νέρωνα διωγμοῦ, καθ' ὃν ἐπὶ Ῥώμης
 Παῦλος καὶ Πέτρος τοῖς ὑπὲρ εὐσεβείας μαρτυρίαις κατε-
 κοσμήθησαν.
 ΚϚ Ὡς μυρίαις κακοῖς περιηλάθησαν Ἰουδαῖοι, καὶ ὡς τὸν
 ὅστανον πρὸς Ῥωμαίους ἤραντο πόλεμον.

Συνῆκται ἡμῖν ἡ βίβλος ἀπὸ τῶν Κλήμεντος Τερτυλλιανοῦ Ἰωσήπου Φίλωνος.

1. Le livre I peut être considéré comme une introduction générale. L'histoire ecclésiastique proprement dite ne commence qu'au livre II; aussi celui-ci est-il précédé d'une préface particulière. Voir sur ce point notre *Introduction*. Eusèbe tient à indiquer tout d'abord les sources qu'il se propose d'utiliser. En

- XIV. La prédication de l'apôtre Pierre à Rome.
XV. L'Évangile selon Marc.
XVI. Le premier, Marc prêcha la connaissance du Christ aux habitants de l'Égypte.
XVII. Ce que Philon raconte des ascètes d'Égypte.
XVIII. Quels écrits de Philon sont parvenus jusqu'à nous.
XIX. Quels malheurs arrivèrent aux Juifs à Jérusalem au jour de Pâques.
XX. Ce qui arriva encore à Jérusalem sous Néron.
XXI. L'Égyptien que mentionnent aussi les *Actes des Apôtres*.
XXII. Comment Paul, envoyé prisonnier de Judée à Rome, se justifie et est absous de toute accusation.
XXIII. Comment rendit témoignage Jacques, appelé le frère du Seigneur.
XXIV. Comment, après Marc, Annianus fut établi premier évêque de l'Église d'Alexandrie.
XXV. La persécution sous Néron, sous lequel, à Rome, Paul et Pierre furent honorés du martyre pour la religion.
XXVI. Comment les Juifs furent enveloppés de mille maux et comment ils déclarèrent aux Romains la dernière guerre.

Nous avons rédigé ce livre d'après Clément, Tertullien, Josèphe, Philon ¹.

fait, il n'empruntera guère à Tertullien. Le seul ouvrage de ce dernier qu'il utilisera est l'*Apologétique*. Son principal informateur sera Josèphe, l'historien de la guerre juive. A Philon, il empruntera surtout des renseignements sur l'ambassade des juifs auprès de Claude et sur les Thérapeutes.

- [1] « Ὅσα μὲν τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἐχρῆν ὡς ἐν προοιμίῳ διαστείλασθαι τῆς τε θεολογίας περὶ τοῦ σωτηρίου λόγου καὶ τῆς ἀρχαιολογίας τῶν τῆς ἡμετέρας διδασκαλίας δογμάτων ἀρχαιότητός τε τῆς κατὰ Χριστιανούς¹ εὐαγγελικῆς πολιτείας, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὅσα περὶ τῆς γενομένης ἑναγχος ἐπιφανείας αὐτοῦ, τὰ τε πρὸ² τοῦ πάθους καὶ τὰ περὶ τῆς τῶν ἀποστόλων ἐκλογῆς, ἐν τῷ πρὸ τούτου, συντεμόντες τὰς ἀποδείξεις, διειλήφαμεν
- [2] φέρε δ', ἐπὶ τοῦ παρόντος ἤδη καὶ τὰ μετὰ τὴν ἀνάληψιν αὐτοῦ διασκεψώμεθα, τὰ μὲν ἐκ τῶν θείων παρασημαινόμενοι γραμμάτων, τὰ δ' ἔξωθεν προσιστοροῦντες ἐξ ὧν κατὰ καιρὸν μνημονεύσομεν ὑπομνημάτων.

A'

- 1 [1] Πρῶτος τοιγαροῦν εἰς τὴν ἀποστολὴν ἀντὶ τοῦ προδότου Ἰούδα κληροῦται Ματθίας, εἰς καὶ αὐτός, ὡς δεδήλωται, τῶν

1. χριστιανούς AT²BDML τὸν χριστιανισμὸν T^oERS.
2. πρὸ T¹BDM περὶ AT^oERSL.

2. Eusèbe, après avoir montré l'antiquité du christianisme qu'il rattache

Ce qu'il fallait traiter, comme dans un prologue de l'histoire ecclésiastique, au sujet de la divinité du Verbe Sauveur, de l'antiquité des dogmes de notre enseignement, de l'ancienneté du genre de vie évangélique selon les chrétiens ², et aussi tout ce qui se rapporte à la récente manifestation du Christ, ce qui s'est passé avant sa passion, ce qui concerne le choix des apôtres, nous l'avons exposé dans le livre précédent, en résumant les démonstrations. [2] Maintenant, dans le présent livre, examinons aussi ce qui s'est passé après son ascension en exposant les faits d'une part d'après les écrits divins, d'autre part en les racontant d'après les documents profanes que nous rappellerons selon les circonstances.

I

LA CONDUITE DES APOTRES APRÈS L'ASCENSION DU CHRIST

[1] Le premier donc, Matthias fut désigné par le sort pour l'apostolat, à la place du traître Judas : il avait été lui aussi,

au judaïsme, va mettre en relief le châtement des Juifs, coupables d'avoir mis le Christ à mort. Cf. J. ISAAC, *Jésus et Israël*, Paris, 1947; M. SIMON, *Vetus Israël*, pp. 245-247.

- τοῦ κυρίου γενόμενος μαθητῶν. καθίστανται δὲ δι' εὐχῆς καὶ χειρῶν ἐπιθέσεως τῶν ἀποστόλων εἰς διακονίαν ὑπηρεσίας ἕνεκα τοῦ κοινοῦ ἄνδρες δεδοκιμασμένοι, τὸν ἀριθμὸν ἑπτὰ, οἱ ἀμφὶ τὸν Στέφανον ὃς καὶ πρῶτος μετὰ τὸν κύριον ἅμα τῇ χειροτονίᾳ, ὡσπερ εἰς αὐτὸ τοῦτο προαχθεὶς, λίθοις εἰς θάνατον πρὸς τῶν κυριοκτόνων βάλλεται, καὶ ταύτῃ πρῶτος τὸν αὐτῷ φερώνυμον τῶν ἀξιονίκων τοῦ Χριστοῦ μαρτύρων ἀποφέρεται
- [2] στέφανον. τότε δῆτα καὶ Ἰάκωβον, τὸν τοῦ κυρίου λεγόμενον ἀδελφόν, ὅτι δὴ καὶ οὗτος τοῦ Ἰωσήφ ὠνόμαστο παῖς, τοῦ δὲ Χριστοῦ πατήρ ὁ Ἰωσήφ, ᾧ μνηστευθεῖσα ἡ παρθένος, πρὶν ἢ συνελθεῖν αὐτούς, εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα ἐκ πνεύματος ἁγίου, ὡς ἡ ἱερὰ τῶν εὐαγγελίων διδάσκει γραφῇ τοῦτον δὴ οὖν αὐτὸν Ἰάκωβον, ὃν καὶ δίκαιον ἐπέκλην οἱ πάσαι δι' ἀρετῆς¹ ἐκάλουν προτερήματα, πρῶτον ἱστοροῦσιν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας τὸν τῆς ἐπίσκοπῆς ἐγχειρισθῆναι θρόνον Κλήμησ ἐν ἕκτῳ τῶν Ὑποτυπώσεων γράφων ὧδε παρίστησιν
- [3]

« Πέτρον γάρ φησιν καὶ Ἰάκωβον καὶ Ἰωάννην μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ σωτήρος, ὡς ἂν καὶ ὑπὸ τοῦ σωτήρος προτετιμημένους, μὴ ἐπιδικάζεσθαι δόξης, ἀλλὰ Ἰάκωβον τὸν δίκαιον ἐπίσκοπον τῶν Ἱεροσολύμων² ἐλέσθαι. »

- [4] ὁ δ' αὐτὸς ἐν ἑβδόμῃ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως ἔτι καὶ ταῦτα περὶ αὐτοῦ φησιν

« Ἰακώβῳ τῷ δικαίῳ καὶ Ἰωάννῃ καὶ Πέτρῳ μετὰ τὴν ἀνάστασιν παρέδωκεν τὴν γυνῶσιν ὁ κύριος, οὗτοι τοῖς λοιποῖς ἀποστό-

1. ἀρετῆσ ἐκάλουν ABDM ἀρετὴν ἐκάλουν καὶ TER *uirtutum merito et insignis uisū priuilegio* L.

2. Ἱεροσολύμων mss. *apostolorum* L.

1. *Supra*, I, XII, 3.

2. *Act. Apost.*, VI, 1-6.

3. On pourrait aussi traduire : « au temps où il reçut l'imposition des mains ». Cf. C. H. TURNER, *χειροτονία, χειροθεσία, ἐπίθεσις χειρῶν*, dans *Journal of Theological Studies*, t. XXIIV, 1922-1923, pp. 496-534; J. COPPENS, *l'Imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne*, Paris, 1945, p. 120-123.

comme on l'a montré, un des disciples du Seigneur ¹. D'autre part, furent établis par la prière et l'imposition des mains des apôtres, en vue du ministère et du service exigés par le bien commun, des hommes éprouvés au nombre de sept, groupés autour d'Étienne ² : celui-ci aussi, le premier après le Seigneur, fut mis à mort au temps où il avait été élu ³, comme s'il avait été mis en avant pour cela même : il fut lapidé par les meurtriers du Seigneur; et ainsi le premier il remporta la couronne, dont il portait le nom, des victorieux témoins du Christ ⁴. [2] Alors également, Jacques, celui qu'on appelle frère du Seigneur ⁵ — car il était nommé lui aussi fils de Joseph ⁶ et Joseph était père du Christ car la Vierge lui était fiancée et avant qu'ils fussent ensemble elle fut trouvée ayant conçu du Saint-Esprit ⁷, comme l'enseigne la sainte Écriture des Évangiles; — donc ce Jacques à qui les anciens donnaient le surnom de juste à cause de la supériorité de sa vertu, fut, dit-on, le premier installé sur le trône épiscopal de l'Église de Jérusalem. [3] Clément, au sixième livre des *Hypotyposes*, l'établit de la sorte.

Il dit en effet que Pierre, Jacques et Jean, après l'ascension du Sauveur, après avoir été particulièrement honorés par le Sauveur, ne se disputèrent pas pour cet honneur mais qu'ils choisirent Jacques le juste comme évêque de Jérusalem.

[4] Le même, dans le septième livre du même ouvrage, dit encore à son sujet :

« A Jacques le juste, à Jean et à Pierre, le Seigneur après sa résurrection donna la gnose; ceux-ci la donnèrent aux autres

4. *Act. Apost.*, VII, 58-59. On sait que le nom grec d'Étienne signifie couronne. Cf. AUGUSTIN, *Sermo 11, de S. Stephano*; P. L., XXXIX, 2140. Le jeu de mots est de ceux qui s'imposent.

5. *Gal.*, I, 19. Il est à souligner qu'Eusèbe ne semble pas prendre à son compte cette affirmation.

6. Clément et Origène regardent Jacques comme le fils de Joseph; ils doivent, semble-t-il, cette opinion aux apocryphes, l'*Évangile de Pierre* et le *Protévangile de Jacques*. Sur cette question, voir Th. ZAHN, *Brüder und Vettern Jesu*, dans *Forschungen*, VI, 225-364; M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Marc*, p. 72-89.

7. *MATTH.*, I, 18.

8. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, fragm. 10, édit. STAEBLIN, III, 198.

λοις παρέδωκαν, οἱ δὲ λοιποὶ ἀπόστολοι τοῖς ἑβδομήκοντα ὧν
 [5] εἰς ἦν καὶ Βαρναβᾶς. δύο δὲ γεγόνασιν Ἰάκωβοι, εἰς ὁ δίκαιος,
 ὁ κατὰ τοῦ πτερυγίου βληθεὶς καὶ ὑπὸ γναφείως ξύλω πληγείς
 εἰς θάνατον, ἕτερος δὲ ὁ καρατομηθείς. »

αὐτοῦ δὴ τοῦ δικαίου καὶ ὁ Παῦλος μνημονεύει γράφων
 « ἕτερον δὲ τῶν ἀποστόλων οὐκ εἶδον, εἰ μὴ Ἰάκωβον τὸν ἀδελφὸν
 [6] τοῦ κυρίου. » ἐν τούτοις καὶ τὰ τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν πρὸς
 τὸν τῶν Ὀσροηνῶν βασιλέα τέλος ἐλάμβανεν ὑποσχέσεως. ὁ
 γοῦν Θωμᾶς τὸν Θαδδαῖον κινήσει θειοτέρῃ ἐπὶ τὰ Ἔδεσσα
 κήρυκα καὶ εὐαγγελιστὴν τῆς περὶ τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας
 ἐκπέμπει, ὡς ἀπὸ τῆς εὐρεθείσης αὐτόθι γραφῆς μικρῶ πρόσθεν
 [7] ἐδηλώσαμεν. ὁ δὲ τοῖς τόποις ἐπιστάς, τὸν τε Ἄβγαρον ἰᾶται
 τῷ Χριστοῦ λόγῳ καὶ τοὺς αὐτόθι πάντας τοῖς τῶν θαυμάτων
 παραδόξοις ἐκπλήττει. ἱκανῶς τε αὐτοὺς τοῖς ἔργοις διαθείς
 καὶ ἐπὶ σέβας ἀγαγὼν τῆς τοῦ Χριστοῦ δυνάμεως, μαθητὰς
 τῆς σωτηρίου διδασκαλίας κατεστήσατο. εἰς ἔτι τε νῦν ἐξ
 ἐκείνου ἢ πᾶσα τῶν Ἐδεσσηνῶν πόλις τῇ Χριστοῦ προσανάκειται
 προσηγορίᾳ, οὐ τὸ τυχὸν ἐπιφερομένη δεῖγμα τῆς τοῦ σωτῆρος
 [8] ἡμῶν καὶ εἰς αὐτοὺς εὐεργεσίας. καὶ ταῦτα δ' ὡς ἐξ ἀρχαίων
 ἱστορίας εἰρήσθω μετιώμεν δ' αὐθις ἐπὶ τὴν θείαν γραφήν.
 γενομένου δῆτα ἐπὶ τῇ τοῦ Στεφάνου μαρτυρίᾳ πρώτου καὶ
 μεγίστου πρὸς αὐτῶν Ἰουδαίων κατὰ τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις
 ἐκκλησίας διωγμοῦ πάντων τε τῶν μαθητῶν πλὴν ὅτι μόνων
 τῶν δώδεκα ἀνὰ τὴν Ἰουδαίαν τε καὶ Σαμάρειαν διασπαρέντων,
 τινὲς, ἧ φησιν ἡ θεία γραφή, διελθόντες ἕως Φοινίκης καὶ Κύπρου
 καὶ Ἀντιοχείας, οὐπω μὲν ἔθνεσιν οἳοί τε ἦσαν τοῦ τῆς πίστεως

9. Dans ce passage, Clément semble ne connaître que deux Jacques : le juste et le frère de Jean. Il faudrait donc conclure qu'il identifie le juste au fils d'Alphée, qui est mentionné comme un des Douze par les Évangiles; cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 87. Cette conclusion ne s'impose pas absolument. Ailleurs, *Stromates*, VII, 93-94, Clément fait de Jacques le juste un fils de Joseph. De même *Adumbrat. in epist. canonicas*, édit. STAEBLIN, III, 206.

10. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, fragm. 13, édit. STAEBLIN, III, 199. Staehlin donne même la phrase suivante comme étant de Clément. Les éditeurs d'Eusèbe l'attribuent au contraire à l'historien. Sur ces fragments des *Hypotyposes*, cf. Th. ZAHN, *Forschungen*, III, 73 suiv.

apôtres; les autres apôtres la donnèrent aux soixante-dix, dont l'un était Barnabé. [5] Et il y eut deux Jacques ⁹ : l'un, le juste qui, ayant été jeté du pinacle du temple, fut frappé jusqu'à la mort d'un bâton de foulon, et l'autre qui fut décapité ¹⁰. »

C'est aussi du juste que fait mention Paul en écrivant : « Je n'ai pas vu un autre des apôtres, sinon Jacques, le frère du Seigneur ¹¹. [6] En ce temps-là aussi, les promesses de notre Sauveur au roi des Osroéniens reçurent leur accomplissement. Thomas, en effet, par un mouvement divin, envoya Thaddée à Edesse comme héraut et évangéliste de la doctrine relative au Christ, ainsi que nous l'avons montré un peu auparavant, d'après l'écrit trouvé en cet endroit même ¹². [7] Et Thaddée, arrivé dans ces lieux, guérit Abgar par la parole du Christ et il frappa tous les habitants du pays par l'étrangeté de ses miracles : les ayant suffisamment disposés par ses œuvres et les ayant amenés à la vénération de la puissance du Christ, il en fit des disciples de l'enseignement du salut. Depuis lors jusqu'à maintenant, toute la ville d'Edesse est consacrée au nom du Christ, donnant une preuve extraordinaire de la bienfaisance de notre Sauveur envers ses habitants ¹³.

[8] Que ces choses soient dites comme provenant d'un récit ancien; revenons maintenant à l'Écriture divine. Lors du martyre d'Étienne, une première et très grande persécution fut déclenchée par les Juifs contre l'Église de Jérusalem et tous les disciples, à la seule exception des Douze, se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie ¹⁴ : quelques-uns, à ce que dit la divine Écriture, étant arrivés jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, n'osaient pas encore transmettre

11. *Gal.*, I, 19.

12. *Supra*, I, XIII.

13. L'Osroène a été en effet le premier pays dont le roi se soit converti au christianisme et ait entraîné ses sujets à sa suite. Au début du IV^e siècle, Edesse était une ville chrétienne. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung* 4^e édit., II, 678-683.

14. *Act. Apost.*, VIII, 1.

μεταδιδόναι λόγου τολμᾶν, μόνοις δὲ τοῦτον Ἰουδαίοις κατήγγελλον.

- [9] τηνικαῦτα καὶ Παῦλος ἐλυμαίνετο εἰς ἔτι τότε τὴν ἐκκλησίαν, κατ' οἴκους τῶν πιστῶν εἰσπορευόμενος σύρων τε ἄνδρας καὶ
- [10] γυναῖκας καὶ εἰς φυλακὴν παραδιδούς. ἀλλὰ καὶ Φίλιππος, εἰς τῶν ἅμα Στεφάνῳ προχειρισθέντων εἰς τὴν διακονίαν, ἐν τοῖς διασπαρεῖσιν γενόμενος, κάτεισιν εἰς τὴν Σαμάρειαν, θείας τε ἔμπλεως δυνάμεως κηρύττει πρῶτος τοῖς αὐτόθι τὸν λόγον, τσαύτη δ' αὐτῷ θεία συνήργει χάρις, ὡς καὶ Σίμωνα τὸν μάγον
- [11] μετὰ πλείστων ὄσων τοῖς αὐτοῦ λόγοις ἐλχθῆναι³. ἐπὶ τοσοῦτον δ' ὁ Σίμων βεβοημένος κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τῶν ἡπατημένων ἐκράτει γοητεία, ὡς τὴν μεγάλην αὐτὸν ἡγεῖσθαι εἶναι δύναμιν τοῦ θεοῦ. τότε δ' οὖν καὶ οὗτος τὰς ὑπὸ τοῦ Φιλίππου δυνάμει θείᾳ τελουμένας καταπλαγεῖς παραδοξοποιίας, ὑποδύεται καὶ
- [12] μέχρι λουτροῦ τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν καθυποκρίνεται· ὁ καὶ θαυμάζειν ἄξιον εἰς δεῦρο γινόμενον πρὸς τῶν ἔτι καὶ νῦν τὴν ἀπ' ἐκεῖνου μιαιρωτάτην μετιόντων αἵρεσιν, οἱ τῇ τοῦ σφῶν προπάτορος μεθόδῳ τὴν ἐκκλησίαν λοιμώδους καὶ ψωραλέας νόσου δίκην ὑποδύμενοι, τὰ μέγιστα λυμαίνονται τοὺς οἷς ἐναπομάξασθαι οἱοί τε ἂν εἶεν τὸν ἐν αὐτοῖς ἀποκεκρυμμένον δυσαλθῆ καὶ χαλεπὸν ἴον. ἤδη γέ τοι πλείους τούτων ἀπεώσθησαν, ὅποιοι τινες εἶεν τὴν μοχθηρίαν, ἀλόντες, ὥσπερ οὖν καὶ ὁ Σίμων αὐτὸς πρὸς τοῦ Πέτρου καταφωραθεὶς ὃς ἦν, τὴν προσήκουσαν ἔτισεν τιμωρίαν.
- [13] ἀλλὰ γὰρ εἰς αὕξην ὁσημέραι προϊόντος τοῦ σωτηρίου κηρύγματος, οἰκονομία τις ἤγεν ἀπὸ τῆς Λιθιόπων γῆς τῆς αὐτόθι βασιλίδος, κατὰ τι πάτριον ἔθος ὑπὸ γυναικὸς τοῦ ἔθνους εἰς ἔτι νῦν βασιλευομένου, δυνάστην· ὃν πρῶτον ἐξ ἔθνῶν πρὸς

3. ἐλχθῆναι ARBD ἐλεγχοῦναι TMS *consternaret* L.

15. *Act. Apost.*, xi, 19.

16. *Act. Apost.*, viii, 1-3.

17. *Act. Apost.*, viii, 5-13.

18. *Act. Apost.*, vi, 5.

aux Gentils la parole de la foi et ils l'annonçaient aux seuls Juifs ¹⁵. [9] Alors Paul, lui aussi, dévastait jusqu'à ce moment l'Église, entrant dans les maisons des fidèles, traînant les hommes et les femmes et les mettant en prison ¹⁶. [10] Mais aussi Philippe ¹⁷, un de ceux qui avaient été élus en même temps qu'Étienne pour le ministère ¹⁸, se trouvant parmi les dispersés vint en Samarie et, rempli d'une puissance divine, prêcha le premier la parole aux gens de ce pays : telle fut la grâce divine qui le seconda que même Simon le mage fut entraîné par ses paroles avec une très grande multitude. [11] En ce temps-là, Simon était assez célèbre et dominait assez par ses prestiges sur ceux qu'il avait trompés, pour être regardé comme la grande puissance de Dieu. Alors donc, lui aussi, frappé des actions merveilleuses accomplies par Philippe, grâce à une force divine, s'insinua près de lui et simula la foi au Christ jusqu'au baptême inclusivement. [12] Il faut d'ailleurs admirer ce qui se produit jusqu'à présent chez ceux qui maintenant encore participent à la secte très impure qui vient de lui : à la manière de leur ancêtre, ils s'insinuent dans l'Église comme une peste et comme une gale et ils causent les plus grands dommages à ceux en qui ils sont capables d'infuser le poison caché en eux, difficile à guérir et violent ¹⁹. D'ailleurs, la plupart d'entre eux avaient déjà été chassés lorsqu'on découvrit quelle était leur méchanceté et Simon lui-même, pris sur le fait par Pierre, reçut le châtement qu'il méritait ²⁰.

[13] Cependant la prédication du salut allant chaque jour en progressant, une disposition divine amena de la terre des Éthiopiens un officier de la reine de ce pays ²¹ — selon une coutume antique, ce peuple encore aujourd'hui est gouverné

19. On peut se demander si Eusèbe a réellement connu des Simonien, car cette erreur devait avoir disparu au 1^{er} siècle; saint Épiphane en parle comme d'une hérésie fort ancienne : *Advers. Haeres.*, XXI, édit. HOLL, I, 238-245.

20. *Act. Apost.*, VIII, 14-24. Il semble qu'Eusèbe connaît également le récit des *Actes de Pierre* et la mort de l'imposteur. Cf. P. VOULAX, *les Actes de Pierre*, Paris, 1922, p. 408-415.

21. *Act. Apost.*, VIII, 26-38.

τοῦ Φιλίππου δι' ἐπιφανείας τὰ τοῦ θεοῦ λόγου ὄργια μετασχόντα τῶν τε ἀνά τὴν οἰκουμένην πιστῶν ἀπαρχὴν γενόμενον, πρῶτον κατέχει λόγος ἐπὶ τὴν πάτριον παλινοστήσαντα γῆν εὐαγγελίσασθαι τὴν τοῦ τῶν ὄλων θεοῦ γνῶσιν καὶ τὴν ζωοποιὸν εἰς ἀνθρώπους τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιδημίαν, ἔργῳ πληρωθείσης δι' αὐτοῦ τῆς « Αἰθιοπία προφθάσει χεῖρα αὐτῆς τῷ θεῷ » περιε-
[14] χούσης προφητείας. ἐπὶ τούτοις Παῦλος, τὸ τῆς ἐκλογῆς σκευός, οὐκ ἐξ ἀνθρώπων οὐδὲ δι' ἀνθρώπων, δι' ἀποκαλύψεως δ' αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ θεοῦ πατρὸς τοῦ ἐγείραντος αὐτὸν ἐκ νεκρῶν, ἀπόστολος ἀναδείκνυται, δι' ὀπτασίας καὶ τῆς κατὰ τὴν ἀποκάλυψιν οὐρανόθεν φωνῆς ἀξιωθείς τῆς κλήσεως.

B'

2 [1] Καὶ δὴ τῆς παραδόξου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀναστάσεώς τε καὶ εἰς οὐρανοὺς ἀναλήψεως τοῖς πλείστοις ἤδη περιβοήτου καθεστῶσης, παλαιῶ κεκρατηκότος ἔθους τοῖς τῶν ἐθνῶν ἄρχουσι τὰ παρὰ σφίσιν καινοτομούμενα τῷ τὴν βασιλείον ἀρχὴν ἐπικρατοῦντι σημαίνειν, ὡς ἂν μηδὲν αὐτὸν διαδιδράσκει τῶν γινομένων, τὰ περὶ τῆς ἐκ νεκρῶν ἀναστάσεως τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ εἰς πάντας ἤδη καθ' ὅλης Παλαιστίνης βεβηγημένα Πιλάτος

22. PLINE, *Hist. nat.*, VI, 35, rapporte que dans l'île de Méroé règne une femme appelée Candace, nom qui, depuis de nombreuses années, a passé aux reines. Peut-on conclure de là que le renseignement d'Eusèbe est exact ?

23. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, XII, 8; IV, XXIII, 2; JÉRÔME, *In Isai.*, 53. Si vraiment l'eunuque de la reine Candace a prêché aux Éthiopiens, l'évangélisation définitive de leur pays n'est pas antérieure à la mission de Frumence au IV^e siècle. SOCRATE, H. E., I, 19; PHILOSTORGE, H. E., III, 4 ss. Cf. L. DUCHESNE, *Autonomies ecclésiastiques : Églises séparées*, Paris, 1905, p. 287-336; A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., II, 729.

par une femme ²². Cet officier, le premier d'entre les Gentils, fut rendu par Philippe, grâce à une manifestation, participant des mystères du Verbe divin; il devint les prémices des croyants de l'univers et la tradition rapporte qu'après son retour dans son pays natal, il fut le premier à annoncer la connaissance du Dieu de l'univers et le séjour vivifiant de notre Sauveur parmi les hommes ²³. Par lui s'accomplit en fait la prophétie : « L'Éthiopie tendra la première ses mains vers Dieu ²⁴. »

[14] En ces temps là, Paul, le vase d'élection ²⁵, fut manifesté comme apôtre, non de la part des hommes ni par la moyen des hommes, mais par la révélation de Jésus-Christ lui-même et de Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts ²⁶; il fut proclamé digne de l'appel par une vision et par la voix céleste qui accompagna la révélation ²⁷.

II

COMMENT TIBÈRE FUT ÉMU

EN APPRENANT PAR PILATE CE QUI CONCERNAIT LE CHRIST

[1] L'étonnante résurrection de notre Sauveur et son ascension dans les cieux étaient déjà connues d'un très grand nombre. Or une ancienne coutume imposait aux gouverneurs des nations de faire connaître les événements nouveaux survenus chez eux à celui qui occupait le pouvoir royal, de telle sorte que rien ne lui échappât ¹. Pilate communiqua

24. *Psalm.*, LXVII, 32.

25. *Act. Apost.*, IX, 15.

26. *Gal.*, I, 1.

27. *Act. Apost.*, IX, 3-6.

1. Si la coutume existait, elle ne pouvait pas encore être très ancienne au temps de Tibère. En tout cas, il appartenait aux gouverneurs des provinces de choisir les nouvelles qu'ils jugeaient dignes de faire l'objet d'un rapport. Pline le Jeune semble avoir abusé de la bienveillance de Trajan, qu'il consultait sur les questions les moins importantes et les autres gouverneurs durent être plus discrets.

- Τιβεριῶ βασιλεῖ κοινοῦται, τάς τε ἄλλας αὐτοῦ πυθόμενος τεραστίας καὶ ὡς ὅτι μετὰ θάνατον ἐκ νεκρῶν ἀναστὰς ἤδη
- [2] θεὸς εἶναι παρὰ τοῖς πολλοῖς πεπίστευτο. τὸν δὲ Τιβέριον ἀνενεγκεῖν ἐπὶ τὴν σύγκλητον ἐκείνην τ' ἀπόσασθαι φασὶ τὸν λόγον, τῷ μὲν δοκεῖν, ὅτι μὴ πρότερον αὐτῆ τοῦτο δοκιμάσασα ἦν, παλαιοῦ νόμου κεκρατηκότος μὴ ἄλλως τινὰ παρὰ Ῥωμαίοις θεοποιεῖσθαι μὴ οὐχὶ ψήφῳ καὶ δόγματι συγκλήτου, τῇ δ' ἀληθείᾳ, ὅτι μὴδὲ τῆς ἐξ ἀνθρώπων ἐπικρίσεώς τε καὶ συστάσεως ἡ σωτήριος τοῦ θεοῦ κηρύγματος ἐδεῖτο διδασκαλίᾳ· ταύτη δ' οὖν ἀπώσαμένης τὸν προσαγγελθέντα περὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν
- [3] λόγον τῆς Ῥωμαίων βουλῆς, τὸν Τιβέριον ἦν καὶ πρότερον εἶχεν γνώμην τηρήσαντα, μὴδὲν ἄτοπον κατὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐπινοῆσαι.
- [4] ταῦτα Τερτυλλιανὸς τοὺς Ῥωμαίων νόμους ἠκριβωκῶς, ἀνήρ τάς τε ἄλλα ἔνδοξος καὶ τῶν μάλιστα ἐπὶ Ῥώμης λαμπρῶν, ἐν τῇ γραφείῃ μὲν αὐτῷ Ῥωμαίων φωνῇ, μεταβληθείῃ δ' ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα γλῶτταν ὑπὲρ Χριστιανῶν ἀπολογία τίθησιν, κατὰ λέξιν τοῦτον ἱστορῶν τὸν τρόπον :
- [5] « Ἰνα δὲ καὶ ἐκ τῆς γενέσεως διαλεχθῶμεν τῶν τοιούτων νόμων, παλαιὸν ἦν δόγμα μὴδένα θεὸν ὑπὸ βασιλέως καθιεροῦσθαι, πρὶν ὑπὸ τῆς συγκλήτου δοκιμασθῆναι. Μάρκος Αἰμίλιος οὕτως περὶ τινος εἰδώλου πεποίπκεν Ἀλβούρνου. καὶ τοῦτο ὑπὲρ τοῦ ἡμῶν λόγου πεποιῆται, ὅτι παρ' ὑμῖν ἀνθρωπεῖα δοκιμῆ ἢ θεότης δίδοται. ἐὰν μὴ ἀνθρώπῳ θεὸς ἀρέσῃ, θεὸς οὐ γίνεται·
- [6] οὕτως κατὰ γε τοῦτο ἀνθρώπον θεῶ ἴλεω εἶναι προσῆκεν. Τιβέριος οὖν, ἐφ' οὗ τὸ τῶν Χριστιανῶν ὄνομα εἰς τὸν κόσμον εἰσελήλυθεν, ἀγγελθέντος αὐτῷ ἐκ Παλαιστίνης τοῦ δόγματος τούτου, ἔνθα πρῶτον ἤρξατο, τῇ συγκλήτῳ ἀνεκοινώσατο, δῆλος

2. Cf. TERTULLIEN, *Apologet.*, XXI, 24 : « Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse iam pro sua conscientia christianus, Caesari tum Tiberio nuntiavit ». *Ibid.*, v, 2; OROSE, *Histor.*, VII, IV, 5 ss. Voir déjà sur les Actes envoyés à Tibère par Pilate, JUSTIN, I *Apol.*, XXXV, 9; XLVIII, 3.

3. TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 2. Cf. *Ad nation.*, I, 6; *Adv. Marc.*, I, XVIII. Voir TITE-LIVE, *Hist.*, IX, XVI. Le décret en question défend seulement de consacrer un temple ou un autel sans la permission du Sénat ou des tribuns de la plèbe.

4. Sur cette traduction grecque, cf. A. HARNACK, *Die griechische Ueber-*

donc à l'empereur Tibère les bruits qui circulaient déjà dans toute la Palestine au sujet de la résurrection d'entre les morts de notre Sauveur Jésus; [2] il avait appris ses autres miracles et que la foule croyait déjà que, ressuscité des morts après sa passion, il était Dieu². On dit que Tibère en référa au Sénat et que celui-ci écarta la proposition, en apparence parce qu'il ne l'avait pas d'abord examinée, — une loi antique décidait que, chez les Romains, personne ne pouvait être reconnu Dieu autrement que par un vote et un décret du Sénat³ —, en réalité parce que l'enseignement sauveur du message divin n'avait pas besoin de l'assentiment et de la recommandation des hommes [3] Le Sénat romain ayant donc repoussé de la sorte le projet qui lui était soumis au sujet de notre Sauveur, Tibère conserva l'opinion qu'il avait d'abord et n'entreprit rien de déplacé contre la doctrine du Christ.

[4] C'est là ce que Tertullien, homme versé dans les lois romaines, illustre d'ailleurs et des plus célèbres à Rome, raconte dans son *Apologie pour les chrétiens*, écrite par lui en langue latine et traduite en langue grecque⁴. Voici textuellement ce qu'il dit :

« [5] Pour traiter de l'origine de telles lois, c'était un décret ancien qu'aucune divinité ne serait consacrée par l'empereur avant d'avoir été examinée par le Sénat. Marc-Émile agit de la sorte au sujet d'une certaine idole, Alburnus. Que chez vous la divinité soit donnée par une décision humaine, voilà qui est en faveur de notre cause. Si un Dieu ne plaît pas à l'homme, il ne devient pas Dieu : ainsi, du moins selon cette méthode, il convient que l'homme soit favorable à Dieu.

[6] Tibère donc, sous lequel le nom des chrétiens entra dans le monde, ayant reçu de la Palestine où elle commença, des nouvelles sur cette doctrine, les communiqua au Sénat, manifestant aux sénateurs que la doctrine lui plaisait. Mais

lieferung des Apologeticus Tertullians (Texte und Untersuchungen, VIII, 4), Leipzig, 1892. Nous ne savons d'ailleurs pas grand'chose de cette traduction. Il est vraisemblable qu'Eusèbe la cite ici. Cf. G. BARDY, la Question des langues dans l'Église ancienne, Paris, 1948, p. 129-130.

ὡν ἐκεῖνοις ὡς τῷ δόγματι ἀρέσκειται. ἡ δὲ σύγκλητος, ἐπεὶ οὐκ αὐτῇ δεδοκίμακει, ἀπώσατο· ὁ δὲ ἐν τῇ αὐτοῦ ἀποφάσει ἔμεινεν, ἀπειλήσας θάνατον τοῖς τῶν Χριστιανῶν κατηγόροις. »

τῆς οὐρανόου προνοίας κατ' οἰκονομίαν τοῦτ' αὐτῷ πρὸς νοῦν βαλλομένης, ὡς ἂν ἀπαραποδίστως ἀρχὰς ἔχων ὁ τοῦ εὐαγγελίου λόγος πανταχόσε γῆς διαδράμοι.

Γ'

- 3 [1]** Οὕτω δῆτα οὐρανόου δυνάμει καὶ συνεργίᾳ ἀθρώως οἶά τις ἡλίου βολῆ τὴν σύμπασαν οἰκουμένην ὁ σωτήριος κατηύγαζε λόγος. αὐτίκα ταῖς θεαῖς ἐπομένως γραφαῖς ἐπὶ « πᾶσαν » προῆει « τὴν γῆν ὁ φθόγγος » τῶν θεσπεσίων εὐαγγελιστῶν αὐτοῦ καὶ ἀποστόλων, « καὶ εἰς τὰ πέρατα τῆς οἰκουμένης τὰ **[2]** ῥήματα αὐτῶν ». καὶ δῆτα ἀνά πάσας πόλεις τε καὶ κώμας, πληθυσούσης ἄλωνος δίκην, μυριάνδρου καὶ παμπληθεῖς ἀθρώως ἐκκλησίαι συνεστήκεσαν, οἳ τε ἐκ προγόνων διαδοχῆς καὶ τῆς ἀνέκαθεν πλάνης παλαιᾶ νόσφ δεισιδαιμονίας εἰδώλων τὰς ψυχὰς πεπεδημένοι, πρὸς τῆς τοῦ Χριστοῦ δυνάμεως διὰ τῆς τῶν φοιτητῶν αὐτοῦ διδασκαλίας τε ὁμοῦ καὶ παραδοξοποιίας ὥσπερ δεινῶν δεσποτῶν ἀπηλλαγμένοι εἰργμῶν τε χαλεπωτάτων λύσιν εὐράμενοι, πάσης μὲν δαιμονικῆς κατέπτουον πολυθείας, ἕνα δὲ μόνον εἶναι θεὸν ὠμολόγουν, τὸν τῶν συμπάντων δημιουργόν, τοῦτόν τε αὐτόν θεσμοῖς ἀληθοῦς εὐσεβείας δι' ἐνθέου καὶ σώφρονος θρησκείας τῆς ὑπὸ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν τῷ τῶν ἀνθρώπων βίῳ κατασπαρείσης ἐγέραιρον.

5. TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 1-2.

1. *Psalm.*, XVIII, 5. Ce verset est déjà cité dans le même sens *Rom.*, x, 18.

le Sénat, parce qu'il n'avait pas donné son opinion, la repoussa ; quant à lui, il demeura dans son opinion et menaça de mort les accusateurs des chrétiens ⁵. »

La Providence céleste avait spécialement jeté dans son esprit cette disposition, pour que la parole de l'Évangile, ne trouvant pas d'obstacles à son début, se répandît partout sur la terre.

III

COMMENT LA DOCTRINE CONCERNANT LE CHRIST SE RÉPANDIT EN PEU DE TEMPS DANS LE MONDE ENTIER

[1] Ce fut ainsi, grâce sans doute à une puissance et à une assistance célestes, que la doctrine du salut, tel un rayon de soleil, éclaira soudainement toute la terre. Aussitôt, suivant les Écritures divines, sur toute la terre retentit la voix de ses divins évangélistes et apôtres, et jusqu'aux extrémités de l'univers leurs paroles ¹. [2] Et vraiment dans chaque ville, dans chaque bourg, comme dans une aire pleine ², se constituaient en masse des Églises fortes de milliers d'hommes et remplies de fidèles. Ceux qui, d'après la tradition ancestrale et l'antique erreur, avaient été retenus dans la vieille maladie d'une superstition idolâtrique, ont été par la puissance du Christ, grâce à l'enseignement en même temps qu'aux miracles de ses disciples, délivrés en quelque sorte de maîtres cruels et ont trouvé la libération de très lourdes chaînes ; ils ont conspué tout polythéisme diabolique ; ils ont confessé qu'il existe un seul Dieu, unique, le créateur de toutes choses, et ils l'ont honoré selon les lois d'une véritable piété, par le culte divin et raisonnable qui a été répandu par notre Sauveur sur le genre humain.

2. Cf. MATTH., III, 12 ; LUC, III, 17.

- [3] ἀλλὰ γὰρ τῆς χάριτος ἤδη τῆς θείας καὶ ἐπὶ τὰ λοιπὰ χρο-
μένης ἔθνη καὶ πρώτου μὲν κατὰ τὴν Παλαιστίνων Καισάρειαν
Κορνηλίου σὺν δλω τῷ οἴκῳ δι' ἐπιφανείας θειοτέρας ὑπουργίας
τε Πέτρου τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν καταδεξαμένου πλείστων τε
καὶ ἄλλων ἐπ' Ἀντιοχείας Ἑλλήνων, οἷς οἱ κατὰ τὸν Στεφάνου δι-
ωγμὸν διασπαρέντες ἐκήρυξαν, ἀνθούσης ἄρτι καὶ πληθουούσης τῆς
κατὰ Ἀντιόχειαν ἐκκλησίας ἐν ταύτῳ τε ἐπιπαρόντων πλείστων
δσων τῶν τε ἀπὸ Ἱεροσολύμων προφητῶν καὶ σὺν αὐτοῖς Βαρναβᾶ
καὶ Παύλου ἐτέρου τε πλήθους ἐπὶ τούτοις ἀδελφῶν, ἡ Χριστιανῶν
προσηγορία τότε πρῶτον αὐτόθι ὥσπερ ἀπ' εὐθαλοῦς καὶ
- [4] γονίμου πηγῆς ἀναδίδεται. καὶ Ἀγαβος μὲν, εἰς τῶν συνόντων
αὐτοῖς προφητῶν, περὶ τοῦ μέλλειν ἔσσεσθαι λιμὸν προθεσπίζει,
Παῦλος δὲ καὶ Βαρναβᾶς ἐξυπηρετησόμενοι τῇ τῶν ἀδελφῶν¹
παραπέμπονται διακονίᾳ.

Δ'

- 4 [1] Τιβέριος μὲν οὖν ἀμφὶ τὰ δύο καὶ εἴκοσι βασιλεύσας ἔτη
τελευτᾷ, μετὰ δὲ τοῦτον Γάϊος τὴν ἡγεμονίαν παραλαβὼν,
αὐτίκα τῆς Ἰουδαίων ἀρχῆς Ἀγρίππα τὸ διάδημα περιτίθῃσιν,
βασιλεῖα καταστήσας αὐτὸν τῆς τε Φιλίππου καὶ τῆς Λυσανίου
τετραρχίας, πρὸς αἷς μετ' οὐ πολὺν αὐτῷ χρόνον καὶ τὴν Ἡρώδου
τετραρχίαν παραδίδωσιν, ἀτίδω φυγῇ τὸν Ἡρώδη (οὗτος δ' ἦν

1. *Sanctorum* L.

3. *Act. Apost.*, x, 1-48.

4. *Act. Apost.*, xi, 19-26.

5. *Act. Apost.*, xi, 27-30.

1. Tibère mourut le 16 mars 37, après 22 ans, 6 mois, 26 jours de règne.

[3] En effet, alors que la grâce divine se répandait déjà sur les autres nations et que, à Césarée de Palestine ³, Corneille le premier avec toute sa maison recevait la foi dans le Christ par le moyen d'une manifestation divine et du ministère de Pierre, à Antioche un très grand nombre d'autres Grecs, à qui avaient prêché ceux qu'avait dispersés la persécution contre Étienne, crurent aussi. Bientôt l'Église d'Antioche devint florissante et populeuse; à ce moment un très grand nombre de prophètes de Jérusalem et avec eux Barnabé et Paul, et en plus une autre multitude de frères y étaient présents. Alors pour la première fois, le nom de chrétiens y surgit comme d'une source féconde et abondante ⁴. [4] Et comme Agabus, un des prophètes qui étaient avec eux, prédisait qu'il devrait y avoir une famine, Paul et Barnabé furent envoyés (à Jérusalem) avec la mission d'un ministère des frères ⁵.

IV

APRÈS TIBÈRE, GAIUS ÉTABLIT COMME ROI DES JUIFS AGRIPPA ET CONDAMNE HÉRODE A L'EXIL PERPÉTUEL

[1] Tibère donc, ayant régné environ vingt-deux ans, mourut ¹ et après lui, Gaius reçut le pouvoir. Aussitôt, il accorda à Agrippa le diadème du pouvoir sur les Juifs et l'établit roi des tétrarchies de Philippe et de Lysanias, auxquelles, peu de temps après, il ajouta la tétrarchie d'Hérode qu'il condamna à l'exil perpétuel ² (cet Hérode était celui qui régnait

2. Cf. *Chronic. ad annum 37*; édit. HELM, p. 177 : « Tiberius in Campania moritur... Caius Caesar cognomento Caligula Agrippam vinculis liberatum regem Iudaeae facit. » Voir E. SCHUERER, *op. cit.*, I, p. 448 et 552. Agrippa, tout en ayant reçu le gouvernement des tétrarchies de Philippe, de Lysanias et plus tard d'Hérode, ne fut pas à proprement parler roi de Judée. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 482-487.

ὁ κατὰ τὸ πάθος τοῦ σωτῆρος) σὺν καὶ τῇ γυναικί 'Ηρφδιάδι πλειστων ἔνεκα ζημιώσας αἰτιῶν. μάρτυς 'Ιώσηπος καὶ τούτων.

Ε'

- [2] Κατὰ δὴ τοῦτον Φίλων ἐγνωρίζετο πλείστοις, ἀνὴρ οὐ μόνον τῶν ἡμετέρων, ἀλλὰ καὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἔξωθεν ὀρμωμένων παιδείας ἐπισημότατος. τὸ μὲν οὖν γένος ἀνέκαθεν 'Εβραῖος ἦν, τῶν δ' ἐπ' 'Αλεξανδρείας ἐν τέλει διαφανῶν οὐδενὸς χειρών,
- [3] περὶ δὲ τὰ θεῖα καὶ πάτρια μαθήματα ὅσον τε καὶ ὀπηλίκον εἰσενήνεκται πόνον, ἔργῳ πᾶσι δῆλος, καὶ περὶ τὰ φιλόσοφα δὲ καὶ ἐλευθέρια τῆς ἔξωθεν παιδείας οἷός τις ἦν, οὐδὲν δεῖ λέγειν, ὅτε μάλιστα τὴν κατὰ Πλάτωνα καὶ Πυθαγόραν ἐζηλωκῶς ἀγωγὴν, διενεγεκῆν ἅπαντας τοὺς καθ' ἑαυτὸν ἱστορεῖται.

- 5 [1] καὶ δὴ τὰ κατὰ Γάϊον οὗτος 'Ιουδαίους συμβάντα πέντε βιβλίοις παραδίδωσιν, ὁμοῦ τὴν Γαίου διεξιῶν φρενοβλάβειαν, ὡς θεὸν ἑαυτὸν ἀναγορεύσαντος καὶ μυρία περὶ τὴν ἀρχὴν ἐνουβρικότος, τὰς τε κατ' αὐτὸν 'Ιουδαίων ταλαιπωρίας καὶ ἦν αὐτὸς στεί-

3. Cf. Luc, xxiii, 6-12.

4. Cf. JOSÉPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 224; *Bell. iud.*, II, 180; *Antiq. iud.*, XVIII, 237, 252, 255.

5. On se demande comment Eusèbe a pu dire de Philon qu'il était « des nôtres », sinon parce qu'il annexe volontiers les Juifs au christianisme. Saint Jérôme fit également une place à Philon dans le *De Viris Illustribus*.

6. Cette remarque est plus ou moins exacte. Philon doit aussi beaucoup aux stoïciens, quoiqu'il s'oppose souvent à eux et aux aristotéliciens. Cf. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 544-581 (bon résumé); E. BRÉHIER, *les Idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie* 2^e édit., Paris, 1925; Harry Austryn WOLFSON, *Philo, Foundations of religious*

au temps de la passion du Sauveur ³⁾ avec sa femme Hérodiade, à cause de ses très nombreux crimes. Josèphe est aussi témoin de ces choses ⁴.

[2] Ce fut sous Gaïus que devint célèbre auprès d'un très grand nombre Philon, homme très remarquable non seulement parmi les nôtres ⁵, mais parmi ceux qui ont été formés par les disciplines étrangères. Par sa famille, très ancienne, il était Hébreu; et parmi ceux qui étaient alors illustres par leurs fonctions à Alexandrie, il n'était inférieur à personne.

[3] Combien grand et de quelle qualité était le travail qu'il avait apporté dans les sciences divines de sa patrie, tous le savent avec évidence. Quant à la philosophie et aux arts libéraux de l'éducation grecque, il n'est pas besoin de dire qui il était, alors qu'on assure qu'il avait étudié la doctrine de Platon et de Pythagore avec assez de zèle pour surpasser tous ses contemporains ⁶.

V

COMMENT PHILON FUT ENVOYÉ EN AMBASSADE POUR LES JUIFS AUPRÈS DE GAIUS

[1] Philon raconte en cinq livres ¹ ce qui est arrivé aux Juifs sous Gaïus ². Il rapporte en même temps la folie de Gaïus qui se proclama Dieu lui-même et commit mille excès dans son commandement, et les malheurs des Juifs sous ce

philosophy in Judaism, Christianity and Islam, Harvard, 1947; A.-J. FESTUGIÈRE, *la Révélation d'Hermès Trismégiste*, t. II, Paris, 1948, p. 521-554.

1. Des cinq livres mentionnés par Eusèbe, nous ne possédons plus que les livres III, *Contra Flaccum* et IV, *Legatio ad Gaium*. Le titre *De virtutibus*, cité *infra*, VI, 3, serait selon les uns le titre général des cinq livres, selon les autres le titre commun des livres IV et V, ce dernier continuant le récit de l'ambassade. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, 4^e édit., t. III, pp. 677-683; L. MASSEBIEAU, *le Classement des œuvres de Philon*, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Section des Sciences religieuses*, I, Paris 1889, p. 65.

2. A l'automne de 38, une persécution sanglante décima la communauté juive d'Alexandrie. Sur ces événements, E. SCHUERER, *op. cit.*, I, p. 495-503.

λάμενος ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων πόλεως ὑπὲρ τῶν κατὰ τὴν Ἀλεξανδρείαν ὁμοεθνῶν ἐποίησατο πρεσβείαν, ὅπως τε ἐπὶ τοῦ Γαίου καταστάς ὑπὲρ τῶν πατρίων νόμων, οὐδέν τι πλέον γέλωτος καὶ διασυρμῶν ἀπηνέγκατο, μικροῦ δεῖν καὶ τὸν περὶ τῆς [2] ζωῆς ἀνατλάς κίνδυνον. μέμνηται καὶ τούτων ὁ Ἰώσηπος, ἐν ὀκτωκαιδεκάτῳ τῆς Ἀρχαιολογίας κατὰ λέξιν ταῦτα γράφων

« καὶ δὴ στάσεως ἐν Ἀλεξανδρείᾳ γενομένης Ἰουδαίων τε οἱ ἐνοικοῦσι, καὶ Ἑλλήνων, τρεῖς ἀφ' ἑκατέρας τῆς στάσεως [3] πρεσβευταὶ αἰρεθέντες παρῆσαν πρὸς τὸν Γάϊον. καὶ ἦν γὰρ τῶν Ἀλεξανδρέων πρέσβειων εἰς Ἀπίων, ὃς πολλὰ εἰς τοὺς Ἰουδαίους ἐβλασφήμησεν, ἄλλα τε λέγων καὶ ὡς τῶν Καίσαρος τιμῶν περιορῶν πάντων γοῦν, ὅσοι τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ ὑποτελεῖς εἶεν, βωμούς τῳ Γαίῳ καὶ ναοὺς ἰδρυμένων τὰ τε ἄλλα ἐν πᾶσιν αὐτὸν ὥσπερ τοὺς θεοὺς δεχομένων, μόνους τοῦσδε ἄδοξον ἡγεῖσθαι ἀνδριᾶσι τιμᾶν καὶ ὄρκιον αὐτοῦ τὸ [4] ὄνομα ποιεῖσθαι· πολλὰ δὲ καὶ χαλεπὰ Ἀπίωνος εἰρηκότος, ὑφ' ὧν ἀρθῆναι ἤλπιζεν τὸν Γάϊον καὶ εἰκὸς ἦν, Φίλων ὁ προεστὼς τῶν Ἰουδαίων τῆς πρεσβείας, ἀνὴρ τὰ πάντα ἐνδοξος Ἀλεξανδρου τε τοῦ ἀλαβάρχου ἀδελφὸς ὧν καὶ φιλοσοφίας οὐκ ἄπειρος, οἷός τε ἦν ἐπ' ἀπολογία χωρεῖν τῶν κατηγορημένων, [5] διακλείει δ' αὐτὸν Γάϊος, κελεύσας ἐκποδῶν ἀπελθεῖν, περιοργῆς τε ὧν φανερός ἦν ἐργασόμενός τι δεινὸν αὐτοῦς. ὁ δὲ Φίλων ἐξεῖσι περιυβρισμένος, καὶ φησιν πρὸς τοὺς Ἰουδαίους οἱ περὶ αὐτὸν ἦσαν, ὡς χρὴ θαρρεῖν, Γαίου μὲν αὐτοῖς ὠργισμένου, ἔργῳ δὲ ἤδη τὸν θεὸν ἀντιπαρεξάγοντος ».

[6] ταῦτα ὁ Ἰώσηπος. καὶ αὐτὸς δὲ ὁ Φίλων ἐν ἡ συνέγραψεν Πρεσβείᾳ τὰ κατὰ μέρος ἀκριβῶς τῶν τότεπραχθέντων αὐτῷ δηλοῖ, ὧν τὰ πλεῖστα παρεῖς, ἐκεῖνα μόνον παραθήσομαι, δι'

3. Apion est le personnage contre lequel Josèphe écrivit un ouvrage apologétique sur l'antiquité du peuple juif. Il était égyptien de race, né dans l'Oasis et avait acquis le droit de cité à Alexandrie. Il a composé une *Histoire d'Égypte*, connue seulement par le témoignage de Josèphe.

4. L'alabarque dont il est ici question est généralement identifié à l'arabarque, percepteur des droits sur la rive arabe du Nil. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, p. 132-134.

prince, ainsi que l'ambassade qu'il accomplit, ayant été envoyé à la ville de Rome en faveur de ses compatriotes d'Alexandrie. Il dit comment, ayant défendu devant Gaïus les lois paternelles, il n'emporta rien de plus que moqueries et dérision et qu'il s'en fallut de peu qu'il courût un danger pour sa vie. [2] Josèphe rappelle également ces faits, au dix-huitième livre de l'*Antiquité*, où il écrit littéralement ceci :

« Un soulèvement s'étant produit à Alexandrie entre les Juifs qui y résident et les Grecs, trois membres de chaque parti furent choisis comme ambassadeurs et comparurent devant Gaïus. [3] L'un des ambassadeurs des Alexandrins fut Apion³ qui dit beaucoup de mal contre les Juifs, disant entre autres choses qu'ils dédaignaient les honneurs rendus à César : alors que tous ceux qui étaient soumis au pouvoir des Romains élevaient des autels et des temples à Gaïus et le traitaient en tout comme les dieux, eux seuls estimaient déraisonnable de l'honorer par des statues et de prêter serment par son nom. [4] Apion ayant proféré beaucoup de graves accusations, par lesquelles il espérait avec vraisemblance exciter Gaïus, Philon, le président de l'ambassade juive, homme illustre en tout, frère d'Alexandre l'alabarque⁴ habile philosophe, était capable de réfuter victorieusement les accusations. [5] Mais Gaïus lui ferma la bouche et lui ordonna de s'en aller : il était en colère et manifestement disposé à agir durement contre les députés juifs. Philon sortit donc sous les outrages et dit aux Juifs qui étaient autour de lui qu'il fallait avoir confiance, que si Gaïus était irrité contre eux, en réalité il provoquait déjà un châtement de Dieu⁵. »

Voilà ce que dit Josèphe.

[6] Philon lui-même, dans l'ouvrage qu'il intitula *l'Ambassade*, décrit en détail et avec exactitude ce qu'il fit alors⁶. Laissant de côté la plus grande partie (de son récit), je rap-

5. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 257-260. Cf. PHILON, *Legatio ad Gaium*, 44-46; M. II, 597-600.

6. PHILON, *Legatio ad Gaium*, 24-38.

ὧν τοῖς ἐντυγχάνουσι προφανῆς γενήσεται δήλωσις τῶν ἁμαρτε καὶ οὐκ εἰς μακρὸν τῶν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τετολημμένων ἐνεκεν Ἰουδαίους συμβεβηκότων.

ζ'

[7] Πρῶτον δὲ οὖν κατὰ Τιβέριον ἐπὶ μὲν τῆς Ῥωμαίων πόλεως ἱστορεῖ Σηιανόν, τῶν τότε παρὰ βασιλεῖ πολλὰ δυνάμενον, ἄρδην τὸ πᾶν ἔθνος ἀπολέσθαι σπουδῆν εἰσαγγοχέναι, ἐπὶ δὲ τῆς Ἰουδαίας Πιλᾶτον, καθ' ὃν τὰ περὶ τὸν σωτήρα τετόλμητο, περὶ τὸ ἐν Ἱεροσολύμοις ἔτι τότε συνεστός ἱερὸν ἐπιχειρήσαντά τι παρὰ τὸ Ἰουδαίους ἐξόν, τὰ μέγιστα αὐτοὺς ἀναταράξει.

6 [1] μετὰ δὲ τὴν Τιβερίου τελευτὴν Γάιον τὴν ἀρχὴν παρειληφότα, πολλὰ μὲν εἰς πολλοὺς καὶ ἄλλα ἐνουβρίσαι, πάντων δὲ μάλιστα τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος οὐ σμικρὰ καταβλάψαι· ἃ καὶ ἐν βραχεῖ πάρεστιν διὰ τῶν αὐτοῦ καταμαθεῖν φωνῶν, ἐν αἷς κατὰ λέξιν ταῦτα γράφει·

[2] « τσσαύτη μὲν οὖν τις ἡ τοῦ Γαίου περὶ τὸ ἦθος ἦν ἀνωμαλία πρὸς ἅπαντας, διαφερόντως δὲ πρὸς τὸ Ἰουδαίων γένος, ᾧ χαλεπῶς ἀπεχθανόμενος τὰς μὲν ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν προσευχάς, ἀπὸ τῶν κατ' Ἀλεξάνδρειαν ἀρξάμενος, σφετερίζεται, καταπλήσας εἰκόνων καὶ ἀνδριάντων τῆς ἰδίας μορφῆς, (ὁ γὰρ ἐτέρων ἀνατιθέντων ἐφιεῖς, αὐτὸς ἰδρύετο δυνάμει), τὸν δ' ἐν τῇ Ἱεροπόλει¹ νεών, ὃς λοιπὸς ἦν ἄψαυστος, ἀσυλλας ἤξιωμένος

1. Ἱεροπόλει T¹ Philon Ἱεραπόλει BDM Ἱερᾶ πόλει AT^cERLS.

7. Cf. *infra*, vi, 4.

1. Sur les proseques ou lieux de prière, déjà mentionnés, *Act. Apost.*, xvi,

porterai seulement ce qui rendra évidente aux lecteurs la démonstration que ce qui est arrivé aux Juifs dès ce moment et un peu plus tard a eu pour cause leurs attentats contre le Christ.

VI

LES MALHEURS QUI ARRIVÈRENT AUX JUIFS APRÈS LEUR ACTE AUDACIEUX CONTRE LE CHRIST

[V, 7] Philon rapporte d'abord que, sous Tibère, Séjan, très puissant parmi ceux qui entouraient alors l'empereur, déployait son zèle pour faire périr complètement tout le peuple juif dans la ville de Rome. En Judée d'autre part, Pilate sous lequel furent accomplis les forfaits contre le Sauveur, entreprit contre le temple de Jérusalem qui était encore debout, des choses interdites chez les Juifs⁷ et les excita ainsi profondément.

[VI, 1] Après la mort de Tibère, Gaïus reçut le pouvoir; il commit de nombreux excès envers beaucoup; mais surtout il nuisit énormément à tout le peuple juif. Il est possible de l'apprendre brièvement par les paroles de Philon, qui écrit littéralement ceci :

[2] « La manière d'être de Gaïus était donc anormale envers tout le monde, mais d'une manière spéciale envers la race des Juifs, qu'il poursuivit durement de sa haine, s'emparant des lieux de prière¹ dans toutes les villes, à commencer par ceux d'Alexandrie et les remplissant d'images et de statues de sa propre effigie (car en permettant à d'autres de les y placer, lui-même les y installait par sa puissance). Quant au temple de la ville sainte, qui était encore inviolé et qui jouissait

13, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, 4^e édit., II, pp. 512-520; J. JUSTER, *les Juifs dans l'empire romain*, Paris, 1914, p. 456 suiv.; E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, Paris, 1926, p. 487-488.

τῆς πάσης, μεθρημόζετο καὶ μετεσχημάτιζεν εἰς οἰκεῖον ἱερὸν, ἵνα Διὸς Ἐπιφανοῦς Νέου χρηματίζη Γαίου ».

- [3] μυρία μὲν οὖν ἄλλα δεινὰ καὶ πέρα πάσης διηγήσεως ὁ αὐτὸς κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν συμβεβηκότα Ἰουδαίοις ἐπὶ τοῦ δηλουμένου ἐν δευτέρῳ συγγράμματι ὧν ἐπέγραψεν « Περὶ ἀρετῶν » ἱστορεῖ· συνᾶδει δ' αὐτῷ καὶ ὁ Ἰώσηπος, ὁμοίως ἀπὸ τῶν Πιλάτου χρόνων καὶ τῶν κατὰ τοῦ σωτήρος τετολημμένων τὰς κατὰ παντὸς τοῦ ἔθνους ἐνάρξασθαι σημαίνων συμφορὰς.
- [4] ἄκουε δ' οὖν οἶα καὶ οὗτος ἐν δευτέρῳ τοῦ Ἰουδαικοῦ πολέμου αὐταῖς συλλαβαῖς δηλοῖ λέγων·

« πεμφθεις δὲ εἰς Ἰουδαίαν ἐπίτροπος ὑπὸ Τιβερίου Πιλάτος νύκτωρ κεκαλυμμένας εἰς Ἱεροσόλυμα παρεισκομίζει τὰς Καίσαρος εἰκόνας· σημαῖαι καλοῦνται. τοῦτο μεθ' ἡμέραν μεγίστην ταραχὴν ἤγειρεν τοῖς Ἰουδαίοις. οἱ τε² γὰρ ἐγγὺς πρὸς τὴν ὄψιν ἐξεπλάγησαν, ὡς πεπατημένων αὐτοῖς τῶν νόμων οὐδὲν γὰρ ἀξιοῦσιν ἐν τῇ πόλει δεῖκλον τίθεσθαι ».

- [5] ταῦτα δὲ συγκρίνας τῇ τῶν εὐαγγελίων γραφῇ, εἶση ὡς οὐκ εἰς μακρὸν αὐτοὺς μετῆλθεν ἢν ἔρρηξαν ἐπ' αὐτοῦ Πιλάτου φωνήν, δι' ἧς οὐκ ἄλλον ἢ μόνον ἔχειν ἐπεβόων Καίσαρα βασιλέα.
- [6] εἶτα δὲ καὶ ἄλλην ἐξῆς ὁ αὐτὸς συγγραφεὺς ἱστορεῖ μετελθεῖν αὐτοὺς συμφορὰν ἐν τούτοις·

« μετὰ δὲ ταῦτα ταραχὴν ἑτέραν ἐκίνει, τὸν ἱερὸν θησαυρόν, καλεῖται δὲ κορβανας, εἰς καταγωγὴν ὑδάτων ἐξαναλίσκων κατῆι δὲ ἀπὸ τριακοσίων σταδίων. πρὸς τοῦτο τοῦ πλήθους ἀγανάκτησις ἦν, καὶ τοῦ Πιλάτου παρόντος εἰς Ἱεροσόλυμα,

2. οἱ τε TERBDM Ios οἱ A; τε appelle un καὶ qui fait ici défaut. Eusèbe a coupé trop tôt sa citation; cf. IV, xvi, 6.

2. PHILON, *Legatio ad Gaium*, 43. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 489.

3. Eusèbe semble bien faire du *De Virtutibus* un ouvrage distinct de la *Legatio*. Telle n'est pas l'opinion reçue par les critiques; cf. *supra*, n. 1 sur le chap. v.

4. JOSEPHUS, *Bell. iud.*, II, 169-170. Cf. *Antiq. iud.*, XVIII, 3, 1; EUSÈBE,

d'un total droit d'asile, il le désaffecta et le transforma en un sanctuaire à lui, pour qu'il fût appelé le sanctuaire du nouveau Zeus Epiphane Gaius². »

[3] Bien d'autres calamités, supérieures à tout récit, qui sont arrivées aux Juifs à Alexandrie sous le même Gaius, ont été rapportées par le même écrivain, dans un deuxième écrit qu'il a intitulé *Sur les vertus*³; et Josèphe s'accorde avec lui, en montrant semblablement que c'est à partir des temps de Pilate et des attentats contre le Sauveur que commencèrent les malheurs qui ont frappé tout le peuple (juif). [4] Écoutez donc ce que rapporte ce dernier dans le deuxième livre de la *Guerre Juive*, où il dit en propres termes :

« Envoyé en Judée par Tibère comme procureur, Pilate introduisit subrepticement de nuit à Jérusalem les images de César couvertes d'un voile : on les appelle enseignes. Avec le jour, cela excita un très grave trouble parmi les Juifs : ceux-ci, en effet, s'étant approchés, furent frappés de stupeur à cette vue; leurs lois étaient foulées aux pieds, car elles ne permettent pas d'introduire dans la ville aucune image⁴. »

[5] Si l'on compare cela à l'Écriture de l'Évangile, on verra qu'en bien peu de temps se retourna contre eux le cri qu'ils avaient poussé devant le même Pilate, et par lequel ils criaient qu'ils n'avaient pas d'autre roi que César⁵.

[6] Ensuite, le même écrivain raconte en ces termes qu'un autre malheur les atteignit :

« Après cela, Pilate excita d'autres troubles, en s'emparant du trésor sacré, qu'on appelle *corban*, pour faire une conduite d'eau : l'eau était distante de trois cents stades⁶. Cela excita

Demonstr. evangel., VIII. Dans les ouvrages conservés de Philon, on ne trouve pas l'histoire des enseignes introduites à Jérusalem. ORIGÈNE, *In Matth. comment.*, XVII, 25; édit. KLOSTERMANN, p. 653-654, et saint JÉRÔME, *In Matth. comment.*, 24, 15, disent même que Pilate introduisit les enseignes dans le temple. Cf. A. VON HARNACK, *Der kirchengeschichtliche Ertrag der exegetischen Arbeiten des Origenes* (T. U., XLIII, 4), II, 51.

5. IOAN., XIX., 15.

6. Dans le texte de Josèphe, la distance indiquée est de 400 stades; dans les *Antiquités*, XVIII, 3, 2, de 200 stades. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, p. 490. L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, Paris, 1931, p. 247-248, et 146; en fait la longueur de l'aqueduc est de plus de 375 stades.

[7] περιστάντες ἅμα³ κατεβόων. ὁ δὲ προήδει γὰρ αὐτῶν τὴν παραχὴν καὶ τῷ πλήθει τοὺς στρατιώτας ἐνόπλους, ἐσθήσασιν ιδιωτικαῖς κεκαλυμμένους, ἐγκαταμίξας καὶ ξίφει μὲν χρῆσασθαι κωλύσας, ξύλοις δὲ παῖειν τοὺς κεκραγότες ἐγκλευσάμενος, σύνθημα δίδωσιν ἀπὸ τοῦ βήματος. τυπτόμενοι δὲ οἱ Ἰουδαῖοι πολλοὶ μὲν ὑπὸ τῶν πληγῶν, πολλοὶ δὲ ὑπὸ σφῶν αὐτῶν ἐν τῇ φυγῇ καταπατηθέντες ἀπώλοντο, πρὸς δὲ τὴν συμφορὰν τῶν ἀνηρημένων καταπλαγὲν τὸ πλήθος ἐσιώπησεν. »

[8] ἐπὶ τούτοις μυρίας ἄλλας ἐν αὐτοῖς Ἱεροσολύμοις κεκινήσθαι νεωτεροποιίας ὁ αὐτὸς ἐμφαίνει, παριστάς ὡς οὐδαμῶς ἐξ ἐκείνου διέλιπον τὴν τε πόλιν καὶ τὴν Ἰουδαίαν ἅπασαν στάσεις καὶ πόλεμοι καὶ κακῶν ἐπάλληλοι μηχαναί, εἰς ὅτε τὸ πανύστατον ἢ κατὰ Οὐεσπασιανὸν αὐτοὺς μετῆλθεν πολιορκία. Ἰουδαίους μὲν οὖν ὧν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τετολμήκασιν, ταύτη πη τὰ ἐκ τῆς θείας μετῆει δίκης·

Z'

7 οὐκ ἀγνοεῖν δὲ ἄξιον ὡς καὶ αὐτὸν ἐκείνον τὸν ἐπὶ τοῦ σωτῆρος Πιλᾶτον κατὰ Γάϊον, οὗ τοὺς χρόνους διεξιμεν, τσαύταις περιπεσεῖν κατέχει λόγος συμφοραῖς, ὡς ἐξ ἀνάγκης αὐτοφονευτὴν ἑαυτοῦ καὶ τιμωρὸν αὐτόχειρα γενέσθαι, τῆς θείας, ὡς ἔοικεν, δίκης οὐκ εἰς μακρὸν αὐτὸν μετελθούσης. Ἱστοροῦσιν Ἑλλήνων οἱ τὰς Ὀλυμπιάδας ἅμα τοῖς κατὰ χρόνους πεπραγμένοις ἀναγράψαντες.

3. ἅμα BD τόλμαν AT¹ *audent adire eum et clamoribus fatigare L.*

7. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 175, 177.

8. On trouvera un bon résumé des événements dans leurs relations avec les espérances messianiques, dans M.-J. LAGRANGE, *le Messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 20-27.

1. Cf. *Chronic. ad annum 39*; édit. HELM, p. 178 : « Pontius Pilatus in multas

le mécontentement populaire. [7] Pilate étant présent à Jérusalem, les Juifs l'entourèrent en criant. Mais lui avait prévu les troubles et avait mélangé à la foule des soldats armés, recouverts d'habits communs, en leur défendant de se servir de leurs épées et en leur ordonnant de frapper du bâton ceux qui crieraient. Il donna le signal depuis son siège. Parmi les Juifs qui furent frappés, beaucoup périrent sous les coups; beaucoup se tuèrent les uns les autres en s'écrasant dans la fuite. Quant à la foule, frappée par le malheur des morts, elle se tut ⁷. »

[8] Le même raconte en outre que bien d'autres révolutions furent excitées à Jérusalem même. Il établit que, depuis ce temps, jamais les séditions, les guerres, les maux successifs n'abandonnèrent plus la ville et la Judée entière jusqu'à ce qu'arrivât tout à la fin le siège sous Vespasien ⁸. Telle fut donc la manière dont les effets de la justice divine atteignirent les Juifs pour ce qu'ils avaient osé contre le Christ.

VII

COMMENT PILATE SE TUA LUI-MÊME

Il n'est pas à propos d'ignorer que, d'après ce qu'on raconte, Pilate lui aussi, qui vivait au temps du Sauveur, tomba dans de tels grands malheurs sous Gaius dont nous avons parcouru l'époque, qu'il devint par nécessité son propre meurtrier et son propre bourreau : à ce qu'il semble, la justice divine ne l'épargna pas longtemps. C'est ce que racontent ceux des Grecs qui ont marqué les Olympiades avec les événements survenus en chacune d'elles ¹.

incidens calamitates, propria se manu interficit, scribunt romanorum historici ». Nous ne savons pas quels sont les chroniqueurs grecs que veut désigner Eusèbe, et Josèphe ne dit rien des destinées ultérieures de Pilate après son départ de la Judée. Les apocryphes ont longuement raconté l'exil de Pilate à Vienne, dans les Gaules, et sa mort tragique. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, p. 492, note 151.

Η'

- 8 [1] Ἄλλὰ γὰρ Γάϊον οὐδ' ὄλοις τέτταρσιν ἔτεσιν τὴν ἀρχὴν κατασχόντα Κλαύδιος αὐτοκράτωρ διαδέχεται· καθ' ὃν λιμοῦ τὴν οἰκουμένην πίεσαντος (τοῦτο δὲ καὶ οἱ πόρρω τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου συγγραφεῖς ταῖς αὐτῶν ἱστορίαις παρέδωσαν), ἡ κατὰ τὰς Πράξεις τῶν ἀποστόλων Ἀγάβου προφήτου περὶ τοῦ μέλλειν ἔσεσθαι λιμὸν ἐφ' ὅλην τὴν οἰκουμένην πέρας ἐλάμβανεν πρόρρησις. τὸν δὲ κατὰ Κλαύδιον λιμὸν ἐπισημηνάμενος ἐν ταῖς Πράξεσιν ὁ Λουκᾶς ἱστορήσας τε ὡς ἄρα διὰ Παύλου καὶ Βαρναβᾶ οἱ κατὰ Ἀντιόχειαν ἀδελφοὶ τοῖς κατὰ τὴν Ἰουδαίαν¹ ἐξ ὧν ἕκαστος ἡγύπορει διαπεμψάμενοι εἶψαν, ἐπιφέρει λέγων·
- [2]

Θ'

- 9 [1] « κατ' ἐκεῖνον δὲ τὸν καιρὸν, δῆλον δ' ὅτι τὸν ἐπὶ Κλαυδίου, ἐπέβαλεν Ἡρώδης ὁ βασιλεὺς τὰς χεῖρας κακῶσαι τινὰς τῶν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας, ἀνεῖλεν δὲ Ἰάκωβον τὸν ἀδελφὸν Ἰωάννου

1. *Sanctis habitantibus Hierusolyma* L.

1. Caligula fut assassiné le 24 janvier 41. Il avait régné trois ans dix mois et huit jours. Cf. L. Homo, *le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 244-246.

2. Cf. *Chronic.*, ad annum 44 : « Prophetia Agabi, qua in *Actis Apostolorum* famen in toto orbe futuram dixerat, sub Claudio expletur ». Sur cette famine qui, de fait, ne s'étendit pas au delà de la Palestine, cf. *ΙΩΣΕΦΗΣ, Antiq. iud.*,

VIII

LA FAMINE SOUS CLAUDE

[1] Cependant, Gaïus n'ayant pas exercé le pouvoir quatre années entières¹, Claude lui succède comme empereur. Sous ce dernier, une famine dévasta la terre² et même les historiens éloignés de notre doctrine l'ont raconté dans leurs ouvrages. La prédiction du prophète Agabus qui figure dans les *Actes des Apôtres*, au sujet de la famine qui devait venir sur toute la terre, reçut ainsi son accomplissement. [2] Luc rapporte dans les *Actes* la famine arrivée sous Claude, et raconte que, par l'intermédiaire de Paul et de Barnabé, les frères d'Antioche envoyèrent à ceux de Judée de ce que chacun d'eux avait selon ses moyens³; et il ajoute :

IX

MARTYRE DE L'APOTRE JACQUES

[1] « En ce temps-là — évidemment sous Claude — le roi Hérode entreprit de maltraiter quelques-uns de ceux de l'Église et il fit périr Jacques, le frère de Jean, par le glaive¹. »

XX, 5, 2. L'événement eut lieu en 44, sous le gouvernement du procurateur Tibère Alexandre. Cependant, le règne de Claude fut assombri par de nombreuses famines, SUÉTONE, *Claud.*, 18. Il y eut ainsi des famines à Rome au début de son gouvernement, DION CASSIUS, *Hist.*, LX, 11, et encore la onzième année de son règne, TACITE, *Annal.*, XII, 43 (la dixième selon EUSÈBE, *Chronic. ad annum* 50, édit. HELM, p. 181), et en Grèce la huitième année, c'est-à-dire en 49, *Chronic.*, p. 181.

3. *Act. Apost.*, XI, 27-30.

1. *Act. Apost.*, XII, 1-2.

- [2] μαχαίρα ». περί τούτου δ' ὁ Κλήμης τοῦ Ἰακώβου καὶ ἱστορίαν μνήμης ἀξίαν ἐν τῇ τῶν Ὑποτυπώσεων ἐβδόμῃ παρατίθεται ὡς ἂν ἐκ παραδόσεως τῶν πρὸ αὐτοῦ, φάσκων ὅτι δὴ ὁ εἰσαγαγὼν αὐτὸν εἰς δικαστήριον, μαρτυρήσαντα αὐτὸν ἰδὼν κινήθεις, ὠμολόγησεν εἶναι καὶ αὐτὸς ἑαυτὸν Χριστιανόν.
- [3] « συναπλήχθησαν οὖν ἀμφω, φησὶν, καὶ κατὰ τὴν ὁδὸν ἠξίωσεν ἀφειῆναι αὐτῶ ὑπὸ τοῦ Ἰακώβου· ὁ δὲ ὀλίγον σκεψάμενος, εἰρήνη σοι, εἶπεν καὶ κατεφίλησεν αὐτόν. καὶ οὕτως ἀμφότεροι ὁμοῦ ἐκαρτομήθησαν ».
- [4] τότε δῆτα, ὡς φησιν ἡ θεία γραφή, ἰδὼν Ἡρώδης ἐπὶ τῇ τοῦ Ἰακώβου ἀναιρέσει πρὸς ἡδονῆς γεγονὸς τὸ πραχθὲν τοῖς Ἰουδαίοις, ἐπιτίθεται καὶ Πέτρῳ, δεσμοῖς τε αὐτὸν παραδούς, ὅσον οὐπω καὶ τὸν κατ' αὐτοῦ φόνον ἐνήργησεν ἂν, εἰ μὴ διὰ θείας ἐπιφανείας, ἐπιστάντος αὐτῶ νύκτωρ ἀγγέλου, παραδόξως τῶν εἰργμῶν ἀπαλλαγείς, ἐπὶ τὴν τοῦ κηρύγματος ἀφείται διακονίαν. καὶ τὰ μὲν κατὰ Πέτρον οὕτως εἶχεν οἰκονομίας.

I'

- 10 [1] Τὰ δὲ γε τῆς κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐγχειρήσεως τοῦ βασιλέως οὐκέτ' ἀναβολῆς εἶχετο, ἀμα γέ τοι αὐτὸν ὁ τῆς θείας δίκης τιμωρὸς διάκονος μετῆει, παραυτίκα μετὰ τὴν τῶν ἀποστόλων ἐπιβουλήν, ὡς ἡ τῶν Πράξεων ἱστορεῖ γραφή, ὀρμήσαντα μὲν ἐπὶ τὴν Καισάρειαν, ἐν ἐπισήμῳ δ' ἐνταῦθα ἑορτῆς ἡμέρᾳ λαμπρᾶ καὶ βασιλικῇ κοσμησάμενον ἐσθῆτι ὑψηλὸν τε πρὸ βήματος δημη-

2. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, VII, frag. 14, édit. STAEBLIN, III, 200; cf. SUIDAS s. v. Ἡρώδης. Ni Clément, ni Eusèbe ne parlent de la

[2] De ce Jacques, Clément rapporte au septième livre des *Hypotyposes* un récit digne de mémoire, tel qu'il le tenait de la tradition de ses prédécesseurs. Il dit que celui qui l'avait amené au tribunal fut ému en le voyant témoigner et confessa que lui aussi était chrétien.

[3] « Tous deux, dit-il, furent amenés ensemble (au supplice) et, le long du chemin, celui-ci demanda à Jacques de lui pardonner. Ayant un peu réfléchi : que la paix soit avec toi, dit Jacques; et il l'embrassa. Et ainsi tous deux furent en même temps décapités². »

[4] Alors aussi, à ce que dit la divine Écriture, Hérode voyant que ce qui avait été fait lors de la mort de Jacques avait été agréable aux Juifs, s'attaqua également à Pierre et le jeta dans les fers; il s'en fallut de peu qu'il le fit aussi mourir si, grâce à une manifestation divine, un ange ne s'était présenté à l'apôtre pendant la nuit et ne l'avait miraculeusement délivré de ses liens; il fut relâché pour le ministère de la prédication³. Telle fut la disposition (divine) envers Pierre.

X

COMMENT AGRIPPA, APPELÉ AUSSI HÉRODE, APRÈS AVOIR PERSÉCUTÉ LES APOTRES RESSENTIT AUSSITOT LA VENGEANCE DIVINE

[1] Les suites de l'entreprise du roi contre les apôtres ne se firent pas attendre et le ministre vengeur de la justice divine le poursuivit aussitôt. Immédiatement après avoir comploté contre les Apôtres, comme le raconte le livre des *Actes*, il (Hérode) partit pour Césarée et là, en un jour de fête solennelle, paré d'un vêtement royal, il harangua le

mort de Jean, le frère de Jacques, comme ayant eu lieu à ce moment-là.

3. Cf. *Act. Apost.*, XII, 3-17.

γορήσαντα· τοῦ γάρ τοι δήμου παντὸς ἐπευφημήσαντος ἐπὶ τῇ δημηγορίᾳ ὡς ἐπὶ θεοῦ φωνῇ καὶ οὐκ ἀνθρώπου, παραχρῆμα τὸ λόγιον πατάξει αὐτὸν ἄγγελον κυρίου ἱστορεῖ, γενόμενόν τε σκωληρόβρωτον ἐκψύξει.

- [2] θαυμάσαι δ' ἄξιον τῆς περὶ τὴν θείαν γραφὴν καὶ ἐν τῷδε τῷ παραδόξῳ συμφωνίας τὴν τοῦ Ἰωσήτου ἱστορίαν, καθ' ἣν ἐπιμαρτυρῶν τῇ ἀληθείᾳ δῆλός ἐστιν, ἐν τόμῳ τῆς Ἀρχαιολογίας ἐννεακαιδεκάτῳ, ἐνθα αὐτοῖς γράμμασιν ὧδέ πως τὸ θαῦμα διηγεῖται·
- [3] « τρίτον δ' ἔτος αὐτῷ βασιλεύοντι τῆς ὄλης Ἰουδαίας πεπλήρωτο, καὶ παρῆν εἰς πόλιν Καισάρειαν, ἣ τὸ πρότερον Στρατωνος πύργος ἐκαλεῖτο. συνετέλει δ' ἐνταῦθα θεωρίας εἰς τὴν Καισαρος τιμὴν, ὑπὲρ τῆς ἐκείνου σωτηρίας ἑορτὴν τινα ταύτην ἐπιστάμενος, καὶ παρ' αὐτὴν ἤθρουστο τῶν κατὰ τὴν ἐπαρχίαν
- [4] ἐν τέλει καὶ προβεβηκότων εἰς ἀξίαν πλῆθος. δευτέρᾳ δὲ τῶν θεωριῶν ἡμέρᾳ στολὴν ἐνδυσάμενος ἐξ ἀργύρου¹ πεπονημένην πᾶσαν, ὡς θαυμάσιον ὑφὴν εἶναι, παρῆλθεν εἰς τὸ θέατρον ἀρχομένης ἡμέρας. ἐνθα ταῖς πρώταις τῶν ἡλιακῶν ἀκτίνων ἐπιβολαῖς ὁ ἀργυρος καταυγασθεὶς, θαυμασίως ἀπέστιλβεν, μαρμαίρων τι φοβερόν καὶ τοῖς εἰς αὐτὸν ἀτενίζουσι φρικῶδες. εὐθύς δὲ οἱ κόλακες τὰς οὐδὲν ἐκείνῳ πρὸς ἀγαθοῦ ἄλλος ἄλλοθεν φωνὰς ἀνεβόων, θεὸν προσαγορεύοντες, εὐμενῆς τε εἶης ἐπιλέγοντες, εἰ καὶ μέχρι νῦν ὡς ἀνθρωπον ἐφοβήθημεν, ἀλλὰ
- [6] τοῦντεῦθεν κρείττονά σε θνητῆς φύσεως ὁμολογοῦμεν. οὐκ ἐπέπληξεν τοῦτοις ὁ βασιλεὺς οὐδὲ τὴν κολακείαν ἀσεβοῦσαν ἀπετρίψατο. ἀνακύψας δὲ μετ' ὀλίγον², τῆς ἑαυτοῦ κεφαλῆς ὑπερκαθεζόμενον εἶδεν ἄγγελον³. τοῦτον εὐθύς ἐνόησεν

1. *Auro argentoque* L.

2. ὀλίγον τῆς AT³BDMSL ὀλίγον τὸν βουβῶνα τῆς T^cER Ios.

3. ἄγγελον AT³BDMSL ἐπὶ σχοινίου τινος· ἄγγελον T^cER Ios.

1. Cf. *Act. Apost.*, xii, 19; 21-23.

2. Dans la *Chronique*, ad annum 44, p. 179, Eusèbe écrit : « Agrippa, rex Judaeorum annis septem imperans moritur; post quem filius suus Agrippa a Claudio substituitur in regnum ». Mais il fait commencer le règne d'Agrippa

peuple du haut d'une tribune : le peuple entier acclama sa harangue comme prononcée par un dieu et non par un homme : tout à coup, dit l'Écriture, un ange du Seigneur le frappa et il mourut, dévoré par les vers ¹.

[2] Il est juste d'admirer l'accord qui existe encore à propos de ce miracle entre l'Écriture divine et le récit de Josèphe. Il est évident que celui-ci rend témoignage à la vérité au tome dix-neuvième de l'*Antiquité*, où il raconte le prodige en ces propres termes :

[3] « Il avait achevé la troisième année de son règne ² sur la Judée entière et était venu dans la ville de Césarée, qui s'appelait autrefois Tour de Straton. Il y célébrait des jeux en l'honneur de César, sachant que c'était là une fête célébrée pour son salut, et une foule s'y était assemblée, des hommes en charge dans la province et des premiers en dignité [4] Or, le deuxième jour des jeux, revêtu d'un manteau tout entier fait d'argent, de sorte que le tissu en était merveilleux, il arriva au théâtre dès le commencement du jour. Alors l'argent, illuminé par les premiers rayons du soleil, brilla d'une manière admirable, jetant un éclat effrayant et épouvantant ceux qui le regardaient en face. [5] Aussitôt les flatteurs se mirent à lui adresser, chacun à sa manière, des paroles qui n'étaient pas pour son bien, lui donnant le nom de Dieu, lui disant : Sois-nous propice. Même si jusqu'à présent, nous t'avons craint comme un homme, désormais nous te confessons supérieur à la nature mortelle. [6] Le roi ne les reprit pas; il ne rejeta pas leurs flatteries impies. Mais peu après, ayant levé les yeux, il aperçut un ange qui se tenait au dessus de sa tête ³. Il comprit aussitôt que cet ange était une cause de

en 37, ce qui est exact, en ce sens que Caligula, dès son avènement, l'appela au pouvoir; mais ce fut seulement après la mort d'Hérode Antipas et l'avènement de Claude qu'il obtint la Palestine entière. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 549-564; G. RICCIORTI, *op. cit.*, II, 483.

3. Dans le récit de Josèphe, c'est un chat-huant qu'aperçoit Hérode. Eusèbe a transformé l'animal en ange. D'ailleurs, les deux récits des Actes et de Josèphe s'accordent fort bien dans l'ensemble et l'on comprend que cet accord ait frappé Eusèbe.

- κακῶν εἶναι αἷτιον, τὸν καὶ ποτε τῶν ἀγαθῶν γενόμενον, καὶ
- [7] διακάρδιον ἔσχεν ὀδύνην, ἄθρουν δ' αὐτῷ τῆς κοιλίας προσέφυσεν ἄλγημα, μετὰ σφοδρότητος ἀρξάμενον. ἀναθεωρῶν οὖν πρὸς τοὺς φίλους· ὁ θεὸς ὑμῖν ἐγὼ, φησὶν, ἤδη καταστρέφειν ἐπιτάττομαι τὸν βίον, παραχρῆμα τῆς εἰμαρμένης τὰς ἄρτι μου κατεψευσμένας φωνὰς ἐλεγχοῦσης. ὁ κληθεὶς ἀθάνατος ὑφ' ὑμῶν, ἤδη θανεῖν ἀπάγομαι. δεκτέον δὲ τὴν πεπρωμένην, ἣ θεὸς βεβούληται. καὶ γὰρ βεβιώκαμεν οὐδαμῇ φαύλως, ἀλλ' ἐπὶ τῆς μακαριζομένης μακρότητος ⁴. ταῦτα δὲ λέγων ἐπιτά-
- [8] σει τῆς ὀδύνης κατεπονεῖτο· μετὰ σπουδῆς οὖν εἰς τὸ βασίλειον ἐκομίσθη, καὶ διῆξε λόγος εἰς πάντας ὡς ἔχει τοῦ τεθνάναι παντάπασι μετ' ὀλίγον. ἡ πληθὺς δ' αὐτίκα σὺν γυναιξὶ καὶ παισὶν ἐπὶ σάκκον καθεσθεῖσα τῷ πατρίῳ νόμῳ τὸν θεὸν ἐκέτευον ὑπὲρ τοῦ βασιλέως, οἰμωγῆς τε πάντ' ἦν ἀνάπλευα καὶ θρήνων. ἐν ὑψηλῷ δ' ὁ βασιλεὺς δωματίῳ κατακείμενος καὶ κάτω βλέπων αὐτοὺς πρηνεῖς προπίπτοντας, ἄδακρυς οὐδ' αὐτὸς ἔμενεν.
- [9] συνεχεῖς ⁵ δ' ἐφ' ἡμέρας πέντε τῷ τῆς γαστρὸς ἀλγῆματι διεργασθεὶς, τὸν βίον κατέστρεψεν, ἀπὸ γενέσεως ἄγων πεντηκοστὸν ἔτος καὶ τέταρτον, τῆς δὲ βασιλείας ἑβδομον. τέσσαρας μὲν οὖν ἐπὶ Γαίου Καίσαρος ἐβασίλευσεν ἐνἑαυτούς, τῆς Φιλίππου μὲν τετραρχίας εἰς τριετίαν ἄρξας, τῷ τετάρτῳ δὲ καὶ τὴν Ἱερῶδου προσειληφώς, τρεῖς δ' ἐπιλαβὼν τῆς Κλαυδίου Καίσαρος αὐτοκρατορίας ».
- [10] ταῦτα τὸν Ἰώσηπον μετὰ τῶν ἄλλων ταῖς θείαις συναληθεύοντα γραφαῖς ἀποθαυμάζω· εἰ δὲ περὶ τὴν τοῦ βασιλέως προσηγορίαν δόξειέν τισιν διαφωνεῖν, ἀλλ' ὁ γε χρόνος καὶ ἡ πρᾶξις τὸν αὐτὸν ὄντα δεικνυσιν, ἥτοι κατὰ τι σφάλμα γραφικὸν ἐνηλλαγμένου τοῦ ὀνόματος ἢ καὶ διωνυμίας περὶ τὸν αὐτόν, οἷα καὶ περὶ πολλοὺς, γεγενημένης.

4. μακρότης T¹L (dans l'espoir) d'un long bonheur S μακαριότητος ABDM λαμπρότης T^rER Ios.

5. συνεχεῖς T¹BL συνεχῶς AT^rERDM Ios.

4. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XIX, 343-351. Sur la chronologie de Josephus, cf. *supra*, x, 3 et la note.

5. Hérode Agrippa portait en effet les deux noms, mais c'est le nom d'Agrippa

maux, comme il l'avait été naguère de biens et il éprouva une vive souffrance.

[7] » Il ressentit de violentes douleurs d'entrailles, qui commencèrent avec force. Et regardant vers ses amis : Je suis votre dieu, dit-il, et déjà je reçois l'ordre de quitter la vie; sans tarder la destinée confond vos paroles mensongères à mon sujet. Moi que vous appeliez immortel, je suis déjà conduit à la mort. Mais il faut recevoir la fatalité selon que Dieu l'a voulu. Car nous n'avons jamais vécu dans la misère, mais dans un long bonheur. En disant cela, il était tourmenté par l'aiguillon de la souffrance.

[8] « Bien vite, on le porta au palais et le bruit se répandit partout qu'il était tout près de mourir. Aussitôt la foule, avec les femmes et les enfants, s'assit sur des sacs, selon la coutume du pays et supplia Dieu pour le roi : tout était rempli de plaintes et de lamentations. Le roi, couché dans une chambre haute, regarda en bas, les vit prosternés, étendus; et lui-même ne resta pas sans pleurer. [9] Pendant cinq jours continus, il fut tourmenté par les douleurs d'entrailles; et il quitta la vie dans la cinquante-quatrième année de son âge, la septième de son règne. En effet, il avait régné quatre ans sous Gaius César : gouvernant pendant trois ans la tétrarchie de Philippe et la quatrième année recevant en plus celle d'Hérode; sous le principat de Claude César, il régna encore trois ans ⁴. »

[10] J'admire ici comme ailleurs, que Josèphe s'accorde avec les Écritures divines : si quelques-uns pensent qu'il y a désaccord sur le nom du roi, le temps et le fait montrent du moins qu'il s'agit du même, soit que le nom ait été changé par une erreur de transcription, soit que le même personnage ait eu deux noms, comme cela arrive pour beaucoup d'autres ⁵.

qu'emploient Josèphe et les monnaies. Après la mort de ce prince, la Judée fut de nouveau soumise à l'autorité des procurateurs romains, et son jeune fils, Agrippa II, qui était alors âgé de 17 ans, n'exerça aucun pouvoir, bien que Claude eût tenté de lui donner la succession de son père. La *Chronique* prend cette intention pour une réalité. Agrippa II reçut pourtant de Claude le royaume de Chalcis; puis à la place de ce royaume, il obtint de Néron en 53

ΙΑ'

- 11 [1]** Ἐπει δὲ πάλιν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν εἰσάγει τὸν Γαμαλιήλ ἐν τῇ περὶ τῶν ἀποστόλων σκέψει λέγοντα ὡς ἄρα κατὰ τὸν δηλούμενον χρόνον ἀνέστη Θευδᾶς λέγων ἑαυτὸν εἶναι τινά, ὃς κατελύθη, καὶ πάντες ὅσοι ἐπέισθησαν αὐτῷ, διελύθησαν· φέρε, καὶ τὴν περὶ τούτου παραθώμεθα τοῦ Ἰωσήπου γραφὴν. Ἱστορεῖ τοίνυν αὖθις κατὰ τὸν ἀρτίως δεδηλωμένον αὐτοῦ λόγον αὐτὰ δὴ ταῦτα κατὰ λέξιν·
- [2]** « Φάδου δὲ τῆς Ἰουδαίας ἐπιτροπεύοντος, γόης τις ἀνὴρ, Θευδᾶς ὀνόματι, πείθει τὸν πλεῖστον ὄχλον ἀναλαβόντα τὰς κτήσεις ἐπεσθαι πρὸς τὸν Ἰορδάνην ποταμὸν αὐτῷ· προφήτης γὰρ ἔλεγεν εἶναι, καὶ προστάγματι τὸν ποταμὸν σχίσας δίοδον ἔφη παρῆξειν αὐτοῖς ῥαδίαν, καὶ ταῦτα λέγων πολλοὺς ἠπάτησεν.
- [3]** οὐ μὴν εἶασεν αὐτοὺς τῆς ἀπροσύνης ὀνάσθαι Φάδος, ἀλλ' ἐξέπεμψεν Ἰλην ἰππέων ἐπ' αὐτούς, ἧτις ἐπιπεσοῦσα ἀπροσδοκῆτως αὐτοῖς¹, πολλοὺς μὲν ἀνεῖλεν, πολλοὺς δὲ ζῶντας ἔλαβεν, αὐτόν τε τὸν Θευδᾶν ζωγρήσαντες ἀποτέμνουσιν τὴν κεφαλὴν καὶ κομίζουσιν εἰς Ἱεροσόλυμα ».

τούτοις ἐξῆς καὶ τοῦ κατὰ Κλαύδιον γενομένου λιμοῦ μνημονεύει ὧδέ πως·

1. ἐπιπεσοῦσα ἀπροσδοκῆτως αὐτοῖς BD. Comme ils n'y pensaient pas, ils se jetèrent sur eux. S *ex improuiso irruens super eos* L ἀπροσδοκῆτως ἐπιπεσοῦσα M ἀπροσδόκητος ἐπιπεποῦσα ATE.

les tétrarchies de Philippe et de Lysanias, avec quelques autres villes. Cf. G. Ricciotti, *op. cit.*, II, p. 489.

XI

THEUDAS LE MAGICIEN

[1] Puisque Luc, dans les *Actes*, rapporte encore que Gamaliel, lors de la discussion au sujet des apôtres, mentionna Theudas qui se serait soulevé à l'époque dont nous parlons ¹, en prétendant être quelqu'un, et qui fut tué avec tous ceux qui lui avaient fait confiance, rappelons aussi ce qu'écrit Josèphe sur ce personnage. Il rapporte donc encore, dans l'ouvrage cité tout à l'heure, ceci littéralement :

[2] « Fadus étant gouverneur de la Judée ², un magicien du nom de Theudas persuada à une grande foule de gens de prendre leurs richesses et de le suivre près du fleuve Jourdain. Il disait qu'il était prophète et qu'après avoir divisé le fleuve par un ordre, il leur permettrait de passer facilement; en parlant ainsi il trompa beaucoup de monde. [3] Mais Fadus ne les laissa pas jouir de cette folie. Il envoya contre eux une troupe de cavaliers qui tomba sur eux à l'improviste, en tua un grand nombre, en prit beaucoup de vivants, captura Theudas lui-même, et, après l'avoir décapité, envoya sa tête à Jérusalem ³. »

A la suite de cela, Josèphe rappelle, en ces termes, la famine qui arriva sous Claude :

1. *Act. Apost.*, v, 34-36. Cf. E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, p. 176-179.

2. Cuspius Fadus fut le premier procurateur envoyé par Claude en Palestine. Il exerça sa charge à partir de 44 et fut remplacé par Tibère Alexandre, le neveu de Philon. Les *Actes* placent le soulèvement de Theudas avant celui de Judas le Galiléen qui eut lieu sous Auguste, en 6 après J.-C.

3. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 97-98. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 565-566; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 494-495.

IB'

- 12 [1] « Ἐπὶ τούτοις γε καὶ τὸν μέγαν λιμὸν κατὰ τὴν Ἰουδαίαν συνέβη γενέσθαι, καθ' ὃν καὶ ἡ βασίλισσα Ἑλένη πολλῶν χρημάτων ὠνησαμένη σῖτον ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου, διένειμεν τοῖς ἀπορουμένοις ».
- [2] σύμφωνα δ' ἂν εὔροις καὶ ταῦτα τῇ τῶν Πράξεων τῶν ἀποστόλων γραφῇ, περιεχούση ὡς ἄρα τῶν κατ' Ἀντιόχειαν μαθητῶν καθὼς ἠύπορεῖτό τις, ὥρισαν ἕκαστος εἰς διακονίαν ἀποστεῖλαι τοῖς κατοικοῦσιν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ¹. ὁ καὶ ἐποίησαν, ἀποστείλαντες
- [3] πρὸς τοὺς πρεσβυτέρους διὰ χειρὸς Βαρναβᾶ καὶ Παύλου. τῆς γέ τοι Ἑλένης, ἧς δὴ καὶ ὁ συγγραφεὺς ἐποίησατο μνήμην, εἰς ἔτι νῦν στήλαι διαφανεῖς ἐν προσατείοις δεῖκνυνται τῆς νῦν Αἰλίας· τοῦ δὲ Ἀδιαβηνῶν ἔθνους² αὕτη βασιλεῦσαι ἐλέγετο.

II'

- 13 [1] Ἄλλὰ γὰρ τῆς εἰς τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν εἰς πάντας ἀνθρώπους ἤδη διαδιδομένης πίστεως, ὁ τῆς ἀνθρώ-

1. Ἰουδαία ARBD Ἰουδαία ἀδελφοῖς T^c ἀδελφοῖς EM aux pauvres qui habitaient à Jérusalem. S *sanctis habitantibus in Iudaeam* L.

2. τοῦ Ἀδιαβηνῶν ἔθνους en Mésopotamie S.

1. JOSEPHÉ, *Antiq. iud.*, XX, 101; cf. *Antiq. iud.*, XXX, xv, 3; XX, 2, 6. La reine Héléne dont il est ici question est la mère du roi d'Adiabène Izatis. L'un et l'autre s'étaient convertis au judaïsme et toute la famille royale

XII

HÉLÈNE, REINE DES ADIABÉNIENS

[1] « En ces temps-là, il y eut en Judée la grande famine, pendant laquelle la reine Héléne acheta à grands frais du blé en Égypte et le distribua à ceux qui étaient dans le besoin ¹. »

[2] On trouverait que ceci encore s'accorde avec le récit des *Actes des Apôtres* qui raconte comment les disciples d'Antioche fixèrent chacun selon ses moyens ce qu'ils pouvaient envoyer en aide à ceux qui habitaient en Judée : ce qu'ils firent en envoyant aux anciens (leurs secours) par la main de Barnabé et de Paul ². [3] De cette Héléne, dont l'historien fait mémoire, on montre encore aujourd'hui des stèles remarquables dans les faubourgs de la ville nommée maintenant Aelia ³. Il y est dit qu'elle a régné sur le peuple des Adiabéniens.

XIII

SIMON LE MAGE

[1] Mais tandis que la foi en notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ se répandait déjà chez tous les hommes, l'ennemi

d'Adiabène devait les imiter. Héléne avait un palais à Jérusalem, et elle fut ensevelie dans cette ville, après avoir comblé les Juifs de ses faveurs. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 2-4; E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 169-172.

2. *Act. Apost.*, XI, 29-30.

3. Sur la sépulture d'Héléne, cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 4, 3; *Bell. iud.*, V, 2, 2; 3, 3; 4, 2; PAUSANIAS, *Descript. Graec.*, VIII, 16; JÉROME, *Epist.*, LVIII; P. L., XXII, 583; L. DRESSAIRE, *Jérusalem à travers les siècles*, Paris, 1931, p. 257-261. Josèphe parle de pyramides; Eusèbe, de stèles; les deux témoignages ne sont pas en désaccord.

πων πολέμιος σωτηρίας τὴν βασιλεύουσαν προαρπάσασθαι πόλιν μηχανώμενος, ἐνταῦθα Σίμωνα τὸν πρόσθεν δεδηλωμένον ἄγει, καὶ δὴ ταῖς ἐντέχοις τάνδρὸς συναιρόμενος γοητείαις πλείους

[2] τῶν τὴν Ῥώμην οἰκούντων ἐπὶ τὴν πλάνην σφετερίζεται. δηλοῖ δὲ τοῦθ' ὁ μετ' οὐ πολὺ τῶν ἀποστόλων ἐν τῷ καθ' ἡμᾶς διαπρέψας λόγῳ Ἰουστίνος, περὶ οὗ τὰ προσήκοντα κατὰ καιρὸν παραθήσομαι· ὅς δὴ ¹ ἐν τῇ προτέρᾳ πρὸς Ἀντωνῖνον ὑπὲρ τοῦ καθ' ἡμᾶς δόγματος ἀπολογία γράφων ᾧδὲ φησιν·

- [3] « καὶ μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ κυρίου εἰς οὐρανὸν προεβάλοντο οἱ δαίμονες ἀνθρώπους τινὰς λέγοντας ἑαυτοὺς εἶναι θεούς, οἱ οὐ μόνον οὐκ ἐδιώχθησαν ὑφ' ὑμῶν, ἀλλὰ καὶ τιμῶν ἠξιώθησαν· Σίμωνα μὲν τινα Σαμαρεά, τὸν ἀπὸ κώμης λεγομένης Γίτθων, ὅς ἐπὶ Κλαυδίου Καίσαρος διὰ τῆς τῶν ἐνεργούντων δαιμόνων τέχνης δυνάμεις μαγικὰς ποιήσας ἐν τῇ πόλει ὑμῶν τῇ βασιλίδι Ῥώμῃ θεὸς ἐνομίσθη καὶ ἀνδριάντι παρ' ὑμῶν ὡς θεὸς τετίμηται ἐν τῷ Τίβερι ποταμῷ μεταξὺ τῶν δύο γεφυρῶν, ἔχων ἐπιγραφὴν Ῥωμαϊκὴν ταύτην· SIMONI DEO
- [4] SANCTO, ὅπερ ἐστὶν Σίμωνι θεῷ ἁγίῳ. καὶ σχεδὸν μὲν πάντες Σαμαρεῖς, ὀλίγοι δὲ καὶ ἐν ἄλλοις ἔθνεσιν ὡς τὸν πρῶτον θεὸν ἐκεῖνον ὁμολογοῦντες προσκυνοῦσιν. καὶ Ἐλένην ² τινά, τὴν συμπερινοστήσασαν αὐτῷ κατ' ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ, πρότερον ἐπὶ τέγους σταθεῖσαν ἐν Τύρῳ τῆς Φοινίκης, τὴν ἀπ' ³ αὐτοῦ πρώτῃν ἔνοιαν λέγουσιν ».

- [5] ταῦτα μὲν οὕτως ⁴ συνᾶδει δ' αὐτῷ καὶ Εἰρηναῖος, ἐν πρώτῳ τῶν πρὸς τὰς αἱρέσεις ὁμοῦ τὰ περὶ τὸν ἄνδρα καὶ τὴν ἀνοσίαν

1. ὅς δὴ BDSL καὶ μοι λαβὼν ἀνάγνωθι τοῦδε τὴν γραφὴν ἢν ATER καὶ μοι λαβὼν ἀνάγνωθι τοῦδε τὴν γραφὴν ὅς δὴ M.

2. Σελήνην SL.

3. ἀπ' A ERBDSL ὑπ' T ὑπ' (αὐτοῦ ἔνοιαν πρώτῃν γενομένην) Iust.

4. οὕτως TERB Iustinus SL οὕτως ADM.

1. *Supra*, II, 1, 11.

2. *Infra*, IV, xii, IV, xvi-xviii.

3. On sait que Justin s'est trompé sur la lecture et sur le sens de l'inscription

du salut des hommes s'efforça de la devancer dans la ville royale et de conquérir cette dernière. Il y conduisit Simon dont nous avons parlé auparavant¹, et par les habiles procédés magiques de cet homme qu'il secondait, il entraîna dans l'erreur beaucoup des habitants de Rome. [2] C'est là ce que montre Justin qui vint peu après les apôtres et se distingua dans notre doctrine : sur lui, j'exposerai ce qui convient au temps opportun². Dans la première *Apologie* adressée à Antonin en faveur de notre doctrine, il écrit ainsi :

« [3] Et après l'ascension du Seigneur dans le ciel, les démons provoquèrent certains hommes à dire qu'ils étaient des dieux. Ces hommes, non seulement vous ne les avez pas persécutés, mais vous les avez gratifiés d'honneurs : Simon d'abord, un Samaritain du bourg appelé Gitthon, qui, sous Claude César, a fait dans votre ville impériale de Rome, des prodiges magiques, par l'art des démons qui agissaient en lui, fut regardé comme un dieu et comme un dieu honoré chez vous d'une statue sur le fleuve Tibre entre les deux ponts, avec cette inscription en latin : *Simoni deo sancto*, c'est-à-dire : *A Simon dieu saint*³. [4] Et presque tous les Samaritains, et de plus quelques-uns dans d'autres nations, confessent qu'il est le premier dieu et l'adorent. Une certaine Hélène, qui dans ce temps-là l'accompagnait partout et qui auparavant était dans une maison de débauche à Tyr en Phénicie, ils disent qu'elle est sa première pensée⁴. »

[5] Voilà ce que dit Justin et Irénée est aussi d'accord avec lui⁵. Au premier des livres *Contre les Hérésies*, il décrit

tion. Celle-ci était en réalité consacrée à un vieux dieu latin *Semo Sancus*. Le nom complet du dieu est *Semo Sancus Dius Fidius*. Semo est un vieux mot équivalent de *numen* ou *genius*. Le nom *Sancus* remonte à la même racine que le verbe *sancire*, garantir. Le dieu serait donc le garant de la parole donnée, le gardien de la propriété et de la morale. Cf. A. GRENIER, *les Religions étrusque et romaine* (*Mana*, II, 3), Paris, 1948, p. 123.

4. JUSTIN, *Apol.*, I, xxvi. Cf. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxiii, 2. Voir L. CERFAUX, *la Gnose simonienne*, dans *Recherches de Science religieuse*, XV, 1925, p. 489-511; XVI, 1926, p. 5-20; 265-285; 481-903; *Simon le magicien à Samarie*, *ibid.*, XXVII, 1937, p. 615-618; H. VINCENT, *le Culte d'Hélène à Samarie*, dans *Revue Biblique*, XLV, 1936, p. 221-232.

5. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxiii, 1-4.

- καὶ μιὰρὰν αὐτοῦ διδασκαλίαν ὑπογράφων, ἦν ἐπὶ τοῦ παρόντος περιττὸν ἂν εἶη καταλέγειν, παρὸν τοῖς βουλομένοις καὶ τῶν μετ' αὐτὸν κατὰ μέρος αἰρειαρχῶν τὰς ἀρχὰς καὶ τοὺς βίους καὶ τῶν ψευδῶν δογμάτων τὰς ὑποθέσεις τὰ τε πᾶσιν αὐτοῖς ἐπιτετηθευμένα διαγινῶναι, οὐ κατὰ πάρεργον τῇ δεδηλωμένῃ
- [6] τοῦ Εἰρηναίου παραδεδομένα βιβλῶ. πάσης μὲν οὖν ἀρχηγὸν αἰρέσεως πρῶτον γενέσθαι τὸν Σίμωνα παρειλήφαμεν· ἐξ οὗ καὶ εἰς δεῦρο οἱ τὴν κατ' αὐτὸν μετιόντες αἵρεσιν τὴν σῶφρονα καὶ διὰ καθαρότητα βίου παρὰ τοῖς πᾶσιν βεβοημένην Χριστιανῶν φιλοσοφίαν ὑποκρινόμενοι, ἧς μὲν ἔδοξαν ἀπαλλάττεσθαι περὶ τὰ εἰδῶλα δεισιδαιμονίας οὐδὲν ἤττον αὐθις ἐπιλαμβάνονται, καταπίπτοντες ἐπὶ γραφᾶς καὶ εἰκόνας αὐτοῦ τε τοῦ Σίμωνος καὶ τῆς σὺν αὐτῷ δηλωθείσης Ἑλένης * θυμιάμασιν τε καὶ
- [7] θυσίαις καὶ σπονδαῖς τούτους θρησκεύειν ἐγχειροῦντες, τὰ δὲ τούτων αὐτοῖς ἀπορρητότερα, ὧν φασὶ τὸν πρῶτον ἐπακούσαντα ἐκπλαγήσεσθαι καὶ κατὰ τι παρ' αὐτοῖς λόγιον ἐγγραφον θαμβωθῆσεσθαι *, θάμβους ὡς ἀληθῶς καὶ φρενῶν ἐκστάσεως καὶ μανίας ἔμπλεα τυγχάνει, τοιαῦτα ὄντα, ὡς μὴ μόνον μὴ δυνατὰ εἶναι παραδοθῆναι γραφῇ, ἀλλ' οὐδὲ χεῖλεσιν αὐτὸ μόνον δι' ὑπερβολὴν αἰσχροουργίας τε καὶ ἀρρητοποιίας ἀνδράσι σῶφροσι
- [8] λαληθῆναι. ὅ τι ποτὲ γὰρ ἂν ἐπινοηθεῖη παντὸς αἰχροῦ μιαιώτερον, τοῦτο πᾶν ὑπερηκόντισεν ἢ τῶνδε μυσαρωτάτη αἵρεσις, ταῖς ἀθλίαις καὶ παντοίων ὡς ἀληθῶς κακῶν σεσωρευμέναις γυναιξὶν ἐγκάταπαιζόντων.
- 14 [1] τοιοῦτων κακῶν πατέρα καὶ δημιουργὸν τὸν Σίμωνα κατ' ἐκεῖνο καιροῦ ὥσπερ εἰ μέγαν καὶ μεγάλων ἀντίπαλον τῶν θεσπεσίων τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων ἢ μισόκαλος καὶ τῆς ἀνθρώπων ἐπίβουλος σωτηρίας πονηρὰ δύναμις προυστήσατο.

5. Σελήνης SL.

6. θαμβωθήσεσθαι ATBD θαμβοθήσεσθαι M θαμβηθήσεσθαι T^cER.

6. L'analyse sommaire que donne ici Eusèbe ne s'applique qu'au premier livre de l'*Adversus Haereses*. Les livres suivants sont consacrés à la réfutation de la gnose, ou plus précisément à l'exposition et à la justification de l'enseignement orthodoxe.

ce qui concerne cet homme et sa doctrine impie et sacrilège. Présentement, il serait superflu de le rapporter, puisqu'il est loisible à ceux qui le veulent d'apprendre à connaître encore par le détail les débuts des hérésiarques qui l'ont suivi, leurs vies, les descriptions de leurs fausses doctrines et leur entreprises à eux tous, toutes choses qui sont traitées avec soin dans le livre cité d'Irénée ⁶. [6] Nous y avons appris que Simon fut le premier chef de toute hérésie : à partir de lui et jusqu'à présent ceux qui ont suivi son hérésie, simulent la philosophie des chrétiens, tempérante et célébrée partout à cause de la pureté de la vie, mais ils ne tardent pas à retomber dans la superstition des idoles qu'ils avaient paru abandonner; ils se prosternent devant les livres et devant les images de Simon lui-même et de sa compagne Hélène, dont nous avons parlé, et ils leur rendent un culte par de l'encens, des sacrifices et des libations. [7] Quant à leurs pratiques plus secrètes dont, à ce qu'ils disent, sont frappés et, selon le mot employé par eux, sont stupéfaits ⁷ ceux qui en entendent parler pour la première fois, elles sont vraiment stupéfiantes, pleines d'égarement d'esprit et de folie, étant telles que non seulement on ne peut pas les transmettre par l'écriture, mais que des hommes modestes ne peuvent même pas les dire de vive voix, tant elles sont obscènes et indicibles. [8] Tout ce qu'on pourrait imaginer de plus honteux, de plus souillé, l'abominable hérésie de ces gens-là l'a dépassé, car ils abusent de misérables femmes chargées véritablement de maux de toutes sortes ⁸.

[XIV, 1] De tels maux, le père et l'artisan fut Simon que, dans ce temps-là, la puissance mauvaise, haineuse du bien, ennemie du salut des hommes, suscita comme un grand adversaire des grands et divins apôtres de notre Sauveur.

7. Le mot θαμβώθησθαι, n'appartient pas à la langue courante, d'où la remarque d'Eusèbe. Il doit être particulier à la langue des mystères. Le mot usuel est θαμβέω.

8. Cf. II Tim., III, 6.

ΙΑ'

- [2] Ὅμως δ' οὖν ἡ θεία καὶ ὑπερουράνιος χάρις τοῖς αὐτῆς συναιρομένη διακόνους, δι' ἐπιφανείας αὐτῶν καὶ παρουσίας ἀναπτομένην τοῦ πονηροῦ τὴν φλόγα ἢ τάχος ἐσβέννου, ταπεινοῦσα δι' αὐτῶν καὶ καθαιροῦσα πᾶν ὕψωμα ἐπαίρομενον κατὰ
- [3] τῆς γνώσεως τοῦ θεοῦ. διὸ δὴ οὔτε Σίμωνος οὔτ' ἄλλου του τῶν τότε φυέντων συγκρότημά τι κατ' αὐτοὺς ἐκείνους τοὺς ἀποστολικοὺς ὑπέστη χρόνους. ὑπερενίκια γάρ τοι καὶ ὑπερῖσχυεν ἅπαντα τὸ τῆς ἀληθείας φέγγος ὃ τε λόγος αὐτὸς ὁ θεῖος ἄρτι θεόθεν ἀνθρώποις ἐπιλάμπας ἐπὶ γῆς τε ἀκμάζων
- [4] καὶ τοῖς ἰδίοις ἀποστόλοις ἐμπολιτευόμενος. αὐτίκα ὁ δηλωθεὶς γόης ὡσπερ ὑπὸ θείας καὶ παραδόξου μαρμαρυγῆς τὰ τῆς διανοίας πληγεῖς ὄμματα ὅτε πρότερον ἐπὶ τῆς Ἰουδαίας ἐφ' οἷς ἐπονηρεῦσατο πρὸς τοῦ ἀποστόλου Πέτρου κατεφωράθη, μεγίστην καὶ ὑπερπόντιον ἀπάρας πορείαν τὴν ἀπ' ἀνατολῶν ἐπὶ δυσμᾶς ᾗχετο φεύγων, μόνως ταύτη βιωτὸν αὐτῷ κατὰ γνώμην εἶναι
- [5] οἰόμενος. ἐπιβὰς δὲ τῆς Ῥωμαίων πόλεως, συναιρομένης αὐτῷ τὰ μεγάλα τῆς ἐφεδρευούσης ἐνταῦθα δυνάμεως, ἐν ὀλίγῳ τοσοῦτον τὰ τῆς ἐπιχειρήσεως ἤνυστο, ὡς καὶ ἀνδριάντος ἀναθέσει πρὸς τῶν τῆδε οἶα θεὸν τιμηθῆναι. οὐ μὴν εἰς μακρὸν αὐτῷ ταῦτα προυχῶρει.
- [6] παρὰ πόδας γοῦν ἐπὶ τῆς αὐτῆς Κλαυδίου βασιλείας ἡ πανάγαθος καὶ φιλανθρωποτάτη τῶν ὄλων πρόνοια τὸν καρτερὸν καὶ

1. *II Cor.*, x, 5.

2. Cette description idyllique des premiers temps chrétiens ne doit pas être prise à la lettre. Eusèbe, comme tout le monde, embellit le passé. Il suffit de lire les épîtres de saint Paul, surtout les lettres de la captivité et les Pastorales, pour se rendre compte des dangers que présentaient déjà les hérésies naissantes avant la mort de l'apôtre.

XIV

LA PRÉDICATION DE L'APÔTRE PIERRE A ROME

[2] Cependant, la grâce divine et supracéleste vint au secours de ses serviteurs, en éloignant au plus vite, dès leur manifestation et leur présence, les flammes du méchant et en humiliant et en détruisant par leur moyen toute élévation (d'esprit) dressée contre la connaissance de Dieu ¹. [3] C'est pourquoi aucune machination de Simon, ou de quelque autre parmi ceux qui vécurent alors, ne se produisit en ces temps apostoliques. Tout était vaincu, absolument dominé par l'éclat de la vérité et par le Verbe divin lui-même qui tout récemment avait divinement brillé pour les hommes, qui florissait sur la terre et qui habitait dans ses propres apôtres ². [4] Aussitôt, le magicien dont nous parlons, ayant eu les yeux de l'esprit frappés comme par une lumière divine et extraordinaire, dès qu'il eut été convaincu en Judée par l'apôtre Pierre de ses machinations mauvaises ³, entreprit un grand voyage au delà des mers; il s'enfuit d'Orient en Occident, avec la pensée que, là seulement, il pourrait vivre à sa guise.

[5] Étant ainsi venu à Rome, il fut assisté grandement par la puissance qui y était installée ⁴; et, en peu de temps ses tentatives eurent assez de succès pour qu'il fût honoré, comme un Dieu, par les gens du pays, de l'érection d'une statue ⁵. [6] Mais les choses ne lui réussirent pas longtemps. Car, immédiatement après lui, au début du même règne de

3. Cf. *Act. Apost.*, VIII, 18-23.

4. Cette puissance qui règne à Rome comme dans sa capitale n'est autre que le démon. Cf. *Apoc.*, XVII.

5. Cf. *supra*, XIII, 3. Eusèbe reprend à son compte les affirmations de Justin.

μέγαν τῶν ἀποστόλων, τὸν ἀρετῆς ἕνεκα τῶν λοιπῶν ἀπάντων προήγορον, Πέτρον, ἐπὶ τὴν Ῥώμην ὡς ἐπὶ τηλικούτον λυμεῶνα βίου χειραγωγεῖ· ὃς οἶά τις γενναῖος θεοῦ στρατηγὸς τοῖς θείοις ὄπλοις φραξάμενος, τὴν πολυτίμητον ἔμπορίαν τοῦ νοητοῦ φωτὸς ἐξ ἀνατολῶν τοῖς κατὰ δύσιν ἐκόμιζεν, φῶς αὐτὸ καὶ λόγον ψυχῶν σωτήριον, τὸ κήρυγμα τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας, εὐαγγελιζόμενος.

- 15 [1] οὕτω δὴ οὖν ἐπιδημήσαντος αὐτοῖς τοῦ θείου λόγου, ἡ μὲν τοῦ Σίμωνος ἀπέσβη καὶ παραχρῆμα σὺν καὶ τῷ ἀνδρὶ καταλέλυτο δύναμις·

IE'

τοσοῦτον δ' ἐπέλαμψεν ταῖς τῶν ἀκρατῶν τοῦ Πέτρου διαβολαῖς εὐσεβείας φέγγος, ὡς μὴ τῇ εἰς ἅπαξ ἱκανῶς ἔχειν ἀρκεῖσθαι ἀκοῇ μηδὲ τῇ ἀγράφῳ τοῦ θείου κηρύγματος διδασκαλίᾳ· παρακλήσεσιν δὲ παντολαῖς Μάρκον, οὗ τὸ εὐαγγέλιον φέρεται ἀκόλουθον ὄντα Πέτρου, λιπαρῆσαι, ὡς ἂν καὶ διὰ γραφῆς ὑπόμνημα τῆς διὰ λόγου παραδοθείσης αὐτοῖς καταλείψοι διδασκα-

6. Cf. *Chronic.*, *ad annum* 42, édit. HELM, p. 179 : « Petrus apostolus, cum primus antiochenam Ecclesiam fundasset, Romam mittitur, ubi evangelium praedicans viginti quinque annis eiusdem urbis episcopus perseverat ». Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 224 « Eusèbe, écrit Duchesne, paraît connaître le chiffre des 25 années de Pierre. Dans la *Chronique*, il fixe à la troisième année de Caligula (15 mars 39-15 mars 40) le commencement, et à la douzième année de Néron (13 octobre 65-13 octobre 66) la fin de son épiscopat romain. Il est vrai qu'il retarde d'une année encore la mort de l'apôtre et la rapporte à l'an 13 de Néron. Dans son *Histoire ecclésiastique*, il fait venir saint Pierre à Rome sous Claude (24 janvier 41-13 octobre 54) pour combattre Simon le magicien. De cette chronologie un peu flottante, on peut conclure qu'Eusèbe connaissait les vingt-cinq ans, mais qu'il n'était pas bien sûr de leurs points d'attache. LACTANCE, *De morte persec.*, 2, place cette durée de 25 ans avant l'épiscopat romain de saint Pierre... L'auteur du catalogue dit philocalien fixe à l'an 29, au jour de l'ascension de Notre-Seigneur, le commencement de l'épiscopat de saint Pierre; il lui attribue 25 ans et le termine

Claude, la Providence universelle, toute bonne et pleine d'amour pour les hommes, conduisit par la main à Rome, comme contre un tel dévastateur de la vie, le vaillant et grand apôtre Pierre ⁶, le premier de tous les autres à cause de sa vertu : comme un généreux stratège de Dieu, muni des armes divines ⁷, il apportait d'Orient aux hommes de l'Occident la marchandise précieuse de la lumière intelligible, en annonçant heureusement, comme la lumière elle-même ⁸ et comme une parole salvatrice des âmes, le message du royaume des cieux.

XV

L'ÉVANGILE SELON MARC

[1] Ainsi donc la parole divine s'étant répandue chez les Romains, la puissance de Simon s'éteignit et se dissipa aussitôt avec lui ¹.

Par contre, l'éclat de la piété brilla tellement dans les esprits des auditeurs de Pierre qu'ils ne tinrent pas pour suffisant de l'avoir entendu une fois pour toutes, ni d'avoir reçu l'enseignement oral du message divin, mais que, par toutes sortes d'instances, ils supplièrent Marc, dont l'Évangile nous est parvenu et qui était le compagnon de Pierre, de leur

à l'année 55. Aucun de ces témoignages ne remonte au delà du IV^e siècle. Mais comme la chronique philocalienne dépend, en ce qui regarde le catalogue des papes, de la chronique de saint Hippolyte, rédigée à Rome en 235, comme la chronique de saint Hippolyte dépend elle-même de listes pontificales plus anciennes, on est conduit à croire que les 25 années de saint Pierre... figuraient déjà sur les catalogues épiscopaux de Rome vers la fin du II^e siècle. » *Les Origines chrétiennes*, p. 82-83.

7. *Ephes.*, VI, 14-17; *I Thess.*, V, 8.

8. Cf. *IOAN.*, I, 9.

1. Il est vraisemblable qu'il y a dans ces dernières lignes au moins une réminiscence des actes apocryphes de Pierre, bien qu'Eusèbe condamne plus loin (*infra*, III, III, 2) ces Actes. Cf. L. VOUAUX, *les Actes de Pierre*, Paris, 1922, p. 124. L'historien a pu connaître par Justin et par saint Irénée la venue à Rome du magicien.

λίαν, μὴ πρότερόν τε ἀνεῖναι ἢ κατεργάσασθαι τὸν ἄνδρα, καὶ ταύτη αἰτίους γενέσθαι τῆς τοῦ λεγομένου κατὰ Μάρκον εὐαγγελίου γραφῆς. γνόντα δὲ τὸ πραχθέν φασὶ τὸν ἀπόστολον ἀποκαλύψαντος αὐτῷ τοῦ πνεύματος, ἡσθῆναι τῇ τῶν ἀνδρῶν προθυμίᾳ κυρῶσαι τε τὴν γραφὴν εἰς ἔντευξιν ταῖς ἐκκλησίαις. Κλήμης ἐν ἕκτῳ τῶν Ὑποτυπώσεων παρατίθεται τὴν ἱστορίαν, συνεπιμαρτυρεῖ δὲ αὐτῷ καὶ ὁ Ἱεραπολίτης ἐπίσκοπος ὀνόματι Παπίαν. τοῦ δὲ Μάρκου μνημονεύειν τὸν Πέτρον ἐν τῇ προτέρᾳ ἐπιστολῇ· ἦν καὶ συντάξει φασὶν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης, σημαίνειν τε τοῦτ' αὐτόν, τὴν πόλιν τροπικώτερον Βαβυλῶνα προσειπόντα διὰ τούτων. « ἀσπάζεται ὑμᾶς ἡ ἐν Βαβυλῶνι συνεκλεκτὴ καὶ Μάρκος ὁ υἱός μου. »

ΙΓ'

16 [1] Τοῦτον δὲ Μάρκον πρῶτόν φασιν ἐπὶ τῆς Αἰγύπτου στείλαμενον, τὸ εὐαγγέλιον, ὃ δὴ καὶ συνεγράψατο, κηρῦξαι, ἐκκλησίας τε πρῶτον ἐπ' αὐτῆς Ἀλεξανδρείας συστήσασθαι.

2. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Hypotyp.*, VI, fragm. 9, édit. STAEBLIN, III, pp. 197-198. Cf. *infra*, VI, xiv, 5-7 (frag. 8; p. 197); et CLÉMENT, *Adumbrationes in epist. prima Petri*, *ibid.*, p. 206 : « Marcus Petri sectator, praedicante Petro Evangelium palam Romae coram quibusdam Caesareanis equitibus et multa Christi testimonia proferente, petitus ab eis, ut possent quae dicebantur memoriae commendare, scripsit ex his, quae a Petro dicta sunt, evangelium, quod secundum Marcum vocitatur; sicut Lucas quoque Actus Apostolorum stilo exsecutus agnoscitur et Pauli ad Hebraeos interpretatus epistolam.

3. Cf. *infra*, III, xxxix, 15.

laisser un monument écrit de l'enseignement qui leur avait été transmis oralement : ils ne cessèrent pas leurs demandes avant d'avoir contraint Marc et ainsi ils furent la cause de la mise par écrit de l'Évangile appelé « selon Marc ». [2] L'apôtre, dit-on, connut le fait par une révélation de l'Esprit; il se réjouit du désir de ces hommes et il confirma le livre pour la lecture dans les assemblées. Clément, au sixième livre des *Hypotyposes* ², rapporte le fait et l'évêque d'Hiérapolis, nommé Papias, le confirme de son témoignage ³.

Pierre fait mention de Marc dans sa première épître, que, dit-on, il composa à Rome même, ce qu'il signifie lui-même en appelant cette ville d'une manière métaphorique Babylone, dans ce passage : « L'élue qui est à Babylone, ainsi que Marc mon fils vous salue ⁴. »

XVI

LE PREMIER, MARC PRÊCHE LA CONNAISSANCE DU CHRIST AUX HABITANTS DE L'ÉGYPTE

[1] On dit que ce Marc fut, le premier, envoyé en Égypte, qu'il y prêcha l'Évangile qu'il avait composé et qu'il établit des Églises d'abord à Alexandrie même ¹.

4. *I Petr.*, v, 13.

1. *Chronic.*, *ad annum* 45, édit. HELM, p. 179 : « Marcus evangelista interpres Petri Aegypto et Alexandriae Christum adnuntiat ». On ne sait trop où Eusèbe a trouvé la mention d'une évangélisation de l'Égypte et d'Alexandrie; de même, Denys d'Alexandrie (*infra*, VII, xxvii, 15) qui parle cependant de Jean nommé aussi Marc. On a supposé que cette tradition était fixée à Rome vers l'an 200, et qu'Eusèbe avait pu en trouver la mention dans Jules Africain; M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Marc*, p. xxv. En tout cas, elle a été pleinement acceptée et c'est grâce à elle que le siège d'Alexandrie a été reconnu comme le troisième après ceux de Rome et d'Antioche.

ΙΖ'

[2] Τοσαύτη δ' ἄρα τῶν αὐτόθι πεπιστευκότων πληθὺς ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν ἐκ πρώτης ἐπιβολῆς συνέστη δι' ἀσκήσεως φιλοσοφωτάτης τε καὶ σφοδροτάτης, ὡς καὶ γραφῆς αὐτῶν ἀξιῶσαι τὰς διατριβὰς καὶ τὰς συνηλύσεις τὰ τε συμπόσια καὶ πᾶσαν τὴν ἄλλην τοῦ βίου ἀγωγὴν τὸν Φίλωνα.

17 [1] ὃν καὶ λόγος ἔχει κατὰ Κλαύδιον ἐπὶ τῆς Ῥώμης εἰς ὀμιλίαν ἐλθεῖν Πέτρῳ, τοῖς ἐκεῖσε τότε κηρύττοντι. καὶ οὐκ ἀπεικὸς ἂν εἴη τοῦτό γε, ἐπεὶ καὶ ὁ φαμεν αὐτὸ ¹ σύγγραμμα, εἰς ὕστερον καὶ μετὰ χρόνους αὐτῷ πεπονημένον, σαφῶς τοὺς εἰς ἔτι νῦν καὶ εἰς ἡμᾶς πεφυλαγμένους τῆς ἐκκλησίας περιέχει κανόνας·

[2] ἀλλὰ καὶ τὸν βίον τῶν παρ' ἡμῖν ἀσκητῶν ὡς ἐνὶ μάλιστα ἀκριβέστατα ἱστορῶν, γένοιτ' ἂν ἐκδηλὸς οὐκ εἰδῶς μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀποδεχόμενος ἐκθειάζων τε καὶ σεμνύων τοὺς κατ' αὐτὸν ἀποστολικούς ἀνδρας, ἐξ Ἑβραίων, ὡς ἔοικε, γεγονότας ταύτη τε Ἰουδαϊκώτερον τῶν παλαιῶν ἔτι τὰ πλεῖστα διατηροῦντας ἔθῶν.

[3] πρῶτόν γέ τοι τὸ μῆθὲν πέρα τῆς ἀληθείας οἰκοθεν καὶ ἐξ αὐτοῦ ² προσθήσειν οἷς ἱστορήσειν ἔμελλεν, ἀπισχυρισάμενος ἐν

1. αὐτὸ L (*scripturam istam quam diximus*), αὐτῷ ATERM om BD.

2. Ἐξωθεν B (*de proprio uel*) *extrinsecus* L.

1. L'authenticité philonienne du traité *De vita contemplativa* a été fort discutée. On peut, semble-t-il, la regarder comme établie. Mais personne ne croit que les Thérapeutes ont été, comme l'affirme Eusèbe, des ascètes chrétiens; et la plupart des historiens pensent même qu'ils sont surtout une fiction du grand allégoriste, pour exprimer son idéal de vie juive, studieuse et contemplative. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 586.

2. On ne saurait dire où Eusèbe a trouvé cette histoire d'une rencontre

XVII

CE QUE PHILON RACONTE DES ASCÈTES D'ÉGYPTE

[XVI, 2] Si grande se dressa, dès le premier effort, la foule des croyants, hommes et femmes, dans ce pays, leur manière de vivre fut si conforme à la sagesse et si ardente, que Philon jugea dignes de l'écriture leurs exercices, leurs assemblées, leurs repas communs et tout le reste de la conduite de leur vie ¹.

[XVII, 1] A ce qu'on raconte ², Philon, sous le règne de Claude, serait entré à Rome en relations avec Pierre, qui prêchait alors aux habitants de cette ville. Et cela ne serait pas invraisemblable, puisque l'écrit même dont nous parlons, entrepris par lui plus tard et assez longtemps après ³, renferme manifestement les règles de l'Église, qui sont observées maintenant encore et parmi nous. [2] De plus, lorsqu'il décrit de la manière la plus exacte qu'il est possible la vie de nos ascètes, il paraît avec évidence non seulement connaître, mais encore approuver, diviniser, vénérer les hommes apostoliques qui vivaient de son temps : ils étaient, à ce qu'il semble d'origine hébraïque et, par suite, observaient encore à la manière juive, la plupart des usages anciens.

[3] Tout d'abord, dans le livre qu'il a intitulé *De la vie contemplative*, ou *Des suppliants* ⁴, Philon assure qu'il n'ajou-

entre Philon et saint Pierre. Il ne paraît pas l'avoir inventée. Saint JÉRÔME, *De vir. illustr.*, 11, la lui emprunte; de même PHOTIUS, *Biblioth.*, codex 105.

3. Il ne faut pas oublier que, lors de son ambassade à Rome, en 40, Philon était déjà un vieillard, *Legat. ad Caium*, 1, M. II 545. La composition du traité *Sur la vie contemplative* ne saurait être très postérieure à cette date. Il est possible que ce traité ait été précédé d'un autre ouvrage *Sur la vie pratique*.

4. Nous donnons les références à l'édition de F. C. CONYBEARE, *Philo about the vita contemplativa*, Oxford, 1895, puis au tome II de l'édition MANGEY.

- ᾧ ἐπέγραψεν λόγῳ Περι βίου θεωρητικοῦ ἢ ἱκετῶν, θεραπευτὰς αὐτοὺς καὶ τὰς σὺν αὐτοῖς γυναῖκας θεραπευτρίδας ἀποκαλεῖσθαι φησιν, τὰς αἰτίας ἐπειπὼν τῆς τοιαύτου προσήσεως, ἦτοι παρὰ τὸ τὰς ψυχὰς τῶν προσιόντων αὐτοῖς τῶν ἀπὸ κακίας παθῶν ἰατρῶν δίκην ἀπαλλάττοντας ἀκείσθαι καὶ θεραπεύειν, ἢ τῆς περὶ τὸ θεῖον καθαρᾶς καὶ εἰλικρινοῦς θεραπείας τε καὶ θρησκείας
- [4] ἔνεκα. εἴτ' οὖν ἐξ ἑαυτοῦ ταύτην αὐτοῖς ἐπιτέθειται τὴν προσηγορίαν, οἰκείως ἐπιγράφας τῷ τρόπῳ τῶν ἀνδρῶν τοῦνομα, εἴτε καὶ ὄντως τοῦτ' αὐτοὺς ἐκάλουν κατ' ἀρχὰς οἱ πρῶτοι, μηδαμῶς τῆς Χριστιανῶν πω προσήσεως ἀνὰ πάντα τόπον ἐπιπεφημισμένης, οὐ τι πω διατείνεσθαι ἀναγκαῖον· ὁμως δ' οὖν ἐν πρῶτοις τὴν ἀπόταξιν αὐτοῖς τῆς οὐσίας μαρτυρεῖ, φάσκων ἀρχομένους φιλοσοφεῖν ἐξίστασθαι τοῖς προσήκουσι τῶν ὑπαρχόντων, ἔπειτα πάσαις ἀποταξαμένους ταῖς τοῦ βίου φροντίσιν, ἔξω τειχῶν προελθόντας, ἐν μοναγρίοις⁵ καὶ κήποις τὰς διατριβὰς ποιεῖσθαι, τὰς ἐκ τῶν ἀνομοίων ἐπιμιξίας ἀλυσιτελεῖς καὶ βλαβεράς εὖ εἰδότας, τῶν κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τοῦθ', ὡς εἰκός, ἐπιτελούντων, ἐκθύμῳ καὶ θερμοτάτῃ πίστει τὸν προφητικὸν
- [6] ζηλοῦν ἀσκούντων βίον. καὶ γὰρ οὖν κἀν ταῖς ὁμολογουμέναις τῶν ἀποστόλων Πράξεις ἐμφέρεται ὅτι δὴ πάντες οἱ τῶν ἀποστόλων γνώριμοι τὰ κτήματα καὶ τὰς ὑπάρξεις διαπιπράσκοντες ἐμέριζον ἅπασιν καθ' ὃ ἂν τις χρεῖαν εἶχεν, ὡς μὴδὲ εἶναι τινα ἐνδεῆ παρ' αὐτοῖς· ὅσοι γοῦν κτήτορες χωρίων ἢ οἰκιῶν ὑπῆρχον, ὡς ὁ λόγος φησὶν, πωλοῦντες ἔφερον τὰς τιμὰς τῶν πιπρασκομένων, ἐτίθεσάν τε παρὰ τοὺς πόδας τῶν ἀποστόλων, ὥστε διαδίδοσθαι ἐκάστῳ καθ' ὅτι ἂν τις χρεῖαν εἶχεν.
- [7] τὰ παραπλήσια δὲ τούτοις μαρτυρήσας τοῖς δηλουμένοις ὁ Φίλων συλλαβαῖς αὐταῖς ἐπιφέρει λέγων·

3. μοναστηρίοις *M exiguis... agellulis L.*

5. *De vita cont.*, p. 26-27 C; 471 M.

6. *De vita cont.*, p. 28-29 C; 471 M.

7. *De vita cont.*, p. 43 A; 473 M.

8. *De vita cont.*, p. 49-55 C; 474, 17-34 M.

tera rien à ce qu'il doit raconter, qui soit en dehors de la vérité ou qui vienne de lui-même⁵. On les appelle, dit-il, thérapeutes et les femmes qui vivent avec eux thérapeutrides⁶; puis il indique les raisons de cette désignation : elle vient soit de ce qu'ils soignent et guérissent les âmes de ceux qui viennent à eux, les délivrant à la manière des médecins, des souffrances causées par la méchanceté, soit de ce qu'ils rendent des soins et des adorations chastes et purs à la divinité.

[4] Du reste, qu'il leur ait imposé de lui-même cette désignation, en appliquant justement un nom à la manière de vivre de ces hommes, ou qu'en réalité les premiers les aient appelés ainsi dès l'origine, alors que le nom de chrétiens n'était pas usité en tout lieu, il n'est pas nécessaire de s'étendre là-dessus.

[5] Philon atteste donc, en premier lieu, leur renoncement à leurs biens et dit que lorsqu'ils commençaient à mener la vie philosophique, ils abandonnaient leurs biens à leur parenté⁷; puis, débarrassés de tous les soucis de la vie, ils sortaient en dehors des murs⁸ et menaient leur vie dans des champs isolés et des jardins, sachant bien que la compagnie d'hommes différents d'eux était inutile et nuisible : ceux qui, dans ce temps-là, agissaient de la sorte, comme il convient, avec une foi courageuse et très ardente, s'exerçaient à imiter la vie des prophètes. [6] Et en effet, il est aussi rapporté dans les *Actes des Apôtres* reçus (par les Églises) que tous les disciples des apôtres vendaient leurs richesses et leurs biens et les partageaient entre tous, selon les besoins de chacun⁹, de sorte qu'il n'y avait pas d'indigent parmi eux : tous ceux donc qui possédaient des champs et des maisons, comme le dit l'Écriture, les vendaient, emportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et l'apportaient aux pieds des apôtres, de manière qu'il fût donné à chacun selon qu'il en avait besoin¹⁰.

[7] Philon témoigne de choses semblables à propos des hommes dont il s'agit et ajoute en propres termes :

9. *Act. Apost.*, II, 45.

10. *Act. Apost.*, IV, 34-35.

«πολλαχοῦ μὲν οὖν τῆς οἰκουμένης ἐστὶν τὸ γένος· ἔδει γὰρ ἀγαθοῦ τελείου μετασχεῖν καὶ τὴν Ἑλλάδα καὶ τὴν βάρβαρον· πλεονάζει δ' ἐν Αἰγύπτῳ καθ' ἕκαστον τῶν ἐπικαλουμένων νομῶν καὶ μάλιστα περὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν. οἱ δὲ πανταχόθεν ἄριστοι, καθάπερ εἰς πατρίδα θεραπευτῶν, ἀποικίαν στέλλονται πρὸς τι χωρίον ἐπιτηδειότατον, ὅπερ ἐστὶν ὑπὲρ λίμνης Μαρείας κείμενον ἐπὶ γεωλόφου χθαμαλωτέρου, σφόδρα εὐκαίρως ἀσφαλείας τε ἕνεκα καὶ ἀέρος εὐκρασίας.»

εἶθ' ἐξῆς τὰς οἰκῆσεις αὐτῶν ὁποῖαι τινες ἦσαν διαγράψας, περὶ τῶν κατὰ χώραν ἐκκλησιῶν ταῦτά φησιν·

- [9] «ἐν ἐκάστη δὲ οἰκίᾳ⁴ ἐστὶν οἰκημα ἱερὸν ὃ καλεῖται σεμνεῖον καὶ μοναστήριον, ἐν ᾧ μονούμενοι τὰ τοῦ σεμνοῦ βίου μυστήρια τελοῦνται, μηδὲν εἰσκομίζοντες, μὴ ποτόν, μὴ σιτίον, μηδὲ τι τῶν ἄλλων ὅσα πρὸς τὰς τοῦ σώματος χρείας ἀναγκαῖα, ἀλλὰ νόμους καὶ λόγια θεσπισθέντα διὰ προφητῶν καὶ ὕμνους καὶ τᾶλλα οἷς ἐπιστήμη καὶ εὐσέβεια συναύξονται καὶ τελειοῦνται.»
- καὶ μεθ' ἑτερά φησιν·
- [10] «τὸ δ' ἐξ ἑωθινοῦ μέχρις ἑσπέρας διάστημα σύμπαν αὐτοῖς ἐστὶν ἄσκησις. ἐντυγχάνοντες γὰρ τοῖς ἱεροῖς γράμμασιν φιλοσοφοῦσιν τὴν πάτριον φιλοσοφίαν⁵ ἀλληγοροῦντες, ἐπειδὴ σύμβολα τὰ τῆς ῥητῆς ἐρμηνείας νομίζουσιν ἀποκεκρυμμένης φύσεως, ἐν ὑπονοίαις δηλουμένης. ἔστι δ' αὐτοῖς καὶ συγγράμματα παλαιῶν ἀνδρῶν, οἱ τῆς αἵρέσεως αὐτῶν ἀρχηγέται γενόμενοι, πολλὰ μνημεῖα τῆς ἐν τοῖς ἀλληγορουμένοις ἰδέας ἀπέλιπον, οἷς καθάπερ τισὶν ἀρχετύποις χρώμενοι μιμοῦνται τῆς προαιρέσεως τὸν τρόπον.»

4. οἰκία ATERM; in *singulis locis* L.

5. φιλοσοφοῦσιν τὴν πάτριον φιλοσοφίαν BDM Philon τὴν πάτριον φιλοσοφοῦσι σοφίαν ATER.

11. PHILON, *De vita cont.*, p. 56-59 C; 474, 35-44 M.

« En bien des régions de la terre existe donc ce genre d'hommes; car il fallait que la Grèce et les pays barbares participassent au bien parfait; mais c'est en Égypte qu'il est multiplié, dans chacune des (subdivisions) appelées nomes et surtout auprès d'Alexandrie. [8] De partout, ceux qui sont les meilleurs sont envoyés en colonie, comme dans la patrie des thérapeutes, dans une région tout à fait appropriée, qui est située au-delà du lac Maréote, sur une butte assez peu élevée, lieu tout à fait convenable à cause de la sécurité et de la salubrité de l'air ¹¹ ».

[9] Ensuite, Philon écrit comment étaient leurs habitations, et voici ce qu'il dit sur les églises du pays :

« Dans chaque maison, il y a une pièce consacrée, qu'on appelle oratoire et monastère : c'est là que les thérapeutes s'isolent pour accomplir les mystères de la vie religieuse; ils n'y apportent rien, ni boisson, ni nourriture, ni rien de ce qui est nécessaire pour les besoins du corps; mais les lois, les oracles rendus par les prophètes, les hymnes et les autres (livres) qui augmentent et perfectionnent la science et la piété ¹². »

Et plus loin il dit :

[10] « L'intervalle entre l'aurore et le soir est tout entier pour eux une ascèse. Ils lisent en effet les saintes Lettres et philosophent sur la sagesse des ancêtres, en en faisant l'allégorie; car ils pensent que les mots sont des symboles de la nature cachée qui se découvre dans les interprétations allégoriques. [11] Ils ont aussi des écrits d'hommes anciens, qui furent les premiers conducteurs de leur secte et qui ont laissé de nombreux monuments de leur doctrine sous forme d'allégories : ils s'en servent comme de modèles pour imiter leur manière d'agir ¹³. »

12. *De vita cont.*, p. 60-61 C; 475, 14-22 M.

13. *De vita cont.*, p. 64-65 C; 475, 34-476, 2 M. On ne peut s'empêcher d'admirer la bonne volonté avec laquelle Eusèbe identifie les livres des Thérapeutes aux Évangiles et aux autres écrits apostoliques.

- [12] ταῦτα μὲν οὖν ἔοικεν εἰρῆσθαι τῷ ἀνδρὶ τὰς ἱεράς ἐξηγουμένων αὐτῶν ἐπακροασαμένῳ γραφάς, τάχα δ' εἰκόσ, ἃ φησιν ἀρχαίων παρ' αὐτοῖς εἶναι συγγράμματα, εὐαγγέλια καὶ τὰς τῶν ἀποστόλων γραφάς διηγήσεις τέ τινας κατὰ τὸ εἶκόσ τῶν πάλαι προφητῶν ἐρμηνευτικάσ, ὁποίασ ἦ τε πρὸς Ἑβραίουσ καὶ ἄλλαι πλείουσ τοῦ Παύλου περιέχουσιν ἐπιστολαί, ταῦτ' [13] εἶναι. εἶτα πάλιν ἐξῆσ περι τοῦ νέουσ αὐτοῦσ ποιεῖσθαι ψαλμοῦσ οὕτωσ γράφει.

« ὥστ' οὐ θεωροῦσι μόνον, ἀλλὰ καὶ ποιοῦσιν ἄσματα καὶ ὕμνουσ εἰσ τὸν θεὸν διὰ παντοίων μέτρωσ καὶ μελῶσ ἀριθμοῖσ * σεμνοτέροισ ἀναγκαίωσ χαράσσοντεσ ».

- [14] πολλὰ μὲν οὖν καὶ ἄλλα περι ὧσ ὁ λόγος, ἐν ταῦτῳ διεξείσιν, ἐκεῖνα δ' ἀναγκαῖον ἐφάνη δεῖν ἀναλέξασθαι, δι' ὧσ τὰ χαρακτηριστικά τῆσ ἐκκλησιαστικῆσ ἀγωγῆσ ὑποτίθεται. εἰ δέ τῳ μὴ δοκεῖ τὰ εἰρημένα ἴδια εἶναι τῆσ κατὰ τὸ εὐαγγέλιον πολιτείασ, δύνασθαι δέ καὶ ἄλλοισ παρὰ τοῦσ δεδηλωμένουσ ἀρμόττειν, πειθέσθω κἀν ἀπὸ τῶσ ἐξῆσ αὐτοῦ φωνῶσ, ἐν αἷσ ἀναμφῆριστον, εἰ εὐγνωμονοῖη, κομῖσεται τὴν περι τοῦδε μαρτυρίαν. γράφει γὰρ ὧδε·

- [16] « ἐγκράτειαν δ' ὥσπερ τινὰ θεμέλιον προκαταβαλλόμενοι τῆ ψυχῆ, τὰς ἄλλασ ἐποικοδομοῦσιν ἀρετάσ. σιτίον ἢ ποτὸν οὐδεὶσ ἀν αὐτῶσ προσενέγκαιτο πρὸ ἡλίου δύσεωσ, ἐπεὶ τὸ μὲν φιλοσοφεῖν ἄξιον φωτόσ κρίνουσιν εἶναι, σκότουσ δέ τὰσ τοῦ σώματοσ ἀνάγκασ· ὅθεν τῳ μὲν ἡμέραν, ταῖσ δέ νυκτόσ βραχύ τι μέρος [17] ἐνεμειαν. ἐνιοὶ δέ καὶ διὰ τριῶσ ἡμερῶσ ὑπομνησκονταὶ τροφῆσ, οἷσ πλείων ὁ πόθοσ ἐπιστήμησ ἐνίδρυται, τινέσ δέ οὕτωσ ἐνευφραίνονταὶ καὶ τρυφῶσιν ὑπὸ σοφίασ ἐστιώμενοι πλουσίωσ

6. ἀριθμοῖσ TBDM ῥυθμοῖσ AER *compago* L & ῥυθμοῖσ Philon.

14. Une bonne partie de l'*Épître aux Hébreux* est en effet un commentaire allégorique de passages empruntés à l'Ancien Testament.

15. *De vita cont.* p. 65-66 C; 476, 2-5 M. Cf. *De monarchia*, II, 215 M.; *De somniis*, II, 652 M. On peut supposer qu'en parlant de ces compositions musicales, Philon veut prouver que les Thérapeutes n'étaient pas inférieurs aux

[12] Tout cela paraît donc avoir été dit par un homme qui les a entendu expliquer les saintes Écritures; et peut-être est-il vraisemblable que ce qu'il dit être chez eux les livres des anciens, ce sont les Évangiles et les écrits des apôtres et probablement quelques exposés interprétatifs des anciens prophètes tels qu'en contiennent l'Épître aux Hébreux¹⁴ et de nombreuses autres lettres de Paul. [13] Ensuite, au sujet des psaumes nouveaux qu'ils font, Philon écrit encore ceci :

« Ils ne se bornent pas à contempler, mais encore ils font des cantiques et des hymnes pour Dieu, sur des mètres et des mélodies variés, bien que nécessairement ils utilisent des nombres graves¹⁵. »

[14] Dans le même ouvrage, Philon rapporte encore beaucoup d'autres choses à leur sujet; mais il m'a paru nécessaire de choisir celles par où sont exposées les caractéristiques de la conduite ecclésiastique. [15] Si quelqu'un ne trouve pas que ce qui a été dit soit particulier à la vie selon l'Évangile, mais peut encore convenir à d'autres qu'à ceux dont on a parlé, qu'il soit du moins persuadé par les paroles de Philon, qui viennent à la suite : s'il a l'esprit droit, il y trouvera un témoignage irréfragable à ce sujet. En effet, il écrit ceci :

[16] « Ils établissent d'abord dans l'âme, comme un fondement, la continence, puis ils édifient sur elle les autres vertus. Personne parmi eux ne prendrait de la nourriture ou de la boisson avant le coucher du soleil; car ils pensent que la philosophie convient à la lumière, et que les nécessités du corps s'accordent avec les ténèbres : par suite, à l'une ils accordent le jour; aux autres une petite partie de la nuit¹⁶. [17] Quelques-uns même ne se souviennent de la nourriture que tous les trois jours, ceux en qui est établi un plus grand désir de la science. Et certains d'entre eux sont tellement joyeux et

poètes grecs par la technique de leur art. Il est question d'hymnes chrétiennes dans saint Paul, qui cite des fragments de ces hymnes, *Ephes.*, v, 14; I, *Tim.*, III, 16; *Colos.*, III, 16.

16. Cf. EURIPIDE, fragm. 183.

καὶ ἀφθόνως τὰ δόγματα χορηγούσης, ὡς καὶ πρὸς διπλάσιονα χρόνον ἀντέχειν καὶ μόγις δι' ἕξ ἡμερῶν ἀπογεύεσθαι τροφῆς ἀναγκαίας, ἐθισθέντες ⁷ ».

- ταύτας τοῦ Φίλωνος σαφεῖς καὶ ἀναντιρρήτους περὶ τῶν καθ' ἡμᾶς ὑπάρχειν ἠγοούμεθα λέξεις. εἰ δ' ἐπὶ τούτοις ἀντιλέγων τις ἔτι σκληρύνοιτο, καὶ οὗτος ἀπαλλαττέσθω τῆς δυσπιστίας, ἐναργεστέrais πειθαρῶν ἀποδείξεσιν, ἃς οὐ παρά τισιν ἢ μόνῃ τῇ Χριστιανῶν εὐρεῖν ἔνεστιν κατὰ τὸ εὐαγγέλιον θρησκεία.
- [19] φησὶν γὰρ τοῖς περὶ ὧν ὁ λόγος καὶ γυναικας συνεῖναι, ὧν αἱ πλεῖσται γηραλέαι παρθένοι τυγχάνουσιν, τὴν ἀγνείαν οὐκ ἀνάγκη, καθάπερ ἔναι τῶν παρ' Ἑλλήσιν ἱερειῶν, φυλάξασαι μᾶλλον ἢ καθ' ἐκούσιον γνώμη, διὰ ζῆλον καὶ πόθον σοφίας, ἢ συμβιοῦν σπουδάσασαι τῶν περὶ τὸ σῶμα ἡδονῶν ἠλόγησαν, οὐ θνητῶν ἐκγόνων, ἀλλ' ἀθανάτων ὀρεχθεῖσαι, ἃ μόνῃ τίκτειν
- [20] ἀφ' ἑαυτῆς οἷα τέ ἐστιν ἡ θεοφιλῆς ψυχῆ. εἰθ' ὑποκαταβάς, ἐμφαντικώτερον ἐκτίθεται ταῦτα·

« αἱ δ' ἐξηγήσεις τῶν ἱερῶν γραμμάτων γίνονται αὐτοῖς δι' ὑπονοῶν ἐν ἀλληγορίαις. ἅπασα γὰρ ἡ νομοθεσία δοκεῖ τοῖς ἀνδράσι τούτοις εὐκέναι ζῶν καὶ σῶμα μὲν ἔχειν τὰς ῥητὰς διατάξεις ⁸, ψυχὴν δὲ τὸν ἐναποκείμενον ταῖς λέξεσιν ἀόρατον νοῦν, ὃν ἤρξατο ⁹ διαφερόντως ἡ οἰκία αὕτη ¹⁰ θεωρεῖν, ὡς διὰ κατόπτρου τῶν ὀνομάτων ἐξαισία κάλλη νοημάτων ἐμφαινόμενα κατιδοῦσα. »

- [21] τί δεῖ τούτοις ἐπιλέγειν τὰς ἐπὶ ταῦτὸν συνόδους καὶ τὰς ἰδίαι μὲν ἀνδρῶν, ἰδίαι δὲ γυναικῶν ἐν ταύτῳ διατριβάς καὶ τὰς ἐξ

7. ἐθισθέντες. L'extrait est mal coupé et ce participe n'a de sens qu'avec la suite de la phrase de Philon : ὡσπερ φασὶ τὸ τῶν τετίγων γένος ἄερί τρέφεσθαι.

8. διατάξεις TERBDM Philon λέξεις A.

9. ὃν ἤρξατο Mss ἐν ᾧ ἤρξατο et ὃν ἐνήρξατο Philon.

10. διαφερόντως ἡ οἰκία αὕτη T^oERDMS illi L διαφερόντως ἡ οἰκία αὕτη T¹ διαφερόντως ἡ οἰκία αὕτη B διαφερόντως ἡ θρησκεία αὕτη A ἡ ψυχῆ διαφερόντως ἡ οἰκία et ἡ λογικὴ ψυχῆ διαφερόντως τὰ οἰκία Philon. Philon lui-même semble avoir écrit : ὃν ἤρξατο διαφερόντως ἡ οἰκία (s. c. ψυχῆ) θεωρεῖν.

satisfaits de se nourrir de la sagesse qui leur présente ses enseignements avec abondance et sans compter, qu'ils jeûnent pendant un temps double et que c'est à peine s'ils goûtent à la nourriture nécessaire tous les six jours¹⁷ car ils sont accoutumés à cela. »

Nous croyons que ces paroles de Philon s'appliquent d'une manière claire et indiscutable aux nôtres. [18] Mais si quelque contradicteur s'endurcit encore là-dessus, que cet homme renonce à son incrédulité et se laisse persuader par des arguments plus évidents, tels qu'il n'est pas possible d'en trouver ailleurs que dans la seule religion chrétienne selon l'Évangile. [19] Il dit en effet qu'avec les hommes dont nous parlons se rencontrent aussi des femmes, dont la plupart, arrivées à la vieillesse, sont vierges : elles ont gardé la chasteté, non par nécessité comme certaines des prêtresses grecques, mais par libre choix, par le désir et le zèle de la sagesse, avec laquelle elles s'efforcent de vivre en renonçant aux plaisirs du corps; elles aspirent non à des descendants mortels, mais à des fils immortels, que seule peut enfanter d'elle-même l'âme éprise de Dieu¹⁸.

[20] Plus loin, il expose les faits d'une façon encore plus claire :

« L'explication des saintes Lettres se fait chez eux par le moyen des figures ou allégories. Toute la législation en effet paraît à ces hommes ressembler à un être vivant : elle a pour corps les arrangements des mots, pour âme le sens invisible caché sous les mots, que cette secte se propose de contempler avant tout, comme pour voir par le miroir des mots la merveilleuse beauté des idées qui y apparaît¹⁹. »

[21] Faut-il encore ajouter à cela leurs réunions en un même lieu, les occupations particulières des hommes et celles des femmes, hommes et femmes vivant séparément²⁰, les

17. *De vita cont.*, p. 70-73 C; 476, 36-49 M.

18. *De vita cont.*, p. 105-107 C; 482, 3-11 M.

19. *De vita cont.*, p. 118-120 C; 483, 42-484, 1 M.

20. Eusèbe résume de longs développements de Philon dans les paragraphes 21 à 23. Ici, *de vita cont.*, p. 68-70 C; 476, 23-34 M.

- ἔθους ἔτι καὶ νῦν πρὸς ἡμῶν ἐπιτελουμένας ἀσκήσεις, ἃς διαφερόντως κατὰ τὴν τοῦ σωτηρίου πάθους ἑορτὴν ἐν ἀσιτίαις καὶ διανυκτερεύσεσιν προσοχαῖς τε τῶν θείων λόγων ἐκτελεῖν
- [22] εἰώθαμεν, ἅπερ ἐπ' ἀκριβέστερον αὐτὸν ὄν καὶ εἰς δεῦρο τετήρηται παρὰ μόνοις ἡμῖν τρόπον ἐπισημηνάμενος ὁ δηλωθεὶς ἀνὴρ τῇ ἰδίᾳ παρέδωκεν γραφῇ, τὰς τῆς μεγάλης ἑορτῆς παννυχίδας καὶ τὰς ἐν ταύταις ἀσκήσεις τοὺς τε λέγεσθαι εἰωθότας πρὸς ἡμῶν ὕμνους ἱστορῶν, καὶ ὡς ἐνὸς μετὰ ῥυθμοῦ κοσμίας ἐπιψάλλοντος οἱ λοιποὶ καθ' ἡσυχίαν ἀκροώμενοι τῶν ὕμνων τὰ ἀκροτελεύτια συνεξηχοῦσιν, ὅπως τε κατὰ τὰς δεδηλωμένας ἡμέρας ἐπὶ στιβάδων χαμευνοῦντες οἴνου μὲν τὸ παράπαν, ὡς αὐτοῖς ῥήμασιν ἀνέγραψεν, οὐδ' ἀπογεύονται, ἀλλ' οὐδὲ τῶν ἐναίμων τινός, ὕδωρ δὲ μόνον αὐτοῖς ἔστι ποτόν, καὶ προσόψημα
- [23] μετ' ἄρτου ἄλλες καὶ ὕσσωπον. πρὸς τοῦτοις γράφει τὸν τῆς προστασίας τρόπον τῶν τὰς ἐκκλησιαστικὰς λειτουργίας ἐγκεχειρισμένων διακονίας τε καὶ τὰς ἐπὶ πᾶσιν ἀνωτάτω τῆς ἐπισκοπῆς προεδρίας. τούτων δ' ὅτω πόθος ἔνεστι τῆς ἀκριβοῦς ἐπιστάσεως, μάθοι ἂν ἐκ τῆς δηλωθείσης τοῦ ἀνδρὸς ἱστορίας
- [24] ὅτι δὲ τοὺς πρῶτους κήρυκας τῆς κατὰ τὸ εὐαγγέλιον διδασκαλίας τὰ τε ἀρχῆθεν πρὸς τῶν ἀποστόλων ἔβη παραδεδομένα καταλαβῶν ὁ Φίλων ταῦτ' ἔγραψεν, παντὶ τῷ δῆλον.

21. *De vita cont.*, p. 100-101 C; 481, 22-24 M.

22. *De vita cont.*, p. 127 C; 484, 33-34 M.

23. *De vita cont.*, p. 122-123 C; 484, 10-21 M. Sur les chants des thérapeutes, cf. Th. GÉROLD, *Les Pères de l'Église et la musique*, Paris, 1931, p. 27-28. On reconnaît ici le chant responsorial.

24. *De vita cont.*, p. 109 C; 482, 18-21 M.

25. *De vita cont.*, p. 113-114 C; 483, 4-10 M.

26. Cf. *De vita cont.*, p. 103 et suiv., C; 481, 32-34; 481, 42; 482, 3; 24-35; 483, 17; 484, 6 M.

ascèses traditionnelles accomplies encore aujourd'hui chez nous, qui avons coutume, surtout au temps de la fête de la passion du Sauveur, de pratiquer des jeûnes, des veillées nocturnes et la méditation des paroles divines ²¹. [22] Tout cela, l'auteur mentionné l'a indiqué avec précision ; son exposé s'accorde avec les usages que nous sommes seuls à observer encore aujourd'hui et il a inclus ces informations dans son ouvrage : les veillées complètes de la grande fête ²², les ascèses qu'on y accomplit, les hymnes que nous sommes accoutumés à chanter, un seul psalmodiant harmonieusement de façon rythmée, les autres écoutant en silence et ne chantant avec lui que les dernières paroles des hymnes ²³ : ces jours-là on couche par terre sur des nattes ²⁴ ; on ne boit pas du tout de vin, comme Philon l'écrit en propres termes ; on ne prend pas davantage de viande ; l'eau est leur seule boisson et avec leur pain, ils ne prennent que du sel et de l'hysope ²⁵ :

[23] En outre, Philon décrit l'ordre de préséance de ceux qui accomplissent les liturgies ecclésiastiques, les fonctions de diacre, la présidence de l'évêque qui siège au-dessus de tous ²⁶ : quiconque a le désir d'étudier soigneusement ces questions pourra s'en instruire dans l'ouvrage cité de l'écrivain. [24] Mais que Philon ait écrit tout cela en pensant aux premiers hérauts de la doctrine évangélique et aux usages transmis dès le commencement par les apôtres, c'est évident pour tous ²⁷.

27. A l'appréciation d'Eusèbe, contentons-nous d'opposer celle du P. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 385 : « Le texte ne renferme rien qui ne puisse et ne doive s'entendre des Juifs. Rien, si ce n'est sans doute certaines exagérations. On est frappé de la parfaite coïncidence de tous les usages des Thérapeutes avec l'idéal que se faisait Philon d'une vie studieuse et contemplative. Tout se passe sur un thème irréel. On se demande en particulier comment ces Thérapeutes gagnaient leur vie, si noble qu'elle fût. »

ΙΗ'

- 18 [1]** Πολύς γε μὴν τῷ λόγῳ καὶ πλατὺς ταῖς διανοίαις, ὑψηλὸς τε ὢν καὶ μετέωρος ἐν ταῖς εἰς τὰς θείας γραφὰς θεωρίαις γεγενημένος, ποικίλην καὶ πολύτροπον τῶν ἱερῶν λόγων πεποίηται τὴν ὑφήγησιν, τοῦτο μὲν εἰρμῶ καὶ ἀκολουθίᾳ τὴν τῶν εἰς τὴν Γένεσιν διεξεληθῶν πραγματείαν ἐν οἷς ἐπέγραψεν Νόμων ἱερῶν ἀλληγορίας, τοῦτο δὲ κατὰ μέρος διαστολὰς κεφαλαίων τῶν ἐν ταῖς γραφαῖς ζητουμένων ἐπιστάσεις τε καὶ διαλύσεις πεποιημένος ἐν οἷς καὶ αὐτοῖς καταλλήλως Τῶν ἐν Γενέσει καὶ τῶν ἐν Ἐξαγωγῇ ζητημάτων καὶ λύσεων τέθειται τὴν ἐπιγραφὴν.
- [2]** ἔστι δ' αὐτῷ παρὰ ταῦτα προβλημάτων τινῶν ἰδίως πεπονημένα σπουδάσματα, οἷά ἐστι τὰ Περὶ γεωργίας δύο, καὶ τὰ Περὶ μέθης τσαῦτα, καὶ ἄλλα ἅττα διαφόρου καὶ οἰκείας ἐπιγραφῆς ἠξιωμένα, οἷος ὁ Περὶ ὧν νήσας ὁ νοῦς ¹ εὐχεται καὶ καταρᾶται καὶ περὶ συγχύσεως ² τῶν διαλέκτων, καὶ ὁ Περὶ φυγῆς καὶ εὐρέσεως ³, καὶ ὁ Περὶ τῆς πρὸς τὰ παιδεύματα συνόδου, Περὶ τε τοῦ τίς ὁ τῶν θείων ἐστὶ κληρονόμος ἢ περὶ τῆς εἰς τὰ ἴσα καὶ ἐναντία τομῆς, καὶ ἔτι τὸ Περὶ τῶν τριῶν ἀρετῶν ἃς σὺν
- [3]** ἄλλαις ἀνέγραψεν Μωυσῆς, πρὸς τούτοις ὁ Περὶ τῶν μετονομαζομένων καὶ ὧν ἕνεκα μετονομάζονται, ἐν ᾧ φησι συντεταχέναι

1. νοῦς Eusèbe Philon Jérôme, de uir. ill. 11, corruption ancienne de Νῶε.

2. ὁ est probablement tombé devant συγχύσεως.

3. φυγῆς καὶ εὐρέσεως BDM Philon, φυγῆς καὶ αἰρέσεως A φυγῆς διαιρέσεως S φυγῆς καὶ αἰρέσεως καὶ ὁ περὶ φύσεως καὶ εὐρέσεως ER φύσεως καὶ εὐρέσεως L Hieronym.

1. La liste d'Eusèbe a été reproduite par saint Jérôme, *De vir. illustr.*, 11, à peu près sans changement.

2. L'ouvrage intitulé *Allégories des saintes Lois* commence brusquement

XVIII

QUELS ÉCRITS DE PHILON SONT PARVENUS JUSQU'À NOUS

[1] Abondant en paroles, large dans ses conceptions, élevé et sublime dans les contemplations sur les Écritures divines, Philon a fait une exposition variée et multiple des paroles sacrées¹ : tout d'abord il a parcouru avec suite et dans l'ordre l'explication des événements racontés dans la *Genèse*, dans un ouvrage intitulé *Allégories des saintes Lois*², puis il a traité séparément l'explication de certains chapitres, en proposant les questions et les réponses des difficultés offertes par les Écritures; par suite il a donné à cet ouvrage le titre de *Problèmes et solutions sur la Genèse et l'Exode*³. [2] En outre, il existe de lui des traités particulièrement travaillés sur quelques problèmes : tels sont les deux livres *Sur l'agriculture*, autant *Sur l'ivresse*, et d'autres qui portent des titres divers et adaptés aux sujets, par exemple *Sur ce que désire et déteste un esprit sobre*⁴, *Sur la confusion des langues*; *Sur la fuite et l'invention*; *Sur le groupement pour l'instruction*, *Qui est l'héritier des choses divines*, ou *De la division en parties égales et inégales*⁵; *Des trois vertus que Moïse a décrites avec d'autres*. [3] En outre, un ouvrage *Des changements de noms et de leurs causes*, dans lequel il dit avoir encore composé *Sur les Testaments*, livres I

avec le commentaire de *Gen.*, II, 1. Le livre *De officio mundi* ne fait pas partie de la série des commentaires signalés par Eusèbe.

3. Eusèbe revient un peu plus bas sur les *Problèmes et solutions sur l'Exode*, en cinq livres. Les *Problèmes et solutions sur la Genèse* comptaient six livres. Philon avait l'intention de composer des recueils semblables de *Questions et réponses* sur les autres livres du Pentateuque. On ne sait s'il a mis son dessein à exécution. Cf. G. BARDY, *la Littérature patristique des Quaestiones et responsiones sur l'Écriture Sainte*, Paris, 1933, p. 3-8.

4. Cet ouvrage est connu sous le titre plus simple de *De sobrietate*.

5. Saint Jérôme comprend le double titre comme s'il s'agissait de deux ouvrages différents.

- [4] καὶ Περὶ διαθηκῶν α' β' ⁴. ἔστιν δ' αὐτοῦ καὶ Περὶ ἀποικίας καὶ βίου σοφοῦ ⁵ τοῦ κατὰ δικαιοσύνην ⁶ τελειωθέντας ἢ νόμων ἀγράφων, καὶ ἔτι Περὶ γιγάντων ἢ περὶ τοῦ μὴ τρέπεσθαι τὸ θεῖον, Περὶ τε τοῦ κατὰ Μωυσέα θεοπέμπτους εἶναι τοὺς ὀνει-
- [5] ρους α' β' γ' δ' ε'. καὶ ταῦτα μὲν τὰ εἰς ἡμᾶς ἐλθόντα τῶν εἰς τὴν Γένεσιν, εἰς δὲ τὴν Ἔξοδον ἐγνωμεν αὐτοῦ Ζητημάτων καὶ λύσεων α' β' γ' δ' ε', καὶ τὸ Περὶ τῆς σκηνῆς, τὸ τε Περὶ τῶν δέκα λογίων, καὶ τὰ Περὶ τῶν ἀναφερομένων ἐν εἰδει νόμων εἰς τὰ συντείνοντα κεφάλαια τῶν δέκα λόγων α' β' γ' δ', καὶ τὸ Περὶ τῶν εἰς τὰς ἱερουργίας ζῶων καὶ τίνα τὰ τῶν θυσιῶν εἶδη, καὶ τὸ Περὶ τῶν προκειμένων ἐν τῷ νόμῳ τοῖς μὲν ἀγαθοῖς
- [6] ἄθλων, τοῖς δὲ πονηροῖς ἐπιτιμιῶν καὶ ἀρῶν. πρὸς τούτοις ἅπασιν καὶ μονόβιβλα αὐτοῦ φέρεται ὡς τὸ Περὶ προνοίας, καὶ ὁ Περὶ Ἰουδαίων αὐτῷ συνταχθεὶς λόγος, καὶ ὁ Πολιτικός, ἔτι τε ὁ Ἀλέξανδρος ἢ περὶ τοῦ λόγον ἔχειν τὰ ἄλογα ζῶα, ἐπὶ τούτοις ὁ Περὶ τοῦ δοῦλον εἶναι πάντα φαῦλον, ᾧ ἐξῆς ἔστιν ὁ
- [7] Περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον ἐλεύθερον εἶναι· μεθ' οὓς συντέτακται αὐτῷ ὁ Περὶ βίου θεωρητικοῦ ἢ ἱκετῶν, ἐξ οὗ τὰ περὶ τοῦ βίου τῶν ἀποστολικῶν ἀνδρῶν διεληλύθαμεν, καὶ τῶν ἐν νόμῳ δὲ καὶ προφήταις Ἑβραϊκῶν ὀνομάτων αἱ ἐρμηνεῖαι τοῦ αὐτοῦ
- [8] σπουδῆ ⁷ εἶναι λέγονται. οὗτος μὲν οὖν κατὰ Γάϊον ἐπὶ τῆς

4. α' β DM πρῶτον καὶ δεύτερον BL *libri duo* Jérôme πρώτησ καὶ δευτέρασ ATER.

5. Περὶ ἀποικίας et Περὶ βίου κτλ. sont à tort donnés comme un seul ouvrage.

6. δικαιοσύνην Mss. L S διδασκαλίαν Philon.

7. σπουδῆ BDM σπουδαί A σπουδαίου TER.

6. Eusèbe ne connaissait déjà plus ce dernier ouvrage. Nous ne le possédons pas davantage. Cf. *De mutatione nominum*, 53.

7. Il faut lire βίος au lieu de βίου, et κατὰ διδασκαλίαν au lieu de δικαιοσύνην. Eusèbe semble réunir sous un seul titre les deux ouvrages *De migratione* et *De vita sapientis*.

8. De ces cinq livres sur les songes, on n'a que deux livres, probablement le deuxième et le troisième.

9. Cf. *Praepar. evangel.*, VII, xx; VIII, xiii. Cet ouvrage perdu en grec n'existe que dans une traduction arménienne.

10. Identique à l'*Apologie pour les Juifs*, que cite EUSÈBE, *Praepar. Evangel.*, VIII, xi.

11. Le vrai titre de cet ouvrage est : *la Vie du politique*, ou *Sur Joseph*; SCHUERER, *op. cit.*, p. 665.

et II ⁶. [4] On a encore de lui : *Sur l'émigration; De la vie du sage parfait selon la justice* ⁷ et *Des lois non écrites*; et encore *Des géants* ou *De l'immutabilité divine*; *Que, selon Moïse, les songes sont envoyés par Dieu*, livres I, II, III, IV, V ⁸. Telles sont les œuvres venues jusqu'à nous parmi celles qui concernent la *Genèse*. [5] Sur l'*Exode*, nous connaissons de lui : *Problèmes et Solutions*, livres I, II, III, IV, V; *Sur le Tabernacle*, *Sur le décalogue*; *Sur les lois particulières qui concordent avec les points principaux des dix commandements*, livres I, II, III, IV; *Sur les animaux des sacrifices et quelles sont les espèces de sacrifices*; *Sur les affirmations de la Loi concernant les récompenses des bons, les peines et les malédictions des méchants*.

[6] En plus de tous ces écrits, on rapporte encore de lui des ouvrages en un seul livre comme : *Sur la Providence* ⁹; le discours composé par lui *Sur les Juifs* ¹⁰; le *Politique* ¹¹; et encore *Alexandre* ou *Que les animaux muets ont une raison* ¹²; de plus le traité *Que tout pécheur est esclave*, auquel fait suite *Que tout vertueux est libre* ¹³. [7] Après ces ouvrages, ont été composés par lui *De la vie contemplative* ou *Des suppliants*, d'après lequel nous avons exposé ce qui concerne la vie des hommes apostoliques ¹⁴; les *Interprétations des noms hébreux qui sont dans la Loi et dans les prophètes* sont aussi regardées comme son œuvre ¹⁵. [8] Philon, étant venu à Rome sous

12. Conservé seulement en arménien; quelques fragments en grec.

13. La partie de cet ouvrage *Sur la servitude du méchant* est perdue. Le thème développé ici est d'origine stoïcienne; et Philon le démontre en décrivant le genre de vie des Esséniens. Sur ces derniers, cf. M.-J. LAGRANGE, *le Judaïsme avant Jésus-Christ*, p. 307-330.

14. Cf. *supra*, II, xvii.

15. Cf. JÉRÔME, *Liber interpret. hebr. nomin.*, Praefat., P. L., XXIII, 774 : « Philo, vir disertissimus Judaeorum, Origenis quoque testimonio comprobatur edidisse librum hebraicorum nominum eorumque etymologias iuxta ordinem litterarum e latere copulasse. Qui cum vulgo habeatur a Graecis et bibliothecas urbis impleverit studii mihi fuit in latinam eum linguam vertere. Verum tam dissona inter se exemplaria reperi et sic confusum ordinem, ut tacere melius iudicaverim quam reprehensione quid dignum scribere. » Eusèbe ne se prononce pas sur l'authenticité philonienne de l'*Onomasticon*. Il est possible que Philon ait consacré un livre à l'interprétation des noms hébreux; il est encore plus probable qu'un travail de ce genre a été rédigé d'abord par un Juif pour l'Ancien Testament, puis complété à diverses reprises par

Ῥώμης ἀφικόμενος, τὰ περὶ τῆς Γαίου θεοστυγίας αὐτῷ γραφέντα, ἃ μετὰ ἥθους καὶ εἰρωνείας Περὶ ἀρετῶν ἐπέγραψεν, ἐπὶ πάσης λέγεται τῆς Ῥωμαίων συγκλήτου κατὰ Κλαύδιον διελθεῖν, ὡς καὶ τῆς ἐν βιβλιοθήκαις ἀναθέσεως θαυμασθέντας αὐτοῦ καταξιωθῆναι τοὺς λόγους·

ΙΘ'

- [9] κατὰ δὲ τούσδε τοὺς χρόνους Παύλου τὴν ἀπὸ Ἱερουσαλήμ καὶ κύκλῳ πορείαν μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ διανύοντος, Ἰουδαίους Ῥώμης ἀπελαύνει Κλαύδιος, ὃ τε Ἀκύλας καὶ Πρίσκιλλα μετὰ τῶν ἄλλων Ἰουδαίων τῆς Ῥώμης ἀπαλλαγέντες ἐπὶ τὴν Ἀσίαν καταίρουσιν, ἐνταῦθά τε Παύλῳ τῷ ἀποστόλῳ συνδιατρίβουσιν, τοὺς αὐτόθι τῶν ἐκκλησιῶν ἄρτι πρὸς αὐτοῦ καταβληθέντας θεμελίους ἐπιστηρίζοντι. διδάσκαλος καὶ τούτων ἡ ἱερά τῶν Πράξεων γραφή. ἔτι δὲ Κλαυδίου τὰ τῆς βασιλείας διέποντος, κατὰ τὴν τοῦ πάσχα ἑορτὴν τσοαύτην ἐπὶ τῶν Ἱεροσολύμων στάσι καὶ ταραχῇ ἐγγενέσθαι συνέβη, ὡς μόνων τῶν περὶ τὰς ἐξόδους τοῦ ἱεροῦ βίβλ. συνωθουμένων τρεῖς μυριάδας Ἰουδαίων ἀποθανεῖν πρὸς ἀλλήλων καταπατηθέντων, γενέσθαι τε τὴν ἑορτὴν πένθος μὲν ὄλω τῷ ἔθνει, θρῆνον δὲ καθ'
- 19 [1] των ἡ ἱερά τῶν Πράξεων γραφή. ἔτι δὲ Κλαυδίου τὰ τῆς βασιλείας διέποντος, κατὰ τὴν τοῦ πάσχα ἑορτὴν τσοαύτην ἐπὶ τῶν Ἱεροσολύμων στάσι καὶ ταραχῇ ἐγγενέσθαι συνέβη, ὡς μόνων τῶν περὶ τὰς ἐξόδους τοῦ ἱεροῦ βίβλ. συνωθουμένων τρεῖς μυριάδας Ἰουδαίων ἀποθανεῖν πρὸς ἀλλήλων καταπατηθέντων, γενέσθαι τε τὴν ἑορτὴν πένθος μὲν ὄλω τῷ ἔθνει, θρῆνον δὲ καθ'

des chrétiens. Cf. F. Wützig, *Onomastica sacra* (Texte und Untersuchungen, XLI, 1, Leipzig, 1914 s.).

16. Cf. *supra*, II, v, 7; II, vi, 3; et sur les difficultés relatives à ce titre E. SCHUERER, *op. cit.*, III, p. 678-683.

17. Ce récit est probablement légendaire, mais on sait que les œuvres de Philon figuraient en bonne place dans la bibliothèque de Césarée et que l'un au moins des mss. qui les renfermaient fut de ceux qui furent recopiés par l'évêque Euzolus; cf. L. COHN, *Philonis Alexandrini opera*, I, Berlin, 1896, p. III-IV. La liste d'Eusèbe n'est pas complète. Si elle mentionne des œuvres perdues, elle laisse par contre de côté certains ouvrages conservés tels que le *De officio mundi*. On peut se demander si la liste en question ne tient compte que des mss. conservés à Césarée.

18. *Rom.*, xv, 19.

Gaius, décrivit les impiétés de ce prince, dans son ouvrage qu'il intitula, avec finesse et ironie, *Des vertus*¹⁶. On dit que, sous Claude, il lut son ouvrage en plein sénat romain et qu'on l'admira tellement qu'on jugea ses écrits dignes d'être placés dans les bibliothèques¹⁷.

XIX

QUELS MALHEURS ARRIVÈRENT AUX JUIFS AU JOUR DE LA PAQUE

[XVIII, 9] En ces temps-là, comme Paul achevait le voyage circulaire de Jérusalem jusqu'à l'Illyricum¹⁸, Claude chassa les Juifs de Rome¹⁹ : Aquila et Priscille, ayant été chassés avec les autres Juifs de Rome, débarquèrent en Asie et là ils vécurent avec l'apôtre Paul, qui affermissait les fondements, récemment posés par lui, des Églises de ce pays²⁰. C'est ce que nous apprend le livre sacré des *Actes*.

[XIX, 1] Claude régissait encore les affaires de l'empire, lorsque, à l'époque de la fête de la Pâque¹, il se produisit à Jérusalem une sédition et un trouble si grands que, des seuls Juifs qui se pressaient violemment aux issues du sanctuaire, trente mille périrent écrasés les uns par les autres; la fête devint un deuil pour la nation entière, un sujet de lamentation pour chaque famille. C'est ce que raconte textuellement Josèphe².

19. *Act. Apost.*, XVIII, 2. Cf. SUÉTONE, *Claud.*, 25 : « Iudaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit ». DION CASSIUS, *Hist.*, LX, 6. L'édit de Claude date, semble-t-il, de 49-50. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, t. III, 4^e édit., p. 61-63; L. ГОМО, *le Haut-Empire* (dans l'*Histoire générale* de G. GLOTZ, Paris, 1933), p. 276.

20. *Act. Apost.*, XVIII, 18, 19, 23.

1. L'événement se passe sous le procuratorat de Ventidius Cumanus (48-52). Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 568-569; G. ΡΙCCTIOTTI, *op. cit.*, II, 495. Le chiffre des victimes donné ici est sans doute exagéré.

2. JOΣΕΦΗ, *Bell. iud.*, II, XII, 227; cf. *Antiq. iud.*, XX, 105-113.

- [2] ἐκάστην οἰκίαν. καὶ ταῦτα δὲ κατὰ λέξιν ὁ Ἰώσηπος. Κλαύδιος δὲ Ἀγρίππαν, Ἀγρίππου παῖδα, Ἰουδαίων καθίστησι βασιλέα, Φήλικα τῆς χώρας ἀπάσης Σαμαρείας τε καὶ Γαλιλαίας καὶ προσέτι τῆς ἐπικαλουμένης Περαιᾶς ἐπίτροπον ἐκπέμψας, διοικήσας δὲ αὐτὸς τὴν ἡγεμονίαν ἔτεσιν τρισὶν καὶ δέκα πρὸς μῆσιν ὀκτώ, Νέρωνα τῆς ἀρχῆς διάδοχον καταλιπών, τελευτᾷ.

Κ'

- 20 [1] Κατὰ δὲ Νέρωνα, Φήλικος τῆς Ἰουδαίας ἐπιτροπεύοντος, αὐτοῖς ῥήμασιν αὐθις ὁ Ἰώσηπος τὴν εἰς ἀλλήλους τῶν ἱερέων στάσιν ὧδέ πως ἐν εἰκοστῷ τῆς Ἀρχαιολογίας γράφει·
- [2] « ἐξάπτεται δὲ καὶ τοῖς ἀρχιερεῦσι στάσις πρὸς τοὺς ἱερεῖς καὶ τοὺς πρῶτους τοῦ πλήθους τῶν Ἱεροσολύμων, ἕκαστός τε αὐτῶν στίφος ἀνθρώπων τῶν θρασυτάτων καὶ νεωτεριστῶν ἑαυτῷ ποιήσας, ἡγεμῶν ἦν, καὶ συρράσσοντες ἐκακολόγουν τε ἀλλήλους καὶ λίθοις ἔβαλλον· ὁ δ' ἐπιπλήξων ἦν οὐδὲ εἷς, ἀλλ·
- [3] ὡς ἐν ἀπροστατήτῳ πόλει ταῦτ' ἐπράσσετο μετ' ἐξουσίας. τοσαύτη δὲ τοὺς ἀρχιερεῖς κατέλαβεν ἀνάδεια καὶ τόλμα, ὥστε ἐκπέμπειν δούλους ἐτόλμων ἐπὶ τὰς ἄλωνας τοὺς ληψομένους τὰς τοῖς ἱερεῦσιν ὀφειλομένας δεκάτας. καὶ συνέβαινε τοὺς ἀπορουμένους τῶν ἱερέων ὑπ' ἐνδείας ἀπολλυμένους θεωρεῖν οὕτως ἐκράτει τοῦ δικαίου παντὸς ἢ τῶν στασιαζόντων βία ».

3. Agrippa ne fut jamais roi des Juifs, bien qu'il ait pu en porter le titre. Cf. *Act. Apost.*, xxv, 13, 24, 26; xxvi, 2. Mais il obtint de Claude un domaine, qui, sous Néron, reçut des agrandissements successifs. Lorsque les relations se tendirent entre Rome et les Juifs, il multiplia les efforts pour éviter la guerre. Celle-ci ayant cependant éclaté, il se rangea aux côtés des Romains et les aida de tout son pouvoir, si bien qu'en 75 il fut récompensé de sa fidélité par la dignité de préteur. Il mourut aux environs de l'an 100, selon Juste de Tibériade. Cf. E. SCHUEBER, *op. cit.*, I, 585 s.

4. Le nouveau procureur, Antonius Felix, était le frère de Pallas, le puissant affranchi de Claude et lui-même un affranchi, ce qui était alors chose

[2] Claude établit roi des Juifs, Agrippa, fils d'Agrippa³ et envoya Félix comme procurateur de tout le pays de Samarie et de Galilée, et en plus du pays appelé Pérée⁴. Et après avoir exercé le pouvoir pendant treize ans et huit mois, il mourut en laissant Néron comme successeur⁵.

XX

CE QUI ARRIVA ENCORE A JÉRUSALEM SOUS NÉRON

[1] Sous Néron, tandis que Félix était procurateur de Judée, les prêtres entrèrent en désaccord les uns contre les autres, comme Josèphe l'écrit en propres termes au vingtième livre des *Antiquités* :

« [2] Les grands prêtres soulevèrent des troubles contre les prêtres et contre les premiers du peuple à Jérusalem, et chacun d'eux, s'étant fait une garde des hommes les plus hardis et les plus révolutionnaires, en était le chef; et lorsqu'on se rencontrait, on s'insultait mutuellement et on se lançait des pierres. Il n'y avait personne pour s'opposer à ces disputes, mais, comme dans une ville sans défenseurs, on agissait ainsi en liberté. [3] Telles étaient l'impudence et l'audace des grands prêtres qu'ils osaient envoyer leurs serviteurs dans les granges pour enlever les dîmes dues aux prêtres. Il arriva même que l'on vit ceux des prêtres qui étaient pauvres mourir de faim. C'était ainsi que l'emportait sur toute justice la violence des séditieux¹. »

inoûte. Cf. TACITE, *Hist.*, V, 9; SUÉTONE, *Claud.*, 28, et sur le pouvoir des affranchis au temps de Claude, L. HOMO, *op. cit.*, p. 253-256. Félix fut procurateur de Judée de 52 à 60. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 571 s.; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 497-500.

5. Claude mourut le 13 octobre 54, après avoir régné 13 ans, 8 mois et 28 jours. Cf. *Chronic.*, *ad annum* 54, p. 181; JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 247-248; L. HOMO, *op. cit.*, p. 279-281.

1. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 180-181. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, III, 576 ss.

- [4] πάλιν δὲ ὁ αὐτὸς συγγραφεὺς κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους ἐν Ἱεροσολύμοις ὑποφυῆναι ληστῶν τι εἶδος ἱστορεῖ, οἱ μεθ' ἡμέραν ὡς φησιν, καὶ ἐν μέσῃ τῇ πόλει ἐφόνευον τοὺς συναντῶντας,
- [5] μάλιστα γὰρ ἐν ταῖς ἐορταῖς μιγνυμένους τῷ πλήθει καὶ ταῖς ἐσθήσεσιν ὑποκρύπτοντας μικρὰ ξιφίδια, τούτοις νύττειν τοὺς διαφόρους· ἔπειτα πεσόντων, μέρος γίνεσθαι τῶν ἐπαγανακτούντων αὐτοὺς τοὺς πεφονευκότητας· διὸ καὶ παντάπασιν ὑπ' ἀξιοπιστίας ἀνευρέτους γενέσθαι. πρῶτον μὲν οὖν ὑπ' αὐτῶν Ἰωνάθην τὸν ἀρχιερέα κατασφαγῆναι, μετὰ δ' αὐτὸν καθ' ἡμέραν ἀναιρεῖσθαι πολλούς, καὶ τῶν συμφορῶν τὸν φόβον εἶναι χαλεπώτερον, ἐκάστου καθάπερ ἐν πολέμῳ καθ' ὥραν τὸν θάνατον προσδεχομένου.

ΚΑ'

- 21 [1] Ἐξῆς δὲ τούτοις ἐπιφέρει μεθ' ἕτερα λέγων·

« μείζονι δὲ τούτων πληγῇ Ἰουδαίους ἐκάκωσεν ὁ Ἀιγύπτιος ψευδοπροφήτης. παραγενόμενος γὰρ εἰς τὴν χώραν ἀνθρωπος γόης καὶ προφήτου πίστιν ἐπιθείς ἑαυτῷ, περὶ τρισμυρίου μὲν ἀθροίζει τῶν ἠπατημένων, περιαγαγὼν δ' αὐτοὺς ἐκ τῆς ἐρημίας εἰς τὸ Ἐλαιῶν καλούμενον ὄρος, ἐκεῖθεν οἴος τε ἦν εἰς Ἱεροσόλυμα παρελθεῖν βιάζεσθαι καὶ κρατήσας¹ τῆς τε Ῥωμαϊκῆς φρουρᾶς καὶ τοῦ δήμου τυραννικῶς² χρώμενος τοῖς συνεισπε-

1. κρατήσας TERBDMS Ios κρατῆσαι A.

2. τυραννικῶς AT⁴DM τυραννεῖν R^oB τυραννεῖ T^oERS τυραννεῖ τυραννίδι τυραννεῖν Ios mss, Josèphe semble avoir écrit : βιάζεσθαι καὶ κρατῆσαι τῆς Ῥωμαϊκῆς φρουρᾶς καὶ τοῦ δήμου τυραννικῶς, χρώμενος τοῖς συνεισπεσοῦσιν δορυφόροις. Rufin traduit : *Pervenit cum ipsis ad montem qui vocatur Oliveti, paratus inde irruere Hierusalyma et vi ac potestate urbem tenere simulque Romanorum praesidia ac plebem tyrannidis suæ subiugare, fretus per omnia his quos secum eduxerat satellitibus.*

[4] Le même écrivain raconte encore que, dans les mêmes temps, apparut à Jérusalem une espèce de brigands, qui, en plein jour, à ce qu'il dit, et en pleine ville, tuaient ceux qu'ils rencontraient. [5] C'était surtout aux jours de fête que, mêlés à la foule et cachant sous leurs vêtements de petites épées², ils en frappaient ceux qui n'étaient pas de leur parti. Puis, lorsque ceux-ci tombaient, les meurtriers eux-mêmes faisaient chorus avec ceux qui s'indignaient, et de la sorte leur apparence honnête les rendait absolument introuvables. [6] D'abord, le grand prêtre Jonathan fut tué par eux, et après lui, chaque jour, beaucoup furent tués. La peur fut encore plus redoutable que le mal, chacun, comme dans une guerre, attendant la mort à tout moment³.

XXI

L'ÉGYPTIEN QUE MENTIONNENT AUSSI LES ACTES DES APOTRES

[1] Ensuite, après d'autres choses, Josèphe ajoute :

« D'une plaie plus grande que celles-là, le faux prophète égyptien frappa les Juifs¹. En effet, il arriva dans le pays comme un magicien et s'imposa à lui-même la réputation de prophète; il rassembla environ trente mille de ses dupes et les amena du désert jusqu'au mont appelé des Oliviers. De là, il était capable d'aller prendre Jérusalem de force, de réduire

2. Les sicaires doivent leur nom à la petite épée, *sica*, qu'ils portaient. Le mot sicaire lui-même, dans le latin classique, sert à désigner toute espèce de meurtriers; c'est ainsi qu'une loi, datée du temps de Sylla, est intitulée *Lex Cornelia de Sicariis*. Chez les Juifs, les sicaires étaient des zélotes particulièrement fanatiques, et leurs victimes, ceux qui n'étaient pas de leur parti, étaient tous ceux qui se rangeaient aux côtés des Romains. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 574.

3. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 254-256.

1. Sur cet incident dont la date exacte reste inconnue, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 575-576; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, 499-500.

- σοῦσιν δορυφόροις. φθάνει δ' αὐτοῦ τὴν ὁρμὴν Φῆλιξ, ὑπαν-
 [2] τιάσας μετὰ τῶν Ῥωμαϊκῶν ὀπλιτῶν, καὶ πᾶς ὁ δῆμος συνε-
 φήψατο τῆς ἀμύνης, ὥστε συμβολῆς γενομένης τὸν μὲν Αἰγύπ-
 τιον φυγεῖν μετ' ὀλίγων, διαφθαρῆναι δὲ καὶ ζωγρηθῆναι πλεισ-
 τους τῶν σὺν αὐτῷ ».
- [3] ταῦτα ἐν τῇ δευτέρᾳ τῶν Ἱστοριῶν ὁ Ἰώσηπος· ἐπιστῆσαι
 δὲ ἀξιον τοῖς ἐνταῦθα κατὰ τὸν Αἰγύπτιον δεδηλωμένοις καὶ
 τοῖς ἐν ταῖς Πράξεσι τῶν ἀποστόλων, ἐνθα κατὰ Φήλικα πρὸς ³
 τοῦ ἐν Ἱεροσολύμοις χιλιάρχου εἴρηται τῷ Παύλῳ, ὀπηνίκα
 κατεστασίαζεν αὐτοῦ τὸ τῶν Ἰουδαίων πλῆθος· « οὐκ ἄρα
 σὺ εἶ ὁ Αἰγύπτιος ὁ πρὸ τούτων τῶν ἡμερῶν ἀναστατώσας καὶ
 ἐξαγαγὼν ἐν τῇ ἐρήμῳ τοὺς τετρακισχιλίους ἄνδρας τῶν σικα-
 ρίων; » ἀλλὰ τὰ μὲν κατὰ Φήλικα τοιαῦτα·

ΚΒ'

- 22 [1] τούτου δὲ Φῆστος ὑπὸ Νέρωνος διάδοχος πέμπεται, καθ' ὃν
 δικαιολογησάμενος ὁ Παῦλος δέσμιος ἐπὶ Ῥώμης ἄγεται. Ἀρίσ-
 ταρχος αὐτῷ συνῆν, ὃν καὶ εἰκότως συναιχμάλωτόν που τῶν
 ἐπιστολῶν ἀποκαλεῖ. καὶ Λουκᾶς, ὁ καὶ ¹ τὰς πράξεις τῶν

3. πρὸς ΑΤΕΡ ὑπὸ ΒΔΜ.

1. ὁ καὶ ΤΕΡΒΔΜ δὲ ὁ Α sed et Lucas qui et... L.

2. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 261-263. On trouve un autre récit du même fait, *Antiq. iud.*, XX, 8, 6.

3. *Act. Apost.*, XXI, 38. Les Actes ne parlent que de 4.000 sicaires alors que Josèphe donne le chiffre, sans doute exagéré, de 30.000. Il semble, d'après le récit des *Actes*, que le peuple ait attendu ou désiré un revirement de la fortune en faveur de l'Égyptien. Cf. E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, p. 643.

la garnison romaine et le peuple de façon tyrannique, en se servant des gens armés qu'il commandait. [2] Mais Félix prévint son choc, en allant à sa rencontre avec les soldats romains et tout le peuple l'aida à la défense, de telle sorte que, le combat ayant eu lieu, l'Égyptien s'enfuit avec peu d'hommes et que la plupart de ceux qui étaient avec lui furent tués ou faits prisonniers ². »

[3] Ainsi Josèphe, au deuxième livre des *Histoires*. Il est convenable de rapprocher ce qui est dit ici à propos de l'Égyptien de ce qui est dit dans les *Actes des Apôtres*, à l'endroit où le tribun qui était à Jérusalem, sous Félix, dit à Paul, quand la foule des Juifs s'ameutait contre lui : N'es-tu donc pas l'Égyptien qui s'est soulevé voici quelque temps et a emmené dans le désert quatre mille sicaires ³ ? »

Voilà ce qui a eu lieu sous Félix.

XXII

COMMENT PAUL, ENVOYÉ PRISONNIER DE JUDÉE A ROME, SE JUSTIFIE ET EST ABSOUT DE TOUTE CONDAMNATION

[1] A ce dernier, Festus fut envoyé comme successeur par Néron ¹; ce fut sous ce gouvernement que Paul, après s'être justifié ², fut envoyé captif à Rome ³. Aristarque était avec lui, lui qu'il appelle justement quelque part dans ses lettres compagnon de captivité ⁴. Et Luc, qui a confié à l'Écriture les

1. Porcius Festus dut être nommé procureur en 59-60. Il est vrai que la *Chronique*, édit. HELM, p. 182, place à la seconde année de Néron, c'est-à-dire en 56, la destitution de Félix et son remplacement par Festus; mais cette date est difficilement acceptable. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 577, n. 38. E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, p. CCCIII-CCCIV.

2. *Act. Apost.*, XXV, 8-12.

3. *Act. Apost.*, XXVII, 1.

4. *Act. Apost.*, XXVII, 2; *Coloss.*, IV, 10.

- ἀποστόλων γραφῆ παραδούς, ἐν τούτοις κατέλυσε τὴν ἱστορίαν, διετίαν δλην ἐπὶ τῆς Ῥώμης τὸν Παῦλον ἀνετον διατρίψαι καὶ
- [2] τὸν τοῦ θεοῦ λόγον ἀκωλύτως κηρῦξαι ἐπισημηνάμενος. τότε μὲν οὖν ἀπολογησάμενον, αὐθις ἐπὶ τὴν τοῦ κηρύγματος διακονίαν λόγος ἔχει στείλασθαι τὸν ἀπόστολον, δευτέρον δ' ἐπιβάντα τῇ αὐτῇ πόλει τῷ κατ' αὐτὸν τελειωθῆναι μαρτυρίῳ· ἐν ᾧ δεσμοῖς ἐχόμενος, τὴν πρὸς Τιμόθεον δευτέραν ἐπιστολὴν συντάττει, ὁμοῦ σημαίνων τὴν τε προτέραν αὐτῷ γενομένην ἀπολογίαν καὶ
- [3] τὴν παρὰ πόδας τελειώσιν. δέχου δὴ καὶ τούτων τὰς αὐτοῦ μαρτυρίας· « ἐν τῇ πρώτῃ μου », φησὶν, « ἀπολογία οὐδεὶς μοι παρεγένετο, ἀλλὰ πάντες με ἐγκατέλιπον (μὴ αὐτοῖς λογισθεῖη), ὁ δὲ κύριός μοι παρέστη καὶ ἐνεδυνάμωσέν με, ἵνα δι' ἐμοῦ τὸ κήρυγμα πληροφορηθῆ καὶ ἀκούσωσι πάντα τὰ ἔθνη, καὶ ἐρρῦσθην
- [4] ἐκ στόματος λέοντος ». σαφῶς δὴ παρίστησιν διὰ τούτων ὅτι δὴ τὸ πρότερον, ὡς ἂν τὸ κήρυγμα τὸ δι' αὐτοῦ πληρωθεῖη, ἐρρῦσθη ἐκ στόματος λέοντος, τὸν Νέρωνα ταύτῃ, ὡς εἰκεν, διὰ τὸ ὠμόθυμον προσειπών. οὐκ οὖν ἐξῆς προστέθεικεν παραπλήσιόν τι τῷ· « ῥύσεται με ἐκ στόματος λέοντος »· ἑώρα γὰρ τῷ πνεύματι τὴν ὅσον οὕτω μέλλουσαν αὐτοῦ τελευτήν, δι' ὃ φησιν
- [5] ἐπιλέγων τῷ· « καὶ ἐρρῦσθην ἐκ στόματος λέοντος » τὸ· « ῥύσεται με ὁ κύριος ἀπὸ παντὸς ἔργου πονηροῦ καὶ σώσει εἰς τὴν βασιλείαν αὐτοῦ τὴν ἐπουράνιον », σημαίνων τὸ παραυτίκα μαρτύριον· ὃ καὶ σαφέστερον ἐν τῇ αὐτῇ προλέγει γραφῆ, φάσκων· « ἐγὼ γὰρ ἤδη σπένδομαι, καὶ ὁ καιρὸς τῆς ἐμῆς ἀναλύσεως ἐφέστηκεν ».
- [6] νῦν μὲν οὖν ἐπὶ τῆς δευτέρας ἐπιστολῆς τῶν πρὸς Τιμόθεον τὸν Λουκᾶν μόνον γράφοντι αὐτῷ συνεῖναι δηλοῖ, κατὰ δὲ τὴν προτέραν ἀπολογίαν οὐδὲ τοῦτον· ὅθεν εἰκότως τὰς τῶν ἀποστόλων Πράξεις ἐπ' ἐκεῖνον ὁ Λουκᾶς περιέγραψε τὸν χρόνον, τὴν μέχρις οὗ τῷ Παύλῳ συνῆν ἱστορίαν ὑφηγησάμενος. ταῦτα

5. *Act. Apost.*, κxviii, 30-31.

6. Eusèbe ne donne pas ici ses références, mais il avait sûrement à sa disposition des sources écrites, quand ce ne serait que saint Irénée et Caïus. Cependant, le soin qu'il met à établir la réalité d'un second séjour de l'apôtre à Rome semble montrer que tout le monde n'était pas de cet avis.

7. *II Tim.*, iv, 16-17. Cf. C. SPICQ, *Saint Paul, les Epîtres pastorales*, Paris, 1949, p. 398-402; Lxxvi-Lxxxviii.

8. La gueule du lion est une expression proverbiale pour désigner un grand péril. Il n'y a pas lieu de penser spécialement à Néron, comme le fait Eusèbe.

Actes des Apôtres, a terminé là-dessus son récit, en racontant que Paul passa en liberté deux années entières à Rome et y prêcha sans en être empêché la parole de Dieu ⁵. [2] Alors donc, ayant plaidé sa cause, l'apôtre repartit, de nouveau, dit-on, pour le ministère de la prédication ⁶; puis il vint pour la seconde fois dans la même ville et fut consommé par le martyre : c'est alors qu'étant dans les chaînes, il composa la seconde lettre à Timothée, où il signifie à la fois sa première défense et sa consommation imminente. Voici encore sur ce point son propre témoignage : « Dans ma première défense, dit-il, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné (que cela ne leur soit pas compté !). Le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que, par moi, la prédication soit achevée et que toutes les nations l'entendent, et j'ai été délivré de la gueule du lion ⁷. » [4] Par là, Paul établit clairement que, la première fois, afin que sa prédication soit achevée, il a été délivré de la gueule du lion, c'est-à-dire, semble-t-il, de Néron qu'il désigne ainsi à cause de sa cruauté ⁸. Par contre, dans la suite, il n'ajoute rien qui ressemble à : Il me délivrera de la gueule du lion, car il voyait en esprit que sa fin ne tarderait guère. [5] C'est pourquoi il ajoute à : « Et j'ai été délivré de la gueule du lion » ces paroles : « Le Seigneur me délivrera de toute œuvre mauvaise et me sauvera dans son royaume céleste ⁹ », signifiant ainsi son martyre tout proche; et il l'annonce encore plus clairement dans la même lettre, en disant : « Je suis déjà offert en libation et le temps de ma délivrance est proche ¹⁰. » [6] Il montre d'ailleurs qu'à la date de la seconde épître à Timothée, Luc seul est avec lui quand il écrit ¹¹, mais qu'à celle de la première défense, même celui-ci faisait défaut. Par suite, il est vraisemblable que Luc a achevé les *Actes des Apôtres* à cette époque, en limitant son récit au temps où il était avec Paul ¹².

9. *II Tim.*, iv, 18.

10. *II Tim.*, iv, 6.

11. *II Tim.*, iv, 11 et 16.

12. Cf. E. JACQUIER, *les Actes des Apôtres*, p. LXIV, CXXI.

- [7] δ' ἡμῖν εἴρηται παρισταμένοις ὅτι μὴ καθ' ἦν ὁ Λουκᾶς ἀνέγραψεν ἐπὶ τῆς Ῥώμης ἐπιδημίαν τοῦ Παύλου τὸ μαρτύριον αὐτῶν
- [8] συνεπεράνθη· εἰκὸς γέ τοι κατὰ μὲν ἀρχὰς ἡπιώτερον τοῦ Νέρωνος διακειμένου, ῥᾶον τὴν ὑπὲρ τοῦ δόγματος τοῦ Παύλου καταδεχθῆναι ἀπολογίαν, προελθόντος δ' εἰς ἀθεμίτους τόλμας, μετὰ τῶν ἄλλων καὶ τὰ κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐγχειρηθῆναι.

ΚΓ'

- 23 [1] Ἰουδαῖοί γε μὴν τοῦ Παύλου Καίσαρα ἐπικαλεσαμένου ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων πόλιν ὑπὸ Φήστου παραπεμφθέντος, τῆς ἐλπίδος καθ' ἦν ἐξήρτυον αὐτῶν τὴν ἐπιβουλήν, ἀποπεσόντες, ἐπὶ Ἰάκωβον τὸν τοῦ κυρίου τρέπονται ἀδελφόν, ὧς πρὸς τῶν ἀποστόλων ὁ τῆς ἐπισκοπῆς τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐγκεχείριστο θρόνος.
- [2] τοιαῦτα δὲ αὐτοῖς καὶ τὰ κατὰ τούτου τολμᾶται¹. εἰς μέσον αὐτὸν ἀγαγόντες ἄρνησιν τῆς εἰς τὸν Χριστὸν πίστεως ἐπὶ παντὸς ἐξήτουν τοῦ λαοῦ· τοῦ δὲ παρὰ τὴν ἀπάντων γνώμην ἐλευθέρᾳ φωνῇ καὶ μᾶλλον ἢ προσεδόκησαν ἐπὶ τῆς πληθύος ἀπάσης παρρησιασαμένου καὶ ὁμολογήσαντος υἱὸν εἶναι θεοῦ τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν, μηκέθ' οἰοί τε τὴν τοῦ ἀνδρὸς μαρτυρίαν φέρειν τῶν καὶ δικαιοτάτων αὐτὸν παρὰ τοῖς πᾶσιν δι' ἀκρότητα ἥς μετῆει κατὰ τὸν βίον φιλοσοφίας τε καὶ θεοσεβείας πιστεῦσθαι, κτείνουσι, καιρὸν εἰς ἐξουσίαν λαβόντες τὴν ἀναρχίαν, ὅτι δὴ τοῦ Φήστου κατ' αὐτὸ τοῦ καιροῦ ἐπὶ τῆς

1. τολμᾶται BDM τολμήματα A τετόλμηται TER *hoc modo adorti sunt* L.

1. *Act. Apost.*, xxv, 11-12; xxvii, 1.

[7] Ayant achevé notre exposé, nous faisons remarquer que le martyre de Paul n'a pas eu lieu pendant le séjour à Rome que Luc a décrit. [8] Il est d'ailleurs vraisemblable qu'au commencement de son règne, Néron était plus doux et reçut facilement la défense de Paul en faveur de la doctrine; mais que, venu à des audaces sacrilèges, il dirigea ses entreprises contre les apôtres comme contre les autres.

XXIII

COMMENT RENDIT TÉMOIGNAGE JACQUES, APPELÉ LE FRÈRE DU SEIGNEUR

[1] Paul en ayant appelé à César et ayant été envoyé par Festus à la ville des Romains¹, les Juifs perdirent l'espoir en vue duquel ils lui avaient tendu des embûches²; et ils se tournèrent contre Jacques, le frère du Seigneur, à qui avait été remis par les apôtres le siège épiscopal de Jérusalem³. Voici ce qu'ils eurent l'audace de faire encore contre lui. [2] Ils le firent venir au milieu d'eux et lui demandèrent de renier sa foi au Christ devant tout le peuple. Mais Jacques contrairement à la pensée de tous, parla ouvertement, d'une voix libre, bien plus qu'ils ne l'attendaient, devant toute la multitude et confessa que notre Sauveur et Seigneur Jésus était le Fils de Dieu. Ils ne furent pas capables de supporter le témoignage de cet homme, parce qu'auprès de tous il avait la réputation d'être très juste à cause de la supériorité dont il faisait preuve dans sa vie sage et pieuse; et ils le tuèrent, mettant à profit l'absence de gouvernement, car à ce moment même Festus était mort en Judée et tout ce qui regardait

2. *Act. Apost.*, xxiii, 13-15; xxv, 3.

3. *Supra*, II, 1, 2.

- Ἰουδαίας τελευτήσαντος, ἀναρχα καὶ ἀνεπιτρόπευτα τὰ τῆς
- [3] αὐτόθι διοικήσεως καθειστήκει. τὸν δὲ τῆς τοῦ Ἰακώβου τελευτῆς τρόπον ἤδη μὲν πρότερον αἱ παρατεθεῖσαι τοῦ Κλήμεντος φωναὶ δεδηλώκασιν, ἀπὸ τοῦ πτερυγίου βεβλήσθαι ξύλω τε τὴν πρὸς θάνατον πεπληῆχθαι αὐτὸν ἱστορηκότος· ἀκριβέστατά γε μὴν τὰ κατ' αὐτὸν ὁ Ἠγήσιππος, ἐπὶ τῆς πρώτης τῶν ἀποστόλων γενόμενος διαδοχῆς, ἐν τῷ πέμπτῳ αὐτοῦ ὑπομνήματι τοῦτον λέγων ἱστορεῖ τὸν τρόπον·
- [4] « διαδέχεται τὴν ἐκκλησίαν μετὰ τῶν ἀποστόλων ² ὁ ἀδελφὸς τοῦ κυρίου Ἰάκωβος, ὁ ὀνομασθεὶς ὑπὸ πάντων δίκαιος ἀπὸ τῶν τοῦ κυρίου χρόνων μέχρι καὶ ἡμῶν ³, ἐπεὶ πολλοὶ Ἰάκωβοι ἐκαλοῦντο, οὗτος δὲ ἐκ κοιτίας μητρὸς αὐτοῦ ἅγιος ἦν, οἶνον καὶ σίκερα οὐκ ἐπιεν οὐδὲ ἐμψυχον ἔφαγεν, ξυρὸν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ οὐκ ἀνέβη, ἔλαιον οὐκ ἠλείψατο, καὶ βαλανεῖφ οὐκ [6] ἐχρήσατο. τοῦτ' ἄρα μόνω ἐξῆν εἰς τὰ ἅγια ⁴ εἰσιέναι ⁵. οὐδὲ γὰρ ἔρεοῦν ἐφόρει, ἀλλὰ σινδόνας. καὶ μόνος εἰσήρχετο εἰς τὸν ναὸν ἠύρισκετό τε κείμενος ἐπὶ τοῖς γόνασιν καὶ αἰτούμενος ὑπὲρ τοῦ λαοῦ ἄφεισιν, ὡς ἀπεσκληκέναι τὰ γόνατα αὐτοῦ δίκην καμήλου, διὰ τὸ ἀεὶ κάμπτειν ἐπὶ γόνου προσκυνοῦντα τῷ θεῷ [7] καὶ αἰτεῖσθαι ἄφεισιν τῷ λαῷ ⁶. διὰ γέ τοι τὴν ὑπερβολὴν τῆς δικαιοσύνης αὐτοῦ ἐκαλεῖτο ὁ δίκαιος καὶ ὠβλίαις, ὃ ἐστὶν

2. μετὰ τῶν ἀποστόλων Mss. L. par les apôtres S *post apostolos* Hieron. de uir ill 2.

3. *ab ipsius domini temporibus perdurans usque ad nos L.*

4. τοῦτ' ἄρα—εἰσιέναι Doublet de καὶ μόνος—ναὸν selon Schwartz; Le raisonnement οὐδὲ γὰρ—σινδόνας s'explique mal.

5. τὰ ἅγια Mss. τὰ ἅγια τῶν ἁγίων SL Hieron.

6. διὰ τὸ—τῷ λαῷ Doublet selon Schwartz de ἠύρισκετο — ἄφεισιν.

4. Porcius Festus mourut en 62, tandis qu'il exerçait encore sa charge, et en attendant l'arrivée de son successeur, sa mort fut suivie de quelques mois d'anarchie. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, ix, 1. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 581-584.

5. Cf. *supra*, II, 1, 4. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 303 suiv., met en relief d'une manière intéressante les motifs de la mort de Jacques.

6. *Levit.*, x, 9; *Num.*, vi, 3. Saint Jean-Baptiste (*Luc*, 1, 15) avait été avant sa naissance l'objet d'une consécration semblable, demandée par l'ange lui-même. Cf. *Jud.*, xiv, 4, à propos de Samson; *I Sam.*, 1, 11, à propos de Samuel.

l'administration du pays était alors sans ordre et sans surveillance ⁴.

[3] Les circonstances de la mort de Jacques ont déjà été précédemment indiquées par les paroles de Clément que nous avons citées : celui-ci rapporte qu'il fut jeté du pinacle du temple et frappé à mort à coups de bâton ⁵. Ce qui concerne Jacques, Hégésippe qui appartient à la première succession des apôtres, le raconte de la manière la plus exacte dans le cinquième livre de ses *Mémoires*, dans les termes suivants :

[4] « Le frère du Seigneur, Jacques, reçut (l'administration de) l'Église avec les apôtres. Depuis les temps du Seigneur jusqu'à nous, tous l'appellent le Juste, puisque beaucoup portaient le nom de Jacques. [5] Cet homme fut sanctifié dès le sein de sa mère; il ne but ni vin, ni boisson enivrante; il ne mangea rien qui eût vécu ⁶; le rasoir ne passa pas sur sa tête; il ne s'oignit pas d'huile et ne prit pas de bains ⁷. [6] A lui seul il était permis d'entrer dans le sanctuaire ⁸, car il ne portait pas de vêtements de laine, mais de lin ⁹. Il entra seul dans le temple ¹⁰ et il s'y tenait à genoux, demandant pardon pour le peuple, si bien que ses genoux s'étaient endurcis comme ceux d'un chameau, car il était toujours à genoux, adorant Dieu et demandant pardon pour le peuple ¹¹. [7] A cause de son éminente justice, on l'appelait le Juste et Oblias,

7. *Num.*, vi, 5.

8. Il semblerait, d'après cela, que Jacques eût été d'origine lévitique. On voudrait surtout savoir à qui pense Hégésippe quand il emploie le mot *μόνος*. Jacques n'était certainement pas le grand prêtre des Juifs, et nous ne saurions croire que le sanctuaire chrétien eût été organisé à la manière du temple juif. L'Eucharistie n'était-elle pas d'abord célébrée sous la forme d'un repas de communauté ? Tout le passage est obscur et soulève de nombreuses difficultés.

9. D'après *Exod.*, xxix, 39; xxviii, 27, les vêtements sacerdotaux devaient être de lin. Il était donc normal pour Hégésippe que Jacques eût des vêtements de lin; ceux-ci n'avaient rien à faire avec le nazireat.

10. Doublet, selon Schwartz.

11. Doublet. « Si l'on examine les prétendues dittographies, on trouve entre elles assez de différences pour douter de leur nature. Ces répétitions, ces citations bibliques, ces parenthèses, ces retours en arrière sur les parties antérieures du récit sont les signes d'une singulière gaucherie d'écrivain; mais ils n'ont rien d'étonnant chez un auteur d'origine sémitique. » E. GRAPIN, *Eusèbe, Hist. eccles.*, I, p. 503. Ce jugement paraît bien optimiste, et je croirais volontiers que le texte d'Hégésippe a beaucoup souffert.

- Ἑλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ, καὶ δικαιοσύνη, ὡς οἱ προφηταὶ
- [8] δηλοῦσιν περὶ αὐτοῦ⁷. τινὲς οὖν τῶν ἐπτὰ αἵρέσεων τῶν ἐν τῷ λαῷ, τῶν προγεγραμμένων μοι (ἐν τοῖς Ὑπομνήμασιν), ἐπυνθάνοντο αὐτοῦ τίς ἢ θύρα τοῦ Ἰησοῦ, καὶ ἔλεγεν τοῦτον
- [9] εἶναι τὸν σωτῆρα· ἐξ ὧν⁸ τινες⁹ ἐπίστευσαν ὅτι Ἰησοῦς ἐστὶν ὁ Χριστός. αἱ δὲ αἵρέσεις αἱ προειρημέναι οὐκ ἐπίστευον οὔτε ἀνάστασιν οὔτε ἐρχόμενον ἀποδοῦναι ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα
- [10] αὐτοῦ· ὅσοι δὲ καὶ ἐπίστευσαν, διὰ Ἰάκωβον. πολλῶν οὖν καὶ τῶν ἀρχόντων πιστευόντων, ἦν θόρυβος τῶν Ἰουδαίων καὶ γραμματέων καὶ Φαρισαίων λεγόντων ὅτι κινδυνεύει πᾶς ὁ λαὸς Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν προσδοκᾶν. ἔλεγον οὖν συνελθόντες τῷ Ἰακώβῳ· « παρακαλοῦμέν σε, ἐπίσχες τὸν λαόν, ἐπεὶ ἐπλανήθη εἰς Ἰησοῦν, ὡς αὐτοῦ ὄντος τοῦ Χριστοῦ. παρακαλοῦμέν σε πείσαι πάντας τοὺς ἐλθόντας εἰς τὴν ἡμέραν τοῦ πάσχα περὶ Ἰησοῦ· σοὶ γὰρ πάντες πειθόμεθα. ἡμεῖς γὰρ μαρτυροῦμέν σοι καὶ πᾶς ὁ λαὸς ὅτι δίκαιος εἶ καὶ ὅτι πρόσωπον οὐ λαμβάνεις.
- [11] πείσον οὖν σὺ τὸν ὄχλον περὶ Ἰησοῦ μὴ πλανᾶσθαι· καὶ γὰρ πᾶς ὁ λαὸς καὶ πάντες πειθόμεθά σοι. στηθὶ οὖν ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ, ἵνα ἄνωθεν ἦς ἐπιφανῆς καὶ ἡ εὐάκουστά σου τὰ ῥήματα παντὶ τῷ λαῷ. διὰ γὰρ τὸ πάσχα συνεληλύθασι πᾶσαι αἱ φυλαὶ μετὰ καὶ τῶν ἐθνῶν ».
- [12] ἔστησαν οὖν οἱ προειρημένοι γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι τὸν Ἰάκωβον ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ναοῦ, καὶ ἔκραξαν αὐτῷ καὶ εἶπαν· δίκαιε, ὦ πάντες πείθεσθαι

7. καὶ δικαιοσύνη—περὶ αὐτοῦ inintelligible et peut-être altéré.

8. ἐξ ὧν liaison mal venue.

9. τινὲς contredit πολλῶν—ἀρχόντων.

12. Cette interprétation du vocable Oblias suppose quelque chose comme 'Ophel'am. Cet 'Ophel du peuple est manifestement une adaptation de ΜΙΣΗΕ, IV, 8. Voir H. J. SCHÖPERS, *Aus frühchristlichen Zeit. Religionsgeschichtliche Untersuchungen*, Tubingue, 1950, p. 120-125.

13. Cf. Is., III, 10. La fin du paragraphe semble altérée; elle est du moins difficile à comprendre.

14. Cf. *infra*, IV, xxii, 7.

15. Cf. ΙΟΑΝ., x, 7 ou 9. Dans l'Évangile, c'est Jésus lui-même qui est la porte.

16. Cf. *Rom.*, II, 6; *Ps.* Lxi, 13; *Prov.*, xxiv, 12; *ΜΑΤΘ.*, xvi, 27. Il y a quelque contradiction entre l'incroyance des sectes et la foi d'un grand nombre dont il va être question.

17. Cf. ΙΟΑΝ., xii, 19.

18. *Luc*, xx, 21.

ce qui signifie en grec rempart du peuple et justice¹², ainsi que les prophètes le montrent à son sujet¹³. [8] Quelques-uns donc des sept sectes qui existaient dans le peuple (juif) et dont nous avons parlé plus haut dans les *Mémoires*¹⁴, demandèrent à Jacques quelle était la porte de Jésus et il leur dit qu'il était le Sauveur¹⁵. [9] Quelques-uns d'entre eux crurent que Jésus était le Christ. Mais les sectes susdites ne crurent ni à sa résurrection, ni à sa venue pour rendre à chacun selon ses œuvres¹⁶ : tous ceux qui crurent le firent par le moyen de Jacques.

« [10] Beaucoup donc, et même des chefs ayant cru, il y eut un tumulte parmi les Juifs, les scribes et les pharisiens, qui disaient : Tout le peuple court le risque d'attendre en Jésus le Christ¹⁷. Ils allèrent ensemble près de Jacques et lui dirent : Nous t'en prions, retiens le peuple, car il se trompe sur Jésus, comme s'il était le Christ. Nous t'en prions, persuade tous ceux qui viennent pour le jour de la Pâque, au sujet de Jésus : car tous nous avons confiance en toi. Nous te rendons en effet témoignage, ainsi que tout le peuple, que tu es juste et que tu ne fais pas acception de personne¹⁸. [11] Toi donc, persuade à la foule de ne pas s'égarer au sujet de Jésus. Car tout le peuple et nous tous, nous avons confiance en toi. Tiens-toi donc sur le pinacle du temple, afin que de là-haut tu sois en vue et que tes paroles soient entendues de tout le peuple. Car à cause de la Pâque toutes les tribus et même les Gentils se sont rassemblés¹⁹.

« [12] Les susdits scribes et pharisiens placèrent donc Jacques sur le pinacle du temple²⁰ et lui crièrent en disant : Juste, en qui nous devons tous avoir confiance, puisque le

19. Cette remarque paraît une réflexion d'Hégésippe, car elle interrompt le discours des Juifs. On discute sur le sens que revêt ici le mot ἔθνων : s'agit-il des païens ou des Juifs de la dispersion ? Cf. IOAN, XII, 20, où il est question des gentils qui montent à Jérusalem pour le jour de la Pâque. Schwartz pense que toute la fin de la citation est troublée par de nombreuses dittographies. On ne saurait en tout cas essayer de retrouver l'original.

20. Sur le pinacle du temple et le lieu du martyre de Jacques, cf. H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem*, t. II, Paris, 1926, p. 841-845.

- ὀφείλομεν, ἐπεὶ ὁ λαὸς πλανᾶται ὀπίσω Ἰησοῦ τοῦ σταυρωθέντος,
- [13] ἀπαγγείλον ἡμῖν τίς ἡ θύρα τοῦ Ἰησοῦ. καὶ ἀπεκρίνατο φωνῇ μεγάλῃ· τί με ἐπερωτᾶτε περὶ τοῦ υἱοῦ τοῦ ἀνθρώπου, καὶ αὐτὸς κάθηται ἐν τῷ οὐρανῷ ἐκ δεξιῶν τῆς μεγάλης δυνάμεως, καὶ
- [14] μέλλει ἔρχεσθαι ἐπὶ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ; καὶ πολλῶν πληροφορηθέντων καὶ δοξαζόντων ἐπὶ τῇ μαρτυρίᾳ τοῦ Ἰακώβου καὶ λεγόντων· ὡσανῶν τῷ υἱῷ Ααυίδ, τότε πάλιν οἱ αὐτοὶ γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι πρὸς ἀλλήλους ἔλεγον· κακῶς ἐποίησαμεν τοιαύτην μαρτυρίαν παρασχόντες τῷ Ἰησοῦ· ἀλλὰ ἀναβάντες καταβάλωμεν αὐτόν, ἵνα φοβηθέντες μὴ πιστεῦσωσιν αὐτῷ.
- [15] καὶ ἔκραξαν λέγοντες· ὦ ὦ, καὶ ὁ δίκαιος ἐπλανήθη, καὶ ἐπλήρωσαν τὴν γραφὴν τὴν ἐν τῷ Ἰσαΐᾳ γεγραμμένην· ἄρωμεν τὸν δίκαιον, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστίν. τοίνυν τὰ γενήματα τῶν ἔργων αὐτῶν φάγονται. ἀναβάντες οὖν κατέβαλον
- [16] τὸν δίκαιον. καὶ ἔλεγον ἀλλήλοις· λιθάσωμεν Ἰάκωβον τὸν δίκαιον, καὶ ἤρξαντο λιθάζειν αὐτόν, ἐπεὶ καταβληθεὶς οὐκ ἀπέθανεν· ἀλλὰ στραφεὶς ἔθηκε τὰ γόνατα λέγων παρακαλῶ, κύριε θεὲ πάτερ, ἄφες αὐτοῖς· οὐ γὰρ οἶδασιν τί ποιοῦσιν. οὕτως
- [17] δὲ καταλιθοβολούντων αὐτόν, εἰς τῶν ἱερέων τῶν υἱῶν Ῥηχάβ υἱοῦ Ῥαχαβεὶμ, τῶν μαρτυρουμένων ὑπὸ Ἰερემίου τοῦ προφήτου, ἔκραζεν λέγων· παύσασθε· τί ποιεῖτε; εὐχεται ὑπὲρ ὑμῶν ὁ δίκαιος.
- [18] καὶ λαβὼν τις ἀπ' αὐτῶν, εἰς τῶν γναφῶν, τὸ ξύλον, ἐν ᾧ ἀποπιέζει¹⁰ τὰ ἰμάτια, ἤνεγκεν κατὰ τῆς κεφαλῆς τοῦ δικαίου, καὶ οὕτως ἐμαρτύρησεν. καὶ ἔθαψαν αὐτόν ἐπὶ τῷ τόπῳ παρὰ τῷ ναῷ, καὶ ἔτι αὐτοῦ ἡ στήλη μένει παρὰ τῷ ναῷ¹¹. μάρτυς οὗτος ἀληθῆς Ἰουδαίους τε καὶ Ἑλλησιν

10. ἀποπιέζει BDM *exprimere solent* L *exprimi solent* Jérôme.

11. καὶ ἔτι—ναῶι om. L.

21. Cf. *Act. Apost.*, vii, 56. Saint Etienne, comme saint Jacques, applique le nom du Fils de l'homme au Christ exalté dans la gloire.

22. Cf. *ΜΑΤΤΗ.*, xxvi, 64; *Μc.*, xiv, 62.

23. *ΜΑΤΤΗ.*, xxi, 9.

24. *Is.*, iii, 10.

peuple se trompe à la suite de Jésus le crucifié, annonce-nous quelle est la porte de Jésus. [13] Et il répondit à haute voix : Pourquoi m'interrogez-vous sur le Fils de l'homme²¹ ? Il est assis au ciel à la droite de la grande puissance et il viendra sur les nuées du ciel²². [14] Beaucoup furent entièrement convaincus et glorifièrent le témoignage de Jacques en disant : Hosannah au fils de David²³. Alors, par contre, les mêmes scribes et pharisiens se disaient les uns aux autres : Nous avons mal fait de procurer un tel témoignage à Jésus. Montons donc et jetons-le en bas, afin qu'ils aient peur et ne croient pas en lui. [15] Et ils crièrent en disant : Oh ! oh ! même le juste a été égaré. Et ils accomplirent l'Écriture écrite dans Isaïe : Enlevons le juste parce qu'il nous est insupportable : alors ils mangeront les produits de leurs œuvres²⁴. Ils montèrent donc et jetèrent en bas le juste. [16] Et ils se disaient les uns aux autres : Lapidons Jacques le juste et ils commencèrent à le lapider, car lorsqu'il avait été jeté en bas il n'était pas mort. Mais s'étant retourné, Jacques se mit à genoux en disant : Je t'en prie, Seigneur Dieu Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font²⁵. [17] Tandis qu'ils lui jetaient ainsi des pierres, un des prêtres, des fils de Réchab, fils de Réchabim²⁶, auxquels Jérémie le prophète a rendu témoignage, criait en disant : Arrêtez que faites-vous ? Le juste prie pour vous²⁷. [18] Et quelqu'un d'entre eux, un foulon, ayant pris le bâton avec lequel il foulait les étoffes, frappa sur la tête du juste; et ainsi celui-ci rendit témoignage. Et on l'enterra dans le lieu même, près du temple et sa stèle demeure encore auprès du temple²⁸. Il a été un vrai témoin pour les

25. LUC, xxiii, 34; *Act. Apost.*, vii, 59-60; E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 582 n. 46, rappelle que, selon le droit pénal des Juifs, on précipitait les condamnés d'une certaine hauteur avant de les achever par la lapidation.

26. Doublet : fils des Réchabites glose fils de Réchab sans l'expliquer.

27. IEREM., xxxv, 2 ss. Selon Schwartz, les paragraphes 16 et 17 seraient une ancienne interpolation d'après JOSËPHE, *Antiq. iud.*, XX, 200. Cela n'est pas prouvé.

28. Sur la sépulture de Jacques, cf. F.-M. ABEL, *la Sépulture de saint Jacques*, dans *Revue Biblique*, 1919, p. 490.

γεγένηται ὅτι Ἰησοῦς ὁ Χριστός ἐστίν. καὶ εὐθὺς Οὐεσπασιανὸς πολιορκεῖ αὐτούς »¹².

- [19] ταῦτα διὰ πλάτους, συνῶδά γέ τῷ Κλήμεντι καὶ ὁ Ἡγήσιππος¹³. οὕτω δὲ ἄρα θαυμάσιός τις ἦν καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ἄπασιν ἐπὶ δικαιοσύνη βεβόητο ὁ Ἰάκωβος, ὡς καὶ τοὺς Ἰουδαίων ἔμφρονας δοξάζειν ταύτην εἶναι τὴν αἰτίαν τῆς παραχρῆμα μετὰ τὸ μαρτύριον αὐτοῦ πολιορκίας τῆς Ἱερουσαλήμ, ἦν δι' οὐδὲν ἕτερον αὐτοῖς συμβῆναι ἢ διὰ τὸ κατ' αὐτοῦ τολμηθὲν ἄγος. ἀμέλει γέ τοι ὁ Ἰώσηπος οὐκ ἀπώκνησεν καὶ τοῦτ' ἐγγράφως ἐπιμαρτύρασθαι δι' ὧν φησιν λέξεων·

« ταῦτα δὲ συμβέβηκεν Ἰουδαίοις κατ' ἐκδίκησιν Ἰακώβου τοῦ δικαίου, ὃς ἦν ἀδελφὸς Ἰησοῦ τοῦ λεγομένου Χριστοῦ, ἐπειδήπερ δικαιοτάτον αὐτὸν ὄντα οἱ Ἰουδαῖοι ἀπέκτειναν ».

- [21] ὁ δ' αὐτὸς καὶ τὸν θάνατον αὐτοῦ ἐν εἰκοστῷ τῆς Ἀρχαιολογίας δηλοῖ διὰ τούτων·

« πέμπει δὲ Καῖσαρ Ἀλβίνον εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἑπαρχον, Φήστου τὴν τελευταίην πυθόμενος. ὁ δὲ νεώτερος Ἄνανος, ὃν τὴν ἀρχιερωσύνην εἶπαμεν παρειληφέναι, θρασὺς ἦν τὸν τρόπον καὶ τολμητῆς διαφερόντως, αἴρεσιν δὲ μετῆι τὴν Σαδδουκαίων, οἵπερ εἰσὶ περὶ τὰς κρίσεις ὡμοὶ παρὰ πάντας τοὺς

12. Les mots καὶ οὕτως ἐμαρτύρησεν—ἡ στήλη μένει et μάρτυς οὗτος—πολιορκεῖ αὐτούς constituent deux conclusions du récit et peuvent difficilement avoir coexisté côte à côte dans le texte primitif.

13. S. traduit comme s'il y avait διὰ πλάτους Κλήμης, συνωιδὰ δὲ τούτοις et regarde la suite οὕτω δὲ κτλ. comme un extrait d'Hégésippe, *haec latius quidem, sed consonanter Clementi etiam Hegesippus retulit quod ita mirus quidem L.*

29. Cf. J. CHAINE, *l'Épître de saint Jacques*, Paris, 1927, p. xxxix : « Le récit de la mort de saint Jacques est invraisemblable. Comment les scribes, les pharisiens auraient-ils pu croire que Jacques parlerait en public contre son maître ? Il n'entrerait pas dans le sanctuaire, dans le Saint des Saints, mais priaît dans les parvis, comme tous les autres Israélites. On se trouve en présence d'un procédé de l'hagiographie populaire; le vieillard Siméon est lui aussi élevé à la dignité de grand prêtre dans l'Évangile de Nicodème. Les développements légendaires sur le pontificat et la mort de Jacques rendent

Juifs et pour les Grecs, que Jésus est le Christ. Et bientôt après, Vespasien les assiégea ²⁹. »

[19] Voilà ce que raconte longuement Hégésippe, d'accord du reste avec Clément. Jacques était un homme si admirable et il était si renommé chez tous les autres pour sa justice, que même les Juifs raisonnables virent dans son martyre la cause du siège de Jérusalem qui le suivit immédiatement et qui, d'après eux, n'eut d'autre motif que le sacrilège osé contre lui. [20] Josèphe n'hésita assurément pas à témoigner de cela par écrit et dit en propres termes :

« Cela arriva aux Juifs en punition (de ce qu'ils firent) à Jacques le juste, qui était le frère de Jésus, appelé le Christ, et que les Juifs tuèrent bien qu'il fût très juste ³⁰. »

[21] Le même rapporte aussi sa mort au vingtième livre des *Antiquités* en ces termes :

« César ayant appris la mort de Festus, envoya Albinus ³¹ en Judée comme gouverneur. Ananos le jeune ³², que nous avons dit avoir reçu le souverain pontificat, était hardi de manières et tout à fait audacieux; et il appartenait à la secte des Sadducéens, qui sont dans les jugements les plus cruels de tous

plus ou moins suspecte toute la narration. Peut-être quelques détails historiques subsistent-ils, mais il est difficile de les distinguer. D'après le livre des Actes, il ne semble pas que Jacques ait vécu d'une manière si originale et qu'il ait été nazir. »

La mise en relation du martyre de Jacques et du siège de Jérusalem par les Romains se retrouve dans ORIGÈNE, *In Matth. comment.*, X, 17; P. G., XIII, 877; *Contra Cels.*, I, 49; II, 13; P. G., XI, 745-748, 824. Mais il est peu probable qu'elle soit le fait de Josèphe. Cf. M. SIMON, *op. cit.*, p. 90.

30. Cette citation de Josèphe ne se retrouve pas dans nos manuscrits, et plusieurs historiens la jugent apocryphe en remarquant qu'Eusèbe, ordinairement fort exact dans l'indication de ses références, ne dit pas ici à quel ouvrage et à quel passage de Josèphe il l'aurait empruntée. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 581, n. 45. Cette remarque est exacte. Mais il ne suit pas de là que Josèphe n'ait pas parlé de Jacques ou en ait parlé autrement que dans le texte actuel. Un chrétien aurait mentionné Jésus autrement que par la formule : celui qu'on appelle Christ.

31. Lucius Albinus devint procurateur de Judée en 62. Sur ce personnage qui trouva la mort dans une échauffourée contre Vitellius en 69, alors qu'il était procurateur de Mauritanie, cf. TACITE, *Hist.*, II, 59-89. Il demeura en Judée jusqu'en 64. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, p. 502-503.

32. Le grand-prêtre Ananos le jeune était fils d'Ananos, fils de Sethi, c'est-à-dire du personnage nommé Anne dans le Nouveau Testament. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 197.

- [22] Ἰουδαίους, καθὼς ἤδη δεδηλώκαμεν. ἄτε δὴ οὖν τοιοῦτος ὢν ὁ Ἄνανος, νομίσας ἔχειν καιρὸν ἐπιτήδειον διὰ τὸ τεθνάναι μὲν Φῆστον, Ἀλβῖνον δ' ἔτι κατὰ τὴν ὁδὸν ὑπάρχειν, καθίζει συνέδριον κριτῶν, καὶ παραγαγὼν εἰς αὐτὸ τὸν ἀδελφὸν Ἰησοῦ, τοῦ Χριστοῦ λεγομένου, Ἰάκωβος ὄνομα αὐτῷ, καὶ τινὰς ἐτέρους, ὡς παρανομησάντων κατηγορίαν ποιησάμενος, παρέδωκεν
- [23] λευσθησομένουσ. ὅσοι δὲ ἐδόκουσ ἐπιεικέστατοι τῶν κατὰ τὴν πόλιν εἶναι καὶ τὰ περὶ τοὺς νόμους ἀκριβεῖς, βαρέως ἤνεγκαν ἐπὶ τούτῳ, καὶ πέμπουσι πρὸς τὸν βασιλέα κρύφα, παρακαλοῦντες αὐτὸν ἐπιστεῖλαι τῷ Ἀνάμφ μῆκέτι τοιαῦτα πράσσειν· μῆδὲ γὰρ τὸ πρῶτον ὀρθῶς αὐτὸν πεπονηκέσαι. τινὲς δ' αὐτῶν καὶ τὸν Ἀλβῖνον ὑπαντιάζουσι ἀπὸ τῆς Ἀλεξανδρείας ὁδοιποροῦντα, καὶ διδάσκουσι ὡς οὐκ ἐξὸν ἦν Ἀνάμφ χωρὶς αὐτοῦ γνώμης καθίσαι συνέδριον. Ἀλβῖνος δὲ πεισθεὶς τοῖς λεγομένοις, γράφει μετ' ὀργῆς τῷ Ἀνάμφ, λήψεσθαι παρ' αὐτοῦ δίκας ἀπειλῶν, καὶ ὁ βασιλεὺς Ἀγρίππας διὰ τοῦτο τὴν ἀρχιερωσύνην ἀφελόμενος αὐτοῦ ἄρξαντος μῆνας τρεῖς, Ἰησοῦν τὸν τοῦ Δαμμααίου κατέστησεν. »
- [24]

- τοιαῦτα καὶ τὰ κατὰ Ἰάκωβον, οὗ ἡ πρώτη τῶν ὀνομαζομένων
- [25] καθολικῶν ἐπιστολῶν εἶναι λέγεται· ἰστέον δὲ ὡς νοθεύεται μὲν, οὐ πολλοὶ γοῦν τῶν παλαιῶν αὐτῆς ἐμνημόνευσαν, ὡς οὐδὲ τῆς λεγομένης Ἰούδα, μιᾶς καὶ αὐτῆς οὔσης τῶν ἑπτὰ λεγομένων καθολικῶν· ὁμῶς δ' ἴσμεν καὶ ταύτας μετὰ τῶν λοιπῶν ἐν πλείσταις δεδημοσιευμένας ἐκκλησίαις.

33. Cf. JOSEPHUS, *Bell. iud.*, II, 166.

34. JOSEPHUS, *Antiq. iud.*, XX, 197, 199, 203.

35. Le plus ancien témoignage sur l'authenticité et la canonicité de l'Épître de saint Jacques est celui d'Origène, *In Iesu Nave hom.*, VII, 1; *Selectia in Psalm.*, XXI, 6; CXXVIII, 153, mais, au dire de Cassiodore, Clément d'Alexandrie avait déjà commenté cette épître.

les Juifs, comme nous l'avons déjà montré³³. [22] Comme il était tel, Ananos, pensant avoir une occasion favorable dans la mort de Festus et tandis qu'Albinus était encore en route, fit siéger une assemblée de juges et cita devant elle le frère de Jésus, appelé le Christ (Jacques était son nom) et quelques autres; il les accusa de transgresser la loi et les condamna à la lapidation. [23] Tous ceux qui, dans la ville, paraissaient les plus modérés et les plus exacts (observateurs) des lois, supportèrent difficilement cette sentence et envoyèrent en secret au roi (des messagers) qui lui demanderaient d'interdire à Ananos d'agir ainsi et que lui diraient que jusqu'alors celui-ci n'avait pas agi de manière droite. Quelques-uns d'entre eux allèrent même à la rencontre d'Albinus qui arrivait d'Alexandrie et lui apprirent qu'il n'était pas permis à Ananos de faire siéger un tribunal sans son avis. [24] Albinus, persuadé par ce qu'on lui disait, écrivit avec colère à Ananos en le menaçant de la prison, et le roi Agrippa lui enleva à cause de cela le souverain pontificat qu'il possédait depuis trois mois et mit à sa place Jésus, fils de Dammaeus³⁴. »

Voilà ce qui se rapporte à Jacques, de qui est, dit-on, la première des épîtres appelées catholiques³⁵. [25] Mais il faut savoir qu'elle n'est pas authentique : un petit nombre des anciens en font mention³⁶, comme de l'épître dite de Jude qui est, elle aussi, une des sept épîtres dites catholiques. Cependant nous savons que ces lettres sont lues publiquement avec les autres, dans un très grand nombre d'églises³⁷.

36. Il est probable que Clément de Rome a déjà utilisé l'épître de Jacques mais il ne la nomme pas. Cf. J. CHAINE, *op. cit.*, p. xvii-xviii. Voir pourtant en sens inverse, E. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée*, Louvain, 1950, p. 41-42.

37. Tout en sachant que la lettre de Jacques est lue dans beaucoup d'églises, Eusèbe ne la range pas au nombre des livres reconnus, *infra*, III, xxv, 1, 4.

ΚΔ'

24 Νέρωνος δὲ ὄγδοον ἄγοντος τῆς βασιλείας ἔτος, πρῶτος μετὰ Μάρκον τὸν εὐαγγελιστὴν¹ τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ παροικίας Ἀννιανὸς τὴν λειτουργίαν διαδέχεται².

ΚΕ'

25 [1] Κραταιουμένης δ' ἤδη τῷ Νέρωνι τῆς ἀρχῆς, εἰς ἀνοσίους οὐκείλας ἐπιτηδεύσεις, κατ' αὐτῆς ὠπλίζετο τῆς εἰς τὸν τῶν ὄλων θεὸν εὐσεβείας. γράφειν μὲν οὖν οἶός τις οὗτος γεγένηται τὴν μοχθηρίαν, οὐ τῆς παρούσης γένοιτ' ἂν σχολῆς· πολλῶν γε [2] μὴν τὰ κατ' αὐτὸν ἀκριβεστάταις παραδεδωκότων διηγήσεσιν, πάρεστιν ὄτω φίλον, ἐξ αὐτῶν τὴν σκαιότητα τῆς τάνδρὸς ἐκτόπου καταθεωρῆσαι μανίας, καθ' ἣν οὐ μετὰ λογισμοῦ μυρίων ὄσων ἀπωλείας διεξελθῶν, ἐπὶ τσαύτην ἤλασε μαιφονίαν, ὡς μὴδὲ τῶν οἰκειοτάτων τε καὶ φιλτάτων ἐπισχεῖν, μητέρα δὲ ὁμοίως καὶ ἀδελφοὺς καὶ γυναῖκα σὺν καὶ ἄλλοις μυρίοις τῷ γένει προσήκουσιν τρόπον ἐχθρῶν καὶ πολεμίων ποικίλαις θανά-

1. τὸν ἀπόστολον καὶ εὐαγγελιστὴν BD.

2. Ἀρτὸς διαδέχεται + ἀνὴρ θεοφιλήσ ὧν καὶ τὰ πάντα θαυμάσιος BD.

XXIV

COMMENT, APRÈS MARC, ANNIANUS FUT ÉTABLI
PREMIER ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE

[1] Néron faisant la huitième année de son règne, le premier après Marc l'Évangéliste, Annianus reçoit la charge de l'Église d'Alexandrie ¹.

XXV

LA PERSÉCUTION SOUS NÉRON,
SOUS LEQUEL A ROME PAUL ET PIERRE
FURENT HONORÉS DU MARTYRE POUR LA RELIGION

[1] Lorsque le pouvoir de Néron était déjà affermi, celui-ci aborda des entreprises impies et s'arma contre la religion même du Dieu de l'univers. Écrire de quelle scélératesse cet homme fut capable, ne serait pas de notre présent souci : [2] comme beaucoup en effet ont raconté ce qui le concerne en des récits très exacts, il est possible à qui le désire d'apprendre d'eux la grossièreté et la folie de cet homme insensé, qui, sans raison, entassait des milliers de meurtres et en arriva à ce point de soif du sang qu'il n'épargna pas même ses proches ni ses amis; qu'il traita sa mère, ses frères, sa femme et mille autres qui lui étaient unis par le sang comme des ennemis et des adversaires et qu'il les fit périr par des genres de mort

1. Cf. *Chronic.*, ad annum 62, édit. HELM, p. 183 : « Post Marcum evangelistam, primus Alexandrinae ecclesiae ordinatus episcopus Annianus, qui praefuit annis viginti duo ». On ne sait absolument rien de ce personnage.

- [3] των ιδέαις διαχρήσασθαι. ἐνέδει δ' ἄρα τοῖς πᾶσι καὶ τοῦτ' ἐπιγραφῆναι αὐτῶ, ὡς ἂν πρῶτος αὐτοκρατόρων τῆς εἰς τὸ
 [4] θεῖον εὐσεβείας πολέμιος ἀναδειχθεῖη. τούτου πάλιν ὁ Ῥωμαῖος Τερτυλλιανὸς ὧδέ πως λέγων μνημονεύει·

« ἐντύχετε τοῖς ὑπομνήμασιν ὑμῶν, ἐκεῖ εὐρήσετε πρῶτον Νέρωνα τοῦτο τὸ δόγμα, ἥνικα μάλιστα ἐν Ῥώμῃ, τὴν ἀνατολὴν πᾶσαν ὑποτάξας ¹, ὠμὸς ἦν εἰς πάντας, διώξαντα. τοιούτῳ τῆς κολάσεως ἡμῶν ἀρχηγῶ καυχώμεθα. ὁ γὰρ εἰδὼς ἐκεῖνον νοῆσαι δύναται ὡς οὐκ ἄν, εἰ μὴ μέγα τι ἀγαθὸν ἦν, ὑπὸ Νέρωνος κατακριθῆναι ».

- [5] ταύτῃ γοῦν οὗτος, θεομάχος ἐν τοῖς μάλιστα πρῶτος ἀνακηρυχθεὶς, ἐπὶ τὰς κατὰ τῶν ἀποστόλων ἐπήρθη σφαγᾶς. Παῦλος δὴ οὖν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης τὴν κεφαλὴν ἀπομηθῆναι καὶ Πέτρος ὡσαύτως ἀνασκοποισθῆναι κατ' αὐτὸν ἱστοροῦνται, καὶ πιστοῦται γε τὴν ἱστορίαν ἢ Πέτρου καὶ Παύλου εἰς δεῦρο κρατήσασα ἐπὶ
 [6] τῶν αὐτόθι κοιμητηρίων πρόσρησις ², οὐδὲν δὲ ἤττον καὶ ἐκκλησιαστικὸς ἀνὴρ, Γάιος ὄνομα, κατὰ Ζεφυρίνον Ῥωμαίων γεγωνὸς ἐπίσκοπον· δς δὴ Πρόκλῳ τῆς κατὰ Φρύγας προϊσταμένῳ γνώμης ἐγγράφως διαλεχθεὶς, αὐτὰ δὴ ταῦτα περὶ τῶν τόπων, ἐνθα τῶν εἰρημένων ἀποστόλων τὰ ἱερὰ σκηνώματα κατατίθεται, φησὶν·
 [7] « ἐγὼ δὲ τὰ τρόπαια τῶν ἀποστόλων ἔχω δεῖξαι. ἐὰν γὰρ θελήσης ἀπελθεῖν ἐπὶ τὸν Βασικανὸν ³ ἢ ἐπὶ τὴν ὁδὸν τὴν Ὤστίαν,

1. τὴν ἀνατολὴν πᾶσαν ὑποτάξας : *in hanc sectam cum maxime Romæ orientem cæsariano gladio ferocisse* L.

2. Ἀρρὲς πρόσρησις + ταῦτα μὲν οὗτος A^mT^mE ταῦτα μὲν οὕτως R.

3. βασικανὸν A, T corr., BD βασικάνον T^mM βασικανον E βατικανὸν R (ex silentio) L, faute antérieure à Eusèbe.

1. Cf. *Chronic.*, ad annum 58-60, p. 182 : « Nero Agrippinam matrem suam et sororem patris interficit. Nero tantae luxuriae fuit ut frigidis et calidis lavaretur unguentis retibusque aureis piscaretur, quae purpureis funibus extrahabat. Nero Romae cithara contendens superat. »

2. TERTULLIEN, *Apolog.*, V, 3. Le traducteur fait un contre-sens lorsqu'il dit

variés ¹ [3] En plus de tout cela il faut encore inscrire à son compte qu'il fut le premier des empereurs à se montrer l'ennemi de la piété envers Dieu. [4] C'est encore le romain Tertullien qui le rappelle en disant :

« Lisez vos mémoires : vous y trouverez que, le premier, Néron a persécuté cette croyance, surtout au temps où, ayant soumis l'Orient entier, il se montra à Rome cruel envers tout le monde. Nous nous enorgueillissons de cette condamnation par un tel promoteur. Quiconque le connaît peut penser qu'une chose, si elle n'était pas un grand bien, n'aurait pas été condamnée par Néron ². »

[5] Ainsi donc, cet homme qui a été proclamé ennemi de Dieu, au premier rang parmi les plus grands, poussa la présomption jusqu'à assassiner les apôtres. On raconte que, sous son règne, Paul eut la tête coupée à Rome même et que semblablement Pierre y fut crucifié ³ et ce récit est confirmé par le nom de Pierre et de Paul qui jusqu'à présent est donné aux cimetières de cette ville. [6] C'est ce qu'affirme tout autant un homme ecclésiastique, du nom de Gaïus, qui vivait sous Zéphyrin, évêque des Romains ⁴. Discutant par écrit contre Proclus, le chef de la secte cataphrygienne ⁵, il dit à propos des lieux où furent déposées les dépouilles sacrées des dits apôtres, ces propres paroles :

« [7] Pour moi, je peux montrer les trophées des apôtres ⁶.

que Néron avait soumis tout l'Orient. Il est question dans le texte du christianisme qui se levait alors à Rome.

3. Cf. TERTULLIEN, *De praescript. haeret.*, xxxvi, 2. Le genre de mort de saint Pierre est déjà insinué, ou mieux prophétisé, IOAN., xxi, 18-19; *II Petri*, I, 14.

4. Zéphyrin fut évêque de Rome de 199 à 217.

5. Cf. *infra*, III, xxxi, 4; VI, xx, 3.

6. Les trophées ne sont pas proprement les tombeaux. Le mot comporte simplement l'idée de victoire et s'appliquerait fort bien à un monument commémoratif du martyr. Cependant, à l'époque de Gaïus, le trophée de saint Pierre se trouvait certainement parmi les tombes et l'on ne saurait douter que le prêtre romain voulait parler des monuments funéraires des apôtres ou de leurs reliques. Cf. P. MONCEAUX, *l'Apostolat de Pierre à Rome*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, 1910, p. 216-240; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, t. I, Paris, 1935, p. 227-236. Les fouilles poursuivies à Saint-Pierre de Rome semblent avoir abouti en 1950 à la découverte du tombeau de l'apôtre.

εὐρήσεις τὰ τρόπαια τῶν ταύτην ἰδρυσασμένων τὴν ἐκκλησίαν. »

[8] ὡς δὲ κατὰ τὸν αὐτὸν ἄμφω καιρὸν ἐμαρτύρησαν, Κορινθίων ἐπίσκοπος Διονύσιος ἐγγράφως Ῥωμαίοις ὁμιλῶν, ὧδε παρίστησιν·

« ταῦτα καὶ ὑμεῖς διὰ τῆς τοσαύτης νοθεσίας τὴν ἀπὸ Πέτρου καὶ Παύλου φυτεῖαν γενηθεῖσαν Ῥωμαίων τε καὶ Κορινθίων συνεκεράσατε. καὶ γὰρ ἄμφω καὶ εἰς τὴν ἡμετέραν Κόρινθον φυτεύσαντες ⁴ ἡμᾶς ὁμοίως ἐδίδαξαν ⁵, ὁμοίως δὲ καὶ εἰς τὴν Ἰταλίαν ὁμοσε διδάξαντες ἐμαρτύρησαν κατὰ τὸν αὐτὸν καιρὸν ».

καὶ ταῦτα δὲ, ὡς ἂν ἔτι μᾶλλον πιστωθεῖν τὰ τῆς ἱστορίας.

ΚΣ'

26 [1] Αὐθις δ' ὁ Ἰώσηπος πλεῖστα ὅσα περὶ τῆς τὸ πᾶν Ἰουδαίων ἔθνος καταλαβούσης διελθῶν συμφορᾶς, δηλοῖ κατὰ λέξιν ἐπὶ πλείστοις ἄλλοις μυρίους ὄσους τῶν παρὰ Ἰουδαίους τετιμημένων μάστιξιν αἰκισθέντας ἐν αὐτῇ τῇ Ἱερουσαλὴμ ἀνασταυρωθῆναι ὑπὸ Φλώρου· τοῦτον δὲ εἶναι τῆς Ἰουδαίας ἐπίτροπον, ὁπηγία

4. φυτεύσαντες Mss. S φοιτήσαντες L.

5. ὁμοίως ἐδίδαξαν interpolation ?

7. Selon F. TALLIEZ, *Notes conjointes sur un passage fameux d'Eusèbe*, dans *Orientalia christiana periodica*, IX, 1940, p. 431-449, le mot βασικανῶν recouvrirait l'expression βασιλικὴ ὁδός, omise par homéoteleuton. Rien n'est moins sûr que cette hypothèse.

8. Sur Denys de Corinthe et ses lettres, cf. *infra*, IV, xxiii. En dehors de *I Cor.*, 1, 12, qui parle de l'existence d'un parti de Céphas à Corinthe, on n'a

Si tu veux aller au Vatican ⁷ ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette Église. »

[8] Que tous deux ont rendu témoignage dans le même temps, c'est là ce qu'établit par écrit Denys, évêque de Corinthe ⁸, qui écrit aux Romains :

« Dans un tel avertissement, vous aussi avez uni les plantations faites par Pierre et par Paul, celle des Romains et celle des Corinthiens. Car tous deux ont planté dans notre Corinthe et nous ont semblablement instruits; et semblablement, après avoir enseigné ensemble en Italie, ils ont rendu témoignage dans le même temps. »

Et cela, pour que soit encore confirmé ce qui se rapporte à mon récit.

XXVI

COMMENT LES JUIFS FURENT ENVELOPPÉS DE MILLE MAUX ET COMMENT ILS DÉCLARÈRENT AUX ROMAINS LA DERNIÈRE GUERRE

[1] Josèphe rapporte encore d'innombrables détails au sujet du malheur qui fondit sur toute la nation des Juifs ¹. Entre bien d'autres choses, il dit en propres termes qu'un très grand nombre parmi les Juifs distingués, après avoir été déshonorés par (la peine) du fouet, furent crucifiés à Jérusalem même par Florus ². Celui-ci était procurateur de Judée lorsque la

pas d'autre témoignage ancien que celui de saint Denys pour attester la venue en Grèce du prince des apôtres. Cf. J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, I, 227.

1. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 284; *Antiq. iud.*, XX, 257. Gessius Florus fut nommé, en 64, procurateur de Judée et il fut le dernier à exercer cette charge avant la grande guerre des Juifs. Dans la traduction latine de la Chronique, *ad annum* 67, p. 185, saint Jérôme appelle ce personnage Cestius Florus; dans la traduction arménienne, il est question de Cestius, fils de Florus. Cf. TACITE, *Hist.*, V, 10. Voir E. SCHÜERER, *op. cit.*, I, 585; G. RICCIOTTI, *op. cit.* II, 503-504.

2. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 306-308.

τὴν ἀρχὴν ἀναρριπισθῆναι τοῦ πολέμου, ἔτους δωδεκάτου τῆς [2] Νέρωνος ἡγεμονίας, συνέβη. εἶτα δὲ καὶ καθ' ὅλην τὴν Συρίαν ἐπὶ τῇ τῶν Ἰουδαίων ἀποστάσει δεινὴν φησὶ κατελιθέναι ταραχὴν, πανταχόσε τῶν ἀπὸ τοῦ ἔθνους πρὸς τῶν κατὰ πόλιν ἐνοίκων ὡς ἂν πολεμίων ἀνηλεῶς πορθουμένων, ὥστε ὄρᾶν τὰς πόλεις μεστὰς ἀτάφων σωμάτων καὶ νεκροὺς ἅμα νηπίοις γέροντας ἐρριμμένους γύναιά τε μηδὲ τῆς ἐπ' αἰδῶ σκέπης μετελιθότα, καὶ πᾶσαν μὲν τὴν ἐπαρχίαν μεστὴν ἀδιηγῆτων συμφορῶν, μείζονα δὲ τῶν ἐκάστοτε τολμωμένων τὴν ἐπὶ τοῖς ἀπειλουμένοις ἀνάτασιν. ταῦτα κατὰ λέξιν ὁ Ἰώσηπος. καὶ τὰ μὲν κατὰ Ἰουδαίους ἐν τούτοις ἦν.

3. C'est-à-dire en 65-66. Cf. JOSEPHUS, *Bell. iud.*, II, 284.

guerre recommença à s'allumer la douzième année du règne de Néron ³. [2] Il dit ensuite que, dans toute la Syrie, après le soulèvement des Juifs, eut lieu un trouble terrible : partout ceux de ce peuple furent massacrés sans pitié comme des ennemis par les habitants de chaque ville; de sorte qu'on voyait les villes remplies de corps sans sépulture, des cadavres de vieillards jetés avec ceux des enfants, des femmes qui n'avaient même pas reçu de vêtements pour couvrir la pudeur; toute la province remplie de malheurs indicibles; la menace des maux à venir plus grande encore que les cruautés de chaque jour ⁴.

Voilà littéralement ce que dit Josèphe. Et ce que l'on faisait contre les Juifs était ainsi.

4. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, II, 462, 465.

Γ̄

Τάδε και ἡ γ' περιέχει βίβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Ᾱ Ὅσοι γῆς ἐκήρυξαν τὸν Χριστὸν οἱ ἀπόστολοι.
- Β̄ Τίς πρῶτος τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας πρόβστη.
- Γ̄ Περὶ τῶν ἐπιστολῶν τῶν ἀποστόλων.
- Δ̄ Περὶ τῆς πρώτης τῶν ἀποστόλων διαδοχῆς.
- Ε̄ Περὶ τῆς μετὰ τὸν Χριστὸν ὑστάτης Ἰουδαίων πολιορκίας.
- Ϛ̄ Περὶ τοῦ πύσαντος λιμοῦ.
- Ζ̄ Περὶ τῶν τοῦ Χριστοῦ προρρήσεων.
- Η̄ Περὶ τῶν πρὸ τοῦ πολέμου σημείων.
- Θ̄ Περὶ Ἰωσήπου καὶ ὧν κατέλιπεν συγγραμμάτων.
- Ῑ Ὅπως τῶν θείων μνημονεύει βιβλίων.
- ΙᾹ Ὡς μετὰ Ἰάκωβον ἡγεῖται Συμεὼν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας.
- ΙΒ̄ Ὡς Οὐεσπασιανὸς τοὺς ἐκ Δαυὶδ ἀναζητεῖσθαι προστάττει.
- ΙΓ̄ Ὡς δεύτερος Ἀλεξανδρέων ἡγεῖται Ἀβίλιος.
- ΙΔ̄ Ὡς καὶ Ῥωμαίων δεύτερος Ἀνέγκλητος ἐπισκοπεῖ.

1. Ici, et partout ailleurs, conformément à l'usage français, nous employons la forme Anaclet pour traduire le grec Ἀνέγκλητος qui signifie irréprochable. Certains historiens imaginent qu'Anaclet trouva ce nom trop prétentieux et le

LIVRE III

Voici ce que contient le troisième livre de l'Histoire ecclésiastique :

- I. En quelles contrées de la terre les apôtres ont prêché le Christ.
- II. Qui a le premier présidé à l'Église des Romains.
- III. Les lettres des apôtres.
- IV. La première succession des apôtres.
- V. Le dernier siècle (soutenu) par les Juifs après le Christ.
- VI. La famine qui les a accablés.
- VII. Les prédictions du Christ.
- VIII. Les signes avant la guerre.
- IX. Josèphe et les écrits qu'il a laissés.
- X. Comment il rappelle les livres divins.
- XI. Comment, après Jacques, Siméon dirige l'Église de Jérusalem.
- XII. Comment Vespasien ordonne de rechercher les descendants de David.
- XIII. Comment Avilius dirige, le second, les Alexandrins.
- XIV. Comment Anaclet¹ est le second évêque des Romains.

remplaça par celui, plus modeste, de Clet, lorsqu'il fut appelé à l'épiscopat. Cf. F. MOURRET, *Histoire Générale de l'Église*, t. I, p. 137. Mais l'histoire ne se fait pas avec de l'imagination.

- ΙΕ Ὡς τρίτος μετ' αὐτὸν Κλήμης.
- ΙϚ Περὶ τῆς Κλήμεντος ἐπιστολῆς.
- ΙΖ Περὶ τοῦ κατὰ Δομετιανὸν διωγμοῦ.
- ΙΗ Περὶ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου καὶ τῆς Ἀποκαλύψεως.
- ΙΘ Ὡς Δομετιανὸς τοὺς ἀπὸ γένους Δαυὶδ ἀναιρεῖσθαι προστάττει.
- Κ Περὶ τῶν πρὸς γένους τοῦ σωτῆρος ἡμῶν.
- ΚΑ Ὡς τῆς Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας τρίτος ἡγεῖται Κέρδων.
- ΚΒ Ὡς τῆς Ἀντιοχείων δεῦτερος Ἰγνάτιος.
- ΚΓ Ἱστορία περὶ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου.
- ΚΔ Περὶ τῆς τάξεως τῶν εὐαγγελίων.
- ΚΕ Περὶ τῶν ὁμολογουμένων θείων γραφῶν καὶ τῶν μὴ τοιούτων.
- ΚϚ Περὶ Μενάνδρου τοῦ γόητος.
- ΚΖ Περὶ τῆς τῶν Ἐβιωναίων αἵρέσεως.
- ΚΗ Περὶ Κηρίνου αἰρεσιάρχου.
- ΚΘ Περὶ Νικολάου καὶ τῶν ἐξ αὐτοῦ κεκλημένων.
- Λ Περὶ τῶν ἐν συζυγίαις ἐξετασθέντων ἀποστόλων.
- ΛΑ Περὶ τῆς Ἰωάννου καὶ Φιλίππου τελευτῆς.
- ΛΒ Ὅπως Συμεῶν ὁ ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπίσκοπος ἐμαρτύρησεν.
- ΛΓ Ὅπως Τραϊανὸς ζητεῖσθαι Χριστιανοὺς ἐκώλυσεν.
- ΛΔ Ὡς τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τέταρτος Εὐάρεστος ἡγεῖται.
- ΛΕ Ὡς τρίτος τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις Ἰουῆτος.
- ΛϚ Περὶ Ἰγνατίου καὶ τῶν ἐπιστολῶν αὐτοῦ.
- ΛΖ Περὶ τῶν εἰς ἔτι τότε διαπρεπόντων εὐαγγελιστῶν.
- ΛΗ Περὶ τῆς Κλήμεντος ἐπιστολῆς καὶ τῶν ψευδῶς εἰς αὐτὸν ἀναφερομένων.
- ΛΘ Περὶ τῶν Παπῶν συγγραμμάτων.

- XV. Comment après lui Clément est le troisième.
- XVI. La lettre de Clément.
- XVII. La persécution sous Domitien.
- XVIII. L'apôtre Jean et l'*Apocalypse*.
- XIX. Comment Domitien ordonne de tuer les descendants de David.
- XX. Les parents de notre Sauveur.
- XXI. Comment Cerdon dirige, le troisième, l'Église des Alexandrins.
- XXII. Comment Ignace est le second chef de l'Église des Antiochiens.
- XXIII. Récit sur l'apôtre Jean.
- XXIV. L'ordre des Évangiles.
- XXV. Les divines Écritures reconnues par tous et celles qui ne le sont pas.
- XXVI. Ménandre le magicien.
- XXVII. L'hérésie des Ébionites.
- XXVIII. L'hérésiarque Cérinthe.
- XXIX. Nicolas et ceux qui lui doivent leur nom.
- XXX. Les apôtres qui ont vécu dans le mariage.
- XXXI. Mort de Jean et de Philippe.
- XXXII. Comment Siméon, évêque de Jérusalem, rendit témoignage.
- XXXIII. Comment Trajan empêcha de rechercher les chrétiens.
- XXXIV. Comment Évariste dirige, le quatrième, l'Église des Romains.
- XXXV. Comment Justus dirige, le troisième, l'Église de Jérusalem.
- XXXVI. Ignace et ses lettres.
- XXXVII. Les évangélistes qui se distinguent alors.
- XXXVIII. La lettre de Clément et les écrits qui lui sont faussement attribués.
- XXXIX. Les écrits de Papias.

Α'

- 1 [1] Τὰ μὲν δὴ κατὰ Ἰουδαίους ἐν τούτοις ἦν· τῶν δὲ ἱερῶν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀποστόλων τε καὶ μαθητῶν ἐφ' ἅσας κατασπαρέντων τὴν οἰκουμένην, Θωμᾶς μὲν, ὡς ἡ παράδοσις περιέχει, τὴν Παρθίαν εἴληχεν¹, Ἀνδρέας δὲ τὴν Σκυθίαν, Ἰωάννης τὴν Ἀσίαν, πρὸς οὓς καὶ διατρίψας ἐν Ἐφέσῳ τελευτᾷ, Πέτρος [2] δ' ἐν Πόντῳ καὶ Γαλατίᾳ καὶ Βιθυνίᾳ Καππαδοκίᾳ -ε καὶ Ἀσίᾳ κεκηρυχέναι τοῖς [ἐκ] διασπορᾶς² Ἰουδαίσις ἔοικεν· ὅς καὶ ἐπὶ τέλει ἐν Ῥώμῃ γενόμενος, ἀνεσκολοπίσθη κατὰ κεφαλῆς, [3] οὕτως αὐτὸς ἀξιώσας παθεῖν. τί δεῖ περὶ Παύλου λέγειν, ἀπὸ Ἱερουσαλήμ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ πεπληρωκότος τὸ εὐαγγέλιον τοῦ Χριστοῦ καὶ ὕστερον ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐπὶ Νέρωνος μεμαρτυρηκότος; ταῦτα Ὄριγένει κατὰ λέξιν ἐν τρίτῳ τόμῳ τῶν εἰς τὴν Γένεσιν ἐξηγητικῶν εἴρηται.

1. Après τὴν Παρθίαν εἴληχεν + *Matthaeus Aethiopian, Bartholomaeus Indiam citeriorem* L.

2. ἐκ διασπορᾶς TERBDM ἐκ περιτομῆς S ἐν διασπορᾷ A om L.

1. Cf. E. HENNECKE, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2^e édit., Tubingue, 1923, p. 116 et suiv. Rufin ajoute, après la mention de Thomas : « Matthieu obtint l'Éthiopie, Barthélemy l'Inde antérieure ».

2. Le texte donné par Eusèbe ne peut pas être traduit littéralement. Il est probable que l'historien, après avoir parlé de l'Asie, commence sa citation par

I

EN QUELLES CONTRÉES DE LA TERRE
LES APOTRES ONT PRÊCHÉ LE CHRIST

[1] Les affaires des Juifs en étaient là. Quant aux saints apôtres et disciples de notre Sauveur, ils étaient dispersés sur toute la terre habitée¹. Thomas, à ce que rapporte la tradition, obtint en partage le pays des Parthes, André la Scythie, Jean l'Asie² où il vécut : il mourut à Ephèse. [2] Pierre paraît avoir prêché aux Juifs de la dispersion dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, le Cappadoce et l'Asie³; finalement, étant aussi venu à Rome, il fut crucifié la tête en bas, après avoir lui-même demandé de souffrir ainsi⁴. [3] Que faut-il dire de Paul qui, depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyricum⁵, a accompli l'Évangile du Christ et rendit enfin témoignage à Rome sous Néron ? C'est là ce qui est dit textuellement par Origène, dans le troisième tome des *Commentaires sur la Genèse*⁶.

les mots *πρὸς οὓς* qui, grammaticalement, ne se rapportent pas à l'Asie. Le sens n'en est pas moins clair.

3. Cf. *I Petr.*, 1, 1. C'est d'après le titre de la *Prima Petri* qu'ont été supposés les voyages missionnaires de saint Pierre. Du reste, ces voyages n'ont rien d'in vraisemblable.

4. Cf. *Act. Petri*, xxxvii, édit. L. VOUAUX, p. 95-96, 442-443. Origène pourrait avoir emprunté ce renseignement aux *Actes de Pierre*.

5. *Rom.*, xv, 19.

6. Sur ce texte, cf. A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, 109-110.

Β'

2 Τῆς δὲ Ῥωμαίων ἐκκλησίας μετὰ τὴν Παύλου καὶ Πέτρου μαρτυρίαν πρῶτος κληροῦται τὴν ἐπισκοπὴν Λίνος. μνημονεύει τούτου Τιμοθέῳ γράφων ἀπὸ Ῥώμης ὁ Παῦλος κατὰ τὴν ἐπὶ τέλει τῆς ἐπιστολῆς πρόσρησιν ¹.

Γ'

3 [1] Πέτρου μὲν οὖν ἐπιστολὴ μία, ἡ λεγομένη αὐτοῦ προτέρα, ἀνωμολόγηται, ταύτη δὲ καὶ οἱ πάλαι πρεσβύτεροι ὡς ἀναμφιλέκτω ἐν τοῖς σφῶν αὐτῶν κατακέχρηται συγγράμμασιν· τὴν δὲ φερομένην δευτέραν οὐκ ἐνδιάθηκον μὲν εἶναι παρειλήφαμεν, ὁμῶς δὲ πολλοῖς χρήσιμος φανεῖσα, μετὰ τῶν ἄλλων ἐσπουδάσθη [2] γραφῶν. τό γε μὴν τῶν ἐπικεκλημένων αὐτοῦ Πράξεων καὶ τὸ κατ' αὐτὸν ὠνομασμένον εὐαγγέλιον τό τε λεγόμενον αὐτοῦ Κήρυγμα καὶ τὴν καλουμένην Ἀποκάλυψιν ¹ οὐδ' ὄλως ἐν καθολικοῖς ² ἴσμεν παραδεδομένα, ὅτι μήτε ἀρχαίων μήτε μὴν καθ' ἡμᾶς τις ἐκκλησιαστικὸς συγγραφεὺς ταῖς ἐξ αὐτῶν συνεχρήσατο

1. Après πρόσρησιν + ἀσπάζεται σε λέγων εὐβουλος καὶ πούδησ καὶ λίνος καὶ κλαυδία BD.

1. *Quae dicitur Praedictio vel Revelatio* L.

2. καθολικοῖς TEBDM in *scripturis prorsus canonicis* L καθολικαῖς AR.

1. *II Tim.*, IV, 21. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, t. I, p. 121.

1. Cf. *infra*, IV, xiv, 9, sur les citations de la *Prima Petri*, faites dans la lettre de saint Polycarpe.

II

QUI, LE PREMIER, A PRÉSIDÉ A L'ÉGLISE DES ROMAINS

Après le martyre de Pierre et de Paul, Lin, le premier, obtint l'épiscopat de l'Église de Rome. En écrivant de Rome à Timothée, Paul fait mention de lui dans la salutation à la fin de l'épître ¹.

III

LES LETTRES DES APOTRES

[1] De Pierre donc une seule épître, celle qu'on appelle la première, est reconnue et les anciens presbytres eux-mêmes s'en sont servis dans leurs écrits comme d'un texte indiscuté ¹. Quant à celle qu'on appelle la seconde, nous avons appris qu'elle n'est pas testamentaire, mais que pourtant, parce qu'elle a paru utile à beaucoup, elle a été prise en considération avec les autres Écritures ². [2] Pour ce qui est des *Actes* qui portent son nom, de l'*Évangile* appelé *Selon Pierre* ³, du *Kérygme* et de l'*Apocalypse* soi-disant *de Pierre*, nous savons que ces livres n'ont absolument pas été transmis parmi les (écrits) catholiques et qu'aucun écrivain ecclésiastique, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes, ne s'est servi de témoignages empruntés à l'un d'eux.

2. Cf. J. CHAINE, *les Epîtres Catholiques*, Paris, 1939, p. 1-12; M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon du Nouveau Testament*, Paris, 1933, p. 108-110.

3. Cf. *infra*, VI, XII, 3-6.

- [3] μαρτυρίαις. προιούσης δὲ τῆς ἱστορίας προύργου ποιήσομαι σὺν ταῖς διαδοχαῖς ὑποσημηνασθαι τίνες τῶν κατὰ χρόνους ἐκκλησιαστικῶν συγγραφέων ὁποίαις κέχρηται τῶν ἀντιλεγομένων, τίνα τε περὶ τῶν ἐνδιαθῆκων καὶ ὁμολογουμένων γραφῶν καὶ ὅσα περὶ τῶν μὴ τοιούτων αὐτοῖς εἴρηται. ἀλλὰ τὰ μὲν ὀνομαζόμενα Πέτρου, ὧν μόνην μίαν γνησίαν ἔγνων ἐπιστολὴν καὶ παρὰ τοῖς πάλαι πρεσβυτέροις ὁμολογουμένην, τσαῦτα·
- [5] τοῦ δὲ Παύλου πρόδηλοι καὶ σαφεῖς αἱ δεκατέσσαρες· ὅτι γε μὴν τινες ἠθετήκασιν τὴν πρὸς Ἑβραίους, πρὸς τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ὡς μὴ Παύλου οὐσαν αὐτὴν ἀντιλέγεσθαι φήσαντες, οὐ δίκαιον ἀγνοεῖν· καὶ τὰ περὶ ταύτης δὲ τοῖς πρὸ ἡμῶν εἰρημένα κατὰ καιρὸν παραθήσομαι. οὐδὲ μὴν τὰς λεγομένας αὐτοῦ
- [6] Πράξεις ἐν ἀναμφιλέκτοις παρείληφα³. ἐπεὶ δ' ὁ αὐτὸς ἀπόστολος ἐν ταῖς ἐπὶ τέλει προσρήσεσιν τῆς πρὸς Ῥωμαίους μνήμην πεποιήται μετὰ ἄλλων καὶ Ἑρμᾶ, οὗ φασιν ὑπάρχειν τὸ τοῦ Ποιμένος βιβλίον, ἰστέον ὡς καὶ τοῦτο πρὸς μὲν τινῶν ἀντιλέλεκται, δι' οὗς οὐκ ἂν ἐν ὁμολογουμένοις τεθείη, ὑφ' ἑτέρων δὲ ἀναγκαιότατον οἷς μάλιστα δεῖ στοιχειώσεως εἰσαγωγικῆς, κέκριται· ὅθεν ἤδη καὶ ἐν ἐκκλησίαις ἴσμεν αὐτὸ δεδημοσιευμένον, καὶ τῶν παλαιάτων δὲ συγγραφέων κεχρημένους τινὰς
- [7] αὐτῷ κατείληφα. ταῦτα εἰς παράστασιν τῶν τε ἀναντιρρήτων καὶ τῶν μὴ παρὰ πᾶσιν ὁμολογουμένων θείων γραμμάτων εἰρήσθω

3. οὐδὲ μὴν—παρείληφα om L.

4. Cf. *infra*, VI, xx, 3; Eusèbe rapporte que le prêtre Caius rejette, avec

[3] Dans la suite de cette *Histoire*, j'agirai utilement en mentionnant avec les successions, ceux des écrivains ecclésiastiques qui se sont servis en leur temps des écrits contestés et desquels parmi ces écrits ils se sont servis, et ce qui a été dit par eux, soit des Écritures testamentaires et reconnues, soit de celles qui ne le sont pas. [4] Mais des écrits qui portent le nom de Pierre, parmi lesquels je ne connais qu'une seule et unique lettre authentique et reconnue par les anciens presbytres, voilà tous ceux (que l'on possède).

[5] Quant à Paul, les quatorze épîtres sont clairement et évidemment de lui. Que certains pourtant rejettent l'épître aux Hébreux, en disant qu'elle n'est pas admise par l'Église des Romains ⁴, parce qu'elle ne serait pas de Paul, il serait injuste de le méconnaître. A son sujet aussi, j'exposerai en son temps ce qui a été dit par mes prédécesseurs ⁵. Par contre, les *Actes* qui portent son nom, je ne les reçois pas parmi les livres incontestés.

[6] Comme le même apôtre, dans les salutations finales de l'Épître aux Romains fait mention, avec d'autres, d'Heremas ⁶ dont on dit que le livre du *Pasteur* est de lui, il faut savoir que ce livre est contesté par certains qui ne le rangeraient pas parmi les livres reçus, mais que d'autres l'ont jugé très nécessaire surtout pour ceux qui ont besoin d'une introduction élémentaire ⁷. C'est pourquoi nous savons maintenant qu'on le lit publiquement dans des Églises et j'ai constaté que certains des écrivains les plus anciens s'en sont servis.

[7] Que cela soit dit pour exposer quelles sont les Écritures divines incontestées et celles qui ne sont pas reconnues par tous.

d'autres Romains, la lettre aux Hébreux, parce qu'ils ne pensent pas qu'elle soit de l'apôtre.

5. Cf. *infra*, III, xxxviii, 1.

6. *Rom.*, xvi, 14. L'identification du personnage salué par l'apôtre et de l'auteur du *Pasteur* remonte à Origène. Elle n'est pas vraisemblable.

7. Cf. M.-J. LAGRANGE, *op. cit.*, p. 52-54; 74; 101-102.

Δ'

- 4 [1] Ὅτι μὲν οὖν τοῖς ἐξ ἔθνων κηρύσσων ὁ Παῦλος τοὺς ἀπὸ Ἱερουσαλήμ καὶ κύκλῳ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ τῶν ἐκκλησιῶν καταβέβλητο θεμελίους, δῆλον ἐκ τῶν αὐτοῦ γένοιτ' ἂν φωνῶν καὶ ἀφ' ὧν ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν ἱστορήσεν· καὶ ἐκ τῶν
- [2] Πέτρου δὲ λέξεων ἐν ὁπόσαις καὶ οὗτος ἐπαρχίαις τοὺς ἐκ περιτομῆς τὸν Χριστὸν εὐαγγελιζόμενος τὸν τῆς καινῆς διαθήκης παρεδίδου λόγον, σαφές ἂν εἴη ἀφ' ἧς εἰρήκαμεν ὁμολογουμένης αὐτοῦ ἐπιστολῆς, ἐν ἧ τοῖς ἐξ Ἑβραίων οὖσιν ἐν διασπορᾷ Πόντου καὶ Γαλατίας Καππαδοκίας τε καὶ Ἀσίας καὶ
- [3] Βιθυνίας γράφει. ὅσοι δὲ τούτων καὶ τίνες γνήσιοι ζηλωταὶ γεγονότες τὰς πρὸς αὐτῶν ἰδρυθείσας ἱκανοὶ ποιμαίνειν ἐδοκιμάσθησαν ἐκκλησίας, οὐ ῥᾶδιον εἰπεῖν, μὴ ὅτι γε ὅσους ἂν τις
- [4] ἐκ τῶν Παύλου φωνῶν ἀναλέξοιτο. τούτου γὰρ οὖν μυρῖοι συνεργοὶ καὶ, ὡς αὐτὸς ὠνόμασεν, συστρατιῶται γεγονάσιν, ὧν οἱ πλείους ἀλήστου πρὸς αὐτοῦ μνήμης ἤξιῶνται, διηνεκῆ τὴν περὶ αὐτῶν μαρτυρίαν ταῖς ἰδίαις ἐπιστολαῖς ἐγκαταλέξαντος, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὁ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν τοὺς γνωρίμους αὐτοῦ κατα-
- [5] λέγων ἐξ ὀνόματος αὐτῶν μνημονεύει. Τιμόθεός γε μὴν τῆς ἐν Ἐφέσῳ παροικίας ἱστορεῖται πρῶτος τὴν ἐπισκοπὴν εἰληχέναι, ὡς καὶ Τίτος τῶν ἐπὶ Κρήτης ἐκκλησιῶν. Λουκᾶς δὲ τὸ μὲν γένος ὧν τῶν ἀπ' Ἀντιοχείας, τὴν ἐπιστήμην δὲ ἱατρὸς, τὰ

1. *Rom.*, xv, 19.

2. Cf. *Gal.*, ii, 7-10.

3. *I Petri*, i, 1.

4. *Philem.*, 2 et 24; *Philip.*, ii, 25.

5. *I Tim.*, I, 3. Cf. C. SPICQ, *Saint Paul, les Epîtres Pastorales*, p. xxxii-xxxvi.

6. *Tit.*, i, 5. Cf. C. SPICQ, *op. cit.*, p. xxxvi-xxxviii.

7. Eusèbe semble le premier à dire que Luc était d'Antioche. On ignore d'où il tenait cette tradition. Il peut cependant dépendre de prologues qui

IV

LA PREMIÈRE SUCCESSION DES APOTRES

[1] Que Paul a prêché aux Gentils et qu'il a posé les fondements des Églises depuis Jérusalem et autour d'elle jusqu'à l'Illyricum¹, cela est évident d'après ses propres paroles et d'après ce que Luc a raconté dans les *Actes*. [2] Les paroles de Pierre apprennent aussi dans quelles provinces celui-ci a évangélisé le Christ et transmis la doctrine du Nouveau Testament à ceux de la circoncision² : cela est clair d'après l'épître de lui que nous avons dit être reconnue et qu'il écrit à ceux des Hébreux qui sont dans la dispersion du Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie et de Bithynie³.

[3] Combien de disciples de ces (apôtres) y eut-il et qui parmi eux devint assez véritablement zélé pour être jugé capable, après épreuve, de paître les Églises fondées par les apôtres, il n'est pas facile de le dire, à l'exception de ceux dont on peut recueillir les noms dans les écrits de Paul. [4] De ce dernier un très grand nombre furent les auxiliaires, et comme il les appelle lui-même, les compagnons d'armes⁴; beaucoup ont été jugés par lui dignes d'un souvenir impérissable et il leur rend dans ses propres épîtres un témoignage incessant. Du reste, Luc, dans les *Actes*, mentionne également les disciples de Paul et les désigne par leurs noms.

[5] On rapporte que Timothée obtint le premier l'épiscopat de l'Église d'Éphèse⁵, comme Tite, lui aussi, celui des Églises de Crète⁶. [6] Quant à Luc, antiochien d'origine⁷ et médecin de profession⁸, il fut très longtemps associé à Paul et il vécut

seraient alors plus anciens. Cf. J.-M. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Luc*, Paris, 1921, p. XIII-XVII.

8. Cf. *Colos.*, IV, 14.

πλείστα συγγεγονώς τῷ Παύλῳ, καὶ τοῖς λοιποῖς δὲ οὐ παρέργως τῶν ἀποστόλων ὠμιληκῶς, ἥς ἀπὸ τούτων προσεκτήσατο ψυχῶν θεραπευτικῆς ἐν δυσὶν ἡμῖν ὑποδείγματα θεοπνεύστοις κατέλιπε βιβλίοις, τῷ τε εὐαγγελίῳ, ὃ καὶ χαράξαι μαρτύρεται καθ' ἃ παρέδωσαν αὐτῷ οἱ ἀπ' ἀρχῆς αὐτόπται καὶ ὑπηρέται γενόμενοι τοῦ λόγου, οἷς καὶ φησιν ἔτ' ἄνωθεν ἅπασι παρηκολουθηκέναι, καὶ ταῖς τῶν ἀποστόλων Πράξεσιν, ἃς οὐκέτι δι' ἀκοῆς, ὀφθαλμοῖς

- [7] δὲ παραλαβὼν συνετάξατο. φασὶν δ' ὡς ἄρα τοῦ κατ' αὐτὸν εὐαγγελίου μνημονεύειν ὁ Παῦλος εἴθην, ὀπηνίκα ὡς περὶ ἰδίου τινὸς εὐαγγελίου γράφων ἔλεγεν· « κατὰ τὸ εὐαγγέλιόν
- [8] μου ». τῶν δὲ λοιπῶν ἀκολουθῶν τοῦ Παύλου Κρήσκης¹ μὲν ἐπὶ τὰς Γαλλίας² στείλαμενος ὑπ' αὐτοῦ μαρτυρεῖται, Λίνος δέ, οὗ μέμνηται συνόντος ἐπὶ Ῥώμης αὐτῷ κατὰ τὴν δευτέραν πρὸς Τιμόθεον ἐπιστολήν, πρῶτος μετὰ Πέτρον τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τὴν ἐπισκοπὴν ἤδη πρότερον κληρωθεὶς
- [9] δεδήλωται· ἀλλὰ καὶ ὁ Κλήμης, τῆς Ῥωμαίων καὶ αὐτὸς ἐκκλησίας τρίτος³ ἐπίσκοπος καταστάς, Παύλου συνεργὸς καὶ συναθλητῆς γεγονέναι πρὸς αὐτοῦ μαρτυρεῖται. ἐπὶ τούτοις καὶ τὸν Ἀρεοπαγίτην ἐκεῖνον, Διονύσιος ὄνομα αὐτῷ, ὃν ἐν ταῖς Πράξεσι μετὰ τὴν ἐν Ἀρείῳ πάγῳ πρὸς Ἀθηναίους Παύλου δημηγορίαν πρῶτον πιστεῦσαι ἀνέγραψεν ὁ Λουκᾶς, τῆς ἐν Ἀθήναις ἐκκλησίας πρῶτον ἐπίσκοπον ἀρχαίων τις ἕτερος Διονύσιος, τῆς
- [11] Κορινθίων παροικίας ποιμὴν, γεγονέναι ἱστορεῖ. ἀλλὰ γὰρ ὁδῶ προβαίνουσιν, ἐπὶ καιροῦ τὰ τῆς κατὰ χρόνους τῶν ἀποστόλων διαδοχῆς ἡμῖν εἰρήσεται· νῦν δ' ἐπὶ τὰ ἐξῆς ἴωμεν τῆς ἱστορίας.

1. *Krispos* S.

2. εἰς γαλλίαν M en Galatie S.

3. δεύτερος M.

9. Luc, I, 2-3.

10. Rom., II, 16; XVI, 25; II Tim., II, 8. Cf. JÉRÔME, *De vir. illustr.*, 7.

11. II Tim., IV, 10. Le texte généralement admis lit εἰς Γαλατίαν « Mais jusqu'au II^e siècle de notre ère, les écrivains grecs (Polybe, Diodore, Strabon, Josèphe, Plutarque, Appien, Pausanias, Dion Cassius) désignent la Gaule proprement dite exclusivement par le terme de Γαλατία (Κελτική) et ses habitants Γαλάται, si bien que saint Paul, voulant parler de la Gaule n'aurait certainement pas écrit Γαλλία ». C. SPIROU, *Saint Paul, les Epîtres Pastorales*, Paris, 1947, p. 391. Cependant, bien qu'un Crescent figure dans le catalogue des évêques de Vienne, l'idée d'identifier le disciple de saint Paul

plus qu'en passant avec les autres apôtres : c'est d'eux qu'il a appris la thérapeutique des âmes, comme il en a laissé des preuves dans deux livres inspirés de Dieu, l'Évangile qu'il témoigne avoir composé d'après les traditions de ceux qui avaient été dès le commencement les spectateurs et les ministres de la parole et dont il affirme qu'il les a suivis depuis le début⁹; — et les *Actes des apôtres* qu'il a rédigés non pas après les avoir entendus, mais après les avoir vus de ses yeux. [7] On dit que Paul a coutume de rappeler l'Évangile selon Luc, toutes les fois qu'il écrit, comme s'il parlait d'un évangile qui lui est propre : Selon mon évangile¹⁰.

[8] Pour ce qui est des autres compagnons de Paul, celui-ci atteste que Crescent est allé dans les Gaules¹¹. De son côté, Lin, dont il rappelle la présence à Rome avec lui, dans la seconde lettre à Timothée¹², a obtenu, comme nous l'avons montré déjà antérieurement¹³, l'épiscopat, le premier après Pierre. [9] Clément, lui aussi, qui a été également établi évêque des Romains, en troisième lieu, a été le compagnon de travail et de luttes de Paul, comme celui-ci en témoigne¹⁴. [10] En outre, l'Aréopagite, qui s'appelle Denys et dont Luc a écrit, dans les *Actes*, qu'après le discours de Paul aux Athéniens sur l'Aréopage, il fut le premier à croire¹⁵, un autre Denys, un ancien, qui fut le pasteur de l'Église de Corinthe¹⁶, rapporte qu'il fut le premier évêque de l'Église d'Athènes. [11] Mais à mesure que nous progresserons dans notre route, nous parlerons à propos de ce qui concerne, suivant les temps, la succession des apôtres. Maintenant passons à la suite du récit.

et l'évêque n'apparaît pas avant le ix^e siècle. Cf. L. DUCHESNE, *les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 151; E. GRIFFE, *la Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. I, Paris, 1947, p. 3-5.

12. *II Tim.*, IV, 21.

13. *Supra*, III, 11.

14. *Philip.*, IV, 3. L'identification de Clément Romain et du disciple de saint Paul est due à Origène, *In Ioan. comment*, I, 29. On n'a aucune preuve qu'elle soit fondée. Le nom de Clément est attesté pour Philippe par les inscriptions.

15. *Act. Apost.*, XVII, 34.

16. *Cf. infra*, IV, XXIII, 3.

Ε'

- 5 [1] Μετὰ Νέρωνα δέκα πρὸς τρισὶν ἔτεσιν τὴν ἀρχὴν ἐπικρατήσαντα τῶν ἀμφὶ Γάλβαν καὶ Ὅθωνα ἐνιαυτὸν ἐπὶ μῆσιν ἕξ διαγενομένων, Οὐεσπασιανός, ταῖς κατὰ Ἰουδαίων παρατάξεσιν λαμπρυνόμενος, βασιλεὺς ἐπ' αὐτῆς ἀναδείκνυται τῆς Ἰουδαίας, αὐτοκράτωρ πρὸς τῶν αὐτόθι στρατοπέδων ἀναγορευθεὶς. τὴν ἐπὶ Ῥώμης οὖν αὐτίκα στείλαμενος, Τίτῳ τῷ παιδί τὸν κατὰ Ἰουδαίων ἐγχειρίζει πόλεμον. μετὰ γε μὴν τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀνάληψιν Ἰουδαίων πρὸς τῷ κατ' αὐτοῦ τολμήματι ἤδη καὶ κατὰ τῶν ἀποστόλων αὐτοῦ πλείστας ὄσας ἐπιβουλὰς μεμηχανημένων, πρώτου τε Στεφάνου λίθοις ὑπ' αὐτῶν ἀνηρημένου, εἶτα δὲ μετ' αὐτὸν Ἰακώβου, ὃς ἦν Ζεβεδαίου μὲν παῖς, ἀδελφὸς δὲ Ἰωάννου, τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθέντος, ἐπὶ πᾶσι τε Ἰακώβου, τοῦ τὸν αὐτόθι τῆς ἐπισκοπῆς θρόνον πρώτου μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀνάληψιν κεκληρωμένου, τὸν προδηλωθέντα τρόπον μεταλλάξαντος, τῶν τε λοιπῶν ἀποστόλων μυρία εἰς θάνατον ἐπιβεβουλευμένων καὶ τῆς μὲν Ἰουδαίας γῆς ἀπεληλαμένων, ἐπὶ δὲ τῇ τοῦ κηρύγματος διδασκαλίᾳ τὴν εἰς σύμπαντα τὰ ἔθνη στειλαμένων πορείαν σὺν δυνάμει τοῦ Χριστοῦ, φήσαντος αὐτοῖς· « πορευθέντες μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη ἐν τῷ ὀνόματί μου », οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τοῦ λαοῦ τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας κατὰ τινα χρησμὸν τοῖς αὐτόθι δοκίμοις δι' ἀποκαλύψεως ἐκδοθέντα πρὸ τοῦ πολέμου μεταναστῆναι τῆς πόλεως καὶ

1. Néron fut acclamé *imperator* le 13 octobre 54. Il mourut le 9 juin 68.

2. Galba qui succéda à Néron fut tué le 15 janvier 69 et remplacé par Othon qui se tua le 14 avril 69. Il fut lui-même remplacé par Vitellius qui fut mis à mort le 20 décembre 69. Eusèbe ne dit rien de Vitellius. L. Homo, *op. cit.*, p. 322-330.

3. La proclamation de Vespasien date du 1^{er} juillet 69; elle fut le fait du préfet d'Égypte, Tiberius Julius Alexandre. L. Homo, *op. cit.*, p. 332.

4. En fait, Vespasien resta quelque temps en Égypte. Il n'arriva à Rome

V

LE DERNIER SIÈGE (SOUTENU) PAR LES JUIFS APRÈS LE CHRIST

[1] Après que Néron eut exercé pendant treize ans le pouvoir ¹ Galba et Othon ne durèrent que dix-huit mois ². Vespasien qui s'était illustré par ses combats contre les Juifs, fut désigné comme roi dans la Judée même ³ et proclamé empereur par les armées qui y campaient. Aussitôt donc ⁴, il se mit en route pour Rome et confia la guerre contre les Juifs à son fils Titus.

[2] Or, après l'ascension de notre Sauveur, les Juifs non contents de leur audace contre lui, dressèrent aussi aux Apôtres de multiples embûches : le premier, Étienne fut tué par eux à coups de pierres ⁵; puis, après lui, Jacques, fils de Zébédée et frère de Jean eut la tête coupée ⁶; et surtout, Jacques, qui, le premier après l'ascension de notre Sauveur, avait obtenu le siège épiscopal de Jérusalem, fut tué de la manière qui a été racontée ⁷. Les autres apôtres furent en butte à mille machinations tendant à leur mort : chassés de la Judée, ils entreprirent d'aller dans toutes les nations pour y enseigner le message, avec la puissance du Christ qui leur avait dit : « Allez, enseignez toutes les nations en mon nom ⁸. »

[3] De plus, le peuple de l'Église de Jérusalem reçut, grâce à une prophétie transmise par révélation aux notables de l'endroit, l'ordre de quitter la ville avant la guerre et d'habiter

qu'à l'automne de 70. Voir L. HOMO, *le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 335.

5. *Act. Apost.*, VII, 58-60.

6. *Act. Apost.*, XII, 2.

7. *Supra*, II, XXIII.

8. *MATTH.*, XXVIII, 19. Il serait illégitime de conclure du fait qu'Eusèbe ne signale pas ici l'ordre de baptiser, qu'il ignorait l'existence de cet ordre dans le texte de saint Matthieu. Cf. J. LEBRETON, *Histoire du dogme de la Trinité*, t. I, 2^e édit., p. 599-610.

- τινα τῆς Περαιας πόλιν οἰκεῖν κεκελευσμένου, Πέλλαν αὐτὴν ὀνομάζουσιν, [ἐν ἤ] ¹ τῶν εἰς Χριστὸν πεπιστευκότων ἀπὸ τῆς Ἱερουσαλήμ μετωκισμένων, ὡς ἂν παντελῶς ἐπιλελοιπότων ἀγίων ἀνδρῶν αὐτὴν τε τὴν Ἰουδαίων ² βασιλικὴν μητρόπολιν καὶ σύμπασαν τὴν Ἰουδαίαν γῆν, ἣ ἐκ θεοῦ δίκη λοιπὸν αὐτοῦς ἄτε τσαῦτα εἰς τε τὸν Χριστὸν καὶ τοὺς ἀποστόλους αὐτοῦ παρηνομηκότας μετῆι, τῶν ἀσεβῶν ἄρδην τὴν γενεάν αὐτὴν
- [4] ἐκέκρινεν ἐξ ἀνθρώπων ἀφανίζουσα. ὅσα μὲν οὖν τηνικάδε κατὰ πάντα τόπον ὄλω τῷ ἔθνει συνερρῦη κακά, ὅπως τε μάλιστα οἱ τῆς Ἰουδαίας οἰκήτορες εἰς ἔσχατα περιηλάθησαν συμφορῶν, ὁπόσαι τε μυριάδες ἡβηδὸν γυναιξίν ἅμα καὶ παισὶ ξίφει καὶ λιμῷ καὶ μυριοῖς ἄλλοις εἴδεσι περιπεπτώκασι θανάτου, πόλεων τε Ἰουδαϊκῶν ὅσαι τε καὶ οἶαι γεγόνασι πολιορκίαι, ἀλλὰ καὶ ὁπόσα οἱ ἐπ' αὐτὴν Ἱερουσαλήμ ὡς ἂν ἐπὶ μητρόπολιν ὀχυρωτάτην καταπεφευγότες δεινὰ καὶ πέρα δεινῶν ἐοράκασι, τοῦ τε παντὸς πολέμου τὸν τρόπον καὶ τῶν ἐν τούτῳ γεγεννημένων ἐν μέρει ἕκαστα, καὶ ὡς ἐπὶ τέλει τὸ πρὸς τῶν προφητῶν ἀνηγορευμένον βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως ἐν αὐτῷ κατέστη τῷ πάλαι τοῦ θεοῦ περιβοήτῳ νεῷ, παντελῆ φθορὰν καὶ ἀφανισμόν ἔσχατον τὸν διὰ πυρὸς ὑπομειναντι, πάρεστιν ὄτω φίλον ἐπ' ἀκριβὲς ἐκ τῆς τῷ Ἰωσήφω
- [5] γραφείσης ἀναλέξασθαι ἱστορίας· ὡς δὲ ὁ αὐτὸς οὗτος τῶν ἀθροισθέντων ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας ἀπάσης ἐν ἡμέραις τῆς τοῦ πάσχα ἑορτῆς ὥσπερ ἐν εἰρικτῇ ῥήμασι αὐτοῖς ἀποκλεισθῆναι εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα ἀμφὶ τριακοσίας μυριάδας τὸ πλῆθος ἱστορεῖ, ἀναγκαῖον
- [6] ὑποσημῆνασθαι. χρῆν δ' οὖν ἐν αἷς ἡμέραις τὸν πάντων σωτῆρα καὶ εὐεργέτην Χριστὸν τε τοῦ θεοῦ ³ τὰ κατὰ τὸ πάθος διατέθινται, ταῖς αὐταῖς ὥσπερ ἐν εἰρικτῇ κατακλεισθέντας τὸν μετελθόντα αὐτοῦς ὄλεθρον πρὸς τῆς θείας δίκης καταδέξασθαι.

1. ἐν ἤι om Schw.

2. Ἰουδαίων ADS Ἰουδαίαν B ἰλημ TER ἱερουσαλήμ M.

3. Χριστὸν τε TERBDM τὸν Χριστὸν A χρῆστον τε τοῦ θεοῦ delev. M. Le Christ Fils de Dieu S. Salvatorem suum et salutarem Christum Domini L.

9. Eusèbe est seul à mentionner cette prophétie. Voir sur la chrétienté de Pella, ÉPIPHANE, *Haeres.*, XXIX, 7; XXX, 2; *De mensuris et ponder.*, 15; A. von HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. II, p. 632-638; M. SIMON, *op. cit.*, p. 304-305. H. J. SCHOEFS, *Theologie und Geschichte des*

une ville de Pérée, nommée Pella ⁹. Ce furent là que se transportèrent les fidèles du Christ, après être sortis de Jérusalem de telle sorte que les hommes saints abandonnèrent complètement la métropole royale des Juifs et toute la terre de Judée. La justice de Dieu poursuivit donc alors les Juifs parce qu'ils avaient accompli de telles iniquités contre le Christ et ses apôtres, faisant complètement disparaître d'entre les hommes cette race d'impies. [4] Tous les maux donc qui fondirent alors en tout lieu sur le peuple entier; comment surtout les habitants de la Judée furent poussés aux derniers malheurs; combien de milliers d'hommes à la fleur de l'âge, en même temps que des femmes et des enfants, tombèrent par le glaive, la faim et mille autres genres de mort; combien de villes juives et lesquelles furent assiégées; quels maux terribles et plus que terribles virent ceux qui s'étaient réfugiés à Jérusalem même comme dans une métropole très fortifiée; quel fut le caractère de toute la guerre, quels furent en détail tous les événements qui s'y produisirent; comment à la fin l'abomination de la désolation annoncée par les prophètes ¹⁰ fut installée dans le temple de Dieu, autrefois célèbre et qui attendait la ruine complète, la totale destruction par le feu: il est possible à qui le désire de le trouver avec exactitude dans l'histoire écrite par Josèphe. [5] Pourtant, ce que rapporte cet historien des hommes rassemblés de toute la Judée aux jours de la fête de la Pâque et qui furent enfermés à Jérusalem comme dans une prison au nombre d'environ trois millions ¹¹, il est nécessaire de le rappeler dans les termes mêmes (qu'il emploie). [6] Il fallait, en effet, qu'aux jours où les Juifs avaient frappé de souffrances le Sauveur et bienfaiteur de tous, le Christ de Dieu, en ces mêmes jours, ils fussent enfermés comme dans une prison pour recevoir la mort qui fondit sur eux de la part de la justice divine.

Judenchristentums, Tubingue, 1949, p. 262 et suiv. Il est vraisemblable que les chrétiens ne restèrent pas longtemps à Pella.

10. DAN., IX, 27; XII, 11. Cf. MATH., XXIV, 15; MC., XIII, 14.

11. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, VI, 425-428.

Ϛ'

- [7] Παρελθὼν δῆτα τῶν ἐν μέρει συμβεβηκότων αὐτοῖς ὅσα διὰ ξίφους καὶ ἄλλῳ τρόπῳ κατ' αὐτῶν ἐγκεχειρήται, μόνας τὰς διὰ τοῦ λιμοῦ ἀναγκαῖον ἡγοῦμαι συμφορὰς παραθέσθαι, ὡς ἂν ἐκ μέρους ἔχοιεν οἱ τῆδε τῇ γραφῇ ἐντυγχάνοντες εἰδέναι ὅπως αὐτοὺς τῆς εἰς τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ παρανομίας οὐκ εἰς μακρὸν
- 6 [1] ἢ ἐκ θεοῦ μετῆλθεν τιμωρία. φέρε δὴ οὖν, τῶν Ἱστοριῶν τὴν πέμπτην τοῦ Ἰωσήπου μετὰ χειῖρας αὐθις ἀναλαβὼν, τότεπραχθέντων δὲ διελθε τὴν τραγωδίαν·

- « τοῖς γε μὴν εὐπόροις, φησί, καὶ τὸ μένειν πρὸς ἀπωλείας ἴσον ἦν· προφάσει γὰρ αὐτομολίας ἀνηρεῖτό τις διὰ τὴν οὐσίαν. τῷ λιμῷ δ' ἡ ἀπόνοια τῶν στασιαστῶν συνήκμαζεν, καὶ καθ' [2] ἡμέραν ἀμφοτέρα προσεξεκάετο τὰ δεινά. φανερός μὲν γε οὐδαμοῦ σῖτος ἦν, ἐπεισηδῶντες δὲ διηρεύων τὰς οἰκίας, ἔπειθ' εὐρόντες μὲν ὡς ἀρνησαμένους ἠκίζοντο, μὴ εὐρόντες δὲ ὡς ἐπιμελέστερον κρύψαντας ἐβασάνιζον. τεκμήριον δὲ τοῦ τ' ἔχειν καὶ μὴ, τὰ σώματα τῶν ἀθλίων ὧν οἱ μὲν ἔτι συνεσ- τῶτες εὐπορεῖν τροφῆς ἐδόκουν, οἱ τηκόμενοι δὲ ἤδη παρωδεύοντο, καὶ κτείνειν ἄλογον ἐδόκει τοὺς ὑπ' ἐνδείας τεθνηξομένους [3] αὐτίκα. πολλοὶ δὲ λάθρα τὰς κτήσεις ἐνὸς ἀντικατηλλάξαντο μέτρου, πυρῶν μὲν, εἰ πλουσιώτεροι τυγχάνοιεν ὄντες, οἱ δὲ πενέστεροι κριθῆς· ἔπειτα κατακλείοντες ἑαυτοὺς εἰς τὰ μυχαί- τατα τῶν οἰκιῶν, τινὲς μὲν ὑπ' ἄκρας ἐνδείας ἀνέργαστον τὸν

[7] Mais laissant de côté le détail de ce qui leur arriva et tout ce qui fut tenté contre eux par le moyen du glaive ou de quelque autre manière, je crois nécessaire d'exposer les seuls malheurs causés par la famine, de sorte que ceux qui liront cet écrit puissent savoir en partie comment les atteignit sans tarder le châtement divin du crime commis contre le Christ de Dieu.

VI

LA FAMINE QUI LES A ACCABLÉS

[1] Reprenons donc entre les mains le cinquième livre des *Histoires* de Josèphe et lisons le tragique récit de ce qui arriva alors :

« Pour les riches, dit-il, le seul fait de rester équivalait à la mort. Sous prétexte qu'ils voulaient désertter, on les tuait à cause de leur fortune. De plus, la folie des révoltes s'accroissait avec la famine et de jour en jour ces deux calamités augmentaient. [2] Nulle part on ne voyait plus de blé; alors, ils entraient dans les maisons pour les fouiller complètement. Puis, lorsqu'ils avaient trouvé du blé, ils maltrahaient les gens pour avoir nié, et lorsqu'ils n'en trouvaient pas, ils les tourmentaient pour l'avoir trop soigneusement caché. Le signe qu'ils avaient ou n'avaient pas de blé était les corps de ces malheureux. Ceux qui tenaient encore debout paraissaient regorger de nourriture, ceux qui étaient déjà exténués, on les laissait tranquilles, car il semblait déraisonnable de tuer ceux qui étaient sur le point de mourir de faim.

« [3] Beaucoup échangeaient leurs biens en cachette contre une mesure de froment s'ils étaient riches, contre une mesure d'orge s'ils étaient pauvres. Puis ils s'enfermaient eux-mêmes au plus secret de leurs maisons : les uns, au comble du besoin, mangeaient leur blé sans le préparer; les autres le faisaient

- σῖτον ἥσθιον, οἱ δ' ἔπεσον ὡς ἡ τε ἀνάγκη καὶ τὸ δέος παρῆναι,
- [4] καὶ τράπεζα μὲν οὐδαμοῦ παρετίθετο, τοῦ δὲ πυρὸς ὑφέλκοντες ἔτ' ὤμᾳ τὰ σιτία διήρπαζον. ἔλεινῃ δ' ἦν ἡ τροφή καὶ δακρῶν ἄξιος ἡ θεά, τῶν μὲν δυνατωτέρων πλεονεκτούντων, τῶν δὲ
- [5] ἀσθενῶν ὀδυρομένων. πάντων μὲν δὴ παθῶν ὑπερίσταται λιμός, οὐδὲν δ' οὕτως ἀπόλλυσιν ὡς αἰδώς· τὸ γὰρ ἄλλως ἐντροπῆς ἄξιον ἐν τούτῳ καταφρονεῖται. γυναῖκες γοῦν ἀνδρῶν καὶ παῖδες πατέρων καὶ, τὸ οἰκτρότατον, μητέρες νηπίων ἐξήρπαζον ἐξ αὐτῶν τῶν στομάτων τὰς τροφάς, καὶ τῶν φιλότατων ἐν χερσὶ μαραινομένων οὐκ ἦν φειδῶ τοὺς τοῦ ζῆν ἀφελέσθαι
- [6] σταλαγμοῦς. τοιαῦτα δ' ἐσθίοντες, ὅμως οὐ διελάνθανον, πανταχοῦ δ' ἐφίσταντο οἱ στασιασταὶ καὶ τούτων ταῖς ἀρπαγαῖς, ὅποτε γὰρ κατίδοιεν ἀποκεκλεισμένην οἰκίαν, σημεῖον ἦν τοῦτο τοὺς ἔνδον προσφέρεσθαι τροφήν, εὐθέως δ' ἐξαράξαντες τὰς θύρας εἰσεπήδων, καὶ μόνον οὐκ ἐκ τῶν φαρύγγων ἀναθλίβοντες
- [7] τὰς ἀκόλους ἀνέφερον. ἐτύπτοντο δὲ γέροντες ἀντεχόμενοι τῶν σιτίων, καὶ κόμης ἐσπαράσσοντο γυναῖκες συγκαλύπτουσαι τὰ ἐν χερσίν, οὐδέ τις ἦν οἴκτος πολιᾶς ἢ νηπίων, ἀλλὰ συνεπαίροντες τὰ παιδιά τῶν ψωμῶν ἐκκρεμάμενα κατέσειον εἰς
- [8] ἔδαφος. τοῖς δὲ φθάσαι τὴν εἰσδρομὴν αὐτῶν καὶ προκαταπιῶσιν τὸ ἀρπαγησόμενον ὡς ἀδικηθέντες ἦσαν ὠμότεροι, δεινὰς δὲ βασάνων ὁδοὺς ἐπενόουν πρὸς ἔρευναν τροφῆς, ὀρόβοις μὲν ἐμφράττοντες τοῖς ἀθλοῖς τοὺς τῶν αἰδοίων πόρους, ῥάβδοις δ' ὀξείαις ἀναπεύροντες τὰς ἔδρας· τὰ φρικτὰ δὲ καὶ ἀκοαῖς ἔπασχέτις εἰς ἐξομολόγησιν ἐνὸς ἄρτου καὶ ἵνα μὴνύσῃ δράκα μίαν
- [9] κεκρυμμένων ἀλφίτων. οἱ βασανισταὶ δ' οὐδ' ἐπέινων (καὶ γὰρ ἦττον ἂν ὠμὸν ἦν τὸ μετὰ ἀνάγκης), γυμνάζοντες δὲ τὴν ἀπόνοιαν καὶ προπαρασκευάζοντες ἑαυτοῖς εἰς τὰς ἐξῆς ἡμέρας

cuire suivant que le permettaient la crainte et la nécessité. [4] Nulle part on ne mettait plus de table; on retirait du feu les mets encore crus et on les déchirait. Misérable était la nourriture et c'était un spectacle digne de larmes que de voir les plus robustes accaparer plus que les autres, les faibles gémir. [5] La faim surpasse toutes les douleurs; elle ne détruit rien autant que la pudeur, car ce qui, en d'autres circonstances, est digne de respect est alors méprisé. Les femmes arrachaient la nourriture de la bouche même de leurs maris, les enfants de celle de leurs pères, et, ce qui est le plus lamentable, les mères de celle de leurs petits enfants. Tandis que séchaient dans leurs mains ceux qu'elles aimaient le plus, elles n'avaient pas honte de leur enlever le peu de chose qui les faisait vivre.

« [6] Même lorsqu'on mangeait ainsi, on ne demeurait pas caché; mais partout survenaient des révoltés pour piller même ces miettes. Car, lorsqu'ils voyaient une maison fermée, c'était le signe que ceux qui étaient à l'intérieur étaient en train de manger et aussitôt ils brisaient les portes, faisaient irruption et arrachaient presque les morceaux des gosiers pour les emporter. [7] Les vieillards qui voulaient retenir leur nourriture étaient frappés; on arrachait les cheveux des femmes qui cachaient ce qu'elles avaient entre les mains; on n'avait nulle pitié des cheveux blancs ou des petits enfants; mais on arrachait les enfants qui se suspendaient à leur nourriture et on les jetait par terre. Ceux qui prévenaient l'arrivée des voleurs et avalaient ce qu'on allait leur prendre, étaient plus cruellement traités sous prétexte d'injustice. [8] Pour découvrir des aliments, les révoltés inventaient des moyens terribles : ils obstruaient avec des vesces le canal de l'urètre de ces malheureux; et avec des bâtons pointus ils fouillaient le rectum. On souffrait ainsi des tourments effrayants même à entendre, pour avouer un seul pain, pour dénoncer la cachette d'une seule poignée d'orge. [9] Quant aux bourreaux, ils ne souffraient pas de la faim — leur cruauté eût été moins grande si elle avait été causée par la nécessité — mais ils affichaient leur fol orgueil et ils se préparaient pour

[10] ἐφόδια. τοῖς δ' ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων φρουρὰν νύκτωρ ἐξερπύσασιν ἐπὶ λαχάνων συλλογὴν ἀγρίων καὶ πόας ὑπαντῶντες, δτ' ἤδη διαπεφευγέναι τοὺς πολεμίους ἐδόκουν, ἀφήρπαζον τὰ κομισθέντα, καὶ πολλάκις ἱκετεύοντων καὶ τὸ φρικτότατον ἐπικαλουμένων ὄνομα τοῦ θεοῦ μεταδοῦναι τι μέρος αὐτοῖς ὧν κινδυνεύσαντες ἤνεγκαν, οὐδ' ὅτιοῦν μετέδωσαν, ἀγαπητὸν δ' ἦν τὸ μὴ καὶ προσαπολέσθαι σεσυλημένον ».

[11] τούτοις μεθ' ἕτερα ἐπιφέρει λέγων

« Ἰουδαίους δὲ μετὰ τῶν ἐξόδων ἀπεκόπη πᾶσα σωτηρίας ἐλπίς, καὶ βαθύνας ἑαυτὸν ὁ λιμὸς κατ' οἴκους καὶ γενεὰς τὸν δῆμον ἐπεβόσκετο, καὶ τὰ μὲν τέγη πεπλήρωτο γυναικῶν καὶ

[12] βρεφῶν λελυμένων, οἱ στενωποὶ δὲ γερόντων νεκρῶν, παῖδες δὲ καὶ νεανίαι διοιδοῦντες ὥσπερ εἰδῶλα κατὰ τὰς ἀγορὰς ἀνειλοῦντο καὶ κατέπιπτον ὄπη τινὰ τὸ πάθος καταλαμβάνοι. θάπτειν δὲ τοὺς προσήκοντας οὔτε ἰσχυοὶ οἱ κάμνοντες καὶ τὸ διευτονοῦν ὄκνει διὰ τε τὸ πλῆθος τῶν νεκρῶν καὶ τὸ κατὰ σφᾶς ἄδηλον· πολλοὶ γοῦν τοῖς ὑπ' αὐτῶν θαπτομένοις ἐπαπέθνησκον, πολλοὶ δ' ἐπὶ τὰς θήκας, πρὶν ἐπιστῆναι τὸ χρεῶν,

[13] προῆλθον. οὔτε δὲ θρῆνος ἐν ταῖς συμφοραῖς οὔτε ὀλοφυρμὸς ἦν, ἀλλ' ὁ λιμὸς ἤλεγχε τὰ πάθη, ξηροῖς δὲ τοῖς ὄμμασιν¹ οἱ δυσθανατοῦντες ἐθεώρουν τοὺς φθάσαντας ἀναπαύσασθαι, βαθεῖα

[14] δὲ τὴν πόλιν περιεῖχεν σιγὴ καὶ νύξ θανάτου γέμουσα. καὶ τούτων οἱ λησταὶ χαλεπώτεροι. τυμβωρυχοῦντες γοῦν τὰς οἰκίας, ἐσύλων τοὺς νεκρούς, καὶ τὰ καλύμματα τῶν σωμάτων περισπῶντες, μετὰ γέλωτος ἐξήσσαν, τὰς τε ἀκμὰς τῶν ξιφῶν ἐδοκίμαζον ἐν τοῖς πτώμασιν, καὶ τινὰς τῶν ἐρριμμένων ἔτι ζῶντας διήλαινον ἐπὶ πείρᾳ τοῦ σιδήρου, τοὺς δ' ἱκετεύοντας, χρῆσαι σφίσι δεξιὰν καὶ ξίφος, τῷ λιμῷ κατέλιπον ὑπερηφα-

1. ὄμμασιν AT³BDMSL ὄμμασι καὶ σεσηπόσι τοῖς στόμασιν T^oER σεσηπόσι in σεσηρόσι corr. T^o.

1. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, V, 424-438.

eux-mêmes des provisions en vue des jours à venir. [10] Ils allaient au-devant de ceux qui s'étaient glissés de nuit vers les avant-postes des Romains pour se cueillir des légumes sauvages et de l'herbe; et lorsque ceux-ci semblaient déjà avoir échappé aux ennemis, ils leur enlevaient ce qu'ils rapportaient. Souvent les victimes les suppliaient, en invoquant le nom très redoutable de Dieu, de leur rendre une partie de ce qu'ils portaient au pris de tant de risques : ils ne leur rendaient rien et c'était pour eux un bienfait de n'être pas aussi tués après avoir été volés ! ¹ ».

[11] A cela, Josèphe ajoute un peu plus loin :

« Pour les Juifs, tout espoir de salut disparut avec la possibilité de sortir et l'abîme de la faim, en s'approfondissant, engloutit le peuple, maison par maison, famille par famille. Les terrasses étaient remplies de femmes et de nourrissons morts; les rues, de cadavres de vieillards. [12] Les enfants et les jeunes gens, enflés, erraient comme des fantômes sur les places et tombaient à l'endroit où la souffrance les avait saisis. Les malades n'avaient pas la force d'enterrer leurs parents; et ceux qui auraient pu le faire le refusaient à cause de la multitude des morts et de l'incertitude de leur propre mort. Beaucoup en effet mouraient sur ceux qu'ils venaient d'enterrer; beaucoup venaient au sépulcre avant qu'il fût nécessaire. [13] Dans ces malheurs, il n'y avait ni lamentation, ni gémissement : la faim dominait les sentiments. Les agonisants regardaient, les yeux secs, mourir ceux qui les devançaient. Un silence profond enveloppait la ville et une nuit pleine de mort. Et les brigands étaient plus pénibles que tout le reste.

« [14] Ils fouillaient en effet les maisons transformées en tombeaux; ils dépouillaient les morts, ils s'en allaient en ricanant après avoir enlevé les voiles qui couvraient les cadavres, ils essayaient sur leurs membres la pointe de leurs glaives; parfois ils perçaient des abandonnés qui vivaient encore pour éprouver leur fer. De ces derniers, quelques-uns les suppliaient de les aider de leurs mains et de leurs épées,

νοῦντες, καὶ τῶν ἐκπνεόντων ἕκαστος ἀτενὲς εἰς τὸν ναὸν ἀφεώρα, [15] τοὺς στασιαστὰς ζῶντας ἀπολιπών. οἱ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐκ τοῦ δημοσίου θησαυροῦ τοὺς νεκροὺς θάπτειν ἐκέλευον, τὴν ὁσμὴν οὐ φέροντες· ἐπειθ' ὡς οὐ διήρκουν, ἀπὸ τῶν τειχῶν ἐρρίπτουν εἰς τὰς φάραγγας. περιῶν δὲ ταύτας ὁ Τίτος ὡς ἐθεάσατο πεπλησμένας τῶν νεκρῶν καὶ βαθὺν ἰχῶρα μυδῶντων τὸν ὑπορρέοντα τῶν σωμάτων, ἐστέναξέν τε καὶ τὰς χεῖρας ἀνατείνας κατεμαρτύρατο τὸν θεόν, ὡς οὐκ εἶη τὸ ἔργον αὐτοῦ ».

[16] τούτοις ἐπειπὼν τινα μεταξὺ ἐπιφέρει λέγων·

« οὐκ ἂν ὑποστειλαίμην εἰπεῖν ἅ μοι κελεύει τὸ πάθος· οἶμαι Ῥωμαίων βραδυάντων ἐπὶ τοὺς ἀλιτηρίους, ἢ καταποθῆναι ἂν ὑπὸ χάσματος ἢ κατακλυσθῆναι τὴν πόλιν ἢ τοὺς τῆς Σοδομηνῆς μεταλαβεῖν κερανοῦς· πολὺ γὰρ τῶν ταῦτα παθόντων ἤνεγκεν γενεὰν ἀθροωτέραν· τῇ γοῦν τούτων ἀπονοίᾳ πᾶς ὁ λαὸς συναπώλετο ».

[17] καὶ ἐν τῷ ἔκτῳ δὲ βιβλίῳ οὕτως γράφει·

« τῶν δ' ὑπὸ τοῦ λιμοῦ φθειρομένων κατὰ τὴν πόλιν ἀπειρον μὲν ἐπιπτε τὸ πλῆθος, ἀδιήγητα δὲ συνέβαινε τὰ πάθη. καθ' ἐκάστην γὰρ οἰκίαν, εἴ που τροφῆς παραφανείη σκιά, πόλεμος ἦν, καὶ διὰ χειρῶν ἐχώρου οἱ φίλτατοι πρὸς ἀλλήλους, ἐξαρπάζοντες τὰ ταλαίπωρα τῆς ψυχῆς ἐφόδια, πίστις δ' ἀπορίας οὐδὲ τοῖς θνήσκουσιν ἦν, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐμπνέοντας ² οἱ λησται διη- [18] ρεύων, μὴ τις ὑπὸ κόλπον ἔχων τροφήν, σκῆπτοιτο τὸν θάνατον αὐτῷ. οἱ δ' ὑπ' ἐνδείας κεχηνότες ὥσπερ λυσοῶντες κύνες ἐσφάλλοντο καὶ παρεφέροντο ταῖς τε θύραις ἐνσειόμενοι μεθύντων τρόπον καὶ ὑπ' ἀμηχανίας τοὺς αὐτοὺς οἴκους εἰσεπήδων δις ἢ τρίς ὥρα μιᾶ. πάντα δ' ὑπ' ὀδόντας ἤγεν ἢ ἀνάγκη, καὶ τὰ [19] μηδὲ τοῖς ῥυπαρωτάτοις τῶν ἀλόγων ζῶων πρόρφορα συλλέ-

2. ἐμπνέοντας ΑΤ³ΒΔΜ ἐκπνέοντας Τ⁶ΕΡΣΛ.

2. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, V, 512-519.

mais ils les abandonnaient avec mépris à la famine; alors, chacun des agonisants regardait fixement vers le temple, sans s'occuper des révoltés vivants. [15] Les révoltés firent d'abord enterrer les morts aux frais du trésor public, car ils n'en supportaient pas l'odeur. Comme ensuite ils n'y suffisaient plus, ils les firent jeter du haut des murs dans les ravins. En parcourant ces ravins, Titus les vit remplis de cadavres en putréfaction; il vit l'humeur qui coulait en abondance des corps; il gémit alors et levant les mains, il prit Dieu à témoin que ce n'était pas son œuvre ². »

[16] Après avoir parlé d'autre chose, Josèphe continue en disant :

« Je n'hésiterai pas à dire ce que m'ordonne la souffrance. Si les Romains avaient été impuissants contre les criminels, je crois que la ville aurait été engloutie par un tremblement de terre ou submergée par un déluge ou que la foudre de Sodome l'aurait détruite, car elle renfermait une race beaucoup plus athée que celle qui souffrit tous ces maux. Tout le peuple périt avec eux par leur fureur insensée ³. »

[17] Au sixième livre, Josèphe écrit encore ceci :

« Infinie fut la multitude de ceux qui tombèrent dans la ville, frappés par la famine; indicibles les souffrances qui arrivèrent. Dans chaque maison, en effet, si l'on voyait quelque part une ombre de nourriture, c'était la guerre, et ceux qui s'aimaient mutuellement le plus en venaient aux mains pour s'arracher les misérables aliments de leur vie. Même pour les mourants il n'y avait pas de preuve de dénuement; [18] mais les voleurs fouillaient même ceux qui respiraient encore, de peur qu'ils simulassent la mort, tout en ayant de la nourriture dans leur sein. Sous l'effet de la faim, beaucoup allaient en chancelant, la bouche ouverte comme des chiens enragés, trébuchaient, se heurtaient aux portes à la manière des ivrognes et, désespérés, se rendaient deux ou trois fois en une heure dans les mêmes maisons. [19] La nécessité

3. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, V, 566.

- γοντες ἐσθίειν ὑπέφερον. ζωστήρων γοῦν καὶ ὑποδημάτων τὸ τελευταῖον οὐκ ἀπέσχοντο καὶ τὰ δέρματα τῶν θυρεῶν ἀποδέροντες ἐμασῶντο, τροφή δ' ἦν καὶ χόρτου τισὶν παλαιοῦ σπαράγματα· τὰς γὰρ Ἴνας ἔνοιι συλλέγοντες, ἐλάχιστον σταθμὸν ἐπώλουν Ἀττικῶν τεσσάρων. καὶ τί δεῖ τὴν ἐπ' ἀψύχοις ἀναίδειαν τοῦ λιμοῦ λέγειν; εἴμι γὰρ αὐτοῦ δηλώσω ἐργον ὁποῖον μήτε παρ' Ἑλλησιν μήτε παρὰ βαρβάρους ἰστόρηται, φρικτὸν μὲν εἰπεῖν, ἀπιστον δ' ἀκοῦσαι. καὶ ἔγωγε, μὴ δόξαιμι τερατεύεσθαι τοῖς αὐθις ἀνθρώποις, κἂν παρέλιπον τὴν συμφορὰν ἡδέως, εἰ μὴ τῶν κατ' ἐμαυτὸν εἶχον ἀπείρους μάρτυρας· ἄλλως τε καὶ ψυχρὰν ἂν καταθειμὴν τῇ πατρίδι χάριν, καθυφόμενος τὸν λόγον
- [21] ὧν πέπονθε τὰ ἔργα. γυνὴ τῶν ὑπὲρ Ἰορδάνην κατοικούντων, Μαρία τοῦνομα, πατὴρ δ' Ἐλεαζάρου, κόμης Βαθεζώρ (σημαίνει δὲ τοῦτο οἶκος ὑσώπου), διὰ γένος καὶ πλοῦτον ἐπίσημος, μετὰ τοῦ λοιποῦ πλήθους εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα καταφυγοῦσα συνεπολιόρκειτο. ταύτης τὴν μὲν ἄλλην κτῆσιν οἱ τύραννοι διήρπασαν, ὄσσην ἐκ τῆς Περαιᾶς ἀνασκευασαμένη μετήνεγκεν εἰς τὴν πόλιν, τὰ δὲ λείψανα τῶν κειμηλίων κἂν εἴ τι τροφῆς ἐπινοηθείη, καθ' ἡμέραν εἰσπηδῶντες ἤρπαζον οἱ δορυφόροι. δεινὴ δὲ τὸ γύναιον ἀγανάκτησις εἰσήει, καὶ πολλάκις λοιδοροῦσα καὶ καταρωμένη
- [22] τοὺς ἄρπαγας ἐφ' ἑαυτὴν ἠρέθιζεν. ὥς δ' οὔτε παροξυνόμενός τις οὕτ' ἐλεῶν αὐτὴν ἀνήρει καὶ τὸ μὲν εὐρεῖν τι σιτίον ἄλλοις ἐκοπία, πανταχόθεν δ' ἄπορον ἦν ἤδη καὶ τὸ εὐρεῖν, ὁ λιμὸς δὲ διὰ σπλάγχνων καὶ μυελῶν ἐχώρει καὶ τοῦ λιμοῦ μᾶλλον ἐξέκαιον οἱ θυμοί, σύμβουλον λαβοῦσα τὴν ὄργην³ μετὰ τῆς ἀνάγκης, ἐπὶ τὴν φύσιν ἐχώρει, καὶ τὸ τέκνον, ἦν δ' αὐτῇ παῖς
- [23]

mettait tout sous leurs dents; ils ramassaient ce que n'auraient pas pris même les plus vils des animaux sans raison, pour le manger. Ils ne s'abstenaient pas des baudriers, des semelles; finalement ils découpaient en lanières le cuir des boucliers et le mâchonnaient. Pour quelques-uns même la poussière du vieux foin était une nourriture; beaucoup recueillaient les fibres des plantes et en vendaient, pour quatre attiques, une très petite quantité.

« [20] Mais pourquoi faut-il dire l'impudence provoquée par la famine en ce qui concerne les êtres inanimés? Car je suis sur le point de raconter un ouvrage de la faim tel qu'on n'en rapporte pas de semblable ni chez les Grecs, ni chez les Barbares, terrible à dire, incroyable à entendre. Pour moi — qu'on ne croie pas que j'invente des contes pour les hommes de l'avenir — j'aurais volontiers laissé de côté cette calamité si je n'avais pas parmi mes contemporains d'innombrables témoins : au reste, je ferais à ma patrie une faveur misérable en passant sous silence les maux qu'elle a soufferts en réalité. [21] Il y avait parmi les habitants d'au delà du Jourdain une femme nommée Marie, fille d'Eléazar, du bourg de Bathézor (ce mot signifie maison de l'hyssope), distinguée par sa naissance et par sa fortune; elle s'était réfugiée à Jérusalem avec le reste de la multitude et s'y trouvait assiégée. [22] Les tyrans lui avaient pris tous les biens qu'elle avait rassemblés et apportés de la Pérée dans la ville; et des gens armés envahissaient chaque jour sa maison et s'emparaient du reste de sa fortune, et des aliments si elle parvenait à s'en procurer. Une irritation terrible s'empara de cette femme qui, à tout instant, insultait et maudissait les brigands en les excitant contre elle. [23] Comme personne ne la tuait, ni par colère ni par pitié, et qu'elle était fatiguée de trouver pour d'autres une nourriture que déjà il n'était plus possible de trouver nulle part : comme aussi la faim pénétrait ses entrailles et ses moelles et que son cœur était encore plus enflammé que sa faim, elle prit conseil de sa colère autant que de la nécessité et alla contre la nature elle-même : elle

- ὑπομάστιος, ἀρπασαμένη, βρέφος, εἶπεν, ἄθλιον, ἐν πολέμῳ καὶ
- [24] λιμῷ καὶ στάσει, τίνοι σε τηρῶ; τὰ μὲν παρὰ Ῥωμαίοις δουλεία καὶ ζήσωμεν ἐπ' αὐτούς, φθάνει δὲ καὶ δουλείαν ὁ λιμός, οἱ στασιασταὶ δὲ ἀμφοτέρων χαλεπώτεροι. Ἰθι, γενοῦ μοι τροφή καὶ τοῖς στασιασταῖς ἐρινὺς καὶ τῷ βίῳ μῦθος, ὁ μόνος ἐλλείπων
- [25] ταῖς Ἰουδαίων συμφοραῖς. καὶ ταῦθ' ἅμα λέγουσα κτείνει τὸν υἱόν, ἔπειτ' ὀπτήσασα, τὸ μὲν ἤμισυ κατεσθίει, τὸ δὲ λοιπὸν κατακαλύψασα ἐφύλαττεν. εὐθέως δ' οἱ στασιασταὶ παρήσαν καὶ τῆς ἀθεμίτου κνίσης σπάσαντες, ἠπέιλον, εἰ μὴ δεῖξειεν τὸ παρασκευασθέν, ἀποσφάξειν αὐτήν εὐθέως· ἥ δὲ καὶ μοῖραν αὐτοῖς εἰποῦσα καλὴν τετηρηκέναι, τὰ λείψανα τοῦ τέκνου διεκάλυψεν.
- [26] τοὺς δ' εὐθέως φρίκη καὶ φρενῶν ἔκστασις ἤρει, καὶ παρὰ τὴν ὄψιν ἐπεπήγεσαν. ἥ δ', ἐμόν, ἔφη, τοῦτο τὸ τέκνον γνήσιον, καὶ τὸ ἔργον ἐμόν. φάγετε, καὶ γὰρ ἐγὼ βέβρωκα· μὴ γένησθε μῆτε μαλακώτεροι γυναικὸς μῆτε συμπαθέστεροι μητρός. εἰ δ' ὑμεῖς εὐσεβεῖς καὶ τὴν ἐμὴν ἀποστρέφεσθε θυσίαν, ἐγὼ μὲν ὑμῖν βέβρωκα, καὶ τὸ λοιπὸν δ' ἐμοὶ μεινάτω.
- [27] μετὰ ταῦθ' οἱ μὲν τρέμοντες ἐξήεσαν, πρὸς ἓν τοῦτο δειλοὶ καὶ μόλις ταύτης τῆς τροφῆς τῇ μητρὶ παραχωρήσαντες, ἀνεπλήσθη δ' εὐθέως ὅλη τοῦ μύσους ἢ πόλις, καὶ πρὸ ὀμμάτων ἕκαστος τὸ πάθος λαμβάνων ὡς παρ' αὐτῶ⁴ τολμηθέν⁵, ἔφριττεν.
- [28] σπουδῇ δὲ τῶν λιμωττόντων ἐπὶ τὸν θάνατον ἦν καὶ μακαρισμὸς τῶν φθασάντων πρὶν ἀκοῦσαι καὶ θεάσασθαι κακὰ τηλικαῦτα ».

4. ὡς παρ' αὐτῷ T¹ERBD ὡσπερ αὐτῷ M ὡς παρ' αὐτοῦ AT¹ comme s'il l'avait fait S *tamquam si ipse id perpetrasset* L.

5. τολμηθέν T¹BDMSL καινοτομηθέν ER τολμηθέν δεινῶς A.

avait un enfant, un bébé qui tétait encore; elle le prit : [24] Malheureux bébé, dit-elle, dans la guerre, dans la famine, dans la révolte, pour qui te conserverai-je ? La servitude chez les Romains, si du moins nous vivons encore sous leur pouvoir; la faim prévient d'ailleurs la servitude, et les révoltés sont plus terribles que l'une et que l'autre. Allons ! sois pour moi une nourriture, pour les révoltés une malédiction, pour l'humanité un sujet de récit, le seul qui fasse défaut aux malheurs des Juifs. [25] Et en même temps qu'elle parlait ainsi, elle tua son fils; puis, après l'avoir fait cuire, elle en mangea la moitié; elle cacha le reste et le mit en réserve. Aussitôt les révoltés arrivèrent et en sentant l'odeur de cette chair impie, ils menacèrent la femme, si elle ne leur montrait pas les mets préparés, de l'égorger aussitôt. Mais elle répond qu'elle leur a gardé une belle part et découvre les restes de l'enfant. [26] Aussitôt la peur et l'épouvante les saisissent; ils restent immobiles devant ce spectacle. Mais elle : C'est mon propre enfant, dit-elle, c'est mon œuvre. Mangez, car moi aussi j'en ai mangé. Ne soyez pas plus délicats qu'une femme, plus sensibles qu'une mère. Si vous êtes pieux et que vous rejetiez mon propre sacrifice, j'ai mangé pour vous; que le reste demeure pour moi. [27] Alors, ils sortirent en tremblant : pour une fois du moins ils furent effrayés et laissèrent avec peine à la mère cette nourriture. Mais la ville entière fut bientôt remplie du récit de cette horreur; chacun, en mettant devant ses yeux cet exploit, comme s'il avait été accompli par lui, frissonnait. [28] Il y eut de la part des affamés une sorte d'entrain vers la mort et l'on estima heureux ceux qui avaient péri avant d'entendre et de voir de tels maux⁴. »

4. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, VI, 193-213. Sur le siège de Jérusalem par Titus, on peut voir le récit de G. RICCIOTTI, *Histoire d'Israël*, traduction française par P. AUVRAY, Paris, 1939, t. II, p. 535-554.

Ζ'

- Τοιαῦτα τῆς Ἰουδαίων εἰς τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ παρανομίας
- 7 [1] τε καὶ δυσεβείας τάπιχειρα, παραθεῖναι δ' αὐτοῖς ἄξιον καὶ τὴν ἀψευδῆ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν πρόρρησιν, δι' ἧς αὐτὰ ταῦτα δηλοῖ ὧδέ πως προφητεύων· « οὐαὶ δὲ ταῖς ἐν γαστρὶ ἐχοῦσαις καὶ ταῖς θηλαζούσαις ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις· προσεύχεσθε δὲ ἵνα μὴ γένηται ὑμῶν ἡ φυγὴ χειμῶνος μηδὲ σαββάτω. ἔσται γὰρ τότε θλίψις μεγάλη, οἷα οὐκ ἐγένετο ἀπ' ἀρχῆς κόσμου
- [2] ἕως τοῦ νῦν, οὐδὲ μὴ γένηται ». συναγαγὼν δὲ πάντα τὸν τῶν ἀνηρημένων ἀριθμὸν ὁ συγγραφεὺς λιμῶ καὶ ξίφει μυριάδας ἑκατὸν καὶ δέκα διαφθοαρῆναι φησιν, τοὺς δὲ λοιποὺς στασιώδεις καὶ ληστρικούς, ὑπ' ἀλλήλων μετὰ τὴν ἄλωσιν ἐνδεικνυμένους, ἀνηρῆσθαι, τῶν δὲ νέων τοὺς ὑψηλοτάτους καὶ κάλλει σώματος διαφέροντας τετηρηῆσθαι θριάμβω, τοῦ δὲ λοιποῦ πλήθους τοὺς ὑπὲρ ἑπτακαίδεκα ἔτη δεσμίους εἰς τὰ κατ' Αἴγυπτον ἔργα παραπεμφθῆναι, πλείους δὲ εἰς τὰς ἐπαρχίας διανενημῆσθαι φθορησομένους ἐν τοῖς θεάτροις σιδήρω καὶ θηρίοις, τοὺς δ' ἐντὸς ἑπτακαίδεκα ἔτων αἰχμαλώτους ἀχθέντας διαπεπρᾶσθαι, τούτων δὲ μόνων τὸν ἀριθμὸν εἰς ἑννέα μυριάδας ἀνδρῶν συναχθῆναι.
- [3] ταῦτα δὲ τοῦτον ἐπράχθη τὸν τρόπον δευτέρω τῆς Οὐεσπασιανοῦ βασιλείας ἔτει ἀκολούθως ταῖς προγνωστικαῖς τοῦ κυρίου καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ προρρήσεσιν, θεῖα δυνάμει

1. ΜΑΤΤΗ., XXIV, 19-21.

2. Ce chiffre est tout à fait invraisemblable, bien que la ville, au début du blocus, ait été surpeuplée à cause du grand nombre de Juifs venus de la Diaspora. Il n'est pas en rapport avec la densité démographique de l'époque, et TACITE, *Hist.*, V, 13, donne le chiffre de 600.000 pour le nombre des Juifs assiégés dans Jérusalem. Cf. JOΣΕΦΗ, *Bell. iud.*, VI, 420, 417-418.

VII

LES PRÉDICTIONS DU CHRIST

[1] Tel fut le châtement des Juifs à cause de leur iniquité et de leur impiété à l'égard du Christ de Dieu.

Il est convenable d'ajouter à ce qui précède aussi la prédiction sans erreur de notre Sauveur, qui montre toutes ces choses déjà prophétisées en ces termes : « Malheur aux femmes enceintes et à celles qui nourrissent en ces jours : priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver ni le jour du sabbat. Car alors il y aura une grande affliction, telle qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent et qu'il n'y en aura pas ¹. »

[2] Comptant le chiffre complet des morts, l'historien dit qu'il périt par la faim et par le glaive onze cent mille personnes ²; que les révoltés et les brigands qui restaient se dénoncèrent les uns les autres après la prise de la ville et furent tués; que les plus nobles et les plus remarquables par leur beauté corporelle d'entre les jeunes gens furent réservés pour le triomphe. Quant au reste de la multitude, ceux qui avaient plus de dix-sept ans furent, les uns enchaînés et envoyés aux travaux d'Égypte, les autres, plus nombreux, distribués entre les provinces pour être mis à mort dans les théâtres par le fer et par les bêtes; ceux qui n'avaient pas dix-sept ans furent emmenés prisonniers pour être vendus : de ces derniers seuls le nombre arrivait environ à quatre vingt dix mille hommes.

[3] Tout cela s'accomplit de cette manière la deuxième année du règne de Vespasien ³, conformément aux oracles prophétiques de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui,

3. C'est-à-dire en 70.

- ὡσπερ ἤδη παρόντα προεορακότος αὐτὰ ἐπιδακρύσαντός τε καὶ ἀποκλαυσαμένου κατὰ τὴν τῶν ἱερῶν εὐαγγελιστῶν¹ γραφήν, οἱ καὶ αὐτάς αὐτοῦ παρατίθενται τὰς λέξεις, τοτὲ μὲν φήσαντος ὡς πρὸς αὐτὴν τὴν Ἱερουσαλήμ· « εἰ ἔγνωσ καὶ γε σὺ ἐν τῇ
- [4] ἡμέρᾳ ταύτῃ τὰ πρὸς εἰρήνην σου· νῦν δὲ ἐκρύβη ἀπὸ ὀφθαλμῶν σου· ὅτι ἤξουσιν ἡμέραι ἐπὶ σέ, καὶ περιβαλοῦσίν σοι οἱ ἐχθροὶ σου χάρακα, καὶ περικυκλώσουσίν σε, καὶ συνέξουσίν σε πάντοθεν,
- [5] καὶ ἐδαφιοῦσίν σε καὶ τὰ τέκνα σου, τοτὲ δὲ ὡς περὶ τοῦ λαοῦ ἔσται γὰρ ἀνάγκη μεγάλη ἐπὶ τῆς γῆς, καὶ ὄργῃ τῷ λαῷ τούτῳ· καὶ πεσοῦνται ἐν στόματι μαχαίρας καὶ αἰχμαλωτισθήσονται εἰς πάντα τὰ ἔθνη· καὶ Ἱερουσαλήμ ἔσται πατουμένη ὑπὸ ἐθνῶν, ἄχρις οὗ πληρωθῶσιν καιροὶ ἐθνῶν ». καὶ πάλιν· « ὅταν δὲ ἴδῃτε κυκλουμένην ὑπὸ στρατοπέδων τὴν Ἱερουσαλήμ, τότε γινώτε ὅτι ἤγγικεν ἡ ἐρήμωσις αὐτῆς ».
- [6] συγκρίνας δὲ τις τὰς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν λέξεις ταῖς λοιπαῖς τοῦ συγγραφέως ἱστορίαις ταῖς περὶ τοῦ παντός πολέμου, πῶς οὐκ ἂν ἀποθαυμάσειεν, θείαν ὡς ἀληθῶς καὶ ὑπερφυῶς παράδοξον τὴν πρόγνωσιν ὁμοῦ καὶ πρόρρησιν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν
- [7] ὁμολογήσας; περὶ μὲν οὖν τῶν μετὰ τὸ σωτήριον πάθος καὶ τὰς φωνὰς ἐκείνας ἐν αἷς ἢ τῶν Ἰουδαίων πληθὺς τὸν μὲν ληστήν καὶ φονέα τοῦ θανάτου παρήτηται, τὸν δ' ἀρχηγὸν τῆς ζωῆς ἐξ αὐτῶν ἰκέτευσεν ἀρθῆναι, τῷ παντὶ συμβεβηκότων ἔθνευ, οὐδὲν ἂν δέοι ταῖς ἱστορίαις ἐπιλέγειν, ταῦτα δ' ἂν εἴη
- [8] δίκαιον ἐπιθεῖναι, ἃ γένοιτ' ἂν παραστατικὰ φιλανθρωπίας τῆς παναγάθου προνοίας, τεσσαράκοντα ἐφ' ὅλοις ἔτεσιν μετὰ τὴν κατὰ τοῦ Χριστοῦ τόλμαν τὸν κατ' αὐτῶν ὄλεθρον ὑπερθεμένης, ἐν ὅσοις τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν μαθητῶν πλείους Ἰάκωβός τε αὐτὸς δὲ τῆδε πρῶτος ἐπίσκοπος, τοῦ κυρίου χρηματίζων ἀδελφός, ἔτι τῷ βίῳ περιόντες καὶ ἐπ' αὐτῆς τῆς Ἱεροσολύμων πόλεως

1. εὐαγγελιστῶν T^cERBDM εὐαγγελίων AT¹L.

4. Luc, xix, 42-44.

5. Luc, xxi, 23-24.

6. Luc, xxi, 20.

7. Luc, xxiii, 18-19; Ioan., xviii, 40; Act. Apost., iii, 14-15. Cf. TERTULLIEN

par sa puissance divine, l'avait prévu comme déjà présent et avait pleuré et sangloté, selon ce qu'écrivent les saints Évangélistes qui rapportent ses propres paroles : il a dit alors en parlant en quelque sorte à Jérusalem elle-même : « [4] Si du moins tu connaissais en ce jour ce qui concerne ta propre paix et qui maintenant est caché à tes yeux ! Car des jours viendront sur toi où tes ennemis t'entoureront de retranchements; ils t'encercleront et t'investiront de tous côtés et ils te renverseront, toi et tes enfants ⁴. » [5] Puis, au sujet du peuple : « Il y aura une grande contrainte sur la terre et la colère sera sur ce peuple. Ils tomberont dévorés par le glaive et ils seront conduits en captivité dans toutes les nations et Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations jusqu'à ce que soient accomplis les temps des nations ⁵. » Et encore : « Lorsque vous verrez Jérusalem encerclée par des combattants, alors vous connaîtrez que sa désolation est proche ⁶. » [6] En comparant les paroles de notre Sauveur aux récits de l'historien relatifs à toute la guerre, comment ne serait-on pas étonné et ne reconnaîtrait-on pas comme divines, comme véritablement et surnaturellement extraordinaires la prescience en même temps que la prédiction de notre Sauveur ?

[7] Au sujet de ce qui est arrivé à tout le peuple après la passion du Sauveur, après les paroles par lesquelles la multitude des Juifs sauvait de la mort un voleur et un meurtrier par ses prières et suppliait d'enlever de son sein le prince de la vie ⁷, il n'est pas besoin de rien ajouter aux histoires.

[8] Il serait pourtant juste d'ajouter ce qui pourrait établir la philanthropie de la toute-bonne Providence qui a attendu quarante années entières après le crime audacieux contre le Christ pour faire périr les coupables. Pendant tout ce temps, la plupart des apôtres et des disciples et Jacques lui-même, le premier évêque de la ville, qu'on appelait le frère du Seigneur, étaient encore en vie et passaient leur existence dans

Advers. iud., 13; ORIGÈNE, *Contra Cels.*, IV, 23.

[9] τὰς διατριβάς ποιούμενοι, ἕρκος ὡσπερ ὀχυρώτατον παρέμενον τῷ τόπῳ, τῆς θείας ἐπισκοπῆς εἰς ἔτι τότε μακροθυμούσης, εἰ ἄρα ποτὲ δυνηθεῖεν ἐφ' οἷς ἔδρασαν, μετανοήσαντες συγγνώμης καὶ σωτηρίας τυχεῖν, καὶ πρὸς τῇ τοσαύτῃ μακροθυμίᾳ παραδόξους θεοσημείας τῶν μελλόντων αὐτοῖς μὴ μετανοήσασι συμβῆσθαι παρασχομένης· ἃ καὶ αὐτὰ μνήμης ἡξιωμένα πρὸς τοῦ δεδηλωμένου συγγραφέως οὐδὲν ὄλον τοῖς τῇδε προσιοῦσιν τῇ γραφῇ παραθεῖναι.

Η'

8 [1] Καὶ δὴ λαβὼν ἀνάγνωθι τὰ κατὰ τὴν ἕκτην τῶν Ἱστοριῶν αὐτῷ δεδηλωμένα ἐν τούτοις·

α τὸν γοῦν ἄθλιον δῆμον οἱ μὲν ἀπατεῶνες καὶ καταψευδόμενοι τοῦ θεοῦ τηνικαῦτα παρέπειθον, τοῖς δ' ἐναργέσι καὶ προσημαίνουσι τὴν μέλλουσαν ἐρημίαν τέρασιν οὔτε προσεῖχον οὔτ' ἐπίστευον, ἀλλ' ὡς ἐμβεβροντημένοι καὶ μήτε δμματα μήτε [2] ψυχὴν ἔχοντες τῶν τοῦ θεοῦ κηρυγμάτων παρήκουον, τοῦτο μὲν ὁθ' ὑπὲρ τὴν πόλιν ἄστρον ἕστη βρομφαία παραπλήσιον καὶ παρατείνας ἐπ' ἐνιαυτὸν κομήτης, τοῦτο δ' ἠνίκα πρὸ τῆς ἀποστάσεως καὶ τοῦ πρὸς τὸν πόλεμον κινήματος, ἀθροιζομένου τοῦ λαοῦ πρὸς τὴν τῶν ἀζύμων ἑορτήν, ὀγδόῃ Ξανθικοῦ μηνὸς κατὰ νυκτὸς ἐνάτην ὥραν, τοσοῦτον φῶς περιέλαμψεν τὸν βωμὸν καὶ τὸν ναόν, ὡς δοκεῖν ἡμέραν εἶναι λαμπράν, καὶ τοῦτο παρέτεινεν ἐφ' ἡμίσειαν ὥραν· ὃ τοῖς μὲν ἀπίροις ἀγαθὸν ἐδόκει εἶναι, τοῖς δὲ ἱερογραμματεῦσι πρὸ τῶν ἀποβεβηκότων εὐθέως ἐκρίθη.

8. Cf. *supra*, II, 1, 2.

la cité même de Jérusalem, comme un rempart puissamment fortifié pour elle ⁸. [9] La surveillance divine avait été jusqu'à ce moment très patiente, pour voir si ces gens se repentiraient par hasard de ce qu'ils avaient fait et obtiendraient le pardon et le salut. En plus d'une si grande longanimité, Dieu leur présenta des signes extraordinaires de ce qui leur arriverait s'ils ne se repentaient pas. Cela aussi a été jugé digne de mémoire par l'historien que nous avons cité : rien ne vaut mieux que de le rapporter pour ceux qui verront cet ouvrage.

VIII

LES SIGNES AVANT LA GUERRE

[1] Prenez donc et lisez ce qui est exposé au sixième livre des *Histoires* en ces termes :

« Les imposteurs, qui prenaient faussement Dieu à témoin, égaraient alors ce malheureux peuple, si bien que les gens ne prêtaient pas attention et ne croyaient pas aux prodiges manifestes qui annonçaient la dévastation future, mais, comme frappés par la foudre et privés de leurs yeux et de leur esprit, méprisaient les messages de Dieu. [2] Ce furent d'abord une constellation qui se fixa au-dessus de la ville, semblable à un glaive, et une comète qui demeura suspendue pendant une année. Ce fut ensuite, avant la révolte et les mouvements préparatoires à la guerre, alors que le peuple était rassemblé pour la fête des azymes, le huit du mois de Xanthique, vers la neuvième heure de la nuit, une lumière assez brillante autour de l'autel et du temple pour ressembler au plein jour, et cette lumière dura une demi-heure : les ignorants crurent qu'elle était d'un bon augure, mais les scribes la jugèrent exactement avant que les choses fussent arrivées.

- [3] καὶ κατὰ τὴν αὐτὴν ἑορτὴν βοῦς μὲν ἀχθεῖσα ὑπὸ τοῦ ἀρχιερέως
- [4] πρὸς τὴν θυσίαν ἔτεκεν ἄρνα ἐν τῷ ἱερῷ μέσῳ· ἢ δ' ἀνατολικὴ πύλη τοῦ ἐνδοτέρῳ χαλκῇ μὲν οὔσα καὶ στιβαρωτάτη, κλειομένη δὲ περὶ δειλὴν μόλις ὑπ' ἀνθρώπων εἴκοσι, καὶ μοχλοῖς μὲν ἐπερειδομένη σιδηροδέτοις, καταπῆγας δ' ἔχουσα βαθυτάτους,
- [5] ὥφθη κατὰ νυκτὸς ὥραν ἕκτην αὐτομάτως ἠνοιγμένη¹. μετὰ δὲ τὴν ἑορτὴν ἡμέραις οὐ πολλαῖς ὕστεσον, μιᾶ καὶ εἰκάδι Ἀρτεμισίου μηνός, φάσμα τι δαιμόνιον ὥφθη μείζον πίστεως, τέρας δ' ἂν ἔδοξεν εἶναι τὸ ῥηθησόμενον, εἰ μὴ καὶ παρὰ τοῖς θεασαμένοις ἱστόρητο καὶ τὰ ἐπακολουθήσαντα πάθη τῶν σημείων ἦν ἄξια· πρὸ γὰρ ἡλίου δύσεως ὥφθη μετέωρα περὶ πᾶσαν τὴν χώραν ἄρματα καὶ φάλαγγες ἔνοπλοι διζήττουσαι τῶν νεφῶν καὶ κυκλούμεναι τὰς πόλεις. κατὰ δὲ τὴν ἑορτὴν, ἣ πεντηκοστὴ καλεῖται, νύκτωρ οἱ ἱερεῖς παρελθόντες εἰς τὸ ἱερόν, ὥσπερ αὐτοῖς ἔθος ἦν, πρὸς τὰς λειτουργίας, πρῶτον μὲν κινήσεως ἔφασαν ἀντιλαμβάνεσθαι καὶ κτύπου, μετὰ δὲ ταῦτα φωνῆς ἀθρόας· μεταβαίνομεν ἐντεῦθεν. τὸ δὲ τούτων φοβερώτερον, Ἰησοῦς γάρ τις ὄνομα, υἱὸς Ἀνανίου, τῶν ἰδιωτῶν, ἀγροικὸς, πρὸ τεσσάρων ἐτῶν τοῦ πολέμου, τὰ μάλιστα τῆς πόλεως εἰρηνευομένης καὶ εὐθηνοῦσης, ἐλθὼν ἐπὶ τὴν ἑορτὴν, ἐπεὶ σκηνοποιεῖσθαι πάντας ἔθος ἦν τῷ θεῷ, κατὰ τὸ ἱερόν ἐξαπίνης ἀναβοᾶν ἤρξατο· φωνὴ ἀπ' ἀνατολῆς, φωνὴ ἀπὸ δύσεως, φωνὴ ἀπὸ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, φωνὴ ἐπὶ Ἱεροσόλυμα καὶ τὸν ναόν, φωνὴ ἐπὶ νυμφίους καὶ νύμφας, φωνὴ ἐπὶ πάντα τὸν λαόν. τοῦτο μεθ' ἡμέραν καὶ
- [8] νύκτωρ κατὰ πάντας τοὺς στενωποὺς περιῆει κεκραγώς. τῶν δ' ἐπισήμων τινὲς δημοτῶν ἀγανακτήσαντες πρὸς τὸ κακόφημον, συλλαμβάνουσι τὸν ἄνθρωπον καὶ πολλαῖς αἰκίζονται πληγαῖς· ὁ δ' οὐθ' ὑπὲρ ἑαυτοῦ φθεγξάμενος οὔτε ἰδίᾳ πρὸς τοὺς παρόντας,
- [9] ἄς καὶ πρότερον φωνὰς βοῶν διετέλει. νομίσαντες δ' οἱ ἄρχοντες ὅπερ ἦν, δαιμονιώτερον εἶναι τὸ κίνημα τάνδρός, ἀνάγουσιν

1. Les mss E et R ajoutent ici quelques lignes de Josèphe, *Bell. iud.*, VI, 294-295 qu'Eusèbe a laissé tomber.

1. EUSEBE, *Demonstr. Evang.*, VIII, 2, 121; *Ecllog. prophet.*, CLXIV, 2-6.

« [3] Au temps de la même fête, une vache amenée par le grand prêtre pour le sacrifice mit bas un agneau au milieu du temple. [4] La porte orientale de l'intérieur du temple était en airain et très lourde; c'était à peine si, le soir, vingt hommes la refermaient; elle était close au moyen de barres de fer et possédait des verrous très robustes : à la sixième heure de la nuit, on la vit s'ouvrir spontanément. [5] Après la fête, peu de jours plus tard, le vingt et un du mois d'Artémisios, on vit une apparition démoniaque, plus grande qu'on ne peut le croire. Ce qui doit encore être dit paraîtrait incroyable, si ce n'avait pas été raconté par ceux qui l'ont vu et si les souffrances qui ont suivi n'avaient pas été proportionnées aux prodiges. En effet, avant le coucher du soleil, on vit dans toute la région des chars aériens et des phalanges armées qui s'élançaient des nuages et entouraient les villes. [6] Au temps de la fête appelée Pentecôte, pendant la nuit, les prêtres venus dans le sanctuaire, comme ils en avaient l'habitude, pour les liturgies, dirent avoir perçu d'abord des mouvements et des bruits tumultueux, puis des voix nombreuses qui disaient : Allons-nous en d'ici¹. [7] Voici encore quelque chose de plus effrayant. Un homme, appelé Jésus fils d'Ananie, un homme simple, un paysan, quatre ans avant la guerre, alors que les affaires de la ville étaient en pleine paix et prospérité, vint à la fête où la coutume était, pour tous, de dresser des tentes en l'honneur de Dieu; et tout à coup, il se mit à crier à travers le sanctuaire : Voix de l'Orient, voix du Couchant, voix des quatre vents, voix sur Jérusalem et sur le temple; voix sur les fiancés et les fiancées, voix sur tout le peuple. Jour et nuit il parcourait toutes les rues en répétant ce cri. [8] Quelques-uns des principaux du peuple, indignés contre ces paroles de malheur, s'emparèrent de l'homme et le maltraitèrent de coups multipliés. Mais lui, qui ne parlait pas de lui-même, ni en son propre nom, continuait à crier les mêmes mots devant ceux qui étaient là. [9] Les chefs pensaient que l'homme était mû par une puissance surnaturelle, ce qui était en effet. Ils le conduisirent

αὐτὸν ἐπὶ τὸν παρὰ Ῥωμαίους ἑπαρχὸν ἔνθα μάλιστα μέχρις ὀστέων ξαινόμενος οὐθ' ἐκέτευσεν οὐτ' ἐδάκρυσεν, ἀλλ' ὡς ἐνῆν μάλιστα τὴν φωνὴν ὀλοφυρτικῶς παρεγκλίνων, πρὸς ἐκάστην ἀπεκρίνατο πληγὴν αἰ αἰ Ἱεροσολύμοις² ».

- [10] ἕτερον δ' ἐτι τούτου παραδοξότερον ὁ αὐτὸς ἱστορεῖ, χρησμών τινα φάσκων ἐν ἱεροῖς γράμμασιν εὐρῆσθαι περιέχοντα ὡς κατὰ τὸν καιρὸν ἐκείνον ἀπὸ τῆς χώρας τις αὐτῶν ἄρξει τῆς οἰκουμένης, ὃν αὐτὸς μὲν ἐπὶ Οὐεσπασιανὸν πεπληρῶσθαι ἐξείληφεν-
- [11] ἀλλ' οὐχ ἀπάσης γε οὗτος ἢ μόνης ἤρξεν τῆς ὑπὸ Ῥωμαίους. δικαιότερον δ' ἂν ἐπὶ τὸν Χριστὸν ἀναχθεῖη, πρὸς ὃν εἶρητο. ὑπὸ τοῦ πατρὸς· « αἴτησαι παρ' ἐμοῦ, καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχεσίν σου τὰ πέρατα τῆς γῆς, » οὐδὲ κατ' αὐτὸ δὴ ἐκείνο τοῦ καιροῦ· « εἰς πᾶσαν τὴν γῆν ἐξῆλθεν ὁ φθόγγος » τῶν ἱερῶν ἀποστόλων « καὶ εἰς τὰ πέρατα τῆς οἴκου, μέρους τὰ ῥήματα αὐτῶν ».

Θ'

- 9 [1] Ἐπὶ τούτοις ἀπασιν ἀξίον μὴδ' αὐτὸν τὸν Ἰώσηπον, τοσαῦτα τῇ μετὰ χειρὰς συμβεβλημένον ἱστορίᾳ, ὀπόθεν τε καὶ ἀφ' οἴου γένους ὠρμᾶτο, ἀγνοεῖν. δηλοῖ δὲ πάλιν αὐτὸς καὶ τοῦτο, λέγων ὧδε·

2. Les deux mss E et R ajoutent ici la fin du récit de Josèphe, *Bell. iud.*, VI, 305-309.

2. Le procureur romain était alors Lucarius Albinus (62-64).

3. *Ἰωσήφης*, *Bell. iud.*, VI, 288-304. Cf. G. Ricciotti, *op. cit.*, II, p. 504-505 : « Est-ce là un racontar populaire semblable à tant d'autres si fréquents chez Fl. Josèphe ? Si l'on songe à la durée et à la notoriété du fait et à cette circonstance que le narrateur lui-même peut fort bien avoir connu le person-

devant le gouverneur romain ² : là on le déchira à coups de fouet, jusqu'aux os : il ne supplia pas, il ne pleura pas, mais comme il le pouvait, il répétait à chaque coup : « Malheur, malheur à Jérusalem ³. »

[10] Le même Josèphe raconte un autre fait, encore plus extraordinaire que celui-là, en disant que, dans les saintes Lettres, on avait trouvé un oracle, d'après lequel, en ce temps-là, quelqu'un sorti de leur pays devait commander à la terre ⁴. Lui-même estime que cet oracle a été accompli en Vespasien. [11] Seulement, ce dernier ne commanda pas à toute la terre, mais uniquement aux pays soumis aux Romains. Il serait plus juste d'appliquer l'oracle au Christ, à qui il a été dit par le Père : « Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage, et pour ta possession les limites de la terre ⁵. » Or, à cette époque même, « la voix des saints apôtres s'en était allée dans toute la terre et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde ⁶. »

IX

JOSÈPHE ET LES ÉCRITS QU'IL A LAISSÉS

[1] Après tout cela, il est convenable de ne pas ignorer Josèphe lui-même, qui a tellement contribué au récit qu'on a entre les mains : d'où était-il ? de quelle famille sortait-il ? C'est encore lui qui nous le montre en disant ceci :

nage en question, on a toutes raisons de conclure que le fait — qu'on le juge comme on voudra — est vraiment historique. »

4. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, VI, 312-313. Cf. G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 223. Josèphe lui-même prédit, après sa capture, à Vespasien et à Titus, qu'ils seraient élevés à l'empire. Cf. SUÉTONE, *Vespas.*, 5; DION CASSIUS, *Hist.*, LXVI, 1.

5. *Psalm.*, II, 8.

6. *Psalm.*, XVIII, 5; cf. *Rom.*, X, 18.

« Ἰώσηπος Ματθίου¹ παῖς, ἐξ Ἱεροσολύμων ἱερεύς, αὐτός τε Ῥωμαίους πολεμήσας τὰ πρῶτα καὶ τοῖς ὕστερον παρατυχῶν ἐξ ἀνάγκης ».

- [2] μάλιστα δὲ τῶν κατ' ἐκεῖνο καιροῦ Ἰουδαίων οὐ παρὰ μόνοις τοῖς ὁμοεθνεσίν, ἀλλὰ καὶ παρὰ Ῥωμαίοις γέγονεν ἀνὴρ ἐπιδοξότατος, ὡς αὐτὸν μὲν ἀναθέσει ἀνδριάντος ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων τιμηθῆναι πόλεως, τοὺς δὲ σπουδασθέντας αὐτῷ λόγους βιβλιοθήκης ἀξιοθῆναι. οὗτος δὴ πᾶσαν τὴν Ἰουδαϊκὴν ἀρχαιολογίαν ἐν ὄλοις εἴκοσι κατατέθειται² συγγράμμασιν, τὴν δ' ἱστορίαν τοῦ κατ' αὐτὸν Ῥωμαϊκοῦ³ πολέμου ἐν ἑπτὰ, ἃ καὶ οὐ μόνον τῇ Ἑλλήνων, ἀλλὰ καὶ τῇ πατρὶφ φωνῇ παραδοῦναι αὐτὸς ἑαυτῷ μαρτυρεῖ, ἀξιός γε ὢν διὰ τὰ λοιπὰ πιστεῦσθαι καὶ ἕτερα δ' αὐτοῦ φέρεται σπουδῆς ἀξια δύο, τὰ Περὶ τῆς Ἰουδαίων ἀρχαιότητος, ἐν οἷς καὶ ἀντιρρήσεις πρὸς Ἀπίωνα τὸν γραμματικόν, κατὰ Ἰουδαίων τηνικάδε συντάξαντα λόγον, πεποιήται καὶ πρὸς ἄλλους, οἱ διαβάλλειν καὶ αὐτοὶ τὰ πάτρια τοῦ Ἰουδαίων ἔθλους ἐπειράθησαν. τούτων ἐν τῷ προτέρῳ τὸν ἀριθμὸν τῆς λεγομένης παλαιᾶς τῶν ἐνδιαθήκων γραφῶν τίθησι, τίνα τὰ παρ' Ἑβραίοις ἀναντίρρητα, ὡς ἂν ἐξ ἀρχαίας παραδόσεως αὐτοῖς ῥήμασι διὰ τούτων διδάσκων.

I'

- 10 [1] « Οὐ μυριάδες οὖν βιβλίων εἰσι παρ' ἡμῖν ἀσυμφώνων καὶ μαχομένων, δύο δὲ μόνα πρὸς τοῖς εἴκοσι βιβλία, τοῦ παντός

1. ματθίου T^cERBS ματταθίου AT¹DM om. Hieron. de vir. ill. 13.

2. κατατέθειται TERB καταβέβληται ADM.

3. ῥωμαϊκοῦ TERBDMS Ἰουδαϊκοῦ A *belli Iudaici cum Romanis habiti* L. *Iudaicas captivitatatis* Hieron.

1. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, I, 3. Sur Josèphe, cf. E. SCHÜERER, *op. cit.*, I, p. 74-

« Josèphe, fils de Matthias, prêtre de Jérusalem, qui, lui aussi, a d'abord combattu les Romains et qui, plus tard, se rapprocha d'eux par nécessité¹. »

[2] En ce temps-là, il fut de beaucoup le plus illustre des Juifs, non seulement auprès de ses compatriotes, mais même auprès des Romains, tellement qu'il fut honoré dans la ville des Romains par l'érection d'une statue² et que les ouvrages composés par lui furent jugés dignes des bibliothèques. [3] Il expose toute l'*Antiquité judaïque* en vingt livres en tout et l'histoire de la *Guerre romaine* arrivée en son temps, en sept livres. Lui-même témoigne avoir rédigé ces derniers livres non seulement en grec, mais aussi dans sa langue maternelle³ et il est tout à fait digne de créance. [4] On possède encore de lui deux autres livres dignes d'étude *Sur l'antiquité des Juifs*, dans lesquels il apporte des réponses à Apion le grammairien qui avait alors composé un ouvrage contre les Juifs, et à d'autres qui s'efforçaient de calomnier eux aussi les traditions du peuple juif⁴. [5] Dans le premier de ces livres, il établit le nombre des écrits appelés l'Ancien Testament et enseigne lesquels étaient incontestés chez les Hébreux, d'après une ancienne tradition, dans les termes que voici :

X

COMMENT IL RAPPELLE LES LIVRES DIVINS

« [1] Il n'y a pas chez nous des milliers de livres, en désaccord et en opposition les uns avec les autres, mais seulement

106; G. RICCIOTTI, *op. cit.*, II, p. 512 et suiv.

2. Nous ne connaissons que par Eusèbe l'existence de cette statue.

3. JOSÈPHE, *Bell. iud.*, I, 3. La rédaction araméenne du *De Bello* est perdue.

4. Cet ouvrage est plus connu sous le titre de *Contra Apion.*, qui n'est sûrement pas original et qui est, pour la première fois, employé par saint Jérôme, *Epist.*, LXX, 3; *De vir. illustr.*, 13; *Adv. Iovinian.*, II, 14.

- έχοντα χρόνου τὴν ἀναγραφὴν, τὰ δικαίως θεῖα πεπιστευμένα.
- [2] καὶ τούτων πέντε μὲν ἔστιν Μωυσέως, ἃ τοὺς τε νόμους περιέχει καὶ τὴν τῆς ¹ ἀνθρωπογονίας παράδοσιν μέχρι τῆς αὐτοῦ τελευτῆς· οὗτος ὁ χρόνος ἀπολείπει τρισχιλίων ² ὀλίγον ἔτων· ἀπὸ δὲ τῆς Μωυσέως τελευτῆς μέχρι τῆς ³ Ἀρταξέρξου τοῦ μετὰ Ξέρξην Περσῶν βασιλέως οἱ μετὰ Μωυσῆν προφῆται τὰ κατ' αὐτοὺς πραχθέντα συνέγραψαν ἐν τρισὶν καὶ δέκα βιβλίοις· αἱ δὲ λοιπαὶ τέσσαρες ὕμνους εἰς τὸν θεὸν καὶ τοῖς ἀνθρώποις
- [4] ὑποθήκας τοῦ βίου περιέχουσιν. ἀπὸ δὲ Ἀρταξέρξου μέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς χρόνου γέγραπται μὲν ἕκαστα, πίστεως δ' οὐχ ὁμοίας ἤξιλῶται τοῖς πρὸ αὐτῶν διὰ τὸ μὴ γενέσθαι τὴν τῶν
- [5] προφητῶν ἀκριβῆ διαδοχὴν. δῆλον δ' ἔστιν ἔργῳ πῶς ἡμεῖς πρόσμειν τοῖς ἰδίοις γράμμασιν· τοσούτου γὰρ αἰῶνος ἤδη παρφηχικότος οὔτε προσθεῖναι τις οὔτε ἀφελεῖν ἀπ' αὐτῶν οὔτε μεταθεῖναι τετόλμηκεν, πᾶσι δὲ σύμφυτόν ἔστιν εὐθύς ἐκ πρώτης γενέσεως Ἰουδαίους τὸ νομίζειν αὐτὰ θεοῦ δόγματα καὶ τούτοις ἐπιμένειν καὶ ὑπὲρ αὐτῶν, εἰ δέοι, θνήσκειν ἡδέως ».
- [6] καὶ ταῦτα δὲ τοῦ συγγραφέως χρησίμως ὤδε παρατεθεισῶ. πεπόνηται δὲ καὶ ἄλλο οὐκ ἀγεννὲς σπούδασμα τῷ ἀνδρὶ, Περὶ αὐτοκράτορος λογισμοῦ, ὃ τινες Μακκαβαϊκὸν ἐπέγραψαν τῷ τοὺς ἀγῶνας τῶν ἐν τοῖς οὕτω καλουμένοις Μακκαβαϊκοῖς συγγράμμασιν ὑπὲρ τῆς εἰς τὸ θεῖον εὐσεβείας ἀνδρῶσάμενων
- [7] Ἑβραίων περιέχειν, καὶ πρὸς τῷ τέλει δὲ τῆς εἰκοστῆς Ἀρχαιολογίας ἐπισημαίνεται ὁ αὐτὸς ὡς ἂν προηρημένος ἐν τέτταρσιν συγγράψαι βιβλίοις κατὰ τὰς πατρίους δόξας τῶν Ἰουδαίων περὶ θεοῦ καὶ τῆς οὐσίας αὐτοῦ καὶ περὶ τῶν νόμων, διὰ τί κατ' αὐτοὺς τὰ μὲν ἔξεστι πράττειν, τὰ δὲ κεκώλυται, καὶ ἄλλα δὲ

1. τῆς Ancienne erreur ἀπ' Ios.

2. τετρακισχιλίων T^r.

3. τῆς Mss. Ios, ancienne interpolation, négligée justement par S L.

1. On lit dans le texte de Josèphe, τὴν ἀπ' ἀνθρωπογονίας παράδοσιν, la tradition depuis la création de l'homme, ce qui est le vrai texte.

2. Le mot τῆς, celle de, est interpolé. Il ne figure pas dans le texte de Josèphe.

3. Cette affirmation de Josèphe est plus ou moins exacte. Josèphe lui-même ne savait pas grand'chose de l'histoire juive de Néhémie à Antiochus Epi-

vingt-deux livres qui contiennent la description de tout le temps passé et qui sont à bon droit tenus pour divins. [2] Et, de ces livres, cinq sont de Moïse, qui renferment les lois et la tradition de la création de l'homme¹ jusqu'à la mort de l'écrivain : ce temps est d'un peu moins de trois mille ans. [3] De la mort de Moïse jusqu'à celle² d'Artaxerxès, roi des Perses après Xerxès, les prophètes venus après Moïse ont écrit les faits arrivés de leur temps en treize livres. Les quatre livres restants renferment des hymnes à Dieu et des règles de conduite pour les hommes. [4] Depuis Artaxerxès jusqu'à notre temps, tout a été écrit, mais ces livres n'ont pas été jugés dignes d'une créance semblable à celle des livres antérieurs, parce que la succession des prophètes n'est pas exacte³. [5] Les faits montrent avec évidence notre attitude envers nos propres écrits : en effet, alors que s'est déjà écoulée une si longue durée, personne n'a osé ajouter ou retrancher ou transposer quoi que ce soit à ces livres; mais tous les Juifs trouvent naturel, dès leur première enfance, de regarder ces livres comme les enseignements de Dieu, de s'en tenir à eux, et, s'il le faut, de mourir volontiers pour eux⁴. »

[6] Il est utile de rappeler ces paroles de l'historien. Un autre ouvrage qui n'est pas indigne de lui a encore été composé par cet écrivain, *Sur la raison maîtresse*, que quelques-uns intitulent *Macchabaïcon*, parce qu'il renferme les combats des Hébreux, dont on parle dans les livres appelés des Macchabées et qui se sont conduits virilement pour la piété à l'égard de Dieu⁵. [7] Vers la fin du vingtième livre de l'*Antiquité*, le même auteur signifie qu'il se propose d'écrire quatre livres, conformément aux croyances traditionnelles des Juifs, sur Dieu et son essence, sur les lois, sur les motifs pour lesquels il est permis de faire certaines choses et défendu d'en faire

phane, et il est probable que cette histoire n'a jamais été écrite par personne.

4. JOSÈPHE, *Contra Apion.*, I, 38-42.

5. Cet ouvrage qu'on appelle souvent le *Quatrième livre des Maccabées* n'est pas de Josèphe, mais d'un écrivain peut-être contemporain, sinon un peu postérieur. Cf. A. DUPONT-SOMMER, *le Quatrième livre des Maccabées. Introduction, traduction et notes*, Paris, 1939, p. 67-85.

αὐτῷ σπουδασθῆναι ὁ αὐτὸς ἐν τοῖς ἰδίοις αὐτοῦ μνημονεύει
 [8] λόγοις. πρὸς τοῦτοις εὐλογον καταλέξει καὶ ἄς ἐπ' αὐτοῦ
 τῆς Ἀρχαιολογίας τοῦ τέλους ⁴ φωνὰς παρατίθεται, εἰς πίστωσιν
 τῆς τῶν ἐξ αὐτοῦ παραληφθέντων ἡμῖν μαρτυρίας. διαβάλλων
 δῆτα Ἰοῦστον Τιβεριέα, ὁμοίως αὐτῷ τὰ κατὰ τοὺς αὐτοὺς
 ἱστορῆσαι χρόνους πεπειραμένον, ὡς μὴ τάληθῆ συγγεγραφότα,
 πολλάς τε ἄλλας εὐθύνας ἐπαγαγὼν τῷ ἀνδρὶ, ταῦτα αὐτοῖς
 ῥήμασιν ἐπιλέγει·

- [9] « οὐ μὴν ἐγὼ σοι τὸν αὐτὸν τρόπον περὶ τῆς ἑμαυτοῦ γραφῆς
 ἔδεισα, ἀλλ' αὐτοῖς ἐπέδωκα τοῖς αὐτοκράτορσι τὰ βιβλία,
 μόνον οὐ τῶν ἔργων ἤδη βλεπομένων· συνῆδιν γὰρ ἑμαυτῷ
 τετηρηκότι τὴν τῆς ἀληθείας παράδοσιν, ἐφ' ἣ μαρτυρίας τεύ-
 [10] ξεσθαι προσδοκῆσας οὐ διήμαρτον. καὶ ἄλλοις δὲ πολλοῖς
 ἐπέδωκα τὴν ἱστορίαν, ὧν ἔνιοι καὶ παρατετεύχεσαν τῷ πολέμῳ,
 καθάπερ βασιλεὺς Ἀγρίππας καὶ τινες αὐτοῦ τῶν συγγενῶν.
 [11] ὁ μὲν γὰρ αὐτοκράτωρ Τίτος οὕτως ἐκ μόνων αὐτῶν ἐβουλήθη
 τὴν γνῶσιν τοῖς ἀνθρώποις παραδοῦναι τῶν πράξεων, ὥστε
 χαράξας τῇ αὐτοῦ χειρὶ τὰ βιβλία δημοσιῶσαι προσέταξεν, ὁ δὲ
 βασιλεὺς Ἀγρίππας ἔβ' ἔγραψεν ἐπιστολάς, τῇ τῆς ἀληθείας
 παραδόσει μαρτυρῶν ».

ἀφ' ὧν καὶ δύο παρατίθωσιν. ἀλλὰ τὰ μὲν κατὰ τοῦτον
 αὐτῆ πη δεδηλώσθω· ἴωμεν δ' ἐπὶ τὰ ἐξῆς.

4. αὐτοῦ—τοῦ τέλους A αὐτὸ—τὸ τέλος TERBDM.

6. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XX, 268, et sur ces projets E. SCHÜERER, *op. cit.*, I, p. 91-93. PHOTIUS, *Biblioth.*, cod. 48, cite sous le nom de Josèphe un ouvrage intitulé περὶ τοῦ παντός ου περὶ τῆς τοῦ παντός αἰτίας ου περὶ τῆς τοῦ παντός οὐσίας qui doit appartenir à l'auteur des *Philosophoumena*. Cf. P. NAUTIN, *Hippolyte et Josippe*, Paris, 1947; G. BARDY, *l'Enigme d'Hippolyte*, dans *Mélanges de Science religieuse*, 1948, p. 63-83.

7. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, I, 25, 29; III, 94, 143; IV, 198; *Bell. iud.*, V, 237, 247; *Antiq. iud.*, XX, 267.

d'autres ⁶. Il rappelle également, dans ses propres ouvrages, qu'il s'est occupé d'autres questions ⁷.

[8] En outre, il est raisonnable de citer les paroles qui ont été placées à la fin même de l'*Antiquité* ⁸, pour confirmer le témoignage de ce qui a été emprunté à cet auteur. Il accuse carrément Juste de Tibériade ⁹, qui s'était efforcé de raconter, semblablement à lui, les événements de la même époque, de n'avoir pas dit la vérité, et il ajoute beaucoup d'autres charges contre cet homme; puis il conclut en propres termes :

« [9] Pour moi, je ne crains pas le même jugement sur mes propres écrits que toi, mais j'ai remis mes livres aux empereurs, alors qu'on voyait presque encore les faits. J'avais conscience d'avoir gardé la tradition de la vérité; je me suis attendu à en obtenir le témoignage et je ne me suis pas trompé. [10] A beaucoup d'autres aussi, j'ai présenté mon récit, dont quelques-uns avaient participé à la guerre, comme le roi Agrippa et certains de ses parents ¹⁰. [11] L'empereur Titus a même voulu que la connaissance de ces faits soit transmise aux hommes par ces seuls ouvrages et il a ordonné, en signant l'ordre de sa propre main, de publier mes livres. Quant au roi Agrippa, il m'a écrit soixante-deux lettres, en rendant témoignage à la tradition de la vérité ¹¹. »

De ces lettres, Josèphe cite même deux. Mais sur lui, en voilà assez.

Poursuivons donc notre récit.

8. L'autobiographie de Josèphe ne forme donc pas, selon Eusèbe, un ouvrage à part, mais un appendice aux *Antiquités judaïques*, et Josèphe lui-même la présente ainsi.

9. Sur Juste de Tibériade, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, p. 58.

10. JOSÈPHE, *Contra Apion.*, I, 51, mentionne ces parents d'Agrippa II : Julius Archélaüs, son beau-frère, et un Hérode, qui pourrait être un fils d'Aristobule et de Salomé, donc un petit-fils d'Hérode de Chalcis. (DESSAU, *Prosopographia imperii romani*, II, 142-143), ou bien un fils de Phasaël, neveu d'Hérode le Grand et de Salampsio, fille du même. Cf. JOSÈPHE, *Antiq. iud.*, XVIII, 131-138 (ainsi OTTO, dans PAULY-WISSOWA, *Supplément*, II, 162).

11. JOSÈPHE, *De vita sua*, 361-364.

ΙΑ'

11 Μετὰ τὴν Ἰακώβου μαρτυρίαν καὶ τὴν αὐτίκα γενομένην ἄλωσιν τῆς Ἱερουσαλήμ λόγος κατέχει τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν τοῦ κυρίου μαθητῶν τοὺς εἰς ἔτι τῷ βίῳ λειπομένους ἐπὶ ταύτῳ πανταχόθεν συνελθεῖν ἅμα τοῖς πρὸς γένους κατὰ σάρκα τοῦ κυρίου (πλείους γὰρ καὶ τούτων περιῆσαν εἰς ἔτι τότε τῷ βίῳ), βουλὴν τε ὁμοῦ τοὺς πάντας¹ περὶ τοῦ τίνα χρὴ τῆς Ἰακώβου διαδοχῆς ἐπικρῖναι ἄξιον, ποιήσασθαι, καὶ δὴ ἀπὸ μιᾶς γνώμης τοὺς πάντας Συμεῶνα τὸν τοῦ Κλωπᾶ, οὐ καὶ ἡ τοῦ εὐαγγελίου μνημονεύει γραφῆ, τοῦ τῆς αὐτόθι παροικίας θρόνου ἄξιον εἶναι δοκιμάσαι, ἀνεψιόν, ὡς γέ φασι, γεγονότα τοῦ σωτῆρος (τὸν γὰρ οὖν Κλωπᾶν ἀδελφὸν τοῦ Ἰωσήφ ὑπάρχειν Ἠγήσιππος ἱστορεῖ).

ΙΒ'

12 καὶ ἐπὶ τούτοις Οὐεσπασιανὸν μετὰ τὴν τῶν Ἱεροσολύμων ἄλωσιν πάντας τοὺς ἀπὸ γένους Δαυίδ, ὡς μὴ περιλειφθεῖη τις παρὰ Ἰουδαίους τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς φυλῆς, ἀναζητεῖσθαι προστάξαι, μέγιστόν τε Ἰουδαίους αὐθις ἐκ ταύτης διωγμὸν ἐπαρτηθῆναι τῆς αἰτίας.

1. τοὺς πάντας ATEM εἰς πάντας R om BD SL,

1. Cf. Luc., xxiv, 18; ΙoAN., xix, 25,

XI

COMMENT APRÈS JACQUES, SIMÉON DIRIGE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM

Après le martyre de Jacques et la destruction de Jérusalem qui arriva en ce temps-là, les apôtres et les disciples du Seigneur qui étaient encore en vie s'assemblèrent de partout, à ce que l'on raconte, et se réunirent aux parents du Seigneur selon la chair — un grand nombre d'entre eux, en effet, étaient alors encore en vie — et tous ensemble tinrent conseil pour examiner qui il fallait juger digne de la succession de Jacques : tous, d'une seule pensée, décidèrent que Siméon, fils de Clopas, qui est mentionné dans le livre de l'Évangile¹, était digne du siège de cette Église : il était, dit-on, cousin du Sauveur. Hégésippe raconte en effet que Clopas était le frère de Joseph².

XII

COMMENT VESPASIEN ORDONNE DE RECHERCHER LES DESCENDANTS DE DAVID

Et l'on rapporte en outre qu'après la prise de Jérusalem, Vespasien ordonna de rechercher tous les descendants de David, afin qu'il ne restât plus parmi les Juifs un homme de la tribu royale. A cause de cet ordre, une très grande persécution fut de nouveau suspendue sur la tête des Juifs¹.

2. Il est vraisemblable qu'Hégésippe est la source du récit contenu dans ce chapitre, comme de celui que renferme le chapitre suivant.

1. On n'a pas d'autres renseignements sur cet ordre de Vespasien et sur ses suites.

ΙΓ'

ΙΔ'

- 13** Ἐπὶ δέκα δὲ τὸν Οὐεσπασιανὸν ἔτεσιν βασιλεύσαντα αὐτοκράτωρ Τίτος ὁ παῖς διαδέχεται· οὐ κατὰ δεύτερον ἔτος τῆς βασιλείας Λίνος ἐπίσκοπος τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας δυοκαίδεκα τὴν λειτουργίαν ἐνιαυτοῖς κατασχών, Ἀνεγκλήτω ταύτην παραδίδωσιν. Τίτον δὲ Δομετιανὸς ἀδελφὸς διαδέχεται, δύο ἔτεσι καὶ μῆσὶ τοῖς Ἰσοῖς βασιλεύσαντα.
- 14** τετάρτῳ μὲν οὖν ἔτει Δομετιανοῦ τῆς κατ' Ἀλεξάνδρειαν παροικίας ὁ πρῶτος Ἀννιανὸς δύο πρὸς τοῖς εἴκοσι ἀποπλήσας¹ ἔτη, τελευτᾷ, διαδέχεται δ' αὐτὸν δεύτερος Ἀβίλιος.

1. ἀποπλήσας BD ἀποπληρώσας M ἀναπλήσας ATER.

1. D'après les sommaires, le chapitre XIII est consacré à Avilius d'Alexandrie et le chapitre XIV à Anacleto de Rome, selon l'ordre géographique qui passe par l'Égypte intermédiaire entre la Judée et Rome. De très bonne heure, avant la traduction syriaque et avant la traduction latine de Rufin, il s'est produit une transposition dans le texte, et le chapitre XIV est devenu le chapitre XIII, ce qui est conforme à l'ordre chronologique, mais non plus à la géographie; bien plus, il a disparu en tant que chapitre indépendant, si bien qu'il n'y a plus actuellement en grec qu'un seul chapitre au lieu de deux. On a gardé ici, pour la traduction, l'ordre reçu; et pour le texte grec, on a bloqué, comme le

XIII¹.

COMMENT ANACLET EST LE SECOND ÉVÊQUE DES ROMAINS

Vespasien ayant régné dix ans, Titus, son fils, lui succède comme empereur². La deuxième année de son règne, l'évêque Lin, après avoir exercé pendant douze ans le ministère de l'Église des Romains, le transmet à Anaclet³. Domitien, son frère, succède à Titus, qui a régné deux ans et autant de mois⁴.

XIV

COMMENT AVILIUS DIRIGE, LE SECOND, LES ALEXANDRINS

La quatrième année de Domitien, Annianus, le premier évêque de l'Église d'Alexandrie, après avoir achevé vingt-deux ans (d'épiscopat), meurt et Avilius lui succède comme second évêque¹.

fait Schwartz, en un seul chapitre les chapitres XIII et XIV des sommaires.

2. Cf. *Chronic.*, ad annum 78, édit. HELM, p. 189 : « Romanorum octavus Titus regnavit annos duos menses duos ».

3. *Chronic.*, ad annum 80, édit. HELM, p. 189 : « Romanae ecclesiae secundus constituitur episcopus (Ana)cletus annos duodecim ». L'ordre de succession des évêques romains suivi par Eusèbe lui vient d'Hégésippe et d'Irénéus. On notera seulement le nom d'Anaclet, préféré à celui de Clet. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, t. I, p. LXIX-LXX, 122.

4. La mort de Titus eut lieu le 13 septembre 81. Cf. L. HOMO, *le Haut-Empire*, p. 377.

1. *Chronic.*, ad annum 84, p. 190 : « Secundus Alexandrinae ecclesiae constituitur episcopus Abilius, qui praefuit annos tredecim ».

ΙΕ'

- 15 Δωδεκάτῳ δὲ ἔτει τῆς αὐτῆς ἡγεμονίας τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας Ἀνέγκλητον ἔτεσιν ἐπισκοπεύσαντα δεκαδύο διαδέχεται Κλήμης, ὃν συνεργὸν ἑαυτοῦ γενέσθαι Φιλιππησίους ἐπιστέλλων ὁ ἀπόστολος διδάσκει, λέγων· « μετὰ καὶ Κλήμεντος καὶ τῶν λοιπῶν συνεργῶν μου, ὧν τὰ ὀνόματα ἐν βίβλῳ ζωῆς ».

ΙϚ'

- 16 Τούτου δὴ οὖν ὁμολογουμένη μίᾳ ἐπιστολῇ φέρεται, μεγάλη τε καὶ θαυμασία, ἣν ὡς ἀπὸ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τῇ Κορινθίων διευτυπώσατο, στάσεως τηνικάδε κατὰ τὴν Κόρινθον γενομένης. ταύτην δὲ καὶ ἐν πλείσταις ἐκκλησίαις ἐπὶ τοῦ κοινοῦ δεδημοσιευμένην πάλαι τε καὶ καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς ἔγνωμεν. καὶ ὅτι γε κατὰ τὸν δηλούμενον τὰ τῆς Κορινθίων κεκίνητο στάσεως, ἀξιόχρεως μάρτυς ὁ Ἠγήσιππος.

1. *Chronic.*, ad annum 92, p. 191 : « Tertius Romanae ecclesiae episcopus praefuit Clemens annos novem ».

2. *Philip.*, iv, 3. Cf. *supra*, III, iv, 9.

XV

COMMENT CLÉMENT EST LE TROISIÈME ÉVÊQUE DES ROMAINS

La douzième année de ce même règne, Anaclet, ayant été évêque de l'Église des Romains pendant douze ans, est remplacé par Clément¹ que l'Apôtre, dans sa lettre aux Philippiens, déclare avoir été son collaborateur en disant : « Avec Clément et mes autres collaborateurs, dont les noms sont dans le livre de vie². »

XVI

LA LETTRE DE CLÉMENT

De ce dernier, on possède une lettre reçue (comme authentique), grande et admirable : il l'a rédigée de la part de l'Église des Romains pour l'Église des Corinthiens¹, à la suite d'une sédition qui s'était alors produite à Corinthe. Nous avons appris qu'en un très grand nombre d'Églises cette lettre a été lue publiquement dans les assemblées autrefois², et qu'elle l'est encore de nos jours. Et que, sous le même empereur, les affaires de Corinthe avaient été troublées par une sédition, Hégésippe en est un témoin digne de créance.

1. Cf. I *Clem.*, *inscript.*

2. Cf. DENYS DE CORINTHE, cité *infra*, IV, xxiii. La lettre de Clément figure dans le manuscrit *Alexandrinus* (v^e siècle) de la Bible. On peut voir là une preuve de sa diffusion.

ΙΖ'

17 Πολλήν γε μὴν εἰς πολλοὺς ἐπιδειξάμενος ὁ Δομετιανὸς ὠμότητα οὐκ ὀλίγον τε τῶν ἐπὶ Ῥώμης εὐπατριδῶν τε καὶ ἐπισήμων ἀνδρῶν πλῆθος οὐ μετ' εὐλόγου κρίσεως κτείνας μυρίουσ τε ἄλλους ἐπιφανεῖς ἀνδρας ταῖς ὑπὲρ τὴν ἐνορίαν ζημιώσας φυγαῖς καὶ ταῖς τῶν οὐσιῶν ἀποβολαῖς ἀναιτίως, τελευτῶν ¹ τῆς Νέρωνος θεοεχθρίας τε καὶ θεομαχίας ² διάδοχον ἑαυτὸν κατεστήσατο. δεύτερος δῆτα τὸν καθ' ἡμῶν ἀνεκίνει διωγμὸν, καίπερ τοῦ πατρὸς αὐτῷ Οὐέσπασιανοῦ μηδὲν καθ' ἡμῶν ἄποπον ἐπινοήσαντος.

ΙΗ'

18 [1] Ἐν τούτῳ κατέχει λόγος τὸν ἀπόστολον ἅμα καὶ εὐαγγελιστὴν Ἰωάννην ἔτι τῷ βίῳ ἐνδιατρίβοντα, τῆς εἰς τὸν θεῖον λόγον ἔνεκεν μαρτυρίας Πάτμον οἰκεῖν καταδικασθῆναι τὴν νῆσον.

[2] γράφων γέ τοι ὁ Εἰρηναῖος περὶ τῆς ψήφου τῆς κατὰ τὸν ἀντί-

1. τελευτῶν AT⁴B τελευταῖον T^cERDM.

2. θεοεχθρίας τε καὶ θεομαχίας ATER *theomachiae et impietatis* L θεομαχίας BDM.

1. Cf. PLINE LE JEUNE, *Panegy.*, LXXVI; *Epist.*, VIII, 14; TACITE, *Agricola*, II-III; L. HOMO, *le Haut-Empire*, p. 403-408; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, Paris, 1934, t. I, p. 300-304.

2. L. HOMO, *op. cit.*, p. 408-409; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MAR-

XVII

LA PERSÉCUTION DE DOMITIEN

Domitien manifesta beaucoup de cruauté à l'égard de beaucoup de personnes; il fit tuer un nombre considérable de nobles et de personnages distingués à Rome, sans jugement régulier¹. Beaucoup d'autres hommes illustres furent encore condamnés à l'exil hors des limites (de l'empire) et à la confiscation des biens, sans aucun motif. Finalement, il se posa comme le successeur de Néron par sa haine de Dieu et sa lutte contre Dieu². Il fut incontestablement le second³ à soulever la persécution contre nous, bien que son père, Vespasien, n'eût jamais conçu de mauvais desseins contre nous.

XVIII

L'APÔTRE JEAN ET L'APOCALYPSE

[1] En ce temps-là, à ce qu'on rapporte, l'apôtre et évangéliste Jean était encore en vie : à cause du témoignage en faveur du Verbe divin il avait été condamné à habiter l'île de Patmos¹. [2] A propos du chiffre produit par le nom de

TIN, *op. cit.*, t. I, p. 299-334. La comparaison de Domitien et de Néron par les écrivains chrétiens figure déjà dans Méliton de Sardes, cité par EUSÈBE, *infra*, IV, xxvi, 7 et dans TERTULLIEN, *Apologet.*, v, 4.

3. La traduction de Grapin : « il souleva contre nous la seconde persécution », est erronée; Eusèbe ne compte pas les persécutions, comme on le fera plus tard.

1. Eusèbe ne mentionne pas la comparation de saint Jean à Rome et le martyre de l'huile bouillante, rapportés par TERTULLIEN, *De praescript. haeretic.*, xxxvi.

χριστον προσηγορίας φερομένης ἐν τῇ Ἰωάννου λεγομένη Ἀποκαλύψει, αὐταῖς συλλαβαῖς ἐν πέμπτῳ τῶν πρὸς τὰς αἰρέσεις ταῦτα περὶ τοῦ Ἰωάννου φησίν·

[3] « εἰ δὲ ἔδει ἀναφανδὸν ἐν τῷ νῦν καιρῷ κηρύττεσθαι τοῦνομα αὐτοῦ, δι' ἐκείνου ἂν ἐρρέθη τοῦ και τὴν ἀποκάλυψιν ἑορακίως. οὐδὲ γὰρ πρὸ πολλοῦ χρόνου ἐωράθη, ἀλλὰ σχεδὸν ἐπὶ τῆς ἡμετέρας γενεᾶς, πρὸς τῷ τέλει τῆς Δομετιανοῦ ἀρχῆς ».

[4] εἰς τοσοῦτον δὲ ἄρα κατὰ τοὺς δηλουμένους ἢ τῆς ἡμετέρας πίστεως διέλαμπεν διδασκαλία, ὡς και τοὺς ἀποθεν τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου συγγραφεῖς μὴ ἀποκνήσαι ταῖς αὐτῶν ἱστορίαις τόν τε διωγμὸν και τὰ ἐν αὐτῷ μαρτύρια παραδοῦναι, οἱ γε και τὸν καιρὸν ἐπ' ἀκριβὲς ἐπεσημήναντο, ἐν ἔτει πεντεκαιδεκάτῳ Δομετιανοῦ μετὰ πλείστων ἐτέρων και Φλαυίαν Δομέτιλλαν ἱστορήσαντες, ἐξ ἀδελφῆς γεγонуῖαν Φλαυίου Κλήμεντος, ἐνὸς τῶν τηνικάδε ἐπὶ Ῥώμης ὑπάτων, τῆς εἰς Χριστὸν μαρτυρίας ἔνεκεν εἰς νῆσον Ποντίαν κατὰ τιμωρίαν δεδῶσθαι.

ΙΘ'

19 Τοῦ δ' αὐτοῦ Δομετιανοῦ τοὺς ἀπὸ γένους Δαυὶδ ἀναιρεῖσθαι προστάξαντος, παλαιὸς κατέχει λόγος τῶν αἰρετικῶν τινὰς κατηγορεῖσθαι τῶν ἀπογόνων Ἰούδα (τοῦτον δ' εἶναι ἀδελφὸν κατὰ

2. *Apoc.*, xiii, 18. Le nombre de la bête est 666 et désigne probablement Néron.

3. ΙΡΕΝΕΥ, *Adv. Haeres.*, V, xxx, 3. Cf. *infra*, V, viii, 6.

4. Flavia Domitilla, la nièce de Flavius Clemens, n'est connue que par le témoignage d'Eusèbe. Il est vrai que dans la *Chronique*, ad annum 96, p. 192, Eusèbe (ou saint Jérôme) s'appuie sur un certain Bruttius, auteur païen mal identifié et d'époque incertaine. Quant aux *Actes des saints Nérée et Achillée*, dans lesquels figure la seconde Flavia Domitilla, ils ne méritent pas créance.

l'Antéchrist qu'indique l'*Apocalypse*², dite de Jean, Irénée écrit en propres termes, dans le cinquième livre *Contre les Hérésies*, ceci au sujet de Jean :

« [3] S'il avait fallu proclamer ouvertement, dans le temps présent, le nom de l'Antéchrist, il aurait été dit par celui-ci, qui a vu aussi l'*Apocalypse*. Car il l'a vue, il n'y a pas très longtemps, mais presque à notre génération, vers la fin de la puissance de Domitien³. »

[4] Dans ces temps-là, l'enseignement de notre foi était tellement éclatant que même les historiens étrangers à notre doctrine n'hésitent pas à rapporter dans leurs histoires la persécution et les témoignages qui y furent rendus; ils en ont indiqué la date très exactement, et ils racontent que la quinzième année de Domitien, Flavia Domitilla fille d'une sœur de Flavius Clemens⁴, un des consuls de Rome à cette date, fut elle aussi, avec un très grand nombre d'autres, reléguée dans l'île Pontia par punition, à cause du témoignage (rendu) au Christ.

XIX

COMMENT DOMITIEN ORDONNA DE TUER LES DESCENDANTS DE DAVID

Le même Domitien ordonna de supprimer les descendants de David¹. Une ancienne tradition rapporte que certains hérétiques² dénoncèrent les descendants de Jude, qui était

Il est donc probable qu'il n'y a eu qu'une seule Flavia Domitilla, la femme du consul Flavius Clemens, exilée dans l'île de Pandataria, et que la seconde résulte d'un dédoublement légendaire. Cf. J. ZEILLER, *op. cit.*, t. I, p. 302. A. DUFOURCQ, *Etudes sur les Gesta Martyrum romains*, t. I, Paris, 1900, p. 251 et suiv.

1. Cf. J. ZEILLER, *op. cit.*, t. I, p. 303-304.

2. On ignore quels sont ces hérétiques. Hégésippe à qui Eusèbe emprunte ce renseignement ne le savait peut-être pas lui-même. Cf. *infra*, III, xxxii.

σάρκα τοῦ σωτῆρος) ὡς ἀπὸ γένους τυγχανόντων Δαυὶδ καὶ ὡς αὐτοῦ συγγένειαν τοῦ Χριστοῦ φερόντων. ταῦτα δὲ δηλοῖ κατὰ λέξιν ὧδέ πως λέγων ὁ Ἡγήσιππος·

Κ'

- 20 [1]** « Ἐτι δὲ περιῆσαν οἱ ἀπὸ γένους τοῦ κυρίου υἱωνοὶ ¹ Ἰουδα τοῦ κατὰ σάρκα λεγομένου αὐτοῦ ἀδελφοῦ· οὓς ἐδηλατόρευσαν ὡς ἐκ γένους ὄντας Δαυίδ. τούτους ὁ ἡουοκάτος ² ἤγαγεν πρὸς Δομετιανὸν Καίσαρα. ἐφοβεῖτο γὰρ τὴν παρουσίαν τοῦ Χριστοῦ ὡς καὶ Ἡρώδης. καὶ ἐπηρώτησεν αὐτούς εἰ ἐκ **[2]** Δαυίδ εἰσιν, καὶ ὠμολόγησαν. τότε ἠρώτησεν αὐτούς πόσας κτήσεις ἔχουσιν ἢ πόσων χρημάτων κυριεύουσιν. οἱ δὲ εἶπαν ἀμφοτέροις ³ ἑννακισχίλια δηνάρια ὑπάρχειν αὐτοῖς μόνα, ἐκάστῳ αὐτῶν ἀνήκοντος τοῦ ἡμίσεος, καὶ ταῦτα οὐκ ἐν ἀργυρίοις ἔφασκον ἔχειν, ἀλλ' ἐν διατιμήσει γῆς πλήθρων λθ' ἰώνων, ἐξ ὧν καὶ τοὺς φόρους ἀναφέρειν καὶ αὐτοὺς αὐτουργοῦντας διατρέφεσθαι ».
- [3]** εἶτα δὲ καὶ τὰς χειῖρας τὰς ἑαυτῶν ἐπιδεικνύουσαι, μαρτύριον τῆς αὐτουργίας τὴν τοῦ σώματος σκληρίαν καὶ τοὺς ἀπὸ τῆς συνεχοῦς ἐργασίας ἐναποτυπωθέντας ἐπὶ τῶν ἰδίων χειρῶν τύλους παριστάντας. ἐρωτηθέντας δὲ περὶ τοῦ Χριστοῦ καὶ **[4]** τῆς βασιλείας αὐτοῦ ὅποια τις εἶη καὶ ποῖ καὶ πότε φανησομένη, λόγον δοῦναι ὡς οὐ κοσμικὴ μὲν οὐδ' ἐπίγειος, ἐπουράνιος δὲ καὶ ἀγγελικὴ τυγχάνουσι, ἐπὶ συντελείᾳ τοῦ αἰῶνος γενησομένη, ὀπηνίκα ἐλθῶν ἐν δόξῃ κρινεῖ ζῶντας καὶ νεκροὺς καὶ ἀποδώσει

1. υἱωνοὶ ATERL υἱῶν BDM.

2. ὁ ἡουοκάτος T ὁ ἡβόκατος ER ὁ ἰουοκάτος A ὁ ἰκουκάτος B ὁ ἡκουκάτος D ὁ ἰούκατος Synk πριβοκάτος M *Reuocatus quidam nomine L.*

3. ἀμφοτέροις SL ἀμφότεροι Mss.

un frère du Sauveur, selon la chair, comme étant de la race de David et comme appartenant à la parenté du Christ lui-même. C'est ce que montre Hégésippe qui dit quelque part en propres termes :

XX

LES PARENTS DE NOTRE SAUVEUR

« [1] Il y avait encore, de la race du Sauveur, les petits-fils de Jude, qui lui-même était appelé son frère selon la chair¹ : on les dénonça comme étant de la race de David. L'*evocatus*² les amena devant Domitien César, car celui-ci craignait la venue du Christ, comme Hérode. [2] Et il leur demanda s'ils étaient de la race de David et ils dirent que oui. Alors il leur demanda combien de propriétés ils avaient, de quelles richesses ils étaient les maîtres. Ils dirent qu'à eux deux ils possédaient seulement neuf mille deniers et que chacun d'eux en avait la moitié, et ils ajoutèrent qu'ils n'avaient même pas cela en numéraire, mais que c'était l'évaluation d'une terre de trente-neuf plèthres sur lesquels ils payaient les impôts et qu'ils cultivaient eux-mêmes pour vivre. »

[3] Puis ils montrèrent aussi leurs mains, comme preuve de leur travail personnel, ils alléguèrent la rudesse de leur corps; ils présentèrent les durillons incrustés dans leurs propres mains par suite de leur labeur continu. [4] Interrogés sur le Christ et sur son royaume, sur sa nature, le lieu et les temps de sa manifestation, ils donnèrent cette réponse que ce royaume n'était pas de ce monde, ni de cette terre,

1. MATTH., XIII, 55; MARC, VI, 3.

2. L'*evocatus* est une sorte d'huissier. Rufin a pris ce mot pour un nom propre et a traduit : « Hos Revocatus quidam nomine, qui ad hoc missus fuerat, perducit ad Domitianum Caesarem. »

- ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ. ἐφ' οἷς μηδὲν αὐτῶν
 [5] κατεγνωκότα τὸν Δομετιανόν, ἀλλὰ καὶ ὡς εὐτελῶν καταφρο-
 νήσαντα, ἐλευθέρους μὲν αὐτοῦς ἀνεῖναι, καταπαῦσαι δὲ διὰ
 [6] προστάγματος τὸν κατὰ τῆς ἐκκλησίας διωγμὸν. τοὺς δὲ
 ἀπολυθέντας ἠγήσασθαι τῶν ἐκκλησιῶν, ὡς ἂν δὴ μάρτυρας
 ὁμοῦ καὶ ἀπὸ γένους ὄντας τοῦ κυρίου, γενομένης τε εἰρήνης,
 [7] μέχρι Τραϊανοῦ παραμεῖναι αὐτοῦς τῷ βίῳ. ταῦτα μὲν ὁ
 Ἑγήσιππος οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὁ Τερτυλλιανὸς τοῦ Δομετιανοῦ
 τοιαύτην πεποίηται μνήμην·

« πεπειράκει ποτὲ καὶ Δομετιανὸς ταῦτ' οὕτως ποιεῖν ἐκείνῳ, μέρος
 ὄν τῆς Νέρωνος ὀμότητος. ἀλλ', οἶμαι, ἅτε ἔχων τι συνέσεως,
 τάχιστα ἐπαύσατο, ἀνακαλεσάμενος καὶ οὐς ἐξηλάκει ».

- [8] μετὰ δὲ τὸν Δομετιανὸν πεντεκαίδεκα ἔτεσιν κρατήσαντα
 Νερούα τὴν ἀρχὴν διαδεξαμένου, καθαιρεθῆναι μὲν τὰς Δομε-
 τιανοῦ τιμάς, ἐπανελθεῖν δ' ἐπὶ τὰ οἰκεία μετὰ τοῦ καὶ τὰς
 οὐσίας ἀπολαβεῖν τοὺς ἀδίκως ἐξεληλαμένους ἢ Ῥωμαίων
 σύγκλητος βουλή ψηφίζεται· ἱστοροῦσιν οἱ γραφῇ τὰ κατὰ τοὺς
 [9] χρόνους παραδόντες. τότε δὴ οὖν καὶ τὸν ἀπόστολον Ἰωάννην
 ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν νῆσον φυγῆς τὴν ἐπὶ τῆς Ἐφέσου διατριβῆν
 ἀπειληφέναι ὁ τῶν παρ' ἡμῖν ἀρχαίων παραδίδωσι λόγος.

3. ΜΑΤΤΗ., xvi, 27; *Act. Apost.*, x, 42; *Rom.*, ii, 6; *II Tim.*, iv, 1.

4. Nous n'avons pas autrement connaissance de cet édit qui peut être de l'invention d'Hégésippe. La persécution ne paraît pas avoir cessé avant la mort de Domitien.

5. On voudrait savoir de quelle nature est la direction des Églises dont parle Hégésippe. Saint PAUL, *I Cor.*, ix, 5, cite les frères du Seigneur comme des autorités, à côté des autres apôtres et de Céphas. Un peu plus haut (III, xi), nous avons vu que les parents du Seigneur avaient été appelés, conjointement avec les apôtres et les disciples, à prendre part à l'élection de Siméon, deuxième évêque de Jérusalem. Même si ce récit est légendaire, il montre qu'à Jérusalem et dans les Églises judéo-chrétiennes de Palestine, on avait une vénération spéciale pour les « desposynes ». Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*,

mais céleste et angélique, qu'il arriverait à la consommation des siècles, lorsque le Christ viendrait dans la gloire, jugerait les vivants et les morts et rendrait à chacun selon ses œuvres ³.

[5] Domitien, là-dessus, ne les condamna à rien, mais il les dédaigna comme des hommes simples, les renvoya libres et fit cesser par un édit la persécution contre l'Église ⁴. [6] Lorsqu'ils furent délivrés, ils dirigèrent les Églises, à la fois comme martyrs et comme parents du Seigneur, et, la paix rétablie, ils restèrent en vie jusqu'à Trajan ⁵.

[7] Voilà ce que rapporte Hégésippe. Lui aussi, Tertullien fait de Domitien une semblable mention :

« Domitien avait essayé alors de faire la même chose que lui, tout en n'étant qu'une partie de la cruauté de Néron. Mais comme, à mon avis, il avait quelque intelligence, il s'arrêta très vite, après avoir rappelé ceux qu'il avait exilés ⁶. »

[8] Après Domitien qui gouverna pendant quinze ans, Nerva lui succéda au pouvoir ⁷; les honneurs rendus à Domitien furent abolis; le Sénat des Romains vota (une loi) pour faire revenir chez eux ceux qui avaient été injustement chassés et leur rendre leurs biens. C'est ce que racontent ceux qui ont transmis par l'écriture les événements de ces temps-là ⁸. [9] Alors l'apôtre Jean put donc, lui aussi, reprendre sa vie à Ephèse au sortir de l'exil dans l'île (de Patmos), d'après ce que rapporte la tradition de nos anciens ⁹.

4° édit., t. II, p. 633, n. 2; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *op. cit.*, t. I, p. 243. Il ne semble pas cependant que ceux-ci aient remplacé les évêques.

6. TERTULLIEN, *Apolog.*, v, 4.

7. *Chronic.*, ad annum 96, p. 192-193 : « Senatus decrevit ut omnia quae Domitianus statuerat, in irritum deducerentur; itaque multi, quos iniuste eiecerat, de exilio reversi, nonnulli bona propria receperunt; aiunt et apostolum Iohannem, hoc tempore exilio solutum, Ephesum recessisse, in qua urbe et hospitium et amicos amatissimos sui habebat ».

8. DION CASSIUS, *Hist.*, LXVIII, 1; SUÉTONE, *Domit.*, 23; PLINE LE JEUNE, *Paneg.*, LII. Cf. L. HOMO, *op. cit.*, p. 414.

9. L'exil de saint Jean ne dut pas se prolonger plus d'une année.

ΚΑ΄

21 Μικρῷ δὲ πλέον ἐνιαυτοῦ βασιλεύσαντα Νερούαν διαδέχεται Τραϊανός. οὗ δὴ πρῶτον ἔτος ἦν ἐν Ϝ τῆς κατ' Ἀλεξάνδρειαν παροικίας Ἀβίλιον δέκα πρὸς τρισὶν ἔτεσιν ἡγησάμενον διαδέχεται Κέρδων. τρίτος οὗτος τῶν αὐτόθι μετὰ τὸν πρῶτον Ἀννιανὸν πρόεσθη. ἐν τούτῳ δὲ Ῥωμαίων εἰς ἔτι Κλήμης ἡγεῖτο, τρίτον καὶ αὐτὸς ἐπέχων τῶν τῆδε μετὰ Παῦλόν τε καὶ Πέτρον ἐπισκοπευσάντων βαθμόν. Λίνος δὲ ὁ πρῶτος ἦν καὶ μετ' αὐτὸν Ἀνέγκλητος ¹.

ΚΒ΄

22 Ἀλλὰ καὶ τῶν ἐπ' Ἀντιοχείας Εὐοδίου πρώτου καταστάντος δεύτερος ἐν τοῖς δηλουμένοις Ἰγνάτιος ἐγνωρίζετο. Συμεὼν ὁμοίως δεύτερος μετὰ τὸν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἀδελφὸν τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας κατὰ τούτους τὴν λειτουργίαν εἶχεν ¹.

1. Λίνος—Ἀνέγκλητος n'est pas traduit par L.
1. εἶχεν ATERM ἐγκεχειρισμένος ἦν BD.

1. *Chronic.*, ad annum 96, p. 193. Dans la *Chronique*, la mort d'Avilius est placée sous le règne de Nerva.

XXI

COMMENT CERDON DIRIGE, LE TROISIÈME,
L'ÉGLISE DES ALEXANDRINS

Nerva régna un peu plus d'un an et Trajan lui succéda. Ce fut au cours de sa première année qu'Avilius, après avoir conduit pendant treize ans l'Église d'Alexandrie¹, reçut Cerdon pour successeur : celui-ci fut le troisième chef des gens de ce pays après le premier Annianus. En ce temps-là, Clément conduisait encore les Romains, et lui aussi occupait le troisième rang des évêques de là-bas après Paul et Pierre. Lin était le premier, et après lui Anaclet².

XXII

COMMENT IGNACE EST LE SECOND CHEF
DE L'ÉGLISE DES ANTIOCHIENS

Mais, après qu'Evodius eût été établi le premier sur les gens d'Antioche, Ignace le second, florissait¹ dans les temps dont nous parlons. Semblablement, Siméon était le second, après le frère de notre Sauveur, à avoir à cette époque la charge de l'Église de Jérusalem.

2. Ici encore, comme plus haut, il est question de Rome après Alexandrie, ce qui vérifie le déplacement des chapitres 13 et 14.

1. Ici et bien souvent ailleurs, le verbe ἐγνωρίζετο, employé par Eusèbe, comme par les chroniqueurs grecs, désigne l'ἀκμῆ d'un personnage. Dans les chroniques latines, on dit : *clarus habebatur*.

ΚΓ'

- 23** [1] Ἐπὶ τούτοις κατὰ τὴν Ἀσίαν ἔτι τῷ βίῳ περιλειπόμενος αὐτὸς ἐκεῖνος ὃν ἠγάπα ὁ Ἰησοῦς, ἀπόστολος ὁμοῦ καὶ εὐαγγελιστῆς Ἰωάννης τὰς αὐτόθι διεῖπεν ἐκκλησίας, ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν νῆσον μετὰ τὴν Δομετιανοῦ τελευτῆν ἐπανελθὼν φυγῆς.
- [2] ὅτι δὲ εἰς τούτους τῷ βίῳ περιῆν, ἀπόχρη διὰ δύο πιστώσασθαι τὸν λόγον μαρτύρων, πιστοὶ δ' ἂν εἴεν οὗτοι, τῆς ἐκκλησιαστικῆς πρεσβεύσαντες ὀρθοδοξίας, εἰ δὴ τοιοῦτοι Εἰρηναῖος καὶ Κλήμης
- [3] ὁ Ἀλεξανδρεὺς· ὧν ὁ μὲν πρότερος ἐν δευτέρῳ τῶν πρὸς τὰς αἵρέσεις ᾧδὲ πως γράφει κατὰ λέξιν·

« καὶ πάντες οἱ πρεσβύτεροι μαρτυροῦσιν οἱ κατὰ τὴν Ἀσίαν Ἰωάννη τῷ τοῦ κυρίου μαθητῇ συμβεβληκότες παραδεδωκέναι τὸν Ἰωάννην. παρέμεινεν γὰρ αὐτοῖς μέχρι τῶν Τραϊανῶ χρόνων ».

- [4] καὶ ἐν τρίτῳ δὲ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως ταῦτο τοῦτο δηλοῖ διὰ τούτων·

« ἀλλὰ καὶ ἡ ἐν Ἐφέσῳ ἐκκλησία ὑπὸ Παύλου μὲν τεθεμελιωμένη, Ἰωάννου δὲ παραμείναντος αὐτοῖς μέχρι τῶν Τραϊανῶ χρόνων, μάρτυς ἀληθῆς ἐστὶν τῆς τῶν ἀποστόλων παραδόσεως ».

- [5] ὁ δὲ Κλήμης ὁμοῦ τὸν χρόνον ἐπισημηνάμενος, καὶ ἱστορίαν ἀναγκαιοτάτην οἷς τὰ καλὰ καὶ ἐπωφελεῖ φίλον ἀκούειν, προστίθῃ ἐν ᾧ Τίς ὁ σφζόμενος πλούσιος ἐπέγραψεν αὐτοῦ συγγράμματι· λαβὼν δὲ ἀνάγωθι ᾧδὲ πως ἐχρῶσαν καὶ αὐτοῦ τὴν γραφὴν·

1. Cf. IOAN., XIII, 23; XIX, 26; XX, 2; XXI, 7-20, et sur l'identification du disciple que Jésus aimait avec Jean, M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon saint Jean*, Paris, 1925, p. XIV suiv.

2. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, II, XXI, 5.

XXIII

RÉCIT SUR L'APOTRE JEAN

[1] En ces temps-là, demeurait encore en vie, en Asie, celui qu'aimait Jésus¹, Jean, à la fois apôtre et évangéliste, qui gouvernait les Églises de ce pays, après être revenu, à la mort de Domitien, de l'île où il avait été exilé. [2] Qu'il fût en vie jusqu'à ces temps, il suffit de confirmer la chose par deux témoins, et ils sont dignes de confiance car ils ont la première place dans l'orthodoxie ecclésiastique, s'il y en a de tels : Irénée et Clément d'Alexandrie. [3] De ces hommes, le premier, au second livre *Contre les Hérésies*, écrit ainsi en propres termes :

« Et tous les presbytres qui se sont rencontrés en Asie avec Jean, le disciple du Seigneur, témoignent que Jean a transmis (sa doctrine). Car il demeura parmi eux jusqu'aux temps de Trajan². »

[4] Et au troisième livre du même ouvrage, Irénée montre la même chose par ces mots :

« Mais l'Église d'Éphèse, fondée par Paul et où Jean demeura jusqu'aux temps de Trajan, est aussi un témoin véritable de la tradition des apôtres³. »

[5] Quant à Clément, il indique également ce temps et il ajoute un récit très nécessaire à ceux qui aiment entendre des choses belles et profitables, dans son ouvrage intitulé : *Quel riche est sauvé*. Prenez cette histoire et lisez-la donc telle qu'il l'a écrite⁴ :

3. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, III, 4.

4. Le récit de Clément est connu, d'après Eusèbe, par Antiochus Monachus, *Pandectes*, hom. 122; P. G., LXXXIX, 1813; Anastase le Sinaïte, *Adm. in psalm.*, 6; P. G., LXXXIX, 1105 et suiv., 1136 suiv.; Maxime le Confesseur, *Schol. in oper. S. Dionysii*, II; P. G., IV, 573 suiv.; *Chronicon Paschale*, p. 470 Bonn; Jean Chrysostome, *Ad Theodorum lapsam*, I; P. G., XLVII, 305.

- [6] « ἄκουσον μῦθον οὐ μῦθον ἀλλὰ ὄντα λόγον περὶ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου παραδεδομένον¹ καὶ μνήμη πεφυλαγμένον. ἐπειδὴ γὰρ τοῦ τυράννου τελευτήσαντος ἀπὸ τῆς Πάτμου τῆς νήσου μετῆλθεν ἐπὶ τὴν Ἔφεσον, ἀπῆει παρακαλούμενος καὶ ἐπὶ τὰ πλησιόχωρα τῶν ἐθνῶν, ὅπου μὲν ἐπισκόπους καταστήσων, ὅπου δὲ ὄλας ἐκκλησίας ἀρμόσων, ὅπου δὲ κλῆρον ἕνα γέ τινα
- [7] κληρώσων τῶν ὑπὸ τοῦ πνεύματος σηματομεμένων. ἐλθὼν οὖν καὶ ἐπὶ τινα τῶν οὐ μακρὰν πόλεων, ἧς καὶ τοῦνομα λέγουσιν ἔνιοι, καὶ τᾶλλα ἀναπαύσας τοὺς ἀδελφούς, ἐπὶ πᾶσι τῷ καθεστῶτι προσβλέψας ἐπισκόπῳ, νεανίσκον ἱκανὸν τῷ σώματι καὶ τὴν ὄψιν ἀστείον καὶ θερμὸν τὴν ψυχὴν ἰδὼν, « τοῦτον, ἔφη, σοὶ παρακατατίθεμαι μετὰ πάσης σπουδῆς ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας καὶ τοῦ Χριστοῦ μάρτυρος ». τοῦ δὲ δεχομένου καὶ πάνθ' ὑπισχνουμένου, καὶ
- [8] πάλιν τὰ αὐτὰ διελέγετο καὶ διεμαρτύρετο. εἶτα ὁ μὲν ἀπῆρεν ἐπὶ τὴν Ἔφεσον, ὁ δὲ πρεσβύτερος ἀναλαβὼν οἴκαδε τὸν παραδοθέντα νεανίσκον ἔτρεφεν, συνεῖχεν, ἔθαλπεν, τὸ τελευταῖον ἐφώτισεν. καὶ μετὰ τοῦτο ὑφῆκεν τῆς πλείονος ἐπιμελείας καὶ παραφυλακῆς, ὡς τὸ τέλειον αὐτῷ φυλακτῆριον ἐπιστήσας,
- [9] τὴν σφραγιδα κυρίου. τῷ δὲ ἀνέσεως πρὸ ὥρας λαβομένῳ προσφθείρονται τινες ἥλικες ἀργοὶ καὶ ἀπερρωγότες, ἐθάδες κακῶν, καὶ πρῶτον μὲν δι' ἐστιάσεων πολυτελῶν αὐτὸν ἐπάγονται, εἶτά που καὶ νύκτωρ ἐπὶ λωποδυσίαν ἐξιόντες συνεπάγονται,
- [10] εἶτά τι καὶ μεῖζον συμπράττειν ἤξιουν. ὁ δὲ κατ' ὀλίγον προσειθίζετο, καὶ διὰ μέγεθος φύσεως ἐκστάς ὥσπερ ἄστομος καὶ εὐρωστος ἵππος ὀρθῆς ὁδοῦ καὶ τὸν χαλινὸν ἐνδακῶν, μειζόνως
- [11] κατὰ τῶν βράθρων ἐφέρετο, ἀπογνοὺς δὲ τελέως τὴν ἐν θεῷ σωτηρίαν, οὐδὲν ἔτι μικρὸν διανοεῖτο, ἀλλὰ μέγα τι πράξας, ἐπειδήπερ ἄπαξ ἀπολώλει, ἴσα τοῖς ἄλλοις παθεῖν² ἤξειο. αὐτοὺς δὴ τούτους ἀναλαβὼν καὶ ληστήριον συγκροτήσας,

1. παραδεδομένον AT³DMSL λεγόμενον καὶ ἡμῖν παραδεδομένον T^cmEB λεγομένου καὶ ἡμῖν παραδεδομένον R.

2. παθεῖν TERBDM πράττειν A.

5. Selon le *Chronicon Paschale*, la ville dont il s'agit est Smyrne et l'évêque saint Polycarpe, p. 470, 9 Bonn.

6. Les mots évêque et presbytre sont donc encore synonymes dans le récit de Clément. On peut y voir une preuve de la fidélité de la tradition.

« [6] Écoute une fable, qui n'est pas une fable, mais une véritable histoire transmise (par la tradition) et gardée par le souvenir, au sujet de Jean l'apôtre :

Après que le tyran fut mort, Jean passa de l'île de Patmos à Éphèse; et il allait, sur invitation, dans les pays voisins (habités par) des Gentils, tantôt pour y établir des évêques, tantôt pour y organiser des Églises complètes, tantôt pour choisir comme clerc un de ceux qui étaient désignés par l'Esprit. [7] Il vint donc dans une de ces villes peu éloignées, dont quelques-uns disent même le nom ⁵ et consola d'abord les frères; puis il regarda vers l'évêque qui était établi sur cette Église, et, voyant un jeune homme distingué de corps, agréable d'aspect, et ardent d'esprit : Celui-ci, dit-il, je te le confie avec tout mon cœur, devant l'Église et le Christ comme témoins. L'évêque le reçut et promit tout; l'Apôtre répéta encore les mêmes choses et cita les mêmes témoins. [8] Puis il partit pour Éphèse. Le presbytre ⁶, de son côté, prit chez lui le jeune homme qui lui avait été remis, le nourrit, le protégea, le réchauffa de son affection et finalement le baptisa. Et après cela, il se relâcha de son soin et de sa vigilance multipliés, sous prétexte qu'il l'avait muni d'une protection parfaite, le sceau du Seigneur.

[9] Le jeune homme, ayant reçu sa liberté prématurément, fut corrompu par des camarades de son âge, oisifs, dissolus, accoutumés au mal. D'abord, ils le conduisirent à de magnifiques festins; puis ils l'emmenèrent aussi dans leurs sorties nocturnes pour commettre des vols; ensuite, ils le jugèrent capable de faire avec eux quelque chose de plus grand.

[10] Lui s'accoutumait peu à peu et par suite de sa nature ardente, il sortit de la voie droite comme un cheval indompté et vigoureux, qui ronge son frein, et se jeta avec fougue dans les précipices. [11] Lorsqu'il eut enfin désespéré du salut divin, il ne se contenta plus de petits projets, mais puisqu'il était perdu une fois pour toutes, il voulut faire quelque chose de grand et trouva bon de se conduire comme les autres. Il les rassembla donc et organisa avec eux une compagnie de bri-

ἔτοιμος λήσταρχος ἦν, βιαιότατος μαιφονώτατος χαλεπώτατος.

- [12] χρόνος ἐν μέσῳ, καὶ τινος ἐπιπεσοῦσης χρείας ἀνακαλοῦσι τὸν Ἰωάννην. ὁ δὲ ἐπεὶ τὰ ἄλλα ὧν χάριν ἦκεν κατεστήσατο, « ἄγε δὴ, ἔφη, ὦ ἐπίσκοπε, τὴν παραθήκην ἀπόδος ἡμῖν, ἣν ἐγώ τε καὶ ὁ Χριστὸς σοι παρακατεθέμεθα ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας, ἥς
- [13] προκαθέζῃ, μάρτυρος». ὁ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐξεπλάγη, χρήματα οἰόμενος, ἅπερ οὐκ ἔλαβεν, συκοφαντεῖσθαι, καὶ οὔτε πιστεύειν εἶχεν ὑπὲρ ὧν οὐκ εἶχεν, οὔτε ἀπιστεῖν Ἰωάννη· ὡς δὲ « τὸν νεανίσκον, εἶπεν, ἀπαιτῶ καὶ τὴν ψυχὴν τοῦ ἀδελφοῦ », στενάξας κάτωθεν ὁ πρεσβύτης καὶ τι καὶ ἐπιδακρύσας, ἐκεῖνος ἔφη τέθνηκεν. πῶς καὶ τίνα θάνατον; θεῶ τέθνηκεν, εἶπεν· ἀπέβη γὰρ πονηρὸς καὶ ἐξώλης καὶ, τὸ κεφάλαιον, ληστῆς, καὶ νῦν ἀντὶ τῆς ἐκκλησίας τὸ ὄρος κατείληφεν μεθ' ὁμοίου στρατιωτικοῦ.
- [14] καταρρηξάμενος τὴν ἐσθῆτα ὁ ἀπόστολος καὶ μετὰ μεγάλης οἰμωγῆς πληξάμενος τὴν κεφαλὴν, καλὸν γε³, ἔφη, φύλακα τῆς τᾶδελφοῦ ψυχῆς κατέλιπον. ἀλλ' ἔπρος ἤδη μοι παρέστω, καὶ ἡγεμῶν γενέσθω μοί τις τῆς ὁδοῦ. ἤλαυνεν, ὥσπερ εἶχεν,
- [15] αὐτόθεν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας. ἐλθὼν δὲ εἰς τὸ χωρίον, ὑπὸ τῆς προφυλακῆς τῶν ληστῶν ἀλίσκεται, μήτε φεύγων μήτε παραιτούμενος, ἀλλὰ βοῶν· ἐπὶ τοῦτ' ἐλήλυθα, ἐπὶ τὸν ἄρχοντα
- [16] ὑμῶν ἀγάγετέ με. ὅς τέως, ὥσπερ ὄπλιστο, ἀνέμενεν, ὡς δὲ προσιόντα ἐγνώρισε τὸν Ἰωάννην, εἰς φυγὴν αἰδεσθεῖς ἐτράπετο.
- [17] ὁ δὲ ἐδίωκεν ἀνά κράτος, ἐπιλαθόμενος τῆς ἡλικίας τῆς ἑαυτοῦ, κεκραγῶς· τί με φεύγεις, τέκνον, τὸν σαυτοῦ πατέρα, τὸν γυμνόν, τὸν γέροντα; ἐλέησόν με, τέκνον, μὴ φοβοῦ· ἔχεις ἔτι ζωῆς ἐλπίδας⁴. ἐγὼ Χριστῶ λόγον δώσω ὑπὲρ σοῦ· ἂν δέη, τὸν σὸν θάνατον ἐκὼν ὑπομενῶ, ὡς ὁ κύριος τὸν ὑπὲρ ἡμῶν ὑπὲρ σοῦ τὴν ψυχὴν ἀντιδώσω τὴν ἐμήν. στήθι, πιστευσον
- [18] Χριστὸς με ἀπέστειλεν. ὁ δὲ ἀκούσας, πρῶτον ἔστη μὲν κάτω

3. γε ABDS σε TERML.

4. ἐλπίδας T^cERBDM ἐλπίδα AT^sSL.

7. Bien qu'il y ait un évêque dans la ville dont il s'agit, celui-ci reste subordonné à l'apôtre, et dans les circonstances exceptionnelles, c'est à l'apôtre qu'on a recours. Jean garde ainsi un pouvoir de direction et de décision sur les Églises qu'il a fondées, ou même simplement habitées. D'Éphèse, son autorité rayonne sur toute la province d'Asie.

gands, dont il était le chef tout désigné, car il était le plus violent, le plus meurtrier, le plus dur.

[12] Du temps passa : une nécessité étant survenue, on rappela Jean ⁷. Lorsque celui-ci eut réglé les autres affaires pour lesquelles il était venu : « Allons, évêque, dit-il, rends-nous le dépôt que moi et le Christ nous t'avons confié devant l'Église à laquelle tu présides et qui est notre témoin. » [13] L'évêque fut d'abord stupéfait, en pensant à une somme d'argent qu'il n'avait pas reçue et pour laquelle on l'aurait calomnieusement accusé : il ne pouvait ni croire à un argent qu'il n'avait pas, ni refuser de croire Jean : « Je te demande, reprit, ce dernier, le jeune homme et l'âme de ton frère. » Le vieillard gémit profondément et pleura : « Cet homme, dit-il, il est mort. — Comment et de quelle mort ? — Il est mort à Dieu, car il est parti, méchant et perdu, et, pour tout dire, c'est un brigand. Et maintenant, il occupe la montagne en face de l'église, avec une troupe qui lui ressemble. » [14] L'apôtre déchira son vêtement et, après un profond gémissement, se frappa la tête : « C'est un beau gardien de l'âme de son frère, dit-il, que j'ai laissé. Mais que tout de suite on m'amène un cheval et que quelqu'un soit mon guide sur la route. » Il sortit de l'église aussitôt, comme il était.

[15] Arrivé à l'endroit, il fut pris par l'avant-garde des brigands, sans chercher à fuir, sans rien demander, mais en s'écriant : « C'est pour cela que je suis venu, conduisez-moi à votre chef. » [16] Cependant celui-ci attendait en armes. Lorsqu'il reconnut Jean qui venait à lui, il prit honte et s'enfuit. Mais Jean le poursuivit de toutes ses forces, oublieux de son âge, et criant : [17] « Pourquoi me fuis-tu, enfant, moi ton père, désarmé, vieillard ? Aie pitié de moi, enfant, n'aie pas peur; tu as encore des espérances de vie. C'est moi qui rendrai compte pour toi au Christ. S'il le faut, je supporterai volontiers de mourir pour toi, comme le Seigneur est mort pour nous : pour ta vie, je donnerai la mienne. Arrête, aie confiance : c'est le Christ qui m'a envoyé ».

[18] En entendant ces paroles, le jeune homme commença

βλέπων, εἶτα ἔρριψεν τὰ ὄπλα, εἶτα τρέμων ἔκλαιεν πικρῶς· προσελθόντα δὲ τὸν γέροντα περιέλαβεν, ἀπολογούμενος ταῖς οἰμωγαῖς ὡς ἐδύνατο καὶ τοῖς δάκρυσι βαπτιζόμενος ἐκ δευτέρου, μόνην ἀποκρύπτων τὴν δεξιάν· ὁ δ' ἐγγυώμενος, ἐπομνύμενος ὡς ἄφεσιν αὐτῷ παρὰ τοῦ σωτῆρος ἠύρηται, δεόμενος, γονυπετῶν, αὐτὴν τὴν δεξιάν ὡς ὑπὸ τῆς ετανοίας κεκαθαρμένην καταφιλῶν, ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν ἐπανήγαγεν, καὶ δαψιλῆσι μὲν εὐχαῖς ἐξαιτούμενος, συνεχέσι δὲ νηστείαις συναγωνιζόμενος, ποικίλαις δὲ σειρῆσι λόγων κατεπάδων αὐτοῦ τὴν γνώμην, οὐ πρότερον ἀπῆλθεν, ὡς φασιν, πρὶν αὐτὸν ἐπιστῆσαι τῇ ἐκκλησίᾳ, διδοῦς μέγα παράδειγμα μετανοίας ἀληθινῆς καὶ μέγα γνῶρισμα παλιγγενεσίας, τρόπαιον ἀναστάσεως βλεπομένης ».

24 [1] ταῦτα τοῦ Κλήμεντος, ἱστορίας ὁμοῦ καὶ ὠφελείας τῆς τῶν ἐντευξομένων ἔνεκεν, ἐνταῦθ' αἰ μὲν κείσθω.

ΚΔ'

Φέρε δέ, καὶ τοῦδε τοῦ ἀποστόλου τὰς ἀναντιρρήτους ἐπισημηνώμεθα γραφάς. καὶ δὴ τὸ κατ' αὐτὸν εὐαγγέλιον ταῖς ὑπὸ τὸν οὐρανὸν διεγνωσμένον ἐκκλησίαις, πρῶτον ἀνωμολογήσθω· ὅτι γε μὴν εὐλόγως πρὸς τῶν ἀρχαίων ἐν τετάρτῃ μοίρᾳ τῶν

8. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Quis dives salvetur*, 42; édit. STAEBLIN, t. III, p. 188-190.

Le beau récit de Clément est classique et mérite de l'être. La plus importante des questions qu'il soulève est relative à la pénitence. En dépit de ses crimes, le jeune homme reçoit de Jean le pardon complet, un second baptême dans ses larmes, du moment qu'il a témoigné de son repentir et de

par s'arrêter, en regardant vers la terre, puis il jeta ses armes; puis il pleura amèrement en tremblant. Il entoura de ses bras le vieillard qui avançait, lui demanda pardon, comme il le pouvait, par ses gémissements, et fut baptisé une seconde fois dans ses larmes. Cependant il cachait sa main droite. [19] Jean lui donna sa garantie, promit par serment qu'il avait trouvé la rémission pour lui auprès du Sauveur; priant, se mettant à genoux, en baisant la main droite elle-même (du jeune homme), en affirmant qu'elle avait été purifiée par la pénitence. Puis il le conduisit à l'église et intercédait pour lui en abondantes prières, lutta avec lui de jeûnes prolongés, enchanta son esprit par les charmes variés de ses paroles. Il ne s'en alla pas, ajoute-t-on, avant de l'avoir attaché à l'Église, donnant une grande preuve de véritable pénitence, un grand exemple de renaissance, un trophée de résurrection visible⁸. »

Que ce récit de Clément soit ici placé à la fois pour l'information et l'utilité des lecteurs.

XXIV

L'ORDRE DES ÉVANGILES

[1] Et maintenant, indiquons les écrits incontestés de cet apôtre (Jean). Et tout d'abord il faut certainement recevoir l'*Évangile selon Jean* qui est reconnu par toutes les Églises sous le ciel. C'est à juste titre qu'il a été placé par les anciens au quatrième rang après les trois autres, comme il est évident

la sincérité de sa conversion. L'évêque n'intervient ici en aucune manière. Tout se passe entre Jean et son disciple, et l'on ne voit même pas que Jean ait eu à prononcer une formule quelconque d'absolution. Les prières et les jeûnes suffisent, semble-t-il, à assurer le pardon de Dieu. Seulement, Jean est un apôtre et il jouit d'une autorité personnelle que les évêques ne posséderont plus. Cf. A. D'ALÈS, *l'Edit de Calliste*, Paris, 1914, p. 50.

- [3] ἄλλων τριῶν κατείλεται, ταύτη ἂν γένοιτο δῆλον. οἱ θεσπέσιοι καὶ ὡς ἀληθῶς θεοπρεπεῖς, φημί δὲ τοῦ Χριστοῦ τοὺς ἀποστόλους, τὸν βίον ἄκρως ¹ κεκαθαρμένοι καὶ ἀρετῇ πάση τὰς ψυχὰς κεκοσμημένοι, τὴν δὲ γλῶτταν ἰδιωτεύοντες, τῇ γε μὴν πρὸς τοῦ σωτῆρος αὐτοῖς δεδωρημένη θεία καὶ παραδοξοποιῶ δυνάμει θαρσοῦντες, τὸ μὲν ἐν πειθοῖ ² καὶ τέχνῃ λόγων τὰ τοῦ διδασκάλου μαθήματα πρεσβεύειν οὔτε ἤδεσαν οὔτε ἐνεχείρουν, τῇ δὲ τοῦ θεοῦ πνεύματος τοῦ συνεργοῦντος αὐτοῖς ἀποδείξει καὶ τῇ δι' αὐτῶν συντελουμένη θαυματουργῶ τοῦ Χριστοῦ δυνάμει μόνῃ χρώμενοι, τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας τὴν γινῶσιν ἐπὶ πᾶσαν κατήγγελλον τὴν οἰκουμένην, σπουδῆς τῆς περὶ τὸ λογογραφεῖν
- [4] μικρὰν ποιούμενοι φροντίδα. καὶ τοῦτ' ἐπραττὸν ἅτε μείζονι καὶ ὑπὲρ ἄνθρωπον ἐξυπηρετούμενοι διακονίᾳ. ὁ γοῦν Παῦλος πάντων ἐν παρασκευῇ λόγων δυνατώτατος νοήμασιν τε ἱκανώτατος γεγονώς, οὐ πλέον τῶν βραχυτάτων ἐπιστολῶν γραφῇ παραδέδωκεν, καίτοι μυρία γε καὶ ἀπόρρητα λέγειν ἔχων, ἅτε τῶν μέχρι οὐρανοῦ τρίτου θεωρημάτων ἐπιψαύσας ἐπ' αὐτὸν τε τὸν θεοπρεπῆ παράδεισον ἀναρπασθεὶς καὶ τῶν ἐκεῖσε ῥημάτων ἀρρήτων ἀξιωθείς ἐπακοῦσαι. οὐκ ἄπειροι μὲν οὖν ὑπῆρχον τῶν αὐτῶν καὶ οἱ λοιποὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν φοιτηταί, δώδεκα μὲν ἀπόστολοι, ἑβδομήκοντα δὲ μαθηταί, ἄλλοι τε ἐπὶ τούτοις μυρίοι· ὅμως δ' οὖν ἐξ ἀπάντων ³ τῶν τοῦ κυρίου διατριβῶν ⁴ ὑπομνήματα Ματθαῖος ἡμῖν καὶ Ἰωάννης μόνοι καταλελοίπασιν·
- [6] οὐδὲ καὶ ἐπάναγκες ἐπὶ τὴν γραφὴν ἐλθεῖν κατέχει λόγος. Ματθαῖός τε γὰρ πρότερον Ἑβραίοις κηρύξας, ὡς ἡμελλεν καὶ ἐφ' ἑτέρους ἰέναι, πατρίῳ γλώττῃ γραφῇ παραδοὺς τὸ κατ' αὐτὸν εὐαγγέλιον, τὸ λείπον τῇ αὐτοῦ παρουσίᾳ τούτοις ἀφ' ὧν ἐστέλλ-
- [7] λετο, διὰ τῆς γραφῆς ἀπεπλήρου· ἤδη δὲ Μάρκου καὶ Λουκᾶ

1. ἄκρως AT¹BS ἀκριβῶς ERDM.

2. πειθοῖ TERBDMSL περινοία A.

3. ἀπασῶν D¹M corr. D^r.

4. διατριβῶν ATERM μαθητῶν BDL ἀποστόλων S.

1. Cf. *Act. Apost.*, iv, 13; *II Cor.*, xi, 6; *I Cor.*, ii, 1. Sans doute s'agit-il, dans la pensée d'Eusèbe, de la langue grecque et plus particulièrement de la langue littéraire.

par ce qui suit. [3] Les hommes inspirés et vraiment dignes de Dieu, je dis les apôtres du Christ, ont été extrêmement purifiés dans leur vie et ont orné leurs âmes de toute vertu; mais ils connaissaient mal la langue¹ : c'est par la puissance divine et capable de prodiges qui leur avait été accordée par le Sauveur qu'ils étaient forts; ils ne savaient pas expliquer les enseignements du Maître par la persuasion et l'art des discours, et ils ne l'essayaient même pas. Seules la démonstration de l'Esprit divin qui collaborait avec eux et la puissance thaumaturgique du Christ qui agissait par eux, leur étaient utiles². Ils annonçaient la connaissance du royaume des cieux à toute la terre habitée, sans se faire le moindre souci de s'occuper à écrire des livres. [4] Ils agissaient ainsi parce qu'ils étaient requis pour un service plus grand et au-dessus de l'homme. Paul lui-même, le plus puissant de tous dans la préparation des discours, le plus capable dans les pensées, ne livra pas plus à l'écriture que de très courtes épîtres, bien qu'il eût à dire beaucoup de choses et des choses ineffables, puisqu'il avait effleuré les spectacles du troisième ciel et qu'il avait été enlevé jusqu'au paradis même de Dieu où il avait été jugé digne d'entendre des paroles ineffables³. [5] Ils n'étaient pas non plus sans expérience des mêmes choses, les autres compagnons de notre Sauveur, les douze apôtres, les soixante dix disciples, et mille autres en plus d'eux. Et pourtant, d'eux tous, seuls Matthieu et Jean nous ont laissé des mémoires⁴ des entretiens du Seigneur : et la tradition rapporte qu'ils en vinrent à écrire par nécessité.

[6] Matthieu, en effet, prêcha d'abord aux Hébreux. Comme il devait aussi aller vers d'autres, il livra à l'écriture, dans sa langue maternelle, son Évangile, suppléant du reste à sa présence par le moyen de l'écriture, pour ceux dont il s'éloignait. [7] Alors que déjà Marc et Luc avaient publié leurs

2. *I Cor.*, II, 4.

3. *II Cor.*, XII, 2-4.

4. C'est le terme dont se sert saint Justin pour désigner les Évangiles, *I Apol.*, LXVI, 3; *Dial.*, c, 4; CI, 3; CII, 5; CIII, 6, 8; CIV, 1; CVI, 1, 4.

τῶν κατ' αὐτοὺς εὐαγγελίων τὴν ἔκδοσιν πεποιημένων⁵, Ἰωάννην φασὶ τὸν πάντα χρόνον ἀγράφῳ κεχρημένον κηρύγματι, τέλος καὶ ἐπὶ τὴν γραφὴν ἔλθειν τοῖσδε χάριν αἰτίας. τῶν προαναγραφέντων τριῶν εἰς πάντας ἤδη καὶ εἰς αὐτὸν διαδεδομένων, ἀποδέξασθαι μὲν φασιν, ἀλήθειαν αὐτοῖς ἐπιμαρτυρήσαντα, μόνην δὲ ἄρα λείπεσθαι τῇ γραφῇ τὴν περὶ τῶν ἐν πρώτοις καὶ κατ' ἀρχὴν τοῦ κηρύγματος ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ πεπραγμένων,

- [8] διήγησιν. καὶ ἀληθὴς γε ὁ λόγος. τοὺς τρεῖς γοῦν⁶ εὐαγγελιστὰς συνιδεῖν πάρεστιν μόνα τὰ μετὰ τὴν ἐν τῷ δεσμοτηρίῳ Ἰωάννου τοῦ βαπτιστοῦ κάθειρξιν ἐφ' ἓνα ἐνιαυτὸν πεπραγμένα τῷ σωτῆρι συγγεγραφότας αὐτό τε τοῦτ' ἐπισημηναμένους κατ'
- [9] ἀρχὰς τῆς αὐτῶν ἱστορίας· μετὰ γοῦν τὴν τεσσαρακονταήμερον νηστείαν καὶ τὸν ἐπὶ ταύτῃ πειραμὸν τὸν χρόνον τῆς ἰδίας γραφῆς ὁ μὲν Ματθαῖος δηλοῖ λέγων· « ἀκούσας δὲ ὅτι Ἰωάννης παρεδόθη, ἀνεχώρησεν » ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας « εἰς τὴν Γαλιλαίαν », [10] ὁ δὲ Μάρκος ὡσαύτως· « μετὰ δὲ τὸ παραδοθῆναι » φησὶν « Ἰωάννην ἦλθεν Ἰησοῦς εἰς τὴν Γαλιλαίαν », καὶ ὁ Λουκᾶς δὲ πρὶν ἀρξασθαι τῶν τοῦ Ἰησοῦ πράξεων, παραπλησίως ἐπιτηρεῖ, φάσκων ὡς ἄρα προσθεὶς Ἠρώδης οἷς διεπράξατο πονηροῖς, « κατέκλεισε τὸν Ἰωάννην ἐν φυλακῇ ».

- [11] παρακληθέντα δὴ οὖν τούτων ἕνεκά φασὶ τὸν ἀπόστολον Ἰωάννην τὸν ὑπὸ τῶν προτέρων εὐαγγελιστῶν παρασιωπηθέντα χρόνον καὶ τὰ κατὰ τοῦτον πεπραγμένα τῷ σωτῆρι (ταῦτα δ' ἦν τὰ πρὸ τῆς τοῦ βαπτιστοῦ καθειρξεως) τῷ κατ' αὐτὸν εὐαγγελίῳ παραδοῦναι, αὐτό τε τοῦτ' ἐπισημηνασθαι, τοτὲ μὲν φήσαντα· « ταύτην ἀρχὴν ἐποίησεν τῶν παραδόξων ὁ Ἰησοῦς », τοτὲ δὲ μνημονεύσαντα τοῦ βαπτιστοῦ μεταξὺ τῶν Ἰησοῦ πράξεων ὡς

5. ἤδη—πεποιημένων Sur Marc et sur Luc et sur la tradition de leurs Évangiles, il a été déjà parlé par nous S. *post hunc Lucae et Marci scriptura evangelica secundum eas causas quas superius diximus, editur* L.

6. τρεῖς γ' οὖν T¹ERBDMS τρεῖς γάρ T² ἄλλους γοῦν τρεῖς A in *superioribus tribus euangeliis* L.

5. Les anciennes traductions supposent ici un autre texte. On lit dans Rufin : « Post hunc, Lucae et Marci scriptura evangelica secundum eas causas quas superius diximus editur ». Cf. *supra*, II, xv; III, iv, 6.

6. Eusèbe tient-il cette explication d'une tradition plus ancienne, ou est-ce

Évangiles⁵, Jean, dit-on, avait employé, pendant tout le temps, la prédication orale. Finalement, il en vint aussi à écrire, pour la raison suivante. Alors que les trois évangiles écrits précédemment avaient déjà été transmis chez tous (les fidèles) et chez lui aussi, il les reçut, dit-on, en rendant témoignage de leur vérité. Mais il manquait à leurs écrits le seul récit des choses faites par le Christ dans les premiers temps et au début de sa prédication⁶. [8] Et ce motif est véritable. En effet, il est possible de voir que les trois (premiers) évangélistes ont écrit seulement ce qui a été fait par le Sauveur après l'arrestation et l'emprisonnement de Jean-Baptiste, durant une seule année et qu'ils l'ont indiqué au commencement de leurs récits. [9] C'est en effet après le jeûne de quarante jours et la tentation qui l'a suivi que Matthieu montre l'époque de son propre récit, en disant : « Ayant entendu que Jean avait été livré, « il (Jésus) s'éloigna⁷ » de la Judée « pour aller en Galilée ». [10] Marc fait de même : « Après que Jean eut été livré, dit-il, Jésus vint dans la Galilée⁸ ». Et Luc, avant de commencer le récit des actions de Jésus, fait à peu près la même remarque en disant qu'Hérode ajouta aux mauvaises actions qu'il avait commises : « Il enferma Jean en prison⁹ ». [11] On dit donc que ce fut pour cela que l'apôtre Jean fut prié de transmettre dans son Évangile le temps qui avait été passé sous silence par les évangélistes précédents et les actions faites par le Sauveur durant ce temps, c'est-à-dire avant l'emprisonnement du Baptiste. Il indique cela même, soit lorsqu'il dit : « Tel fut le commencement des miracles que fit Jésus¹⁰ », soit lorsqu'il rappelle le Baptiste au milieu de l'histoire de Jésus, comme

lui qui l'a imaginée ? Dans le canon de Muratori, on lit : « Par conséquent, quoique chaque livre des Évangiles enseigne autrement les premiers faits, la foi des croyants n'y fait aucune différence, puisque c'est un même Esprit souverain qui expose toutes choses dans chacun d'eux ». Ici, comme dans Eusèbe, l'attention se porte sur les débuts des Évangiles.

7. MATTH., IV, 12.

8. MARC., I, 14.

9. LUC., III, 19-20.

10. IOAN., II, 11.

- ἔτι τότε βαπτίζοντος ἐν Αἰνῶν ἐγγὺς τοῦ Σαλείμ, σαφῶς τε τοῦτο δηλοῦν ἐν τῷ λέγειν⁷. « οὐπω γὰρ ἦν Ἰωάννης βεβλημένος
- [12] εἰς φυλακὴν ». οὐκοῦν ὁ μὲν Ἰωάννης τῇ τοῦ κατ' αὐτὸν εὐαγγελίου γραφῇ τὰ μηδέπω τοῦ βαπτιστοῦ εἰς φυλακὴν βεβλημένου πρὸς τοῦ Χριστοῦ πραχθέντα παραδίδωσιν, οἱ δὲ λοιποὶ τρεῖς εὐαγγελιστὰὶ τὰ μετὰ τὴν εἰς τὸ δεσμωτήριον κάθειρξιν τοῦ
- [13] βαπτιστοῦ μνημονεύουσιν· οἷς καὶ ἐπιστήσαντι οὐκέτ' ἂν δόξαι διαφωνεῖν ἀλλήλοις τὰ εὐαγγέλια τῷ τὸ μὲν κατὰ Ἰωάννην τὰ πρῶτα τῶν τοῦ Χριστοῦ πράξεων περιέχειν, τὰ δὲ λοιπὰ τὴν ἐπὶ τέλει τοῦ χρόνου αὐτῷ γεγενημένην ἱστορίαν· εἰκότως δ' οὖν τὴν μὲν τῆς σαρκὸς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν γενεαλογίαν ἄτε Ματθαίῳ καὶ Λουκᾷ προγραφεῖσιν ἀποσιωπῆσαι τὸν Ἰωάννην, τῆς δὲ θεολογίας ἀπάρξασθαι ὡς ἂν αὐτῷ πρὸς τοῦ θεοῦ πνεύ-
- [14] ματος οἶα κρείττονι παραπεφυλαγμένης. ταῦτα μὲν οὖν ἡμῖν περὶ τῆς τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου γραφῆς εἰρήσθω, καὶ τῆς κατὰ Μάρκον δὲ ἡ γενομένη αἰτία ἐν τοῖς πρόσθεν ἡμῖν
- [15] δεδήλωται· ὁ δὲ Λουκᾶς ἀρχόμενος καὶ αὐτὸς τοῦ κατ' αὐτὸν συγγράμματος τὴν αἰτίαν προῦθηκεν δι' ἣν πεποιθῆται τὴν σύνταξιν, δηλῶν ὡς ἄρα πολλῶν καὶ ἄλλων προπετέστερον ἐπιτετηδευκότων διήγησιν ποιήσασθαι ὧν αὐτὸς πεπληροφόρητο λόγων, ἀναγκαίως ἀπαλλάττων ἡμᾶς τῆς περὶ τοὺς ἄλλους ἀμφηρίστου ὑπολήψεως, τὸν ἀσφαλῆ λόγον ὧν αὐτὸς ἱκανῶς τὴν ἀλήθειαν κατειλήφει ἐκ τῆς ἅμα Παύλῳ συνοουσίας τε καὶ διατριβῆς καὶ τῆς τῶν λοιπῶν ἀποστόλων ὁμιλίας ὠφελημένος, διὰ τοῦ ἰδίου
- [16] παρέδωκεν εὐαγγελίου. καὶ ταῦτα μὲν ἡμεῖς περὶ τούτων οἰκειότερον δὲ κατὰ καιρὸν διὰ τῆς τῶν ἀρχαίων παραθέσεως τὰ καὶ τοῖς ἄλλοις περὶ αὐτῶν εἰρημένα πειρασόμεθα δηλῶσαι.

7. δηλοῦν ἐν τῷ λέγειν AS δηλῶν ἐν τῷ λέγειν M *indicat dicens* L λέγειν T¹B δηλοῦν D δηλοῖ κάν τῷ λέγειν T²mER.

11. ΙΟΑΝ., ΙΙΙ, 23-24.

12. Déjà, au temps d'Origène, on opposait à la véracité et à l'inspiration des évangélistes la divergence entre les débuts des synoptiques et celui de Jean; après avoir rappelé la difficulté, Origène conclut: « Je ne refuse pas de reconnaître qu'ils ont transposé dans l'intérêt d'un but mystique ce qui s'était passé autrement selon l'histoire ». *In Ioan. comment.*, X, 2-4, édit. PREUSCHEN, Lepizig, 1903, p. 171-173. Eusèbe ne dit rien de cette exégèse allégorique. Il trouve simplement Jean plus complet que les autres. Cf. H. DE LUBAC, *Histoire et Esprit; l'intelligence de l'Écriture d'après Origène*, Paris, 1950, p. 199 suiv.

baptisant encore à ce moment à Aenon, près de Saleim. Il le précise même clairement en disant : « Jean n'avait pas encore été jeté en prison ¹¹. » [12] Ainsi donc Jean, dans son Évangile écrit, rapporte ce qui a été fait par le Christ lorsque le Baptiste n'avait pas encore été jeté en prison, les trois autres évangélistes au contraire mentionnent ce qui est arrivé après l'arrestation et l'emprisonnement du Baptiste. [13] A celui qui fait attention à ces choses, il n'est plus possible de penser que les Évangiles sont en désaccord les uns avec les autres, car l'Évangile de Jean comprend le début des actes du Christ, et les autres le récit de ce qui lui est arrivé à la fin de sa vie ¹². Vraisemblablement donc Jean a passé sous silence la généalogie de notre Sauveur selon la chair, parce qu'elle avait été écrite auparavant par Matthieu et par Luc; mais il a commencé par (parler de) sa divinité qui lui avait été réservée en quelque sorte par l'Esprit divin, comme au meilleur.

[14] Voilà donc ce que nous avons à dire sur la mise par écrit de l'*Évangile selon Jean*. Le motif de la composition de l'*Évangile selon Marc* a été plus haut exposé par nous ¹³. [15] Quant à Luc, lui-même, dès le début de son ouvrage, a marqué les motifs pour lesquels il l'a composé : il indique que beaucoup d'autres se sont exercés avec trop de précipitation à faire le récit des choses que lui-même a connues avec une entière certitude. Par suite il juge nécessaire de nous débarrasser des suppositions incertaines faites par les autres et de transmettre dans son propre évangile le récit assuré de ce dont lui-même a saisi la vérité ¹⁴ avec certitude, par suite de la compagnie et des entretiens de Paul et des conversations des autres apôtres. [16] Voilà ce que nous devons dire sur les Évangiles. Nous essaierons de marquer plus précisément, selon les circonstances et en utilisant l'exposé des anciens, ce qui a été dit par les autres sur ces mêmes Évangiles.

13. *Supra*, II, xv.

14. Luc, I, 1-4.

- [17] τῶν δὲ Ἰωάννου γραμμάτων πρὸς τῷ εὐαγγελίῳ καὶ ἡ προτέρα τῶν ἐπιστολῶν παρά τε τοῖς νῦν καὶ τοῖς ἔτ' ἀρχαίοις ἀναμφί-
- [18] λεκτος ὁμολόγηται, ἀντιλέγονται δὲ αἱ λοιπαὶ δύο, τῆς δ' Ἀποκαλύψεως εἰς ἐκάτερον ἔτι νῦν παρά τοῖς πολλοῖς περιέλεκεται ἡ δόξα· ὁμοίως γε μὴν ἐκ τῆς τῶν ἀρχαίων μαρτυρίας ἐν οικίῳ καιρῷ τὴν ἐπίκρισιν δέξεται καὶ αὐτή.

ΚΕ'

- 25 [1] Εὐλογον δ' ἐνταῦθα γενομένους ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰς δηλωθείσας τῆς καινῆς διαθήκης γραφάς. καὶ δὴ τακτέον ἐν πρώτοις τὴν ἁγίαν τῶν εὐαγγελίων τετρακτύν, οἷς ἔπεται ἡ τῶν Πραξῶν τῶν ἀποστόλων γραφή· μετὰ δὲ ταύτην τὰς Παύλου καταλεκτέον ἐπιστολάς, αἷς ἐξῆς τὴν φερομένην Ἰωάννου προτέραν καὶ ὁμοίως τὴν Πέτρου κυρωτέον ἐπιστολήν· ἐπὶ τούτοις τακτέον, εἴ γε φανεῖν, τὴν Ἀποκάλυψιν Ἰωάννου, περὶ ἧς τὰ δόξαντα
- [3] κατὰ καιρὸν ἐκθυσόμεθα. καὶ ταῦτα μὲν ἐν ὁμολογουμένοις· τῶν δ' ἀντιλεγόμενων, γνωρίμων δ' οὖν ὁμῶς τοῖς πολλοῖς, ἡ λεγομένη Ἰακώβου φέρεται καὶ ἡ Ἰούδα ἢ τε Πέτρου δευτέρα ἐπιστολή καὶ ἡ ὀνομαζομένη δευτέρα καὶ τρίτη Ἰωάννου, εἴτε

15. Eusèbe ne dit pas ici pourquoi seule la première Epître de saint Jean est incontestée, et nous ne connaissons pas ses raisons. Cf. J. CHAINE, *les Epîtres catholiques*, Paris, 1939, p. 100.

16. *Infra*, VII, xxv. Notons qu'en cet endroit Eusèbe ne se prononce pas contre l'Apocalypse. Sur ce livre la lutte était particulièrement vive entre deux partis, c'est-à-dire parmi les lettrés qui s'occupaient de ces questions. Eusèbe connaissait l'Apocalypse, cela va sans dire, et s'en servait à l'occasion comme d'une source historique, mais il faisait tout ce qu'il pouvait pour l'exclure de la liste des livres canoniques. Cf. M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon et du Nouveau Testament*, p. 106; E. B. ALLO, *Saint Jean. L'Apocalypse*, Paris, 1921, p. CLXXVII suiv.

1. Cette liste est proprement celle d'Eusèbe. Comme l'écrit M.-J. LAGRANGE,

[17] Des écrits de Jean en dehors de l'Évangile, la première de ses *Epîtres* est reconnue hors de conteste à la fois par nos contemporains et par les anciens¹⁵. Les deux autres sont discutées. [18] Quant à l'*Apocalypse*, son autorité est encore maintenant discutée par le plus grand nombre. Semblablement, elle sera appréciée elle aussi d'après le témoignage des anciens, au moment voulu¹⁶.

XXV

LES DIVINES ÉCRITURES RECONNUES PAR TOUS ET CELLES QUI NE LE SONT PAS

[1] Arrivés à ce point, il nous semble raisonnable de récapituler (la liste) des écrits du Nouveau Testament, dont nous avons parlé¹. Et, sans aucun doute, il faut placer tout d'abord la sainte tétrade des *Évangiles*, que suit le livre des *Actes des Apôtres*. [2] Après ce livre, il faut citer les *Epîtres* de Paul, à la suite desquelles on doit sanctionner la première attribuée à Jean et semblablement la première épître de Pierre. A la suite de ces ouvrages, on rangera, si cela paraît bon, l'*Apocalypse* de Jean au sujet de laquelle nous exposerons au moment opportun ce qu'on en pense.

[3] Tels sont les livres reçus (universellement)². Parmi les écrits contestés, mais reçus pourtant par le plus grand nombre, il y a l'épître attribuée à Jacques, celle de Jude, la deuxième épître de Pierre et les lettres dites deuxième et

op. cit., p. 107, « c'est celle d'un critique, qui, manquant d'un critère assuré, ne peut être qu'hésitant. Nulle part, il n'allègue la pratique d'une ou de plusieurs églises. Il a lu les auteurs anciens, pas très anciens, peut-être sans les comprendre, sans tenir d'ailleurs aucun compte des affirmations de l'Occident, et c'est d'après leurs expressions qu'il a créé ses catégories. »

2. La première catégorie est celle des *homologoumènes*. L'*Apocalypse* en fait partie, quelles que soient, à son sujet, les hésitations personnelles d'Eusèbe.

τοῦ εὐαγγελιστοῦ τυγχάνουσαι εἶτε καὶ ἐτέρου ὁμωνύμου ἐκείνω.

- [4] ἐν τοῖς νόθοις κατατετάχθω καὶ τῶν Παύλου Πράξεων ἡ γραφὴ ὃ τε λεγόμενος Ποιμὴν καὶ ἡ Ἀποκάλυψις Πέτρου καὶ πρὸς τούτοις ἡ φερομένη Βαρναβᾶ ἐπιστολὴ καὶ τῶν ἀποστόλων αἱ λεγόμεναι Διδαχαὶ¹ ἔτι τε, ὡς ἔφην, ἡ Ἰωάννου Ἀποκάλυψις, εἰ φανείη· ἦν τινες, ὡς ἔφην, ἀθετοῦσιν, ἕτεροι δὲ ἐγκρίνουσιν
- [5] τοῖς ὁμολογουμένοις. ἤδη δ' ἐν τούτοις τινὲς καὶ τὸ καθ' Ἑβραίους εὐαγγέλιον κατέλεξαν, ᾧ μάλιστα Ἑβραίων οἱ τὸν Χριστὸν
- [6] παραδεξάμενοι χαίρουσιν. ταῦτα δὲ πάντα τῶν ἀντιλεγόμενων ἂν εἶη, ἀναγκαίως δὲ καὶ τούτων ὁμῶς τὸν κατάλογον πεποιήμεθα, διακρίνοντες τὰς τε κατὰ τὴν ἐκκλησιαστικὴν παράδοσιν ἀληθεῖς καὶ ἀπλάστους καὶ ἀνωμολογημένας γραφὰς καὶ τὰς ἄλλως² παρὰ ταύτας, οὐκ ἐνδιαθήκους μὲν ἀλλὰ καὶ ἀντιλεγόμενας, ὁμῶς δὲ παρὰ πλείστοις τῶν ἐκκλησιαστικῶν γινωσκομένας, ἵν' εἰδέναι ἔχοιμεν αὐτάς τε ταύτας καὶ τὰς ὀνόματι τῶν ἀποστόλων πρὸς τῶν αἰρετικῶν προφερομένας ἦτοι ὡς Πέτρου καὶ Θωμᾶ καὶ Μαθθία ἢ καὶ τινων παρὰ τούτους ἄλλων εὐαγγέλια περιεχούσας ἢ ὡς Ἀνδρέου καὶ Ἰωάννου καὶ τῶν ἄλλων ἀποστόλων πράξεις· ὧν οὐδὲν οὐδαμῶς ἐν συγγράμματι τῶν κατὰ τὰς διαδοχὰς ἐκκλησιαστικῶν τις ἀνὴρ εἰς μνήμην
- [7] ἀγαγεῖν ἠξίωσεν, πόρρω δὲ που καὶ ὁ τῆς φράσεως παρὰ τὸ ἦθος τὸ ἀποστολικὸν ἐναλλάττει χαρακτήρ, ἢ τε γνώμη καὶ ἡ τῶν ἐν αὐτοῖς φερομένων προαίρεσις πλείστον ὅσον τῆς ἀληθοῦς ὀρθοδοξίας ἀπάδουσα, ὅτι δὴ αἰρετικῶν ἀνδρῶν ἀναπλάσματα τυγχάνει, σαφῶς παρίστησιν· ὅθεν οὐδ' ἐν νόθοις αὐτὰ κατατακτέον, ἀλλ' ὡς ἄτοπα πάντη καὶ δυσσεβῆ παραιτητέον.

1. *Doctrina quae dicitur* LS.

2. ἄλλωσ TERBDM ἄλλασ A.

3. La seconde catégorie est celle des livres contestés (*antilegomènes*). Ces livres sont discutés, mais le plus souvent reçus.

4. Après cela, viennent les bâtards (νόθοι). Ici, la pensée d'Eusèbe est des plus obscures, car il déclare que ces bâtards peuvent être qualifiés d'antilegomènes, de sorte qu'on ne voit plus la différence que voulaient exprimer les deux mots. On la voit d'autant moins que l'Apocalypse figure, au gré d'Eusèbe, parmi les bâtards, alors qu'il serait normal de lui donner place avec les antilegomènes. Disons que les bâtards sont des antilegomènes de second rang; certaines Églises les reçoivent, mais la discussion reste ouverte.

troisième de Jean, qu'elles soient de l'évangéliste ou d'un autre qui portait le même nom³.

[4] Parmi les apocryphes⁴, qu'on range le livre des *Actes de Paul*, l'ouvrage intitulé *Le Pasteur*, l'*Apocalypse de Pierre*, et de plus l'*Épître* attribuée à *Barnabé*, l'écrit appelé *Les enseignements des apôtres*, puis, comme je l'ai dit, l'*Apocalypse de Jean*, si cela semble bon : quelques uns, comme je l'ai dit, la rejettent; mais d'autres la joignent aux livres reçus.

[5] Parmi ces mêmes livres, quelques-uns ont encore placé l'*Évangile selon les Hébreux*, qui plaît surtout à ceux des Hébreux qui ont reçu le Christ. Tous ces livres sont au nombre des écrits contestés.

[6] Nous avons trouvé nécessaire de faire également la liste de ces derniers (ouvrages) en séparant les Écritures qui, selon la tradition ecclésiastique, sont vraies, authentiques et reconnues, d'avec les livres qui, à leur différence, ne sont pas testamentaires, mais contestés bien que connus par la plupart des (écrivains) ecclésiastiques. Ainsi, nous pourrons connaître ces livres mêmes et ceux qui, chez les hérétiques, sont présentés sous le nom des apôtres, qu'il s'agisse des *Évangiles de Pierre*, de *Thomas*, de *Matthias* et d'autres encore, ou des *Actes d'André*, de *Jean* et des autres apôtres⁵ : absolument jamais personne parmi les orthodoxes qui se sont succédé, n'a trouvé bon de rappeler leur souvenir dans un de ses ouvrages. [7]. D'ailleurs, le caractère de l'élocution s'écarte de la manière apostolique; la pensée et la doctrine qu'ils renferment sont autant que possible en désaccord avec la véritable orthodoxie; ce qui prouve clairement que ces livres sont des fabrications d'hérétiques. Par suite, il ne faut même pas les placer parmi les apocryphes, mais il faut les rejeter comme tout à fait absurdes et impies.

Et maintenant, passons à la suite du récit.

5. Ces derniers ouvrages sont franchement hérétiques, et personne ne les reçoit dans l'Église. On peut rappeler cependant les hésitations de Sérapion d'Antioche relativement à l'Évangile de Pierre.

ΚΖ'

- 26 [1]** Ἴωμεν δὴ λοιπὸν καὶ ἐπὶ τὴν ἐξῆς ἱστορίαν. Σίμωνα τὸν μάγον Μένανδρος διαδεξάμενος, ὄπλον δεύτερον οὐ χεῖρον τοῦ προτέρου τῆς διαβολικῆς ἐνεργείας ἀποδείκνυται τὸν τρόπον. ἦν καὶ οὗτος Σαμαρεὺς, εἰς ἄκρον δὲ γοητείας οὐκ ἔλαττον τοῦ διδασκάλου προελθὼν, μείζοσιν ἐπιδαφιλεύεται τερατολογίαις, ἑαυτὸν μὲν ὡς ἄρα εἶη, λέγων, ὁ σωτὴρ ἐπὶ τῇ τῶν ἀνθρώπων ἀνωθέν ποθεν ἐξ ἀοράτων αἰώνων ἀπεσταλμένος σωτηρίᾳ,
- [2]** διδάσκων δὲ μὴ ἄλλως δύνασθαι τινα καὶ αὐτῶν τῶν κοσμοποιῶν ἀγγέλων περιγενήσεσθαι, μὴ πρότερον διὰ τῆς πρὸς αὐτοῦ παραδιδομένης μαγικῆς ἐμπειρίας ἀχθέντα καὶ διὰ τοῦ μεταδιδομένου πρὸς αὐτοῦ βαπτίσματος, οὗ τοὺς καταξιουμένους ἀθανάσιαν ἀττίδιον ἐν αὐτῷ τούτῳ μεθέξειν τῷ βίῳ, μηκέτι θνήσκοντας, αὐτοῦ δὲ παραμένοντα εἰς τὸ αἰεὶ ἀγήρωα τινὰς καὶ ἀθανάτους
- [3]** ἔσομένους. ταῦτα μὲν οὖν καὶ ἐκ τῶν Εἰρηναίου διαγινῶναι βῆδιον καὶ ὁ Ἰουστίνος δὲ κατὰ τὸ αὐτὸ τοῦ Σίμωνος μνημονεύσας, καὶ τὴν περὶ τούτου διήγησιν ἐπιφέρει, λέγων·

« Μένανδρον δὲ τινα καὶ αὐτὸν Σαμαρέα, τὸν ἀπὸ κώμης Καπαρατταίας, γενόμενον μαθητὴν τοῦ Σίμωνος, οἰστρηθέντα καὶ αὐτὸν ὑπὸ τῶν δαιμόνων καὶ ἐν Ἀντιοχείᾳ γενόμενον, πολλοὺς ἐξαπατῆσαι διὰ μαγικῆς τέχνης οἶδαμεν· ὃς καὶ τοὺς αὐτῷ ἐπομένους ὡς μὴ ἀποθνήσκοιεν, ἔπεισεν, καὶ νῦν τινὲς εἰσιν, ἀπ' ἐκείνου τοῦτο ὁμολογοῦντες ».

- [4]** ἦν δ' ἄρα διαβολικῆς ἐνεργείας διὰ τοιῶνδε γοητῶν τὴν Χριστιανῶν προσηγορίαν ὑποδουμένων τὸ μέγα τῆς θεοσεβείας μυστή-

1. Cf. IRÉNÉE, *Adv. Haeres*, I, xxiii, 5. Eusèbe doit à saint Irénée et à saint Justin tout ce qu'il sait de Ménandre.

XXVI

MÉNANDRE LE MAGICIEN

[1] Ménandre, qui succéda à Simon le mage, se montra par sa manière d'agir un second instrument de l'activité diabolique non inférieur au premier. Lui aussi était Samaritain; il atteignit non moins que son maître le faite de la magie et le dépassa par de plus grands prodiges. Il disait qu'il était le Sauveur envoyé d'en haut jadis, dès les siècles invisibles, pour le salut des hommes. [2] Il enseignait encore qu'on ne pouvait pas devenir supérieur aux anges créateurs eux-mêmes à moins d'avoir été préalablement conduit à travers l'expérience magique communiquée par lui et d'avoir reçu le baptême administré par lui. Ceux qui avaient été jugés dignes de ce baptême participeraient, dans cette vie même, à l'immortalité éternelle; ils ne mourraient pas; ils demeureraient ici-bas pour une perpétuelle jeunesse et seraient immortels. Il est d'ailleurs facile de lire tout cela dans les livres d'Irénée¹.

[3] Justin, lui aussi, en traitant de Simon, ajoute encore la mention de Ménandre et dit :

« Un certain Ménandre, lui aussi Samaritain, du bourg de Caparattée, devint disciple de Simon. Aiguillonné lui aussi par les démons et venu à Antioche, nous savons qu'il trompa beaucoup de gens par l'art de la magie. Il leur persuadait que ceux qui le suivaient ne mourraient pas, et, maintenant encore, il y a des gens qui l'assurent d'après lui². »

[4] C'était assurément l'œuvre de l'activité diabolique de s'efforcer de calomnier par le moyen de semblables charlatans

2. JUSTIN, *I Apol.*, xxvi, 4.

ριον ἐπὶ μαγεῖα σπουδάσαι διαβαλεῖν διασῦραί¹ τε δι' αὐτῶν τὰ περὶ ψυχῆς ἀθανασίας καὶ νεκρῶν ἀναστάσεως ἐκκλησιαστικὰ δόγματα. ἀλλ' οὗτοι μὲν τούτους σωτῆρας ἐπιγραψάμενοι τῆς ἀληθοῦς ἀποπεπτώκασιν ἐλπίδος·

KZ'

- 27 [1] ἄλλους δ' ὁ πονηρὸς δαίμων, τῆς περὶ τὸν Χριστὸν τοῦ θεοῦ διαθέσεως ἀδυνατῶν ἐκσεῖσαι, θατεραλήπτους¹ εὐρῶν ἐσφετερίζετο Ἐβιωναίους τούτους οἰκειῶς ἐπεφήμιζον οἱ πρῶτοι, πτωχῶς καὶ ταπεινῶς τὰ περὶ τοῦ Χριστοῦ δοξάζοντας. λιτὸν μὲν γὰρ αὐτὸν καὶ κοινὸν ἡγοῦντο, κατὰ προκοπὴν ἤθους αὐτὸ μόνον ἄνθρωπον δεδικαιωμένον ἐξ ἀνδρός τε κοινωνίας καὶ τῆς Μαρίας γεγεννημένον· δεῖν δὲ πάντως αὐτοῖς τῆς νομικῆς θρησκείας ὡς μὴ ἂν διὰ μόνης τῆς εἰς τὸν Χριστὸν πίστεως καὶ [3] τοῦ κατ' αὐτὴν βίου σωθησομένοις. ἄλλοι δὲ παρὰ τούτους τῆς αὐτῆς ὄντες προσηγορίας, τὴν μὲν τῶν εἰρημένων ἔκτοπον διεδίδρασκον ἀτοπίαν, ἐκ παρθένου καὶ ἁγίου πνεύματος μὴ ἀρνούμενοι γεγονέναι τὸν κύριον, οὐ μὴν ἔθ' ὁμοίως καὶ οὗτοι προϋπάρχειν αὐτὸν θεὸν λόγον ὄντα καὶ σοφίαν ὁμολογοῦντες,

1. διασύρεται δὲ αὐτῶ BD διασύρεται δὲ δι' αὐτῶν L.

1. θατεραλήπτους ABD θατέραι ληπτουσ TER κατὰ θάτερα ληπτουσ M.

3. Cf. *I Tim.*, III, 16.

1. Le nom d'Ébionites vient de l'hébreu et signifie les pauvres. On a supposé que ce nom était donné originairement aux chrétiens de Jérusalem, mais il faut avouer qu'on n'en trouve nulle part la mention. En tout cas, l'explication donnée par Eusèbe d'après Irénée, *Adv. Haeres.*, I, xxvi, 2; Origène, *De princip.*, IV, xxii, est venue après coup, la qualification de pauvres ne pouvant être donnée spontanément qu'à des ascètes pratiquant la pauvreté volontaire. Irénée, qui est le premier à parler des Ébionites, ne rattache pas leur secte à un fondateur déterminé. Le nom d'Ébion apparaît dans TERTULLIEN, *De*

revêtus du nom de chrétiens, le grand mystère de la piété³ en accusant (les fidèles) de magie et de mettre en pièces, par leur intermédiaire, les dogmes ecclésiastiques de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des morts. Mais ceux qui souscrivirent à ces sauveurs furent déçus de la véritable espérance.

XXVII

L'HÉRÉSIE DES ÉBIONITES

[1] Pour d'autres, que le méchant démon ne pouvait pas détacher de l'amour du Christ de Dieu, il les captiva en les trouvant accessibles d'un autre côté : dès le début, on appela à juste titre ces hommes Ébionites, parce qu'ils avaient sur le Christ des pensées pauvres et humbles¹. [2] Ils le regardaient en effet comme simple et commun, comme un pur homme justifié par le progrès de sa vertu, né du rapprochement d'un homme et de Marie. Il leur fallait absolument observer la Loi (de Moïse) parce que, disaient-ils, ils ne seraient pas sauvés par la seule foi dans le Christ et par la vie conforme à cette foi.

[3] Mais à côté de ces derniers, il y en avait d'autres, qui portaient le même nom et qui échappaient à leur sottise étrange. Ils ne niaient pas que le Seigneur fût né d'une vierge et du Saint-Esprit; pourtant, semblablement à eux, ils ne confessaient pas qu'il fût préexistant, tout en étant Dieu, Verbe et Sagesse, et ainsi ils revenaient à l'impiété des pre-

praescript. haeret., x, 8; *De virgin. vel.*, vi; *De carne Christi*, xiv, xviii, xxiv; dans les *Philosophomena*, VII, xxxv, 1 etc., et naturellement dans EPIPHANE, *Haeres.*, XXX. Ebion est fort probablement un personnage légendaire. Sur les Ébionites, cf. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 281 suiv., et surtout l'ouvrage capital de H. J. SCHOEPS, *Theologie und Geschichte des Judenchristentums*, Tubingue, 1949, qui étudie tous les problèmes relatifs au judéo-christianisme.

- τῇ τῶν προτέρων περιετρέποντο δυσσεβεία, μάλιστα ὅτε καὶ τὴν σωματικὴν περὶ τὸν νόμον λατρείαν ὁμοίως ἐκείνοις περιέπειν
- [4] ἐσπούδαζον. οὗτοι δὲ τοῦ μὲν ἀποστόλου πάμπαν τὰς ἐπιστολάς ἀρνητέας ἠγοῦντο εἶναι δεῖν, ἀποστάτην ἀποκαλοῦντες αὐτὸν τοῦ νόμου, εὐαγγελίῳ δὲ μόνῳ τῷ καθ' Ἑβραίους λεγομένῳ
- [5] χρώμενοι, τῶν λοιπῶν σμικρὸν ἐποιοῦντο λόγον· καὶ τὸ μὲν σάββατον καὶ τὴν ἄλλην Ἰουδαϊκὴν ἀγωγὴν ὁμοίως ἐκείνοις παρεφύλαττον, ταῖς δ' αὖ κυριακαῖς ἡμέραις ἡμῖν τὰ παραπλήσια εἰς μνήμην τῆς σωτηρίου² ἀναστάσεως ἐπετέλου· ὅθεν
- [6] παρὰ τὴν τοιαύτην ἐγχείρησιν τῆς τοιαῦδε λελόγχασι προσηγορίας, τοῦ Ἑβριωναίων ὀνόματος τὴν τῆς διανοίας πτωχείαν αὐτῶν ὑποφαίνοντος· ταύτη γὰρ ἐπίκλην ὁ πτωχὸς παρ' Ἑβραίοις ὀνομάζεται.

ΚΗ'

- 28 [1] Κατὰ τοὺς δηλουμένους χρόνους ἑτέρας αἰρέσεως ἀρχηγὸν γενέσθαι Κήρινθον παρειλήφαμεν· Γάϊος, οὗ φωνὰς ἤδη πρότερον παρατέθειμαι, ἐν τῇ φερομένη αὐτοῦ ζητήσῃ ταῦτα περὶ αὐτοῦ γράφει·
- [2] « ἀλλὰ καὶ Κήρινθος ὁ¹ δι' ἀποκαλύψεων ὡς ὑπὸ ἀποστόλου μεγάλου γεγραμμένων τερατολογίας ἡμῖν ὡς δι' ἀγγέλων αὐτῷ δεδειγμένως ψευδόμενος ἐπεισάγει, λέγων μετὰ τὴν ἀνάστασιν ἐπίγειον εἶναι τὸ βασίλειον τοῦ Χριστοῦ καὶ πάλιν ἐπιθυμίας

2. σωτηρίου BDMS τοῦ κυρίου ATERL.

1. ὁ, interpolation ancienne, à moins qu'il ne manque quelque chose après ὁ.

2. Sur cet évangile, cf. A. SCHMIDTKE, *Neue Fragmente und Untersuchungen zu den judenchristlichen Evangelien. Ein Beitrag zur Litteratur und Geschichte der Judenchristen, Texte und Untersuchungen*, XXXVII, 13, Leipzig, 1911; M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon les Hébreux*, dans *Revue Biblique*, t. XXXI,

miers, d'autant plus que, pareillement à eux, ils mettaient tout leur zèle à accomplir soigneusement les prescriptions charnelles de la Loi. [4] Ils pensaient qu'il fallait complètement rejeter les *Epîtres* de l'Apôtre, qu'ils appelaient un apostat de la Loi; ils se servaient uniquement de l'*Évangile* appelé *selon les Hébreux*² et tenaient peu de compte des autres. [5] Ils gardaient le sabbat et (observaient) le reste de la conduite juive, semblablement à eux, mais ils célébraient les dimanches à peu près comme nous, en souvenir de la résurrection du Sauveur. [6] Par suite d'une telle attitude, ils ont reçu le nom d'Ébionites, qui met en relief la pauvreté de leur intelligence : car tel est le mot par lequel les pauvres sont appelés chez les Hébreux.

XXVIII

L'HÉRÉSIARQUE CÉRINTHE

[1] C'est dans les temps dont nous parlons que Cérinthe devint le chef d'une autre hérésie, à ce que nous avons appris¹. Caïus, dont j'ai déjà plus haut cité des paroles² écrit ceci, à son sujet, dans sa *Recherche* :

« [2] Mais Cérinthe, lui aussi, au moyen de révélations (données) comme écrites par un grand apôtre, nous apporte mensongèrement des récits de choses merveilleuses qui lui auraient été montrées par les anges³. Il dit qu'après la résurrection, le royaume du Christ sera terrestre et que la

1922; G. BARDY, *Saint Jérôme et l'Évangile selon les Hébreux*, dans *Mélanges de Science religieuse*, t. II, 1946, p. 5-36; M. SIMON, *op. cit.*, p. 290-291.

1. Voir sur Cérinthe, G. BARDY, *Cérinthe*, dans *Revue Biblique*, 1921, t. XXX, p. 341-374; M. SIMON, *op. cit.*, p. 292 suiv.

2. *Supra*, II, xxv, 6.

3. Cf. *Apocal.*, I, 1; xxii, 8. D'après Caïus, l'Apocalypse aurait été rédigée par Cérinthe. Cf. HIPPOLYTE, cité par DENYS BAR-SALIBI, *Comment. in Apocalyps.*, édit. I. SEDLACEK, p. 1, 30 suiv.

καὶ ἡδοναῖς ἐν Ἱερουσαλήμ τὴν σάρκα πολιτευομένην δουλεύειν. καὶ ἐχθρὸς ὑπάρχων ταῖς γραφαῖς τοῦ θεοῦ, ἀριθμὸν χιλιονταετίας ἐν γάμῳ ἑορτῆς, θέλων πλανᾶν, λέγει γίνεσθαι ».

- [3] καὶ Διονύσιος δέ, ὁ τῆς κατὰ Ἀλεξάνδρειαν παροικίας καθ' ἡμᾶς τὴν ἐπίσκοπὴν εἰληχῶς, ἐν δευτέρῳ τῶν Ἐπαγγελιῶν περὶ τῆς Ἰωάννου Ἀποκαλύψεως εἰπὼν τινα ὡς ἐκ τῆς ἀνέκαθεν παραδόσεως, τοῦ αὐτοῦ μέμνηται ἀνδρὸς τούτοις τοῖς ῥήμασιν·
- [4] « Κήρινθον δέ, τὸν καὶ τὴν ἀπ' ἐκείνου κληθεῖσαν Κηρινθιανὴν αἴρεσιν συστησάμενον, ἀξιώπιστον ἐπιφημίσαι θελήσαντα τῷ ἑαυτοῦ πλάσματι ὄνομα. τοῦτο γὰρ εἶναι τῆς διδασκαλίας αὐτοῦ τὸ δόγμα, ἐπίγειον ἔσεσθαι τὴν τοῦ Χριστοῦ βασιλείαν, καὶ ὧν αὐτὸς ὠρέγετο, φιλοσώματος ὧν καὶ πάνυ σαρκικός, ἐν τούτοις ὄνειροπολεῖν ἔσεσθαι, γαστρὸς καὶ τῶν ὑπὸ γαστέρα πλησμοναῖς, τοῦτ' ἐστὶ σιτίοις καὶ πότοις καὶ γάμοις καὶ δι' ὧν εὐφημότερον ταῦτα ᾤήθη ποριεῖσθαι, ἑορταῖς καὶ θυσίαις καὶ ἱερείων σφαγαῖς ».
- [6] ταῦτα Διονύσιος· ὁ δὲ Εἰρηναῖος ἀπορρητοτέρας δὴ τινὰς τοῦ αὐτοῦ ψευδοδοξίας ἐν πρώτῳ συγγράμματι τῶν πρὸς τὰς αἰρέσεις προθεῖς, ἐν τῷ τρίτῳ καὶ ἱστορίαν οὐκ ἀξίαν λήθης τῇ γραφῇ παραδέδωκεν, ὡς ἐκ παραδόσεως Πολυκάρπου φίσκων Ἰωάννην τὸν ἀπόστολον εἰσελθεῖν ποτε ἐν βαλανεῖῳ², ὥστε λούσασθαι, γνόντα δὲ ἔνδον ὄντα τὸν Κήρινθον, ἀποπηδῆσαι τε τοῦ τόπου καὶ ἐκφυγεῖν θύραζε, μὴδ' ὑπομείναντα τὴν αὐτὴν αὐτῷ ὑποδῦναι στέγην, ταῦτ' δὲ τοῦτο καὶ τοῖς σὺν αὐτῷ παραινέσαι, φήσαντα· « φύγωμεν, μὴ καὶ τὸ βαλανεῖον συμπέσῃ, ἔνδον ὄντος Κηρίνθου τοῦ τῆς ἀληθείας ἐχθροῦ. »

2. ἐν βαλανεῖῳ AB ἐν βαλανίῳ DM εἰς βαλανεῖον TER.

4. E. SCHWARTZ, *Ad hunc locum*, regarde les mots ἐν γάμῳ ἑορτῆς comme une corruption ancienne du texte. Il y aurait une lacune devant ἐν γάμῳ, et l'on pourrait la combler ainsi : χιλιονταετίας < ὀρίζει, μεθ' ἣν οὐράνιον τινα τόπον ἐπιγείον ὡς > ἐν γάμῳ ἑορτῆς.

5. Sur Denys d'Alexandrie, cf. C. L. FELTOS, *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria*, Cambridge, 1904.

chair, vivant à nouveau à Jérusalem, sera l'esclave des passions et des plaisirs. Ennemi des Écritures de Dieu, il dit, en voulant tromper (les hommes), qu'il y aura un nombre de mille ans en fête nuptiale ⁴. »

[3] Denys, lui aussi, qui, de notre temps, a obtenu l'épiscopat de l'Église d'Alexandrie, dans le second livre des *Promesses* ⁵ rapporte, à propos de l'*Apocalypse* de Jean, des choses qu'il dit tenir de la tradition ancienne et mentionne le même personnage en ces termes :

« [4] Cérinthe, l'inventeur de l'hérésie appelée d'après lui cérinthienne, a voulu placer son ouvrage sous la protection d'un nom digne de crédit. Voici, en effet, l'essentiel de son enseignement : le royaume du Christ sera terrestre; [5] et comme lui-même aimait son corps et était entièrement charnel, il rêvait que ce royaume consisterait dans les choses qu'il désirait, les satisfactions du ventre et de ce qui est au-dessous du ventre, c'est-à-dire la nourriture, la boisson, le plaisir charnel, et aussi dans des choses par lesquelles il pensait procurer un aspect plus honorable à ces plaisirs, dans des fêtes, des sacrifices, des immolations de victimes ⁶. »

[6] Ainsi s'exprime Denys. Irénée, de son côté, au premier livre de l'ouvrage *Contre les hérésies*, expose certaines opinions énoncées et plus abominables du même Cérinthe ⁷; et dans le troisième, il confie à l'écriture un récit qui est digne de n'être pas oublié et qu'il tient, dit-il, de la tradition de Polycarpe ⁸. L'apôtre Jean, dit-il, était entré un jour dans les bains pour s'y laver. Apprenant que Cérinthe était là, il quitta la place et s'enfuit vers la porte, ne supportant pas d'être couvert par le même toit que lui, et il conseilla la même chose à ceux qui étaient avec lui : « Fuyons, de peur que les bains ne s'écroulent : Cérinthe est là, l'ennemi de la vérité ».

6. Cf. *infra*, VII, xxv, 2-3, le même passage cité plus complètement.

7. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, I, xxvi, 1.

8. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, III, 4; cf. *infra*, IV, xiv, 6. On ne peut guère douter de la valeur du témoignage d'Irénée.

ΚΘ'

29 [1] Ἐπὶ τούτων δῆτα καὶ ἡ λεγομένη τῶν Νικολαϊτῶν αἵρεσις ἐπὶ σμικρότατον συνέστη χρόνον, ἥς δὴ καὶ ἡ τοῦ Ἰωάννου Ἀποκάλυψις μνημονεύει· οὗτοι Νικόλαον ἓνα τῶν ἀμφὶ τὸν Στέφανον διακόνων πρὸς τῶν ἀποστόλων ἐπὶ τῇ τῶν ἐνδεῶν θεραπείᾳ προκεχειρισμένων¹ ἠύχουν. ὁ γε μὴν Ἀλεξανδρεὺς Κλήμης ἐν τρίτῳ Στρωματεῖ ταῦτα περὶ αὐτοῦ κατὰ λέξιν ἱστορεῖ·

- [2] « ὠραίαν, φασί, γυναῖκα ἔχων οὗτος, μετὰ τὴν ἀνάληψιν τὴν τοῦ σωτῆρος πρὸς τῶν ἀποστόλων ὄνειδισθεὶς ζηλοτυπίαν, εἰς μέσον ἀγαγὼν τὴν γυναῖκα γῆμαι τῷ βουλομένῳ ἐπέτρεψεν. ἀκόλουθον γὰρ εἶναι φασὶ τὴν πρᾶξιν ταύτην ἐκείνη τῇ φωνῇ τῇ ὅτι παραχρᾶσθαι² τῇ σαρκὶ δεῖ, καὶ δὴ κατακολουθήσαντες τῷ γεγενημένῳ τῷ τε εἰρημένῳ ἀπλῶς καὶ ἀβασανίστως, ἀνέδην
- [3] ἐκπορνεύουσιν οἱ τὴν αἵρεσιν αὐτοῦ μετιόντες. πυνθάνομαι δ' ἐγὼ τὸν Νικόλαον μηδεμιᾶ ἑτέρα παρ' ἣν ἔγημε κεχρησθαι γυναικί, τῶν τε ἐκείνου τέκνων τὰς μὲν θηλείας καταγηρᾶσαι παρθένους, ἀφθορον δὲ διαμεῖναι τὸν υἱόν· ὧν οὕτως ἐχόντων ἀποβολὴ πάθους ἦν ἢ εἰς μέσον τῶν ἀποστόλων τῆς ζηλοτυπιουμένης ἐκκύκλησις γυναικός, καὶ ἡ ἐγκράτεια τῶν περισπουδάστων ἡδονῶν τὸ παραχρᾶσθαι τῇ σαρκὶ ἐδίδασκεν. οὐ γάρ,

1. προκεχειρισμένων ASL προκεχειρισμένον TERBDM.

2. παραχρᾶσθαι ATERBD [παραχρησθαι Clem., Strom. 2, 118 et 3, 26] παραχρήσασθαι M Clément ms.

1. *Apocal.*, II, 6, 15.

2. Cf. *Act. Apost.*, VI, 5. Suivant saint Irénée, *Adv. Haeres.*, I, xxvi, 3, la filiation indiquée par les Nicolaïtes serait en effet exacte; mais nous n'avons pas de raison décisive pour le croire, et l'Apocalypse ne le dit pas. L'anecdote

XXIX

NICOLAS ET CEUX QUI LUI DOIVENT LEUR NOM

[1] En ce temps-là, naquit aussi l'hérésie dite des Nicolaïtes, qui dura très peu et dont fait mention également l'*Apocalypse* de Jean¹. Ces hérétiques prétendaient que Nicolas était un des diacres, compagnons d'Étienne, choisis par les Apôtres pour le service des indigents². Du moins, Clément d'Alexandrie, dans le troisième *Stromate*, raconte en propres termes ceci à son sujet :

« [2] Il avait, dit-on, une femme dans la fleur de l'âge. Après l'ascension du Sauveur, les apôtres lui reprochèrent d'être jaloux : alors il conduisit sa femme au milieu (de l'assemblée) et l'abandonna à qui voudrait l'épouser. On dit que cette action était conforme à la formule : il faut faire peu de cas de la chair³. Et lorsqu'ils imitent son action et ses paroles simplement et sans examen, ceux qui suivent son hérésie se prostituent d'une manière honteuse. [3] Pour moi, je sais par ouï-dire que Nicolas ne connut jamais d'autre femme que celle qu'il avait épousée et que, de ses enfants, les filles vieillirent dans la virginité, le fils demeura chaste. Les choses étant ainsi, l'abandon, au milieu des apôtres, de sa femme qui était un objet de jalousie, était un renoncement à la passion, et la continence à l'égard des plaisirs recherchés avec le plus d'empressement enseignait à faire peu de cas de la chair. Il ne voulait pas, en effet, à ce que je pense,

rapportée par Clément d'Alexandrie sur Nicolas le diacre est tout à l'avantage de son héros.

3. Cf. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, II, 118. Cette formule est équivoque; elle peut être entendue dans un sens licencieux (cf. HERMAS, *Simil.*, V, VII, 2), comme dans un sens encratite; Clément adopte la seconde interprétation.

οἶμαι, ἐβούλετο κατὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἐντολὴν δυσὶ κυρίοις
 [4] δουλεύειν, ἡδονῇ καὶ κυρίῳ². λέγουσι δ' οὖν καὶ τὸν Ματθίαν
 οὕτω διδάξει, σαρκὶ μὲν μάχεσθαι καὶ παραχρᾶσθαι μηδὲν αὐτῇ
 πρὸς ἡδονὴν ἐνδιδόντα, ψυχῇν δὲ αὖξειν διὰ πίστεως καὶ γνώ-
 σεως ».

ταῦτα μὲν οὖν περὶ τῶν κατὰ τοὺς δηλουμένους χρόνους παρα-
 βραβεῦσαι τὴν ἀλήθειαν ἐγκεχειρηκότων, λόγου γε μὴν θᾶττον
 εἰς τὸ παντελὲς ἀπεσβηκότων εἰρήσθω·

Λ'

30 [1] ὁ μὲντοι Κλήμης, οὗ τὰς φωνὰς ἀρτίως ἀνέγνωμεν, τοῖς
 προειρημένοις ἐξῆς διὰ τοὺς ἀθετοῦντας τὸν γάμον τοὺς τῶν
 ἀποστόλων ἐξετασθέντας ἐν συζυγίαις καταλέγει, φάσκων·

« ἢ καὶ τοὺς ἀποστόλους ἀποδοκιμάσουσιν; Πέτρος μὲν γὰρ
 καὶ Φίλιππος ἐπαιδοποιήσαντο, Φίλιππος δὲ καὶ τὰς θυγατέρας
 ἀνδράσιν ἐξέδωκεν, καὶ ὁ γε Παῦλος οὐκ ὀκνεῖ ἐν τινι ἐπιστολῇ
 τὴν αὐτοῦ προσαγορεῦσαι σύζυγον, ἣν οὐ περιεκόμεζεν διὰ τὸ
 τῆς ὑπηρεσίας εὐσταλές ».

[2] ἐπεὶ δὲ τούτων ἐμνήσθημεν, οὐ λυπεῖ καὶ ἄλλην ἀξιοδιήγητον
 ἱστορίαν τοῦ αὐτοῦ παραθέσθαι, ἣν ἐν τῷ ἐβδόμῳ Στρωματεῖ
 τοῦτον ἱστορῶν ἀνέγραψεν τὸν τρόπον·

3. κυρίῳι Mss. S θεῶι L Clément.

4. ΜΑΤΘ., VI, 24; ΛΥC, XVI, 13. Dans l'Évangile, le maître opposé au Sei-
 gneur est la richesse.

5. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, III, 25-26.

1. Cf. MARC, I, 30; I Cor., IX, 5.

2. Clément confond sans doute l'apôtre Philippe et le diacre du même nom.

conformément au commandement du Sauveur, servir deux maîtres ⁴, le plaisir et le Seigneur. [4] On dit également que Matthias a enseigné la même chose, à combattre la chair, à en faire peu de cas, sans rien lui accorder pour le plaisir, et à faire croître son âme par la foi et la connaissance ⁵. »

Que cela soit donc dit au sujet de ceux qui, dans les temps dont nous parlons, ont essayé de décider contre la vérité, et qui ont disparu tout à fait plus vite qu'on ne peut dire.

XXX

LES APOTRES QUI ONT VÉCU DANS LE MARIAGE

[1] Cependant, Clément, dont nous venons de lire les paroles, énumère à la suite de ce qui vient d'être dit, ceux des apôtres qui ont vécu dans le mariage, à cause de ceux qui condamnent les noces.

« Est-ce qu'ils repousseront aussi les apôtres ? Pierre ¹ en effet et Philippe ont eu des enfants. Philippe a même donné ses filles (en mariage) à des hommes ². Et Paul n'hésite pas, dans une épître, à saluer sa compagne ³ qu'il n'avait pas emmenée avec lui ⁴, pour la commodité de son ministère ⁵. »

[2] Puisque nous rappelons ces choses, il ne nous déplaît pas de rapporter un autre récit, digne d'être raconté, dû au même écrivain : il l'a exposé, dans le septième *Stromate*, de la manière suivante :

C'est ce dernier qui a eu quatre filles, *Act. Apost.*, xxi, 9 ; elles étaient d'ailleurs vierges et prophétesses. La confusion de l'apôtre et du diacre est déjà faite par Polycrate d'Ephèse dans sa lettre au pape Victor, *infra*, V, xxiv, 2, et déjà III, xxxi, 3.

3. *Philip.*, iv, 3. Origène, *In epist. ad Roman.*, 1 ; P. G., XIV, 879, signale la même interprétation, sans d'ailleurs la faire sienne. Mais saint Paul, *I Cor.*, vii, 7-8, déclare ne jamais avoir été marié.

4. *I Cor.*, ix, 5, 12.

5. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, III, 52-53.

« φασὶ γοῦν τὸν μακάριον Πέτρον θεασάμενον τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα ἀπαγομένην τὴν ἐπὶ θανάτῳ, ἠσθῆναι μὲν τῆς κλήσεως χάριν καὶ τῆς εἰς οἶκον ἀνακομιδῆς, ἐπιφωνῆσαι δὲ εὖ μάλα προτρεπτικῶς καὶ παρακλητικῶς, ἐξ ὀνόματος προσειπόντα· μέμνησο, ὦ αὐτῆ, τοῦ κυρίου. τοιοῦτος ἦν ὁ τῶν μακαρίων γάμος καὶ ἡ τῶν φιλτάτων¹ τελεία διάθεσις ».

καὶ ταῦτα δ', οἰκειὰ ὄντα τῇ μετὰ χειρας ὑποθέσει, ἐνταῦθα μοι κατὰ καιρὸν κείσθω.

ΛΑ'

- 31** [1] Παύλου μὲν οὖν καὶ Πέτρου τῆς τελευτῆς ὁ τε χρόνος καὶ ὁ τρόπος καὶ πρὸς ἕτι τῆς μετὰ τὴν ἀπαλλαγὴν τοῦ βίου τῶν σκηνωμάτων αὐτῶν καταθέσεως ὁ χῶρος ἤδη πρότερον ἡμῖν δεδήλωται· τοῦ δὲ Ἰωάννου τὰ μὲν τοῦ χρόνου ἤδη πῶς εἴρηται,
- [2] τὸ δὲ γε τοῦ σκηνώματος αὐτοῦ χωρίον ἐξ ἐπιστολῆς Πολυκράτους (τῆς δ' ἐν Ἐφέσῳ παροικίας ἐπίσκοπος οὗτος ἦν) ἐπιδείκνυται, ἦν Οὐλίκορι Ῥωμαίων ἐπισκόπῳ γράφων, ὁμοῦ τε αὐτοῦ καὶ Φιλίππου μνημονεύει τοῦ ἀποστόλου τῶν τε τούτου θυγατέρων ὧδέ πῶς·
- [3] « καὶ γὰρ κατὰ τὴν Ἀσίαν μεγάλα στοιχεῖα κεκοίμηται· ἄτινα ἀναστήσεται τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ τῆς παρουσίας τοῦ κυρίου, ἐν ἧ ἔρχεται μετὰ δόξης ἐξ οὐρανοῦ καὶ ἀναζητήσει πάντας τοὺς ἁγίους, Φίλιππον¹ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ὃς κεκοίμηται ἐν Ἱεραπόλει καὶ δύο θυγατέρες αὐτοῦ γεγηρακυῖαι παρθένοι καὶ

1. τῶν φιλτάτων Mss S faute ancienne; *beatorum* L par conjecture, μέχρι τῶν φιλτάτων Clément.

1. φιλίππον Mss.; *dico autem de Philippo... qui fuit unus ex apostolis* L. Le texte est altéré.

« On dit donc que le bienheureux Pierre, voyant sa femme conduite au dernier supplice, éprouva de la joie à cause de son appel et de son retour à la maison, et qu'il l'encourageait et la consolait en l'appelant par son nom et en disant : Une telle, souviens-toi du Seigneur ! Tel était le mariage des bienheureux et les dispositions parfaites de ceux qui s'aimaient le plus ⁶. »

Ce récit était conforme à mon dessein présent : je l'ai placé ici selon l'opportunité.

XXXI

MORT DE JEAN ET DE PHILIPPE

[1] Le temps et le genre de la mort de Paul et de Pierre et en outre le lieu où ont été déposés leurs corps après leur sortie de la vie ont déjà été indiqués précédemment par nous ¹. [2] Quant à Jean, nous avons déjà dit ce qui concerne le temps de sa mort ²; le lieu de sa sépulture est indiqué par l'épître que Polycrate (celui-ci était évêque de l'église d'Ephèse) écrivit à Victor, évêque des Romains ³. Il mentionne également Philippe l'apôtre et ses filles en ces termes :

« [3] De grands astres ⁴ se sont en effet couchés en Asie, qui se relèveront au dernier jour, à la parousie du Seigneur, lorsqu'il viendra du ciel avec gloire et qu'il cherchera tous les saints, Philippe un des douze apôtres qui repose à Hiérapolis, ainsi que deux de ses filles qui ont vieilli dans la virginité;

6. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, VII, 63-64.

1. *Supra*, II, xxv, 5.

2. *Supra*, III, xxiii.

3. *Infra*, V, xxiv, 3; passage dans lequel Eusèbe cite un fragment beaucoup plus long de la lettre de Polycrate.

4. Le mot *στοιχεῖα*, au sens propre éléments, désigne aussi les astres, en particulier les douze signes du zodiaque et les sept planètes. Cf. H. DIELS, *Elementum*, Leipzig, 1899, p. 44 et suiv.

ἡ ἑτέρα αὐτοῦ θυγάτηρ ἐν ἀγίῳ πνεύματι πολιτευσαμένη ἐν Ἐφέσῳ ἀναπαύεται· ἐτι δὲ καὶ Ἰωάννης, ὁ ἐπὶ τὸ στῆθος τοῦ κυρίου ἀναπεσών, ὃς ἐγενήθη ἱερεὺς τὸ πέταλον πεφορεκῶς καὶ μάρτυς καὶ διδάσκαλος, οὗτος ἐν Ἐφέσῳ κεκοιμηταί ».

- [4] ταῦτα καὶ περὶ τῆς τῶνδε τελευτῆς²· καὶ ἐν τῷ Γαίῳ δέ, οὗ μικρῶ πρόσθεν ἐμνήσθημεν, διαλόγῳ Πρόκλος, πρὸς ὃν ἐποιεῖτο τὴν ζήτησιν, περὶ τῆς Φιλίππου καὶ τῶν θυγατέρων αὐτοῦ τελευτῆς, συναΐδων τοῖς ἐκτεθειῖσιν, οὕτω φησίν·

« μετὰ τοῦτον προφήτιδες τέσσαρες αἱ Φιλίππου γεγέννηται ἐν Ἰεραπόλει τῇ κατὰ τὴν Ἀσίαν· ὁ τάφος αὐτῶν ἔστιν ἐκεῖ καὶ ὁ τοῦ πατρὸς αὐτῶν ».

- [5] ταῦτα μὲν οὗτος· ὁ δὲ Λουκᾶς ἐν ταῖς Πράξεσιν τῶν ἀποστόλων τῶν Φιλίππου³ θυγατέρων ἐν Καισαρείᾳ τῆς Ἰουδαίας ἅμα τῷ πατρὶ τότε διατριβουσῶν προφητικοῦ τε χαρίσματος ἡξιωμένων μνημονεῖ, κατὰ λέξιν ὧδέ πως λέγων· « ἤλθομεν εἰς Καισάρειαν, καὶ εἰσελθόντες εἰς τὸν οἶκον Φιλίππου τοῦ εὐαγγελιστοῦ, ὄντος ἐκ τῶν ἐπτὰ, ἐμείναμεν παρ' αὐτῶ. τοῦτῳ δὲ
- [6] ἦσαν παρθένοι θυγατέρες τέσσαρες προφητεύουσαι. » τὰ μὲν οὖν εἰς ἡμετέραν ἐλθόντα γινῶσιν περὶ τε τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν ἀποστολικῶν χρόνων ὧν τε καταλελοίπασιν ἡμῖν ἱερῶν γραμμάτων καὶ τῶν ἀντιλεγομένων μὲν, ὅμως δ' ἐν πλείστασις ἐκκλησίαις παρὰ πολλοῖς δεδημοσιευμένων τῶν τε παντελῶς νόθων καὶ τῆς ἀποστολικῆς ὀρθοδοξίας ἀλλοτρίων ἐν τούτοις διειληφότες, ἐπὶ τὴν τῶν ἐξῆς προΐωμεν ἱστορίαν.

2. *De locis in quibus requiescunt in somno pacis L.*

3. De l'autre Philippe S.

5. Le texte semble altéré; on peut se demander si cette *autre* fille est une des deux qui viennent d'être nommées, ce qui est peu vraisemblable, ou l'une des deux autres (Valois, Harnack); même dans ce dernier cas, il ne serait pas parlé de la quatrième, qui devait faire paire avec la troisième.

6. Le *petalon* était un insigne propre au grand-prêtre des Juifs. L'*Exode*, xxviii, 36-38, en donne la description suivante : « Tu feras une lame d'or pur, et tu y graveras, comme on grave un cachet : Sainteté à Yahvé. Tu l'attacheras avec un cordon bleu sur la tiare, sur le devant de la tiare; elle

et son autre fille ⁵, après avoir vécu dans le Saint-Esprit, est ensevelie à Éphèse. Jean lui aussi, celui qui a reposé sur la poitrine du Seigneur, qui a été prêtre et a porté le *petalon* ⁶, qui a été martyr et didascale, repose à Éphèse ⁷. »

Voilà ce qui se rapporte à la mort de ces personnages. [4] Et dans le *Dialogue* de Caïus, que nous avons cité un peu auparavant ⁸, Proclus, contre qui il discute, est d'accord avec ce que nous venons d'exposer au sujet de la mort de Philippe et de ses filles, lorsqu'il dit :

« Après celui-là, il y eut quatre prophétesses, les filles de Philippe, à Hiérapolis en Asie : leur tombeau est là, ainsi que celui de leur père ⁹. »

Voilà ce qu'il dit. [5] D'autre part, Luc, dans les *Actes des Apôtres*, rappelle les filles de Philippe qui vivaient alors à Césarée de Judée en même temps que leur père et qui avaient été honorées du charisme prophétique. Il dit en propres termes : « Nous vîmes à Césarée et, étant entrés dans la maison de Philippe l'Évangéliste, qui était un des sept, nous demeurâmes chez lui. Il avait quatre filles vierges, qui prophétisaient ¹⁰. »

[6] Ce qui est venu à notre connaissance sur les apôtres et les temps apostoliques, sur les écrits sacrés qu'ils nous ont laissés, sur les livres contestés bien qu'ils soient lus publiquement par beaucoup dans un très grand nombre d'Églises, sur ceux qui sont complètement apocryphes et étrangers à l'orthodoxie apostolique, voilà ce que nous avons exposé dans ce qui précède. Nous avons maintenant à poursuivre notre récit.

sera sur le front d'Aaron, et Aaron sera chargé des iniquités commises par les enfants d'Israël ». L'apôtre saint Jean, qui porte le *petalon*, est en quelque sorte identifié à un grand-prêtre d'Israël, de la même manière que Siméon. De tels renseignements doivent être d'origine judéo-chrétienne.

7. Sur le tombeau de saint Jean, cf. *infra*, loc. cit.

8. *Supra*, III, xxviii, 1.

9. En réalité, l'accord de Proclus et de Polycrate n'est que partiel puisque, selon Proclus, ce sont les quatre filles de Philippe qui sont enterrées à Hiérapolis.

10. *Act. Apost.*, xxxi, 8-9.

ΑΒ'

- 32 [1]** Μετὰ Νέρωνα καὶ Δομετιανὸν κατὰ τοῦτον οὐ νῦν τοὺς χρόνους ἐξετάζομεν, μερικῶς καὶ κατὰ πόλεις ἐξ ἐπαναστάσεως δῆμων τὸν καθ' ἡμῶν κατέχει λόγος ἀνακινήθῃναι διωγμὸν ἐν ᾧ Συμεῶνα τὸν τοῦ Κλωπᾶ, ὃν δεῦτερον καταστῆναι τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐκκλησίας ἐπίσκοπον ἐδηλώσαμεν, μαρτυρίῳ
- [2]** τὸν βίον ἀναλῦσαι παρειλήφαμεν. καὶ τούτου μάρτυς αὐτὸς ἐκεῖνος, οὗ διαφόροις ἤδη πρότερον ἐχρησάμεθα φωναῖς, Ἡγήσιππος· ὃς δὴ περὶ τινων αἰρετικῶν ἱστορῶν, ἐπιφέρει δηλῶν ὡς ἄρα ὑπὸ τούτων κατὰ τόνδε τὸν χρόνον ὑπομείνας κατηγορίαν, πολυτρόπως ὁ δηλούμενος ὡς ἂν Χριστιανὸς ἐπὶ πλείσταις αἰκισθεὶς ἡμέραις αὐτόν τε τὸν δικαστὴν καὶ τοὺς ἀμφ' αὐτόν εἰς τὰ μέγιστα καταπλήξας, τῷ τοῦ κυρίου πάθει παραπλήσιον
- [3]** τέλος ἀπηνέγκατο· οὐδὲν δὲ οἶον καὶ τοῦ συγγραφέως ἐπακοῦσαι, αὐτὰ δὴ ταῦτα κατὰ λέξιν ᾧδὲ πως ἱστοροῦντος·

« ἀπὸ τούτων δηλαδὴ τῶν αἰρετικῶν κατηγοροῦσί τινες Σίμωνος τοῦ Κλωπᾶ ὡς ὄντος ἀπὸ Δαυὶδ καὶ Χριστιανοῦ, καὶ οὕτως μαρτυρεῖ ἐτῶν ὧν ρκ' ἐπὶ Τραϊανοῦ Καίσαρος καὶ ὑπατικοῦ Ἀττικοῦ¹. »

- [4]** φησὶν δὲ ὁ αὐτὸς ὡς ἄρα καὶ τοὺς κατηγοροὺς αὐτοῦ, ζητου-

1. ἀττικοῦ AT^rBDM ἀντικοῦ T¹ERS.

1. *Supra*, III, xi.

2. Ces hérétiques ne sauraient être différents de ceux qui ont dénoncé les descendants de Jude, *supra*, III, xix. On pense volontiers à des chrétiens d'origine païenne, opposés aux judéo-chrétiens. Hégésippe qui était judéo-chrétien devait facilement donner le titre d'hérétiques à ceux qui ne l'étaient pas.

3. Cf. *Chronic.*, ad annum 107, p. 194 : « Traiano adversum Christianos

XXXII

COMMENT SIMÉON, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM, RENDIT TÉMOIGNAGE

[1] Après Néron et Domitien, sous celui dont nous examinons maintenant les temps, une persécution fut soulevée contre nous, à ce que rapporte la tradition, partiellement et dans certaines villes, à la suite d'un soulèvement des populations. Durant cette persécution, Siméon, fils de Clopas que nous avons signalé comme ayant été constitué le deuxième évêque de l'Église de Jérusalem¹, consumma sa vie par le martyre, à ce que nous avons appris. [2] Et de ce fait témoigne celui-là même à qui nous avons déjà emprunté différents passages, Hégésippe. Parlant de certains hérétiques², il ajoute qu'en ce temps-là Siméon subit une accusation de leur part. Parce qu'il était chrétien, il fut tourmenté de diverses manières pendant plusieurs jours et après avoir étonné profondément le juge et ceux qui l'entouraient, il eut une fin semblable à la passion du Seigneur³. [3] Rien d'ailleurs n'est tel que d'entendre l'historien qui raconte les événements en ces propres termes :

« Certains de ces hérétiques assurément accusèrent Siméon, fils de Clopas, comme étant de la race de David et chrétien : ce fut ainsi qu'il rendit témoignage, âgé de cent vingt ans sous (le règne de) Trajan César et le consulaire Atticus⁴. »

[4] Le même (écrivain) dit encore qu'il arriva à ses accu-

persecutionem movente, Simon, filius Cleophae, qui in Hierosolymis episcopatum tenebat, crucifigitur cui succedit Iustus ».

4. Atticus est probablement identique au père d'Hérode Atticus. La date de sa mission en Judée n'est qu'approximative. La *Chronique* place en 107 le martyre de Siméon. Le *Chronicon paschale*, qui dépend d'ailleurs d'Eusèbe, le place en 105. On relèvera le titre de consulaire donné à Atticus : la plupart des procurateurs de Judée ont exercé cette charge avant leur consulat. Cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, t. I, p. 645.

- μένων τότε τῶν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς Ἰουδαίων φυλῆς, ὡς ἂν ἐξ αὐτῶν ὄντας ἀλῶναι συνέβη. λογισμῶ δ' ἂν καὶ τὸν Συμεῶνα τῶν αὐτοπτῶν καὶ αὐτηκῶν εἴποι ἂν τις γεγονέναι τοῦ κυρίου, τεκμηρίῳ τῷ μήκει τοῦ χρόνου τῆς αὐτοῦ ζωῆς χρώμενος καὶ τῷ μνημονεύειν τὴν τῶν εὐαγγελίων γραφὴν Μαρίας τῆς τοῦ Κλωπᾶ, οὗ γεγονέναι αὐτὸν καὶ πρότερον ὁ λόγος ἐδήλωσεν.
- [5] ὁ δ' αὐτὸς συγγραφεὺς καὶ ἐτέρους ἀπογόνους² ἐνὸς τῶν φερομένων ἀδελφῶν τοῦ σωτῆρος, ᾧ ὄνομα Ἰούδας, φησὶν εἰς τὴν αὐτὴν ἐπιβιῶναι βασιλείαν μετὰ τὴν ἤδη πρότερον ἱστορηθεῖσαν αὐτῶν ὑπὲρ τῆς εἰς τὸν Χριστὸν πίστεως ἐπὶ Δομετιανοῦ μαρτυρίαν, γράφει δὲ οὕτως:
- [6] « ἔρχονται οὖν καὶ προηγούμενοι πάσης ἐκκλησίας ὡς μάρτυρες καὶ ἀπὸ γένους τοῦ κυρίου, καὶ γενομένης εἰρήνης βαθείας ἐν πάσῃ ἐκκλησίᾳ, μένουσι μέχρι Τραϊανοῦ Καίσαρος, μέχρις οὗ ὁ ἐκ θείου τοῦ κυρίου, ὁ προειρημένος Σίμων υἱὸς Κλωπᾶ, συκοφαντηθεὶς ὑπὸ τῶν αἰρέσεων³ ὡσαύτως κατηγορήθη καὶ αὐτὸς ἐπὶ τῷ αὐτῷ λόγῳ ἐπὶ Ἀττικοῦ⁴ τοῦ ὑπατικοῦ. καὶ ἐπὶ πολλαῖς ἡμέραις αἰκιζόμενος ἐμαρτύρησεν, ὡς πάντας ὑπερθαμάζειν καὶ τὸν ὑπατικὸν πῶς ρκ' τυγχάνων ἐτῶν ὑπέμεινεν, καὶ ἐκελεύσθη σταυρωθῆναι ».
- [7] ἐπὶ τούτοις ὁ αὐτὸς ἀνὴρ διηγούμενος τὰ κατὰ τοὺς δηλουμένους, ἐπιλέγει ὡς ἄρα μέχρι τῶν τότε χρόνων παρθένος καθαρὰ καὶ ἀδιάφθορος ἔμεινεν ἡ ἐκκλησία, ἐν ἀδήλῳ που σκότει ὡς εἰ φωλευόντων εἰς⁵ ἔτι τότε τῶν, εἰ καὶ τινες ὑπῆρχον, παραφθεῖρειν ἐπιχειρούντων τὸν ὑγιῆ κανόνα τοῦ σωτηρίου
- [8] κηρύγματος· ὡς δ' ὁ ἱερὸς τῶν ἀποστόλων χορὸς διάφορον εἰλήφει

2. ἀπογόνους BDMSL ἀπὸ γένους ATER.

3. αἰρετικῶν SL.

4. ἀττικοῦ AT²BDM ἀντικοῦ T²ERS om L.

5. σκότει ὡς εἰ φωλευόντων Schw σκότει ὡς φωλευόντων B. Comme ils étaient cachés dans l'obscurité S. in occultis et additis hiatis terræ delitescens L σκοτίω φωλευόντων E σκότει ἐμφολευόντων DM σκοτίω ἐμφολευόντων RT² σκότει φωλευόντων AT².

5. ΙΟΑΝ., ΧΙΧ, 25.

6. Supra, III, xi.

sateurs, alors qu'on recherchait ceux de la race royale des Juifs, d'être appréhendés comme étant de cette race. On peut dire, en vertu d'un raisonnement, que Siméon a été de ceux qui ont vu et entendu le Seigneur, à preuve la longueur de la durée de sa vie et la mention que fait le livre des Évangiles, de Marie, femme de Clopas ⁵, dont il fut le fils comme nous l'avons montré plus haut ⁶. [5] Le même historien dit aussi que d'autres descendants d'un de ceux qu'on appelait les frères du Sauveur et qui se nommait Jude, ont vécu jusqu'au même règne de Trajan, après avoir rendu témoignage, sous Domitien, de la foi au Christ, comme nous l'avons déjà raconté ⁷. Voici ce qu'il écrit :

« [6] Ils vont donc et conduisent toute Église, en tant que martyrs et parents du Seigneur. Une paix profonde régnant dans toute Église, ils demeurent jusqu'à Trajan César. A ce moment, le fils de l'oncle du Seigneur, Siméon, fils de Clopas, dont nous avons parlé plus haut ⁸, fut dénoncé par les hérétiques et fut jugé lui aussi comme eux, pour le même motif, sous le consulaire Atticus. Et il fut torturé durant plusieurs jours; il rendit témoignage de manière à étonner tout le monde et le consulaire lui-même (qui se demandait) comment un homme de cent vingt ans supportait ces tourments. Il fut condamné à être crucifié. »

[7] Après cela, le même Hégésippe, en racontant les événements des temps dont nous parlons, ajoute que, jusqu'à cette époque, l'Église demeura une vierge pure et sans corruption ⁹ : c'était dans une ombre ténébreuse, comme dans une tanière, que jusqu'alors des hommes, si même il y en avait de tels, s'efforçaient de corrompre la règle saine de la prédication du Sauveur. [8] Mais lorsque le chœur sacré des

7. *Supra*, III, xx, 1.

8. Voir également, sur cette parenté, *infra*, IV, xxii, 4.

9. Sur la qualification de *vierge* donnée à l'Église, cf. HERMAS, *Vis.*, IV, II, 1; *Odes de Salomon*, XXXIII, 5-7; *Epist. ad Diognet.*, XII, 8; *Epist. Eccles. Ludgunensis*, citée par EUSÈBE, H. E., V, 1, 45. Voir Joseph C. PLUMPE, *Mater Ecclesia, An Enquiry into the concept of the Church as Mother in early christianity*, Washington, 1943.

τοῦ βίου τέλος παρεληλύθει τε ἡ γενεὰ ἐκείνη τῶν αὐταῖς ἀκοαῖς τῆς ἐνθέου σοφίας ἐπακοῦσαι κατηξιωμένων, τηνικαῦτα τῆς ἀθέου πλάνης ἀρχὴν ἐλάμβανεν ἡ σύστασις διὰ τῆς τῶν ἑτεροδιδασκάλων ἀπάτης, οἳ καὶ ἄτε μηδενὸς ἔτι τῶν ἀποστόλων λειπομένου, γυμνῇ λοιπὸν ἤδη κεφαλῇ τῷ τῆς ἀληθείας κηρύγματι τὴν ψευδώνυμον γνῶσιν ἀντικηρύττειν ἐπεχείρουν⁶.

ΛΓ'

- 33 [1]** Τοσοῦτός γε μὴν ἐν πλείοσι τόποις ὁ καθ' ἡμῶν ἐπετάθη τότε διωγμός, ὡς Πλίνιον Σεκοῦνδον, ἐπισημότατον ἡγεμόνων, ἐπὶ τῷ πλήθει τῶν μαρτύρων κινήθοντα, βασιλεῖ κοινώσασθαι περὶ τοῦ πλήθους τῶν ὑπὲρ τῆς πίστεως ἀναιρουμένων, ἅμα δ' ἐν ταύτῳ μηνῦσαι μηδὲν ἀνόσιον μηδὲ παρὰ τοὺς νόμους πράττειν αὐτούς κατειληφέναι, πλὴν τό γε ἅμα τῇ ἔφ' διεγειρομένους τὸν Χριστὸν θεοῦ δίκην ὑμνεῖν, τὸ δὲ μοιχεύειν καὶ φονεῦειν καὶ τὰ συγγενῇ τούτοις ἀθέμιτα πλημμελήματα καὶ αὐτούς ἀπαγορεύειν
- [2]** πάντα τε πράττειν ἀκολούθως τοῖς νόμοις· πρὸς δὲ τὸν Τραϊανὸν δόγμα τοιόνδε τεθεικέναι, τὸ Χριστιανῶν φύλον μὴ¹ ἐκζητεῖσθαι μὲν, ἐμπεσὸν δὲ κολάζεσθαι²· δι' οὗ ποσῶς μὲν τοῦ διωγμοῦ σβεσθῆναι τὴν ἀπειλὴν σφοδρότατα ἐγκειμένην, οὐ χεῖρόν γε

6. ἐπεχείρουν AT³DMS ἐπεχείρουν· καὶ ταῦτα μὲν οὗτος περὶ τούτων διαλαβῶν ᾧ δὲ πῶς ἔλεξεν· ἡμεῖς δὲ ἐπὶ τὰ ἐξῆς τῆς ἱστορίας ὁδῶν προβαίνοντες ἴωμεν T^c = ERB *sed istud bellum intrinsecus gerebatur* L.

1. μὴ ATERS^L om M.

2. κολάζεσθαι ATERS^L μὴ κολάζεσθαι BDM.

10. Il est encore question du chœur des apôtres dans le *Te Deum*; cf. surtout CYPRIEN, *De mortalitate*, 26; AUGUSTIN, dans G. MORIN, *Sermones... post Maurinos reperti*, p. 251 et 612.

1. Plin le Jeune fut gouverneur de la Bithynie en 111-113. Il fit son entrée

apôtres¹⁰ eut reçu de manières différentes la fin de sa vie, et qu'eut disparu la génération de ceux qui avaient été jugés dignes d'entendre de leurs oreilles la sagesse divine, alors l'erreur athée commença à apparaître par la tromperie des maîtres de mensonges. Ceux-ci, puisqu'il ne restait plus aucun des apôtres, s'efforcèrent, d'opposer alors à visage découvert a gnose au nom trompeur à la prédication de la vérité.

XXXIII

COMMENT TRAJAN EMPÊCHA DE RECHERCHER LES CHRÉTIENS

[1] Cependant, en beaucoup d'endroits, la persécution (dirigée) contre nous s'accrut de telle manière que Pline le Jeune¹, très illustre parmi les gouverneurs, ému par la multitude des martyrs, écrivit à l'empereur au sujet de la multitude de ceux qui étaient mis à mort pour la foi. En même temps, il l'informa qu'il n'avait pas trouvé qu'ils fissent rien d'impie ou de contraire aux lois. Seulement, ils se levaient avec l'aurore pour chanter des hymnes au Christ comme à un Dieu; ils rejetaient l'adultère et le meurtre et les crimes odieux du même genre, et ils faisaient tout conformément aux lois².

[2] Là-dessus, Trajan porta un décret (disant) de ne pas rechercher la tribu des chrétiens, mais de la châtier quand on la trouvait. Ainsi s'éteignit la menace de la persécution, qui était arrivée au plus haut degré. Il n'en restait pas moins des prétextes à ceux qui voulaient nous faire du mal. Parfois

dans sa province le 17 septembre 111. Cf. M. DURRY, *Pline le Jeune, Lettres*, t. IV, Paris, 1947, p. v-vii. La *Chronique*, p. 195, se trompe donc lorsqu'elle place la missive de Pline en 108.

2. Eusèbe n'a pas lu le texte même de la correspondance entre Pline et Trajan. Ce qu'il en sait provient de l'*Apologétique* de Tertullien. Sur les Lettres, X, 96 et 97, relatives aux chrétiens, voir M. DURRY, *op. cit.*, p. 69-72.

μὴν τοῖς κακουργεῖν περὶ ἡμᾶς ἐθέλουσιν λείπεσθαι προφάσεις, ἔσθ' ὅπη μὲν τῶν δῆμων, ἔσθ' ὅπη δὲ καὶ τῶν κατὰ χώρας ἀρχόντων τὰς καθ' ἡμῶν συσκευαζομένων ἐπιβουλὰς, ὡς καὶ ἄνευ προφανῶν διωγμῶν μερικούς κατ' ἐπαρχίαν ἐξάπτεσθαι πλείους [8] τε τῶν πιστῶν διαφόροις ἐναγωνίζεσθαι μαρτυρίοις. εἰληπταὶ δ' ἡ ἱστορία ἐξ ἧς ἀνώτερον δεδηλώκαμεν τοῦ Τερτυλλιανοῦ Ῥωμαϊκῆς ἀπολογίας, ἧς ἡ ἐρμηνεῖα τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον

« καίτοι εὐρήκαμεν καὶ τὴν εἰς ἡμᾶς ἐπιζήτησιν κεκωλυμένην. Πλίνιος γὰρ Σεκουῦνδος ἡγούμενος ἐπαρχίου κατακρίνας Χριστιανούς τινὰς καὶ τῆς ἀξίας ἐκβαλὼν, ταραχθεὶς τῷ πλήθει, διὸ ἡγνῶει τί αὐτῷ λοιπὸν εἴη πρακτέον, Τραϊανῷ τῷ βασιλεῖ ἀνεκοινώσατο λέγων ἔξω τοῦ μὴ βούλεσθαι αὐτούς εἰδωλολατρεῖν οὐδὲν ἀνόσιον ἐν αὐτοῖς εὐρηκέναι· ἐμήνυεν δὲ καὶ τοῦτο, ἀνίστασθαι ἔωθεν τοὺς Χριστιανούς καὶ τὸν Χριστὸν θεοῦ δίκην ὑμνεῖν καὶ πρὸς τὸ τὴν ἐπιστήμην αὐτῶν διαφυλάσσειν κωλύεσθαι φονεύειν, μοιχεύειν, πλεονεκτεῖν, ἀποστερεῖν καὶ τὰ τούτοις ὅμοια. πρὸς ταῦτα ἀντέγραψεν Τραϊανὸς τὸ τῶν Χριστιανῶν φῦλον μὴ ἐκζητεῖσθαι μὲν, ἐμπεσὸν δὲ κολάζεσθαι ³. »

ΛΔ'

καὶ ταῦτα μὲν ἐν τούτοις ἦν·

34 τῶν δ' ἐπὶ Ῥώμης ἐπισκόπων ἔτει τρίτῳ τῆς τοῦ προειρημένου βασιλεύος ἀρχῆς Κλήμης Εὐαρέστῳ παραδούς τὴν λει-

3. μὴ ἐκζητεῖσθαι μὲν, ἐμπεσὸν δὲ ATERS ἐκζητεῖσθαι μὲν. μὴ ἐμπεσὸν δὲ B⁴D¹ ἐκζητεῖσθαι μὲν. ἐμπεσὸν δὲ μὴ D²M ἐκζητεῖσθαι μὲν μὴ· ἐμπεσὸν δὲ B².

c'étaient les populations, parfois c'étaient aussi les fonctionnaires locaux qui préparaient des embûches contre nous, de sorte que, sans qu'il y eût de persécutions ouvertes, des persécutions partielles se rallumèrent dans les provinces et un grand nombre de fidèles eurent à combattre dans des martyres variés. [3] Ce récit est emprunté à l'*Apologie* latine de Tertullien, dont nous avons parlé plus haut ³. La traduction en est la suivante :

« Cependant, nous avons trouvé qu'il a été défendu de nous rechercher. En effet, Pline le Jeune, gouverneur d'une province, après avoir condamné quelques chrétiens et leur avoir enlevé leurs dignités, fut troublé par la multitude (des fidèles) et ne sut plus ce qui lui restait à faire. Il écrivit à l'empereur Trajan en disant qu'en dehors de leur refus d'adorer les idoles, il n'avait rien trouvé de criminel en eux. Il ajoutait encore ceci, que les chrétiens se levaient dès l'aurore et chantaient des hymnes au Christ comme à un Dieu et que, pour observer leur enseignement ⁴, il leur était défendu de tuer, de commettre l'adultère, d'être injuste, de voler et autres choses semblables. A cela, Trajan répondit de ne pas rechercher la tribu des chrétiens, mais de la punir si on la rencontrait ⁵. »

Et voilà ce qui se passait en ce temps-là.

XXXIV

COMMENT EVARISTE DIRIGE, EN QUATRIÈME LIEU,
L'ÉGLISE DES ROMAINS

Quant aux évêques de Rome, la troisième année du règne de l'empereur dont il a été parlé, Clément termina sa vie,

3. *Supra*, II, II, 4.

4. Le texte grec πρὸς τὸ τὴν ἐπιστήμην αὐτῶν διαφυλάσσειν est à peu près inintelligible. Tertullien écrit : « coetus antelucanos ad canendum Christo ut Deo et ad confoederandam disciplinam homicidium... prohibentes ».

5. TERTULLIEN, *Apolog.*, II, 6.

τουργίαν ἀναλύει τὸν βίον, τὰ πάντα προστάς ἔτεσιν ἑννέα τῆς τοῦ θεοῦ λόγου διδασκαλίας·

ΛΕ'

- 35** ἀλλὰ καὶ τοῦ Συμεῶνος τὸν δηλωθέντα τελειωθέντος τρόπον, τῆς ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπισκοπῆς τὸν θρόνον Ἰουδαῖός τις ὄνομα Ἰοῦστος, μυρίων ὄσων ἐκ περιτομῆς εἰς τὸν Χριστὸν τηνικαῦτα πεπιστευκότων εἰς καὶ αὐτὸς ὢν, διαδέχεται.

ΛϚ'

- 36** [1] Διέπρεπέν γε μὴν κατὰ τούτους ἐπὶ τῆς Ἀσίας τῶν ἀποστόλων ὁμιλητῆς Πολύκαρπος, τῆς κατὰ Σμύρναν ἐκκλησίας πρὸς τῶν αὐτοπτῶν καὶ ὑπηρετῶν τοῦ κυρίου τὴν ἐπισκοπὴν ἐγκεχειρισμένος· καθ' ὃν ἐγνωρίζετο Παπίας, τῆς ἐν Ἱεραπόλει παροικίας καὶ αὐτὸς ἐπίσκοπος¹, ὃ τε παρὰ πλείστοις εἰς ἔτι νῦν διαβόητος Ἰγνάτιος, τῆς κατὰ Ἀντιόχειαν Πέτρου διαδοχῆς [3] δεύτερος τὴν ἐπισκοπὴν κεκληρωμένος. λόγος δ' ἔχει τοῦτον

1. ἐπίσκοπος AT¹MSL ἐπισκοπος ἀνὴρ τὰ πάντα ὅτι μάλιστα λογιώτατος καὶ τῆς γραφῆς εἰδήμων T^eERBD.

1. *Chronic.*, ad annum 99, p. 193 : « Romanae ecclesiae episcopatum quartus suscepit Evaristus annos novem ». Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, p. 126.

transmettant son office à Évariste¹ En tout, il avait présidé neuf ans à l'enseignement de la parole divine.

XXXV

COMMENT JUSTUS DIRIGE, LE TROISIÈME, L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM

De son côté, Siméon étant mort de la manière que nous avons dite¹, un Juif du nom de Justus reçut à Jérusalem le siège de l'épiscopat². Il y avait alors un très grand nombre de circoncis qui croyaient au Christ et il était l'un d'entre eux.

XXXVI

IGNACE ET SES LETTRES

[1] En ce temps-là florissait en Asie un compagnon des apôtres, Polycarpe, qui avait été établi évêque de l'Église de Smyrne par les témoins et les serviteurs du Seigneur¹. [2] En même temps que lui étaient également connus Papias, évêque lui aussi de l'Église d'Hiérapolis, et l'homme encore maintenant célébré par les foules, Ignace, qui avait obtenu, au second rang dans la succession de Pierre, l'épiscopat à Antioche². [3] La tradition raconte qu'il fut envoyé de Syrie

1. *Supra*, III, xxxii, 2.

2. Cf. *Chronicon*, ad annum 107, p. 194.

1. Polycarpe de Smyrne était disciple de saint Jean, au témoignage même de saint IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, III, 4.

2. *Supra*, III, xxii.

- ἀπὸ Συρίας ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων πόλιν ἀναπεμφθέντα, θηρίων
- [4] γενέσθαι βορὰν τῆς εἰς Χριστὸν μαρτυρίας ἔνεκεν. καὶ δὴ τὴν δι' Ἀσίας ἀνακομιδὴν μετ' ἐπιμελεστάτης φρουρῶν φυλακῆς ποιοῦμενος, τὰς κατὰ πόλιν αἰς ἐπεδήμει, παροικίας ταῖς διὰ λόγων ὁμιλίαις τε καὶ προτροπαῖς ἐπιρρωννύς, ἐν πρώτοις μάλιστα προφυλάττεσθαι τὰς αἰρέσεις ἄρτι τότε πρῶτον ἐπιπολαζούσας² παρῆνει προὔτρεπέν τε ἀπρὶξ ἔχεσθαι τῆς τῶν ἀποστόλων παραδόσεως, ἣν ὑπὲρ ἀσφαλείας καὶ ἐγγράφως ἤδη μαρτυρόμενος διατυποῦσθαι ἀναγκαῖον ἤγειτο. οὕτω δῆτα ἐν Σμύρῃ γενόμενος, ἔνθα ὁ Πολύκαρπος ἦν, μίαν μὲν τῇ κατὰ τὴν Ἔφεσον ἐπιστολὴν ἐκκλησίᾳ γράφει, ποιμένος αὐτῆς μνημονεύων Ὀνησίμου, ἑτέραν δὲ τῇ ἐν Μαγνησίᾳ τῇ πρὸς Μαιάνδρῳ, ἔνθα πάλιν ἐπισκόπου Δαμᾶ μνήμην πεποιήται, καὶ τῇ ἐν Τράλλεσι δὲ ἄλλην, ἥς ἄρχοντα τότε ὄντα Πολύβιον ἴστορεῖ. πρὸς ταύταις καὶ τῇ Ῥωμαίων ἐκκλησίᾳ γράφει, ἣ καὶ παράκλησιν προτείνει ὡς μὴ παραιτησάμενοι τοῦ μαρτυρίου τῆς ποθομένης αὐτὸν ἀποστερήσαιεν ἐλπίδος· ἐξ ὧν καὶ βραχυτάτα εἰς ἐπίδειξιν τῶν εἰρημένων παραθέσθαι ἄξιον. γράφει δὴ οὖν κατὰ λέξιν·
- [7] « ἀπὸ Συρίας μέχρι Ῥώμης θηριομαχῶ διὰ γῆς καὶ θαλάσσης, νυκτὸς καὶ ἡμέρας, ἐνδεδεμένος δέκα λεοπάρδοις, ὃ ἔστιν στρατιωτικὸν τάγμα³, οἱ καὶ εὐεργετούμενοι χειρόνες γίνονται, ἐν δὲ τοῖς ἀδικήμασιν αὐτῶν μᾶλλον μαθητεύομαι· ἀλλ' οὐ παρὰ τοῦτο
- [8] δεδικαίωμαι. ὀναίμην τῶν θηρίων τῶν ἐμοὶ ἐτοίμων, ἀ καὶ εὐχομαι σύντομά⁴ μοι εὐρεθῆναι· ἀ καὶ κολακεύσω συντόμως με καταφαγεῖν, οὐχ ὥσπερ τινῶν δειλαινόμενα οὐχ ἤψαντο, κἄν
- [9] αὐτὰ δὲ ἄκοντα μὴ θέλῃ, ἐγὼ προσβιάσομαι. συγγνώμην μοι

2. ἐπιπολαζούσας TERBDMS ἀναφυσίσας καὶ ἐπιπολαζούσας A *copiosius sperant pullulare* L.

3. δ—τάγμα glose très ancienne selon Schwartz.

4. σύντομα Mss L Ign συντόμως S Ign ⁵⁷ σύντονα hypothèse de Wendland.

3. IGNACE, *Ephes.*, XXI.

4. *Ibid.*, I, II, VI.

5. ID., *Magnes.*, II, XV.

6. ID., *Trall.*, I, XII.

à la ville des Romains pour devenir la nourriture des bêtes, à cause du témoignage pour le Christ. [4] Et tandis qu'il faisait le voyage à travers l'Asie sous la surveillance la plus attentive des gardiens, il affermissait les Églises par ses entretiens et ses exhortations dans toutes les villes où il passait. Et d'abord, il les mettait surtout en garde contre les hérésies qui commençaient alors à abonder; il les pressait de tenir fermement à la tradition des apôtres que, pour plus de sécurité, il estima nécessaire de fixer encore par écrit; il était déjà en train de rendre témoignage.

[5] Ce fut ainsi que, étant à Smyrne, où était Polycarpe, il écrivit à l'Église d'Éphèse une lettre ³, où il fait mention de son pasteur, Onésime ⁴; une autre à l'Église de Magnésie sur le Méandre, où il fait également mention de l'évêque Damas ⁵; une autre à l'Église de Tralles, dont il rapporte que le chef était alors Polybe ⁶. [6] Outre ces lettres, il écrivit aussi à l'Église des Romains, à laquelle il développe une exhortation pour qu'on ne fasse pas de démarches en vue de le priver du martyre, son espérance et son désir. De ces lettres, il est juste de citer des passages, même très brefs, pour démontrer ce qui vient d'être dit.

Ignace écrit donc en propres termes :

« [7] Depuis la Syrie jusqu'à Rome, je lutte contre les bêtes, sur terre et sur mer, nuit et jour, attaché à dix léopards, c'est-à-dire à une escouade de soldats ⁷ qui, lorsqu'on leur fait du bien, en deviennent pires; mais sous leurs injustices, je deviens de plus en plus disciple, mais je n'en suis pas pour cela justifié ⁸. [8] Puissé-je jouir des bêtes qui me sont préparées : je prie pour les trouver bien expéditives. Je les flatterai pour qu'elles me mangent rapidement et qu'elles ne me fassent pas comme à certains qu'elles ont eu peur de toucher; même si elles ne veulent pas le faire de plein gré, je les contraindrai. [9] Ayez pardon pour moi : ce qui m'est

7. L'explication : c'est-à-dire une escorte de soldats, est regardée par Schwartz comme une glose, passée très anciennement dans le texte.

8. *I Cor.*, iv, 4.

ἔχετε· τί μοι συμφέρει, ἔγω γινώσκω, νῦν ἄρχομαι μαθητῆς εἶναι. μηδὲν με ζηλώσαι τῶν ὄρατῶν καὶ ἀοράτων, ἵνα Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐπιτύχω· πῦρ καὶ σταυρὸς θηρίων τε συστάσεις, σκορπισμοὶ ὀστέων, συγκοπαὶ μελῶν, ἀλεσμοὶ ὄλου τοῦ σώματος, κολάσεις τοῦ διαβόλου εἰς ἐμὲ ἐρχέσθωσαν, μόνον ἵνα Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐπιτύχω ».

- [10] καὶ ταῦτα μὲν ἀπὸ τῆς δηλωθείσης πόλεως ταῖς καταλεχθείσαις ἐκκλησίαις διετυπώσατο· ἤδη δ' ἐπέκεινα τῆς Σμύρνης γενόμενος, ἀπὸ Τρωάδος τοῖς τε ἐν Φιλαδελφίᾳ αὐθις διὰ γραφῆς ὁμιλεῖ καὶ τῇ Σμυρναίων ἐκκλησίᾳ ἰδίως τε τῷ ταύτης προηγούμενῳ Πολυκάρπῳ· ὃν οἶα δὴ ἀποστολικὸν ἄνδρα εὖ μάλα γνωρίζων, τὴν κατ' Ἀντιόχειαν αὐτῷ ποίμνην οἶα γνήσιος καὶ ἀγαθὸς ποιμὴν παρατίθεται, τὴν περὶ αὐτῆς φροντίδα διὰ σπουδῆς ἔχειν αὐτὸν ἀξιῶν. ὁ δ' αὐτὸς Σμυρναίοις γράφων, οὐκ οἶδ' ὀπόθεν ῥητοῖς συγκέχρηται, τοιαῦτά τινα περὶ τοῦ Χριστοῦ διεξιῶν·

« ἔγω δὲ καὶ μετὰ τὴν ἀνάστασιν ἐν σαρκὶ αὐτὸν οἶδα καὶ πιστεύω ὄντα. καὶ ὅτε πρὸς τοὺς περὶ Πέτρον ἐλήλυθεν, ἔφη αὐτοῖς. λάβετε, ψηλαφήσατέ με καὶ ἴδετε ὅτι οὐκ εἰμι δαιμόνιον ἀσώματον· καὶ εὐθὺς αὐτοῦ ἤψαντο καὶ ἐπίστευσαν ».

- [12] οἶδεν δὲ αὐτοῦ τὸ μαρτύριον καὶ ὁ Εἰρηναῖος, καὶ τῶν ἐπιστολῶν αὐτοῦ μνημονεύει, λέγων οὕτως·

« ὡς εἶπέν τις τῶν ἡμετέρων, διὰ τὴν πρὸς θεὸν μαρτυρίαν κατακριθεὶς πρὸς θηρία, ὅτι σῖτος εἰμι θεοῦ καὶ δι' ὀδόντων θηρίων ἀλήθομαι, ἵνα καθαρὸς ἄρτος εὑρεθῶ ».

- [13] καὶ ὁ Πολύκαρπος δὲ τούτων αὐτῶν μέμνηται ἐν τῇ φερομένη αὐτοῦ πρὸς Φιλιππησίους ἐπιστολῇ, φάσκων αὐτοῖς ῥήμασιν·

9. IGNACE, *Rom.*, v.

10. IGNACE, *Philadelph.*, xi.

11. IGNACE, *Smyrn.*, xii.

12. IGNACE, *Polyc.*, viii.

13. IGNACE, *Polyc.*, vii.

14. IGNACE, *Smyrn.*, iii. Cf. LUC, xxiv, 39. Le mot λάβετε et la fin du *logion* ne figurent pas dans le texte évangélique. D'après saint Jérôme,

utile, je le connais; maintenant je commence à être disciple; que je ne désire rien des choses visibles et invisibles, pour obtenir Jésus-Christ : feu, croix, attaques des bêtes, écartèlement des os, arrachement des membres, broiement de tout le corps, supplices du diable, que tout vienne sur moi, afin que seulement j'obtienne Jésus-Christ⁹. »

[10] Voilà ce qu'il écrivit de la ville dont nous avons parlé aux Églises indiquées. Ensuite, étant déjà loin de Smyrne, il s'adressa encore par écrit, depuis Troas, à ceux de Philadelphie¹⁰, à l'Église de Smyrne¹¹ et personnellement à son président Polycarpe¹², qu'il reconnaissait tout à fait comme un homme apostolique¹³ et à qui il confie son troupeau d'Antioche, comme un véritable et bon pasteur, en lui demandant de s'en occuper avec diligence. [11] Le même, écrivant aux Smyrniotes, emploie des paroles (tirées) je ne sais d'où en disant ce qui suit au sujet du Christ :

« Je sais et je crois qu'après la résurrection, il est en chair. Et lorsqu'il vint auprès des compagnons de Pierre, il leur dit : « Prenez, touchez-moi et voyez que je ne suis pas un démon incorporé », et aussitôt ils le touchèrent et ils crurent¹⁴. »

[12] Irénée, lui aussi, connut son témoignage et il fait mention de ses lettres, en disant :

« Ainsi que l'a dit un des nôtres, condamné aux bêtes pour le témoignage (rendu) à Dieu : Je suis le froment de Dieu et je suis moulu par les dents des bêtes, afin d'être trouvé un pain pur¹⁵. »

[13] Polycarpe également fait mémoire de ces mêmes choses, dans sa lettre adressée aux Philippiens¹⁶, disant en propres termes :

De vir. illustr., xvi; *In Isaï. comment.*, xviii, prolog., la citation proviendrait de l'Évangile selon les Hébreux. Cf. G. BARDY, *Saint Jérôme et l'Évangile selon les Hébreux dans Mélanges de Science religieuse*, t. II, 1946, p. 5 et suiv. D'après ORIGÈNE, *De princip.*, *præfat.*, 8; les mots : je ne suis pas un démon incorporé, se lisaient aussi dans le *Kérygme de Pierre*.

15. IRÉNÉE, *Adv. Hæres.*, V, xxviii, 4, citant IGNACE, *Rom.*, iv.

16. Sur la lettre de Polycarpe aux Philippiens, voir P. N. HARRISON, *Polycarp's two Epistles to the Philippians*, Cambridge, 1936.

« παρακαλῶ οὖν πάντας ὑμᾶς πειθαρχεῖν καὶ ἀσκεῖν πᾶσαν ὑπομονήν, ἣν εἶδετε κατ' ὀφθαλμούς οὐ μόνον ἐν τοῖς μακαρίοις Ἰγνατίῳ καὶ Ῥούφῳ καὶ Ζωσίμῳ, ἀλλὰ⁵ καὶ ἐν ἄλλοις τοῖς ἐξ ὑμῶν καὶ ἐν αὐτῷ Παύλῳ καὶ τοῖς λοιποῖς ἀποστόλοις, πεπεισμένους ὅτι οὗτοι πάντες οὐκ εἰς κενὸν ἔδραμον, ἀλλ' ἐν πίστει καὶ δικαιοσύνῃ, καὶ ὅτι εἰς τὸν ὀφειλόμενον αὐτοῖς τόπον εἰσὶν παρὰ κυρίῳ, ᾧ καὶ συνέπαθον. οὐ γὰρ τὸν νῦν ἠγάπησαν αἰῶνα, ἀλλὰ τὸν ὑπὲρ ἡμῶν ἀποθανόντα καὶ δι' ἡμᾶς ὑπὸ τοῦ θεοῦ ἀναστάντα ».

καὶ ἐξῆς ἐπιφέρει·

- [14] « ἐγράφατέ μοι καὶ ὑμεῖς καὶ Ἰγνάτιος, ἵν' ἐάν τις ἀπέρχηται εἰς Συρίαν, καὶ τὰ παρ' ὑμῶν ἀποκομίσῃ γράμματα· ὅπερ ποιήσω, ἐάν λάβω καιρὸν εὐθετον, εἴτε ἐγὼ εἴτε δι' πέμπω πρεσβεύοντα
 [15] καὶ περὶ ὑμῶν⁶. τὰς ἐπιστολάς Ἰγνατίου τὰς πεμφθείσας ἡμῖν ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἄλλας ὅσας εἶχομεν παρ' ἡμῖν, ἐπέμψαμεν ὑμῖν, καθὼς ἐνετείλασθε· αἵτινες ὑποτεταγμένοι εἰσὶν τῇ ἐπιστολῇ ταύτῃ⁷ ἐξ ὧν μεγάλα ὠφελήθηναί δυνησέσθε. περιέχουσι γὰρ πίστιν καὶ ὑπομονήν καὶ πᾶσαν οἰκοδομήν τὴν εἰς τὸν κύριον ἡμῶν ἀνήκουσαν ».

καὶ τὰ μὲν περὶ τὸν Ἰγνάτιον τοιαῦτα· διαδέχεται δὲ μετ' αὐτὸν τὴν Ἀντιοχείας ἐπισκοπὴν Ἑρωῶς.

5. ἀλλὰ—ὑμῶν om L.

6. εἴτε ἐγὼ—ὑμῶν om L.

7. καθὼς—ταύτῃ om L.

17. *Philip.*, II, 16.

18. *CLÉMENT*, *I Cor.*, v.

« Je vous exhorte donc tous à obéir et à exercer toute patience, celle que vous avez vue de vos yeux, non seulement dans les bienheureux Ignace, Rufus et Zosime, mais aussi en d'autres sortis de chez vous et en Paul lui-même et dans les autres apôtres. Soyez persuadés que tous ceux-là n'ont pas couru en vain¹⁷, mais dans la foi et la justice, et qu'ils sont dans le lieu qui leur était dû auprès du Seigneur, aux souffrances de qui ils ont participé¹⁸. Car ils n'ont pas aimé le siècle présent¹⁹, mais Celui qui est mort pour nous et qui pour nous a été ressuscité par Dieu²⁰. »

Et il ajoute ensuite :

« [14] Vous aussi m'avez écrit, ainsi qu'Ignace, afin que si quelqu'un s'en va en Syrie, il emporte vos lettres : ce que je ferai, si je trouve une occasion favorable, que j'y aille moi-même ou que j'envoie quelqu'un qui sera aussi votre messenger. [15] Quant aux épîtres d'Ignace, celles qui nous ont été envoyées par lui et les autres que nous pouvions avoir chez nous, nous vous les avons envoyées comme vous nous l'avez demandé : elles ont été ajoutées à cette lettre-ci. Vous pourrez en tirer une grande utilité. Car elles renferment foi et patience et toute édification qui se rapporte à Notre Seigneur²¹. »

Voilà ce qui concerne Ignace. Après lui, Héros reçut la succession de l'épiscopat à Antioche²².

19. *II Tim.*, iv, 10.

20. POLYCARPE, *Philip.*, ix.

21. POLYCARPE, *Philip.*, xiii.

22. Cf. *Chronicon, ad annum 108*, p. 194-195 : « Ignatius quoque antiochenae ecclesiae episcopus Romam perductus bestiis traditur; post quem tertius constituitur episcopus Heros ». La date du martyre de saint Ignace ne peut pas être connue avec certitude. Eusèbe est le premier à indiquer le règne de Trajan, ce qui est d'ailleurs vraisemblable, étant donné qu'Ignace est le deuxième évêque d'Antioche; cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 209-230.

ΛΖ'

- 37 [1]** Τῶν δὲ κατὰ τούτους διαλαμψάντων καὶ Κοδράτος ἦν, ὃν ἅμα ταῖς Φιλίππου θυγατρᾶσιν προφητικῶ χάρισματι λόγος ἔχει διαπρέψαι, καὶ ἄλλοι δ' ἐπὶ τούτοις πλείους ἐγνωρίζοντο κατὰ τούσδε, τὴν πρώτην τάξιν τῆς τῶν ἀποστόλων ἐπέχοντες διαδοχῆς· οἱ καὶ, ἅτε τηλικῶνδε ὄντες θεοπρεπεῖς μαθηταί, τοὺς κατὰ πάντα τόπον τῶν ἐκκλησιῶν προκαταβληθέντας ὑπὸ τῶν ἀποστόλων θεμελίους ἐπωκοδόμουν, αὕξοντες εἰς πλεόν τὸ κήρυγμα καὶ τὰ σωτήρια σπέρματα τῆς τῶν οὐρανῶν βασιλείας ἀνά
- [2]** πᾶσαν εἰς πλάτος ἐπισπείροντες τὴν οἰκουμένην. καὶ γὰρ δὴ πλεῖστοι τῶν τότε μαθητῶν σφοδροτέρῳ φιλοσοφίας ἔρωτι πρὸς τοῦ θεοῦ λόγου τὴν ψυχὴν πληττόμενοι¹, τὴν σωτήριον πρότερον ἀπεπλήρουν παρακέλευσιν, ἐνδεέσιν νέμοντες τὰς οὐσίας, εἶτα δὲ ἀποδημίας στελλόμενοι ἔργον ἐπετέλουν εὐαγγελιστῶν, τοῖς ἔτι πάμπαν ἀνηκόοις τοῦ τῆς πίστεως λόγου κηρύττειν φιλοτιμούμενοι καὶ τὴν τῶν θείων εὐαγγελίων παραδιδόναι
- [3]** γραφὴν. οὗτοι δὲ θεμελίους τῆς πίστεως ἐπὶ ξένοις τισὶ τόποις αὐτὸ μόνον καταβαλλόμενοι ποιμένας τε καθιστάντες ἐτέρους τούτοις τε αὐτοῖς ἐγχειρίζοντες τὴν τῶν ἀρτίως εἰσαχθέντων γεωργίαν, ἐτέρας αὐτοὶ πάλιν χώρας τε καὶ ἔθνη μετήρσαν σὺν τῇ ἐκ θεοῦ χάριτι καὶ συνεργίᾳ, ἐπεὶ καὶ τοῦ θεοῦ πνεύματος

1. πληττόμενοι ATERB ἀναρπαζόμενοι DM *succensi* L.

1. Sur le sens de la formule λόγος ἔχει qui se réfère habituellement à des sources écrites, cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 213 et suiv. La source d'Eusèbe doit être ici l'anonyme antimontaniste, cité *infra*, V, xvii, 3 et non pas, comme on l'a parfois supposé, l'apologie même de Quadratus.

2. *I Cor.*, iii, 10.

3. La philosophie est ici la doctrine chrétienne, et mieux encore la vie ascétique conforme à cette doctrine. Cf. G. BARDY, *Philosophie et philosophes dans le vocabulaire chrétien des premiers siècles*, dans *Mélanges Viller*, Tou-

XXXVII

LES ÉVANGÉLISTES QUI SE DISTINGUENT ALORS

[1] Parmi ceux qui brillèrent en ce temps-là, était aussi Quadratus, qui, dit-on¹, se distingua, en même temps que les filles de Philippe, par le charisme prophétique. Beaucoup d'autres encore, en plus de ceux-ci, étaient célèbres à cette époque, possédant le premier rang de la succession des apôtres. Disciples magnifiques de tels hommes, ils édifiaient sur les fondements² des Églises que les apôtres avaient commencé à établir en tout lieu; ils accroissaient de plus en plus la prédication et semaient les semences salutaires du royaume des cieux dans toute l'étendue de la terre habitée.

[2] En effet, un très grand nombre des disciples d'alors, frappés dans leurs âmes par le Verbe divin d'un très vif amour de la philosophie³, accomplissaient d'abord le conseil du Sauveur en distribuant leurs biens aux indigents⁴; puis, quittant leurs pays, ils accomplissaient l'œuvre d'évangélistes⁵, avec l'ambition de prêcher, à ceux qui n'en avaient encore rien entendu, la parole de la foi et de transmettre les livres des Évangiles divins⁶. [3] Ils posaient seulement les fondements de la foi dans quelques lieux étrangers⁷, puis ils y établissaient d'autres pasteurs et leur confiaient le soin de cultiver ceux qu'ils venaient d'introduire (dans l'Église). Après quoi, ils partaient de nouveau pour d'autres pays et d'autres nations avec la grâce et le secours de Dieu, car les nombreuses et merveilleuses puissances de l'Esprit divin

louse, 1949, p. 1-12 (= *Revue d'ascétique et de mystique*, XXV, p. 97-108).

4. Cf. MARC, x, 21.

5. Cf. II Tim., iv, 5.

6. Rom., xv, 20-21.

7. Ephes., ii, 19-20.

εἰς ἔτι τότε δι' αὐτῶν πλεῖσται παράδοχοι δυνάμεις ἐνήργουν, ὥστε ἀπὸ πρώτης ἀκροάσεως ἀθρόως αὐτανδρα πλήθη προθύμως τὴν εἰς τὸν τῶν ὄλων δημιουργὸν εὐσέβειαν ἐν ταῖς αὐτῶν [4] ψυχαῖς καταδέχεσθαι. ἀδυνάτου δ' ὄντος ἡμῖν ἅπαντας ἐξ ὀνόματος ἀπαριθμεῖσθαι ὅσοι ποτὲ κατὰ τὴν πρώτην τῶν ἀποστόλων διαδοχὴν ἐν ταῖς κατὰ τὴν οἰκουμένην ἐκκλησίαις γεγονασιν ποιμένες ἢ καὶ εὐαγγελισταί, τούτων εἰκότως ἐξ ὀνόματος γραφῇ μόνων τὴν μνήμην κατατεθειμέθα, ὧν ἔτι καὶ νῦν εἰς ἡμᾶς δι' ὑπομνημάτων τῆς ἀποστολικῆς διδασκαλίας ἢ παραδόσις φέρεται.

ΛΗ'

- 38 [1] ὡςπερ οὖν ἀμέλει τοῦ Ἰγνατίου ἐν αἷς κατελέξαμεν ἐπιστολαῖς, καὶ τοῦ Κλήμεντος ἐν τῇ ἀνωμολογημένῃ παρὰ πᾶσιν, ἣν ἐκ προσώπου τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τῇ Κορινθίων διευτώσατο ἐν ἣ τῆς πρὸς Ἑβραίους πολλὰ νοήματα παραθείς, ἥδη δὲ καὶ αὐτολεξεῖ ῥητοῖς τισιν ἐξ αὐτῆς χρησάμενος, σαφέστατα παρίστησιν ὅτι μὴ νέον ὑπάρχει τὸ σύγγραμμα, ὅθεν δὴ καὶ εἰκότως ἔδοξεν αὐτὸ τοῖς λοιποῖς ἐγκαταλεχθῆναι γράμμασι τοῦ ἀποστόλου.
- [2] Ἑβραίοις γὰρ διὰ τῆς πατρίου γλώττης ἐγγράφως ὠμιληκός

8. Cf. H. WEINEL, *Die Wirkungen des Geistes und der Geister im nach-apostolischen Zeitalter bis auf Irenäus*, Fribourg, 1899; A von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. I, p. 220-239.

9. Il serait vain, semble-t-il, de chercher dans cette description de la première prédication chrétienne par les disciples des apôtres aucun trait réellement historique. Eusèbe ne s'occupe pas spécialement dans ce chapitre de l'apoloγiste Quadratus, comme l'a dit P. ANDRIESEN, *l'Epilogue de l'Épître à Diognète*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XIV, 1947, p. 154. Après avoir nommé Quadratus, il passe à une série de réflexions générales qu'il compose de chic, en partie d'après ses lectures, en partie d'après l'idée qu'il se fait de l'évangélisation du monde. Cf. A von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, p. 359 s.

agissaient par eux, encore en ce temps-là⁸. De la sorte, dès la première audition, les foules, comme un seul homme, recevaient volontiers, en masse, dans leurs âmes la piété à l'égard du Créateur de toutes choses⁹. [4] Il nous est impossible d'énumérer (et de citer) par leurs noms tous ceux qui alors, du temps de la première succession des apôtres, devinrent pasteurs ou évangélistes dans les Églises du monde. Nous n'avons donc confié à l'écriture, en en citant les noms, que le souvenir de ceux par les ouvrages desquels maintenant encore est transmise jusqu'à nous la tradition¹⁰ de l'enseignement apostolique.

XXXVIII

LA LETTRE DE CLÉMENT

ET LES ÉCRITS QUI LUI SONT FAUSSEMENT ATTRIBUÉS

[1] Tels sont sans doute Ignace, dans les lettres que nous avons indiquées, et Clément, dans la lettre, reçue de tous, qu'il adressa au nom de l'Église des Romains à l'Église des Corinthiens. Dans cette lettre, il place beaucoup d'idées (tirées) de l'*Épître aux Hébreux* et même il y emploie en propres termes des formules qu'il lui emprunte¹ : il montre ainsi, de manière très évidente, que cet écrit n'était pas nouveau. [2] Par suite, c'est à bon droit, semble-t-il, qu'il a été cata-

10. Cf. TERTULLIEN, *De carne Christi*, 2 : « Apostolorum erat tradere ». ORIGÈNE, *De princip.*, IV, 9 : « Regula et disciplina, quam ab Iesu Christo traditam sibi apostoli per successionem posteris quoque suis sanctam ecclesiam docentibus tradiderunt ».

1. Cf. par exemple *I Clem.*, xvii; *Hebr.*, xi, 37; *I Clem.*, xxi; *Hebr.*, iv, 12; *I Clem.*, xxvii; *Hebr.*, x, 23; *I Clem.*, xxxvi; *Hébr.*, II, 17-18; iv, 14-15; viii, 3; i, 3-4, 7, 5, 13. On pourrait relever d'autres allusions, plus ou moins assurées. Voir M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon du Nouveau Testament*, p. 34-35, et l'index des références bibliques donné par F. X. FUNK, *Patres Apostolici*, Tubingen, 1901, t. I, p. 645; E. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée*, Louvain, 1950, p. 60-63.

- τοῦ Παύλου, οἱ μὲν τὸν εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν, οἱ δὲ τὸν Κλήμεντα
- [3] τοῦτον αὐτὸν ἐρμηνεύσαι λέγουσι τὴν γραφὴν· ὁ καὶ μαλλον ἂν εἶη ἀληθὲς τῷ τὸν ὅμοιον τῆς φράσεως χαρακτῆρα τὴν τε τοῦ Κλήμεντος ἐπιστολὴν καὶ τὴν πρὸς Ἑβραίους ἀποσφῆζειν καὶ τῷ μὴ πόρρω τὰ ἐν ἑκατέροις τοῖς συγγράμμασι νοήματα
- [4] καθεστάναι. Ἰστέον δ' ὡς καὶ δευτέρα τις εἶναι λέγεται τοῦ Κλήμεντος ἐπιστολῆ, οὐ μὴν ἔθ' ὁμοίως τῇ προτέρᾳ καὶ ταύτην γνῶριμον ἐπιστάμεθα, ὅτι μὴδὲ τοὺς ἀρχαίους αὐτῇ κεχρημένους
- [5] ἴσμεν. ἤδη δὲ καὶ ἕτερα πολυεπῆ καὶ μακρὰ συγγράμματα ὡς τοῦ αὐτοῦ χθὲς καὶ πρῶην τινὲς προήγαγον, Πέτρου δὴ καὶ Ἀπίωνος διαλόγους περιέχοντα· ὧν οὐδ' ὄλως μνήμη τις παρὰ τοῖς παλαιοῖς φέρεται, οὐδὲ γὰρ καθαρὸν τῆς ἀποστολικῆς ὀρθοδοξίας ἀποσφῆζει τὸν χαρακτῆρα. ἡ μὲν οὖν τοῦ Κλήμεντος ὁμολογουμένη γραφὴ πρόδηλος, εἴρηται δὲ καὶ τὰ Ἰγνατίου καὶ Πολυκάρπου·

ΛΘ'

- 39 [1] τοῦ δὲ Παπία συγγράμματα πέντε τὸν ἀριθμὸν φέρεται, 2 καὶ ἐπιγέγραπται Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεως¹. τούτων καὶ

1. ἐξηγήσεως ATERBDSL Hieron. *de uir. ill.*, 18 ἐξηγήσεις M.

2. Telle est l'opinion de CLÉMENT D'ALEXANDRIE, rapportée par EUSÈBE, *infra*, VI, xiv, 2-4. Cf. J. BONSIUVEN, *Saint Paul, Epître aux Hébreux*, Paris, 1943, p. 125 suiv.

3. Cette opinion est rapportée par ORIGÈNE, cité par EUSÈBE, *infra*, VI, xxv, 11-13, mais Origène ne la prend pas à son compte. Il se contente de dire que pour lui les pensées sont de l'apôtre, mais que la phrase et la composition

logué avec les autres lettres de l'Apôtre. Paul, en effet, s'étant adressé par écrit aux Hébreux dans leur langue maternelle, les uns disent que c'est l'évangéliste Luc², d'autres ce Clément lui-même (dont nous parlons) qui a traduit la lettre³. [3] Ceci serait vrai de préférence à cela, à cause des ressemblances de style entre la lettre de Clément et la lettre aux Hébreux et d'autre part, parce que dans les deux écrits les pensées ne sont pas éloignées.

[4] Il faut encore savoir qu'il y a, dit-on, une seconde lettre de Clément, mais nous savons qu'elle n'a pas été aussi connue que la première, car nous ne voyons pas que les anciens s'en sont servi⁴. [5] D'autres écrits, verbeux et longs, ont été tout récemment présentés comme étant de lui : ils renferment des dialogues de Pierre et d'Apion, dont il n'existe absolument aucun souvenir chez les anciens et qui d'ailleurs ne conservent pas le caractère pur de l'orthodoxie apostolique⁵. Par suite la lettre de Clément reconnue (par les Églises) est mise en évidence. Il a été parlé aussi des lettres d'Ignace et de Polycarpe.

XXXIX

LES ÉCRITS DE PAPIAS

[1] De Papias, on présente, au nombre de cinq, des livres qui sont intitulés les *Exégèses des discours du Seigneur*. De

sont d'un autre, connu de Dieu seul. On voit qu'ici Eusèbe témoigne quelque préférence en faveur de Clément.

4. Eusèbe est le premier auteur qui parle expressément de la *Secunda Clementis*, et de son attribution à Clément. La lettre de Denys de Corinthe au pape Soter, *infra*, IV, xxiii, 71, ne parle pas de la seconde lettre de Clément. Saint Jérôme, *de Vir. illustr.*, 15, dit formellement que les anciens ont rejeté la dernière lettre attribuée à Clément. C'est une manière brutale de traduire la formule nuancée d'Eusèbe.

5. Eusèbe parle ici des apocryphes clémentins, *Homélies et Reconnaissances*. Voir à leur sujet A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque et chrétienne*, Paris, 1928, t. II, p. 639-654.

Ειρηναῖος ὡς μόνων αὐτῶ γραφέντων μνημονεύει, ὧδέ πως λέγων·

« ταῦτα δὲ καὶ Παπίας ὁ Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἑταῖρος γεγονώς, ἀρχαῖος ἀνὴρ, ἐγγράφως ἐπιμαρτυρεῖ ἐν τῇ τετάρτῃ² τῶν ἑαυτοῦ βιβλίων. ἔστιν γὰρ αὐτῶ πέντε βιβλία συντεταγμένα ».

[2] καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος ταῦτα· αὐτός γε μὴν ὁ Παπίας κατὰ τὸ προοίμιον τῶν αὐτοῦ λόγων ἀκροατὴν μὲν καὶ αὐτόπτην οὐδαμῶς ἑαυτὸν γενέσθαι τῶν ἱερῶν ἀποστόλων ἐμφαίνει, παρρηληφέναι δὲ τὰ τῆς πίστεως παρὰ τῶν ἐκείνοις γνωρίμων διδάσκει δι' ὧν φησιν λέξεων·

[3] « οὐκ ὀκνήσω δέ σοι καὶ ὅσα ποτὲ παρὰ τῶν πρεσβυτέρων καλῶς ἔμαθον καὶ καλῶς ἐμνημόνευσα, συγκατατάξαι³ ταῖς ἐρμηνείαις, διαβεβαιούμενος ὑπὲρ αὐτῶν ἀλήθειαν. οὐ γὰρ τοῖς τὰ πολλὰ λέγουσιν ἔχαιρον ὥσπερ οἱ πολλοί, ἀλλὰ τοῖς τάληθῃ διδάσκουσιν, οὐδὲ τοῖς τὰς ἀλλοτρίας ἐντολάς μνημονεύουσιν, ἀλλὰ τοῖς τὰς παρὰ τοῦ κυρίου τῇ πίστει δεδομένας

[4] καὶ ἀπ' αὐτῆς παραγινομένας⁴ τῆς ἀληθείας· εἰ δέ που καὶ παρηκολουθηκώς τις τοῖς πρεσβυτέροις ἔλθοι, τοὺς τῶν πρεσβυτέρων ἀνέκρινον λόγους, τί Ἀνδρέας ἢ τί Πέτρος εἶπεν ἢ τί Φίλιππος ἢ τί Θωμᾶς ἢ Ἰάκωβος ἢ τί Ἰωάννης ἢ Ματθαῖος ἢ τις ἕτερος τῶν τοῦ κυρίου μαθητῶν ἃ τε Ἀριστίων⁵ καὶ ὁ πρεσβύτερος Ἰωάννης, τοῦ κυρίου μαθηταί⁶, λέγουσιν. οὐ γὰρ τὰ ἐκ τῶν βιβλίων τοσοῦτόν με ὠφελεῖν ὑπελάμβανον ὅσον τὰ παρὰ ζώσης φωνῆς καὶ μενούσης ».

[5] ἔνθα καὶ ἐπιστῆσαι ἄξιον δις καθαραριθμοῦντι αὐτῶ τὸ Ἰωάννου ὄνομα, ὧν τὸν μὲν πρότερον Πέτρον καὶ Ἰακώβον καὶ Ματθαίον καὶ τοῖς λοιποῖς ἀποστόλοις συγκαταλέγει, σαφῶς δηλῶν τὸν

2. τετάρτηι Mss. Iren^{1st}, Δ̄ changé en Ᾱ SL.

3. συγκατατάξαι BDM συντάξαι ATER.

4. παραγινομένας AL παραγινομένους TERBDS.

5. Ariston S.

ces livres, Irénée fait mention comme des seuls qui aient été écrits par Papias, en disant textuellement :

« Papias, lui aussi auditeur de Jean et compagnon de Polycarpe, homme ancien, a témoigné par écrit dans le quatrième de ses livres. En effet, il existe cinq livres composés par lui ¹. »

Voilà ce que dit Irénée. [2] Pourtant, Papias, dans la préface de ses livres, ne se montre pas lui-même comme ayant jamais été l'auditeur ou le spectateur des saints apôtres, mais il apprend qu'il a reçu ce qui regarde la foi par ceux qui les avaient connus. Voici ses propres paroles :

« [3] Pour toi, je n'hésiterai pas à ajouter à mes explications ce que j'ai bien appris autrefois des presbytres et dont j'ai bien gardé le souvenir, afin d'en fortifier la vérité. Car je ne me plaisais pas auprès de ceux qui parlent beaucoup, comme le font la plupart, mais auprès de ceux qui enseignent la vérité; je ne me plaisais pas non plus auprès de ceux qui font mémoire de commandements étrangers, mais auprès de ceux qui rappellent les commandements donnés par le Seigneur à la foi et nés de la vérité elle-même. [4] Si quelque part venait quelqu'un qui avait été dans la compagnie des presbytres, je m'informais des paroles des presbytres : ce qu'ont dit André ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur; et ce que disent Aristion et le presbytre Jean, disciples du Seigneur. Je ne pensais pas que les choses qui proviennent des livres ne fussent aussi utiles que ce qui vient d'une parole vivante et durable. »

[5] Ici, il est convenable de remarquer que Papias compte deux fois le nom de Jean : il signale le premier des deux avec Pierre et Jacques et Matthieu et les autres apôtres, et il indique clairement l'évangéliste; pour l'autre Jean, après

1. IRÉNÉE, *Adv. Haeres*, V, xxxiii, 4, Sur Papias, cf. A. PURCH, *op. cit.*, t. II, p. 96-101; G. BARDY, *Papias*, dans *dict. de Théol. cathol.*, XI, 1944-1947.

6. τοῦ κυ̅ μαθηταὶ TERBDM οἱ τοῦ κυ̅ μαθηταὶ A *discipuli domini*
Hier *ceterique discipuli*. L.

- εὐαγγελιστήν, τὸν δ' ἕτερον Ἰωάννην, διαστείλας τὸν λόγον, ἑτέροις παρὰ τὸν τῶν ἀποστόλων ἀριθμὸν κατατάσσει, προτάξας
- [6] αὐτοῦ τὸν Ἀριστίωνα, σαφῶς τε αὐτὸν πρεσβύτερον ὀνομάζει· ὡς καὶ διὰ τούτων ἀποδείκνυσθαι τὴν ἱστορίαν ἀληθῆ τῶν δύο κατὰ τὴν Ἀσίαν ὁμωνυμῖα κεχρηῆσθαι εἰρηκότων δύο τε ἐν Ἐφέσῳ γενέσθαι μνήματα καὶ ἑκάτερον Ἰωάννου ἔτι νῦν λέγεσθαι· οἷς καὶ ἀναγκαῖον προσέχειν τὸν νοῦν, εἰκὸς γὰρ τὸν δευτέρον, εἰ μὴ τις ἐθέλοι τὸν πρῶτον, τὴν ἐπ' ὀνόματος φερομένην Ἰωάννου
- [7] ἀποκάλυψιν ἑορακέναι. καὶ ὁ νῦν δὲ ἡμῖν δηλούμενος Παπίας τοὺς μὲν τῶν ἀποστόλων λόγους παρὰ τῶν αὐτοῖς παρηκολουθηκότων ὁμολογεῖ παρεληφέναι, Ἀριστίωνος δὲ καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰωάννου αὐτήκοον ἑαυτὸν φησι γενέσθαι· ὀνομαστί γοῦν πολλάκις αὐτῶν μνημονεύσας ἐν τοῖς αὐτοῦ συγγράμμασιν
- [8] τίθησιν αὐτῶν παραδόσεις. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν οὐκ εἰς τὸ ἄχρηστον εἰρήσῃ· ἄξιον δὲ ταῖς ἀποδοθείσαις τοῦ Παπία φωναῖς προσάψαι λέξεις ἑτέρας αὐτοῦ, δι' ὧν παράδοξά τινα ἱστορεῖ καὶ
- [9] ἄλλα ὡς ἂν ἐκ παραδόσεως εἰς αὐτὸν ἐλθόντα. τὸ μὲν οὖν κατὰ τὴν Ἱεράπολιν Φίλιππον τὸν ἀπόστολον ἅμα ταῖς θυγατρᾶσιν διατριῖψαι διὰ τῶν πρόσθεν δεδήλωται· ὡς δὲ κατὰ τοὺς αὐτοὺς ὁ Παπίας γενόμενος, διήγησιν παρεληφέναι θαυμασίαν ὑπὸ τῶν τοῦ Φιλίππου θυγατέρων μνημονεύει, τὰ νῦν σημειωτέον νεκροῦ γὰρ ἀνάστασιν κατ' αὐτὸν γεγонуῖαν ἱστορεῖ καὶ αὐ πάλιν ἕτερον παράδοξον περὶ Ἰουστον τὸν ἐπικληθέντα Βαρσαβᾶν γεγονός, ὡς δηλητήριον φάρμακον ἐμπιόντος καὶ μηδὲν ἀηδὲς
- [10] διὰ τὴν τοῦ κυρίου χάριν ὑπομείναντος. τοῦτον δὲ τὸν Ἰουστον μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἀνάληψιν τοὺς ἱεροὺς ἀποστόλους μετὰ Ματθία στήσαι τε καὶ ἐπεύξασθαι ἀντὶ τοῦ προδότου Ἰούδα ἐπι

2. Eusèbe interprète à sa façon le texte de Papias et ne prétend pas s'appuyer pour cela, sur une tradition. Mais il est intelligent, instruit de l'antiquité chrétienne plus que tout autre, et il sait bien le grec. Aussi peut-on lui faire confiance lorsqu'il affirme la distinction des deux Jean. Cf. G. BARDY, art. *Jean le Presbytre*, dans *Supplément du dictionnaire de la Bible*, t. IV, p. 843-847.

3. Eusèbe n'a pas vu personnellement ces tombeaux. Il en parle par ouï-dire, vraisemblablement d'après Denys d'Alexandrie, qu'il cite plus loin, VII, xxv, 16. Denys lui-même rapporte comme un bruit incontrôlé l'existence des deux tombeaux d'Éphèse.

4. On reconnaît ici les préventions d'Eusèbe contre l'Apocalypse. Denys d'Alexandrie, *loc. cit.*, déclare ignorer le véritable auteur de l'Apocalypse et ajoute que le nom de Jean a été de tout temps trop fréquent parmi les fidèles

avoir coupé son énumération, il le place avec d'autres en dehors du nombre des apôtres : il le fait précéder d'Aristion et le désigne clairement comme un presbytre ². [6] Ainsi, par ces paroles mêmes est montrée la vérité de l'opinion selon laquelle il y a eu en Asie deux hommes de ce nom, et il y a, à Éphèse, deux tombeaux qui maintenant encore sont dits ceux de Jean ³. Il est nécessaire de faire attention à cela, car il est vraisemblable que c'est le second Jean, si l'on ne veut pas que ce soit le premier, qui a contemplé la révélation transmise sous le nom de Jean ⁴.

[7] Papias, celui dont nous parlons maintenant, reconnaît avoir reçu les paroles des apôtres par (l'intermédiaire de) ceux qui les ont fréquentés ⁵; il dit d'autre part avoir été lui-même l'auditeur d'Aristion et de Jean le presbytre : en effet, il les mentionne souvent par leurs noms dans ses écrits pour rapporter leurs traditions.

[8] Il n'était pas inutile que ces choses fussent dites par nous; et il est bon d'ajouter, aux paroles de Papias que nous avons rapportées, d'autres récits encore dans lesquels il raconte des choses extraordinaires et d'autres qui seraient venues jusqu'à lui par le moyen de la tradition. [9] Il a déjà été rappelé, dans ce qui précède, que l'apôtre Philippe avait séjourné à Hiérapolis avec ses filles ⁶. Nous devons maintenant indiquer comment Papias, qui vivait en ces temps, rapporte avoir appris une histoire merveilleuse des filles de Philippe. Il raconte la résurrection d'un mort arrivée de son temps; et encore un autre fait extraordinaire concernant Justus, surnommé Barsabas, qui aurait bu un poison mortel et n'aurait éprouvé aucun désagrément par la grâce du Seigneur. [10] Ce Justus est celui qu'après l'ascension du Sauveur les saints apôtres placèrent avec Matthias, après avoir prié

pour qu'on puisse en tirer une conséquence sur la personnalité de l'écrivain inconnu.

5. Papias ne dit donc pas qu'il a été le disciple de l'apôtre Jean et saint IRÉNÉE, *Adv. Haeres*, V, xxxiii, 4, se trompe lorsqu'il le prétend.

6. *Supra*, III, xxxi, 3-4.

τὸν κληρὸν τῆς ἀναπληρώσεως τοῦ αὐτῶν ἀριθμοῦ ἢ τῶν Πράξεων ὧδέ πως ἱστορεῖ γραφή· « καὶ ἔστησαν δύο, Ἰωσήφ τὸν καλούμενον Βαρσαβᾶν, ὃς ἐπεκλήθη Ἰουστός, καὶ Ματθίαν· καὶ προσευξάμενοι εἶπαν ».

- [11] καὶ ἄλλα δὲ ὁ αὐτὸς ὡς ἐκ παραδόσεως ἀγράφου εἰς αὐτὸν ἔκοντα παρατίθεται ξένας τέ τινας παραβολὰς τοῦ σωτήρος
- [12] καὶ διδασκαλίας αὐτοῦ καὶ τινὰ ἄλλα μυθικώτερα· ἐν οἷς καὶ χιλιάδα τινὰ φησιν ἐτῶν ἔσσεσθαι μετὰ τὴν ἐκ νεκρῶν ἀνάστασιν, σωματικῶς τῆς Χριστοῦ βασιλείας ἐπὶ ταυτησὶ τῆς γῆς ὑποστησομένης· ἀ καὶ ἠγοῦμαι τὰς ἀποστολικὰς παρεκδεξάμενον διηγήσεις ὑπολαβεῖν, τὰ ἐν ὑποδείγμασι πρὸς αὐτῶν μυστικῶς εἰρημένα μὴ συνεορακῶτα. σφόδρα γάρ τοι σμικρὸς ὢν τὸν νοῦν, ὡς ἂν ἐκ τῶν αὐτοῦ λόγων τεκμηράμενον εἰπεῖν, φαίνεται, πλὴν καὶ τοῖς μετ' αὐτὸν πλείστοις ὄσοις τῶν ἐκκλησιαστικῶν τῆς ὁμοίας αὐτῷ δόξης παραίτιος γέγονεν τὴν ἀρχαιότητα τάνδρὸς προβεβλημένοις, ὥσπερ οὖν Εἰρηναίῳ καὶ εἰ τις ἄλλος τὰ ὁμοία φρονῶν ἀναπέφηνεν. καὶ ἄλλας δὲ τῇ ἰδίᾳ γραφῇ παραδίδωσιν Ἀριστίωνος τοῦ πρόσθεν δεδηλωμένου τῶν τοῦ κυρίου λόγων διηγήσεις καὶ τοῦ πρεσβυτέρου Ἰωάννου παραδόσεις· ἐφ' ὧς τοὺς φιλομαθεῖς ἀναπέψαντες, ἀναγκαίως νῦν προσθήσομεν ταῖς προεκτεθείσαις αὐτοῦ φωναῖς παραδόσιν ἣν περὶ Μάρκου τοῦ τὸ εὐαγγέλιον γεγραφότος ἐκτίθεται διὰ τούτων·
- [15] « καὶ τοῦθ' ὁ πρεσβύτερος ἔλεγεν· Μάρκος μὲν ἐρμηνευτῆς Πέτρου γενόμενος, ὅσα ἐμνημόνευσεν, ἀκριβῶς ἔγραψεν, οὐ μέντοι τάξει τὰ ὑπὸ τοῦ κυρίου ἢ λεχθέντα ἢ πραχθέντα· οὔτε γὰρ ἤκουσεν τοῦ κυρίου οὔτε παρηκολούθησεν αὐτῷ, ὅστε-

7. κυ BDMSL χυ ATER.

7. *Act. Apost.*, 1, 23-24. Le Sauveur avait promis (Mc., xvi, 18) que ses disciples boiraient des poisons mortels et qu'il ne leur arriverait aucun mal. Cette prophétie a dû naturellement se réaliser un certain nombre de fois.

8. On a pensé que les rêveries millénaristes mises sous le nom de Papias étaient le fait d'un auteur juif, et n'avaient rien à voir avec l'évêque d'Hiéropolis. Voir L. GRAY, *le Papias des belles promesses messianiques*, dans *Vivre et Penser, Recherches d'exégèse et d'histoire*, 3^e série, Paris, 1945, p. 112-124. « Désolidarisé de son homonyme juif, Papias reste bien au-dessus des mes-

pour que le sort complétât leur nombre, en vue de remplacer le traître Judas, ce que le livre des *Actes* raconte en ces termes : « Et ils placèrent deux hommes, Joseph, appelé Barsabas et surnommé Justus, et Matthias, et ils prièrent en disant ?... »

[11] Le même Papias ajoute d'autres choses qui seraient venues jusqu'à lui par une tradition orale, certaines paraboles étranges du Sauveur et certains enseignements bizarres, et d'autres choses tout à fait fabuleuses. [12] Par exemple, il dit qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts et que le règne du Christ aura lieu corporellement sur cette terre⁸. Je pense qu'il suppose tout cela, après avoir compris de travers les récits des apôtres, et qu'il n'a pas saisi les choses dites par eux en figures et d'une manière symbolique. [13] En effet, il paraît avoir été tout à fait petit par l'esprit, comme on peut s'en rendre compte par ses livres; cependant il a été cause qu'un très grand nombre d'écrivains ecclésiastiques après lui ont adopté les mêmes opinions que lui, confiants dans son antiquité : c'est là ce qui s'est produit pour Irénée et pour d'autres qui ont pensé les mêmes choses que lui⁹.

[14] Dans son propre ouvrage il transmet encore d'autres explications des discours du Seigneur, dues à Aristion dont il a été question plus haut¹⁰, et des traditions de Jean le presbytre : nous y renvoyons ceux qui aiment à s'instruire. Maintenant nous sommes obligés d'ajouter, aux paroles que nous avons précédemment rapportées¹¹, la tradition qu'il expose en ces termes au sujet de Marc, qui a écrit l'Évangile :

« [15] Et voici ce que disait le presbytre : Marc, qui était l'interprète de Pierre, a écrit avec exactitude, mais pourtant sans ordre, tout ce dont il se souvenait de ce qui avait été dit ou fait par le Seigneur. Car il n'avait pas entendu ni

quines critiques ou des fâcheuses insinuations qu'en toute bonne foi, et dans les meilleurs intentions, Eusèbe lui avait réservées (p. 124). »

9. Cf. L. GRV, *le Millénarisme dans ses origines et son développement*, Paris, 1904.

10. *Supra*, III, xxxix, 4 et 7. On ne connaît cet Aristion que par Papias.

11. *Supra*, II, xv, 2.

ρον δέ, ὡς ἔφην, Πέτρῳ· ὅς πρὸς τὰς χρείας ἐποιεῖτο τὰς διδασκαλίας, ἀλλ' οὐχ ὥσπερ σύνταξιν τῶν κυριακῶν ποιούμενος λογίων⁸, ὥστε οὐδὲν ἤμαρτεν Μάρκος οὕτως ἕνια γράψας ὡς ἀπεμνημόνευσεν. ἐνὸς γὰρ ἐποιήσατο πρόνοιαν, τοῦ μηδὲν ὧν ἤκουσεν παραλιπεῖν ἢ ψεύσασθαι τι ἐν αὐτοῖς ».

[16] ταῦτα μὲν οὖν ἱστόρηται τῷ Παπῖα περὶ τοῦ Μάρκου· περὶ δὲ τοῦ Ματθαίου ταῦτ' εἴρηται·

« Ματθαῖος μὲν οὖν Ἑβραϊδι διαλέκτῳ τὰ λόγια⁹ συνετάξατο¹⁰, ἡρμήνευσεν δ' αὐτὰ ὡς ἦν δυνατὸς ἕκαστος ».

[17] κέχρηται δ' ὁ αὐτὸς μαρτυρίαις ἀπὸ τῆς Ἰωάννου προτέρας ἐπιστολῆς καὶ ἀπὸ τῆς Πέτρου ὁμοίως, ἐκτέθειται δὲ καὶ ἄλλην ἱστορίαν περὶ γυναικὸς ἐπὶ πολλαῖς ἀμαρτίαις¹¹ διαβληθείσης ἐπὶ τοῦ κυρίου, ἣν τὸ καθ' Ἑβραίου εὐαγγέλιον περιέχει. καὶ ταῦτα δ' ἡμῖν ἀναγκαίως πρὸς τοῖς ἐκτεθειῖσιν ἐπιτετηρήσθω¹².

8. λογίων T^cERBDM λόγων AT¹.

9. τὰ λόγια L'Évangile S. om L.

10. συνετάξατο TERBD συνεγράψατο AM.

11. περὶ—αμαρτίαις *de muliere adultera* L.

12. ἐπιτετηρήσθω + ἀμφὶ δὲ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς τραιανοῦ βασιλείας T.

accompagné le Seigneur; mais, plus tard, comme je l'ai dit, il a accompagné Pierre. Celui-ci donnait ses enseignements selon les besoins, mais sans faire une synthèse des paroles du Seigneur. De la sorte, Marc n'a pas commis d'erreur en écrivant comme il se souvenait. Il n'a eu en effet qu'un seul dessein, celui de ne rien laisser de côté de ce qu'il avait entendu et de ne tromper en rien dans ce qu'il rapportait. »

Voilà ce que Papias rapporte donc de Marc. [16] Sur Matthieu, il dit ceci :

« Matthieu réunit donc en langue hébraïque les *logia* (de Jésus) et chacun les interpréta comme il en était capable. »

[17] Le même Papias se sert de témoignages (tirés) de la première épître de Jean et de la première épître de Pierre. Il expose aussi une autre histoire au sujet de la femme accusée de nombreux péchés devant le Seigneur¹², que renferme l'*Évangile selon les Hébreux*. Il était nécessaire que nous ajoutions cela à ce qui avait été dit.

12. Rufin traduit : *de muliere adultera*, et pense évidemment à l'histoire racontée (IOAN., VII, 53-VIII, 11). On sait que cette péricope est absente des plus anciens manuscrits grecs du quatrième Évangile, et des vieilles versions. Mais on ne saurait assurer que c'est bien elle qu'a visée Papias.

Δ

Τάδε και ἡ τετάρτη περιέχει βίβλος τῆς Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας

- Α Τίνες ἐπὶ τῆς Τραϊανοῦ βασιλείας Ῥωμαίων γεγόνασι καὶ Ἀλεξανδρέων ἐπίσκοποι.
- Β Ὅποια Ἰουδαῖοι κατ' αὐτὸν πεπόνθασιν.
- Γ Οἱ κατὰ Ἀδριανὸν ὑπὲρ τῆς πίστεως ἀπολογησάμενοι.
- Δ Οἱ κατ' αὐτὸν Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων ἐπίσκοποι.
- Ε Οἱ ἀνέκαθεν ἀπὸ τοῦ σωτῆρος καὶ ἐπὶ τοὺς δηλουμένους Ἱεροσολύμων ἐπίσκοποι.
- Ϛ Ἡ κατὰ Ἀδριανὸν ὑστάτη Ἰουδαίων πολιορκία.
- Ζ Τίνες κατ' ἐκεῖνο καιροῦ γεγόνασιν ψευδωνύμου γνώσεως ἀρχηγοί.
- Η Τίνες ἐκκλησιαστικοὶ συγγραφεῖς.
- Θ Ἐπιστολὴ Ἀδριανοῦ ὑπὲρ τοῦ μὴ δεῖν ἀκρίτως ἡμᾶς ἐλαύνειν.
- Ι Τίνες ἐπὶ τῆς Ἀντωνίνου βασιλείας ἐπίσκοποι Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων γεγόνασιν.
- ΙΑ Περὶ τῶν κατ' αὐτοὺς αἰρесиάρχων.
- ΙΒ Περὶ τῆς Ἰουστίνου πρὸς Ἀντωνῖνον ἀπολογίας.
- ΙΓ Ἀντωνίνου πρὸς τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας ἐπιστολὴ περὶ τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου.

LIVRE IV

Voici ce que renferme le quatrième livre de l'*Histoire ecclésiastique* :

- I. Quels furent, sous le règne de Trajan, les évêques des Romains et des Alexandrins.
- II. Ce que les Juifs souffrirent de son temps.
- III. Ceux qui, sous Hadrien, ont fait des apologies pour la foi.
- IV. Les évêques des Romains et des Alexandrins sous Hadrien.
- V. Les évêques de Jérusalem en remontant depuis le Sauveur jusqu'au temps dont nous parlons.
- VI. Le dernier siège de Jérusalem sous Hadrien.
- VII. Quels furent en ce temps les chefs de la gnose au nom mensonger.
- VIII. Quels furent les écrivains ecclésiastiques.
- IX. Lettre d'Hadrien sur ce qu'il ne faut pas nous frapper sans jugement.
- X. Quels furent, sous le règne d'Antonin, les évêques des Romains et des Alexandrins.
- XI. Les hérésiarques de ce temps.
- XII. L'apologie de Justin à Antonin.
- XIII. Lettre d'Antonin au conseil d'Asie sur notre doctrine.

- ΙΔ Τὰ περι Πολυκάρπου τοῦ τῶν ἀποστόλων γνωρίμου μνημονευόμενα.
- ΙΕ Ὅπως κατὰ Οὐῆρον ὁ Πολύκαρπος ἀμ' ἑτέροις ἐμαρτύρησεν ἐπὶ τῆς Σμυρναίων πόλεως.
- ΙϚ Ὅπως Ἰουστίνος ὁ φιλόσοφος τὸν Χριστοῦ λόγον ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων πόλεως πρεσβεύων ἐμαρτύρησεν.
- ΙΖ Περὶ ὧν Ἰουστίνος ἐν ἰδίῳ συγγράμματι μνημονεύει μαρτύρων.
- ΙΗ Τίνες εἰς ἡμᾶς ἦλθον τῶν Ἰουστίνου λόγων.
- ΙΘ Τίνες ἐπὶ τῆς Οὐήρου βασιλείας τῆς Ῥωμαίων καὶ Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας προέστησαν.
- Κ Τίνες οἱ τῆς Ἀντιοχείων.
- ΚΑ Περὶ τῶν κατὰ τούτους διαλαμψάντων ἐκκλησιαστικῶν συγγραφέων.
- ΚΒ Περὶ Ἠγησίππου καὶ ὧν αὐτὸς μνημονεύει.
- ΚΓ Περὶ Διονυσίου Κορινθίων ἐπισκόπου καὶ ὧν ἔγραψεν ἐπιστολῶν.
- ΚΔ Περὶ Θεοφίλου Ἀντιοχείων ἐπισκόπου.
- ΚΕ Περὶ Φιλίππου καὶ Μοδέστου.
- ΚϚ Περὶ Μελίτωνος καὶ ὧν αὐτὸς ἐμνημόνευσεν.
- ΚΖ Περὶ Ἀπολιναρίου.
- ΚΗ Περὶ Μουσανοῦ.
- ΚΘ Περὶ τῆς κατὰ Τατιανὸν αἵρέσεως.
- Λ Περὶ Βαρδησάνου τοῦ Σύρου καὶ τῶν φερομένων αὐτοῦ λόγων.

- XIV. Ce que l'on rappelle sur Polycarpe, le disciple des apôtres.
- XV. Comment, sous Vêrus, Polycarpe rendit témoignage en même temps que d'autres dans la ville de Smyrne.
- XVI. Comment Justin le philosophe, qui prêchait la parole du Christ dans la ville des Romains, rendit témoignage.
- XVII. Les martyrs que mentionne Justin dans son propre ouvrage.
- XVIII. Quels sont les écrits de Justin qui sont venus jusqu'à nous.
- XIX. Quels sont ceux qui, sous le règne de Vêrus, ont présidé aux Églises de Rome et d'Alexandrie.
- XX. Quels, à l'Église d'Antioche.
- XXI. Les écrivains ecclésiastiques qui ont brillé en ce temps-là.
- XXII. Hégésippe et ceux dont il fait mention.
- XXIII. Denys, évêque des Corinthiens et les lettres qu'il a écrites.
- XXIV. Théophile, évêque des Antiochiens.
- XXV. Philippe et Modeste.
- XXVI. Méliton et ceux dont il fait mention.
- XXVII. Apollinaire.
- XXVIII. Musanus.
- XXIX. L'hérésie de Tatien.
- XXX. Bardesane le Syrien et les écrits que l'on cite de lui.

Α'

1 Ἄμφι δὲ τὸ δωδέκατον ἔτος τῆς Τραϊανοῦ βασιλείας ὁ μικρῶ πρόσθεν ἡμῖν τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ παροικίας δηλωθεὶς ἐπίσκοπος¹ τὴν ζωὴν μεταλλάττει, τέταρτος δ' ἀπὸ τῶν ἀποστόλων τὴν τῶν αὐτόθι λειτουργίαν κληροῦται Περῖμος. ἐν τούτῳ καὶ Ἀλέξανδρος ἐπὶ Ῥώμης, ὕγδοον ἔτος ἀποπλήσαντος² Εὐαρέστου, πέμπτην ἀπὸ Πέτρου καὶ Παύλου κατάγων διαδοχὴν, τὴν ἐπισκοπὴν ὑπολαμβάνει.

Β'

2 [1] Καὶ τὰ μὲν τῆς τοῦ σωτῆρος¹ ἡμῶν διδασκαλίας τε καὶ ἐκκλησίας ὁσημέραι ἀνθοῦντα ἐπὶ μεῖζον ἐχώρει προκοπῆς, τὰ δὲ τῆς Ἰουδαίων συμφορᾶς κακοῖς ἐπαλλήλοις ἤκμαζεν. ἤδη γοῦν τοῦ αὐτοκράτορος εἰς ἐνιαυτὸν ὀκτωκαιδέκατον ἐλαύνοντος,

1. ἐπίσκοπος ATBDM κέρδων ἐπίσκοπος ERS�.

2. ἀποπλήσαντος BDM ἀποπληρώσαντος ATER.

1. τοῦ σρσ ἡμῶν BDMSL χυ TER τοῦ σρσ ἡμῶν χυ A.

1. C'est-à-dire vers l'an 109.

I

QUELS FURENT, SOUS LE RÈGNE DE TRAJAN,
LES ÉVÊQUES DES ROMAINS ET DES ALEXANDRINS

Vers la douzième année du règne de Trajan¹, l'évêque de l'Église d'Alexandrie, dont nous avons parlé un peu plus haut², quitte la vie. Le quatrième depuis les apôtres, Primus reçoit la charge des Alexandrins.

A cette époque également, Évariste ayant accompli sa huitième année³, Alexandre reçoit l'épiscopat à Rome, recevant le cinquième (rang de) succession depuis Pierre et Paul.

II

CE QUE LES JUIFS SOUFFRIRENT DE SON TEMPS

[1] Tandis que ce qui concerne l'enseignement et l'Église de notre Sauveur florissait chaque jour et faisait de plus grands progrès, les malheurs des Juifs augmentaient en des maux provoqués les uns par les autres. Déjà donc, vers la dix-huitième année de l'empereur (Trajan)¹, une nouvelle

2. V. *supra*, III, XXI.

3. Evariste étant entré en charge, d'après Eusèbe (III, xxxiv), la troisième année de Trajan, son pontificat prend fin en 108. Le catalogue libérien lui donne un règne de treize ans. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, t. I, p. 126.

1. C'est-à-dire en 115.

- αὐθις Ἰουδαίων κίνησις ἐπανασταῖσα πάμπλου πληθος αὐτῶν
- [2] διαφθείρει. Ἐν τε γὰρ Ἀλεξανδρεῖα καὶ τῇ λοιπῇ Αἰγύπτῳ καὶ προσέτι κατὰ Κυρήνην, ὡσπερ ὑπὸ πνεύματος δεινοῦ τινος καὶ στασιώδους ἀναρριπισθέντες, ὥρμητο πρὸς τοὺς συνόικους Ἑλληνας στασιάζειν, αὐξήσαντές τε εἰς μέγα τὴν στάσιν, τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ πόλεμον οὐ σμικρὸν συνῆψαν, ἡγουμένου τῆν-
- [3] καῦτα Λούπου τῆς ἀπάσης Αἰγύπτου. καὶ δὴ ἐν τῇ πρώτῃ συμβολῇ ἐπικρατῆσαι αὐτοὺς συνέβη τῶν Ἑλλήνων οἱ καὶ καταφυγόντες εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν τοὺς ἐν τῇ πόλει Ἰουδαίους ἐζώγησάν τε καὶ ἀπέκτειναν, τῆς δὲ παρὰ τούτων συμμαχίας ἀποτυχόντες οἱ κατὰ Κυρήνην τὴν χώραν τῆς Αἰγύπτου λεηλατοῦντες καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ νομοὺς φθείροντες διετέλουν, ἡγουμένου αὐτῶν Λουκούα· ἐφ' οὗς ὁ αὐτοκράτωρ ἐπεμψεν Μάρκιον Τούρβωνα σὺν δυνάμει πεζῇ τε καὶ ναυτικῇ, ἔτι δὲ καὶ ἰπικῇ.
- [4] ὁ δὲ πολλαῖς μάχαις οὐκ ὀλίγῳ τε χρόνῳ τὸν πρὸς αὐτοὺς διαπονήσας πόλεμον, πολλὰς μυριάδας Ἰουδαίων, οὐ μόνον τῶν ἀπὸ Κυρήνης, ἀλλὰ καὶ τῶν ἀπ' Αἰγύπτου συναιρομένων Λου-
- [5] κούα τῷ βασιλεῖ αὐτῶν, ἀναιρεῖ. ὁ δὲ αὐτοκράτωρ ὑποπεύσας καὶ τοὺς ἐν Μεσοποταμίᾳ Ἰουδαίους ἐπιθήσασθαι τοῖς αὐτόθι, Λουσίῳ Κυήτῳ προσέταξεν ἐκκαθᾶραι τῆς ἐπαρχίας αὐτοῦς. ὁ καὶ παραταξάμενος, πάμπλου πληθος τῶν αὐτόθι φονεύει, ἐφ' ᾧ κατορθώματι Ἰουδαίας ἡγεμῶν ὑπὸ τοῦ αὐτοκράτορος ἀνεδείχθη. ταῦτα καὶ Ἑλλήνων οἱ τὰ κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους γραφῇ παραδόντες αὐτοῖς ἱστῶρησαν ῥήμασιν.

2. Cf. E. SCHUERER, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi* 4^e édit., Leipzig, 1901, t. I, p. 661-668.

3. Marcus Rutilius Lupus était déjà gouverneur de l'Égypte avant l'été 115 et il l'était encore en janvier 117.

4. DION CASSIUS, *Hist.*, LXVIII, 32, donne au chef de la révolte le nom d'André.

sédition des Juifs prit naissance et fit périr un très grand nombre d'entre eux ². [2] En effet, à Alexandrie et dans tout le reste de l'Égypte, et aussi du côté de Cyrène, ils semblèrent entraînés par un esprit redoutable de révolte et se soulevèrent en sédition contre les Grecs qui vivaient avec eux. La sédition s'accrut considérablement et, l'année suivante, ils provoquèrent une guerre considérable, alors que Lupus ³ était gouverneur de toute l'Égypte. [3] Certes, lors du premier engagement, il arriva que les Juifs l'emportèrent sur les Grecs; ceux-ci s'enfuirent à Alexandrie, firent le chasse aux Juifs qui habitaient dans la ville et les tuèrent. Les Juifs de Cyrène, privés du secours qu'ils attendaient, se mirent à piller le pays d'Égypte et à dévaster les nomes qui s'y trouvent, sous le commandement de Loucoua ⁴. Contre eux, l'empereur envoya Marcus Turbon ⁵ avec une force d'infanterie, des navires et de la cavalerie. [4] Celui-ci mena avec peine la guerre contre eux en de nombreux combats et pendant un long temps. Il tua de nombreux milliers de Juifs, non seulement de ceux de Cyrène, mais aussi de ceux d'Égypte qui s'étaient soulevés avec Loucoua, leur roi.

[6] De plus, l'Empereur ayant soupçonné les Juifs de Mésopotamie d'attaquer aussi les gens de ce pays, ordonna à Lusius Quietus d'en purifier la province ⁶. Celui-ci fit avancer ses troupes contre eux et massacra une très grande multitude. A la suite de ce succès, il fut nommé par l'empereur gouverneur de Judée. Ceux des Grecs qui ont transmis par écrit les événements de ces temps là, ont aussi raconté ces choses en propres termes ⁷.

5. Marcus Turbon fut envoyé en Égypte en 117 et il y resta à peu près un an. Rappelé au début de 118, il fut alors expédié en Mauritanie, SPARTIEN, *Hadrien*, 5.

6. Lusius Quietus fut envoyé en Judée vers 117. Cf. EUSÈBE, *Chronic.*, *ad annum* 115.

7. DION CASSIUS, *Hist.*, LXVIII, 32.

Γ'

- 3 [1]** Γραϊανου δὲ ἐφ' ὄλοις ἔτεσιν εἴκοσι τὴν ἀρχὴν μηνὶν ἐξ δέουσιν κρατήσαντος, Ἀἴλιος Ἀδριανὸς διαδέχεται τὴν ἡγεμονίαν. τούτῳ Κοδράτος λόγον προσφωνήσας ἀναδίδωσιν, ἀπολογίαν συντάξας ὑπὲρ τῆς καθ' ἡμᾶς θεοσεβείας, ὅτι δὴ τινες πονηροὶ ἄνδρες τοὺς ἡμετέρους ἐνοχλεῖν ἐπειρῶντο· εἰς ἔτι δὲ φέρεται παρὰ πλείστοις τῶν ἀδελφῶν, ἀτὰρ καὶ παρ' ἡμῖν τὸ σύγγραμμα. ἐξ οὗ κατιδεῖν ἔστιν λαμπρὰ τεκμήρια τῆς τε τοῦ ἀνδρὸς διανοίας καὶ τῆς ἀποστολικῆς ὀρθοτομίας. ὁ δ' αὐτὸς τὴν καθ' ἑαυτὸν ἀρχαιότητα παραφαίνει δι' ὧν ἱστορεῖ ταῦτα ἰδίαις φωναῖς·
- [2]**

« τοῦ δὲ σωτῆρος ἡμῶν τὰ ἔργα ἀεὶ παρῆν ἀληθῆ γὰρ ἦν¹, οἱ θεραπευθέντες, οἱ ἀναστάντες ἐκ νεκρῶν, οἱ οὐκ ὤφθησαν μόνον θεραπευόμενοι καὶ ἀνιστάμενοι, ἀλλὰ καὶ ἀεὶ παρόντες, οὐδὲ ἐπιδημοῦντος μόνον τοῦ σωτῆρος, ἀλλὰ καὶ ἀπαλλαγέντος ἦσαν² ἐπὶ χρόνον ἰκανόν, ὥστε καὶ εἰς τοὺς ἡμετέρους χρόνους τινὲς αὐτῶν ἀφίκοντο ».

- [3]** τοιοῦτος μὲν οὗτος· καὶ Ἀριστείδης δέ, πιστὸς ἀνὴρ τῆς καθ' ἡμᾶς ὀρμώμενος εὐσεβείας, τῷ Κοδράτῳ παραπλησίως ὑπὲρ

1. γὰρ ἦν faute antérieure à Eusèbe, ΓΑΡΗΝ fausse répétition de ΠΑΡΗΝ.
2. ἦσαν interpolation antérieure à Eusèbe.

1. En août 117, probablement le 10. Cf. L. Homo, *le Haut-Empire*, Paris, 1933, p. 475-476.

2. L'apologie de Quadratus semble perdue, en dehors du fragment cité par Eusèbe. On a plusieurs fois essayé de la retrouver, en tout ou en partie, sous des noms variés. Rendel HARRIS a cru en découvrir des restes importants dans les homélies pseudo-clémentines, le roman de Barlaam et Joasaph et l'apologie de sainte Catherine d'Alexandrie, P. G., 116, 267 ss. V. *Expositor*,

III

CEUX QUI, SOUS HADRIEN, ONT FAIT DES APOLOGIES POUR LA FOI

[1] Trajan ayant exercé le pouvoir pendant vingt ans entiers moins six mois, Aelius Hadrien reçoit la succession du pouvoir¹. C'est à ce dernier que Quadratus remit un discours qu'il lui avait adressé : il avait composé cette apologie en faveur de notre religion parce que certains hommes mauvais s'efforçaient de troubler les nôtres. On trouve encore maintenant ce livre chez beaucoup de nos frères et aussi chez nous². Il est possible d'y voir des preuves éclatantes de l'intelligence de l'auteur et de son exactitude apostolique. [2] L'écrivain manifeste son antiquité par ce qu'il raconte en propres termes :

« Les œuvres de notre Sauveur étaient toujours présentes, car elles étaient véritables : ceux qu'il a guéris, ceux qui ont été ressuscités des morts n'ont pas été vus seulement au moment où ils ont été guéris et ressuscités, mais encore constamment présents; et cela, non seulement pendant que le Sauveur vivait ici-bas, mais encore après sa mort. Ils ont été là pendant un long temps, de sorte que quelques-uns d'entre eux sont même arrivés jusqu'à nos temps. »

[3] Voilà ce qu'a été Quadratus. Aristide, lui aussi, qui était un fidèle de notre religion, a laissé comme Quadratus,

1921, p. 147 ss.; *Bulletin of John Ryland's library*, 1923, 355 ss.; 1924, 384 ss. Cette hypothèse a été vivement contredite par ROBINSON dans *Journal of Theological Studies*, 1924, p. 246 ss. et par E. KLOSTERMANN, et E. SEEBERG, *Die Apologie der hl. Katharina*, Berlin, 1924. Récemment DOM P. ANDRIESEN, *l'Apologie de Quadratus conservée sous le titre d'Épître à Diognète*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XIII, 1946, p. 5-39, 125-149, 239-260, a prétendu identifier la lettre à Diognète à l'apologie de Quadratus. Il semble peu probable que l'hypothèse s'impose. Cf. A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, p. 123-125; G. BARDY, *Sur l'Apologiste Quadratus*, dans *Mélanges Henri Grégoire*, t. I, 1949, p. 75-86.; H. I. MARROU, *L'Épître à Diognète*, Paris, 1952.

τῆς πίστεως ἀπολογίαν ἐπιφωνήσας Ἄδριανῷ καταλέλοιπεν σφίζεται δέ γε εἰς δεῦρο παρὰ πλείστοις καὶ ἡ τούτου γραφή.

Δ'

4 Ἐπει δὲ τρίτῃ τῆς αὐτῆς ἡγεμονίας Ἀλέξανδρος Ῥωμαίων ἐπίσκοπος τελευτᾷ, δέκατον τῆς οἰκονομίας ἀποπλήσας¹ ἔτος· Εὐστός ἦν τούτῳ διάδοχος. καὶ τῆς Ἀλεξανδρέων δὲ παροικίας ἀμφὶ τὸν αὐτὸν χρόνον Πρῆμον μεταλλάξαντα δωδεκάτῳ τῆς προστασίας ἔπει διαδέχεται Ἰουῆστος.

Ε'

5 [1] Τῶν γε μὴν ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπισκόπων τοὺς χρόνους γραφῆ σφζομένους οὐδαμῶς εὐρών (κομιδῇ γὰρ οὖν βραχυβίους αὐτοὺς

1. ἀποπλήσας ABDM ἀποπληρώσας TER.

3. Longtemps regardée comme perdue, l'Apologie d'Aristide a été retrouvée dans une traduction syriaque, dans une traduction arménienne et un remaniement grec conservé par la *Vita Barlaam et Joasaph*. Récemment, on en a découvert d'intéressants fragments grecs sur papyrus. Cf. J. GEFFCKEN, *Zwei griechische Apologeten*, Leipzig, 1907; A. RUECH, *op. cit.*, p. 126-130. Il n'est pas sûr qu'Eusèbe ait eu entre les mains l'Apologie d'Aristide, car il dit seulement qu'elle existait encore de son temps. D'après la traduction syriaque, Aristide aurait présenté son Apologie à Antonin, et non pas à Hadrien. La question reste débattue.

en faveur de la foi, une apologie qu'il avait adressée à Hadrien. Son ouvrage est également conservé jusqu'à présent chez un très grand nombre³.

IV

LES ÉVÊQUES DES ROMAINS ET DES ALEXANDRINS SOUS HADRIEN

La troisième année du même règne¹, Alexandre, évêque des Romains, mourut après avoir achevé la dixième année de son administration : Xyste fut son successeur. Vers le même temps, dans l'Église d'Alexandrie, Primus mourut la dixième année de sa présidence et Justus lui succéda.

V

LES ÉVÊQUES DE JÉRUSALEM, EN REMONTANT DEPUIS LE SAUVEUR JUSQU'AU TEMPS DONT NOUS PARLONS

[1] Quant aux évêques de Jérusalem, je n'ai trouvé nulle part leurs dates conservées par l'écriture : la tradition rapporte avec assurance qu'ils ont eu une vie très courte¹.

1. C'est-à-dire en 119-120. Le catalogue libérien qui donne sept ans de règne à Alexandre place en 117 le début de Xyste. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 127.

1. Dans la *Chronique*, *ad annum* 111, édit. HELM, p. 196; *ad annum* 123, p. 198-199; *ad annum* 135, p. 201; *ad annum* 160, p. 203, Eusèbe indique quelques dates, auxquelles il bloque d'ailleurs plusieurs noms; et finalement à l'année 185, p. 208-209, il déclare : « Tantis apud Hierosolymam episcopis constitutis, non potuimus discernere tempora singulorum eo quod usque in praesentem diem episcopatus eorum anni minime salventur ». Edit. HELM, p. 209; cf. E. SCHWARTZ, *Eusebius' Kirchengeschichte*, t. III, p. CCXXXIX-CCXLI.

- [2] λόγος κατέχει γενέσθαι), τοσοῦτον ἐξ ἐγγράφων παρείληφα, ὡς μέχρι τῆς κατὰ Ἀδριανὸν Ἰουδαίων πολιορκίας πεντεκαίδεκα τὸν ἀριθμὸν αὐτόθι γεγονάσιν ἐπισκόπων διαδοχαί, οὓς πάντας Ἑβραίους φασὶν ὄντας ἀνέκαθεν, τὴν γινῶσιν τοῦ Χριστοῦ γνησίως καταδέξασθαι, ὥστ' ἤδη πρὸς τῶν τὰ τοιαύδε ἐπικρίνειν δυνατῶν καὶ τῆς τῶν ἐπισκόπων λειτουργίας ἀξίους δοκιμασθῆναι· συνεστάναι γὰρ αὐτοῖς τότε τῆν πᾶσαν ἐκκλησίαν ἐξ Ἑβραίων πιστῶν ἀπὸ τῶν ἀποστόλων καὶ εἰς τὴν τότε διαρκεσάντων πολιορκίαν, καθ' ἣν Ἰουδαῖοι Ῥωμαίων αὐθις ἀποστάντες, οὐ μικροῖς πολέμοις ἤλωσαν. διαλελοιπότην δ' οὖν τῆνικαῦτα τῶν ἐκ περιτομῆς ἐπισκόπων, τοὺς ἀπὸ πρώτου νῦν ἀναγκαῖον ἂν εἴη καταλέξει. πρῶτος τοιγαροῦν Ἰάκωβος ὁ τοῦ κυρίου λεγόμενος ἀδελφὸς ἦν· μεθ' ὃν¹ δεύτερος Συμεὼν τρίτος Ἰούστος Ζακχαῖος τέταρτος πέμπτος Τωβίας· ἕκτος Βενιαμὴν Ἰωάννης ἕβδομος ὕγδοος Μαθθίας· ἕνατος Φίλιππος· δέκατος Σενέκας· ἐνδέκατος Ἰοῦστος· Λεὺς δωδέκατος Ἐφρῆς τρισκαιδέκατος τεσσαρεσκαιδέκατος Ἰωσήφ· ἐπὶ πᾶσι πεντεκαιδέκατος Ἰούδας.
- [4] τοσοῦτοι καὶ οἱ ἐπὶ τῆς Ἱεροσολύμων πόλεως ἐπίσκοποι ἀπὸ τῶν ἀποστόλων εἰς τὸν δηλούμενον διαγενόμενοι χρόνον, οἱ
- [5] πάντες ἐκ περιτομῆς. ἤδη δὲ δωδέκατον ἐχούσης ἔτος τῆς ἡγεμονίας², Ἔϋστον δεκαέτη χρόνον ἀποπλήσαντα ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων ἐπισκοπῆς ἕβδομος ἀπὸ τῶν ἀποστόλων διαδέχεται Τελεσφόρος· ἐνιαυτοῦ δὲ μεταξὺ καὶ μηνῶν διαγενομένου, τῆς Ἀλεξανδρέων παροικίας τὴν προστασίαν Εὐμένης ἕκτω κλήρω διαδέχεται, τοῦ πρὸ αὐτοῦ ἔτεσιν ἔνδεκα διαρκέσαντος.

1. μεθ' ὃν ATERDML om RS.

2. ἡγεμονίας TERBDMSL ἡγεμονίας ἀδριανου Α.

2. On ignore quels sont ces livres, mais on peut penser aux *Mémoires d'Hégésippe*, tout au moins pour les évêques judéo-chrétiens.

[2] J'ai appris cependant dans des documents écrits³, que, jusqu'au siège des Juifs sous Hadrien, il y avait eu à Jérusalem un chiffre de quinze successions d'évêques, que l'on dit avoir été tous Hébreux de vieille souche et avoir reçu d'une manière authentique la connaissance du Christ. Par suite, ceux qui étaient capables de décider là-dessus les avaient alors jugés dignes de la charge épiscopale. En effet, l'Église entière de Jérusalem était alors composée d'Hébreux fidèles : il en fut ainsi depuis les apôtres jusqu'au siège que subirent ceux qui vivaient alors, au cours duquel les Juifs se séparèrent de nouveau des Romains et furent détruits en des guerres très grandes.

[3] Comme les évêques de la circoncision s'achèvent donc à ce moment, il peut être nécessaire d'en donner maintenant la liste depuis le premier. Le premier fut donc Jacques, celui qu'on appelle le frère du Seigneur. Après lui, le second fut Siméon, le troisième Justus, le quatrième Zacchée, le cinquième Tobias, le sixième Benjamin, le septième Jean, le huitième Matthias, le neuvième Philippe, le dixième Sénèque, le onzième Justus, le douzième Lévi, le treizième Ephrem, le quatorzième Joseph, enfin le quinzième Judas. [4] Tels furent les évêques de la ville de Jérusalem depuis les apôtres jusqu'au temps dont nous parlons, tous de la circoncision.

[5] Alors que le règne (d'Hadrien) en était déjà à la douzième année³, Xyste ayant accompli la dixième année de l'épiscopat à Rome⁴, Téléphore lui succède, le septième depuis les apôtres. Un an et des mois⁵ s'étant écoulés dans l'intervalle, Eumène reçoit la première place dans l'Église des Alexandrins, au sixième rang, son prédécesseur ayant duré onze ans.

3. C'est-à-dire en 128-129.

4. Le catalogue libérien s'accorde avec Eusèbe sur la durée de l'épiscopat de Xyste; mais il fait commencer Téléphore en 127. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 128-129.

5. Le ms. M et la traduction latine écrivent ici un mois.

Ϛ'

- 6 [1] Καὶ δῆτα τῆς Ἰουδαίων ἀποστασίας ἀθίς εἰς μέγα καὶ πολὺ προελθούσης, Ῥοῦφος ἐπάρχων τῆς Ἰουδαίας, στρατιωτικῆς αὐτῷ συμμαχίας ὑπὸ βασιλέως πεμφθείσης, ταῖς ἀπονοαῖς αὐτῶν ἀφειδῶς χρώμενος ἐπεξῆει, μυριάδας ἀθρόως ἀνδρῶν ὁμοῦ καὶ παίδων καὶ γυναικῶν διαφθεῖρων πολέμου τε νόμφ
- [2] τὰς χώρας αὐτῶν ἐξανδραποδιζόμενος. ἐστρατήγει δὲ τότε Ἰουδαίων¹ Βαρχωχεβας ὄνομα, ὃ δὴ ἀστέρα δηλοῖ², τὰ μὲν ἄλλα φονικὸς καὶ ληστρικός τις ἀνὴρ, ἐπὶ δὲ τῇ προσηγορίᾳ, οἷα ἐπ' ἀνδραπόδων, ὡς δὴ ἐξ οὐρανοῦ φωστήρ αὐτοῖς κατεληλυθῶς κακουμένοις τε ἐπιλάμψαι τερατευόμενος. ἀκμάσαντος δὲ τοῦ πολέμου ἔτους ὀκτωκαιδεκάτου τῆς ἡγεμονίας³ κατὰ Βηθθηρα (πολίχνη τις ἦν ὀχυρωτάτη, τῶν Ἱεροσολύμων οὐ σφόδρα πόρρω διεστῶσα) τῆς τε ἐξῴθεν πολιορκίας χρονίου γενομένης λιμῷ τε καὶ δίψει τῶν νεωτεροποιῶν εἰς ἔσχατον ὀλέθρου περιελαθόντων καὶ τοῦ τῆς ἀπονοαίας αὐτοῖς αἰτίου τὴν ἀξίαν ἐκτίσαντος δίκην, τὸ πᾶν ἔθνος ἐξ ἐκείνου καὶ τῆς περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα γῆς ἀμπαν ἐπιβαίνειν εἴργεται νόμου⁴ δόγματι

1. τότε Ἰουδαίων BD τότε Ἰουδαίων δεῦτερος τηνικαῦτα M Ἰουδαίων τηνικαῦτα ATER.

2. ὃ δὴ ἀστέρα δηλοῖ BDML ἀστέρα δηλοῖ τοῦτο A ἀστέρα τοῦτο δηλοῖ T¹ ὃ δὴ ἀστέρα τοῦτο δηλοῖ ER om S.

3. ἡγεμονίας TERBDMSL ἡγεμονίας ἀδριανοῦ A.

4. νόμου Mss S. *diuinae legis* L cf. Hieron.

1. Sur la révolte des Juifs, en 132, cf. *Chronic, ad annum 132-136*, édit. HELM, p. 200-201; DION CASSIUS, *Hist.*, LXIX, 12-14; E. SCHUERER, *op. cit.*, p. 670-704; M.-J. LAGRANGE, *le Messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 309-325.

2. Dans la *Chronique*, le chef de la révolte porte le nom de Chochebas. JUSTIN, *Apol.*, I, 31, lui donne le nom de Barchochebas, fils de l'étoile, que retiennent généralement les historiens.

3. Cf. *Num.*, xxiv, 17; Balaam avait annoncé qu'une étoile sortirait de

VI

LE DERNIER SIÈGE DE JÉRUSALEM SOUS HADRIEN

[1] La révolte des Juifs grandissait et se développait alors de nouveau¹. Rufus, gouverneur de la Judée, après que l'empereur lui eut envoyé des renforts en soldats, profita sans pitié de leurs folies et marcha contre eux. Il tua, par masses, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et, conformément aux lois de la guerre, il réduisit leur pays en servitude.

[2] Un homme du nom de Barchochébas² était alors à la tête des Juifs : ce nom signifie étoile. Pour le reste, il était un voleur et un meurtrier, mais par son nom il en imposait à des esclaves, comme s'il était une lumière venue du ciel pour eux et miraculeusement destiné à les éclairer³ dans leurs malheurs.

[3] La guerre était arrivée à son apogée la dix-huitième année du règne (d'Hadrien)⁴, aux environs de Betthéra⁵ : c'était une petite ville très fortifiée qui n'était pas très loin de Jérusalem. Le siège, dirigé du dehors, ayant duré longtemps, les révoltés furent poussés par la faim et par la soif aux dernières extrémités de la destruction. Celui qui était la cause de leur folie en subit le juste châtiment; et depuis ce temps-là, tout le peuple reçut la défense absolue, par une décision ayant force de loi et par des commandements

Jacob; Barchochebas prétendait que l'oracle se réalisait en sa personne.

4. C'est-à-dire en 134-135. La campagne contre les Juifs dura en tout trois ans et demi; peut-être est-ce là un chiffre symbolique, la moitié de la dernière semaine de David. Eusèbe ne parle pas de la destruction de Jérusalem. Saint Jérôme, par contre, la mentionne à plusieurs reprises; *Comment. in Isa.*, I, 5; *Comment. in Hierem.*, XXXI, 15; *Comment. in Ezech.*, XXIV; *Comment. in Joel*, I, 4.

5. Sur Betthera, voir F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine*, t. II, Paris, 1938, p. 271.

καὶ διατάξουσιν Ἀδριανοῦ, ὡς ἂν μὴδ' ἐξ ἀπόπτου θεωροῖεν τὸ πατρῶον ἔδαφος, ἐγκλεουσαμένου Ἀρίστων ὁ Πελλαῖος⁶ ἱστορεῖ. [4] οὕτω δὴ τῆς πόλεως εἰς ἐρημίαν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους παντελεῖ τε φθορὰν τῶν πάλαι οἰκητόρων ἐλθούσης ἐξ ἀλλοφύλου τε γένους συνοικισθείσης, ἣ μετέπειτα συσταῖσα Ῥωμαϊκὴ πόλις τὴν ἐπωνυμίαν ἀμείψασα, εἰς τὴν τοῦ κρατοῦντος Αἰλίου Ἀδριανοῦ τιμὴν Αἰλία προσαγορεύεται. καὶ δὴ τῆς αὐτόθι ἐκκλησίας ἐξ ἔθνῶν συγκροτηθείσης, πρῶτος μετὰ τοὺς ἐκ περιτομῆς ἐπισκόπους τὴν τῶν ἐκεῖσε λειτουργίαν ἐγχειρίζεται Μάρκος.

Ζ'

- 7 [1] Ἦδη δὲ λαμπροτάτων δίκην φωστήρων τῶν ἀνὰ τὴν οἰκουμένην ἀποστιλβουσῶν ἐκκλησιῶν ἀκμαζούσης τε εἰς ἅπαν τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος τῆς εἰς τὸν σωτήρα καὶ κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν πίστεως, ὁ μισόκαλος δαίμων οἶα τῆς ἀληθείας ἐχθρὸς καὶ τῆς τῶν ἀνθρώπων σωτηρίας ἀεὶ συγγάνων πολεμιώτατος, πάσας στρέφων κατὰ τῆς ἐκκλησίας μηχανάς, πάλαι μὲν τοῖς [2] ἔξωθεν διωγμοῖς κατ' αὐτῆς ὠπλίζετο, τότε γε μὴν τούτων ἀποκεκλεισμένοις, πονηροῖς καὶ γόησιν ἀνδράσιν ὥσπερ τισὶν ὀλεθριοῖς ψυχῶν ὄργανοις διακόνους τε ἀπωλείας χρώμενος,

5. πελλαῖος ABD² SL παλαιὸς TERD²M.

6. Cf. JUSTIN, *Apol.*, I, 47; *Dialog.*, xvi, xcii; TERTULLIEN, *Adv. Iudaeos*, 13; *Apolog.*, 21. Eusèbe emprunte ses renseignements à Ariston de Pella, qui est sans doute la source de Tertullien. L'interdiction faite aux Juifs de retourner à Jérusalem paraît être tombée en désuétude à partir de Sévère, mais elle fut renouvelée par Constantin, qui autorisa seulement les Juifs à venir dans la ville une fois par an, moyennant le paiement d'une taxe. Cf. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 51, n. 2; J. JUSTER, *Les Juifs dans l'empire romain*, Paris, 1914,

d'Hadrien, d'approcher même des environs de Jérusalem, de telle sorte que celui-ci interdit aux Juifs de contempler, même de loin, le sol de la patrie. C'est là ce que raconte Ariston de Pella ⁶.

[4] Ainsi la ville (de Jérusalem) fut réduite à être totalement désertée par le peuple juif et à perdre ceux qui l'avaient habitée autrefois. Elle reçut des habitants de race étrangère. La ville romaine, qui la remplaça, changea de nom et fut appelée Aelia en l'honneur de l'empereur Aelius Hadrien ⁷. L'Église de la ville fut elle aussi composée de Gentils et le premier, après les évêques de la circoncision, qui en reçut la charge, fut Marc.

VII

QUELS FURENT, EN CE TEMPS-LA, LES CHEFS DE LA GNOSE AU NOM MENSONGER

[1] Alors que déjà, comme des astres très éclatants, les Églises brillaient dans l'univers et que, à travers tout le genre humain, la foi en notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ était en pleine floraison, le démon ennemi du bien, qui est toujours l'ennemi de la vérité et l'adversaire irréductible du salut des hommes, tourna toutes ses machinations contre l'Église. Autrefois, il avait mis en œuvre contre elle les persécutions venues du dehors; [2] alors, ces persécutions lui étant fermées, il se servit d'hommes mauvais et de magiciens comme d'instruments capables de perdre les âmes et de ministres de perdition; il mena la lutte par de nouveaux

t. II, p. 171-175. Sur Ariston, cf. E. SCHUERER, *op. cit.*, I, 63-65; A. PUECH, *op. cit.*, II, 156-159; A. LUKYN WILLIAMS, *Adversus Iudaeos*, Cambridge, 1935, p. 28-30; M. SIMON, *Verus Israël*, p. 167.

7. Voir *Chronic.*, ad annum 136, édit. HELM, p. 201. Cf. H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Jérusalem, Recherches de typographie, d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1914-1926, t. II, 6-39; 881-887.

- έτέραις κατεστρατήγει μεθόδοις, πάντα πόρον έπινοών, ώς αν υπρδύντες γόητες και άπατηλοι την αύτην του δόγματος ήμιν προσηγορίαν, όμου μέν τών πιστών τους προς αύτων άλικομέ- νους εις βυθόν άπωλείας άγοιεν, όμου δε τους τής πίστεως άγνώτας δι' ών αύτοι δρώντες επιχειροΐεν, άποτρέποιντο τής
- [3] έπι τον σωτήριον λόγον παρόδου. από γοϋν του Μενάνδρου, όν διάδοχον του Σίμωνος ήδη πρότερον παραδεδώκαμεν, άμφιστο- μος ώσπερ και δικέφαλος όφιώδης τις προελθοϋσα δύναμις δυειν αίρέσεων διαφόρων άρχηγούς κατεστήσατο, Σατορνϊόν τε 'Αντιο- χέα το γένος και Βασιλειδην 'Αλεξανδρέα' ών ό μέν κατά Συρίαν, ό δε κατ' Αίγυπτον συνεστήσαντο θεομισών αίρέσεων διδασκαλεία.
- [4] τά μέν οϋν πλείστα τον Σατορνϊον τά αύτά τῷ Μενάνδρω ψευδολογήσαι ό Είρηναΐος δηλοΐ, προσχήματι δε άπορρητοτέρων¹ τον Βασιλειδην εις το άπειρον τειναι τās έπινοίας, δυσσεβοϋς
- [5] αίρέσεως έαυτῷ τερατώδεις άναπλάσαντα μυθοποιίας. πλεί- στων οϋν εκκλησιαστικῶν άνδρῶν κατ' εκείνο καιροϋ τής άλη- θείας ύπεραγωνιζομένων λογικώτερόν τε τής άποστολικής και εκκλησιαστικής δόξης ύπερμαχούντων, ήδη τινές και δια συγ- γραμμάτων τοΐς μετέπειτα προφυλακτικās αύτων δη τούτων τών
- [6] δηλωθεισῶν αίρέσεων παρεΐχον έφόδους' ών εις ήμās κατηλθεν έν τοΐς τότε γνωριμωτάτου συγγραφέως 'Αγρίππα Κάστορος Ικα- νώτατος κατά Βασιλειδου έλεγχος, την δεινότητα τής τάνδρος άποκαλύπτων γοητείας.
- [7] εκφαίνων δ' οϋν αύτου τά άπόρρητα, φησίν αύτον εις μέν το εύαγγέλιον τέσσαρα προς τοΐς είκοσι συντάξει βιβλία, προφήτας δε έαυτῷ όνομάσαι Βαρκαββάν και Βαρκῶφ και άλλους άνυπάρκ- τους τινάς έαυτῷ συστησάμενον, βαρβάρους τε αύτοΐς εις κατά-

1. άπορρητοτέρων ΑΤΕΡSΛ άπορρητοτέρω ΒDΜ ut altius aliquid et uerisimilius adinuenisse uideatur Irenée.

1. Voir *supra*, III, xxvi, 1.

2. Cf. *Chronic.*, ad annum 132, édit. HELM, p. 209.

3. ΙΡΕΝΕΕ, *Advers. Haeres*, I, xxiv, 1-3.

4. Agrippa Castor ne nous est connu que par Eusébe, qui devait avoir son ouvrage entre les mains. Voir A. ΡΥΒСН. *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, Paris, 1928, p. 261.

moyens, inventant toute sorte de procédés : les magiciens et les trompeurs, revêtant le même titre de croyances que nous, tantôt devaient capturer ainsi un certain nombre de fidèles et les précipiter dans un abîme de perdition, tantôt ils devaient détourner de la voie qui mène à la parole du salut ceux qui ignoraient la foi et sur lesquels ils s'exerceraient par leur action.

[3] De Ménandre donc, que nous avons dit plus haut avoir été le successeur de Simon ¹, sortit, semblable à un serpent à deux gueules et à deux têtes, une puissance qui produisit les chefs de deux hérésies différentes : Saturnin, originaire d'Antioche, et Basilide d'Alexandrie ². De ces hérétiques, l'un installa en Syrie, l'autre en Égypte, les écoles d'hérésies ennemies de Dieu. [4] Irénée montre que Saturnin répétait le plus souvent les mêmes mensonges que Ménandre, et que Basilide, sous prétexte de choses ineffables, débitait à l'infini ses inventions, en fabriquant les mythes monstrueux d'une hérésie impie ³.

[5] En ce temps-là, un très grand nombre d'hommes ecclésiastiques luttèrent pour la vérité avec une grande éloquence et défendaient les opinions apostoliques et ecclésiastiques. Quelques-uns même offrirent dès lors à ceux qui devaient venir après eux, par le moyen de leurs écrits, des moyens prophylactiques contre ces hérésies dont nous venons de parler. [6] De ces écrits est venue jusqu'à nous une réfutation très puissante de Basilide, due à Agrippa Castor qui était alors un écrivain très connu ⁴ : elle découvre la dangereuse habileté de la magie hérétique. [7] Agrippa découvre donc les mystères cachés de Basilide et dit qu'il avait composé vingt-quatre livres sur l'Évangile ⁵ et qu'il avait inventé pour lui des prophètes qu'il nommait Barcabbas et Barkoph, et d'autres encore qui n'avaient pas existé, à qui il imposait

5. On voudrait avoir plus de renseignements sur ces livres, comme sur l'Évangile qui en fournissait la matière; s'agit-il d'un évangile écrit? ou même d'un de nos quatre évangiles canoniques? Dans ce cas, Basilide serait peut-être le plus ancien commentateur connu de l'Évangile. Il est plus probable que c'était son propre Évangile qu'il expliquait. V. ORIGÈNE, *In Luc. hom.*, 1, édit. RAUER, Leipzig, 1930, p. 5. Cf. A. PUECH, *op. cit.*, p. 243-244.

- πληξιν τῶν τὰ τοιαῦτα τεθηπότων ἐπιφημίσαι προσηγορίας, διδάσκειν τε ἀδιαφορεῖν εἰδωλοθύτων ἀπογευομένους καὶ ἐξομνυμένους ἀπαραφυλάκτως τὴν πίστιν κατὰ τοὺς τῶν διωγμῶν καιρούς, Πυθαγορικῶς τε τοῖς προσιοῦσιν αὐτῷ πενταέτη σιωπὴν
- [8] παρακελεύεσθαι· καὶ ἕτερα δὲ τούτοις παραπλήσια ἀμφὶ τοῦ Βασιλείδου καταλέξας ὁ εἰρημένος οὐκ ἀγεννῶς τῆς δηλωθείσης
- [9] αἰρέσεως εἰς προὔπτον ἐφώρασε τὴν πλάνην. γράφει δὲ καὶ Εἰρηναῖος συγχρονίσαι τούτοις Καρποκράτην, ἑτέρας αἰρέσεως τῆς τῶν Γνωστικῶν ἐπικληθείσης πατέρα· οἱ καὶ τοῦ Σίμωνος οὐχ ὡς ἐκεῖνος κρύβδην, ἀλλ' ἤδη καὶ εἰς φανερόν τὰς μαγείας παραδιδόναι ἤξιουν, ὡς ἐπὶ μεγάλοις δῆ, μόνον οὐχὶ καὶ σεμνυόμενοι τοῖς κατὰ περιεργίαν πρὸς αὐτῶν ἐπιτελουμένοις φίλτρους ὄνειροπομποῖς τε καὶ παρέδροις τισὶ δαίμοσιν καὶ ἄλλαις ὁμοιοτρόποις τισὶν ἀγωγαῖς· τούτοις τε ἀκολουθῶς πάντα θρᾶν χρῆναι διδάσκειν τὰ ἀσχυροργότατα τοὺς μέλλοντας εἰς τὸ τέλειον τῆς κατ' αὐτοὺς μυσταγωγίας ἧ καὶ μᾶλλον μυσσαροποιίας ἐλεύσεσθαι, ὡς μὴ ἂν ἄλλως ἐκφευξομένους τοὺς κοσμικούς, ὡς ἂν ἐκεῖνοι φαῖεν, ἄρχοντας, μὴ οὐχὶ πᾶσιν τὰ δι' ἀρρητοποιίας ἀπονεύμαντας χρέα.
- [10] τούτοις δῆτα συνέβαινε διακόνους χρώμενον τὸν ἐπιχαιρεσῖακον δαίμονα τοὺς μὲν πρὸς αὐτῶν ἀπατωμένους οἰκτρῶς οὕτως εἰς ἀπώλειαν ἀνδραποδίζεσθαι, τοῖς δ' ἀπίστοις ἔθνεσιν πολλὴν παρέχειν κατὰ τοῦ θεοῦ λόγου δυσφημίας περιουσίαν, τῆς ἐξ αὐτῶν φήμης εἰς τὴν τοῦ παντὸς Χριστιανῶν ἔθνος
- [11] διαβολὴν καταχεομένης. ταύτη δ' οὖν ἐπὶ πλείστον συνέβαινε τὴν περὶ ἡμῶν παρὰ τοῖς τότε ἀπίστοις ὑπόνοιαν δυσσεβῆ καὶ ἀτοπωτάτην διαδίδοσθαι, ὡς δὴ ἀθεμίτοις πρὸς μητέρας καὶ
- [12] ἀδελφὰς μίξεσιν ἀνοσίαις τε τροφαῖς χρωμένων. οὐκ εἰς μακρόν γε μὴν αὐτῷ ταῦτα προυχῶρει, τῆς ἀληθείας αὐτῆς ἑαυτὴν συνιστώσης ἐπὶ μέγα τε φῶς κατὰ τὸν προϊόντα χρόνον

6. IRÉNÉE, *Advers. Haeres*, I, xxv, 1, 6, 3, 4.

7. Cf. E. de FAYE, *Gnostiques et gnosticisme*, 2^e édit., Paris, 1925, p. 413-419.

8. Voir H. LECLERCQ, art. *Accusations contre les chrétiens*, dans *Diction. d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, 274-275.

des noms barbares pour frapper ceux que saisissaient de stupeur de semblables inventions. (L'hérétique) enseignait encore qu'il était indifférent de goûter aux idolothytes et de parjurer, sans la moindre réserve, sa foi dans les temps de persécution; à la manière de Pythagore, il imposait à ses disciples un silence de cinq ans. [8] Le même auteur rapporte encore, au sujet de Basilide, d'autres choses du genre de celles-ci et il prend admirablement sur le fait l'erreur de la dite hérésie.

[9] Irénée ⁶, lui aussi, écrit que Carpocrate vivait en même temps que ceux-ci; il était le père d'une autre hérésie, celle qui est appelée des Gnostiques. Ceux-ci trouvaient bon de pratiquer les opérations magiques de Simon, non comme ce dernier en secret, mais bien ouvertement, comme ils l'auraient fait pour quelque chose de grand. Ils allaient jusqu'à vénérer les philtres composés par eux avec un grand soin, les démons qui envoient les songes et qui prennent place auprès des hommes, et d'autres affaires du même genre. Conséquemment à cela, ils enseignaient à ceux qui voulaient aller jusqu'à l'achèvement de leur mystagogie ou plutôt de leur infâmie qu'il fallait tout faire, même les actes les plus honteux, parce que, disaient-ils, ils n'échapperaient pas autrement aux princes de ce monde, comme ils les appelaient, qu'en leur accordant à tous ce qu'il fallait, par des actions honteuses ⁷.

[10] Il arriva, sans aucun doute, que le démon qui se réjouit du mal, se servit de ces ministres, soit pour réduire en esclavage en vue de leur perte ceux qui avaient été misérablement trompés par eux, soit pour fournir aux nations infidèles de multiples prétextes de dire du mal contre la parole divine, car leur renommée se répandait pour la calomnie de tout le peuple des chrétiens. [11] Ce fut donc de cette manière, en très grande partie, que prit naissance l'opinion impie et tout à fait déraisonnable, alors courante à notre sujet parmi les croyants, que nous commettions d'abominables unions avec nos mères et nos sœurs et que nous mangions des nourritures infâmes ⁸. [12] Tout cela d'ailleurs ne servit pas longtemps au démon, car la vérité elle-même se leva et brilla, avec le

- [13] διαλαμπούσης. ἔσβεστο μὲν γὰρ αὐτίκα πρὸς αὐτῆς ἐνεργείας ἀπελεγχόμενα τὰ τῶν ἐχθρῶν ἐπιτεχνήματα, ἄλλων ἐπ' ἄλλαις αἰρέσεων καινοτομουμένων, ὑπορρουσῶν ἀεὶ τῶν προτέρων καὶ εἰς πολυτρόπους καὶ πολυμόρφους ἰδέας ἄλλοτε ἄλλως φθειρομένων· προῆει δ' εἰς αὕξην καὶ μέγεθος, ἀεὶ κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως ἔχουσα, ἢ τῆς καθόλου καὶ μόνης ἀληθοῦς ἐκκλησίας λαμπρότης, τὸ σεμνὸν καὶ εἰλικρινὲς καὶ ἐλευθέριον τό τε σῶφρον καὶ καθαρὸν τῆς ἐνθού πολιτείας τε καὶ φιλοσοφίας εἰς ἅπαν γένος
- [14] Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων ἀποστίλβουσα. συναπέσβη δ' οὖν ἅμα τῷ χρόνῳ καὶ ἢ κατὰ παντὸς τοῦ δόγματος διαβολή, ἔμενε δὲ ἄρα μόνη παρὰ πᾶσι κρατούσα καὶ ἀνομολογουμένη τὰ μάλιστα διαπρέπειν ἐπὶ σεμνότητι καὶ σωφροσύνη θεοῖς τε καὶ φιλοσόφοις δόγμασιν ἢ καθ' ἡμᾶς διδασκαλία, ὡς μηδένα τῶν εἰς νῦν αἰσχροὺς ἐπιφέρειν τολμᾶν κατὰ τῆς πίστεως ἡμῶν δυσφημίαν μηδέ τινα τοιαύτην διαβολὴν οἷαις πάλαι πρότερον φίλον ἦν χρῆσθαι τοῖς καθ' ἡμῶν ἐπισυνισταμένοις.

Η'

- [15] Ὅμως δ' οὖν κατὰ τοὺς δηλουμένους αὐθις παρήγεν εἰς μέσον ἢ ἀλήθεια πλείους ἑαυτῆς ὑπερμάχους, οὐ δι' ἀγράφων αὐτὸ μόνον ἐλέγχων, ἀλλὰ καὶ δι' ἐγγράφων ἀποδείξεων κατὰ
- 8 [1] τῶν ἀθέων αἰρέσεων στρατευομένων· ἐν τούτοις ἐγνωρίζετο Ἡγήσιππος, οὗ πλείσταίς ἤδη πρότερον κεχρήμεθα φωναῖς, ὡς

progrès du temps, d'une grande lumière. [13] Les machinations des ennemis s'éteignirent en effet aussitôt, confondues par la propre action de la vérité : les hérésies s'ouvraient les unes après les autres de nouvelles voies; les plus anciennes s'évanouissaient constamment et se corrompaient, chacune à sa manière, pour donner naissance à des idées diverses et de formes variées. Au contraire, subsistant dans la même identité, l'éclat de la seule véritable Église catholique allait en augmentant et en grandissant, projetant sur la race entière des Grecs et des Barbares les rayons de ce qu'il y a de vénérable, de pur, de libre, de sage, de chaste dans sa conduite et sa philosophie divine.

[14] Avec le temps s'éteignit donc la calomnie contre toute notre croyance, et notre enseignement demeura seul victorieux auprès de tous, et l'on reconnut qu'il l'emportait de beaucoup par son caractère vénérable et sage et par ses doctrines philosophiques. De la sorte personne n'ose maintenant apporter contre notre foi des racontars honteux, ni des calomnies semblables à celles dont on aimait à se servir auparavant chez ceux qui s'étaient conjurés contre nous.

[15] Du reste, aux temps dont nous parlons, la vérité présenta de très nombreux défenseurs, qui luttèrent contre les hérésies athées non seulement par des réfutations orales, mais aussi par des démonstrations écrites.

VIII

QUELS FURENT LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES

[1] En ces temps-là était célèbre Hégésippe dont nous avons déjà, à maintes reprises, utilisé les paroles¹ pour établir,

1. Cf. *supra*, II, xxiii, 4-18; III, xi, xii; III, xix-xx; III, xxxii.

ἂν ἐκ τῆς αὐτοῦ παραδόσεως τινὰ τῶν κατὰ τοὺς ἀποστόλους
 [2] παραθέμενοι ¹. ἐν πέντε δ' οὖν συγγράμμασιν οὗτος τὴν ἀπλανῆ
 παράδοσιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος ἀπλουστάτη συντάξει
 γραφῆς ὑπομνηματισάμενος, καθ' ὃν ἐγνωρίζετο σημαίνει χρόνον,
 περὶ τῶν ἀρχῆθεν ἰδρυσάντων τὰ εἰδωλα οὕτω πως γράφων

« οἷς κενοτάφια καὶ ναοὺς ἐποίησαν ὡς μέχρι νῦν ὧν ἔστιν καὶ
 Ἀντίνοος, δοῦλος Ἀδριανοῦ Καίσαρος, οὗ καὶ ἀγων ἄγεται
 Ἀντινόειος, ὃ ² ἐφ' ἡμῶν γενόμενος. καὶ γὰρ πόλιν ἔκτισεν
 ἐπώνυμον Ἀντινόου καὶ προφήτας ³ ».

[3] κατ' αὐτὸν δὲ καὶ Ἰουστίνος, γνήσιος τῆς ἀληθοῦς φιλοσοφίας
 ἑραστής, ἔτι τοῖς παρ' Ἑλλήσιν ἀσκούμενος ἐνδιέτριβεν λόγοις.
 σημαίνει δὲ καὶ αὐτὸς τουτοὶ τὸν χρόνον ἐν τῇ πρὸς Ἀντων-
 νῖνον ἀπολογία ὧδε γράφων

« οὐκ ἄτοπον δὲ ἐπιμνησθῆναι ἐν τούτοις ἡγούμεθα καὶ Ἀντι-
 νόου τοῦ νῦν γενομένου, ὃν καὶ ἅπαντες ὡς θεὸν διὰ φόβον σέβειν
 ὠρμηντο, ἐπιστάμενοι τίς τε ἦν καὶ πόθεν ὑπῆρχεν ».

[4] ὁ δ' αὐτὸς καὶ τοῦ τότε κατὰ Ἰουδαίων πολέμου μνημονεύων
 ταῦτα παρατίθεται

« καὶ γὰρ ἐν τῷ νῦν γενομένῳ Ἰουδαϊκῷ πολέμῳ Βαρχωχεβας,
 ὁ τῆς Ἰουδαίων ἀποστάσεως ἀρχηγέτης, Χριστιανούς μόνους
 εἰς τιμωρίας δεινάς, εἰ μὴ ἀρνοῖντο Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν καὶ
 βλασφημοῖεν, ἐκέλευεν ἀγεσθαί ».

[5] ἐν ταύτῳ δὲ καὶ τὴν ἀπὸ τῆς Ἑλληνικῆς φιλοσοφίας ἐπὶ τὴν
 θεοσέβειαν μεταβολὴν αὐτοῦ, ὅτι μὴ ἀλόγως, μετὰ κρίσεως δὲ
 αὐτῷ γηγόνει, δηλῶν, ταῦτα γράφει

1. παραθέμενοι BD²M παραθεμένου D¹ παρατιθέμενοι ATER.

2. ὁ MS ὁ καὶ BD om ATER *agones... qui Antinoii appellantur, nostris
 adhuc temporibus instituti* L.

3. καὶ προφήτας om S.

par le moyen de sa tradition, certains faits des temps des apôtres. [2] Celui-ci rapporte donc en cinq livres de *Mémoires* la tradition sans erreur de la prédication apostolique, et il écrit en une composition fort simple; il y montre le temps où il se faisait connaître, en écrivant ceci de ceux qui, au commencement, élevèrent des idoles :

« On leur faisait des cénotaphes et des temples, comme on le fait jusqu'à présent. Parmi eux se trouve aussi Antinoüs, esclave d'Hadrien César, dont les jeux s'appellent Antinoïens et qui a vécu de nos jours². (Hadrien) bâtit en effet une ville, qui porta le nom d'Antinoüs et institua des prophètes³. »

[3] Dans le même temps Justin, authentique amant de la véritable philosophie, passait son temps à s'exercer aux écrits des Grecs. Lui aussi indique cette époque, en écrivant ceci dans son *Apologie* à Antonin⁴ :

« Nous ne pensons pas hors de propos de rappeler ici Antinoüs, qui vivait de notre temps, que tous ont été poussés par la crainte à honorer comme un dieu, quoique sachant qui il était et d'où il sortait. »

[4] Le même (Justin), faisant mémoire de la guerre qui eut lieu alors contre les Juifs, ajoute ceci⁵ :

« Et en effet, dans la guerre juive qui a eu lieu maintenant, Barchochébas, le chef de la révolte des Juifs, a fait conduire à de terribles supplices les seuls chrétiens, s'ils ne reniaient pas et ne blasphémaient pas Jésus-Christ. »

[5] Dans le même ouvrage, en exposant sa conversion de la philosophie grecque à la religion de Dieu, il montre qu'il n'a pas agi sans raison, mais après examen, et il écrit ceci⁶ :

2. Cf. JUSTIN, *I Apol.*, xxix, 4, cité plus bas. Hégésippe était donc le contemporain de Justin.

3. Cf. EUSÈBE, *Chronic.*, ad annum 129, édit. HELM, p. 200.

4. JUSTIN, *I Apol.*, xxix, 4.

5. JUSTIN, *I Apol.*, xxxi, 6.

6. JUSTIN, *II Apol.*, xii, 1. Eusèbe cite souvent, sinon toujours, la seconde *Apologie* comme un appendice ou un complément de la première. V. *infra*, IV, xviii, son témoignage sur les œuvres de Justin. Cf. A. PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 139.

« και γὰρ αὐτὸς ἐγώ, τοῖς Πλάτωνος χαίρων διδάγμασι, διαβαλλομένους ἀκούων Χριστιανούς, ὄρων δὲ καὶ ἀφόβους πρὸς θάνατον καὶ πάντα τὰ νομιζόμενα φοβερά, ἐνενόουν ἀδύνατον εἶναι ἐν κακίᾳ καὶ φιληδονίᾳ ὑπάρχειν αὐτούς· τίς γὰρ φιλήδονος ἢ ἀκρατῆς καὶ ἀνθρωπειῶν σαρκῶν βορὰν ἡγούμενος ἀγαθόν, δύναται ἂν θάνατον ἀσπάζεσθαι, ὅπως τῶν ἑαυτοῦ στερηθείη ἐπιθυμιῶν, ἀλλ' οὐκ ἐκ παντὸς ζῆν ἀεὶ τὴν ἐνθάδε βιοτὴν καὶ λανθάνειν τοὺς ἄρχοντας ἐπειρᾶτο, οὐχ ὅτι ἑαυτὸν κατήγγελλεν φονευθησόμενος; »

Θ'

- [6] Ἔτι δ' ὁ αὐτὸς ἱστορεῖ δεξάμενον τὸν Ἀδριανὸν παρὰ Σερενίου Γρανιανοῦ, λαμπροτάτου ἡγουμένου, γράμματα ὑπὲρ Χριστιανῶν περιέχοντα ὡς οὐ δίκαιον εἶη ἐπὶ μηδενὶ ἐγκλήματι βοαῖς δήμου χαριζομένους ἀκρίτως κτείνειν αὐτούς, ἀντιγράψαι Μινουκίῳ Φουνδανῶ, ἀνθυπάτῳ τῆς Ἀσίας, προστάττοντα μηδένα
- [7] κρίνειν ἄνευ ἐγκλήματος καὶ εὐλόγου κατηγορίας· καὶ τῆς ἐπιστολῆς δὲ ἀντίγραφον παρατίθεται, τὴν Ῥωμαϊκὴν φωνήν, ὡς εἶχεν, διαφυλάξας, προλέγει δ' αὐτῆς ταῦτα·

« καὶ ἐξ ἐπιστολῆς δὲ τοῦ μεγίστου καὶ ἐπιφανεστάτου Καίσαρος Ἀδριανοῦ τοῦ πατρὸς ὑμῶν ἔχοντες ἀπαιτεῖν ὑμᾶς, καθὰ ἠξιώσαμεν, κελεῦσαι, τὰς κρίσεις γίνεσθαι, τοῦτο οὐχ ὡς ὑπὸ

4. κρίνειν BDML κτείνειν ATERS.

7. Le nom exact du proconsul d'Asie était Q. Licinius Silvanus Granianus Quadronius Proculus qui avait été consul en 106 avec L. Minucius Natalis, et celui de son successeur Minucius Fundanus, consul en 107 avec C. Vettienus Severus. Le rescrit d'Hadrien date de 124.

8. Le texte original du rescrit était donc en latin, et Justin l'avait inséré tel quel à la suite de la première Apologie. Eusèbe déclare avoir fait lui-même la traduction grecque. On peut se demander dans quelle mesure cette affirmation est exacte. En tout cas, le latin a disparu, et c'est le grec d'Eusèbe qui a pris sa place dans le manuscrit de Justin. On a souvent admis que Rufin, dans sa traduction d'Eusèbe, reproduit le texte authentique du rescrit. Cela est

« Et moi aussi, en effet, je me plaisais aux enseignements de Platon; mais en entendant calomnier les chrétiens et en voyant qu'ils étaient sans crainte devant la mort et tout ce qu'on estime redoutable, je pensais qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et l'amour du plaisir : quel est en effet l'ami du plaisir, l'intempérant, celui qui trouve bon de manger de la chair humaine, qui pourrait saluer la mort avec joie, de manière à être privé (par elle) de tout ce qu'il désire ? Ne s'efforcera-t-il pas au contraire, par tous les moyens, de vivre toujours l'existence d'ici-bas et d'échapper aux magistrats, plutôt que de se dénoncer lui-même pour être mis à mort ? »

[6] Le même écrivain raconte encore qu'Hadrien reçut du clarissime gouverneur, Serennius Granianus ⁷, une lettre au sujet des chrétiens, disant qu'il n'était pas juste, qu'en dehors de toute accusation on les tuât sans jugement, pour satisfaire aux cris du peuple. (L'empereur) répondit à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, en ordonnant de ne juger personne sans une plainte et une accusation en règle [7] (Justin) donna la copie de la lettre, en conservant le texte latin tel qu'il était ⁸, mais auparavant il écrit ceci :

« Et d'après une lettre du très grand et très illustre César Hadrien, votre père, nous aurions pu vous demander d'ordonner, selon que nous le trouvons bon, qu'il y eût des jugements.

peu probable. Cf. L. CALLEWAERT, *le Rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus*, dans *Revue d'Histoire et de Littérature religieuse*, VIII, 1903, p. 152-189. Il est cependant intéressant de reproduire le texte de Rufin.

« Exemplum epistulae imperatoris Hadriani ad Minucium Fundanum proconsulem Asiae.

« Accipi litteras ad me scriptas a decessore tuo Serennio Graniano clarissimo viro et non placet mihi relationem silentio praeterire, ne et innoxii perturbentur et calumniatoribus latrocinandi tribuatur occasio. Itaque si evidenter provinciales huic petitioni suae adesse valent adversum christianos, ut pro tribunali eos in aliquo arguant, hoc eis exsequi non prohibeo. Precibus autem in hoc solis et adclamationibus uti eis non permitto. Etenim multo aequius est, si quis uolet accusare, te cognoscere de objectis. Si quis igitur accusat et probat adversum leges quicquam agere memoratos homines, pro merito peccatorum etiam supplicia statues. Illud mehercule magnopere curabis, ut si quis calumniae gratia quemquam horum postulaverit reum, in hunc pro sui nequitia suppliciiis severioribus vindices. »

Ἄδριανοῦ κελευσθέν⁵ μᾶλλον ἠξιώσαμεν, ἀλλ' ἐκ τοῦ ἐπίστασθαι δικαίαν ἀξιοῦν τὴν προσφώνησιν⁶. ὑπετάξαμεν δὲ καὶ τῆς ἐπιστολῆς Ἄδριανοῦ τὸ ἀντίγραφον, ἵνα καὶ τοῦτο⁷ ἀληθεύειν ἡμᾶς γνωρίζητε, καὶ ἔστιν τόδε ».

[8] τούτοις ὁ μὲν δηλωθεὶς ἀνὴρ αὐτὴν παρατίθεται τὴν Ῥωμαϊκὴν ἀντιγραφὴν, ἡμεῖς δ' ἐπὶ τὸ Ἑλληνικὸν κατὰ δύναμιν αὐτὴν μετειλήφαμεν, ἔχουσαν ὧδε·

- 9 [1] « Μινοκλιῶ Φουνδανῶ. ἐπιστολὴν ἐδεξάμην γραφεῖσάν μοι ἀπὸ Σερεννίου Γρανιανοῦ, λαμπροτάτου ἀνδρός, ὄντινα σὺ διεδέξω. οὐ δοκεῖ μοι οὖν τὸ πρᾶγμα ἀζήτητον καταλιπεῖν, ἵνα μήτε οἱ ἄνθρωποι¹ ταράττωνται καὶ τοῖς συκοφάνταις χορηγία [2] κακουργίας παρασχεθῆ. εἰ οὖν σαφῶς εἰς ταύτην τὴν ἀξίωσιν οἱ ἐπαρχιωταὶ δύνανται δυσχυρίζεσθαι κατὰ τῶν Χριστιανῶν, ὧς καὶ πρὸ βήματος ἀποκρίνασθαι, ἐπὶ τοῦτο μόνον τραπέωσιν, ἀλλ' οὐκ ἀξιώσεσιν οὐδὲ μόναις βοαῖς. πολλῶ γὰρ μᾶλλον προσῆκεν, εἴ τις κατηγορεῖν βούλοιο, τοῦτό σε διαγινώσκειν. [3] εἴ τις οὖν κατηγορεῖ καὶ δείκνυσίν τι παρὰ τοὺς νόμους πράττοντας, οὕτως ὀρίζε κατὰ τὴν δύναμιν τοῦ ἀμαρτήματος· ὧς μὰ τὸν Ἡρακλέα εἴ τις συκοφαντίας χάριν τοῦτο προτεῖνοι, διαλάμβανε ὑπὲρ τῆς δεινότητος καὶ φρόντιζε ὅπως ἀν' ἐκδικήσεως ».

καὶ τὰ μὲν τῆς Ἄδριανοῦ ἀντιγραφῆς τοιαῦτα².

5. τοῦτο—κελευσθέν Mss S. οὐκ ἐκ τοῦ κεκρισθαι τοῦτο ὑπὸ Ἄδριανοῦ Iustin.

6. Après προσφώνησιν les mots καὶ ἐξήγησιν πεποηήμεθα ont été omis, erreur ancienne.

7. καὶ τοῦτο T¹BDM καὶ τοῦτο R¹ καὶ τούτω AR^s κἀν τούτω T^oT^rE καὶ κατὰ τοῦτο Iustin.

1. μήτε οἱ ἄνθρωποι Mss. S Iustin *ne et innoxii* L par conjecture.

2. καὶ—τοιαῦτα. non traduit S.

9. B. CAPELLE, *le Rescrit d'Hadrien et saint Justin*, dans *Rev. Bénéd.*, XXXIX, 1927, p. 365-368, a défendu victorieusement l'authenticité justinienne de cette

Nous n'avons pourtant pas trouvé bon de le faire parce que tel était l'ordre d'Hadrien, mais parce que nous savons que notre réclamation est juste. Nous plaçons encore à la suite la copie de la lettre d'Hadrien, afin que vous sachiez qu'en cela aussi nous disons la vérité. La voici ⁹. »

[8] L'homme dont nous parlons ajoute à cela le rescrit en latin. Nous l'avons, selon notre pouvoir, traduit en grec, comme il suit ¹⁰.

IX

« [1] A Minucius Fundanus.

« J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par Serennius Gravianus, homme clarissime, à qui tu as succédé. Il ne me semble donc pas bon de laisser l'affaire sans examen, de peur que les hommes ne soient inquiétés et qu'on n'offre aux dénonciateurs une aide dans leur méchanceté. [2] Si donc les habitants de la province peuvent soutenir ouvertement cette pétition contre les chrétiens, de manière à ce que l'affaire soit plaidée devant le tribunal, qu'ils se servent de ce seul moyen, et non pas de pétitions ou de simples cris. Il convient en effet beaucoup mieux, si quelqu'un veut porter une accusation, que tu en connaisses toi-même. [3] Si donc quelqu'un les accuse et prouve qu'ils font quelque chose contrairement aux lois, décide selon la gravité de la faute. Mais, par Hercule ! si quelqu'un allègue cela par délation, prononce un verdict sur cette conduite criminelle et aie le souci de la punir. »

Tel est le rescrit d'Hadrien.

introduction, et par suite l'authenticité du rescrit impérial lui-même. Il n'en est pas moins probable que Justin et après lui Eusèbe se sont trompés sur l'interprétation du rescrit. Cf. *Chronic.*, ad annum 127, édit. HELM, p. 199 : « Hadrianus Minucio Fundano proconsule Asiae scribit sine obiecto criminum christianos non condemnandos. Cuius epistulae usque ad nostram memoriam durat exemplum. » Cf. J. ZEILLER, dans V. MARTIN et A. FLICHE, *Histoire de l'Eglise*, t. I, Paris, 1934, p. 308-309.

10. Sur la connaissance du latin par Eusèbe, voir G. BARDY, *la Question des langues dans l'Eglise ancienne*, Paris, 1948, p. 129-130.

I'

- 10 τούτου δὲ τὸ χρεῶν μετὰ πρῶτον καὶ εἰκοστὸν ἔτος ἐκτίσαντος, Ἀντωνῖνος ὁ κληθεὶς Εὐσεβῆς τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν διαδέχεται. τούτου δὲ ἐν ἔτει πρῶτῳ Τελεσφόρου τὸν βίον ἐνδεκάτῳ τῆς λειτουργίας ἐνιαυτῷ μεταλλάξαντος, Ὑγῖνος τὸν κλῆρον τῆς Ῥωμαίων ἐπισκοπῆς παραλαμβάνει.

IA'

Ἱστορεῖ γε μὴν ὁ Εἰρηναῖος τὸν Τελεσφόρον μαρτυρῶν τῇ τελευτῇ διαπρέψαι, δηλῶν ἐν ταύτῳ κατὰ τὸν δηλούμενον Ῥωμαίων ἐπίσκοπον Ὑγῖνον Οὐαλεντῖνον ἰδίας αἰρέσεως εἰσηγητὴν καὶ Κέρδωνα τῆς κατὰ Μαρκίωνα πλάνης ἀρχηγὸν ἐπὶ τῆς Ῥώμης ἀμφω γνωρίζεσθαι, γράφει δὲ οὕτως:

- 11 [1] « Οὐαλεντῖνος μὲν γὰρ ἦλθεν εἰς Ῥώμην ἐπὶ Ὑγῖνου, ἤκμασεν δὲ ἐπὶ Πίου, καὶ παρέμεινεν ἕως Ἀνικητοῦ Κέρδων δ' ὁ πρὸ Μαρκίωνος καὶ αὐτὸς ἐπὶ Ὑγῖνου, ὅς ἦν ἑνατος¹ ἐπίσκοπος, εἰς τὴν ἐκκλησίαν ἐλθὼν καὶ ἐξομολογούμενος, οὕτως διετέλεσεν,

1. ἑνατος Mss. SL, erreur ancienne. Le texte de S. Irénée porte *octavus*.

1. Hadrien mourut le 10 juillet 138; L. Homo, *op. cit.*, p. 531-532.

2. V. *Chronic.*, *ad annum* 138, édit. HELM, p. 202: « Romanae Ecclesiae episcopatum octavus suscipit Hyginus ann. IV. » L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 131.

3. Malgré le titre de ce chapitre, Eusèbe ne parle pas ici des évêques d'Alexandrie.

X

QUELS FURENT, SOUS LE RÈGNE D'ANTONIN,
LES ÉVÊQUES DES ROMAINS ET DES ALEXANDRINS

Celui-ci ayant acquitté sa dette après vingt et un ans (de règne)¹, Antonin, surnommé le Pieux, reçoit la succession du principat romain. La première année de son règne, Télesphore quitte la vie, dans la vingtième année de sa charge² et Hygin reçoit le lot de l'épiscopat des Romains³.

Irénee rapporte que Télesphore illustra sa fin par le martyre⁴. Au même endroit, il montre qu'au temps d'Hygin, l'évêque des Romains dont nous venons de parler, Valentin, l'introducteur de l'hérésie qui porte son nom, et Cerdon, le chef de l'erreur marcionite, étaient tous les deux célèbres à Rome. Il écrit ceci⁵ :

XI

LES HÉRÉSIAQUES DE CE TEMPS

« [1] Valentin vint en effet à Rome sous Hygin; il atteignit son apogée sous Pie et demeura jusqu'à Anicet. Quant à Cerdon, le prédécesseur de Marcion, il vécut lui aussi sous Hygin, qui était le neuvième évêque (de Rome)¹; étant venu

4. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, III, 3; cf. *infra*, V, VI, 4. Télesphore est le seul dont saint Irénée affirme qu'il fut martyrisé. L. DUCHESNE, *op. cit.*, p. xc.

5. IRÉNÉE, *Adv. Haeres.*, III, IV, 3.

1. Les manuscrits d'Eusèbe, aussi bien que les traductions latine et syriaque, donnent à Hygin le neuvième rang dans la succession épiscopale de Rome. Autant font ÉPIPHANE, *Haeres.*, XLI, et XLII, 1; édit. HOLL, Leipzig, 1922, t. II, p. 91,95; et saint CYPRIEN, *Epist.*, LXXIV, 2. Mais l'ancienne traduction latine d'Irénee a ici *octavus*, et tel est bien le chiffre qu'a dû écrire Irénée.

ποτέ μὲν λαθροδιδασκαλῶν², ποτέ δὲ πάλιν ἐξομολογούμενος, ποτέ δὲ ἐλεγχόμενος ἐφ'οἷς ἐδίδασκεν κακῶς, καὶ ἀφιστάμενος τῆς τῶν ἀδελφῶν συνοδίας ».

- [2] ταῦτα δὲ φησιν ἐν τρίτῳ τῶν πρὸς τὰς αἵρέσεις· ἐν γε μὴν τῷ πρώτῳ αὐθις περὶ τοῦ Κέρδωνος ταῦτα διέξεισιν·

« Κέρδων δὲ τις ἀπὸ τῶν περὶ τὸν Σίμωνα τὰς ἀφορμὰς λαβὼν καὶ ἐπιδημήσας ἐν τῇ Ῥώμῃ³ ἐπὶ Ὑγίνου ἑνατον κληρὸν τῆς ἐπισκοπικῆς διαδοχῆς ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ἔχοντος⁴, ἐδίδαξεν τὸν ὑπὸ τοῦ νόμου καὶ προφητῶν κεκηρυγμένον θεὸν μὴ εἶναι πατέρα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· τὸν μὲν γὰρ γνωρίζεσθαι, τὸν δὲ ἀγνώστα εἶναι, καὶ τὸν μὲν δίκαιον, τὸν δὲ ἀγαθὸν ὑπάρχειν. διαδεξάμενος δὲ αὐτὸν Μαρκίων ὁ Ποντικὸς ἠδύξησεν τὸ διδασκαλεῖον, ἀπρηυθριασμένως βλασφημῶν ».

- [3] ὁ δ' αὐτὸς Εἰρηναῖος τὸν ἄπειρον βυθὸν τῆς Οὐαλεντίου πολυπλανοῦς ὕλης εὐτονώτατα διαπλώσας, ἐρπετοῦ δίκην φωλεύοντος ἀπόκρυφον οὖσαν αὐτοῦ καὶ λεληθυῖαν ἀπογυμνοῖ τὴν [4] κακίαν. πρὸς τούτοις καὶ ἄλλον τινά, Μάρκος αὐτῷ ὄνομα, κατ' αὐτοὺς γενέσθαι λέγει, μαγικῆς κυβείας ἐμπειρότατον, γράφει δὲ καὶ τὰς ἀτελέστους αὐτῶν τελετὰς μυσεράς τε μυσταγωγίας ἐκφαίνων αὐτοῖς δὴ τούτοις τοῖς γράμμασιν·

- [5] « οἱ μὲν γὰρ αὐτῶν νυμφῶνα κατασκευάζουσιν καὶ μυσταγωγίαν ἐπιτελοῦσιν μετ' ἐπιρρήσεών τινων τοῖς τελουμένοις καὶ πνευματικὸν γάμον φάσκουσιν εἶναι τὸ ὑπ' αὐτῶν γινόμενον κατὰ τὴν ὁμοιότητα τῶν ἄνω συζυγιῶν, οἱ δὲ ἄγουσιν ἐφ' ὕδαρ καὶ βαπτίζοντες οὕτως ἐπιλέγουσιν « εἰς ὄνομα ἀγνώστου πατρὸς τῶν

2. λαθροδιδασκαλῶν BDM λαθροδιδάσκων ATER.

3. ἐν τῇ Ῥώμῃ BDM εἰς τὴν Ῥώμην ATER.

4. ἑνατον—ἔχοντος om L octauum Iren, cf. *supra*.

2. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xxvii, 1-2. Sur Cerdon, A. von HARNACK, *Marcion, das Evangelium vom fremden Gott*, 2^e édit., Leipzig, 1924, p. 28-29, 31-39.

dans l'église, il y fit pénitence; mais il se comporta continuellement ainsi, tantôt enseignant en secret, tantôt faisant à nouveau pénitence, tantôt convaincu de ce qu'il enseignait de mauvais et se retirant de l'assemblée des frères. »

[2] Voilà ce qu'il dit dans le troisième livre du *Contre les hérésies*. Dans le premier, du reste, il dit encore ceci au sujet de Cerdon² :

« Un certain Cerdon, qui tire ses origines des disciples de Simon et qui a résidé à Rome sous Hygin, le neuvième détenteur de la succession épiscopale depuis les apôtres, a enseigné que le Dieu prêché par la Loi et les prophètes n'est pas le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, que l'un est connu et l'autre est inconnu, que l'un est juste et que l'autre est bon. Marcion le Pontique lui succéda et développa son école en blasphémant sans pudeur. »

[3] Le même Irénée explique abondamment l'abîme infini de la matière pleine d'erreur de Valentin³ et il met à nu sa méchanceté cachée et sournoise, pareille à celle d'un serpent qui se tapit dans un trou. [4] En outre, il dit qu'un autre, du nom de Marc⁴, fut dans ces temps-là très habile en jongleries magiques; il décrit aussi leurs initiations vaines et leurs mystagogies misérables, qu'il révèle en ces termes mêmes⁵ :

« [5] Parmi eux, les uns préparent un lit nuptial et accomplissent une mystagogie avec certaines formules sur les initiés; ils disent que ce qu'ils font est un mariage spirituel, à la ressemblance des unions d'en haut. Les autres les conduisent vers l'eau et, en les baptisant, ils disent ceci sur eux : Par le nom du Père inconnu de toutes choses, par la Vérité mère de

3. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, 1-IX, et sur ce texte F.-M. SAGNARD, *la Gnose valentiniennne et le témoignage de saint Irénée*, Paris, 1947.

4. Cf. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, XIII, 1. Sur Marc le magicien, F.-M. SAGNARD, *op. cit.*, p. 356-386.

5. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, XXI, 3. Cf. F.-M. SAGNARD, *op. cit.*, p. 419-425. Sur la gnose valentiniennne, on peut voir également E. DE FAYE, *Introduction à l'étude du gnosticisme*, Paris, 1903; *Gnostiques et gnosticisme; Etude critique des documents du gnosticisme chrétien aux II^e et III^e siècles*, 2^e édit., Paris, 1925; et un bon résumé de la question par J. LEBRETON, dans V. MARTIN et A. FLICHE, *Histoire de l'Eglise*, t. II, p. 14-25.

δλων, εις ἀλήθειαν μητέρα τῶν πάντων, εις τὸν κατελθόντα εις τὸν Ἰησοῦν» ἄλλοι δὲ Ἑβραϊκὰ ὀνόματα ἐπιλέγουσιν πρὸς τὸ μᾶλλον καταπλήξασθαι τοὺς τελουμένους. »

- [6] ἀλλὰ γὰρ μετὰ τέταρτον τῆς ἐπισκοπῆς ἔτος Ὑγίνου τελευτήσαντος, Πίος ἐπὶ Ῥώμης ἐγχειρίζεται τὴν λειτουργίαν κατὰ γεμὴν τὴν Ἀλεξάνδρειαν Μάρκος ἀναδείκνυται ποιμὴν Εὐμένους ἔτη τὰ πάντα δέκα πρὸς τρισὶν ἐκπλήσαντος, τοῦ τε Μάρκου ἐπὶ δέκα ἔτη τῆς λειτουργίας ἀναπαυσαμένου, Κελαδίων τῆς
- [7] Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας τὴν λειτουργίαν παραλαμβάνει. καὶ κατὰ τὴν Ῥωμαίων δὲ πόλιν πεντεκαίδεκάτῳ τῆς ἐπισκοπῆς ἐνιαυτῷ Πίου μεταλλάξαντος, Ἀνίκητος τῶν ἐκεῖσε προσητάται καθ' ὃν Ἰηγήσιππος ἱστορεῖ ἑαυτὸν ἐπιδημῆσαι τῇ Ῥώμῃ παραμεῖναι τε αὐτόθι μέχρι τῆς ἐπισκοπῆς Ἐλευθέρου. μάλιστα
- [8] δ' ἤκμαζεν ἐπὶ τῶνδε Ἰουστίνος, ἐν φιλοσόφου σχήματι πρεσβεύων τὸν θεῖον λόγον καὶ τοῖς ὑπὲρ τῆς πίστεως ἐναγωνιζόμενος συγγράμμασιν ὃς δὴ καὶ γράψας κατὰ Μαρκίωνος σύγγραμμα, μνημονεύει ὡς καθ' ὃν συνέταττε καιρὸν γνωριζομένου τῷ βίῳ τάνδρος, φησὶν δὲ οὕτως:
- [9] « Μαρκίωνα δὲ τινα Ποντικόν, ὃς καὶ νῦν ἔτι ἐστὶν διδάσκων τοὺς πειθομένους ἄλλον τινὰ νομίζειν μείζονα τοῦ δημιουργοῦ θεόν· ὃς καὶ κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων διὰ τῆς τῶν δαιμόνων συλλήψεως πολλοὺς πέπεικε ⁵ βλάσφημα λέγειν καὶ ἀρνεῖσθαι τὸν

5. πέπεικε Mss. SL, faute ancienne pour πεποίηκε Justin.

6. Cf. *Chronic.*, ad annum 142, édit. HELM, p. 202 : « Romae nonus ordinatur episcopus Pius, ann. XV. » Le Catalogue libérien attribue à Hygin douze années de pontificat; L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. LXXX; *le Liber Pontificalis* ne lui accorde que quatre ans, *ibid.*, p. 131.

7. *Chronic.*, ad annum 143, p. 202 : « Alexandriae septimus episcopatum suscipit Marcus ann. X ».

8. Eusèbe n'a rien à mentionner sur les temps de l'épiscopat de Pie. C'eût été pour lui l'occasion de rappeler la composition du *Pasteur d'Hermas*, s'il avait été renseigné à ce sujet, car le fragment de Muratori nous apprend qu'Hermas était le frère de Pie. Pour Eusèbe, d'ailleurs (*supra*, III, III, 6), l'auteur du *Pasteur* pourrait être l'Hermas rappelé par saint Paul dans la lettre aux Romains; cf. JÉRÔME, *De Vir. illustr.*, 20. Cette identification a d'abord été proposée par ORIGÈNE. Le *Liber Pontificalis*, p. 132-133, croit que le *Pasteur* a été écrit sous Pie.

toutes choses, par celui qui est descendu en Jésus. D'autres disent sur eux des noms hébreux, pour frapper davantage les initiés. »

[6] Mais Hygin étant mort après la quatrième année de son épiscopat, Pie prend en mains le ministère à Rome ⁶. D'autre part, à Alexandrie, Marc est désigné comme pasteur, après qu'Éumène a achevé ses treize années complètes ⁷; et, Marc étant mort après dix ans de ministère, Céladion reçoit le ministère de l'Église des Alexandrins. [7] Et, dans la ville des Romains, Pie étant mort la quinzième année de son épiscopat ⁸, Anicet préside aux fidèles de cette ville ⁹ : c'est de son temps qu'Hégésippe raconte être venu à Rome, où il demeura jusqu'à l'épiscopat d'Eleuthère ¹⁰.

[8] Ce fut à cette époque que Justin atteignit surtout son apogée : en costume de philosophe, il prêchait la parole divine et il combattait dans des ouvrages en faveur de la foi. Ce Justin écrivit un ouvrage *Contre Marcion* ¹¹, et il rappelle que, dans le temps où il le composait, cet homme était encore en vie. Il s'exprime ainsi ¹² :

« Un certain Marcion, originaire du Pont, qui maintenant encore est en train d'enseigner à ceux qu'il persuade, qu'il faut admettre un autre Dieu plus grand que le démiurge, a, dans toutes les races humaines et avec l'aide des démons,

9. Cf. *Chronic., ad annum 157*, p. 203 : « Romanae ecclesiae decimus episcopatum tenet Anicetus, annis undecim; sub quo Polycarpus Romam veniens multos ab haeretico errore correxit ». Pas plus pour Anicet que pour Pie, l'historien ne marque de synchronisme avec les années impériales. Sans doute, ne savait-il rien à ce sujet. Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, p. 134.

10. *Infra*, IV, xxii, 3.

11. SAINT IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, IV, vi, 2, cite sous le nom de Justin un traité contre Marcion, et Eusèbe, *H. E.*, IV, xix, 9, reproduit ce passage d'Irénée. On peut cependant se demander s'il a existé de l'apologiste un ouvrage spécial contre Marcion ou si l'évêque de Lyon a visé le chapitre de l'ouvrage *Contre toutes les hérésies*, qui concernait Marcion. La question n'est pas claire. JÉRÔME, *De Vir. illustr.*, 23, distingue des *insignia volumina* contre Marcion et un *alius liber contra omnes haereses*. Mais son témoignage est sans portée. Cf. A. PUECH, *op. cit.*, t. II, p. 169.

12. JUSTIN, *I Apol.*, xxvi, 5. La présence d'une citation empruntée à l'*Apologie* est assez étrange, car on attendait une citation du *Contre Marcion*. Le texte de Justin, tel qu'il figure dans le manuscrit, diffère beaucoup de celui qui est cité par Eusèbe.

ποιητὴν τοῦδε τοῦ παντὸς πατέρα εἶναι τοῦ Χριστοῦ ⁶, ἄλλον δὲ
τινα ὡς ὄντα μείζονα παρὰ τοῦτον ὁμολογεῖν πεποικημένοι ⁷. καὶ
πάντες οἱ ἀπὸ τούτων ὠρμημένοι, ὡς ἔφαμεν, Χριστιανοὶ καλοῦν-
ται, ὃν τρόπον καὶ οὐ κοινῶν ὄντων ⁸ δογμάτων τοῖς φιλοσόφοις
τὸ ἐπικαλούμενον ὄνομα τῆς φιλοσοφίας κοινόν ἐστιν ».

τούτοις ἐπιφέρει λέγων·

- [10] « ἔστιν δὲ ἡμῖν καὶ σύνταγμα κατὰ πασῶν τῶν γεγενημένων
αἰρέσεων, ᾧ εἰ βούλεσθε ἐντυχεῖν, δώσομεν ».

IB'

- [11] 'Ο δ' αὐτὸς οὗτος 'Ιουστῖνος καὶ πρὸς "Ελληνας ἱκανώτατα
πονήσας, καὶ ἑτέρους λόγους ὑπὲρ τῆς ἡμετέρας πίστεως ἀπο-
λογίαν ἔχοντας βασιλεῖ 'Αντωνίνῳ τῷ δὴ ἐπικληθέντι Εὐσεβεῖ
καὶ τῇ 'Ρωμαίων συγκλήτῳ βουλῇ προσφωνεῖ· καὶ γὰρ ἐπὶ τῆς
'Ρώμης τὰς διατριβὰς ἐποιεῖτο. ἐμφαίνει δ' ἑαυτὸν ὅστις καὶ
πόθεν ἦν, διὰ τῆς ἀπολογίας ἐν τούτοις·

- 12 « Αὐτοκράτορι Τίτῳ Αἰλίῳ 'Αδριανῷ 'Αντωνίνῳ Εὐσεβεῖ
Καίσαρι Σεβαστῷ ¹ καὶ Οὐρηρσισίμῳ υἱῷ φιλοσόφῳ ² καὶ Λουκίῳ
φιλοσόφῳ Καίσαρος φύσει ³ υἱῷ καὶ Εὐσεβοῦς εἰσποιητῷ, ἐραστῇ
παιδείας, ἱερᾷ τε συγκλήτῳ καὶ παντὶ δήμῳ 'Ρωμαίων ὑπὲρ

6. πατέρα—Χριστοῦ Mss. SL, θεόν Iustin, gloses selon Schwartz.

7. πεποικημένοι Mss. Iustin, om SL.

8. οὐ κοινῶν ὄντων AT²ERBD²M²SL, οὐ [οὗ T¹] κοινωνόν τῶν T¹D¹M¹
οὐ κοινῶν ὄντων (τῶν) Iustin (Wendland), οἱ οὐ κοινωνοῦντες τῶν
αὐτῶν et plus loin au lieu de ἔστιν, ἔχουσιν Iustin.

1. καίσαρι σεβαστῷ Mss SL σεβαστῷ καίσαρι Iustin.

2. φιλοσόφῳ TERBDML φιλοσόφῳ A Justin om S.

3. φύσει et Εὐσεβοῦς—παιδείας om S.

amené un grand nombre d'hommes à dire des blasphèmes, à nier que le créateur de cet univers est le Père du Christ, et à confesser qu'à côté de lui il y a quelqu'un d'autre qui est plus grand que lui. Et, comme nous l'avons dit, tous ceux qui sont issus de ces hommes, sont appelés chrétiens, de la même manière que le nom de philosophie est un nom commun pour les philosophes, bien que leurs opinions ne soient pas communes à tous. »

[10] A cela il ajoute¹³ :

« Il existe encore de nous un traité contre toutes les hérésies; si vous voulez le lire, nous vous le donnerons. »

XII

L'APOLOGIE DE JUSTIN A ANTONIN

[XI, 11] Ce même Justin, qui a travaillé excellemment en s'adressant aux Grecs, a rédigé encore d'autres ouvrages qui contiennent une apologie en faveur de notre foi¹; il les adresse à l'empereur Antonin, surnommé le Pieux et au Sénat des Romains, car il séjournait à Rome. Il déclare lui-même qui il est et d'où il est, en ces termes, dans l'*Apologie*² :

« [XII] A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonnius, le Pieux, César Auguste et à Vérissimus, son fils, philosophe, et à Lucius, par la nature fils de César, philosophe; et de Pius par l'adoption, amant de la culture; au sacré Sénat et à tout le peuple des Romains, en faveur des hommes de toute

13. JUSTIN, *I Apol.*, xxvi, 5.

1. Le catalogue des œuvres de Justin sera donné plus bas, IV, xix, 2-6. On notera ici encore l'imprécision d'Eusèbe qui, après avoir parlé au pluriel d'autres ouvrages contenant l'apologie de notre foi, cite un passage de l'*Apologie* (au singulier).

2. JUSTIN, *I Apolog.*, I, 1. JÉRÔME, *De Vir. illustr.*, 23, commet une erreur lorsqu'il écrit : « Justinus philosophus... pater Prisco Bacchio ». Priscus était le père de saint Justin et Bacchius son grand-père.

τῶν ἐκ παντός γένους ἀνθρώπων ἀδίκως μισουμένων καὶ ἐπηρεαζομένων Ἰουστίνου Πρίσκου τοῦ Βακχείου τῶν ἀπὸ Φλαυίας Νέας πόλεως τῆς Συρίας Παλαιστίνης, εἰς αὐτῶν, τὴν προσφώνησιν καὶ ἔντευξιν πεποίημαι ⁴ ».

ΙΓ'

Ἐντευχθεὶς δὲ καὶ ὑφ' ἑτέρων ὁ αὐτὸς βασιλεὺς ἐπὶ τῆς Ἀσίας ἀδελφῶν παντοίαις ὕβρεσιν πρὸς τῶν ἐπιχωρίων δῆμων καταπονουμένων, τοιαύτης ἠξίωσεν τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας διατάξεως·

- 13 [1]** « Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνῖνος Σεβαστός, Ἀρμένιος, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ πέμπτον καὶ τὸ δέκατον, ὕπατος τὸ τρίτον ¹, τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας χαίρειν.
- [2]** ἐγὼ μὲν οἶδ' ὅτι καὶ τοῖς θεοῖς ἐπιμελές ἐστί μὴ λανθάνειν τοὺς τοιούτους· πολὺ γὰρ μᾶλλον ἐκεῖνοι κολάσαιεν ἂν τοὺς μὴ
- [3]** βουλομένους αὐτοῖς προσκυνεῖν ἢ ὁμεῖς. οὐς εἰς ταραχὴν ἐμβάλλετε, βεβαιοῦντες τὴν γνώμην ² αὐτῶν ἤνεπε ἔχουσιν, ὡς ἀθέων κατηγοροῦντες· εἴη δ' ἂν κάκεινοις αἰρετὸν τῷ δοκεῖν κατηγορουμένοις τεθνάναι μᾶλλον ἢ ζῆν ὑπὲρ τοῦ οἰκείου

4. πεποίημαι TERDM Iustin ποιήσομαι A ποιῶμαι B ποιῶμαι ou ποιήσομαι S, *defero* L.

1. Ἀρμένιος—τρίτον om. S.

2. *Uos confirmatis eorum quos persequimini, sententiam* L. Ce texte cache-t-il une faute antérieure à Eusèbe ? οὐς < εἰ >. . ἐμβάλλετε, βεβαιώτε ?

1. Méliton de Sardes, cité par Eusèbe, *H. E.*, IV, xxvi, 11, rappelait qu'Antonin le Pieux avait adressé, en faveur des chrétiens, des rescrits aux habitants de Larissa, de Thessalonique, d'Athènes, et à l'assemblée de la province d'Achaïe. Il était dès lors facile de supposer qu'il avait adressé un pareil rescrit à l'assemblée de la province d'Asie, et même de composer le texte de ce rescrit. Le caractère apocryphe du morceau cité par Eusèbe ne saurait faire de doute, bien que A. HARNACK ait encore défendu son authenticité substantielle, *Das Edikt des Antoninus Pius*, Leipzig, 1895.

race qui sont injustement haïs et calomniés, Justin, fils de Priscus, fils de Baccheius, originaire de Flavia Neapolis en Syrie Palestine, l'un d'entre eux, j'adresse ce discours et cette prière. »

XIII

LETTRE D'ANTONIN AU CONSEIL D'ASIE SUR NOTRE DOCTRINE

[XII] Sollicité encore par d'autres frères de l'Asie qui étaient en butte à des excès de toutes sortes de la part des populations de cette province, le même empereur trouva bon d'adresser ce rescrit à l'assemblée de l'Asie¹.

« [XIII, 1] L'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste, Arménique, souverain pontife, orné de la puissance tribunicienne pour la quinzième fois, consul pour la troisième fois, à l'assemblée de l'Asie, salut¹. [2] Je sais qu'il appartient aux dieux de veiller à ce que de tels hommes n'échappent pas au châtement, car ce sont eux, beaucoup plutôt que vous, qui devraient punir ceux qui ne veulent pas les adorer. [3] Ces gens, vous les jetez dans le trouble et vous fortifiez les opinions qu'ils professent, en les accusant d'athéisme : lorsqu'ils sont accusés, ils estiment préférable à la vie une mort apparente pour leur propre Dieu : c'est ainsi qu'ils sont victorieux, en

On admet, avec Schwartz, que le texte primitif était rédigé en latin, et qu'il en a été fait au moins deux traductions grecques : celle que cite Eusèbe, et celle qui figure à la suite des *Apologies* de Justin, dans le ms. de Paris, B. N., gr. 450.

Sur l'assemblée de l'Asie, voir V. CHAPOT, *la Province romaine proconsulaire d'Asie, depuis ses origines jusqu'à la fin du Haut-Empire*, Paris, 1904.

1. Bien qu'Eusèbe ait annoncé un rescrit d'Antonin, la titulature impériale est celle de Marc Aurèle, et elle est inexacte. La quinzième puissance tribunicienne de Marc Aurèle s'étend du 10 décembre 160 au 9 décembre 161; sa première salutation impériale est de 161; son troisième consulat de 161, mais une fois Auguste, Marc Aurèle ne prit plus le titre de consul. Quant au titre d'Arménique, il ne figure dans la liste qu'entre 164 et 169. Cf. Willy LIEBENAM, *Fasti consulares imperii romani*, Bonn, 1910, p. 108.

- θεοῦ· ὄθεν καὶ νικῶσι, προϊέμενοι τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἤπερ πει-
- [4] θόμενοι οἷς ἀξιοῦτε πράττειν αὐτούς. περὶ δὲ τῶν σεισμῶν τῶν γεγονότων καὶ γινομένων, οὐκ ἄτοπον ὑμᾶς ὑπομνήσαι ἀθυμοῦντας μὲν ὅταν περ ὄσιν, παραβάλλοντας³ δὲ τὰ ἡμέτερα
- [5] πρὸς τὰ ἐκείνων. οἱ μὲν οὖν εὐπαρρησιαστότεροι γίνονται πρὸς τὸν θεόν, ὑμεῖς δὲ παρὰ πάντα τὸν χρόνον καθ' ὃν ἀγνοεῖν δοκεῖτε⁴, τῶν τε θεῶν τῶν ἄλλων ἀμελεῖτε καὶ τῆς θρησκείας τῆς περὶ τὸν ἀθάνατον· ὃν δὴ τοὺς Χριστιανούς θρησκευόντας ἐλαύνετε
- [6] καὶ διώκετε ἕως θανάτου. ὑπὲρ δὲ τῶν τοιούτων ἤδη καὶ πολλοὶ τῶν περὶ τὰς ἐπαρχίας ἡγεμόνων καὶ τῶ θειοτάτῳ ἡμῶν ἔγραψαν πατρί, οἷς καὶ ἀντέγραψεν μηδὲν ἐνοχλεῖν τοῖς τοιούτοις, εἰ μὴ ἐμφαίνοντό τι⁵ περὶ τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν ἐγχειροῦντες. καὶ ἐμοὶ δὲ περὶ τῶν τοιούτων πολλοὶ ἐσήμαναν.
- [7] οἷς δὴ καὶ ἀντέγραψα κατακολουθῶν τῇ τοῦ πατρὸς γνώμῃ. εἰ δέ τις ἐπιμένει τινὰ τῶν τοιούτων εἰς πράγματα φέρων ὡς δὴ τοιοῦτον, ἐκεῖνος ὁ καταφερόμενος ἀπολελύσθω τοῦ ἐγκλήματος καὶ ἐὰν φαίνεται τοιοῦτος ὢν, ὁ δὲ καταφέρων ἐνοχος ἔσται δίκης. προετέθη ἐν Ἐφέσῳ ἐν τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας^α.

3. παραβάλλοντας faux.

4. καθ' ὃν—δοκεῖτε inintelligible d'après Schwartz.

5. μὴ ἐμφαίνοντό τι BDSL μὴ φαίνοντό τι M μηδὲν φαίνοντο A μὴ φαίνοντο TER.

2. Il est difficile, sinon impossible, de comprendre ce que vient faire ici ce développement sur les tremblements de terre. Pour toute cette période, la Chronique ne signale que deux tremblements de terre, l'un en 120, p. 198 : « Terrae motu facto Nicomedia ruit et Nicenae urbis plurima eversa sunt; ad quarum instaurationem Hadrianus de publico est largitus impensas », et le second en 179, édit. HELM, p. 208 : « Smyrna, urbs Asiae terrae motu ruit; ad cuius instaurationem decennialis tributorum immunitas data est. » Cette dernière date est beaucoup trop tardive. La première conviendrait mieux, mais Nicée et Nicomédie n'intéressent guère la province d'Asie.

3. La comparaison entre païens et chrétiens est trop favorable à ceux-ci pour avoir été faite par un empereur païen. Ce seul développement suffirait à prouver le caractère apocryphe du rescrit.

4. C'est Antonin qui est visé ici, comme ayant reçu des lettres des gouverneurs de province. On peut conclure de là que le rescrit est censé émaner de Marc-Aurèle, conformément à son titre. Mais il est expressément attribué à Antonin par Eusèbe, et aussi par la copie qui figure dans le manuscrit de Justin.

5. Le texte reproduit à la suite des *Apologies* diffère notablement de celui qu'a transcrit Eusèbe. Il est utile de le citer ici pour permettre la comparaison avec les corrections de Schwartz.

α Ἀντωνίνου ἐπιστολὴ πρὸς τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας.

sacrifiant leur vie plutôt que d'obéir à ce que vous leur demandez de faire. [4] Quant aux tremblements de terre passés ou présents, il n'est pas hors de propos de vous admonester vous qui êtes sans courage lorsqu'ils se produisent et qui devez comparer votre situation à la leur ². [5] Ces hommes en effet sont remplis d'une confiance accrue en Dieu, et vous, pendant tout le temps où vous paraissez être dans l'ignorance, vous ne prenez aucun soin des autres dieux ni de l'adoration due au Dieu immortel : celui-ci, les chrétiens l'adorent, et vous les chassez, vous les persécutez jusqu'à la mort ³. [6] En faveur de tels hommes, déjà beaucoup des gouverneurs de province ont aussi écrit à notre très divin père ⁴, et il leur a répondu qu'il ne fallait pas les inquiéter, à moins qu'ils ne parussent entreprendre quelque chose contre la souveraineté des Romains. A moi aussi, beaucoup se sont adressés à leur sujet, et je leur ai répondu conformément à l'avis de mon père. [7] Si donc quelqu'un persévère à porter plainte contre un chrétien parce qu'il est chrétien, que l'accusé soit renvoyé des fins de la plainte, même s'il est évident qu'il est chrétien; quant à l'accusateur, il sera passible de punition. Promulgué à Éphèse, dans l'assemblée d'Asie ⁵. »

Ἀυτοκράτωρ Καῖσαρ Τίτος Αἴλιος Ἀδριανὸς Ἀντωνίνος Σεβαστὸς Εὐσεβής, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ κδ', ὕπατος τὸ δ', πατὴρ πατριδός, τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας χαίρειν. ἐγὼ ὤμην ὅτι καὶ τοῖς θεοῖς ἐπιμελὲς ἔσσεσθαι μὴ λανθάνειν τοὺς τοιοῦτους· πολὺ γὰρ μᾶλλον ἐκείνους κολάσοιεν, εἴπερ δύναιντο, τοὺς μὴ βουλομένους αὐτοῖς προσκυνεῖν, οἷς παραχρῆν ὑμεῖς ἐμβάλλετε καὶ τὴν γνώμην αὐτῶν ἥνπερ ἔχουσιν, ὡς ἀθέων κατηγορεῖτε καὶ ἑτέρα τινὰ [ἐμβάλλετε] ἄτινα οὐ δυνάμεθα ἀποδείξαι. εἴη δ' ἂν ἐκείνοις χρήσιμον τὸ δοκεῖν ἐπὶ τῷ κατηγορουμένῳ τεθνᾶναι, καὶ νικῶσιν ὑμᾶς, προιέμενοι τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς ἥπερ πειθόμενοι οἷς ἀξιοῦτε πράσσειν αὐτούς· περὶ δὲ τῶν σεισμῶν τῶν γεγονότων καὶ τῶν γινομένων, οὐκ ἀπεικὸς ὑπομῆσαι ὑμᾶς ἀθυμοῦντας ὅτανπερ ὦσι, παραβάλλοντες τὰ ὑμέτερα πρὸς τὰ ἐκείνων, ὅτι εὐπαρρησιαστότεροι ὑμῶν γίνονται πρὸς τὸν θεόν, καὶ ὑμεῖς μὲν ἀγνοεῖν δοκεῖτε παρ' ἐκείνων τὸν χρόνον τοὺς θεοὺς καὶ τῶν ἱερῶν ἀμελεῖτε, θρησκείαν δὲ τὴν περὶ τὸν θεὸν οὐκ ἐπίστασθε· ὅθεν καὶ τοὺς θρησκευόντας ἐξηλάκατε καὶ διώκετε ἕως θανάτου. ὑπερ τῶν τοιούτων καὶ ἄλλοι τινὲς τῶν περὶ τὰς ἐπαρχίας ἡγεμόνων τῷ θεοσιτάτῳ μου πατρὶ ἔγραψαν· οἷς καὶ ἀντέγραψε μὴδὲν ἐνοχλεῖν τοῖς τοιοῦτοις, εἰ μὴ φαίνοντό τι ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν Ῥωμαίων ἐγχειρούντες. καὶ ἐμοὶ δὲ περὶ τῶν τοιούτων πολλοὶ ἐσήμαναν· οἷς δὴ καὶ ἀντέγραψα τῇ τοῦ πατρός μου κατακολουθῶν γνώμῃ· εἰ δέ τις ἔχει πρὸς τινὰ τῶν τοιούτων πρᾶγμα καταφέρειν ὡς τοιοῦτου, ἐκεῖνος ὁ καταφερόμενος ἀπολελεύσθω τοῦ ἐγκλήματος, κἂν φαίνῃται τοιοῦτος ὢν, ἐκεῖνος δὲ ὁ καταφέρων ἔνοχος ἔσται τῇ δίκῃ. »

- [8] τούτοις οὕτω χωρήσασιν ἐπιμαρτυρῶν Μελίτων, τῆς ἐν Σάρδεσιν ἐκκλησίας ἐπίσκοπος κατ' αὐτὸ γνωριζόμενος τοῦ χρόνου, δηλὸς ἐστὶν ἐκ τῶν εἰρημένων αὐτῶ ἐν ἧ πεποιήται πρὸς αὐτοκράτορα Οὐῆρον ὑπὲρ τοῦ καθ' ἡμᾶς δόγματος ἀπολογία.

ΙΑ'

- 14 [1] Ἐπὶ δὲ τῶν δηλουμένων, Ἀνικήτου τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἡγουμένου, Πολύκαρπον ἔτι περιόντα τῶ βίῳ γενέσθαι τε ἐπὶ Ῥώμης καὶ εἰς ὀμιλίαν τῶ Ἀνικήτῳ ἐλθεῖν διὰ τι ζήτημα περὶ
- [2] τῆς κατὰ τὸ πάσχα ἡμέρας Εἰρηναίου ἱστορεῖ. καὶ ἄλλην δὲ ὁ αὐτὸς περὶ τοῦ Πολυκάρπου παραδίδωσιν διήγησιν, ἣν ἀναγκαῖον τοῖς περὶ αὐτοῦ δηλουμένοις ἐπισυνάψαι, οὕτως ἔχουσιν.

ΑΠΟ ΤΟΥ ΤΡΙΤΟΥ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΑΣ ΑΙΡΕΣΕΙΣ ΕΙΡΗΝΑΙΟΥ

- [3] « Καὶ Πολύκαρπος δὲ οὐ μόνον ὑπὸ ἀποστόλων μαθητευθεὶς καὶ συναναστραφεὶς πολλοῖς τοῖς τὸν κύριον¹ ἑορακόσιν, ἀλλὰ καὶ ὑπὸ ἀποστόλων κατασταθεὶς εἰς τὴν Ἀσίαν ἐν τῇ ἐν Σμύρνη ἐκκλησίᾳ ἐπίσκοπος, ὃν καὶ ἡμεῖς ἑοράκαμεν ἐν τῇ πρώτῃ
- [4] ἡμῶν ἡλικίᾳ (ἐπὶ πολὺ γὰρ παρέμεινεν καὶ πάνυ γηραλέος ἐνδόξως καὶ ἐπιφανέστατα μαρτυρήσας, ἐξῆλθεν τοῦ βίου), ταῦτα διδάξας² αἰεὶ ἃ καὶ παρὰ τῶν ἀποστόλων ἔμαθεν, ἃ καὶ
- [5] ἡ ἐκκλησία³ παραδίδωσιν, ἃ καὶ μόνα ἐστὶν ἀληθῆ. μαρτυροῦσι τούτοις αἱ κατὰ τὴν Ἀσίαν ἐκκλησίαι πᾶσαι καὶ οἱ μέχρι νῦν

1. $\overline{\kappa\upsilon}$ BDMLS Irénéo $\overline{\chi\upsilon}$ ATER.

2. διδάξασ faute ancienne pour ἐδίδαξεν Irénéo.

3. ἡ ἐκκλησία Mss. τῆι ἐκκλησίαι L Irénéo.

6. Voir *infra*, IV, xxv, 10.

[8] Que les choses se soient ainsi passées, c'est ce dont témoigne Méliton, évêque de l'église de Sardes, bien connu dans ce temps-là : c'est ce qui est évident, d'après ce qu'il dit dans une apologie adressée à l'empereur Vêrus en faveur de notre doctrine ⁶.

XIV

CE QUE L'ON RAPPELLE SUR POLYCARPE, LE DISCIPLE DES APOTRES

[1] Aux temps dont nous parlons, alors qu'Anicet gouvernait l'Église des Romains, Polycarpe, qui était encore en vie, vint à Rome et s'entretint avec Anicet d'une question relative au jour de Pâques, à ce que raconte Irénée ¹. [2] Le même écrivain transmet encore sur Polycarpe un autre récit, qu'il est nécessaire d'ajouter à ce qui a déjà été dit sur lui. Voici ce récit ² :

Extrait du troisième livre d'Irénée contre les Hérésies.

« [3] Quant à Polycarpe, non seulement il fut disciple des apôtres et vécut avec beaucoup de ceux qui avaient vu le Seigneur, mais encore il fut établi par les apôtres, pour l'Asie, comme évêque dans l'Église de Smyrne; et nous-même nous l'avons vu dans notre prime jeunesse. [4] Il vécut en effet très longtemps, et ce fut dans une vieillesse très avancée qu'il sortit de la vie, après avoir rendu un témoignage glorieux et très éclatant. Il avait toujours enseigné ce qu'il avait appris des apôtres, ce que l'Église transmet, ce qui seul est véritable. [5] C'est ce dont témoignent toutes les Églises d'Asie et ceux qui, jusqu'à présent, ont succédé à Polycarpe, qui a été un

1. Voir *infra*, V, xxiv, 16.

2. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, III, III, 4.

- διαδεδεγμένοι τὸν Πολύκαρπον, πολλῶ ἀξιοπιστότερον καὶ βεβαιώτερον ἀληθείας μάρτυρα ὄντα Οὐαλεντίνου καὶ Μαρκίωνος καὶ τῶν λοιπῶν κακογνωμόνων ὅς καὶ ἐπὶ Ἀνικλήτου ἐπιδημήσας τῇ Ῥώμῃ, πολλοὺς ἀπὸ τῶν προειρημένων αἰρετικῶν ἐπέστρεψεν εἰς τὴν ἐκκλησίαν τοῦ θεοῦ, μίαν καὶ μόνην ταύτην ἀλήθειαν κηρύξας ὑπὸ τῶν ἀποστόλων παρειληφέναι τὴν ὑπὸ τῆς ἐκκλησίας ⁴
- [6] παραδεδομένην. καὶ εἰσὶν οἱ ἀκηκοότες αὐτοῦ ὅτι Ἰωάννης ὁ τοῦ κυρίου μαθητῆς ἐν τῇ Ἐφέσῳ πορευθεὶς λούσασθαι καὶ ἰδὼν ἕσω Κήρινθον ἐξήλατο τοῦ βαλανείου μὴ λουσάμενος, ἀλλ' ἐπειπὼν φύγωμεν, μὴ καὶ τὸ βαλανεῖον συμπέσῃ, ἔνδον ὄντος
- [7] Κηρίνου τοῦ τῆς ἀληθείας ἐχθροῦ. καὶ αὐτὸς δὲ ὁ Πολύκαρπος Μαρκιωνί ποτε εἰς ὄψιν αὐτῶ ἐλθόντι καὶ φήσαντι· ἐπιγινώσκει ἡμᾶς ⁵, ἀπεκρίθη· ἐπιγινώσκω ἐπιγινώσκω ⁶ τὸν πρωτότοκον τοῦ σατανα. τσαύτην οἱ ἀπόστολοι καὶ οἱ μαθηταὶ αὐτῶν ἔσχον εὐλάβειαν πρὸς τὸ μηδὲ μέχρι λόγου κοινωνεῖν τινὶ τῶν παραχαρασσόντων τὴν ἀλήθειαν, ὡς καὶ Παῦλος ἔφησεν· αἰρετικὸν ἄνθρωπον μετὰ μίαν καὶ δευτέραν νοουθεσίαν παραιτοῦ, εἰδὼς ὅτι ἐξέστραπται ὁ τοιοῦτος καὶ ἀμαρτάνει ὢν αὐτοκατάκριτος.
- [8] ἔστιν δὲ καὶ ἐπιστολὴ Πολυκάρπου πρὸς Φιλιππησίους γεγραμμένη ἱκανωτάτη, ἐξ ἧς καὶ τὸν χαρακτῆρα τῆς πίστεως αὐτοῦ καὶ τὸ κήρυγμα τῆς ἀληθείας οἱ βουλόμενοι καὶ φροντίζοντες τῆς ἑαυτῶν σωτηρίας δύνανται μαθεῖν ».
- [9] ταῦτα ὁ Εἰρηναῖος· ὁ γέ τοι Πολύκαρπος ἐν τῇ δηλωθείσῃ πρὸς Φιλιππησίους αὐτοῦ γραφῇ, φερομένη εἰς δεῦρο, κέχρηται τισιν μαρτυρῖαις ἀπὸ τῆς Πέτρου προτέρας ἐπιστολῆς.

4. ὑπὸ τῆς ἐκκλησίας Mss. S, καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ L Irénée.

5. ἐπιγινώσκει BDMLS mart. Polyc. Hieron. de uir. ill. 17, ἐπιγινώσκωσ ATER Irénée.

6. ἐπιγινώσκω ἐπιγινώσκω T^o, ERRDML, ἐπιγινώσκω AT¹ Hieron je te reconnais S, cognosco te Irénée.

3. Sur la règle de foi de saint Irénée, voir D. van den EYNDE, *Les normes de l'enseignement chrétien dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Gembloux et Paris, 1933, p. 139-187; H. HOLSTEIN, *les Formules du symbole dans l'œuvre de saint Irénée*, dans *Recherches de Science Religieuse*, t. XXXIV, 1947, p. 454-461; J. DE GHELLINCK, *Patristique et Moyen Age*, t. I, 2^e édit., Bruxelles et Paris, 1949, passim.

4. Irénée lui-même doit être au nombre de ces gens. Cf. *supra*, III, xxviii, 6.

témoin de la vérité beaucoup plus digne de foi et beaucoup plus assuré que Valentin, Marcion et tous les autres esprits pervers. Venu à Rome sous Anicet, il ramena dans l'Église de Dieu beaucoup des hérétiques susdits, en prêchant qu'il avait reçu des apôtres la seule et unique vérité, celle qui est transmise par l'Église³.

« [6] Il y a encore des gens⁴ qui l'ont entendu raconter que Jean, le disciple du Seigneur, étant venu à Éphèse, voulut y prendre un bain; mais en y voyant Cérinthe, il se précipita hors des thermes, sans s'y baigner, et dit : Fuyons, de peur que les thermes ne tombent sur nous; Cérinthe y est, l'ennemi de la vérité! [7] Polycarpe en personne aperçut un jour Marcion qui vint à lui et lui dit : Reconnais-nous. Il lui répondit : Je reconnais, oui, je reconnais le premier né de Satan. Telle était la circonspection des apôtres et de leur disciples qu'ils n'avaient aucun rapport, même de conversation, avec personne de ceux qui falsifiaient la vérité, ainsi que le dit Paul : Après un ou deux avertissements, évite l'hérétique, sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pèche, s'étant condamné lui-même⁵.

« [8] Il y a encore de Polycarpe une épître adressée aux Philippiens, qui est très considérable⁶. Dans cette lettre, ceux qui le veulent et qui ont souci de leur propre salut peuvent apprendre le caractère de sa foi et sa prédication de la vérité. »

[9] Voilà ce que dit Irénée. Quant à Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiens dont on vient de parler et qui est conservée jusqu'à présent, il se sert de témoignages tirés de la première épître de Pierre⁷.

5. *Tit.*, III, 10-11.

6. Cf. P. N. HARRISSON, *Polycarp's two Epistles to the Philippians*, Cambridge, 1936. Cet auteur propose de répartir entre deux lettres distinctes, écrites à plusieurs années d'intervalle, le texte de la lettre aux Philippiens. La première épître, très courte, comprendrait les chapitres XIII et XIV et serait de peu postérieure à la mort d'Ignace d'Antioche; la seconde comprendrait les chapitres 1-12 et daterait de 135 environ. Si ingénieuse que soit cette hypothèse, elle se heurte au témoignage d'Irénée qui ne connaît qu'une seule lettre.

7. Eusèbe, qui s'intéresse tout spécialement au canon des Écritures inspirées, tient à préciser que Polycarpe s'est servi de la première lettre de Pierre.

ΙΕ'

- [10] Ἀντωνῖνον μὲν δὴ τὸν Εὐσεβῆ κληθέντα, εἰκοστὸν καὶ δευτέρου ἔτος τῆς ἀρχῆς διανύσαντα, Μάρκος Αὐρήλιος Οὐῆρος, ὁ καὶ Ἀντωνῖνος, υἱὸς αὐτοῦ, σὺν καὶ Λουκίῳ ἀδελφῷ διαδέχεται.
- 15 [1] ἐν τούτῳ δὲ ὁ Πολύκαρπος μεγίστων τὴν Ἀσίαν ἀναθορυβησάντων διωγμῶν μαρτυρίῳ τελειοῦται, ἀναγκαιότατον δ' αὐτοῦ τὸ τέλος ἐγγράφως ἔτι φερόμενον ἡγοῦμαι δεῖν μνήμη τῆσδε [2] τῆς ἱστορίας καταθέσθαι. ἔστιν δὲ ἡ γραφή ἐκ προσώπου ἧς αὐτὸς ἐκκλησίας ἠγεῖτο, ταῖς κατὰ τόπον¹ παροικίαις τὰ κατ' αὐτὸν ἀποσημαίνουσα διὰ τούτων

1. τόπον TER πόντον ABDMSL.

Peut-être veut-il souligner ainsi le fait qu'il n'a pas trouvé dans l'Épître aux Philippiens de témoignages empruntés à la seconde épître. De fait, l'allusion à *I Petri*, III, 15, que l'on croit trouver dans *Polyc.*, III, 2, est des plus douteuses. Cf. M.-J. LAGRANGE, *Histoire ancienne du canon du N. T.*, Paris, 1933, p. 42. Les allusions à *I Petri* sont par contre nombreuses. Voici les plus remarquables :

| | |
|------------------|-----------------------------------|
| POLYCARPE, I, 3 | <i>I Petri</i> , I, 8 I, 13. |
| POLYCARPE, II, 1 | <i>I Petri</i> , I, 13, 21; IV, 5 |
| II, 2 | III, 9 |
| III, 2 | II, 5 |
| V, 3 | V, 5 |
| V, 3 | II, 11 |
| VII, 2 | IV, 7 |
| VIII, 1 | II, 24, 22 |
| VIII, 2 | IV, 15; , II, 21 |
| X, 1 | II, 21; II, 12; II, 17; III, 8 |
| X, 2 | V, 5; II, 12 |
| XI, 4 | IV, 7 |
| XII, 2 | II, 5; I, 21; V, 21 |

Cf. P. N. HARRISON, *op. cit.*, p. 296 ss.; F. X. FUNK, *op. cit.*, t. I, p. 648; E. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de saint Matthieu*, p. 183-187.

XV

COMMENT SOUS VERUS, POLYCARPE RENDIT TÉMOIGNAGE
EN MÊME TEMPS QUE D'AUTRES, DANS LA VILLE DE SMYRNE

[XIV, 10] Antonin appelé le Pieux ayant achevé la vingt-deuxième année de son règne¹, Marcus Aurelius Verus, appelé aussi Antonin, son fils², lui succéda avec Lucius, son frère³.

[XV, 1] Ce fut à cette époque que Polycarpe mourut par le martyre⁴, alors que de très grandes persécutions bouleversaient l'Asie. Je crois tout à fait nécessaire d'insérer dans cette histoire, pour qu'on s'en souvienne, le récit de sa mort qui est encore conservé par écrit. [2] Il y a en effet une lettre adressée au nom de l'Église à laquelle il présidait, aux Églises du Pont⁵, et qui expose ainsi ce qui le concerne :

1. Antonin le Pieux, né le 19 septembre 86, mourut le 7 mars 161. Son règne commença le 10 juillet 138. Cf. L. Homo, *le Haut-Empire*, p. 531.

2. Marc Aurèle n'était que le fils adoptif d'Antonin. Il avait reçu le titre de César en 139. Cf. L. Homo, *op. cit.*, p. 556.

3. Lucius Aurelius Verus, lui aussi fils adoptif d'Antonin, n'était donc pas le frère consanguin de Marc Aurèle. Ce dernier lui concéda le titre d'Auguste dès son avènement. Lucius Verus mourut en février 169, sans avoir réellement exercé le pouvoir.

4. La date de la mort de saint Polycarpe a été longtemps controversée. EUSÈBE, *Chronic.*, édit. HELM, p. 205, la place en 167 : « Persecutione orta in Asia, Polycarpus et Pionius fecere martyrium, quorum scriptae quoque passiones feruntur. Plurimi in Gallia gloriose ob nomen Christi interfecti, quorum in usque praesentem diem condita libris certamina perseverant. » Mais il n'y a pas à faire fonds sur cette chronologie, car les martyrs de Lyon, signalés dans le même contexte que Polycarpe, ont certainement été mis à mort en 177. Comme Polycarpe est encore venu à Rome sous le pontificat de saint Anicet, sa mort est certainement postérieure à 154. On admet assez généralement qu'il faut la placer le 23 février 155. L'évêque de Smyrne avait alors 86 ans, et sa naissance daterait de 69 environ. Cf. P. N. HARRISSON, *op. cit.*, p. 268-283. Pourtant H. GRÉGOIRE, *La véritable date du martyre de saint Polycarpe et le Corpus Polycarpianum* dans *Analecta Bollandiana*, t. LXIX, 1951, place au 23 février 177 la mort de l'évêque de Smyrne.

5. Philomelium, l'Église destinataire de la lettre, n'est pas dans le Pont, mais en Phrygie; quelques mss. ont corrigé l'erreur et écrit *κατὰ τόπον*, ce

- [3] « Ἡ ἐκκλησία τοῦ θεοῦ ἡ παροικοῦσα Σμύρναν τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ θεοῦ² τῇ παροικούσῃ ἐν Φιλομηλίῳ καὶ πάσαις ταῖς κατὰ πάντα τόπον τῆς ἀγίας καθολικῆς ἐκκλησίας παροικίαις ἔλεος εἰρήνην καὶ ἀγάπην θεοῦ πατρὸς καὶ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ πληθυνθεῖη. ἐγράψαμεν ὑμῖν, ἀδελφοί, τὰ κατὰ τοὺς μαρτυρήσαντας καὶ τὸν μακάριον Πολύκαρπον, ὅστις ὥσπερ ἐπισφραγίσας διὰ τῆς μαρτυρίας αὐτοῦ κατέπαυσε τὸν διωγμὸν ».
- [4] τούτοις ἐξῆς πρὸ τῆς ἀμφὶ τοῦ Πολυκάρπου διηγήσεως τὰ κατὰ τοὺς λοιποὺς ἀνιστοροῦσι μάρτυρας, οἷας ἐνστάσεις πρὸς τὰς ἀλγηδόνας ἐνεδειξάντο, διαγράφοντες. καταπλήξαι γάρ φασι τοὺς ἐν κύκλῳ περιεστῶτας, θεωμένους τοτὲ μὲν μάλιστα μέχρι καὶ τῶν ἐνδοτάτω φλεβῶν καὶ ἀρτηριῶν καταξαινομένους, ὡς ἤδη καὶ τὰ ἐν μυχοῖς ἀπόρρητα τοῦ σώματος σπλάγχνα τε αὐτῶν καὶ μέλη κατοπτρεύεσθαι, τοτὲ δὲ τοὺς ἀπὸ θαλάττης κήρυκας καὶ τινὰς ὀξεῖς ὀβελίσκους ὑποστρωννυμένους, καὶ διὰ παντὸς εἶδους κολάσεων καὶ βασάνων προϊόντας καὶ τέλος θηρῶν εἰς βορὰν παραδιδόμενους. μάλιστα δὲ ἱστοροῦσιν διαπρέψαι τὸν γενναϊότατον Γερμανικόν, ὑπορρωννύντα σὺν θείᾳ χάριτι τὴν ἔμφυτον περὶ τὸν θάνατον τοῦ σώματος δειλίαν. βουλομένου γέ τοι τοῦ ἀνθυπάτου πείθειν αὐτὸν προβαλλομένου τε τὴν ἡλικίαν καὶ ἀντιβολοῦντος κομιδῇ νέον ὄντα καὶ ἀκμαῖον οἶκτον ἑαυτοῦ λαβεῖν, μὴ μελλῆσαι, προθύμως δ' ἐπισπάσασθαι εἰς ἑαυτὸν τὸ θηρίον, μόνον οὐχὶ βιασάμενον καὶ παροξύναντα, ὡς
- [6] ἀν τάχιον τοῦ ἀδίκου καὶ ἀνόμου βίου αὐτῶν ἀπαλλαγεῖη. τούτου δ' ἐπὶ τῷ διαπρεπεῖ θανάτῳ τὸ πᾶν πλῆθος ἀποθαυμάσαν τῆς ἀνδρείας τὸν θεοφιλῆ μάρτυρα καὶ τὴν καθόλου τοῦ γένους τῶν Χριστιανῶν ἀρετὴν, ἀθρόως ἐπιβοᾶν ἄρξασθαι· αἶρε τοὺς

2. ἡ πασοικοῦσα—θεοῦ om S.

qu'on pourrait traduire par « en tout lieu ». Cette traduction est d'ailleurs étrange, car il faudrait écrire ici, comme dans la suscription de la lettre, κατὰ πάντα τόπον, ce qui n'est pas une leçon attestée. Il est plus probable qu'Eusèbe s'est trompé et que des copistes érudits ont corrigé son erreur.

6. *Martyr. Polycarpi*, 1. Le texte du *Martyrium* diffère assez souvent de celui que transcrit Eusèbe. Les variantes sont indiquées dans la grande édition de Schwartz.

7. Au lieu de transcrire la lettre des Smyrniotes en entier, Eusèbe commence

« [3] L'Église de Dieu qui pérégrine à Smyrne à l'Église de Dieu qui pérégrine à Philomélium et à toutes les chrétientés, répandues en tout lieu, de la sainte Église catholique : que la miséricorde, la paix et l'amour de Dieu le Père et de notre Seigneur Jésus-Christ soient en abondance ! Nous vous écrivons, frères, ce qui concerne les martyrs et le bienheureux Polycarpe qui, par son martyre, a comme scellé et fait cesser la persécution ⁶. »

[4] A la suite de quoi ⁷, avant de raconter ce qui concerne Polycarpe, ils rapportent ce qui a trait aux autres martyrs et décrivent la résistance dont ils ont fait preuve en face des tourments. Ils disent en effet que furent frappés (d'étonnement) ceux qui se tenaient là en cercle, en les voyant tantôt déchirés par les fouets jusqu'à ce qu'on aperçût les veines et les artères les plus intérieures et qu'on vit leurs entrailles et les parties les plus profondément cachées de leurs corps ; tantôt étendus sur des coquillages marins et des pointes acérées ; et, après avoir subi toutes sortes de tortures et de supplices, exposés, pour finir, aux bêtes pour être leur nourriture.

[5] Ils racontent qu'on remarqua surtout le très généreux Germanicus, qui, avec la grâce de Dieu, triompha de la crainte naturelle de la mort du corps. Le proconsul voulait le persuader, en lui alléguant son âge, il le suppliait (disant) qu'étant encore très jeune et dans la fleur de sa vie, il devait avoir pitié de lui-même : le martyr n'hésita pas ; courageusement, il attira sur lui la bête féroce, il lui fit presque violence et l'excita, afin qu'elle le fit sortir plus vite de la vie injuste et pécheresse des païens. [6] Devant la mort remarquable de cet homme, la foule entière fut stupéfaite en voyant la vaillance du pieux martyr et la vertu de toute la race des chrétiens ; et elle se mit à crier d'une seule voix : Enlevez les athées !

par résumer les chapitres II à VII. A partir du § 15, il recommence à citer textuellement les chapitres VIII à XIX. Sur la lettre des Smyrniotes et sa valeur historique, cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1921 p. 11-27.

- [7] ἀθέους· ζητεισθω Πολύκαρπος. και δὴ πλείστης ἐπὶ ταῖς βοαῖς γενομένης ταραχῆς, Φρύγα τινὰ τὸ γένος, Κόϊντον τοῦνομα, νεωστὶ ἐκ τῆς Φρυγίας ἐπιστάντα, ἰδόντα³ τοὺς θῆρας και τὰς ἐπὶ τούτοις ἀπειλάς, καταπτῆξαι⁴ τὴν ψυχὴν μαλακισθέντα
- [8] και τέλος τῆς σωτηρίας ἐνδοῦναι. ἐδήλου δὲ τοῦτον ὁ τῆς προειρημένης γραφῆς λόγος προπετέστερον ἀλλ' οὐ κατ' εὐλάβειαν ἐπιτηδῆσαι τῷ δικαστηρίῳ σὺν ἑτέροις, ἀλόντα δ' οὖν ὁμως καταφανὲς ὑπόδειγμα τοῖς πᾶσιν παρασχεῖν, ὅτι μὴ δέοι τοῖς τοιοῦτοις ῥίψοκινδύνως και ἀνευλαβῶς ἐπιτολμᾶν. ἀλλὰ
- [9] ταύτη μὲν εἶχεν πέρας τὰ κατὰ τούτους. τὸν γε μὴν θαυμασιώτατον Πολύκαρπον τὰ μὲν πρῶτα τούτων ἀκούσαντα ἀτάραχον μεῖναι, εὐσταθὲς τὸ ἦθος και ἀκίνητον φυλάξαντα, βούλεσθαι τε αὐτοῦ κατὰ πόλιν περιμένειν· πεισθέντα γε μὴν ἀντιβολουῖσι τοῖς ἀμφ' αὐτὸν και ὡς ἂν ὑπεξέλθοι παρακαλοῦσι, προελθεῖν εἰς οὐ πόρρω διεστῶτα τῆς πόλεως ἀγρὸν διατρίβειν τε σὺν ὀλίγοις ἐνταῦθα, νύκτωρ και μεθ' ἡμέραν οὕτι ἕτερον πράττοντα ἢ ταῖς πρὸς τὸν κύριον διακαρτεροῦντα εὐχαῖς· δι' ὧν δεῖσθαι και ἱκετεύειν εἰρήνην ἐξαιτούμενον ταῖς ἀνὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ἐκκλησίαις, τοῦτο γὰρ και εἶναι ἐκ τοῦ παντὸς αὐτῷ σύνηθες.
- [10] και δὴ εὐχόμενον⁵, ἐν ὀπτασίᾳ τριῶν πρότερον ἡμερῶν τῆς συλλήψεως νύκτωρ ἰδεῖν τὸ ὑπὸ κεφαλῆς αὐτῷ στρῶμα ἀθρόως οὕτως ὑπὸ πυρὸς φλεχθὲν δεδαπανῆσθαι, ἔξυπνον δ' ἐπὶ τούτῳ γενόμενον, εὐθύς ὑπερμηνεῦσαι τοῖς παροῦσι τὸ φανέν, μόνον οὐχὶ τὸ μέλλον προθεσπίσαντα σαφῶς τε ἀνειπόντα τοῖς ἀμφ' αὐτὸν ὅτι δέοι αὐτὸν διὰ Χριστὸν πυρὶ τὴν ζωὴν μεταλλάξαι.
- [11] ἐπικειμένων δὴ οὖν σὺν πάσῃ σπουδῇ τῶν ἀναζητούντων αὐτόν, αὐθις ὑπὸ⁶ τῆς τῶν ἀδελφῶν διαθέσεως και στοργῆς ἐκβεβιασμένον μεταβῆναι φασιν ἐφ' ἕτερον ἀγρὸν· ἐνθα μετ' οὐ πλείστον τοὺς συνελαύνοντας ἐπελθεῖν, δύο δὲ τῶν αὐτόθι συλλαβεῖν παίδων· ὧν θάτερον αἰκισαμένους ἐπιστῆναι δι' αὐτοῦ τῇ τοῦ
- [12] Πολυκάρπου καταγωγῇ, ὁψὲ δὲ τῆς ὥρας ἐπελθόντας, αὐτὸν μὲν εὐρεῖν ἐν ὑπερφῶ κατακείμενον, ὄθεν δυνατὸν ὂν⁷ αὐτῷ

3. ἰδόντα AS (ἰδῶν Mart) om TERBDML.

4. καταπτῆξαι ABDS καταπλῆξαι TER καταψύξαι M.

5. εὐχόμενον (προσευχόμενος Mart) d'après une interpolation ancienne.

6. ὑπὸ BDM πρὸς ATEB.

7. ὂν A om. TERBMD.

Qu'on cherche Polycarpe. [7] Un grand trouble suivit ces cris Un homme de race phrygienne, nommé Quintus, qui était récemment venu de Phrygie, en voyant les bêtes et les autres tourments qui le menaçaient, fut saisi de crainte, se sentit faiblir et abandonna la perfection du salut. [8] Le texte de la lettre que nous avons citée montre que cet homme s'était présenté au tribunal avec d'autres d'une manière trop précipitée, mais non selon la prudence. Sa chute offre par suite un exemple éclatant à tous les autres en prouvant qu'il ne convient pas de s'exposer à de si grands dangers à l'aventure et sans circonspection.

Voilà quelle fut la fin de ces hommes. [9] Quant au très admirable Polycarpe, lorsque d'abord il apprit ces événements, il demeura calme, et conserva sa sérénité et sa placidité ordinaire; il voulut même rester dans la ville. Il obéit pourtant à ses compagnons qui le suppliaient et l'exhortaient à s'éloigner; il se retira dans un domaine qui n'était pas très loin de la ville et y vécut avec un petit nombre de fidèles. Nuit et jour, il ne faisait rien d'autre que persévérer dans les prières qu'il adressait au Seigneur : il ne cessait pas d'y demander, d'y implorer la paix pour les Églises de l'univers entier, et en effet telle était toujours son habitude. [10] Et, tandis qu'il priait, trois jours avant d'être pris, il eut de nuit une vision; il vit l'oreiller qui était sous sa tête prendre feu tout d'un coup et se consumer. Réveillé aussitôt, il expliqua sur le champ ce qu'il avait vu à ceux qui étaient là et leur prédit à peu près ce qui devait arriver, en annonçant clairement à ses compagnons qu'il devait donner sa vie pour le Christ par le feu. [11] Ceux qui le cherchaient le faisaient avec un plein zèle et l'on dit que, contraint de nouveau par l'affection et l'attachement des frères, il passa dans un autre domaine. Il venait d'y arriver que ses poursuivants y parvinrent et saisirent deux des serviteurs qui s'y trouvaient; ils battirent l'un d'eux et grâce à lui parvinrent à la retraite de Polycarpe. [12] Comme ils étaient arrivés à une heure tardive, ils le trouvèrent en train de reposer dans une chambre haute, d'où il

- ἐφ' ἑτέραν μεταστῆναι οἰκίαν, μὴ βεβουλησθαι, εἰπόντα· τὸ
- [13] θέλημα τοῦ θεοῦ⁸ γινέσθω. καὶ δὴ μαθὼν παρόντας, ὡς ὁ λόγος φησί, καταβάς αὐτοῖς διελέξατο εὖ μάλα φαιδρῶ καὶ πραοτάτῳ προσώπῳ, ὡς καὶ θαῦμα δοκεῖν ὄραν τοὺς πάλαι τοῦ ἀνδρὸς ἀγνώτας, ἑναποβλέποντας τῷ τῆς ἡλικίας αὐτοῦ παλαιῶ καὶ τῷ σεμνῷ καὶ εὐσταθεῖ τοῦ τρόπου⁹, καὶ εἰ τοσαύτη γένοιτο
- [14] σπουδὴ ὑπὲρ τοῦ τοιοῦτον συλληφθῆναι πρεσβύτην. ὁ δ' οὐ μελλήσας εὐθέως τράπεζαν αὐτοῖς παρατεθῆναι προστάττει, εἶτα τροφῆς ἀφθόνου μεταλαβεῖν ἀξιοῖ, μίαν τε ὥραν, ὡς ἂν προσεῦξοιτο ἀδεῶς, παρ' αὐτῶν αἰτεῖται· ἐπιτρεψάντων δὲ ἀναστάς ἠϋχετο, ἔμπλεως τῆς χάριτος ὦν τοῦ κυρίου, ὡς ἐκπλήττεσθαι τοὺς παρόντας εὐχομένου αὐτοῦ ἀκρωμένους πολλοὺς τε αὐτῶν μετανοεῖν ἤδη ἐπὶ τῷ τοιοῦτον ἀναιρεῖσθαι μέλλειν σεμνὸν
- [15] καὶ θεοπρεπῆ πρεσβύτην. ἐπὶ τούτοις ἡ περὶ αὐτοῦ γραφὴ κατὰ λέξιν ὧδέ πως τὰ ἐξῆς τῆς ἱστορίας ἔχει·

« ἐπεὶ δὲ ποτε κατέπαυσε τὴν προσευχὴν μνημονεύσας ἀπάντων καὶ τῶν πρόποτε συμβεβληκότων αὐτῷ, μικρῶν τε καὶ μεγάλων, ἐνδόξων τε καὶ ἀδόξων, καὶ πάσης τῆς κατὰ τὴν οἰκουμένην καθολικῆς ἐκκλησίας, τῆς ὥρας ἐλθούσης τοῦ ἐξιέναι, ὄνῳ καθισαντες αὐτὸν ἤγαγον¹⁰ εἰς τὴν πόλιν, ὄντος σαββάτου μεγάλου. καὶ ὑπήντα αὐτῷ ὁ εἰρήναρχος Ἡρόδης καὶ ὁ πατήρ αὐτοῦ Νικήτης· οἱ καὶ μεταθέντες αὐτὸν εἰς τὸ ὄχημα, ἐπειθον παρακαθεζόμενοι καὶ λέγοντες· τί γὰρ κακὸν ἐστὶν εἰπεῖν, κύριος¹¹ Καῖσαρ, καὶ θῦσαι καὶ διασφύζεσθαι; ὁ δὲ τὰ μὲν πρῶτα

[16] οὐκ ἀπεκρίνατο, ἐπιμενόντων δὲ αὐτῶν, ἔφη· οὐ μέλλω πράττειν ὁ συμβουλευέτέ μοι. οἱ δὲ ἀποτυχόντες τοῦ πείσαι αὐτόν, δεινὰ ῥήματα ἔλεγον καὶ μετὰ σπουδῆς καθήρουν, ὡς κατιόντα ἀπὸ τοῦ ὀχήματος ἀποσῦραι τὸ ἀντικνήμιον· ἀλλὰ γὰρ μὴ ἐπιστραφεῖς, οἷα μηδὲν πεπονηώς, προθύμως¹² μετὰ σπουδῆς ἐπο-

8. ΘΥ ΑΤΕΡDMS κυ ΒL Mart.

9. τρόπου T^oERBDML (τὴν ἡλικίαν αὐτοῦ καὶ τὸ εὐσταθές Mart) προσώπων ΑΤS.

10. ἤγαγον ΑΤΕRM ἤγον BDL Mart.

11. κσ TERM Mart κε ABD. Mon Seigneur César. S dicere dominum Casarem I.

12. προθύμως AD^oMS πρόθυμος TERBD^r Mart.

lui aurait été possible de passer dans une autre maison; mais il ne le voulut pas et dit : Que la volonté de Dieu soit faite ⁸. [13] Lorsqu'il sut que ses poursuivants étaient là, dit le récit, il descendit et leur parla avec un visage tout à fait radieux et très doux, de sorte que ces hommes, qui ne le connaissaient pas jusqu'alors, crurent voir une apparition en contemplant ce vieillard chargé d'années, d'allure vénérable et tranquille et ils s'étonnaient qu'on mît un tel zèle pour s'emparer d'un tel vieillard. [14] Mais lui, sans tarder, leur fit aussitôt disposer une table, puis il les invita à prendre un copieux repas. Il leur demanda seulement une heure pour prier sans contrainte. Ils y consentirent; et, s'étant levé, il pria, rempli de la grâce du Seigneur. Ceux qui étaient là, en l'entendant prier, furent frappés d'émotion et plusieurs d'entre eux se repentirent dès ce moment de ce qu'on fût sur le point d'enlever la vie à un semblable vieillard, si vénérable et si pieux.

[15] Après cela, la lettre qui le concerne rapporte en ces termes la suite du récit :

« Quand il eut achevé sa prière, où il avait fait mémoire de tous ceux qu'il avait jamais rencontrés, petits et grands, illustres et obscurs, et de toute l'Église catholique répandue dans le monde, l'heure étant venue de partir, on le plaça sur un âne et on le conduisit en ville : c'était un jour de grand sabbat. L'irénarque Hérode et son père, Nicétas, le rencontrèrent; et l'ayant fait monter dans leur char, après qu'ils l'eurent assis auprès d'eux, ils s'efforcèrent de le persuader en disant : Quel mal y a-t-il à dire : César est Seigneur, à sacrifier et à sauver sa vie ? [16] Mais lui, tout d'abord, ne répondit pas; puis, comme ils insistaient, il dit : Je ne ferai pas ce que vous me conseillez. Comme ils ne réussissaient pas à le persuader, ils lui dirent alors des paroles mauvaises et le firent descendre avec précipitation, de sorte qu'en quittant le char il se blessa le devant de la jambe; mais il ne fit pas attention, comme s'il n'avait rien souffert, et il s'avança

8. Cf. *Act. Apost.*, XXI, 14.

- [17] ρεύετο, ἀγόμενος εἰς τὸ στάδιον. θορύβου δὲ τηλικούτου ὄντος ἐν τῷ σταδίῳ, ὡς μηδὲ πολλοῖς ἀκουσθῆναι ¹³, τῷ Πολυκάρπῳ εἰσιόντι εἰς τὸ στάδιον φωνὴ ἐξ οὐρανοῦ γέγονεν· Ἰσχυε, Πολύκαρπε, καὶ ἀνδρίζου. καὶ τὸν μὲν εἰπόντα οὐδεὶς εἶδεν,
- [18] τὴν δὲ φωνὴν τῶν ἡμετέρων πολλοὶ ἤκουσαν ¹⁴. προσαχθέντος ¹⁵ οὖν αὐτοῦ, θόρυβος ἦν μέγας ἀκουσάντων ¹⁶ ὅτι Πολύκαρπος συνείληπται. λοιπὸν οὖν προσελθόντα ἀνηρώτα ὁ ἀνθύπατος εἰ αὐτὸς εἶη Πολύκαρπος, καὶ ὁμολογήσαντος, ἐπειθεν ἀρνεῖσθαι, λέγων αἰδέσθητί σου τὴν ἡλικίαν, καὶ ἕτερα τούτοις ἀκόλουθα, ἀ σύνηθες αὐτοῖς ἔστι λέγειν, ὁμοσον τὴν Καίσαρος τύχην,
- [19] μετανόησον, εἶπον, αἶρε τοὺς ἀθέους. ὁ δὲ Πολύκαρπος ἐμβριθεῖ τῷ προσώπῳ εἰς πάντα τὸν ὄχλον τὸν ἐν τῷ σταδίῳ ἐμβλέψας, ἐπισείσας αὐτοῖς τὴν χεῖρα στενάξας τε καὶ ἀναβλέψας εἰς τὸν
- [20] οὐρανόν, εἶπεν· αἶρε τοὺς ἀθέους. ἐγκειμένου δὲ τοῦ ἡγουμένου καὶ λέγοντος· ὁμοσον, καὶ ἀπολύσω σε, λοιδόρησον τὸν Χριστόν, ἔφη ὁ Πολύκαρπος· ὀγδοήκοντα καὶ ἕξ ἔτη δουλεύω αὐτῷ, καὶ οὐδὲν με ἠδίκησεν καὶ πῶς δύναμαι βλασφημηῆσαι τὸν βασιλέα
- [21] μου, τὸν σῶσαντά με; ἐπιμένοντος δὲ πάλιν αὐτοῦ καὶ λέγοντος· ὁμοσον τὴν Καίσαρος τύχην, ὁ Πολύκαρπος, εἰ κενοδοξεῖς, φησὶν, ἵνα ὁμόσω τὴν Καίσαρος τύχην, ὡς λέγεις προσποιούμενος ἀγνοεῖν ὅστις εἰμί, μετὰ παρρησίας ἄκουε. Χριστιανός εἰμι. εἰ δὲ θέλεις τὸν τοῦ Χριστιανισμοῦ μαθεῖν λόγον, δὸς ἡμέραν
- [22] καὶ ἄκουσον. ἔφη ὁ ἀνθύπατος· πείσον τὸν δῆμον. Πολύκαρπος ἔφη· σὲ μὲν καὶ λόγου ἠξίωκα, δεδιδάγμεθα γὰρ ἀρχαῖς καὶ ἐξουσίαις ὑπὸ θεοῦ τεταγμέναις τιμὴν κατὰ τὸ προσῆκον τὴν μὴ βλάπτουσαν ἡμᾶς ἀπονέμειν· ἐκείνους δὲ οὐκ ἀξίους ἡγοῦμαι
- [23] τοῦ ἀπολογεῖσθαι αὐτοῖς. ὁ δ' ἀνθύπατος εἶπεν· θηρία ἔχω· τούτοις σε παραβαλῶ, ἐὰν μὴ μετανοήσης. ὁ δὲ εἶπεν· κάλει.

13. ὡς—ἀκουσθῆναι om. L; πολλοῖς ἀκουσθῆναι Ms. ἀκουσθῆναί τινα δύνασθαι Mart.

14. πολλοὶ Mss. SL οἱ παρόντες Mart.

15. προσαχθέντος—προσελθόντα Doublet de ἀγόμενος—εἰσιόντι causé par l'interpolation du miracle, antérieure à Eusébe (Schwartz). Le texte authentique était peut-être: ἀγομένου δ' εἰς τὸ στάδιον, θορύβου τηλικούτου ὄντος, ὡς μηδὲ πολλοῖς ἀκουσθῆναι ὅτι συνείληπται, ἀνηρώτα.

16. ἀκουσάντων Mss S. Mart uidentis L.

de bon cœur, avec empressement, tandis qu'on le conduisait vers le stade.

« [17] Le tumulte était si grand dans le stade qu'on avait peine à entendre. Lorsque Polycarpe entra dans le stade, il y eut une voix venue du ciel : Sois fort, Polycarpe, et agis en homme ⁹. Personne ne vit celui qui parlait, mais beaucoup des nôtres entendirent la voix ¹⁰. [18] Lors donc qu'on l'amena, il y eut un grand tumulte de la part de ceux qui entendaient que Polycarpe était pris. Quand il se fut donc avancé, le proconsul lui demanda s'il était bien Polycarpe; et, sur sa réponse affirmative, il l'exhorta à renier en disant : Aie pitié de ton âge, et d'autres choses semblables qu'il leur est accoutumé de dire. Il ajouta : Jure par la fortune de César, repens-toi; dis : Enlevez les athées ! Alors, Polycarpe, regardant d'un visage grave toute la foule qui était dans le stade, étendit la main vers eux, gémit, regarda vers le ciel et dit : Enlevez les athées ! Le proconsul insista en disant : Jure et je te délivrerai; maudis le Christ. Polycarpe dit : Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a pas fait de mal : comment puis-je blasphémer mon roi, celui qui m'a sauvé ? [21] Le proconsul le pressa encore et dit : Jure par la fortune de César. Polycarpe reprit : Si tu espères en vain me faire jurer par la fortune de César, comme tu dis, en faisant semblant d'ignorer qui je suis, écoute, je parle avec franchise : je suis chrétien. Si tu veux apprendre la doctrine du christianisme, donne-moi un jour et écoute.

« [22] Le proconsul fit : Persuade le peuple. Polycarpe dit : Toi, je te juge digne d'un discours, car nous avons appris à accorder aux magistrats et aux autorités établies par Dieu l'honneur qui leur convient et qui ne nous nuit pas ¹¹. Quant à ceux-ci, je ne les juge pas dignes de me défendre devant eux. [23] Le proconsul dit : J'ai des bêtes; je t'exposerai à elles, si tu ne changes pas d'avis. Polycarpe dit : Appelle-les; car

9. Cf. *Ios.*, 1, 9.

10. Cf. *Act. Apost.*, 1x, 7.

11. Cf. *Rom.*, xiii, 1.

- ἀμετάθετος γὰρ ἡμῖν ἢ ἀπὸ τῶν κρειττόνων ἐπὶ τὰ χεῖρω μετά-
νοια, καλὸν δὲ μετατίθεσθαι ἀπὸ τῶν χαλεπῶν ἐπὶ τὰ δίκαια.
- [24] ὁ δὲ πάλιν πρὸς αὐτόν· πυρὶ σε ποιήσω δαμασθῆναι ¹⁷, ἐὰν τῶν
θηρίων καταφρονῆς, ἐὰν μὴ μετανοήσης. Πολύκαρπος εἶπεν
πῦρ ἀπειλεῖς πρὸς ὧραν καιόμενον καὶ μετ' ὀλίγον σβεννύμενον
ἀγνοεῖς γὰρ τὸ τῆς μελλούσης κρίσεως καὶ αἰωνίου κολάσεως
- [25] τοῖς ἀσεβέσι τηρούμενον πῦρ. ἀλλὰ τί βραδύνεις; φέρε ὁ βούλει.
ταῦτα δὲ καὶ ἕτερα πλείονα λέγων, θάρσους καὶ χαρᾶς ἐνεπίμπλατο
καὶ τὸ πρόσωπον αὐτοῦ χάριτος ἐπληροῦτο, ὥστε μὴ μόνον μὴ
συμπεσεῖν ταραχθέντα ὑπὸ τῶν λεγομένων πρὸς αὐτόν, ἀλλὰ
τοῦναντίον τὸν ἀνθύπατον ἐκστῆναι πέμψαι τε τὸν κήρυκα καὶ
ἐν μέσῳ τῷ σταδίῳ κηρῦξαι· τρις Πολύκαρπος ὠμολόγησεν
ἑαυτὸν Χριστιανὸν εἶναι. τούτου λεχθέντος ὑπὸ τοῦ κήρυκος,
- [26] πᾶν τὸ πλῆθος ἔθνῶν τε καὶ Ἰουδαίων τῶν τὴν Σμύρναν κατοι-
κούντων ἀκατασχέτῳ θυμῷ καὶ μεγάλῃ φωνῇ ἔβρα· οὗτός ἐστιν
ὁ τῆς Ἀσίας διδάσκαλος, ὁ πατὴρ τῶν Χριστιανῶν, ὁ τῶν ἡμε-
τέρων θεῶν καθαιρέτης, ὁ πολλοὺς διδασκῶν μὴ θύειν μηδὲ
- [27] προσκυνεῖν. ταῦτα λέγοντες, ἐπεβόων καὶ ἡρώτων τὸν ἀσιάρ-
χην ¹⁸ Φίλιππον ἵνα ἐπαφῇ τῷ Πολυκάρπῳ λέοντα· ὁ δὲ ἔφη
μὴ εἶναι ἐξὸν αὐτῷ, ἐπειδὴ πεπληρώκει τὰ κυνηγέσια. τότε
ἔδοξεν αὐτοῖς ὁμοθυμαδὸν ἐπιβοῆσαι ¹⁹ ὥστε ζῶντα τὸν Πολύκαρ-
- [28] πον κατακαῦσαι. ἔδει γὰρ τὸ τῆς φανερωθείσης αὐτῷ ἐπὶ
τοῦ προσκεφαλαίου ὀπτασίας πληρωθῆναι· ὅτε ἰδὼν αὐτὸ καιό-
μενον προσευχόμενος, εἶπεν ἐπιστραφεὶς ²⁰ τοῖς μετ' αὐτοῦ
πιστοῖς προφητικῶς· δεῖ με ζῶντα καῆναι. ταῦτα οὖν μετὰ
- [29] τοσούτου τάχους ἐγένετο θᾶττον ἢ ²¹ ἐλέγετο, τῶν ὄχλων παραχ-
ρῆμα συναγόντων ἐκ τῶν ἐργαστηρίων καὶ ἐκ τῶν βαλανείων
ξύλα καὶ φρύγανα, μάλιστα Ἰουδαίων προθύμως, ὡς ἔθος αὐτοῖς,

17. δαμασθῆναι Mss. S *consumi* L δαπανηθῆναι Mart.

18. ἀσιεάρχην B.

19. On attendrait ἐπιβοῶσιν.

20. προσευχόμενος et ἐπιστραφεὶς interpolations antérieures à Eusèbe d'après Schwartz.

21 a. θᾶττον ἢ, gloses anciennes pour ὡς.

pour nous, nous ne changeons pas d'avis pour aller du meilleur au pire; tandis qu'il est bien de passer du mal à la justice.

[24] Le proconsul lui dit encore : Je te ferai dompter par le feu, si tu méprises les bêtes, à moins que tu ne changes d'avis. Polycarpe dit : Tu me menaces d'un feu qui brûle un moment et qui s'éteint au bout de peu de temps. C'est que tu ignores le feu du jugement à venir et de l'éternel châtement qui est réservé aux impies. Mais pourquoi tardes-tu ? Amène ce que tu veux.

« [25] En disant cela et beaucoup d'autres choses, il était rempli de courage et de joie, et son visage était plein de grâce, de telle sorte que non seulement il n'avait pas été troublé par ce qui lui avait été dit, mais que c'était au contraire le proconsul qui était stupéfait. Ce dernier envoya le héraut proclamer au milieu du stade : Trois fois, Polycarpe a déclaré qu'il était chrétien. [26] Lorsque cela eut été dit par le héraut, toute la foule des païens et des Juifs, qui habitaient Smyrne, cria avec une colère non contenue et à haute voix : Cet homme est le didascale de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur de nos dieux; il apprend à beaucoup de gens à ne pas sacrifier et à ne pas adorer. [27] En disant cela, ils criaient encore et demandaient à l'asiarque¹² Philippe de lâcher un lion sur Polycarpe; mais il répondit que cela ne lui était pas permis, parce que les combats de bêtes étaient achevés. Alors, ils trouvèrent bon de crier d'un seul cœur de brûler Polycarpe vivant. [28] Il fallait en effet que fût accomplie la vision qui lui avait été montrée au sujet de l'oreiller, lorsque, dans sa prière, il l'avait vu en train de brûler et que, se tournant vers les fidèles qui étaient avec lui, il leur avait dit d'une manière prophétique : Il faut que je sois brûlé vivant.

[29] Cela fut donc fait encore plus rapidement que dit. Sur-le-champ, les foules amenèrent, des ateliers et des thermes, des bois et des fagots, surtout les Juifs, qui selon leur habitude

12. Sur les asiarques et leur rôle, cf. V. CHAPOT, *op. cit.* Sur le rôle des Juifs, M. SIMON, *Verus Israël*, p. 150-151.

- [30] εἰς ταῦτα ὑπουργούντων. ἀλλ' ὅτε ἡ πυρὰ ἡτοιμάσθη, ἀποθέμενος ἑαυτῷ πάντα τὰ ἱμάτια καὶ λύσας τὴν ζώνην, ἐπειρᾶτο καὶ ὑπολύειν ἑαυτόν, μὴ πρότερον τοῦτο ποιῶν διὰ τὸ ἀεὶ ἕκαστον τῶν πιστῶν σπουδάζειν ὅστις τάχιον τοῦ χρωτὸς αὐτοῦ ἐφάπτηται· ἐν παντὶ γὰρ ἀγαθῆς ἔνεκεν πολιτείας καὶ πρὸ τῆς πολιᾶς ἐκεκόσμητο. εὐθέως οὖν αὐτῷ περιετίθετο τὰ πρὸς τὴν πυρὰν ἡρμοσμένα ὄργανα· μελλόντων δὲ αὐτῶν καὶ προσηλοῦν αὐτόν, εἶπεν· ἄφετέ με οὕτως· ὁ γὰρ διδοὺς ὑπομεῖναι τὸ πῦρ δώσει καὶ χωρὶς τῆς ὑμετέρας ἐκ τῶν ἤλων ἀσφαλείας ἀσχύλτως
- [32] ἐπιμεῖναι τῇ πυρᾷ. οἱ δὲ οὐ καθήλωσαν, προσέδησαν δὲ αὐτόν. ὁ δ' ὀπίσω τὰς χεῖρας ποιήσας καὶ προσδεθείς ὥσπερ κριὸς ἐπίσημος, ἀναφερόμενος ἐκ μεγάλου ποιμνίου ὀλοκαύτωμα δεκτὸν θεῷ παντοκράτορι, εἶπεν· ὁ τοῦ ἀγαπητοῦ καὶ εὐλογητοῦ παιδός σου Ἰησοῦ Χριστοῦ πατήρ, δι' οὗ τὴν περὶ σέ ἐπίγνωσιν εἰλήφαμεν, ὁ θεὸς ἀγγέλων καὶ δυνάμεων καὶ πάσης κτίσεως παντός τε τοῦ γένους τῶν δικαίων οἱ ζῶσιν ἐνώπιόν σου, εὐλογῶ σε ὅτι ἠξίωσάς με τῆς ἡμέρας καὶ ὥρας ταύτης, τοῦ λαβεῖν μέρος ἐν ἀριθμῷ τῶν μαρτύρων ἐν τῷ ποτηρίῳ τοῦ Χριστοῦ σου εἰς
- [34] ἀνάστασιν ζωῆς αἰωνίου ψυχῆς τε καὶ σώματος ἐν ἀφθαρσίᾳ πνεύματος ἁγίου· ἐν οἷς προσδεχθείην ἐνώπιόν σου σήμερον ἐν θυσίᾳ πίονι καὶ προσδεκτῇ, καθὼς προητοίμασας, προφανερῶσας
- [35] καὶ πληρώσας ὁ ἀψευδῆς καὶ ἀληθινὸς θεός. διὰ τοῦτο καὶ περὶ πάντων σέ αἰνῶ, σέ εὐλογῶ, σέ δοξάζω διὰ τοῦ αἰωνίου ἀρχιερέως ^{21b} Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ ἀγαπητοῦ σου παιδός, δι' οὗ σοι σὺν αὐτῷ ἐν ²² πνεύματι ἁγίῳ δόξα καὶ νῦν ²³ καὶ εἰς τοὺς
- [36] μέλλοντας αἰῶνας ²⁴, ἀμήν. ἀναπέμψαντος δὲ αὐτοῦ τὸ ἀμήν καὶ πληρώσαντος τὴν προσευχήν, οἱ τοῦ πυρὸς ἄνθρωποι ἐξῆψαν τὸ πῦρ, μεγάλης δὲ ἐκλαμψάσης φλογὸς θαῦμα εἶδομεν οἷς ἰδεῖν ἐδόθη, οἱ καὶ ἐτηρήθησαν εἰς τὸ ἀναγγεῖλαι τοῖς λοιποῖς

21 b. ἀρχιερέως Mss. S Mart θεοῦ καὶ ἀρχιερέως L (addition anti-subordinatiennne).

22. ἐν Mss. σὺν SL Mart.

23. καὶ νῦν ATERML νῦν BD Mart.

24. αἰῶνας ATERDM αἰῶνας τῶν αἰώνων BS Mart.

aidaient de bon cœur à cette besogne. [30] Puis, lorsque le bûcher fut prêt, Polycarpe déposa de lui-même tous ses vêtements et délia sa ceinture; il essaya aussi de se déchausser, ce qu'auparavant il ne faisait pas, parce que toujours les fidèles s'empressaient à qui toucherait le plus vite son corps : en tout, en effet, à cause de sa vie excellente, il avait été honoré, même avant qu'il eût les cheveux blancs. [31] On plaça donc aussitôt autour de lui les matériaux propres à construire le bûcher. Comme on était sur le point de le clouer aussi, il dit : Laissez-moi ainsi. Car celui qui m'a donné d'attendre le feu de pied ferme, me donnera encore, sans la garantie de vos clous, de rester sans bouger sur le bûcher. On ne le cloua donc pas, mais on l'attacha. [32] Ayant mis les mains derrière le dos et étant attaché, il ressemblait à un bélier choisi, tiré d'un grand troupeau, pour être un holocauste agréable à Dieu tout-puissant ¹³.

« [33] Il dit : Père de ton enfant bien aimé et béni Jésus-Christ, par qui nous avons reçu la connaissance de ton être, Dieu des anges, des puissances, de toute créature, de toute la race des justes qui vivent devant ta face, je te bénis, parce que tu m'as jugé digne de ce jour et de cette heure; (que tu m'as donné) de prendre part au nombre des martyrs, au calice de ton Christ, pour la résurrection, en la vie éternelle, du corps et de l'âme, dans l'incorruptibilité de l'Esprit-Saint. [34] Puissé-je être reçu parmi eux en ta présence, aujourd'hui, dans un sacrifice gras et acceptable, selon que tu l'avais préparé et manifesté d'avance, et que tu l'accomplis, Dieu sans tromperie et véritable. [35] A cause de cela, et pour toutes choses, je te loue, je te bénis, je te glorifie, par le grand-prêtre éternel, Jésus-Christ, ton enfant bien aimé, par qui à toi, avec lui, dans l'Esprit-Saint, gloire et maintenant et dans les siècles à venir. Amen.

« [36] Lorsqu'il eut prononcé l'Amen et achevé sa prière, les hommes du feu allumèrent le feu et, tandis qu'éclatait une grande flamme, nous vîmes un prodige, nous à qui il a été donné de le voir et qui avons été gardés pour raconter

- [37] τὰ γενόμενα ²⁵. τὸ γὰρ πῦρ καμάρας εἶδος ποιῆσαν ὡσπερ ὀθόνης πλοίου ὑπὸ πνεύματος πληρουμένης, κύκλω περιτείχισε τὸ σῶμα τοῦ μάρτυρος, καὶ ἦν μέσον οὐχ ὡς σὰρξ καιομένη, ἀλλ' ὡς χρυσοῦς καὶ ἄργυρος ἐν καμίνῳ πυρούμενος· καὶ γὰρ εὐωδίας τοσαύτης ἀντελαβόμεθα ὡς λιβανωτοῦ πνέοντος ἢ ἄλλου τινὸς
- [38] τῶν τιμίων ἀρωμάτων. πέρας γοῦν ἰδόντες οἱ ἄνομοι μὴ δυνάμενον τὸ σῶμα ὑπὸ τοῦ πυρὸς δαπανηθῆναι, ἐκέλευσαν
- [39] προσελθόντα αὐτῷ κομφέκτορα παραβῦσαι ξίφος, καὶ τοῦτο ποιήσαντος, ἐξῆλθεν πλήθος αἵματος, ὥστε κατασβέσαι τὸ πῦρ καὶ θαυμάσαι πάντα τὸν ὄχλον εἰ τοσαύτη τις διαφορὰ μεταξὺ τῶν τε ἀπίστων καὶ τῶν ἐκλεκτῶν ὧν εἷς καὶ οὗτος γέγονεν ὁ θαυμασιώτατος ²⁶ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις διδάσκαλος ἀποστολικὸς καὶ προφητικὸς γενόμενος ἐπίσκοπος ²⁷ τῆς ἐν Σμύρνῃ καθολικῆς ²⁸ ἐκκλησίας· πᾶν γὰρ ῥῆμα ὃ ἀφῆκεν ἐκ τοῦ στόματος αὐτοῦ, καὶ ἐτελειώθη καὶ τελειωθήσεται.
- [40] « ὁ δὲ ἀντίζηλος καὶ βάσκανος πονηρός, ὁ ἀντικείμενος τῷ γένει τῶν δικαίων, ἰδὼν τὸ μέγεθος αὐτοῦ τῆς μαρτυρίας καὶ τὴν ἀπ' ἀρχῆς ἀνεπίληπτον πολιτείαν ἐστεφανωμένον τε τὸν τῆς ἀφθαρσίας στέφανον καὶ βραβεῖον ἀναντίρρητον ἀπενηνεγμένον, ἐπετήδευσεν ὡς μὴδὲ τὸ σωματίον αὐτοῦ ὑφ' ἡμῶν ληφθεῖν, καίπερ πολλῶν ἐπιθυμούντων τοῦτο ποιῆσαι καὶ κοινωνῆσαι τῷ ἀγίῳ αὐτοῦ σαρκίῳ. ὑπέβαλον γοῦν τινες Νικήτην, τὸν τοῦ Ἡρώδου
- [41] πατέρα, ἀδελφὸν [δὲ] δ' Ἄλκης ²⁹, ἐντυχεῖν τῷ ἡγεμόνι ὥστε μὴ δοῦναι αὐτοῦ τὸ σῶμα, μή, φησὶν, ἀφέντες τὸν ἐσταυρωμένον, τοῦτον ἄρξωνται σέβειν. καὶ ταῦτα εἶπον ὑποβαλόντων καὶ ἐνισχυσάντων τῶν Ἰουδαίων· οἱ καὶ ἐτήρησαν μελλόντων ἡμῶν ἐκ τοῦ πυρὸς αὐτὸν λαμβάνειν, ἀγνοοῦντες ὅτι οὔτε τὸν Χριστὸν ποτε καταλιπεῖν δυνησόμεθα, τὸν ὑπὲρ τῆς τοῦ παντὸς κόσμου τῶν σφζομένων ³⁰ σωτηρίας παθόντα, οὔτε ἕτερόν τινα

25. οἱ—τὰ γενόμενα, interpolation ancienne d'après Schwartz.

26. ὁ θαυμασιώτατος ADM θαυμασιώτατος TER om B ὁ μακάριος θαυμάσιος ου θαυμασιώτατος S *admirabilis et electus* L ὁ θαυμασιώτατος et ὁ μακάριος καὶ θαυμασιώτατος et ὁ θαυμάσιος Mart.

27. ἐπίσκοπος interpolé pour remplacer διδάσκαλος d'après Schwartz.

28. καθολικῆς om SL.

29. δὲ Ἄλκης Mart δὲ ἄλκησ D δὲ δάλκησ ATERBD^{MSL}.

aux autres ce qui est arrivé. [37] Le feu en effet prit l'apparence d'une voûte, à la manière d'une voile de navire gonflée par le vent, et entoura en cercle le corps du martyr. Lui était au milieu, non comme une chair brûlée, mais comme de l'or et de l'argent embrasés dans la fournaise¹⁴. Et nous respirions un parfum aussi fort que celui de l'encens ou de quelque autre des aromates précieux. [38] Les méchants, voyant enfin que le corps ne pouvait pas être attaqué par le feu, ordonnèrent au boureau d'approcher et d'enfoncer le glaive (dans sa chair). [39] Il le fit et il en sortit une quantité de sang, de sorte que le feu fut éteint et que toute la foule admira qu'il y eut une si grande différence entre les infidèles et les élus. De ces derniers fut aussi cet homme, le plus admirable de notre temps, docteur apostolique et prophétique, évêque de l'Église catholique de Smyrne : toute parole qu'a prononcée sa bouche s'est en effet accomplie et s'accomplira.

« [40] Le mauvais, jaloux et envieux, l'adversaire de la race des justes, voyant la grandeur de son martyr, la vie irréprochable qu'il avait menée dès le début, la couronne d'incorruptibilité dont il était couronné, la victoire incontestable qu'il avait remportée, prit soin que pas même son cadavre ne fut recueilli par nous, bien que beaucoup eussent désiré l'avoir et avoir part à sa sainte dépouille. [41] Certains suggérèrent donc à Nicéas, le père d'Hérode et le frère d'Alcé, d'aller trouver le gouverneur, pour qu'il ne donne pas son corps, de peur, dit-il, qu'abandonnant le crucifié, ils ne commencent à adorer cet homme. Ils dirent ces choses à l'instigation et sur les instances des Juifs : ceux-ci nous épiaient, même quand nous allions enlever le cadavre du feu. Ils ignoraient que nous ne pourrions jamais ni abandonner le Christ qui a souffert pour le salut des sauvés du monde entier,

14. Cf. *Sap. Salom.*, III, 6.

30. τῶν σωζομένων AT^{em}ERBDMS om T^L, Mart τοῦ παντὸς κόσμου est une ancienne correction de τῶν σωιζομένων (Schwartz).

- [42] σέβειν. τοῦτον μὲν γὰρ υἷὸν ὄντα τοῦ θεοῦ προσκυνοῦμεν, τοὺς δὲ μάρτυρας ὡς μαθητὰς καὶ μιμητὰς τοῦ κυρίου ἀγαπῶμεν ἀξίως ἕνεκα εὐνοίας ἀνυπερβλήτου τῆς εἰς τὸν ἴδιον βασιλέα καὶ διδάσκαλον ὧν γένοιτο καὶ ἡμᾶς συγκοινωνούς τε καὶ συμ-
- [43] μαθητὰς ³¹ γενέσθαι. ἰδὼν οὖν ὁ ἑκατοντάρχης τὴν τῶν Ἰουδαίων γενομένην φιλονεικίαν, θεὸς αὐτὸν ἐν μέσῳ, ὡς ἔθος αὐτοῖς, ἔκαυσεν, οὕτως τε ἡμεῖς ὕστερον ἀνελόμενοι τὰ τιμιώτερα λίθων πολυτελῶν καὶ δοκιμώτερα ὑπὲρ χρυσίον ὁστᾶ αὐτοῦ
- [44] ἀπεθέμεθα ὅπου καὶ ἀκόλουθον ἦν. ἔνθα, ὡς δυνατόν, ἡμῖν συναγομένοις ἐν ἀγαλλιάσει καὶ χαρᾷ παρέξει ὁ κύριος ἐπιτελεῖν τὴν τοῦ μαρτυρίου αὐτοῦ ἡμέραν γενέθλιον εἰς τε τὴν τῶν προηθληκότων μνήμην καὶ τῶν μελλόντων ἀσκήσιν τε καὶ
- [45] ἔτοιμασίαν. τοιαῦτα τὰ κατὰ τὸν μακάριον Πολύκαρπον· σὺν τοῖς ἀπὸ Φιλαδελφείας δωδεκάτου ³² ἐν Σμύρνῃ μαρτυρήσαντος ³³, [ὁς] μόνος ὑπὸ πάντων μᾶλλον ³⁴ μνημονεύεται, ὡς καὶ ὑπὸ τῶν ἔθνῶν ἐν παντὶ τόπῳ λαλεῖσθαι ».
- [46] τὰ μὲν δὴ κατὰ τὸν θαυμάσιον καὶ ἀποστολικὸν Πολύκαρπον τοιοῦτου κατηξίωτο τέλους, τῶν κατὰ τὴν Σμυρναίων ἐκκλησίαν ἀδελφῶν τὴν ἱστορίαν ἐν ἧ δεδηλώκαμεν αὐτῶν ἐπιστολῇ κατατεθειμένων ³⁵. ἐν τῇ αὐτῇ δὲ περὶ αὐτοῦ γραφῇ καὶ ἄλλα μαρτύρια συνῆπτο κατὰ τὴν αὐτὴν Σμύρναν πεπραγμένα ὑπὸ τὴν αὐτὴν περίοδον τοῦ χρόνου τῆς τοῦ Πολυκάρπου μαρτυρίας, μεθ' ὧν καὶ Μητρόδωρος τῆς κατὰ Μαρκίωνα πλάνης πρεσβύτερος δὴ εἶναι δοκῶν πυρὶ παραδοθεὶς ἀνήρηται. τῶν γε μὴν
- [47] τότε περιβόητος μάρτυς ³⁶ εἰς τις ἐγνωρίζετο Πιόνιος· οὗ τὰς κατὰ μέρος ὁμολογίας τὴν τε τοῦ λόγου παρρησίαν καὶ τὰς

31. συμμαθητὰς ATERM Mart μαθητὰς BDS.

32. δωδεκάτου ERD^r δώδεκα τοῦ ABM δώδεκατου T avec les douze de Philadelphie qui témoignèrent S. cum quo etiam alii duodecim ex Philadelpia uenientes... martyrio consummati sunt L δωδέκατος Mart.

33. μαρτυρήσαντος Schw· μαρτυρήσαντος δσ Mss. μαρτυρήσας Mart.

34. ὑπὸ πάντων μᾶλλον Mss. πάντων μᾶλλον S solus inter ceteros Mart^{lat} ὑπὸ πάντων Mart; primitivement, il n'y avait que πάντων μᾶλλον qui a été glossé ou corrigé par μόνος : ce dernier mot a passé dans le texte et a été rattaché à πάντων par ὑπό, cela dès avant Eusèbe (Schwartz).

35. ὁς—κατατεθειμένων om L.

36. περιβοήτων μαρτύρων DMS.

ni adorer quelqu'un d'autre. [42] Lui, nous l'adorons, en effet, parce qu'il est Fils de Dieu; quant aux martyrs, nous les aimons à juste titre comme disciples et imitateurs du Seigneur, à cause de leur invincible bienveillance pour leur propre roi et didascale. Puisse-t-il nous arriver d'être aussi leurs compagnons et leurs condisciples!

« [43] Le centurion, voyant donc le rôle querelleur des Juifs, plaça le corps au milieu, selon leur coutume, et le brûla. Ainsi nous autres avons enlevé plus tard ses ossements, plus précieux que des pierres coûteuses et plus estimables que l'or et nous les avons placés là où c'était convenable. [44] C'est là, autant que possible, que nous nous assemblerons, dans l'allégresse et la joie, quand le Seigneur nous accordera de célébrer le jour natal de son martyr, et pour le souvenir de ceux qui ont lutté avant nous et pour l'exercice et la préparation de ceux qui auront plus tard à lutter. [45] Voilà ce qui concerne le bienheureux Polycarpe : avec ceux qui venaient de Philadelphie, il fut le douzième à avoir subi le martyre à Smyrne; mais il est le seul, dont tous se souviennent de préférence, de sorte que même les païens en parlent partout. »

[46] Telle fut la fin dont fut jugé digne l'admirable et apostolique Polycarpe, dont les frères de l'Église de Smyrne ont fait le récit, dans l'épître d'eux que nous avons citée. Dans le même écrit qui se rapporte à lui, se trouvent encore d'autres récits de martyres qui ont été accomplis dans la même ville de Smyrne, dans la même période de temps que le martyre de Polycarpe¹⁵. Parmi eux, était aussi Métrodore, qui paraît avoir été prêtre de l'erreur de Marcion et qui mourut après avoir été livré au feu¹⁶.

[47] Des martyrs d'alors l'un d'eux, fort célèbre, un certain Pionius, se distingua : ses confessions détaillées, la franchise

15. Eusèbe semble faire allusion à une collection d'actes de martyrs qui auraient été rassemblés à Smyrne, et qui auraient compris, outre la lettre des Smyrniotes, la passion de Pionius. Nous ne connaissons pas autrement ce recueil.

16. Le récit de la mort de Métrodore figure dans les *Actes* de Pionius, et ceux-ci disent expressément qu'il était marcionite.

ὕπερ τῆς πίστεως ἐπὶ τοῦ δήμου καὶ τῶν ἀρχόντων ἀπολογίας διδασκαλικὰς τε δημηγορίας³⁷ καὶ ἔτι τὰς πρὸς τοὺς ὑποπεπτωκότας τῷ κατὰ τὸν διωγμὸν πειρασμῶ δεξιώσεις παραμυθίας τε ἃς ἐπὶ τῆς εἰρκτικῆς τοῖς παρ' αὐτὸν εἰσαφικνουμένοις ἀδελφοῖς παρετίθετο, ἃς τε ἐπὶ τούτοις ὑπέμεινεν βασάνους, καὶ τὰς ἐπὶ ταύταις ἀλγηδόνας καθηλώσεις τε καὶ τὴν ἐπὶ τῆς πυρᾶς καρτερίαν τὴν τε ἐφ' ἅπασιν τοῖς παραδόξοις αὐτοῦ τελευτὴν πληρέστατα³⁸ τῆς περὶ αὐτοῦ γραφῆς περιεχούσης, τοὺς οἷς φίλον, ἐπὶ ταύτην ἀναπέμφομεν τοῖς τῶν ἀρχαίων συναχθεῖσιν ἡμῖν μαρτυροῖς ἐντεταγμένην.

- [48] ἐξῆς δὲ καὶ ἄλλων ἐν Περγάμῳ πόλει τῆς Ἀσίας ὑπομνήματα μεμαρτυρηκότων φέρεται, Κάρπου καὶ Παπύλου³⁹ καὶ γυναικὸς Ἀγαθονίκης, μετὰ πλείστας καὶ διαπρεπεῖς ὁμολογίας ἐπιδόξως τετελειωμένων.

ΙΓ'

- 16 [1] Κατὰ τούτους δὲ καὶ ὁ μικρῶ πρόσθεν ἡμῖν δηλωθεὶς Ἰουστίνος δευτέρου ὑπὲρ τῶν καθ' ἡμᾶς δογμάτων βιβλίον ἀναδοῦς

37. διδασκαλικὰς τε δημηγορίας BDM διδασκαλίας τε δημηγορίας T¹ διδασκαλίας τε καὶ δημηγορίας AT^cER *docens et disputans etiam in ipsis tribunalibus* L.

38. πληρέστατα τῆς BDMS πληρεστάτην A πληρεστάτη T¹ πληρεστάτησ T^cER.

39. παπύλου Mss. S *Papirii* L Παπίας. *Chron. pasch.*

17. Les *Actes* de Pionius auxquels renvoie Eusèbe sont certainement ceux que nous connaissons, bien que l'historien se soit trompé sur la date de son martyre. Cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs*, p. 28. Le texte des *Actes* de Pionius est reproduit dans R. KNOFF et G. KRUEGER, *Ausgewählte Märtyrerakten*, 3^e édit., Tübingen, 1929, p. 45-57. On place généralement la mort de Pionius et de ses compagnons au temps de la persécution de Dèce. Cf. J. ZEILLER dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, t. II, p. 149.

de son langage, les apologies qu'il fit en faveur de la foi devant le peuple et les magistrats, ses discours d'enseignement au peuple, et encore ses encouragements à ceux qui avaient succombé à l'épreuve de la persécution, les exhortations qu'il adressait dans la prison aux frères qui venaient vers lui, les souffrances qu'il supporta ensuite, les supplices qui s'ajoutèrent à d'autres, les plaies que lui firent les clous, son courage sur le bûcher, sa mort après toutes ces merveilles, tout cela se trouve de manière très complète dans l'ouvrage qui lui est consacré¹⁷; nous y renverrons ceux qui le désirent : il est inséré dans le recueil que nous avons fait des anciens martyrs¹⁸. [48] On possède encore les actes d'autres martyrs qui ont souffert à Pergame, ville d'Asie, Carpus, Papyrus et une femme Agathonicè, qui achevèrent glorieusement leur vie après de très nombreuses et remarquables confessions¹⁹.

XVI

COMMENT JUSTIN LE PHILOSOPHE

QUI PRÊCHAIT LA PAROLE DU CHRIST

DANS LA VILLE DES ROMAINS, RENDIT TÉMOIGNAGE

[1] En ce temps-là, Justin, que nous avons cité un peu plus haut¹, après avoir présenté aux empereurs que nous avons

18. Eusèbe mentionne souvent le recueil d'Actes des anciens martyrs qu'il avait constitué et qui est perdu, *Hist. Eccl.*, V, xxi, 5; V, iv, 3; V, 1, 2.

19. Il est vraisemblable qu'Eusèbe possédait les Actes de Carpus et de ses compagnons, mais la rédaction que nous en avons n'est peut-être pas telle qu'Eusèbe l'a connue. Cf. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs*, p. 136-141. Le texte grec et la traduction latine de ces Actes figurent dans KNOFF-KRUEGER, *Ausgewählte Märtyrerakten*, 2^e édit., p. 8-13. Voir aussi HARNACK, *Die Akten des Karpus, Papyrus und Agathonike (Texte und Untersuchungen*, III, 3), Leipzig, 1888. La date de ces martyrs reste douteuse. Harnack accepte la donnée d'Eusèbe et le règne de Marc-Aurèle. D'autres préfèrent le règne de Dèce, ainsi J. DE GUIBERT, *la Date du martyre des saints Carpos, Papylos et Agathonike*, dans *Revue des questions historiques*, LXXXIII, 1908, p. 5-23; J. ZEILLER, dans A. FLICHE, et V. MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, II, p. 149.

1. Voir *supra*, IV, VIII, 3; IV, XI, 8.

τοῖς δεδηλωμένοις ἄρχουσιν, θείῳ κατακοσμεῖται μαρτυρίῳ, φιλοσόφου Κρήσκεντος (τὸν φερώνυμον δ' οὗτος τῇ Κυρικῇ προσηγορίᾳ βίον τε καὶ τρόπον ἐζήλου) τὴν ἐπιβουλήν αὐτῷ καττύσαντος, ἐπειδὴ πλεονάκις ἐν διαλόγοις ἀκροατῶν παρόντων¹ εὐθύνας αὐτόν, τὰ νικητήρια τελευτῶν ἤς² ἐπρέσβευεν

[2] ἀληθείας διὰ τοῦ μαρτυρίου τοῦ κατ' αὐτόν ἀνεδήσατο. τοῦτο δὲ καὶ αὐτὸς ὁ ταῖς ἀληθείαις φιλοσοφώτατος ἐν τῇ δεδηλωμένῃ ἀπολογία σαφῶς οὕτως, ὥσπερ οὖν καὶ ἐμελλεν ὅσον οὕτω περὶ αὐτόν συμβῆσθαι, προλαβὼν ἀποσημαίνει τούτοις τοῖς ῥήμασιν.

[3] « κάγω οὖν προσδοκῶ ὑπὸ τινος τῶν ὠνομασμένων ἐπιβουλευθῆναι καὶ ξύλῳ ἐντιναγῆναι ἢ καὶν ὑπὸ Κρήσκεντος τοῦ ἀφιλοσόφου³ καὶ φιλοκόμπου· οὐ γὰρ φιλόσοφον εἰπεῖν ἄξιον τὸν ἄνδρα, ὅς γε περὶ ὧν μὴ ἐπίσταται, δημοσίᾳ καταμαρτυρεῖ ὡς ἀθέων καὶ ἀσεβῶν Χριστιανῶν ὄντων, πρὸς χάριν καὶ ἡδονὴν τῶν

[4] πολλῶν τῶν πεπλανημένων τοῦτο πράττων. εἴτε γὰρ μὴ ἐντυχῶν τοῖς τοῦ Χριστοῦ διδάγμασιν κατατρέχει ἡμῶν, παμπόνηρός ἐστιν καὶ ιδιωτῶν πολὺ χείρων, οἱ φυλάττονται πολλάκις περὶ ὧν οὐκ ἐπίστανται, διαλέγεσθαι καὶ ψευδομαρτυρεῖν καὶ εἰ ἐντυχῶν μὴ συνῆκεν τὸ ἐν αὐτοῖς μεγαλεῖον ἢ συνεῖς πρὸς τὸ μὴ ὑποπτευθῆναι τοιοῦτος ταῦτα ποιεῖ, πολὺ μᾶλλον ἀγεννῆς

[5] καὶ παμπόνηρος, ιδιωτικῆς καὶ ἀλόγου δόξης καὶ φόβου ἐλάττων ὧν. καὶ γὰρ προθέντα με καὶ ἐρωτήσαντα αὐτόν ἐρωτήσεις τινὰς τοιαύτας, μαθεῖν καὶ ἐλέγξει ὅτι ἀληθῶς μηδὲν ἐπίσταται, εἰδέναι ὑμᾶς βούλομαι, καὶ ὅτι ἀληθῆ λέγω, εἰ μὴ ἀνηνέχθησαν ὑμῖν αἱ κοινωνίαι τῶν λόγων, ἔτοιμος καὶ ἐφ' ὑμῶν κοινωνεῖν [6] τῶν ἐρωτήσεων πάλιν βασιλικὸν δ' ἂν καὶ τοῦτο ἔργον εἴη. εἰ

1. ἀκροατῶν παρόντων BDMS *auditoribus mediis* L ἐπ' ἀκροατῶν ATER.

2. ἤς TERBDM ὑπὲρ ἤς AS.

3. ἀφιλοσόφου ARBDMSL φιλοσόφου TE φιλοσόφου Iustin.

2. Voir *supra*, IV, XIX, 10.

3. Eusèbe n'avait parlé jusqu'ici que d'une Apologie de Justin. On est surpris de le voir mentionner un second livre.

4. Cf. JUSTIN, *II Apol.*, III; TATIEN, *Orat.*, XIX.

5. JUSTIN, *II Apol.*, III. Le texte reproduit par Eusèbe ne concorde pas

dits ² un second livre en faveur de nos doctrines ³, fut honoré d'un divin martyre, car le philosophe Crescens ⁴ — cet homme ambitionnait la vie et la conduite qui portent justement le nom de cyniques — ourdit des embûches contre lui, et Justin, après l'avoir plusieurs fois repris dans des discussions auxquelles assistaient des auditeurs, remporta enfin le prix de la victoire de la vérité qu'il avait prêchée, par le moyen de son martyre. [2] Cela aussi, lui-même, le véritablement très ami de la sagesse, l'avait annoncé clairement dans l'*Apologie* que nous avons citée; et comment tout cela devait lui arriver, il l'indique en ces termes ⁵ :

« [3] Moi aussi donc, je m'attends à subir les embuscades et à être mis aux ceps par quelqu'un de ceux que j'ai nommés et peut-être par Crescens, qui aime non la sagesse, mais la parade. Car il n'est pas juste d'appeler philosophe un homme qui, parlant de ce qu'il ne connaît pas, accuse en public les chrétiens d'athéisme et d'impiété, et agit ainsi pour la faveur et le plaisir de la multitude qui est dans l'erreur. [4] Car, s'il n'a jamais lu les enseignements du Christ avant de nous attaquer, il est tout à fait méchant et bien pire que les ignorants, qui souvent se gardent de discuter et d'affirmer faussement au sujet de choses qu'ils ne savent pas; et s'il les a lus sans comprendre la grandeur qui est en eux, ou encore si, l'ayant comprise, il agit de cette manière pour ne pas être soupçonné de christianisme, il est encore plus lâche et plus méchant de beaucoup, car il est dominé par une opinion ignorante et déraisonnable et par la crainte. [5] Et, en effet, je lui ai proposé certaines questions sur ces sujets et je l'ai interrogé : je veux que vous sachiez que j'ai appris, après l'avoir convaincu, qu'il ne sait véritablement rien. Je dis la vérité, et si ces discussions ne vous ont pas été rapportées, je suis prêt à renouveler mes questions même devant vous : cette affaire elle aussi serait impériale. [6] Et si mes questions

complètement avec celui du ms. On trouvera les variantes dans la grande édition de Schwartz.

δὲ καὶ ἐγνώσθησαν ὑμῖν αἱ ἐρωτήσεις μου καὶ αἱ ἐκείνου ἀποκρίσεις, φανερόν ὑμῖν ἔστιν ὅτι οὐδὲν τῶν ἡμετέρων ἐπίσταται ἢ εἰ ἐπίσταται, διὰ τοὺς ἀκούοντας δὲ οὐ τολμᾷ λέγειν, ὡς πρότερον ἔφην, οὐ φιλόσοφος, ἀλλὰ φιλόδοξος ἀνὴρ δαίκνυται, ὅς γε μὴδὲ τὸ Σωκρατικόν, ἀξιεράστον ὄν, τιμᾷ ».

- [7] ταῦτα μὲν οὖν ὁ Ἰουστῖνος· ὅτι δὲ κατὰ τὴν αὐτοῦ πρόρρησιν πρὸς τοῦ Κρήσκεντος συσκευασθεὶς ἐτελειώθη, Τατιανός, ἀνὴρ τὸν πρῶτον αὐτοῦ βίον σοφιστεύσας ἐν τοῖς Ἑλλήνων μαθήμασι καὶ δόξαν οὐ σμικρὰν ἐν αὐτοῖς ἀπενηνεγμένος πλεῖστά τε ἐν συγγράμμασιν αὐτοῦ καταλιπὼν μνημεῖα, ἐν τῷ Πρὸς Ἑλληνας ἱστορεῖ, λέγων ὧδε.

« καὶ ὁ θαυμασιώτατος Ἰουστῖνος ὀρθῶς ἐξεφώνησεν εἰκέναι τοὺς προειρημένους λησταῖς. »

- [8] εἰτ' ἐπειπὼν τινα περὶ τῶν φιλοσόφων, ἐπιλέγει ταῦτα·

« Κρήσκης γοῦν ὁ ἐννεοττεύσας τῇ μεγάλῃ πόλει παιδεραστία μὲν πάντας ὑπερήνεγκεν, φιλαργυρία δὲ πάνυ προσεχῆς ἦν·

- [9] θανάτου δὲ ὁ καταφρονεῖν συμβουλευῶν οὕτως αὐτὸς ἐδεδίδει τὸν θάνατον, ὡς καὶ Ἰουστῖνον, καθάπερ μεγάλῳ κακῷ, τῷ θανάτῳ περιβαλεῖν πραγματεύσασθαι, διότι κηρύττων τὴν ἀλήθειαν λίχνους τοὺς φιλοσόφους καὶ ἀπατεῶνας συνήλεγχεν ».

καὶ τὸ μὲν κατὰ Ἰουστῖνον μαρτύριον τοιαύτην εἴληχεν αἰτίαν·

6. *Supra*, §§ 4 et 5.

7. Eusèbe laisse malencontreusement tomber la parole de Socrate rappelée par Justin, et connue par PLATON, *Respubl.*, X, 595 C : « ἀλλ' οὔτε γε πρὸ τῆς ἀληθείας τιμητέος ἀνὴρ ». L'homme ne doit pas être honoré plus que la vérité.

8. ΤΑΤΙΕΝ, *Orat.*, xxxv, cf. A. RUECH, *op. cit.*, II, 171-172; *Recherches sur le*

ainsi que les réponses de cet homme ont été connues de vous, il est évident pour vous qu'il ne connaît rien de nos affaires; ou s'il en connaît quelque chose, il n'ose pas le dire à cause des auditeurs, ainsi que je l'ai dit plus haut ⁶; il se montre non comme un ami de la sagesse, mais comme un ami de l'opinion et il n'a aucun respect de l'excellente parole de Socrate ⁷. »

[7] Telles sont les paroles de Justin. Selon sa prédiction, il fut victime des machinations de Crescens et mourut. Tatien, un homme qui, dès sa première jeunesse, a été instruit dans les disciplines helléniques et qui, par elles, a acquis une grande réputation ⁸, qui de plus a laissé dans ses écrits de très nombreux monuments de sa science, le rapporte dans son *Discours aux Grecs* en parlant ainsi ⁹ :

« Et le très admirable Justin a dit justement que ceux qui viennent d'être cités ressemblent à des voleurs. »

[8] Puis, après avoir ajouté quelques mots sur les philosophes, il poursuit en ces termes ¹⁰ :

« Crescens donc, qui a fait son nid dans la grande ville, les dépassait tous en pédérasie, et il était tout à fait porté à l'amour de l'argent. [9] Tout en conseillant de mépriser la mort, lui-même craignait la mort à ce point qu'il s'affaira pour déchaîner la mort sur Justin, comme si elle était un grand mal, parce que celui-ci, prêchant la vérité, avait prouvé que les philosophes sont des gourmands et des trompeurs. »

Le martyr de Justin eut ce motif.

discours aux Grecs de Tatien, suivies d'une traduction française du Discours avec notes, Paris, 1933, p. 37 suiv.

9. TATIEN, *Orat.*, xvii.

10. TATIEN, *Orat.*, xix. Dans le texte du *Discours*, Tatien déclare que Crescens a également conspiré contre lui. Eusèbe laisse tomber la mention de Tatien, et de plus, il attribue formellement la mort de Justin aux intrigues du cynique, ce que Tatien ne dit pas, puisqu'il se contente de parler de ses manœuvres.

IZ'

- 17** [1] ὁ δ' αὐτὸς ἀνὴρ πρὸ τοῦ κατ' αὐτὸν ἀγῶνος¹ ἑτέρων πρὸ αὐτοῦ μαρτυρησάντων ἐν τῇ προτέρᾳ² μνημονεύει ἀπολογία,
[2] χρησίμως τῇ ὑποθέσει καὶ ταῦτα ἱστορῶν γράφει δὲ ὧδε·

« γυνὴ τις συνεβίου ἀνδρὶ ἀκολασταίνοντι, ἀκολασταίνουσα καὶ αὐτὴ πρότερον· ἐπειδὴ δὲ τὰ τοῦ Χριστοῦ διδάγματα ἔγνω, ἐσωφρονίσθη, καὶ τὸν ἀνδρα ὁμοίως σωφρονεῖν πείθειν ἐπειρᾶτο, τὰ διδάγματα ἀναφέρουσα τὴν τε μέλλουσαν τοῖς οὐ σωφρόνως καὶ μετὰ λόγου ὀρθοῦ βιοῦσιν ἔσσεσθαι ἐν αἰωνίῳ πυρὶ κόλασιν ἀπαγγέλλουσα. ὁ δὲ ταῖς αὐταῖς ἀσελείαις ἐπιμένων, ἄλλοτριαν διὰ τῶν πράξεων ἐποιεῖτο τὴν γαμετὴν· ἀσεβὲς γὰρ ἡγουμένη τὸ λοιπὸν ἢ γυνὴ συγκατακλίνεσθαι ἀνδρὶ παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον καὶ παρὰ τὸ δίκαιον πόρους ἡδονῆς ἐκ παντὸς πειρωμένῳ
[3] ποιῆσθαι, τῆς συζυγίας χωρισθῆναι ἐβουλήθη. καὶ ἐπειδὴ ἐξεδυσωπεῖτο ὑπὸ τῶν αὐτῆς, ἔτι προσμένειν συμβουλευόντων ὡς εἰς ἐλπίδα μεταβολῆς ἤξοντός ποτε τοῦ ἀνδρός, βιαζομένη ἑαυτὴν
[4] ἐπέμεεν· ἐπειδὴ δὲ ὁ ταύτης ἀνὴρ εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν πορευθεὶς, χαλεπώτερα πράττειν ἀπηγγέλθη, ὅπως μὴ κοινωνὸς τῶν ἀδικημάτων καὶ ἀσεβημάτων γένηται μένουσα ἐν τῇ συζυγίᾳ καὶ ὁμοδίαίτος καὶ ὁμόκοιτος γινομένη, τὸ λεγόμενον παρ' ἡμῖν ῥεπούδιον δοῦσα ἐχωρίσθη. ὁ δὲ καλὸς ἀγαθὸς ταύτης ἀνὴρ, δέον αὐτὸν χαίρειν ὅτι ἀ πάλαι μετὰ τῶν ὑπηρετῶν καὶ τῶν μισθοφό-

1. ἀγῶνος BDML μαστυρίου ATERS.

2. προτέρᾳ TERBDM προτέρα αὐτοῦ AL, dans la première apologie qui a été faite par lui aux empereurs S.

1. De nouveau, Eusèbe mentionne ici une première Apologie, ce qui laisse supposer l'existence d'une seconde. Mais le passage qu'il cite est emprunté à la seconde Apologie de Justin, ou à ce que nous appelons ainsi.

XVII

LES MARTYRS QUE MENTIONNE JUSTIN
DANS SON PROPRE OUVRAGE

[1] Le même Justin, avant d'avoir combattu lui-même, fait mention d'autres martyrs antérieurs à lui, dans sa première Apologie¹. Ceci aussi, il l'y raconte d'une manière utile à notre sujet. [2] Voici ce qu'il écrit² :

« Une femme vivait avec un mari licencieux et elle-même avait commencé par être licencieuse. Mais lorsqu'elle eut connu les enseignements du Christ, elle se corrigea et elle s'efforça de persuader à son mari de se corriger pareillement. Elle lui exposa ces enseignements et lui annonça qu'il y aurait un châtiment dans le feu éternel pour frapper ceux qui ne vivaient pas selon la pureté et la droite raison. [3] Cet homme demeura dans les mêmes débauches, et par ses actes se rendit sa femme étrangère. La femme en effet jugea qu'il était impie de partager encore le lit d'un homme qui s'efforçait de trouver toutes les occasions possibles de volupté contrairement à la loi de la nature et à la justice, et elle résolut de rompre son lien. [4] Puis, parce que ses proches la supplièrent, en lui conseillant de rester encore auprès de son mari, avec l'espoir que celui-ci viendrait quelque jour à se convertir, elle se fit violence à elle-même et resta. [5] Cependant, son mari étant parti pour Alexandrie, il lui fut annoncé qu'il s'y conduisait encore plus mal, et afin de ne pas devenir complice de ses injustices et de ses impiétés en demeurant dans le mariage et en partageant sa table et son lit, elle se sépara de lui, en lui donnant ce que vous appelez le *repudium*. [6] Ce parfait honnête homme aurait dû se réjouir de ce que sa femme, qui autrefois agissait sans

2. JUSTIN, II Apol., II.

- ρων εὐχερῶς ἔπραττεν³ μέθαις χαίρουσα καὶ κακία πάση, τούτων μὲν τῶν πράξεων πέπαυτο καὶ αὐτὸν τὰ αὐτὰ παύσασθαι πρᾶττοντα ἐβούλετο, μὴ βουλομένου⁴ ἀπαλλαγείσης, κατηγορίαν
- [7] πεποιήται, λέγων αὐτὴν Χριστιανὴν εἶναι. καὶ ἡ μὲν βιβλιδίον σοι τῷ αὐτοκράτορι ἀνέδωκεν, πρότερον συγχωρηθῆναι αὐτῇ διοικήσασθαι τὰ ἑαυτῆς ἀξιούσα, ἔπειτα ἀπολογήσασθαι περὶ τοῦ κατηγορήματος μετὰ τὴν τῶν πραγμάτων αὐτῆς διοίκησιν⁵,
- [8] καὶ συνεχώρησας τοῦτο· ὁ δὲ ταύτης ποτὲ ἀνὴρ πρὸς ἐκείνην, [μὲν⁶] μὴ δυνάμενος τὰ νῦν ἔτι λέγειν, πρὸς Πτολεμαῖον τινα ὄν Οὐρβίκιος ἐκολάσατο⁷, διδάσκαλον ἐκείνης τῶν Χριστιανῶν
- [9] μαθημάτων γενόμενον, ἐτράπετο διὰ τοῦδε τοῦ τρόπου. ἑκατόνταρχον εἰς δεσμὰ ἐμβαλόντα τὸν Πτολεμαῖον⁸, φίλον αὐτῷ ὑπάρχοντα, ἔπεισε λαβέσθαι τοῦ Πτολεμαίου καὶ ἀνερωτῆσαι εἰ, αὐτὸ τοῦτο μόνον, Χριστιανός ἐστιν. καὶ τὸν Πτολεμαῖον, φιλαλήθη ἀλλ' οὐκ ἀπατηλὸν οὐδὲ ψευδολόγον τὴν γνώμην ὄντα ὁμολογήσαντα ἑαυτὸν εἶναι Χριστιανόν, ἐν δεσμοῖς γενέσθαι ὁ ἑκατόνταρχος πεποιήκεν, καὶ ἐπὶ πολὺν χρόνον ἐν τῷ δεσμω-
- [10] τηρίῳ ἐκολάσατο· τελευταῖον δὲ ὅτε ἐπὶ Οὐρβίκιον ἤχθη ὁ ἀνθρωπος, ὁμοίως αὐτὸ τοῦτο μόνον ἐξητάσθη, εἰ εἶη Χριστιανός· καὶ πάλιν, τὰ κατὰ ἑαυτῷ συνεπιστάμενος διὰ τὴν ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ
- [11] διδασχὴν, τὸ διδασκαλεῖον τῆς θείας ἀρετῆς ὡμολόγησεν. ὁ γὰρ ἀρνούμενος ὅτι οὐκ ἦ κατεγνωκὼς τοῦ πράγματος ἔξαρνος γίνε-ται ἢ ἑαυτὸν ἀνάξιον ἐπιστάμενος καὶ ἀλλότριον τοῦ πράγματος τὴν ὁμολογίαν φεύγει· ὧν οὐδὲν πρόσεστιν τῷ ἀληθινῷ Χριστιανῷ.
- [12] καὶ τοῦ Οὐρβικίου κελεύσαντος αὐτὸν ἀπαχθῆναι, Λουκίος τις, καὶ αὐτὸς ὢν Χριστιανός, ὁρῶν τὴν ἀλόγως οὕτως

3. ἔπραττεν T¹BDMS ἔπραττεν κυλιομένη ἢ γυνὴ T^cT^eER.

4. μὴ βουλομένου TERML om BDS.

5. διοίκησιν TBDMS διοίκησιν ὑποσχομένη T^cER.

6. μὲν incorrect.

7. ὄν—ἐκολάσατο Mss. S, om L, interpolation antérieure à Eusèbe (Schwartz).

8. εἰς—Πτολεμαῖον Mss. S, om L, interpolation antérieure à Eusèbe (Schwartz).

3. Le nom de Ptolémée suggère une origine égyptienne pour le maître chrétien. Mais il n'y a aucune raison, au contraire, pour l'identifier au gnostique valentinien qui écrivit la lettre à Flora. Le personnage dont parle Justin appartient certainement à la grande Église.

retenue avec les serviteurs et les mercenaires, et se plaisait à l'ivrognerie et à toutes sortes de méchancetés, avait renoncé à toutes ces actions et voulait l'amener à y renoncer lui-même. Mais, comme elle l'avait quitté sans son consentement il porta une accusation contre elle, en disant qu'elle était chrétienne. [7] Et elle te présenta, à toi, l'empereur, un libelle, pour demander qu'il lui fût d'abord permis de mettre ordre à ses affaires et de se défendre ensuite au sujet de l'accusation, lorsque ses affaires seraient réglées. Tu le lui permis.

« [8] Alors, son mari, qui, pour l'instant ne pouvait plus rien dire contre elle, se retourna de la manière suivante contre un certain Ptolémée³ qu'Urbicius⁴ condamna parce qu'il avait été le maître de cette femme dans les enseignements chrétiens. [9] Il persuada à un centurion qui était de ses amis, de jeter Ptolémée en prison, de s'emparer de Ptolémée et de lui demander cette seule chose, s'il était chrétien. Et Ptolémée, qui était l'ami de la vérité, qui détestait la tromperie et le mensonge, confessa qu'il était chrétien. Le centurion le fit mettre dans les fers et le châtia pendant longtemps dans la prison. [10] Finalement, lorsque notre homme fut amené devant Urbicius, il lui fut de même seulement demandé s'il était chrétien; et de nouveau, sachant que ce qu'il y avait de bien en lui lui était venu par la doctrine du Christ, il confessa l'école de la vertu divine. [11] En effet, celui qui nie quelque chose est renégat, soit parce qu'il condamne cette chose, soit parce que, se sachant lui-même indigne de cette chose et étranger à elle, il en évite la confession. De ces hypothèses aucune ne convient au véritable chrétien.

« [12] Et Urbicius ordonna de le conduire au supplice. Un certain Lucius, qui lui aussi était chrétien, voyant la

4. Urbicus, qu'Eusèbe appelle par erreur Urbicius, fut préfet de Rome sous Antonin. Il avait été légat en Bretagne, et ce fut à la suite de ses campagnes qu'Antonin récupéra au Nord et à une centaine de kilomètres du mur d'Hadrien, l'ancienne ligne fortifiée d'Agricola, *CAPITOLINUS, Vita Antonini*, 5. Cf. L. Homo, *op. cit.*, p. 548 et 551. Cette légation est de 192. Dans son *Apologie*, prononcée sous le règne d'Antonin, APULÉE parle également de Q. Lollius Urbicus, *Apolog.*, III. Sous le règne d'Hadrien, le même personnage, semble-t-il, avait été consul suffect.

γενομένην κρίσιν, πρὸς τὸν Οὐρβίκιον ἔφη· τίς ἡ αἰτία τοῦ μήτε μοιχὸν μήτε πόρνον μήτε ἀνδροφόνον μήτε λωποδύτην μήτε ἄρπαγα μήτε ἀπλῶς ἀδίκημά τι πράξαντα ἐλεγχόμενον, ὀνόματος δὲ Χριστιανοῦ προσωνομίαν ὁμολογοῦντα, τὸν ἀνθρωπον τοῦτον ἐκολάσω; οὐ πρέποντα Εὐσεβεῖ αὐτοκράτορι οὐδὲ φιλοσόφῳ⁹ Καίσαρος παιδι οὐδὲ ἱερᾷ συγκλήτῳ κρίνεις, ὦ Οὐρβίκιε¹⁰.

[13] καὶ ὁς, οὐδὲν ἄλλο ἀποκρινάμενος, καὶ πρὸς τὸν Λούκιον ἔφη¹¹· δοκεῖς μοι καὶ σὺ εἶναι τοιοῦτος, καὶ τοῦ Λουκίου φήσαντος· μάλιστα, πάλιν καὶ αὐτὸν ἀπαχθῆναι ἐκέλευσεν· ὁ δὲ χάριν εἰδέναί ὠμολόγει· πονηρῶν γὰρ δεσποτῶν τῶν τοιούτων¹² ἀπηλλάχθαι ἐπέειπεν καὶ παρὰ ἀγαθὸν πατέρα καὶ βασιλέα τὸν θεὸν πορεύεσθαι. καὶ ἄλλος δὲ τρίτος ἐπελθὼν κολασθῆναι προσετιμήθη ».

τούτοις ὁ Ἰουστίνος εἰκότως καὶ ἀκολούθως ἄς προεμνημονεύσαμεν αὐτοῦ φωνᾶς ἐπάγει λέγων· « κάγω οὖν προσδοκῶ ὑπό τινος τῶν ὠνομασμένων ἐπιβουλευθῆναι » καὶ τὰ λοιπά.

ΙΗ'

18 [1] Πλεῖστα δὲ οὗτος καταλέλοιπεν ἡμῖν πεπαιδευμένης διανοίας καὶ περὶ τὰ θεῖα ἐσπουδακείας ὑπομνήματα, πάσης ὠφελείας ἔμπλεα· ἐφ' ἃ τοὺς φιλομαθεῖς ἀναπέμφομεν, τὰ εἰς ἡμετέραν

9. φιλοσόφῳ Mss. SL φιλοσόφου Iustin φιλοσόφῳ < Καίσαρι οὐδὲ φιλοσόφου > Valois.

10. οὐρβίκιε Mss. SL Οὐρβικε Iustin.

11. καὶ—Λούκιον. interpolation (Schwartz).

12. τῶν τοιούτων ATÉR Iustin τοιούτων BDM.

5. Cf. *supra*, IV, xvi, 3.

6. Dans le ms. de Justin, le récit qui concerne les rapports de l'Apologiste

sentence aussi déraisonnablement rendue, dit à Urbicius : Quelle est la raison pour laquelle un homme qui n'est ni adultère, ni débauché, ni meurtrier, ni pillard, ni voleur, qui en un mot n'est convaincu d'aucune injustice, mais qui a confessé sa qualité de chrétien, cet homme tu le condamnes ? Tu ne juges pas d'une manière qui convient à l'empereur Pius ni au philosophe, fils de César, ni au sacré Sénat, Urbicius. [13] Ce dernier, sans rien répondre d'autre, dit aussi à Lucius : Tu me parais toi aussi être chrétien. Et comme Lucius disait : Parfaitement, il ordonna de le conduire également au supplice. L'homme déclara qu'il lui en savait gré : il était délivré, dit-il, de maîtres très méchants et s'en allait vers Dieu, qui est un bon père et un bon roi. Et un troisième survint qui fut aussi condamné au châtement suprême. »

A cela Justin ajoute, avec raison et comme conclusion, les paroles que nous avons rappelées précédemment ⁵, en disant : « Et moi aussi, je m'attends à être l'objet d'embûches de la part d'un de ceux qui ont été nommés, etc. ⁶. »

XVIII

QUELS SONT LES ÉCRITS DE JUSTIN QUI SONT VENUS JUSQU'À NOUS

[1] Justin nous a laissé un très grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'un esprit cultivé et zélé pour les choses divines et qui sont remplis de toute utilité. Nous y renverrons ceux qui aiment apprendre, après avoir cité utilement ceux qui sont venus à notre connaissance ¹.

avec Crescens forme le chapitre VIII, et il est ainsi séparé du chapitre II qui vient d'être cité. Eusèbe lisait au contraire les deux récits à la file et la plupart des éditeurs suivent l'ordre indiqué par Eusèbe. Cependant, la transposition ne s'impose pas absolument.

1. Cf. JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxiii, qui, selon son habitude, s'inspire de la liste d'Eusèbe, non sans y introduire quelques confusions.

- [2] γινῶσιν ἐλθόντα χρησίμως παρασημηνάμενοι. ὁ μὲν τίς ἐστὶν αὐτῷ λόγος πρὸς Ἀντωνῖνον τὸν Εὐσεβῆ προσαγορευθέντα καὶ τοὺς τούτου παῖδας τήν τε Ῥωμαίων σύγκλητον προσφωνητικὸς ὑπὲρ τῶν καθ' ἡμᾶς δογμάτων, ὁ δὲ δευτέραν περιέχων ὑπὲρ τῆς ἡμετέρας πίστεως ἀπολογία, ἣν πεποιήται πρὸς τὸν τοῦ δεδηλωμένου αὐτοκράτορος διάδοχόν τε καὶ ὁμώνυμον Ἀντωνῖνον Οὐῆρον, οὗ τὰ κατὰ τοὺς χρόνους ἐπὶ τοῦ παρόντος διεξιμεν καὶ ἄλλος ὁ πρὸς Ἑλληνας, ἐν ᾧ μακρὸν περὶ πλειστων παρ' ἡμῖν τε καὶ τοῖς Ἑλλήνων φιλοσόφοις ζητουμένων κατατείνας¹ λόγον, περὶ τῆς τῶν δαιμόνων διαλαμβάνει φύσεως· ἀ οὐδὲν ἂν ἐπέγοι τὰ νῦν παρατίθεσθαι. καὶ αὖθις ἕτερον πρὸς Ἑλληνας εἰς ἡμᾶς ἐλήλυθεν αὐτοῦ σύγγραμμα, ὃ καὶ ἐπέγραψεν Ἐλεγχον, καὶ παρὰ τούτους ἄλλο περὶ θεοῦ μοναρχίας, ἣν οὐ μόνον ἐκ τῶν παρ' ἡμῖν γραφῶν, ἀλλὰ καὶ τῶν Ἑλληνικῶν [5] συνίστησιν βιβλίων· ἐπὶ τούτοις ἐπιγεγραμμένον Ψάλτης, καὶ ἄλλο σχολικὸν περὶ ψυχῆς, ἐν ᾧ διαφόρους πεύσεις προτείνας περὶ τοῦ κατὰ τὴν ὑπόθεσιν προβλήματος, τῶν παρ' Ἑλλησιν φιλοσόφων παρατίθεται τὰς δόξας, αἷς καὶ ἀντιλέξειν ὑπισχνεῖται τήν τε αὐτὸς αὐτοῦ δόξαν ἐν ἑτέρῳ παραθήσεσθαι συγγράμματι. [6] καὶ διάλογον δὲ πρὸς Ἰουδαίους συντάξεν, ὃν ἐπὶ τῆς Ἐφειῶν πόλεως πρὸς Τρύφωνα τῶν τότε Ἑβραίων ἐπισημότατον πεποιήται· ἐν ᾧ τίνα τρόπον ἡ θεία χάρις αὐτὸν ἐπὶ τὸν τῆς πίστεως παρῶρησε λόγον, δηλοῖ ὅποῖαν τε πρότερον περὶ τὰ φιλόσοφα μαθήματα σπουδῆν εἰσηγήνεκται καὶ ὅσην ἐποιήσατο τῆς ἀληθείας

1. κατατείνασ BDML κατὰ τινασ ATER.

2. Ici, Eusèbe parle expressément de deux Apologies : il ne faut pas chercher, semble-t-il, à concilier ses différents témoignages. « De quelque manière qu'il faille expliquer ses singularités, il n'est pas possible de croire qu'il ait existé, jusqu'au temps d'Eusèbe, une Apologie authentique de Justin, adressée à Marc-Aurèle, qui aurait disparu depuis. » (A. ΡΥΕCΗ, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, 140.)

3. Les dédicaces des Apologies sont déjà difficiles à expliquer. Eusèbe complique encore, surtout ici où il les abrège. Antoninus Verus désigne Marc-Aurèle.

4. Nous possédons un *Discours aux Grecs* et une *Cohortatio ad Graecos* qu'on pourrait être tenté d'attribuer à Justin. Ni l'un ni l'autre de ces ouvrages ne paraissent à la vérité appartenir à l'apologiste, bien qu'ils soient anciens et puissent remonter au 11^e siècle.

[2] D'abord, il y a de lui un discours adressé à Antonin surnommé le Pieux et à ses enfants et au Sénat des Romains, en faveur de nos doctrines²; puis celui qui renferme une deuxième Apologie en faveur de notre foi et qui est adressé au successeur et homonyme de l'empereur précédemment nommé, Antonin Verus, dont nous venons à l'instant de raconter ce qui regarde le temps³. [3] Il y a encore un autre ouvrage, le *Discours aux Grecs*⁴, dans lequel l'auteur, après avoir fait un long exposé de la plupart des questions qui sont posées par nous et par les philosophes grecs, disserte sur la nature des démons. Il n'est pas urgent d'en rien rapporter maintenant. [4] Et encore un autre ouvrage contre les Grecs est venu jusqu'à nous, que l'auteur a intitulé *Réfutation*⁵; puis, outre ceux-là, un autre *Sur la monarchie de Dieu*, qu'il établit non seulement d'après nos Écritures, mais encore d'après les livres des Grecs⁶. [5] En outre, un écrit intitulé *Psaltès* et un autre, en forme de manuel, *Sur l'âme*, dans lequel, développant différentes questions relatives à ce sujet, il rapporte les opinions des philosophes grecs : il promet de les contredire et d'exposer lui-même sa propre opinion dans un autre ouvrage⁷. [6] Il composa encore le *Dialogue avec les Juifs*, qu'il eut dans la ville d'Éphèse avec Tryphon, le plus célèbre des Hébreux de ce temps-là⁸. Dans ce dialogue, il montre de quelle manière la grâce divine l'a poussé vers la doctrine de la foi, avec quel zèle il avait été auparavant porté vers les disciplines philosophiques, et quelle recherche pleine

5. Cet ouvrage est-il adressé aux Grecs, ou écrit contre les Grecs, comme le dit saint Jérôme ? Le titre de *Réfutation* semble en faveur de la seconde hypothèse.

6. Nous possédons, avec le même titre, *De la monarchie*, un traité qui a été mis sous le nom de Justin, mais qui ne correspond pas à la description d'Eusèbe, et qui d'ailleurs ne rappelle ni pour les idées, ni pour le style, les œuvres authentiques de l'apologiste.

7. On ne peut rien dire de ces deux ouvrages qui ont complètement disparu.

8. Le *Dialogue avec Tryphon* est conservé, sauf, semble-t-il, une lacune de quelque importance après le chapitre LXXIV. Cette lacune peut être assez ancienne. Sur l'identification de Tryphon avec R. Tarphon dont parle le Talmud, cf. P. ARCHAMBAULT. *Le Dialogue avec Tryphon*, I, p. xcii suiv.

[7] ἐκθυμοτάτην ζήτησιν. Ἱστορεῖ δ' ἐν ταύτῃ περὶ Ἰουδαίων ὡς κατὰ τῆς τοῦ Χριστοῦ διδασκαλίας ἐπιβουλήν συσκευασαμένων, αὐτὰ ταῦτα πρὸς τὸν Τρύφωνα ἀποτεινόμενος·

« οὐ μόνον δὲ οὐ μετενοήσατε ἐφ' οἷς ἐπράξατε κακῶς, ἀλλὰ ἄνδρας ἐκλεκτοὺς ἐκλεξάμενοι τότε ἀπὸ Ἱερουσαλήμ ἐξεπέμψατε εἰς πᾶσαν τὴν γῆν, λέγοντες ² αἴρεσιν ἄθεον Χριστιανῶν πεφάνθαι καταλέγοντές ³ τε ταῦτα ἅπερ καθ' ἡμῶν οἱ ἀγνοοῦντες ἡμᾶς πάντες λέγουσιν, ὥστε οὐ μόνον ἑαυτοῖς ἀδικίας αἴτιοι ὑπάρχετε, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν ἀπλῶς ἀνθρώποις ».

[8] γράφει δὲ καὶ ὡς ὅτι μέχρι καὶ αὐτοῦ χαρίσματα προφητικὰ διέλαμπεν ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας, μέμνηται τε τῆς Ἰωάννου Ἀποκαλύψεως, σαφῶς τοῦ ἀποστόλου αὐτὴν εἶναι λέγων καὶ ῥητῶν δὲ τινῶν προφητικῶν μνημονεύει, διελέγχων τὸν Τρύφωνα ὡς δὴ περικοψάντων αὐτὰ Ἰουδαίων ἀπὸ τῆς γραφῆς. πλεῖστα δὲ καὶ ἕτερα παρὰ πολλοῖς φέρεται ἀδελφοῖς τῶν αὐτοῦ

[9] πόνων, οὕτως δὲ σπουδῆς εἶναι ἄξιοι καὶ τοῖς παλαιοῖς ἐδόκουν οἱ τάνδρὸς λόγοι, ὡς τὸν Εἰρηναῖον ἀπομνημονεύειν αὐτοῦ φωνάς, τοῦτο μὲν ἐν τῷ τετάρτῳ πρὸς τὰς αἱρέσεις αὐτὰ δὴ ταῦτα ἐπιλέγοντα·

« καὶ καλῶς ὁ Ἰουστῖνος ἐν τῷ πρὸς Μαρκίωνα συντάγματι φησιν ὅτι αὐτῷ τῷ κυρίῳ οὐκ ἂν ἐπέισθην ἄλλον θεὸν καταγγέλλοντι παρὰ τὸν δημιουργόν ».

τοῦτο δὲ ἐν τῷ πέμπτῳ τῆς αὐτῆς ὑποθέσεως διὰ τούτων·

« καὶ καλῶς ὁ Ἰουστῖνος ἔφη ὅτι πρὸ μὲν τῆς τοῦ κυρίου παρουσίας οὐδέποτε ἐτόλμησεν ὁ σατανᾶς βλασφημῆσαι τὸν θεόν, ἄτε μηδέπω εἰδὼς αὐτοῦ τὴν κατάκρισιν ».

2. λέγοντες Mss. Iustin λέγοντας SL.

3. καταλέγοντες Mss. Iust καταλέγοντας SL.

9. JUSTIN, *Dialog.*, II-VIII.

10. JUSTIN, *Dialog.*, XVII; cf. M. SIMON, *Verus Israël*, p. 183-192.

d'ardeur il avait faite de la vérité ⁹. [7] Il rapporte encore, dans le même ouvrage au sujet des Juifs, qu'ils ont préparé des embûches contre l'enseignement du Christ, et il développe sa pensée, en ces termes, en s'adressant à Tryphon ¹⁰ :

« Non seulement vous n'avez pas changé d'opinion au sujet du mal que vous avez fait, mais, en ce temps-là, vous avez désigné des hommes choisis que vous avez envoyés de Jérusalem dans toute la terre, pour dire qu'il était apparu une hérésie athée, celle des chrétiens et pour répéter tout ce que ceux qui nous ignorent disent tous contre nous, en sorte que vous êtes coupables d'injustice, non seulement envers nous-mêmes, mais encore envers tous les autres hommes, absolument. »

[8] Il écrit encore que, jusqu'à son époque, des charismes prophétiques brillaient dans l'Église ¹¹, et il fait mention de l'*Apocalypse* de Jean, disant clairement qu'elle est de l'apôtre ¹². Il cite également certaines paroles des prophètes et convainc Tryphon que les Juifs les ont retranchées de l'Écriture ¹³. Un très grand nombre d'autres travaux du même auteur subsistent chez beaucoup de frères. [9] Les écrits de cet homme ont paru même aux anciens si dignes d'attention qu'Irénée cite ses paroles, cela d'abord dans le quatrième livre *Contre les hérésies*, en disant ceci ¹⁴ :

« Et c'est à bon droit que Justin, dans son ouvrage *Contre Marcion*, dit qu'il ne serait pas convaincu par le Seigneur lui-même, si celui-ci lui annonçait un autre Dieu que le démiurge. »

Puis, au cinquième livre du même ouvrage, en ces termes ¹⁵ :

« Et c'est à bon droit que Justin a dit qu'avant la venue du Seigneur, Satan n'avait jamais osé blasphémer, parce qu'il ne savait pas encore sa condamnation. »

11. JUSTIN, *Dialog.*, LXXXII.

12. JUSTIN, *Dialog.*, LXXXI.

13. JUSTIN, *Dialog.*, LXXI-LXXXIII. Cf. *Psalm.* xcvi, 10.

14. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, IV, vi, 2.

15. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, V, xxvi, 2.

[10] καὶ ταῦτα δὲ ἀναγκάτως εἰρήσθω εἰς προτροπὴν τοῦ μετὰ σπουδῆς τοὺς φιλομαθεῖς καὶ τοὺς τούτου περιέπειν λόγους. καὶ τὰ μὲν κατὰ τόνδε τοιαῦτα ἦν.

ΙΘ'

19 ἤδη δὲ εἰς ὄγδοον ἐλαυνούσης ἔτος τῆς δηλουμένης ἡγεμονίας, τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας τὴν ἐπισκοπὴν Ἀνίκητον ἔνδεκα τοῖς πᾶσιν ἔτεσιν διελθόντα Σωτῆρ διαδέχεται, ἀλλὰ καὶ τῆς Ἀλεξανδρέων παροικίας Κελαδίωνος τέτταρσιν ἐπὶ δέκα ἔτεσιν προστάντος, τὴν διαδοχὴν Ἀγριππῖνος διαλαμβάνει,

Κ'

20 καὶ ἐπὶ τῆς Ἀντιοχέων δὲ ἐκκλησίας Θεόφιλος ἕκτος ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ἐγνωρίζετο. τετάρτου μὲν τῶν ἐκεῖσε μετὰ Ἡρώνα καταστάντος Κορνηλίου, μετὰ δὲ αὐτὸν πέμπτῳ βαθμῷ τὴν ἐπισκοπὴν Ἐρωτος διαδεξαμένου.

1. C'est-à-dire en 168-169, Marc-Aurèle ayant commencé à régner le 7 mars 161.

2. *Chronic., ad annum 168*, édit. HELM, p. 205 : « Romanae ecclesiae episcopatum suscepit undecimus Soter annis VIII. » Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 135.

3. *Chronic., ad annum 153*, édit. HELM, p. 203 : « Alexandrinae ecclesiae octavus episcopus praefuit Celadion annis quattuodecim. » *Ibid.*, ad annum 166, p. 205 : « Alexandrinae ecclesiae nonus episcopus praefuit Agrippinus annis duodecim ». La chronologie des évêques d'Alexandrie laisse beaucoup à désirer, et dans bien des cas, elle a dû être retouchée pour être mise en correspondance

[10] Il était nécessaire de dire tout cela pour encourager les amis de l'étude à fréquenter avec zèle les ouvrages de cet auteur. Voilà ce qui concerne Justin.

XIX

QUELS SONT CEUX QUI, SOUS LE RÈGNE DE VÉRUS,
ONT PRÉSIDÉ AUX ÉGLISES DE ROME ET D'ALEXANDRIE

Le règne dont il est question s'était déjà avancé à sa huitième année ¹, lorsque Soter succéda à Anicet qui avait occupé l'épiscopat de l'Église des Romains pendant onze ans accomplis ². Quant à l'Église des Alexandrins, après que Céladion y eut présidé pendant quatorze ans, Agrippinus reçut sa succession ³.

XX

QUELS, A L'ÉGLISE D'ANTIOCHE

De l'Église d'Antioche, Théophile est connu comme le sixième évêque depuis les apôtres, Cornélius ayant été installé le quatrième après Héron sur les (fidèles) de cette ville, et, après lui, au cinquième rang, Eros ayant reçu l'épiscopat ¹.

avec celle des évêques de Rome. Cf. E. SCHWARTZ, *Eusebius' Kirchengeschichte*, III, p. CCXXIV.

1. *Chronicon*, ad annum 169, édit. HELM, p. 205 : « Antiochae sextus episcopus ordinatur Theophilus, cuius plurima ingenii opera extant ». Dans l'*H. E.*, Eusèbe n'indique pas la date de l'élection de Théophile à l'épiscopat, pas plus que celle de ses précécesseurs Corneille et Eros. Dans la traduction de saint Jérôme, la *Chronique* fixe l'intronisation de Corneille en 128 (p. 199) et celle d'Eros en 142; mais elle ne donne pas d'indication sur la durée de ces épiscopats et l'on peut regarder ces dates comme conjecturales. Cf. E. SCHWARTZ, *op. cit.*, p. CCXXXIX ss.

ΚΑ'

21 "Ηκμαζον δ' ἐν τούτοις ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας Ἡγήσιππός τε, ὄν ἴσμεν ἐκ τῶν προτέρων, καὶ Διονύσιος Κορινθίων ἐπίσκοπος Πινυτός τε ἄλλος τῶν ἐπὶ Κρήτης ἐπίσκοπος Φίλιππος τε ἐπὶ τούτοις καὶ Ἀπολινάριος καὶ Μελίτων Μουσανός τε καὶ Μόδεστος καὶ ἐπὶ πᾶσιν Εἰρηναῖος, ὧν καὶ εἰς ἡμᾶς τῆς ἀποστολικῆς παραδόσεως ἡ τῆς ὑγιοῦς πίστεως ἔγγραφος κατῆλθεν ὀρθοδοξία.

ΚΒ'

22 [1] Ὁ μὲν οὖν Ἡγήσιππος ἐν πέντε τοῖς εἰς ἡμᾶς ἔλθοῦσιν ὑπομνήμασιν τῆς ἰδίας γνώμης πληρεστάτην μνήμην καταλέλοιπεν ἐν οἷς δηλοῖ ὡς πλείστοις ἐπισκόποις συμμίξειεν ἀποδημίαν στειλάμενος μέχρι Ῥώμης, καὶ ὡς ὅτι τὴν αὐτὴν παρὰ πάντων παρείληφεν διδασκαλίαν. ἀκοῦσαί γέ τοι πάρεστιν μετὰ¹ τινὰ περὶ τῆς Κλήμεντος πρὸς Κορινθίους ἐπιστολῆς αὐτῷ εἰρημένα ἐπιλέγοντος ταῦτα·

1. μετὰ BDMS μεγάλη ATER.

-
1. C'est-à-dire sous le règne de Marc-Aurèle.
 2. Cf. *supra*, II, κxiii, 4-18; III, xi-xii; III, xvi; III, xix, xx; III, xxxii IV, viii.
 3. *Infra*, IV, κxiii; JÉROME, *De vir. illustr.*, κxvii.
 4. *Infra*, IV, κxiii, 7; JÉROME, *De vir. illustr.*, κxviii.

XXI

LES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES
QUI ONT BRILLÉ EN CE TEMPS-LA

Dans ces temps-là¹ florissaient dans l'Église Hégésippe que nous connaissons d'après ce qui précède²; Denys, évêque des Corinthiens³; Pinytos, évêque des fidèles de Crète⁴; et en outre Philippe⁵, Apollinaire⁶, Méliton⁷, Musanus⁸ et Modeste⁹, et surtout Irénée. De tous ces hommes est parvenue par écrit jusqu'à nous l'orthodoxie de la tradition apostolique, dans la vraie foi.

XXII

HÉGÉSIPPE ET CEUX DONT IL FAIT MENTION

[1] Dans les cinq livres de *Mémoires* qui sont venus jusqu'à nous, Hégésippe a donc laissé un document très complet de sa propre opinion. Il y montre qu'il a été en relations avec un très grand nombre d'évêques, en allant jusqu'à Rome et que, chez tous, il a reçu la même doctrine. Il est utile de l'entendre dire ceci, après qu'il a parlé de la lettre de Clément aux Corinthiens¹ :

5. *Infra*, IV, xxiii, 5; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxx.

6. *Infra*, IV, xxvii; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxvi.

7. *Infra*, IV, xxvi; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxiv.

8. *Infra*, IV, xxviii; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxxi.

9. *Infra*, IV, xxv; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxxii. Dans la série des chapitres suivants, Eusèbe va reprendre tous ces noms et dire ce qu'il sait à propos de chacun d'eux.

1. Cf. *supra*, III, xvi.

- [2] « και ἐπέμενον ἡ ἐκκλησία ἡ Κορινθίων ἐν τῷ ὀρθῷ λόγῳ μέχρι Πρίμου ἐπισκοπεύοντος ἐν Κορίνθῳ· οἷς ² συνέμιξα πλέων εἰς Ῥώμην καὶ συνδιέτριψα τοῖς Κορινθίοις ³ ἡμέρας ἱκανάς, [3] ἐν αἷς συνανεπάημεν ⁴ τῷ ὀρθῷ λόγῳ· γενόμενος δὲ ἐν Ῥώμῃ, διαδοχὴν ⁵ ἐποιησάμην μέχρις Ἀνικλήτου οὗ ⁶ διάκονος ἦν Ἐλεύθερος, καὶ παρὰ Ἀνικλήτου διαδέχεται Σωτήρ, μεθ' ὃν Ἐλεύθερος. ἐν ἐκάστη δὲ διαδοχῇ καὶ ἐν ἐκάστη πόλει οὕτως ἔχει ὡς ὁ νόμος κηρύσσει καὶ οἱ προφῆται καὶ ὁ κύριος ».
- [4] ὁ δ' αὐτὸς καὶ τῶν κατ' αὐτὸν αἱρέσεων τὰς ἀρχὰς ὑποτίθετα διὰ τούτων·

- « καὶ μετὰ τὸ μαρτυρῆσαι Ἰάκωβον τὸν δίκαιον, ὡς καὶ ὁ κύριος, ἐπὶ τῷ αὐτῷ λόγῳ, πάλιν ὁ ἐκ θεοῦ αὐτοῦ Συμεὼν ὁ τοῦ Κλωπᾶ καθίσταται ἐπίσκοπος, ὃν προέθεντο πάντες, ὄντα ἀνεψιὸν τοῦ κυρίου δεύτερον. διὰ τοῦτο ἐκάλουν τὴν ἐκκλησίαν παρθένον, [5] οὕπω γὰρ ἔφθαρτο ἀκοαῖς ματαίαις· ἄρχεται δὲ ὁ Θεβουθίς διὰ τὸ μὴ γενέσθαι αὐτὸν ἐπίσκοπον ὑποφθίρειν ἀπὸ τῶν ἐπιτὰ αἱρέσεων, ὧν ⁷ καὶ αὐτὸς ἦν, ἐν τῷ λαῷ, ἀφ' ὧν Σίμων, ὄθεν Σιμωνιανοί, καὶ Κλεόβιος, ὄθεν Κλεοβηνοί, καὶ Δοσίθεος, ὄθεν

2. οἷς ATERBS ᾧ D¹, ML.

3. τοῖς Κορινθίοις glose (Schwartz).

4. συνανεπάημεν A¹T¹BDM συνανεπαύθημεν T^oER συνανεσπάρημεν A^r.

5. διαδοχὴν ἐποιησάμην Mss. S *permansi inibi* L, ἐποιησάμην, mauvaise correction introduite pour combler une lacune (Schwartz).

6. οὗ—Ἀνικλήτου om SL.

7. ὧν T^oERBDM ᾧν AT^rS *qui erat ex septem haeresibus in populo constitutus* L.

2. Primus n'est pas nommé ailleurs par Eusèbe et l'on ne saurait en fixer la date.

3. Suivant Schwartz, les mots : avec les Corinthiens, seraient une glose ancienne. Dans le texte authentique, Hégésippe n'aurait parlé que de son séjour à Rome. Il était cependant normal pour un voyageur tel que lui de passer par Corinthe et de s'y arrêter.

4. Cette formule a été très discutée. Selon E. Schwartz, elle ne serait qu'une mauvaise correction introduite pour masquer une lacune, et le véritable sens serait celui-ci : J'y ai séjourné jusqu'à Anicet. Cependant, le syriaque est d'accord avec les mss. grecs, ce qui nous incite à garder le texte traditionnel. De plus, le terme succession se trouve justifié par le contexte immédiat : Hégésippe cite les évêques qui se sont succédé sur le siège romain, et il parle

« [2] Et l'Église des Corinthiens demeura dans l'orthodoxie jusqu'à ce que Primus² devînt évêque à Corinthe. Lorsque je naviguais vers Rome, j'ai vécu avec les Corinthiens³ et j'ai passé avec eux un certain nombre de jours pendant lesquels nous nous sommes réconfortés de leur orthodoxie. [3] Étant arrivé à Rome, j'y établis une succession⁴ jusqu'à Anicet, dont Eleuthère était diacre⁵. Soter a succédé à Anicet et, après lui, il y a eu Eleuthère. Dans chaque succession et dans chaque ville, il en est comme le prêchent la Loi, les prophètes et le Seigneur⁶. »

[4] Le même (Hégésippe) expose en ces termes les débuts des hérésies de son temps :

« Après que Jacques le Juste eut rendu son témoignage comme le Seigneur et pour la même doctrine, le fils de son oncle, Siméon, fils de Clopas, fut établi évêque⁷ : tous le préférèrent, comme deuxième (évêque) parce qu'il était cousin du Seigneur. L'Église était alors appelée vierge⁸ parce qu'elle n'avait pas encore été souillée par de vains discours. [5] Ce fut Thébouthis, parce qu'il n'était pas devenu évêque, qui commença à la souiller parmi le peuple, à partir des sept sectes (juives) dont il était aussi membre : de ces sectes sortirent Simon, le père des Simoniens⁹; Cléobius, le père

de la succession de chaque cité. Même si Hégésippe n'a pas rédigé par écrit, au moment de son voyage, la liste épiscopale de chacune des Églises dans lesquelles il a passé, il s'est du moins renseigné sur la légitimité des évêques et sur leur fidélité à garder la tradition apostolique. Lorsqu'il a consigné ses souvenirs, assez longtemps après, il y a inséré les noms qu'il avait retenus et qui sont ceux de véritables évêques. Pour Rome, sa liste est complète. Cf. D. Van den EYNDE, *les Normes de l'enseignement chrétien*, p. 72-75.

5. Renseignement important. C'est la première fois que l'historien donne des précisions sur les fonctions exercées par un pape avant son élection.

6. Le Seigneur est mis sur le même pied que la loi et les prophètes. On ne saurait pas douter qu'Hégésippe se réfère à des écrits qui font autorité dans l'Église au même titre que l'Ancien Testament.

7. Cf. *supra*, III, 11.

8. Sur le nom de vierge donné à l'Église, cf. Joseph C. PLUMPE, *Mater Ecclesia, An inquiry into the concept of the Church as Mother in early Christianity*, Washington, 1943.

9. Simon est bien connu, comme l'ancêtre des hérésies chrétiennes. Cf. *Act. Apost.*, VIII, 18; JUSTIN, *I Apolog.*, 26; 56, 1; *Dialog.*, 120; IRÉNÉE, *Adv. Hæres.*, I, xxi. Voir *supra*, II, xiii.

Δοσιθιανοί, καὶ Γορθαῖος, ὅθεν Γοραθηνοί, καὶ Μασβώθειοι.⁹ ἀπὸ τούτων Μενανδριανισταὶ⁹ καὶ Μαρκιανισταὶ¹⁰ καὶ Καρποκρατιανοὶ καὶ Οὐαλεντινιανοὶ καὶ Βασιλειδιανοὶ καὶ Σατορνιλιανοὶ ἕκαστος ἰδίως καὶ ἑτεροίως¹¹ ἰδίαν δόξαν παρεισηγάγασαν, ἀπὸ τούτων ψευδόχριστοὶ, ψευδοπροφήται, ψευδαπόστολοι, οἵτινες ἠμέρισαν τὴν ἔνωσιν τῆς ἐκκλησίας φθοριμαίοις λόγοις κατὰ τοῦ θεοῦ καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ ».

[7] ἔτι δ' ὁ αὐτὸς καὶ τὰς πάλαι γεγενημένας παρὰ Ἰουδαίους αἰρέσεις ἱστορεῖ λέγων

« ἦσαν δὲ γινῶμαι διάφοροι ἐν τῇ περιτομῇ ἐν υἱοῖς Ἰσραηλιτῶν¹² κατὰ τῆς φυλῆς Ἰούδα καὶ τοῦ Χριστοῦ αὐταὶ¹³. Ἐσσαῖοι Γαλιλαῖοι Ἡμεροβαπτισταὶ Μασβώθειοι Σαμαρεῖται Σαδδουκαῖοι Φαρισαῖοι ».

8. μασβώθειοι ὅθεν A et Masbutheus, unde Masbutheni L καὶ Μασβώθειοι paraît une interpolation ancienne (Schwartz).

9. μενανδριανισταὶ TERBDM ἀδριανισταὶ A.

10. μαρκιανισταὶ AT³M μαρκιωνισταὶ T^oERBL.

11. ἑτεροίως TERDM ἕτεροι ὡς BS ἑτέρως A.

12. Ἰσραηλιτῶν Valois Ἰσραήλ ἢ τῶν AT³M Ἰσραήλ τῶν ERBDSL.

13. αὐταὶ Mss. S om L αὐτῆς Hégésippe (Schwartz).

10. Cléobius n'est mentionné que par Hégésippe.

11. Dosithée est nommé plusieurs fois par Origène, *Contra Cels.*, I, 57. édit. KOETSCHAU, I, p. 108; *De princip.*, IV, 3, 2; édit. KOETSCHAU, p. 326; *In Matthaeum comment. ser.* 33; édit. KLOSTERMANN, p. 59; *In Ioan.*, XIII, 27; édit. PREUSCHEN, p. 251, 17; PSEUDO-CLÉMENT, *Recognit.*, II; EULOGIUS, cité par PNOTIUS, *Bibliotheca*, cod. 230. Cf. ÉPIPHANE, *Haeres.*, 13; édit. HOLL, I, 205-206. Cf. A. von HARNACK, *Die Kirchengeschichtliche Ertrag der exegetischen Arbeiten des Origenes*, Leipzig, 1919, t. II, p. 76; H. J. SCHOKRS *Theologie und Geschichte des Judenchristentums*, p. 393 suiv.

12. ÉPIPHANE, *Haeres.*, 12, édit. HOLL, I, 205.

13. Les Masbothéens ne sont pas nommés par Épiphané. D'après Schwartz, leur nom serait à supprimer comme une interpolation ancienne, antérieure aux traductions latine et syriaque.

Saint Épiphané explique autrement la généalogie des sectes. D'après lui, les Samaritains auraient donné naissance à quatre sectes : les Esséniens, les Simonions, les Gorathéniens et les Dosithéens, *Haeres.*, 10, édit. HOLL, p. 203. Selon THÉODORE, *Haeret. fabul.*, I, 1, P. G., LXXXIII, 345, de Simon dérivent les Cléobiens, les Dosithéens, les Gorathéniens, les Masbothéens, les Ménandriens, les Eutychites et les Caïnistes. A vrai dire, Théodoret écrit : ἀδριανισταὶ et non μενανδριανισταὶ, et la même leçon se trouve aussi dans quelques mss. d'Eusèbe.

14. ÉPIPHANE, *Haeres.*, XXII, édit. HOLL, t. I, p. 246-247.

15. Plusieurs mss. portent ici la leçon μαρκιωνισταὶ qui est plus facile, car

des Cléobiens¹⁰; Dosithée, le père des Dosithéens¹¹; Gortheios, le père des Gorathéniens¹², et les Masbothéens¹³. De ceux-ci viennent les Ménandrianistes¹⁴, les Marcianistes¹⁵, les Carpocratians, les Valentiniens, les Basilidiens¹⁶, les Saturniliens, qui, chacun pour sa part et d'une manière différente, avaient introduit leur propre opinion. [6] De ces hommes sont venus de faux christs, de faux prophètes, de faux apôtres, qui ont divisé l'unité de l'Église par des discours corrupteurs contre Dieu et contre son Christ. »

[7] Le même (Hégésippe) rappelle encore les sectes qui ont existé autrefois chez les Juifs, en disant :

« Il y avait des opinions différentes dans la circoncision parmi les fils d'Israël, contre la tribu de Juda et contre le Christ; les voici : Esséniens, Galiléens, Hémérobaptistes, Masbothéens, Samaritains, Sadducéens, Pharisiens¹⁷. »

les disciples de Marcion portent en général ce dernier nom. Cependant, Eusèbe écrit, *H. E.*, V, xvi, 11 : *οὐ ἀπὸ Μαρκίωνος ἀλρέσεως μαρκιανιστάι*. HARNACK, *Marcion*, 2^e édit., p. 9*, explique que Marcion est une forme secondaire de Marcus et que ses disciples peuvent être appelés Marcianistes ou Marciens, aussi bien que Marcianites. La forme *μαρκιανολοί* est employée par JUSTIN, *Dialog.*, xxxv. De fait, c'est le nom des Marcianites qu'on s'attend à trouver ici plutôt que celui des disciples du gnostique Marcus. Plus tard, au contraire, les Marcianites seront les Messaliens; cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, p. 382*, n. 3.

16. Saint ÉPIPHANE présente autrement la généalogie des sectes hérétiques, *Anacephal.*, II, édit. HOLL, I, 234 ss. Après les Ménandriens, il parle des Saturniliens, des Basilidiens, des Nicolaites, des Gnostiques, des Carpocratians, des Cérinthiens, des Nazaréens, des Ébionites, des Valentiniens. JUSTIN, *Dialog.*, XXXV, cite à la file les Marcionites, les Valentiniens, les Basilidiens, les Saturniliens.

17. La généalogie des sectes juives est rapportée différemment selon les auteurs. Saint JUSTIN, *Dialog.*, lxxx, énumère ainsi les sectes juives : Sadducéens, Génistes, Méristes, Galiléens, Helléniens, Pharisiens, Baptistes. Saint ÉPIPHANE, *Haeres.*, I, xiv, et suiv., édit. HOLL, I, 207 ss., nomme les Sadducéens, les Scribes, les Pharisiens, les Hémérobaptistes, les Esséniens, les Nazaréens, les Hérodians. Les *Constitutions apostoliques*, VI, vi, édit. FUNK, p. 313-315, ne connaissent que six hérésies juives : Sadducéens, Pharisiens, Masbothéens, Hémérobaptistes, Ébionites, Esséniens. PSEUDO-JÉRÔME, *Indiculus haereseorum*, parle de dix sectes juives : Esséniens, Galiléens, Masbothéens, Pharisiens, Sadducéens, Génistes, Méristes, Samaritains, Hérodians, Hémérobaptistes. Saint ISIDORE DE SÉVILLE, *Origin.*, VIII, iv; P. L., LXXXII, 297-298, en énumère huit : Pharisiens, Sadducéens, Esséniens, Masbothéens, Génistes, Méristes, Samaritains, Hémérobaptistes. Ces groupements sont artificiels et ceux d'Hégésippe, de Justin et de saint Épiphané, qui comptent sept hérésies, doivent avoir été constitués selon les exigences de la loi des nombres. L'histoire ignore plusieurs de ces groupements.

- [8] καὶ ἕτερα δὲ πλεῖστα γράφει, ὧν ἐκ μέρους ἤδη πρότερον ἐμνημονεύσαμεν, οἰκείως τοῖς καιροῖς τὰς ἱστορίας παραθέμενοι, ἐκ τε τοῦ καθ' Ἑβραίους εὐαγγελίου καὶ τοῦ Συριακοῦ καὶ ἰδίως ἐκ τῆς Ἑβραϊδος διαλέκτου τινὰ τίθησιν, ἐμφαίνων ἐξ Ἑβραίων ἑαυτὸν πεπιστευκένας, καὶ ἄλλα δὲ ὡς ἐξ Ἰουδαϊκῆς
- [9] ἀγράφου παραδόσεως μνημονεύει. οὐ μόνος δὲ οὗτος, καὶ Εἰρηναῖος δὲ καὶ ὁ πᾶς τῶν ἀρχαίων χορὸς πανάρητον Σοφίαν τὰς Σολομῶνος Παροιμίας ἐκάλουν. καὶ περὶ τῶν λεγομένων δὲ ἀποκρύφων διαλαμβάνων, ἐπὶ τῶν αὐτοῦ χρόνων πρὸς τινων αἰρετικῶν ἀναπεπλάσθαι τινὰ τούτων ἱστορεῖ. ἀλλὰ γὰρ ἐφ' ἕτερον ἤδη μεταβατέον,

ΚΓ'

- 23 [1] καὶ πρῶτόν γε περὶ Διονυσίου φατέον ὅτι τε τῆς ἐν Κορίνθῳ παροικίας τὸν τῆς ἐπισκοπῆς ἐγκεχειρίστο θρόνον, καὶ ὡς τῆς ἐνθέου φιλοπονίας οὐ μόνους τοῖς ὑπ' αὐτόν, ἀλλ' ἤδη καὶ τοῖς ἐπὶ τῆς ἀλλοδαπῆς ἀφθόνως ἐκοινῶνει, χρησιμώτατον ἄπασιν ἑαυτὸν καθιστὰς ἐν αἷς ὑπετυποῦτο καθολικαῖς¹ πρὸς τὰς ἐκκλη-

1. καθολικαῖς om SL.

18. Cf. *supra*, II, xxiii; III, xi; IV, xxii.

19. Cf. M.-J. LAGRANGE, *l'Évangile selon les Hébreux*, dans *Revue Biblique*, XXXI, 1922, p. 174. Il est assez difficile de savoir ce qu'Hégésippe (ou Eusèbe ?) entend par le syriaque. Il ne saurait s'agir d'une version syriaque des Évangiles qui n'aurait probablement pas apporté de renseignements nouveaux. On pourrait songer à un targum de l'Évangile de saint Matthieu, ou peut-être à un *Diatessaron*, voire à celui de Tatien.

[8] Il a écrit encore beaucoup d'autres choses, que nous avons déjà rappelées en partie plus haut, en les rapportant conformément aux circonstances du récit¹⁸. Il rapporte certaines choses de l'*Évangile selon les Hébreux*¹⁹, de l'Évangile syriaque, et particulièrement de la langue hébraïque, montrant ainsi qu'il est venu à la foi en sortant du judaïsme; il fait encore mention d'autres détails, comme provenant d'une tradition juive non écrite. [9] Ce n'est pas seulement lui mais aussi Irénée, et tout le chœur des anciens qui appelaient *Sagesse pleine de vertu* les Proverbes de Salomon²⁰. Lorsqu'il s'explique sur les livres appelés apocryphes, il raconte que certains d'entre eux ont été composés de son temps par des hérétiques²¹.

Mais il faut maintenant passer à autre chose.

XXIII

DENYS, ÉVÊQUE DES CORINTHIENS ET LES LETTRES QU'IL A ÉCRITES

[1] Et d'abord, il faut dire de Denys¹, qu'il occupa le siège épiscopal de l'Église de Corinthe et qu'il fit largement participer à son activité divine non seulement ceux qui lui étaient soumis, mais encore ceux des pays étrangers. Il se rendit très utile à tous par les lettres catholiques qu'il composait pour les

20. Cf. IRÉNÉE, IV, xx, 3. Le même titre a été également donné à l'*Ecclésiastique*, ou *Sagesse* de Sirach. Cf. E. SCHUERER, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 4^e édit., t. III, p. 220. Pour les Proverbes, cf. CLÉMENT DE ROME, *I Cor.*, LVII; CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, II, 22, 136. Pour l'*Ecclésiastique*, cf. *Demonstr. Evangel.*, VIII, II, 7, 1.

21. Nous ignorons de quels apocryphes Hégésippe voulait parler.

1. La *Chronique*, édit. HELM, p. 206, place en 171 l'akmé de Denys de Corinthe : « Dionysius episcopus Corinthorum clarus habetur et Pinytus Cretensis vir eloquentissimus ».

- [2] σίας ἐπιστολαῖς. ὧν ἔστιν ἡ μὲν πρὸς Λακεδαιμονίους ὀρθοδοξίας κατηχητικὴ εἰρήνης τε καὶ ἐνώσεως ὑποθετικὴ, ἡ δὲ πρὸς Ἀθηναίους διεγερτικὴ πίστεως καὶ τῆς κατὰ τὸ εὐαγγέλιον πολιτείας, ἧς ὀλιγωρήσαντας ἐλέγχει ὡς ἂν μικροῦ δεῖν ἀποστάντας τοῦ λόγου ἐξ οὐπερ τὸν προεστῶτα αὐτῶν Πούπλιον
- [3] μαρτυρῆσαι κατὰ τοὺς τότε συνέβη διωγμούς. Κοδράτου δὲ μετὰ τὸν μαρτυρήσαντα Πούπλιον καταστάντος αὐτῶν ἐπισκόπου μέμνηται, ἐπιμαρτυρῶν ὡς διὰ τῆς αὐτοῦ σπουδῆς ἐπισυναχθέντων καὶ τῆς πίστεως ἀναζωπύρησιν εἰληχότων· δηλοῖ δ' ἐπὶ τούτοις ὡς καὶ Διονύσιος ὁ Ἀρεοπαγίτης ὑπὸ τοῦ ἀποστόλου Παύλου προτραπεῖς ἐπὶ τὴν πίστιν κατὰ τὰ ἐν ταῖς Πράξεσιν δεδηλωμένα, πρῶτος τῆς Ἀθήνησι παροικίας τὴν ἐπισκοπὴν
- [4] ἐγκεχείριστο. ἄλλη δ' ἐπιστολὴ τις αὐτοῦ πρὸς Νικομηθεάς φέρεται, ἐν ἣ τὴν Μαρκίωνος ἀρεσιν πολεμῶν τῷ τῆς ἀληθείας
- [5] παρίσταται κανόνι. καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ δὲ τῇ παροικουσῇ Γόρτυναν ἅμα ταῖς λοιπαῖς κατὰ Κρήτην παροικίαις ἐπιστείλας, Φίλιππον ἐπίσκοπον αὐτῶν ἀποδέχεται ἅτε δὴ ἐπὶ πλείσταις μαρτυρομένης ἀνδραγαθίαις τῆς ὑπ' αὐτὸν ἐκκλησίας², τὴν τε τῶν
- [6] αἰρετικῶν διαστροφὴν ὑπομιμνήσκει φυλάττεσθαι. καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ δὲ τῇ παροικούσῃ Ἄμαστριν ἅμα ταῖς κατὰ Πόντον

2. τῆς—ἐκκλησίας om L.

2. La date du martyre de Publius est des plus incertaines. Beaucoup d'auteurs la fixent au temps de Marc-Aurèle, c'est-à-dire entre 161 et 170; R. JANIN, art. *Athènes*, dans *Diction. d'Histoire et de Géographie ecclésiastique*, V, 17; J. ZEILLER, dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, I, 312-313; et ceci correspond à ce que nous apprend Denys: l'évêque de Corinthe s'occupe de faits récents et d'une situation qui a encore laissé des traces au moment où il écrit à l'Église d'Athènes. Il n'avait pas à rappeler des désordres anciens.

3. Quadratus, élevé à l'épiscopat après le martyre de Publius, a donc occupé le siège d'Athènes sous le règne de Marc-Aurèle. Dans ces conditions, il est difficile de l'identifier à l'apologiste qui vivait au temps d'Hadrien, et qui, d'après la *Chronique* d'Eusèbe, édit. HELM, p. 199, offrit son apologie à l'empereur en 125. Eusèbe ne dit nulle part que l'apologiste était évêque d'Athènes. Il se contente de parler de l'apologie de Quadratus, *Histoire Ecclésiastique*, IV, III, après avoir mentionné, *Hist. Eccles.*, III, xxxvii, 1, un prophète du même nom. Saint Jérôme est le premier à identifier l'apologiste à l'évêque, *De vir. illustr.*, xix: « Quadratus apostolorum discipulus, Publio Athenarum episcopo, ob Christi fidem martyrio coronato, in locum eius substituitur... Cumque Hadrianus Athenis exegisset hiemem... porrexit ei librum pro religione nostra compositum. » Cf. *Epist.* 78 *ad Magnum*. Mais

Églises. [2] Parmi ces lettres, la première, aux Lacédémoniens, est une catéchèse d'orthodoxie, et a pour objet la paix et l'unité. Sa lettre aux Athéniens est une exhortation à la foi et à la conduite selon l'Évangile : (Denys) les blâme de s'en être peu inquiétés et d'avoir abandonné, ou peu s'en faut, la parole (du Christ) depuis que leur chef Publius avait été martyrisé lors des persécutions qui arrivèrent alors ².

[3] Il rappelle que Quadratus fut installé pour leur évêque après le martyre de Publius ³ et il témoigne que celui-ci mit tout son zèle à rassembler les fidèles et à rallumer leur foi. Il montre de plus que Denys l'Aéropagite, après avoir été converti à la foi par l'apôtre Paul, selon le récit des *Actes* ⁴, reçut le premier l'épiscopat de l'Église d'Athènes.

[4] On possède encore une autre lettre du même Denys à ceux de Nicomédie, dans laquelle il combat l'hérésie de Marcion et les ramène à la règle de la vérité ⁵. [5] Écrivant encore à l'Église qui pérégrine à Gortyne en même temps qu'aux autres Églises de Crète ⁶, il loue Philippe leur évêque de ce que l'Église qui lui est soumise a rendu témoignage par un très grand nombre de bonnes actions et il rappelle qu'on doit se garder de la perversion des hérétiques. [6] Écrivant aussi à l'Église qui pérégrine à Amastris en même temps

on sait que l'autorité de saint Jérôme s'appuie sur les données d'Eusèbe, plus ou moins bien interprétées. Les arguments proposés en sens inverse pour l'identification de l'évêque et de l'apologiste par Dom P. ANDRIESEN, *op. cit.*, p. 126-138, sont loin d'être satisfaisants. Cf. G. BARDY, *Sur l'apologiste Quadratus*, dans *Mélanges II. Grégoire*, 1949, t. I, p. 75-86.

4. *Act. Apost.*, xvii, 34. Denys de Corinthe, qui affirme l'épiscopat de l'Aréopagite, ne dit pas, et il ne faut pas le lui faire dire, que Publius a été son successeur immédiat. Il est même probable qu'il ne connaissait pas la liste épiscopale d'Athènes, et qu'après avoir parlé de l'Aréopagite, dont les *Actes* font mention, il passait de suite à ses contemporains, Publius et Quadratus.

5. Cf. A. VON HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., t. II, p. 762-764. Le marcionisme devait être généralement répandu en Bithynie.

6. Cf. A. VON HARNACK, *op. cit.*, t. II, p. 725. Déjà dans l'Épître à Tite, I, 10, 16, saint Paul avait signalé l'existence en Crète de mouvements séparatistes. L'Église de Gortyne était sans doute la chrétienté la plus importante de l'île, puisque c'est à son évêque qu'est adressée la lettre de Denys. Il est remarquable que toutes les lettres de l'évêque de Corinthe sont adressées à des Églises, comme l'avaient été celles de Clément et d'Ignace, et non à leurs évêques, bien que ceux-ci y soient expressément nommés.

- ἐπιστείλας, Βακχυλίδου μὲν καὶ Ἐλπίστου ὡς ἂν αὐτὸν ἐπὶ τὸ γράφαι προτρεφάντων μέμνηται, γραφῶν τε θείων ἐξηγήσεις παρατέθειται, ἐπίσκοπον αὐτῶν ὀνόματι Πάλμαν ὑποσημαίνων· πολλὰ δὲ περὶ γάμου καὶ ἀγνείας τοῖς αὐτοῖς παραινεῖ, καὶ τοὺς ἐξ οἴας δ' οὖν ἀποπτώσεως, εἴτε πλημμελείας εἴτε μὴν
- [7] αἰρετικῆς πλάνης, ἐπιστρέφοντας δεξιοῦσθαι προστάττει. ταῦταις ἄλλη ἐγκατείλεκται πρὸς Κνωσίους ἐπιστολή, ἐν ἣ Πινυτὸν τῆς παροικίας ἐπίσκοπον παρακαλεῖ μὴ βαρὺ φορτίον ἐπάναγκες τὸ περὶ ἀγνείας τοῖς ἀδελφοῖς ἐπιτιθέναι, τῆς δὲ τῶν πολλῶν
- [8] καταστοχάζεσθαι ἀσθενείας· πρὸς ἣν ὁ Πινυτὸς ἀντιγράφων, θαυμάζει μὲν καὶ ἀποδέχεται τὸν Διονύσιον, ἀντιπαρακαλεῖ δὲ στερροτέρας ἤδη ποτὲ μεταδιδόναι τροφῆς, τελειότεροις γράμμασιν εἰς αὐθις τὸν παρ' αὐτῷ λαὸν ὑποθρέσαντα, ὡς μὴ διὰ τέλους τοῖς γαλακτώδεσιν ἐνδιατρίβοντες λόγοις τῇ νηπιῶδει ἀγωγῇ λάθοιεν καταγηράσαντες· δι' ἧς ἐπιστολῆς καὶ ἡ τοῦ Πινυτοῦ περὶ τὴν πίστιν ὀρθοδοξία τε καὶ φροντίς τῆς τῶν ὑπηκόων ὠφελείας τὸ τε λόγιον καὶ ἡ περὶ τὰ θεῖα σύνεσις ὡς δι'
- [9] ἀκριβεστάτης ἀναδείκνυται εἰκόνας. ἔτι τοῦ Διονυσίου καὶ πρὸς Ῥωμαίους ἐπιστολή φέρεται, ἐπισκόπῳ τῷ τότε Σωτῆρι προσφωνοῦσα· ἐξ ἧς οὐδὲν οἶον τὸ καὶ παραθέσθαι λέξεις δι' ὧν τὸ μέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς διωγμοῦ φυλαχθὲν Ῥωμαίων ἔθος ἀποδεχόμενος ταῦτα γράφει·
- [10] « ἐξ ἀρχῆς γὰρ ὑμῖν ἔθος ἐστὶν τοῦτο, πάντας μὲν ἀδελφοὺς

7. Cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, t. II, p. 574. LUCIEN DE SAMOSATE, *Alexandre*, 35, 38, atteste lui aussi le grand nombre des chrétiens dans la province du Pont. Cf. M. CASTER, *Études sur Alexandre ou le faux prophète de Lucien*, Paris, 1938, p. 43-46.

8. Bacchylide et Elpiste ne sont pas autrement connus, et l'on peut se demander si ce sont des évêques ou de simples fidèles.

9. Palmas était encore évêque d'Amastris sous le pontificat de saint Victor; il écrivit alors une lettre sur la question pascalle, au nom des évêques de la province du Pont, dont il était le plus ancien, EUSÈBE, *Hist. Eccles.*, V, xxiiii. Il devait être encore jeune au temps de saint Denys.

10. Cf. ΜΑΤΤΗ., xi, 30. L'encratisme s'est maintenu longtemps en Asie Mineure, au moins jusqu'à la fin du iv^e siècle. Cf. G. BLOND, *l'Ilérésie encratite vers la fin du IV^e siècle*, dans *Science Religieuse, Travaux et Recherches*, t. II, Paris, 1944, p. 157-210.

11. Cf. A. D'ALÈS, *l'Édit de Calliste, Étude sur les origines de la pénitence chrétienne*, Paris, 1914, p. 128-129; P. GALTIER, *l'Église et la rémission des péchés aux premiers siècles*, Paris, 1932, p. 257-258. Ceux dont il est ici question

qu'aux Églises du Pont⁷, il rappelle que Bacchylide et Elpiste⁸ l'ont déterminé à écrire; il propose des explications des Écritures divines et il marque que leur évêque s'appelait Palmas⁹; il leur donne plusieurs conseils sur le mariage et la continence¹⁰, et il leur ordonne de recevoir ceux qui se convertissent de quelque faute que ce soit, qu'il s'agisse d'une faute de négligence ou même du péché d'hérésie¹¹.

[7] A ces lettres s'ajoute une autre lettre aux fidèles de Knosos, dans laquelle Denys exhorte l'évêque de l'Église Pinytos¹², à ne pas imposer aux frères, comme une nécessité, le lourd fardeau de la continence, mais à avoir en vue la faiblesse du grand nombre. [8] A cette lettre Pinytos répondit en admirant Denys et en louant (son exhortation)¹³; il l'exhorta en revanche à donner encore une nourriture plus solide, dans des écrits plus parfaits, au peuple sous-alimenté qu'il dirigeait, de peur qu'à la fin ses fidèles, nourris de paroles semblables à du lait, ne s'aperçoivent pas qu'ils vieillissent dans une conduite de petits enfants¹⁴. Par cette lettre, comme en un tableau achevé, sont manifestés l'orthodoxie de Pinytos en ce qui regarde la foi, son souci de l'utilité de ses fidèles, son érudition et son intelligence des choses divines¹⁵.

[9] De Denys, on a encore une lettre aux Romains, adressée à Soter, alors leur évêque¹⁶. De cette lettre il y a rien de tel que de citer les expressions dans lesquelles l'auteur approuve l'usage des Romains conservé jusqu'à la persécution de notre temps; il écrit ceci :

« [10] Depuis le commencement en effet, c'est votre usage

semblent se convertir de l'hérésie à l'orthodoxie, sans avoir jamais fait partie de l'Église catholique.

12. Cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, t. II, p. 785. Il y a donc aussi des encratites en Crète. Cf. MATTH., XI, 30.

13. De Pinytos seul il est dit qu'il a répondu à Denys, et il ne semble pas avoir été très satisfait des conseils de modération qu'il avait reçus.

14. Cf. I Cor., III, 1-2; Hebr., V, 12-14.

15. L'éloge fait par Eusèbe de Pinytos a valu à cet évêque l'honneur d'être introduit par saint Jérôme dans le catalogue du *De viris illustribus*, xxvii. Saint Jérôme ne sait d'ailleurs rien de plus que ce qu'il a trouvé dans l'*Histoire Ecclésiastique*.

16. Bien qu'Eusèbe dise cette lettre adressée à Soter, elle était écrite pour toute la chrétienté de Rome, comme le montrent les passages cités.

ποικίλως εὐεργετεῖν ἐκκλησίαις τε πολλαῖς ταῖς κατὰ πᾶσαν πόλιν ἐφόδια πέμπειν, ὧδε μὲν τὴν τῶν δεομένων πενίαν ἀναψύχοντας, ἐν μετάλλοις δὲ ἀδελφοῖς ὑπάρχουσι ἐπιχορηγοῦντας δι' ὧν πέμπετε ἀρχῆθεν ἐφοδίων ³ πατροπαράδοτον ἔθος Ῥωμαίων Ῥωμαῖοι φυλάττοντες, ὃ οὐ μόνον διατετήρηκεν ὁ μακάριος ὑμῶν ἐπίσκοπος Σωτήρ, ἀλλὰ καὶ ἠύξηκεν, ἐπιχορηγῶν μὲν τὴν διαπεμπομένην δαψίλειαν τὴν εἰς τοὺς ἀγίους, λόγοις δὲ μακαρίοις ⁴ τοὺς ἀνιόντας ἀδελφούς, ὡς τέκνα πατὴρ φιλόστοργος, παρακαλῶν. »

- [11] ἐν αὐτῇ δὲ ταύτῃ καὶ τῆς Κλήμεντος πρὸς Κορινθίους μέμνηται ἐπιστολῆς, δηλῶν ἀνέκαθεν ἐξ ἀρχαίου ἔθους ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας τὴν ἀνάγνωσιν αὐτῆς ποιεῖσθαι· λέγει γοῦν·

« τὴν σήμερον οὖν κυριακὴν ἀγίαν ἡμέραν διηγάζομεν, ἐν ἣ ἀνέγνωμεν ὑμῶν τὴν ἐπιστολήν, ἣν ἔξομεν ἀεὶ ποτε ἀναγινώσκοντες νουθετεῖσθαι, ὡς καὶ τὴν προτέραν ἡμῖν διὰ Κλήμεντος γραφεῖσαν ».

- [12] ἔτι δ' ὁ αὐτὸς καὶ περὶ τῶν ἰδίων ἐπιστολῶν ὡς ῥαδιουργηθεισῶν ταυτὰ φησιν·

« ἐπιστολάς γὰρ ἀδελφῶν ἀξιωσάντων με γράψαι ἔγραψα. καὶ ταύτας οἱ τοῦ διαβόλου ἀπόστολοι ζιζανίων γεγέμικαν, ἃ μὲν ἐξαιροῦντες, ἃ δὲ προστιθέντες· οἷς τὸ οὐαὶ κεῖται. οὐ θαυμαστὸν ἄρα εἰ καὶ τῶν κυριακῶν ῥαδιουργησαί τινες ἐπιβέβληνται

3. δι' ὧν πέμπετε ἐφοδίων om L.

4. μακαρίοις AT³BDM³SL μακροῖς ER.

17. D'après Schwartz, ce passage serait profondément altéré. Les mots πάντας μὲν ἀδελφούς n'ont pas de correspondant; πολλαῖς et ταῖς κατὰ πᾶσαν πόλιν s'excluent; ὧδε devrait commencer une nouvelle phrase; les participes ἀναψύχοντας et ἐπιχορηγοῦντας sont altérés par un accord fautif; δι' ὧν πέμπετε ἐφοδίων omis par la version latine d'après une conjecture ne peuvent guère être authentiques; ἀρχῆθεν se rapporte à πατροπαράδοτον. Ces remarques sont un peu pointilleuses, d'autant plus que le texte du manuscrit n'offre pas ici de variantes.

18. Sur les traditions charitables dans l'Église de Rome, cf. A. von HARNACK, *op. cit.*, t. I, p. 186-189, 207-208.

de faire en diverses manières du bien à tous les frères et d'envoyer des secours dans chaque ville à de nombreuses Églises; vous soulagez ainsi le dénuement des indigents, vous soutenez les frères qui sont aux mines par les ressources que vous envoyez dès le début¹⁷. Romains, vous gardez l'usage traditionnel des Romains, usage que non seulement conserve votre bienheureux évêque Soter, mais qu'il accroît en fournissant abondamment les secours envoyés aux saints et en consolant par d'heureuses paroles les frères qui viennent à lui, comme un père tendrement aimant le fait pour ses enfants¹⁸. »

[11] Dans cette même lettre, il fait aussi mention de la lettre de Clément aux Corinthiens et il montre que depuis longtemps, d'après un antique usage, on en fait lecture à l'assemblée (des fidèles)¹⁹. Il dit en effet :

« Aujourd'hui donc, nous avons célébré le saint jour du Seigneur, auquel nous avons lu votre lettre; nous la conserverons toujours pour la lire comme un avertissement, de même que la première lettre qui nous a été écrite par Clément²⁰. »

[12] Le même (Denys), au sujet de ses propres lettres qui ont été falsifiées, dit ceci :

« J'ai écrit des lettres que des frères m'ont prié d'écrire. Et ces lettres, les apôtres du diable y ont mêlé de l'ivraie²¹, tantôt retranchant et tantôt ajoutant. Sur eux repose la malédiction²². Il n'est certes pas étonnant que quelques-uns aient tenté d'altérer même les Écritures du Seigneur, puis-

19. On ne conclura pas de cet usage que la *prima Clementis* était regardée à Corinthe comme Écriture Sainte.

20. Soter avait donc écrit le premier à l'Église de Corinthe et la lettre de Denys était une réponse. La première lettre, dont il est ici question, est la lettre de Clément, par opposition à celle de Soter qui est la seconde lettre envoyée de Rome à Corinthe. Il n'y a donc pas à se demander s'il y a eu deux lettres écrites par Clément et si ce qu'on appelle à tort la *Secunda Clementis* était dès lors connue à Corinthe. Il est vrai que Harnack regarde la *Secunda Clementis* comme la lettre même de Soter aux Corinthiens. Cette brillante hypothèse ne saurait être retenue. Cf. A. PУЕСЯ, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, 102-107.

21. Cf. *Matth.*, XIII, 25.

22. Cf. *Apocal.*, xxii, 18-19.

γραφῶν, ὅποτε καὶ ταῖς οὐ τοιαύταις ἐπιβεβουλευκάσιν ».

[13] καὶ ἄλλη δὲ τις παρὰ ταύτας ἐπιστολὴ τοῦ Διονυσίου φέρεται Χρυσοφόρα πιστοτάτῃ ἀδελφῇ ἐπιστείλαντος, ἥ τὰ κατάλληλα γράφων, τῆς προσηκούσης καὶ αὐτῇ μετεδίδου λογικῆς τροφῆς. καὶ τὰ μὲν τοῦ Διονυσίου τσαυῖτα·

ΚΔ'

24 τοῦ δὲ Θεοφίλου, ὃν τῆς Ἀντιοχείων ἐκκλησίας ἐπίσκοπον δεδηλώκαμεν, τρία τὰ πρὸς Αὐτόλυκον στοιχειώδη φέρεται συγγράμματα, καὶ ἄλλο Πρὸς τὴν αἵρεσιν Ἑρμογένους τὴν ἐπιγραφὴν ἔχον, ἐν ᾧ ἐκ τῆς Ἀποκαλύψεως Ἰωάννου κέχρηται μαρτυρίαις. καὶ ἕτερα δὲ τινὰ κατηχητικὰ αὐτοῦ φέρεται βιβλία¹. τῶν γε μὴν αἰρετικῶν οὐ χεῖρον καὶ τότε ζιζανίων δίκην λυμαιομένων τὸν εἰλικρινῆ τῆς ἀποστολικῆς διδασκαλίας σπόρον, οἱ πανταχόσε τῶν ἐκκλησιῶν ποιμένες, ὥσπερ τινὰς θήρας ἀγρίους τῶν Χριστοῦ προβάτων ἀποσοβοῦντες, αὐτοὺς² ἀνεῖργον τοτὲ μὲν ταῖς πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς νοουθεσίαις καὶ παραινέσεσιν, τοτὲ δὲ πρὸς αὐτοὺς γυμνότερον ἀποδιδόμενοι, ἀγράφοις τε εἰς πρόσωπον ζητήσῃ καὶ ἀνατροπαῖς, ἥδη δὲ καὶ δι' ἐγγράφων ὑπομνημάτων τὰς δόξας αὐτῶν ἀκριβεστάτοις ἐλέγχοις διευθύνοντες. ὁ γέ τοι Θεόφιλος σὺν τοῖς ἄλλοις κατὰ τούτων στρατευσάμενος δῆλός

1. φέρεται βιβλία BD φέρονται βιβλία M βιβλία φέρεται T^cER *estanti libelli* L βιβλία εἰσι T^r βιβλία AT^s.

2. αὐτοὺς TERBDM om A. τε BDMS δὲ ATER.

23. Cf. G. BARDY, *Faux et fraudes littéraires dans l'antiquité chrétienne*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXXII, 1936, p. 5-23; 275-302.

24. Cf. *I Petr.*, II, 2. Chrysochora est une inconnue.

1. *Supra*, IV, xx.

2. Sur Théophile d'Antioche, voir A. RUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, p. 204-213; F. LOOFS, *Theophilus von Antiochien adversus*

qu'ils se sont attaqués à celles qui étaient moins importantes²³. »

[13] Outre ces lettres, il y en a encore une autre de Denys qui l'a envoyée à Chrysophora, sœur très fidèle : à cette dernière, il écrit ce qui correspond à sa situation et donne la nourriture spirituelle²⁴ qui convient à cette femme. Voilà ce qui concerne Denys.

XXIV

THÉOPHILE, ÉVÊQUE DES ANTIOCHIENS

De Théophile que nous avons cité¹ comme évêque d'Antioche, on possède trois livres élémentaires : *A Autolytus* et un autre ouvrage intitulé *Contre l'hérésie d'Hermogène*², dans lequel il utilise des témoignages empruntés à l'*Apocalypse* de Jean. On possède encore de lui d'autres livres catéchétiques.

A ce moment aussi, les hérétiques corrompaient tout autant, comme l'ivraie, la pure semence de l'enseignement apostolique : partout les pasteurs des Églises les écartaient des brebis du Christ, comme des bêtes sauvages, tantôt les éloignant par des avertissements et des exhortations aux frères, tantôt luttant ouvertement contre eux par le moyen de questions et de réfutations orales, en leur présence ou bien en réfutant les opinions par des preuves très précises au moyen de mémoires écrits. Théophile a combattu, en même temps que les autres, contre les hérétiques, ainsi qu'il appert d'un travail de grande valeur composé par lui *Contre Marcion*³ :

Marcionem une die andren theologischen Quellen bei Irenaeus, Leipzig, 1930. G. BARDY et J. SENDER, *Théophile d'Antioche, Trois livres à Autolytus*, Paris, 1948.

3. Eusèbe ne semble pas avoir connu l'ouvrage de Théophile, *Contre Marcion*. LOOFS, *op. cit.*, a cherché à prouver que l'on pouvait reconstituer la trame de cet ouvrage grâce à saint Irénée qui l'aurait beaucoup utilisé. Cette

ἔστιν ἀπό τινος οὐκ ἀγεννώς αὐτῷ κατὰ Μαρκίωνος πεπονημένου λόγου, ὃς καὶ αὐτὸς μεθ' ὧν ἄλλων εἰρήκαμεν εἰς ἔτι νῦν διασέσωσται. τοῦτον μὲν οὖν ἑβδομος ἀπὸ τῶν ἀποστόλων τῆς Ἀντιοχείων ἐκκλησίας διαδέχεται Μαξιμῖνος·

ΚΕ'

- 25 Φίλιππος γε μὴν, ὃν ἐκ τῶν Διονυσίου φωνῶν τῆς ἐν Γορτύνη παροικίας ἐπίσκοπον ἔγνωμεν, πάνυ γε σπουδαιότατον πεποιήται καὶ αὐτὸς κατὰ Μαρκίωνος λόγον, Εἰρηναῖός τε ὡσαύτως καὶ Μόδεστος, ὃς καὶ διαφερόντως παρὰ τοὺς ἄλλους τὴν τοῦ ἀνδρὸς εἰς ἐκδηλον τοῖς πᾶσιν κατεφώρασε πλάνην, καὶ ἄλλοι δὲ πλείους, ὧν παρὰ πλείστοις τῶν ἀδελφῶν εἰς ἔτι νῦν οἱ πόνοι διαφυλάττονται.

ΚΖ'

- 26 [1] Ἐπὶ τῶνδε καὶ Μελίτων τῆς ἐν Σάρδεσιν παροικίας ἐπίσκοπος Ἀπολινάριος τε τῆς ἐν Ἰεραπόλει διαπρεπῶς ἠχμαζον, οἱ

hypothèse n'a pas remporté grand succès. Plus récemment, on a montré que Tertullien avait dû se servir de la réfutation de Théophile pour la dernière édition de son *Adversus Marcionem*.

4. *Chronic., ad annum 177* : « Antiochae septimus episcopus constituitur Maximinus ». De nouveau, ici, l'élection d'un évêque d'Antioche est indiquée en même temps que celle d'un évêque de Rome. La date de 177 est certainement fautive, car, dans le troisième livre à *Autolytus*, Théophile prend la mort de Marc-Aurèle (17 mars 180) comme le point terminal de sa chronologie, en renvoyant à l'ouvrage de Chryséros.

Eusèbe ne semble pas très renseigné sur l'activité littéraire de Théophile,

cet ouvrage, lui aussi, a été conservé jusqu'à présent avec les autres livres dont nous avons parlé.

Le septième à partir des apôtres, Maximin⁴ succéda à Théophile à la tête de l'Église des Antiochiens.

XXV

PHILIPPE ET MODESTE

Philippe, dont nous savons par les expressions de Denys, qu'il fut évêque de l'Église de Gortyne, a composé lui aussi un ouvrage très rempli de zèle contre Marcion. De même firent Irénée et Modeste; ce dernier, plus excellemment que les autres, a mis pour tout le monde en évidence l'erreur de cet homme. Un grand nombre d'autres le réfutèrent aussi, dont les travaux sont conservés encore à présent chez beaucoup de frères.

XXVI

MÉLITON ET CEUX DONT IL FAIT MENTION

[1] En ce temps-là, Méliton, évêque de l'Église de Sardes¹ et Apollinaire, évêque de celle d'Hiérapolis², brillaient d'une

car il ne dit rien d'un ouvrage *Sur les histoires*, que l'apologiste mentionne à plusieurs reprises dans les *Livres à Autolytus*. Saint Jérôme, *De vir. illustr.*, xxv, par contre, signale un commentaire sur l'Évangile et un commentaire sur les Proverbes de Salomon, tout en remarquant qu'il ne peut y reconnaître l'élégance et le style des autres ouvrages : ce sont en effet des apocryphes.

1. *Chronic.*, ad annum 170, édit. HELM, p. 206 : « Antonino imperatori Mélito Asianus Sardensis episcopus Apologeticum pro christianis tradidit ». Cette date peut être approximativement exacte, car l'apologie de Meliton doit être antérieure aux grandes persécutions de Marc-Aurèle.

2. *Chronic.*, ad annum 170 : « Apollinaris Asianus Hieropolitanus episcopus insignis habetur ».

καὶ τῶ δηλωθέντι κατὰ τοὺς χρόνους Ῥωμαίων βασιλεῖ λόγους ὑπὲρ τῆς πίστεως ἰδίως ἐκάτερος ἀπολογίας προσεφώνησαν. [2] τούτων εἰς ἡμετέραν γνῶσιν ἀφίκται τὰ ὑποτεταγμένα· Μελιτωνος, τὰ Περὶ τοῦ πάσχα δύο καὶ τὸ Περὶ πολιτείας καὶ προφητῶν καὶ ὁ Περὶ ἐκκλησίας καὶ ὁ Περὶ κυριακῆς λόγος, ἔτι δὲ ὁ Περὶ πίστεως¹ ἀνθρώπου καὶ ὁ Περὶ πλάσεως καὶ ὁ Περὶ ὑπακοῆς πίστεως αἰσθητηρίων² καὶ πρὸς τούτοις ὁ Περὶ ψυχῆς καὶ σώματος ἡνενοισ³ καὶ ὁ Περὶ λουτροῦ καὶ περὶ ἀληθείας⁴ καὶ περὶ πίστεως⁵ καὶ γενέσεως Χριστοῦ καὶ λόγος αὐτοῦ προφητείας⁶ καὶ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος⁷ καὶ ὁ Περὶ φιλοξενίας καὶ ἡ Κλείς⁸ καὶ τὰ Περὶ τοῦ διαβόλου καὶ τῆς Ἀποκαλύ-

1. πίστεως TERBDMSL, φύσεως A.

2. ὑπακοῆς πίστεως αἰσθητηρίων Mss. *de oboedientia fidei de sensibus L de sensibus Jérôme*.

3. ἦν ἐν οἷς BD om MS Jérôme ἢ νοῦς ATER *et mente L* ἡνενοισ *semble provenir de ἡ ἑνός qui devrait être corrigé en ἡ νοῦς*.

4. καὶ περὶ ἀληθείας BDM καὶ ὁ περὶ ἀληθείας AL Jérôme καὶ ἀληθείας TER.

5. πίστεως TERBDMSL κτίσεως A om Hieron.

6. λόγος αὐτοῦ προφητείας T¹BD λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας AT²T¹ERM sur la parole de sa prédiction S *de prophetia eius L de prophetia sua Jérôme*.

7. καὶ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας T¹BD καὶ ὁ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας MSL καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας καὶ ὁ περὶ ψυχῆς καὶ σώματος A καὶ ὁ περὶ φιλοξενίας T²ER Hieron.

8. καὶ ἡ κλείς om S.

3. Saint JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxiv, omet ici le mot ἀνθρώπου attesté cependant par les manuscrits grecs. Un de ces derniers remplace le mot πίστεως par φύσεως qui conviendrait assez.

4. La traduction de Rufin donne ici deux titres : *De obedientia fidei, De sensibus* ; Saint JÉRÔME, *loc. cit.*, distingue également *De sensibus librum unum, De fide librum unum*. On a rapproché le titre donné par les manuscrits grecs de *Hebr.*, v, 44.

5. Le texte grec est ici corrompu : plusieurs manuscrits lisent ἦν ἐν οἷς, qui ne signifie rien ; d'autres écrivent ἡ νοῦς ; καὶ conviendrait d'ailleurs mieux que ἡ et a été supposé par Rufin qui écrit *et mente* ; Méliton admettrait donc la division tripartite de l'homme. Selon Schwartz, la leçon primitive serait ἡ ἑνός corrigée en ἡ νόος. On pourrait aussi supposer ἡ ἐνώσεως. Saint JÉRÔME et le syriaque suppriment simplement le mot difficile.

6. Saint JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxiv, écrit : « De baptisate librum unum, de Veritate librum unum ». La traduction de Rufin et au moins un manuscrit grec sont d'accord avec saint Jérôme, pour faire du *De veritate* un ouvrage différent de celui sur le baptême.

7. Le mot πίστεως est supprimé par Jérôme, bien qu'il existe dans presque

manière remarquable : ils adressèrent à l'empereur des Romains, dont nous avons parlé pour cette époque, des discours pour l'apologie de la foi, chacun de son côté. [2] De ces écrivains, voici les ouvrages qui sont venus à notre connaissance : de Méliton, les deux livres *Sur la Pâque*, le livre *Sur la manière de vivre et sur les prophéties*; puis celui *Sur l'Eglise*, le livre *Sur le dimanche*, celui *Sur la foi de l'homme*³, celui *Sur la création*, celui *Sur l'obéissance des sens à la foi*⁴; et en outre le livre *De l'âme et du corps* ou *Sur l'un*⁵; celui *Sur le baptême*, celui *Sur la vérité*⁶ et sur la foi⁷ et la naissance du Christ; et un livre *Sur sa prophétie*⁸ [Sur l'âme et le corps⁹]; et le livre *Sur l'hospitalité*; *La Clé*¹⁰; et les livres *Sur le diable*

tous les manuscrits grecs et soit supposé par les traductions latine et syriaque. Un manuscrit remplace πίστewς par κτίσεως. Lejay écrit à ce sujet : « Le texte qu'on lit aujourd'hui dans Eusèbe me paraît être une très ancienne correction d'un titre peu conforme à l'orthodoxie postérieure. Méliton devait entendre le texte des Proverbes, VIII, 22, comme beaucoup de ses contemporains et parler de la création du Verbe. » *Hist. ecclés.*, édit. GRAPIN, t. I, p. 517. Cela est possible, en effet, mais il faut avouer que les témoignages en faveur de κτίσεως sont assez maigres.

8. Ici encore le texte est très abimé. Schwartz admet la leçon λόγος αὐτοῦ προφητείας, où sans doute il devait être question des prophéties concernant le Christ; bien des manuscrits lisent δὲ λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας: il serait alors question dans un ouvrage de ce titre de la prophétie, telle que l'entendent les montanistes; le latin lit : « de prophetia eius », saint Jérôme : « de prophetia sua ».

9. Faut-il rattacher les mots περὶ ψυχῆς καὶ σώματος aux mots qui précèdent ? Selon PUECH, *op. cit.*, p. 194, n. 6, il s'agirait alors d'un livre sur la prophétie où Méliton examinait le rôle de l'âme et du corps dans le phénomène de l'inspiration. Faut-il, comme saint Jérôme, supprimer purement et simplement ces mots qui seraient un doublet, un livre sur l'âme et le corps ayant déjà été mentionné ? Faut-il rattacher enfin les mots en question à ce qui suit, ou même faire du livre sur l'âme et le corps un nouvel ouvrage distinct de celui sur l'hospitalité ? La seconde solution est de beaucoup la plus vraisemblable.

Selon SCHWARTZ, *ad locum*, tous les titres à partir de περὶ λούτρου jusqu'à περὶ ψυχῆς καὶ σώματος ne désigneraient pas des ouvrages distincts, mais les chapitres d'un seul et même ouvrage. Rufin et saint Jérôme seraient coupables de ne pas l'avoir compris. En toute hypothèse, « la liste donnée par Eusèbe laisse place à quelques incertitudes, à cause de l'altération du texte. Les fragments conservés, ceux que cite Eusèbe une fois mis à part, sont souvent malaisés à répartir entre les écrits de cette liste, et souvent aussi suspects ou réellement apocryphes » (A. PUECH, *op. cit.*, II, 195).

10. L'ouvrage publié sous ce nom par le Cardinal Pitra n'est qu'une compilation latine de textes empruntés le plus souvent à saint Augustin et à saint Grégoire.

ψεως Ἰωάννου καὶ ὁ Περὶ ἐνσωμάτου θεοῦ, ἐπὶ πᾶσι καὶ τὸ
 [3] Πρὸς Ἀντωνῖνον βιβλίδιον. ἐν μὲν οὖν τῷ Περὶ τοῦ πάσχα
 τὸν χρόνον καθ' ὃν συνέταττεν, ἀρχόμενος σημαίνει ἐν τούτοις·

« ἐπὶ Σερουίλλου Παύλου ἀνθυπάτου τῆς Ἀσίας, ὃ Σάγαρις
 καιρῷ ἑμαρτύρησεν, ἐγένετο ζήτησις πολλή ἐν Λαοδικείᾳ περὶ
 τοῦ πάσχα, ἐμπεσόντος κατὰ καιρὸν ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις,
 καὶ ἐγράφη ταῦτα ».

[4] τούτου δὲ τοῦ λόγου μέμνηται Κλήμης ὁ Ἀλεξανδρεὺς ἐν
 ἰδίῳ περὶ τοῦ πάσχα λόγῳ, ὃν ὡς ἐξ αἰτίας τῆς τοῦ Μελίτωνος
 γραφῆς φησὶν ἑαυτὸν συντάξαι. ἐν δὲ τῷ πρὸς τὸν αὐτοκρά-
 τορα βιβλίῳ τοιαῦτά τινα καθ' ἡμῶν ἐπ' αὐτοῦ γεγονέναι ἱστορεῖ·

[5] « τὸ γὰρ οὐδεπώποτε γενόμενον, νῦν διώκεται τὸ τῶν θεοσεβῶν
 γένος καινοῖς ἐλαυνόμενον δόγμασιν κατὰ τὴν Ἀσίαν. οἱ γὰρ
 ἀναιδεῖς συκοφάνται καὶ τῶν ἀλλοτρῶν ἐρασταὶ τὴν ἐκ τῶν
 διαταγμάτων ἔχοντες ἀφορμὴν, φανερῶς ληστεύουσι, νύκτωρ καὶ
 μεθ' ἡμέραν διαρπάζοντες τοὺς μηδὲν ἀδικοῦντας ».

[6] καὶ μεθ' ἑτέρα φησιν·

« καὶ εἰ μὲν σοῦ κελεύσαντος τοῦτο⁹ πράττεται, ἔστω καλῶς
 γινόμενον· δίκαιος γὰρ βασιλεὺς οὐκ ἂν ἀδίκως βουλευσαιοτο
 πώποτε, καὶ ἡμεῖς ἠδέως φέρομεν τοῦ τοιούτου θανάτου τὸ
 γέρας· ταύτην δὲ σοὶ μόνην προσφέρομεν δέησιν ἵνα αὐτὸς πρό-
 τερον ἐπιγνοὺς τοὺς τῆς τοιαύτης φιλονεικίας ἐργάτας, δικαίως
 κρίνειας εἰ ἄξιοι θανάτου καὶ τιμωρίας ἢ σωτηρίας καὶ ἡσυχίας
 εἰσίν. εἰ δὲ καὶ παρὰ σοῦ μὴ εἴη ἡ βουλή αὕτη καὶ τὸ καινὸν

9. τοῦτο TERBDMS ταῦτα AL.

11. Saint Jérôme, *De vir. illustr.*, 24, distingue un livre *Sur le diable et un livre Sur l'Apocalypse de Jean*, alors qu'Eusèbe ne parle que d'un seul ouvrage.

Une homélie de Méliton sur la Passion, récemment découverte, a été publiée en 1940 par C. BONNER, dans la collection *Studies and Documents*. Mais son authenticité n'est pas au-dessus de tout soupçon, et a été contestée par P. Nautin.

et l'*Apocalypse de Jean*¹¹ et le livre *Sur le Dieu incarné*, et surtout l'opuscule *A Antonin*¹².

[3] Dans le livre *Sur la Pâque*, Mériton indique dès le début le temps où il le composait, en ces termes :

« Sous Servilius Paulus¹³, proconsul d'Asie, au temps où Sagaris¹⁴ fut martyrisé, il y eut un grand débat à Laodicée au sujet de la Pâque, qui, en la circonstance, tombait ces jours-là, et voici ce qui fut écrit. »

[4] Clément d'Alexandrie mentionne cet ouvrage dans son propre ouvrage *Sur la Pâque*, qu'il dit avoir composé lui-même à cause de l'écrit de Mériton.

[5] Dans le livre adressé à l'empereur, Mériton rapporte que, sous son règne, ceci a été accompli contre nous :

« Ce qui en effet n'était jamais arrivé, la race des adorateurs de Dieu est maintenant persécutée et chassée en Asie, par suite de nouveaux édits¹⁵. Des sycophantes sans pudeur, désireux des biens d'autrui, tirent prétexte de ces ordonnances pour voler ouvertement et piller, de nuit et de jour, ceux qui n'ont pas commis d'injustice. »

[6] Et, plus loin, il dit :

« Si cela est fait par ton ordre, que ce soit bien ! Car un empereur juste n'ordonnerait jamais rien injustement, et nous-mêmes supportons avec plaisir la récompense d'une telle mort. Mais nous t'adressons cette seule requête, afin que tu connaisses d'abord les auteurs d'une telle jalousie et que tu décides avec justice s'ils sont dignes de la mort et du châtiement, ou bien du salut et de la tranquillité. Mais si la résolution même et ce nouvel édit ne sont pas de toi — il ne con-

12. Cet opuscule est une *Apologie* dont Eusèbe va citer des extraits.

13. Le nom de Servilius est donné par les manuscrits grecs. Rufin, en pensant peut-être à *Act. Apost.*, xiii, 7, traduit Sergius, et il se peut qu'il ait raison, car L. Sergius fut en effet proconsul d'Asie vers 164-166.

14. Sagaris, évêque de Laodicée, semble-t-il, est encore mentionné dans la lettre de Polycrate d'Ephèse au pape Victor, EUSÈBE, *Hist. Eccles.*, V, xxiv, 5.

15. Nous ne connaissons rien de ces nouveaux édits. Mais nous savons que, sous le règne de Marc-Aurèle, Sagaris de Laodicée et Thraséas d'Euménie subirent le martyre. Voir aussi THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Ad Autolyc.*, III. Souvent d'ailleurs les persécutions locales avaient pour point de départ les ordres d'un gouverneur ou les tumultes populaires.

τοῦτο διάταγμα, ὃ μὴδὲ κατὰ βαρβάρων πρέπει πολεμίων, πολὺ μᾶλλον δεόμεθ' αὐτοῦ μὴ περιδεῖν ἡμᾶς ἐν τοιαύτῃ δημῳδῇ λεηλασίᾳ ».

[7] τούτοις αὖθις ἐπιφέρει λέγων

« ἡ γὰρ καθ' ἡμᾶς φιλοσοφία πρότερον μὲν ἐν βαρβάροις ἤκμασεν, ἐπανθήσασα δὲ τοῖς σοῖς ἔθνεσιν ¹⁰ κατὰ τὴν Αὐγούστου τοῦ σοῦ προγόνου μεγάλην ἀρχὴν ¹¹, ἐγενήθη μάλιστα τῇ σῇ βασιλείᾳ αἰσιον ἀγαθόν. ἔκτοτε γὰρ εἰς μέγα καὶ λαμπρὸν τὸ Ῥωμαίων ἡξήθη κράτος· οὐ σὺ διάδοχος εὐκταῖος γέγονάς τε καὶ ἔση μετὰ τοῦ παιδός, φυλάσσων τῆς βασιλείας τὴν σύντροφον καὶ συναρξαμένην Αὐγούστῳ φιλοσοφίαν, ἣν καὶ οἱ πρόγονοί σου

[8] πρὸς ταῖς ἄλλαις θρησκειαῖς ἐτίμησαν, καὶ τοῦτο μέγιστον τεκμήριον τοῦ πρὸς ἀγαθοῦ τὸν καθ' ἡμᾶς λόγον συνακμάσαι τῇ καλῶς ἀρξαμένη βασιλείᾳ, ἐκ τοῦ μὴδὲν φαῦλον ἀπὸ τῆς Αὐγούστου ἀρχῆς ἀπαντῆσαι, ἀλλὰ τούναντίον ἅπαντα λαμπρὰ καὶ ἐνδοξα

[9] κατὰ τὰς πάντων εὐχάς. μόνοι πάντων, ἀναπεισθέντες ὑπὸ τινων βασκάνων ἀνθρώπων, τὸν καθ' ἡμᾶς ἐν διαβολῇ καταστῆσαι λόγον ἠθέλησαν Νέρων καὶ Δομετιανός, ἀφ' ὧν καὶ τὸ τῆς συκοφαντίας ἀλόγῳ συνηθείᾳ περὶ τοὺς τοιούτους ρυῆναι συμβέ-

[10] βηκεν ψεῦδος· ἀλλὰ τὴν ἐκείνων ἄγνοιαν οἱ σοὶ εὐσεβεῖς πατέρες ἐπηνωρθώσαντο, πολλάκις πολλοῖς ἐπιπλήξαντες ἐγγράφως, ὅσοι περὶ τούτων νεωτερίσαι ἐτόλμησαν· ἐν οἷς ὁ μὲν πάππος σου Ἀδριανός πολλοῖς μὲν καὶ ἄλλοις, καὶ Φουνδανῶ δὲ τῶ ἀνθυπάτῳ, ἡγουμένῳ δὲ τῆς Ἀσίας, γράφων φαίνεται, ὁ δὲ πατήρ σου, καὶ σοῦ τὰ σύμπαντα διοικοῦντος αὐτῶ, ταῖς πόλεσι περὶ τοῦ μὴδὲν νεωτερίζειν περὶ ἡμῶν ἔγραψεν, ἐν οἷς καὶ πρὸς Λαρισίους καὶ πρὸς Θεσσαλονικεῖς καὶ Ἀθηναίους καὶ πρὸς

[11] πάντας Ἑλληνας. σὲ δὲ καὶ μάλλον περὶ τούτων τὴν αὐτὴν ἐκείνοις ἔχοντα γνώμην καὶ πολὺ γε φιλανθρωποτέραν καὶ

10. ἔθνεσιν L.

11. μεγάλην ἀρχὴν AT²RB μεγάλησ ἀρχῆσ EDM.

16. C'est-à-dire chez les Juifs.

17. Cf. TERTULLIEN, *Apologet.*, v.

viendrait même pas contre des ennemis barbares — nous te demandons bien davantage de ne pas nous abandonner à un tel brigandage public. »

[7] A cela, il ajoute encore ces paroles :

« En effet, la philosophie qui est la nôtre a d'abord fleuri chez les Barbares ¹⁶; puis elle s'est épanouie dans tes peuples sous le grand règne d'Auguste, ton ancêtre, et elle est devenue surtout pour ton empire un bien favorable. Car, depuis ce temps, la puissance des Romains s'est accrue de manière grande et éclatante : tu en es devenu l'héritier désiré et tu le resteras avec ton fils, en conservant la philosophie qui a été nourrie avec l'empire, et qui a commencé avec Auguste, que tes ancêtres eux aussi ont honorée à côté des autres religions. [8] Et c'est une très grande preuve de son excellence que notre doctrine ait fleuri en même temps que l'heureux commencement de l'empire et que rien de mauvais ne soit arrivé depuis le règne d'Auguste, mais qu'au contraire tout ait été éclatant et glorieux, selon les prières de tous. [9] Seuls entre tous, persuadés par des hommes malveillants, Néron et Domitien ont voulu mettre notre doctrine en accusation ¹⁷; depuis, par une déraisonnable habitude, le mensonge de la dénonciation s'est répandu contre nous. [10] Mais tes pieux ancêtres ont redressé leur ignorance; souvent ils se sont adressés par écrit à beaucoup pour les blâmer, à ceux qui avaient osé innover au sujet des chrétiens. Parmi eux, ton grand-père Hadrien a manifestement écrit à beaucoup d'autres et à Fundanus, le proconsul qui gouvernait l'Asie ¹⁸; ton père, alors que tu régissais aussi toutes les affaires avec lui, a écrit aux villes, à notre sujet, de ne rien innover; parmi ces villes, aux habitants de Larisse, de Thessalonique d'Athènes et à tous les Grecs ¹⁹. [11] Quant à toi, qui as au sujet des chrétiens la même opinion qu'eux, et encore plus

18. Cf. *supra*, IV, viii, 6; IV, ix.

19. C'est probablement ce passage de Méliton qui a suggéré à un faussaire l'idée de fabriquer le rescrit d'Antonin à l'assemblée de l'Asie, *supra*, IV, xiii.

φιλοσοφώτεραν, πεπεισμεθα πάντα πράσσειν ὅσα σου δεόμεθα ».

[12] ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐν τῷ δηλωθέντι τέθεται λόγῳ· ἐν δὲ ταῖς γραφείσαις αὐτῷ Ἐκλογαῖς ὁ αὐτὸς κατὰ τὸ προοίμιον ἀρχόμενος τῶν ὁμολογουμένων τῆς παλαιᾶς διαθήκης γραφῶν ποιεῖται κατάλογον· ὃν καὶ ἀναγκαῖον ἐνταῦθα καταλέξει, γράφει δὲ οὕτως.

[13] « Μελίτων Ὀνησίμῳ τῷ ἀδελφῷ χαίρειν. ἐπειδὴ πολλάκις ἤξιώσας, σπουδῇ τῇ πρὸς τὸν λόγον χρώμενος, γενέσθαι σοὶ ἐκλογὰς ἐκ τε τοῦ νόμου καὶ τῶν προφητῶν περὶ τοῦ σωτήρος καὶ πάσης τῆς πίστεως ἡμῶν, ἔτι δὲ καὶ μαθεῖν τὴν τῶν παλαιῶν βιβλίων ἐβουλήθης ἀκριβείαν πόσα τὸν ἀριθμὸν καὶ ὅποια τὴν τάξιν εἶεν, ἐσπούδασα τὸ τοιοῦτο πράξει, ἐπιστάμενός σου τὸ σπουδαῖον περὶ τὴν πίστιν καὶ φιλομαθὲς περὶ τὸν λόγον ὅτι τε μάλιστα πάντων πόθῳ τῷ πρὸς τὸν θεὸν ταῦτα προκρίνεις, περὶ

[14] τῆς αἰωνίου σωτηρίας ἀγωνιζόμενος. ἀνελθὼν οὖν εἰς τὴν ἀνατολήν καὶ ἕως τοῦ τόπου γενόμενος ἔνθα ἐκηρύχθη καὶ ἐπράχθη, καὶ ἀκριβῶς μαθὼν τὰ τῆς παλαιᾶς διαθήκης βιβλία, ὑποτάξας ἐπεμψά σοι· ὧν ἐστὶ τὰ ὀνόματα· Μωυσέως πέντε, Γένεσις Ἑξοδος Ἀριθμοὶ Λευιτικὸν Δευτερονόμιον, Ἰησοῦς Ναυῆ, Κριταί, Ῥούθ, Βασιλειῶν τέσσαρα, Παραλειπομένων δύο, Ψαλμῶν Δαυίδ, Σολομῶνος Παροιμίαι ἢ καὶ Σοφία, Ἐκκλησιαστής, Ἄισμα Ἄισμάτων, Ἰώβ, Προφητῶν Ἡσαίου Ἰερεμίου τῶν δώδεκα ἐν μονοβίβλῳ Δανιὴλ Ἰεζεκιήλ, Ἑσδρας· ἐξ ὧν καὶ τὰς ἐκλογὰς ἐποίησάμην, εἰς ἕξ βιβλία διελὼν ».

20. La littérature des *Eclogai* et des *Testimonia* a trouvé, dans le christianisme, de nombreux représentants. Rappelons seulement Clément d'Alexandrie, saint Cyprien, Eusèbe lui-même. Cf. Rendel HARRIS, *Testimonies*, 1916 et 1920; A. LUKYN WILLIAMS, *Adversus Iudaeos*, Cambridge, 1935, p. 3-13.

21. Méliton est un des plus anciens, sinon le plus ancien, des pèlerins chré-

remplie d'humanité et de philosophie, nous sommes assurés que tu feras tout ce que nous te demandons. »

[12] Voilà ce qui est exposé dans l'ouvrage dont nous avons parlé. Dans les *Eclogae* écrites par lui, le même auteur, dès le commencement de son introduction, fait le catalogue des livres reconnus de l'Ancien Testament; et il est nécessaire de le reproduire ici. Il écrit ainsi :

« [13] Méliton à Onésime, son frère, salut. Puisque tu as souvent désiré, poussé par ton zèle pour la doctrine, avoir pour toi des extraits de la Loi et des prophètes au sujet du Sauveur et de toute notre foi²⁰; que tu as encore voulu connaître avec précision le nombre des anciens livres et l'ordre dans lequel ils sont placés, je me suis appliqué à faire ce travail, connaissant ton zèle au sujet de la foi et ton application à l'étude de la doctrine : c'est par amour de Dieu que tu estimes cela plus que tout le reste, en combattant pour le salut éternel.

« [14] Étant donc allé en Orient et ayant été jusqu'à l'endroit où a été prêchée et accomplie (l'Écriture)²¹, j'ai appris avec exactitude les livres de l'Ancien Testament et j'en ai établi la liste que je t'envoie. En voici les noms : de Moïse cinq livres : *Genèse, Exode, Nombres, Lévitique, Deutéronome; Jésus Navé, Juges, Ruth*; quatre livres des *Rois*, deux des *Paralipomènes; Psaumes* de David, *Proverbes* ou *Sagesse* de Salomon²²; *Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Job*; prophètes : *Isaïe, Jérémie*, les Douze en un seul livre; *Daniel, Ezéchiël, Esdras*. De ces ouvrages j'ai fait des extraits que j'ai répartis en six livres. »

Telles sont les paroles de Méliton.

tiens en Palestine. Cf. A. von HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, 4^e édit., I, 382; H. VINCENT et A. ABEL, *Jérusalem*, II, p. 896; II. LECLERCQ, art. *Pèlerinages*, dans *Dict. de Liturg. et d'Archéol. chrét.*

22. Sur ce titre de Sagesse donné aux Proverbes, cf. *supra*, IV, xxii.

KZ'

καὶ τὰ μὲν τοῦ Μελίτωνος τσαῦτα.

- 27** τοῦ δ' Ἀπολιναρίου πολλῶν παρὰ πολλοῖς σφζομένων τὰ εἰς ἡμᾶς ἐλθόντα ἐστὶν τάδε· λόγος ὁ πρὸς τὸν προειρημένον βασιλέα καὶ Πρὸς Ἑλληνας συγγράμματα πέντε καὶ Περὶ ἀληθείας α' β' ¹ καὶ Πρὸς Ἰουδαίους α' β' ² καὶ ἃ μετὰ ταῦτα συνέγραψε κατὰ τῆς τῶν Φρυγῶν αἰρέσεως, μετ' οὐ πολὺν καινοτομηθείσης χρόνον, τότε γε μὴν ὥσπερ ἐκφύειν ἀρχομένης, ἔτι ³ τοῦ ἸΜοντανουῦ ἅμα ταῖς αὐτοῦ ψευδοπροφήτῃσιν ἀρχὰς τῆς παρεκτροπῆς ποιουμένου ⁴.

KH'

- 28** Καὶ Μουσανοῦ δέ, ὃν ἐν τοῖς φθάσασιν κατελέξαμεν, φέρεται τις ἐπιστρεπτικώτατος λόγος, πρὸς τινὰς αὐτῶ γραφεὶς ἀδελφὸς ἀποκλίναντας ἐπὶ τὴν τῶν λεγομένων Ἐγκρατιτῶν αἵρεσιν, ἄρτι τότε φύειν ἀρχομένην ξένην τε καὶ φθοριμαίαν ψευδοδοξίαν εἰσάγουσαν τῷ βίῳ.

1. καὶ Περὶ ἀληθείας α' β' om S.
2. καὶ Πρὸς Ἰουδαίους α' β' om AL Jérôme de uir. ill. 26.
3. ἔτι ADM ἐπὶ TERB.
4. ποιουμένου AT¹MSL ποιουμένου τσαῦτα καὶ περὶ τοῦδε λεκτέου T^oERBD.

1. Cf. JÉRÔME, *De vir. illustr.*, xxvii.

XXVII

APOLLINAIRE

D'Apollinaire¹ beaucoup de livres ont été conservés chez beaucoup de gens; voici ceux qui sont venus jusqu'à nous : *Le Discours* à l'empereur dont il a été parlé; cinq livres *Aux Grecs, Sur la vérité I et II; Aux Juifs I et II*²; puis ceux qu'il a composés plus tard contre l'hérésie des Phrygiens³, qui enseigna ses nouveautés un peu plus tard, mais qui dès lors commençait en quelque sorte à sortir de terre : Montan et ses pseudo-prophétesses faisaient alors leurs débuts dans l'erreur.

XXVIII

MUSANUS

Nous avons encore précédemment cité Musanus¹. On possède de lui un ouvrage très sévère, adressé par lui à des frères qui inclinaient vers l'hérésie dite des Encratites. Cette hérésie était alors à son début, et propre à introduire dans la vie des opinions fausses, étrangères et nuisibles.

2. Les livres *Aux Juifs* manquent dans quelques manuscrits grecs, dans la traduction de Rufin, dans le *De viris* de saint Jérôme.

3. Cf. *infra*, V, xvi; V, xix, 2. Un traité d'Apollinaire sur les Pâques est signalé dans le *Chronicon paschale*, P. G., XCII, 80-81. PHOTIUS, *Bibliotheca*, cod. 14, signale trois écrits d'Apollinaire, un *Aux Grecs*, un *Sur la piété*, et un *Sur la vérité*.

1. Cf. *supra*, IV, xxi.

ΚΘ'

- 29** [1] ἥς παρεκτροπῆς ἀρχηγὸν καταστῆναι Τατιανὸν λόγος ἔχει, οὐ μικρῶ πρόσθεν τὰς περὶ τοῦ θαυμασίου Ἰουστίνου παρατεθείμεθα λέξεις, μαθητὴν αὐτὸν ἱστοροῦντες τοῦ μάρτυρος. δηλοῖ δὲ τοῦτο Εἰρηναῖος ἐν τῷ πρώτῳ τῶν πρὸς τὰς αἵρέσεις, ὁμοῦτά τε περὶ αὐτοῦ καὶ τῆς κατ' αὐτὸν αἵρέσεως οὕτω γράφων·
- [2] « ἀπὸ Σατορνίνου καὶ Μαρκίωνος οἱ καλούμενοι Ἐγκρατεῖς ἀγαμίαν ἐκήρυξαν, ἀθετοῦντες τὴν ἀρχαίαν πλάσιν τοῦ θεοῦ καὶ ἡρέμα κατηγοροῦντες τοῦ ἄρρεν καὶ θῆλυ εἰς γένεσιν ἀνθρώπων πεποικηκός, καὶ τῶν λεγομένων παρ' αὐτοῖς ἐμψύχων ἀποχὴν εἰσηγήσαντο, ἀχαριστοῦντες τῷ πάντα πεποικηκῷ θεῷ, ἀντιλέγουσί τε τῇ τοῦ πρωτοπλάστου σωτηρίᾳ. καὶ τοῦτο νῦν ἐξευρέθη παρ' αὐτοῖς Τατιανῷ τινος πρώτως ταύτην εἰσενέγκαντος τὴν βλασφημίαν· ὅς Ἰουστίνου ἀκροατῆς γεγονώς, ἐφ' ὅσον μὲν συνῆν ἐκείνῳ, οὐδὲν ἐξέφηεν τοιοῦτον, μετὰ δὲ τὴν ἐκείνου μαρτυρίαν ἀποστάς τῆς ἐκκλησίας, οἰήματι διδασκάλου ἐπαρθεις καὶ τυφωθείς ὡς διαφέρων τῶν λοιπῶν, ἴδιον χαρακτῆρα διδασκαλείου συνεστήσατο, αἰωνάς τινας ἀόρατους ὁμοίως τοῖς ἀπὸ Οὐαλεντίνου μυθολογήσας γάμον τε φθορὰν καὶ πορνείαν παραπλησίως Μαρκίῳνι καὶ Σατορνίνῳ ἀναγορεύσας, τῇ δὲ τοῦ Ἀδάμ σωτηρίᾳ παρ' ἑαυτοῦ τὴν ἀντιλογίαν¹ ποιησάμενος ».
- [4] ταῦτα μὲν ὁ Εἰρηναῖος τότε· σμικρῶ δὲ ὕστερον Σευῆρός τις τοῦνομα κρατύνας τὴν προδεδηλωμένην αἵρεσιν, αἷτιος τοῖς ἐξ αὐτῆς ὠρμημένοις τῆς ἀπ' αὐτοῦ παρηγγμένης Σευηριανῶν προση-

1. ἀντιλογίαν T^S Iren αἰτιολογίαν AT^eERBM ἀπολογία D καινολογίαν L.

1. Cf. *supra*, IV, xvi, 7-9; *Chronic., ad annum* 172, édit. HELM, p. 206.

XXIX

L'HÉRÉSIE DE TATIEN

[1] De cette erreur on dit que le chef fut Tatien, dont nous avons rapporté un peu plus haut les paroles au sujet de l'admirable Justin ¹, en disant qu'il était le disciple du martyr. C'est ce que montre Irénée dans le premier livre de son ouvrage *Contre les hérésies*, où il écrit ceci à la fois sur Tatien et sur son hérésie ² :

« [2] Provenant de Saturninus et de Marcion, ceux qu'on appelle Encratites ont prêché l'abstinence du mariage, rejetant l'ancienne création de Dieu et accusant tranquillement celui qui a fait l'homme et la femme pour procréer des hommes; ils ont introduit l'abstinence de ce qui, d'après eux, a été animé, dans leur ingratitude pour Dieu qui a fait l'univers, et ils ont nié le salut du premier homme. [3] Voilà donc ce qui fut inventé chez eux, quand un certain Tatien eut le premier introduit ce blasphème. Ce dernier, qui avait été l'auditeur de Justin, aussi longtemps qu'il fut avec lui, ne manifesta rien de semblable; mais, après son martyre, il se détourna de l'Église, s'éleva dans la pensée qu'il était un maître et s'enorgueillit comme s'il était différent de tous les autres; il donna un caractère particulier à son école, imagina des éons invisibles, comme les disciples de Valentin; prêcha que le mariage était une corruption et une débauche, semblablement à Marcion et à Saturninus; et de lui-même prit position contre le salut d'Adam. »

[4] Voilà ce que dit alors Irénée. Un peu plus tard, un certain Sévère fortifia la dite hérésie et il fut cause de ce que les membres de la secte prirent de lui le nom de Sévériens.

2. IRÉNÉE, *Advers. Haeres.*, I, xxviii, 1.

- [5] γορίας γέγονεν. χρῶνται· μὲν οὖν οὗτοι νόμῳ καὶ προφήταις καὶ εὐαγγελίοις, ἰδίως ἐρμηνεύοντες τῶν ἱερῶν τὰ νοήματα γραφῶν· βλασφημοῦντες δὲ Παῦλον τὸν ἀπόστολον, ἀθετοῦσιν αὐτοῦ τὰς ἐπιστολάς, μηδὲ τὰς Πράξεις τῶν ἀποστόλων καταδεχόμενοι.
- [6] ὁ μέντοι γε πρότερος αὐτῶν ἀρχηγὸς ὁ Τατιανὸς συνάφειάν τινα καὶ συναγωγὴν οὐκ οἶδ' ὅπως τῶν εὐαγγελίων συνθείς, τὸ διὰ τεσσάρων τοῦτο προσωνόμασεν, ὃ καὶ παρὰ τισιν εἰς ἔτι νῦν φέρεται· τοῦ δ' ἀποστόλου φασὶ τολμῆσαι τινας αὐτὸν μεταφράσαι φωνάς, ὡς ἐπιδιορθούμενον αὐτῶν τὴν τῆς φράσεως σύνταξιν.
- [7] καταλέλοιπεν δὲ οὗτος πολὺ τι πλῆθος συγγραμμάτων, ὧν μάλιστα παρὰ πολλοῖς μνημονεύεται διαβόητος αὐτοῦ λόγος ὁ Πρὸς Ἑλληνας, ἐν ᾧ καὶ τῶν ἀνέκαθεν χρόνων μνημονεύσας, τῶν παρ' Ἑλλησιν εὐδοκίμων ἀπάντων προγενέστερον Μωυσέα τε καὶ τοὺς Ἑβραίων προφήτας ἀπέφηεν· ὅς δὴ καὶ δοκεῖ τῶν συγγραμμάτων ἀπάντων αὐτοῦ κάλλιστός τε καὶ ὠφελιμώτατος ὑπάρχειν. καὶ τὰ μὲν κατὰ τοῦσδε τοιαῦτα ἦν·

Λ'

- 30 [1] ἐπὶ δὲ τῆς αὐτῆς βασιλείας, πληθουσῶν τῶν αἰρέσεων ἐπὶ τῆς Μέσης τῶν ποταμῶν, Βαρδησάνης, ἱκανώτατός τις ἀνὴρ ἐν

3. Sur Tatien et les encratites, cf. ἘΡΙΦΑΝΕ, *Haeres.*, XLVI et XLVII, édit. HOLL., t. II, p. 205-210; 215-219; sur Sévère et les Sévériens, ἘΡΙΦΑΝΕ, *Haeres.*, XLV, p. 199-202.

4. Cf. JÉRÔME, *In epistol. ad Tit.*; prolog., P. L., XXVI, 356 : « Tatianus Encratitarum patriarches, qui et ipse nonnullas Pauli epistolas repudiavit, hanc vel maxime hoc est ad Titum apostoli pronuntiandam credidit; parvipendens Marcionis et aliorum qui cum eo in hac parte consentiunt assertionem ».

5. Eusèbe ne semble pas avoir en mains le *Diatessaron*, et l'on peut en être surpris, étant donné ce que l'on sait de la diffusion de cet ouvrage dans les pays de langue syriaque.

[5] Ces hommes emploient donc la Loi, les prophètes et les Évangiles, en interprétant d'une manière particulière les pensées des Écritures sacrées³. Mais ils blasphèment l'apôtre Paul; ils en rejettent les épîtres et ne reçoivent pas non plus les *Actes des Apôtres*⁴. [6] Leur premier chef, Tatien, composa une compilation et un rassemblement, je ne sais comment des Évangiles et il appela cela *Diatessaron* : on le possède encore maintenant chez quelques-uns⁵. On dit qu'il osa changer certaines expressions de l'apôtre, sous prétexte de corriger l'arrangement de la phrase⁶.

[7] Il a laissé un grand nombre d'écrits, parmi lesquels beaucoup mentionnent surtout le célèbre discours *Aux Grecs*, où il rappelle les temps anciens et où il montre que Moïse et les prophètes des Hébreux sont plus anciens que tous ceux qui sont célèbres chez les Grecs⁷. Ce discours semble être le plus beau et le plus utile de tous ses écrits⁸.

Voilà ce qui regarde ces hommes.

XXX

LE SYRIEN BARDESANE ET LES ÉCRITS QU'ON MONTRE DE LUI

[1] Sous le même règne, les hérésies se multiplièrent en Mésopotamie. Un homme très capable et très fort dialecticien

6. Ce texte est difficile à interpréter. Il semble viser une recension nouvelle des épîtres de saint Paul, recension dont nous ne connaissons rien.

7. Cf. TATIEN, *Orat.*, xl-xli.

8. Plus loin, V, xiii, 8, Eusèbe signale de Tatien un livre *Des Problèmes* où l'auteur promettait d'éclairer l'obscurité et le sens caché des saintes Écritures. Rhodon, qui avait été le disciple de Tatien, devait composer également un ouvrage sur le même sujet et y proposer ses solutions personnelles. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromat.*, III, xii, 81, cite encore de Tatien un traité *Sur la perfection selon le Sauveur*. SAINT JÉRÔME, *De vir. illustr.*, ne connaît de Tatien que ce qu'en dit Eusèbe, et ne mentionne même pas le *Diatessaron*.

- τε τῆ Σύρων φωνῇ διαλεκτικώτατος, πρὸς τοὺς κατὰ Μαρκίωνα καὶ τινὰς ἑτέρους διαφόρων προΐσταμένους δογμάτων διαλόγου συστησάμενος τῇ οἰκείᾳ¹ παρέδωκεν γλώττη τε καὶ γραφῇ μετὰ καὶ πλείστων ἑτέρων αὐτοῦ συγγραμμάτων· οὗς οἱ γνώριμοι (πλείστοι δὲ ἦσαν αὐτῷ δυνατῶς τῷ λόγῳ παρισταμένῳ) ἐπὶ
- [2] τὴν Ἑλλήνων ἀπὸ τῆς Σύρων μεταβεβλήκασιν φωνῆς. ἐν οἷς ἔστιν καὶ ὁ πρὸς Ἀντωνῖνον ἰκανώτατος αὐτοῦ περὶ εἰμαρμένης διάλογος ὅσα τε ἄλλα φασὶν αὐτὸν προφάσει τοῦ τότε διωγμοῦ
- [3] συγγράψαι. ἦν δ' οὗτος πρότερον τῆς κατὰ Οὐαλεντίνου σχολῆς, καταγνοὺς δὲ ταύτης πλείστα τε τῆς κατὰ τοῦτον μυθοποιίας ἀπελέγξας ἐδόκει μὲν πως αὐτὸς ἑαυτῷ ἐπὶ τὴν ὀρθοτέραν γνῶμην μετατεθεῖσθαι, οὐ μὴν καὶ παντελῶς γε ἀπερρύψατο τὸν τῆς παλαιᾶς αἰρέσεως ῥύπον. ἐν τούτῳ γε μὴν καὶ ὁ τῆς Ῥωμαίων ἐκκλησίας ἐπίσκοπος Σωτὴρ τελευτᾷ².

1. οἰκεία TERBDM ἰδίαι Α.

2. τέλει τοῦ βίου ἐχρήσατο ΒΔ.

1. *Chronic., ad annum 172*, édit. HELM, p. 206 : « Bardesanus alterius haereseos princeps notus efficitur ». Cf. EUSÈBE, *Praepar. Evangel.*, V, x; VI, xx; P. G., XXI, 462 ss.; ÉPIPHANE, *Haeres.*, LVI, édit. HOLLÉ, II, 338-343; JÉRÔME, *De vir. illustr.*, XXXIII.

2. ÉPIPHANE, *Haeres.*, LVI, 1, assure que Bardesane était également éloquent en grec et en syriaque. Eusèbe au contraire laisse clairement entendre qu'il ne savait pas le grec.

3. Il ne peut pas s'agir ici d'Antonin le Pieux. Suivant Eusèbe, l'ouvrage de Bardesane serait adressé à Marc-Aurèle. Il est vraisemblable que le dédi-

dans la langue des Syriens, Bardesane ¹, composa des *Dialogues* contre les Marcionites et quelques autres qui étaient à la tête de diverses croyances; il les écrivit dans sa langue et son écriture nationales, avec de très nombreux autres ouvrages. Ces dialogues furent traduits du syriaque en grec par ses disciples ² : ceux-ci étaient très nombreux, parce qu'il avait une éloquence puissante.

[2] Parmi ses livres figurent le très habile dialogue *Sur le destin*, adressé à Antonin ³ et tous les autres livres qu'il écrivit, dit-on, à l'occasion de la persécution de ce temps-là.

[3] Il avait d'abord été de l'école de Valentin, mais il la méprisa et réfuta la plupart des fables de cet homme, et il se parut à lui-même être revenu à une opinion plus orthodoxe. Cependant, il ne parvint pas à laver complètement la tache de l'ancienne hérésie.

En ce temps-là, mourut Soter, l'évêque de l'Église des Romains ⁴.

cataire n'est autre que Caracalla ou Elagabal. Valois fait pourtant remarquer qu'il est étrange de voir un syrien dédier à un empereur romain un livre écrit en syriaque, et propose de remplacer les mots πρὸς Ἀντωνίνων par πρὸς ἑταίρου. Cette correction est bien forte. Le traité *Sur le destin* a été traduit en français par F. NAU, dans P. S., II, Paris, 1931.

4. Cf. *Chronic., ad annum 177*, édit. HELM, p. 207 : « Romanae ecclesiae duodecimus episcopatum suscipit Eleutherius, annis quindecim ». Cf. L. DUCHESNE, *le Liber Pontificalis*, I, p. 136.

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--------------------|--------|
| AVANT-PROPOS | v |
| LIVRE I..... | 2 |
| LIVRE II..... | 46 |
| LIVRE III..... | 95 |
| LIVRE IV..... | 158 |

*Voir les tables détaillées avec l'Introduction générale au
tome IV.*